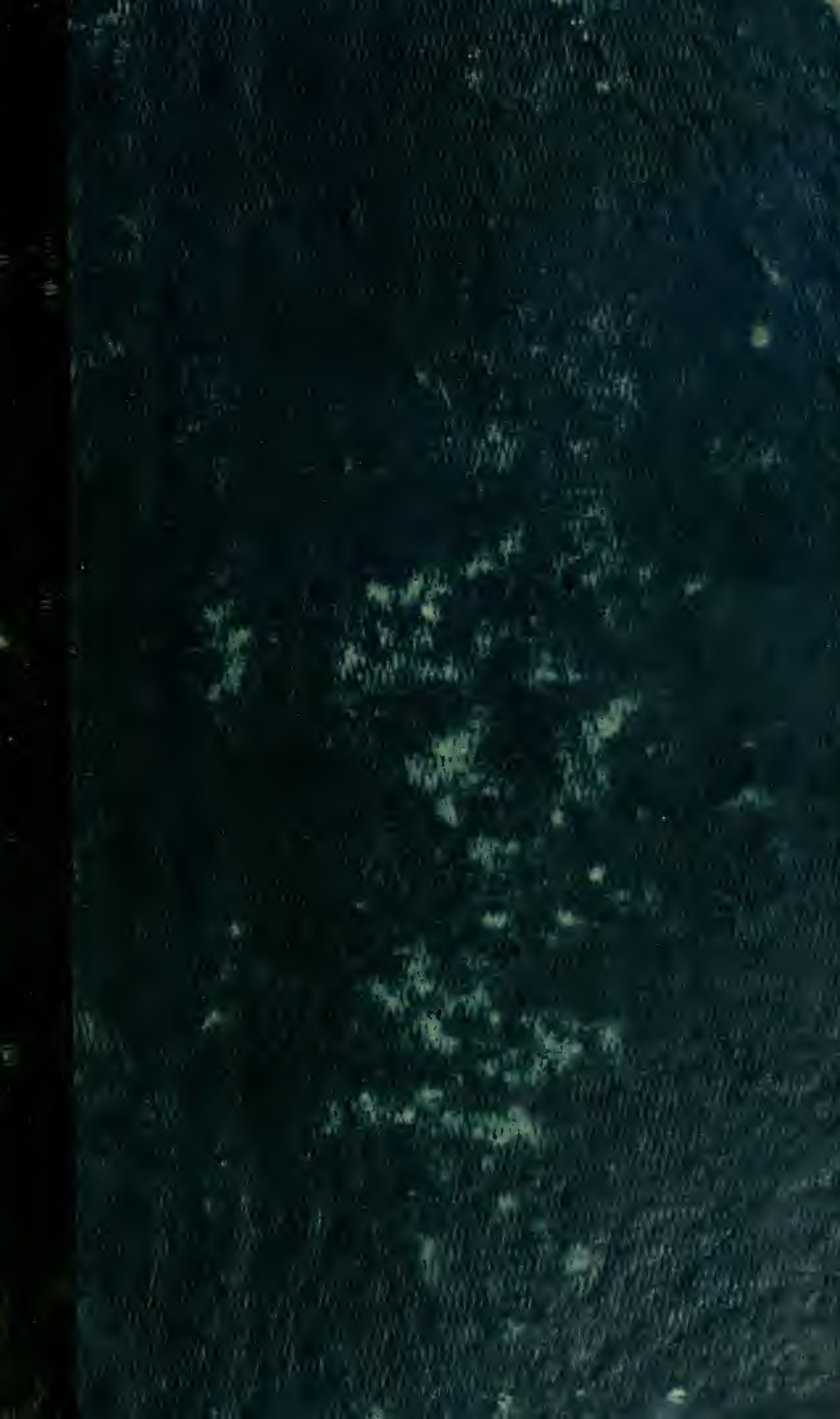
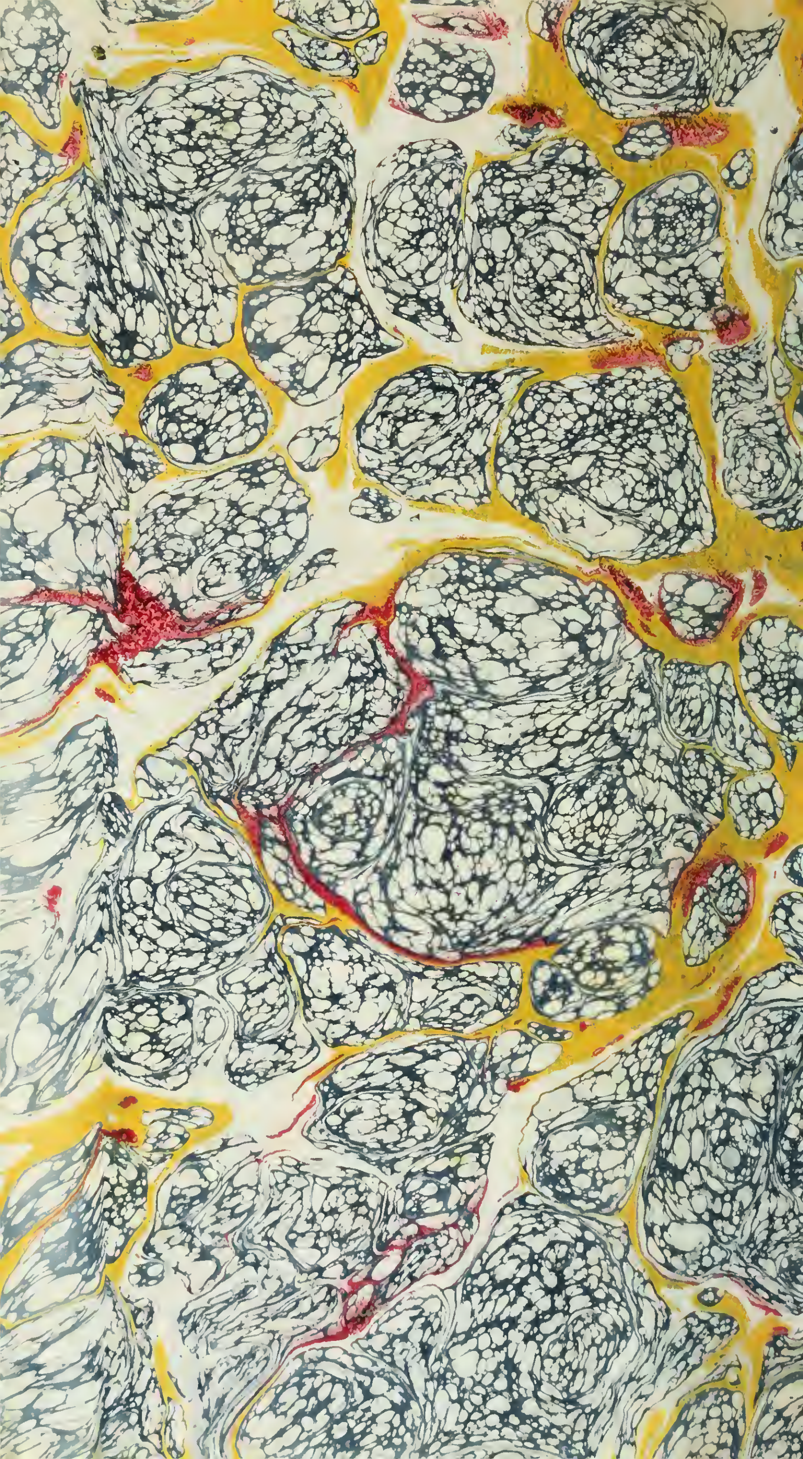
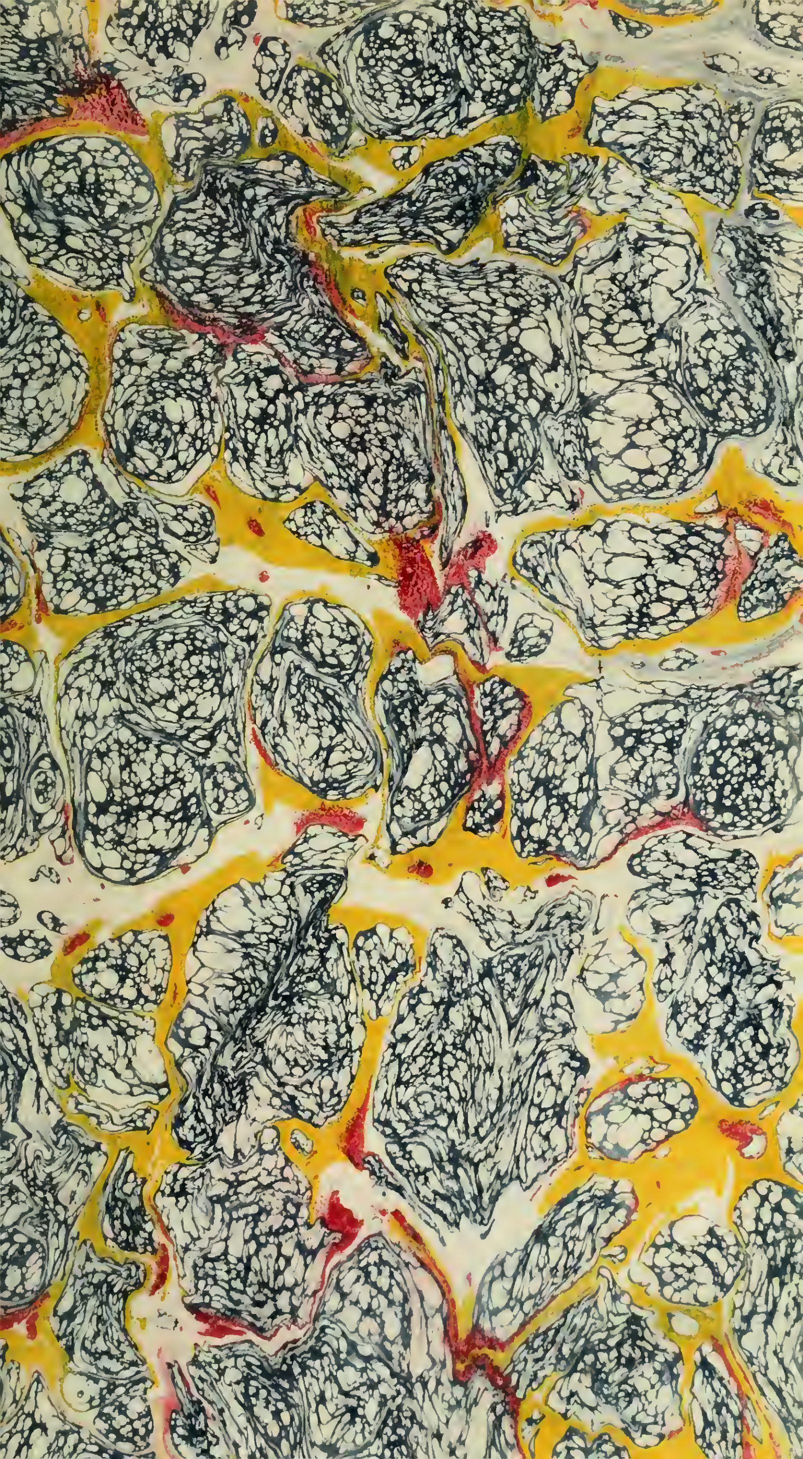






LE NOUVEAU

CONSERVATEUR BELGE,

POUR SERVIR DE SUITE A

L'ANCIEN CONSERVATEUR.

TOME III.

LE NOUVEAU

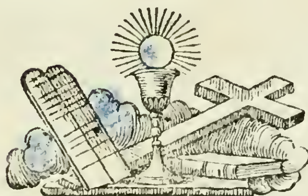
CONSERVATEUR

BELGE,

RECUEIL ECCLÉSIASTIQUE, PHILOSOPHIQUE
ET LITTÉRAIRE.

Quod bonum est, tenete.
1. *Thessal.* 5, 12.

TOME III.



LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

1831.

LE NOUVEAU
CONSERVATEUR BELGE.

PHYSIOLOGIE PHILOSOPHIQUE.

Précis historique sur deux médecins matérialistes. — Analyse de la réfutation que M. le baron Massias vient de publier sur l'ouvrage de M. le docteur Broussais, intitulé : *De l'irritation et de la folie.*

Avant d'entreprendre l'analyse de la réfutation que M. le baron Massias vient de faire de l'ouvrage de M. Broussais, sur l'*irritation* et la *folie*, il ne sera pas déplacé, je pense, de jeter un coup d'œil sur l'espèce de philosophie dont ce dernier vient de se déclarer un des plus chauds partisans, ainsi que sur les auteurs modernes qui l'ont devancé dans la même carrière ; car il existe un lien intime, une véritable parenté entre tous les sectateurs des mêmes systèmes, quel que soit d'ailleurs le siècle où ils aient vécu. Sous ce rapport, nous pourrions facilement remonter à Epicure, et démontrer, avec le livre de Lucrèce, de *naturâ rerum,* à la main, l'analogie, ou plutôt l'identité du matérialisme du 19e siècle avec la doctrine du philosophe grec, exposée par le poète latin.

Vers la fin du dernier siècle, l'idéologie sensualiste de Locke et de Condillac, porta des fruits que n'avaient point prévus ses fondateurs, et qui sans doute étaient bien loin de leur pensée et de leur cœur : elle conduisit, par une conséquence naturelle, au matérialisme. Propagée par La Mettrie, Helvétius et d'Holbach, cette opinion chercha bientôt des argumens et des preuves dans les recherches scientifiques, et trouva facilement des défenseurs et des apôtres, à une époque où toutes les saines doctrines politiques et morales avaient été bouleversées de fond en comble. Cabanis l'appuya de toute l'autorité des connaissances

médicales, unies aux faits qu'il avait puisés dans l'étude des ouvrages philosophiques des anciens.

Egaré par de fausses inductions, et partageant sans doute aussi les passions violentes de son époque, dont aucune histoire ne nous offre de pareil exemple, il annonça hautement dans son *Traité des rapports du physique et du moral*, qu'il *n'y avait point d'âme*, *que l'esprit n'était que l'effet du cerveau ou le cerveau agissant*, *que la pensée était une sécrétion de cet organe*. Et comme toutes les erreurs, de même que les vérités, se tiennent par la main, il ne s'arrêta point à cette découverte qu'il appelait le triomphe de la raison sur la superstition; après avoir nié la cause de l'intelligence chez l'homme, il ne put admettre l'intelligence supérieure dont l'autre n'est qu'une ombre infidèle. Cabanis fut un des partisans les plus fanatiques de l'athéisme, et contribua, plus peut-être que tous les philosophes de la même époque, à lui faire prendre rang parmi les institutions politiques de la nation. On pourra en juger par le passage suivant de la vie de Bernardin de Saint-Pierre, par M. Aimé Martin, passage fondé sur un discours de l'auteur des *Etudes de la nature*. Cet écrivain chargé de faire un rapport à l'institut sur des mémoires qui avaient concouru pour la solution d'une question morale, se hasarda de parler de Dieu, observant toutefois les plus grands égards pour ses collègues qui ne pensaient pas comme lui.

« L'analyse des mémoires, dit M. Aimé Martin, fut » écoutée assez tranquillement; mais aux premières lignes » de la déclaration solennelle de ses principes religieux, » un cri de fureur s'éleva dans toutes les parties de la » salle. Les uns le sifflaient en lui disant où il avait vu » Dieu, et quelle figure il avait; les autres s'indignaient » de sa crédulité : les plus calmes lui adressaient des paroles méprisantes. Des plaisanteries on en vint aux insultes; on outrageait sa vieillesse, on le traitait d'homme » faible et superstitieux, on menaçait de le chasser d'une » assemblée dont il se déclarait indigne, et l'on poussa » la démence jusqu'à l'appeler en duel, afin de lui » prouver l'épée à la main, qu'il n'y avait point de Dieu. » Vainement au milieu du tumulte, il cherchait à pla-

» cer un mot ; on refusait de l'entendre, et l'idéologue » Cabanis, (c'est le seul que nous nommerons), em- » porté par la colère, s'écrie et jure qu'il n'y a pas de » Dieu, et demande que son nom ne soit jamais prononcé » dans cette enceinte. Bernardin de Saint-Pierre ne veut » pas en entendre davantage, il cesse de défendre son » rapport, et se tournant vers ce nouvel adversaire, il lui » dit froidement : *Votre maître Mirabeau eut rougi des* » *paroles que vous venez de prononcer*. A ces mots, il se » retire sans attendre de réponse, et l'assemblée continue » à délibérer non s'il y a un Dieu, mais si elle permettra » de prononcer son nom (1). »

Telle était la philosophie de Cabanis à une époque où toutes les idées d'ordre et de morale avaient partagé le sort des institutions politiques. Mais un penseur aussi profond ne devait point professer long-temps des idées aussi étroites que celles que supposent l'athéisme et le matérialisme. Il était impossible que des méditations plus profondes sur le monde physique et moral, et le silence des passions ne le ramenassent bientôt à une doctrine plus saine et plus logique. C'est effectivement ce qui arriva. Il n'y avait pas quatre ans qu'il avait publié son ouvrage sur les rapports du physique et du moral de l'homme, lorsqu'il reconnut, dans une lettre qu'il écrivit à un de ses amis sur les causes premières (2), un *être supérieur, intelligent, libre, actif, souverainement puissant, juste, bon, rémunérateur et vengeur, et cause de tout ce qui existe dans le monde, ainsi qu'un principe particulier* (le moi), *cause des phénomènes moraux de l'homme, doué de volonté et d'intelligence, et devant persister après la dissolution du corps*. Mais par une contradiction inexplicable, le Dieu de

(1) Bernardin de Saint-Pierre, *OEuvres complètes*, in-8°, 1818, tom. 1, p. 245 de l'*Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par Aimé Martin. Un discours, que Bernardin de Saint-Pierre prononça quelque temps après à l'Institut, prouve que la majorité de l'assemblée était loin de partager les principes de Cabanis, mais qu'elle se laissa intimider et dominer par quelques membres qui étaient alors très-puissans.

(2) Cette lettre circulait depuis long-temps entre les mains de plusieurs amis de Cabanis; mais ce n'est qu'en 1824 qu'elle a été publiée par le docteur Bérard, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Cabanis est un *Dieu-matière*. C'est l'univers intelligent, pensant, voulant et agissant ; son âme est également *matérielle*, c'est un élément sensible et primitif, analogue aux premiers principes de l'organisation.

On reconnaît là l'opinion d'un grand nombre de philosophes anciens, et en particulier de Pythagore, de Zénon et d'Epicure. Il n'entre nullement dans mon plan d'en présenter ici la facile réfutation.

Depuis Cabanis, la plupart des médecins qui ont écrit sur l'idéologie, ont adopté, d'une manière plus ou moins ouverte, la doctrine du traité des rapports du physique et du moral. L'un d'eux surtout, écrivain d'un vrai mérite, et auteur d'un traité volumineux, sur les fonctions du système nerveux (1), mérite d'être cité, parce qu'il offre exactement dans le cours de sa vie philosophique, les deux phases que nous avons remarquées dans celle de Cabanis. Georget avait à peine quitté les bancs de l'école, qui publia l'ouvrage que nous venons de citer, où il s'élève, avec le ton le plus tranchant, je pourrais dire le plus violent, et avec l'exaltation de la jeunesse, contre l'admission d'une substance spirituelle, ou d'une âme.

Mais Georget ne tarda pas à reconnaître qu'il était dans l'erreur. Il déposa, dans son testament, qu'il avait fait deux ans avant sa mort, la rétractation de ses opinions, à laquelle il voulut que l'on donnât toute la publicité possible. Voici cette rétractation telle qu'elle a été insérée dans le journal dont cet auteur était le rédacteur principal (2).

« Je ne terminerai pas cette pièce sans y joindre une
» déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur
» la physiologie du système nerveux, j'ai hautement pro-
» fessé le matérialisme. L'année précédente, j'avais publié
» un traité sur la folie, dans lequel sont émis des prin-
» cipes contraires, ou du moins sont exposées des idées
» en rapport avec les croyances généralement reçues (3).

(1) *Recherches sur les fonctions du système nerveux*, par Georget, docteur en médecine. Paris, 1821, 2 vol. in-8°.

(2) Voy. *Archives générales de médecine*, tom. 17, p. 155.

(3) *Idem*, p. 48, 51, 52 et 54.

» Et à peine avais-je mis au jour la physiologie du système » nerveux, que de nouvelles méditations sur un phéno- » mène bien extraordinaire, le somnambulisme, ne me » permirent plus de douter de l'existence en nous et hors » de nous, d'un principe intelligent tout à fait différent » des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, l'âme » et Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction » profonde, fondée sur des faits que je crois incontesta- » bles. Peut-être un jour, aurai-je le loisir de faire un tra- » vail sur ce sujet.

» Etais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821 ? » Je croyais l'être du moins. Cependant je me rappelle » avoir été plus d'une fois agité d'une grande incertitude, » et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des » conjectures, si l'on s'en rapportait aux faits, au juge- » ment des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée fa- » vorite qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que ce qui » n'est pas matière n'est rien. Comme si l'homme n'avait » pas tenté vingt fois, en vain, de poser des limites au » possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du » bruit et de me grandir, en quelque sorte, en attaquant » si brutalement des croyances généralement reçues, et » d'une grande importance aux yeux de presque tous les » hommes ? Ne voulais-je pas donner une preuve éclatante » de courage, en bravant ainsi l'opinion publique? Pour » toute réponse à cette question, je citerai le passage sui- » vant d'un ouvrage de M. de Châteaubriand : *Était-ce » bien l'opinion de leur conscience* (l'athéisme) *que les en- » cyclopédistes publiaient? Les hommes sont si vains, si » faibles, que souvent l'envie de faire du bruit les fait » affirmer des choses dônt ils ne possèdent pas la convic- » tion* (1). Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on » ne pourra douter de sa sincérité et suspecter mes in- » tentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie in- » stamment les personnes qui en prendraient connaissance » à l'ouverture de mon testament, c'est-à-dire après ma » mort, de lui donner toute la publicité possible » (1er mars 1826).

(1) *Essai sur les révolutions*, tom. II, p. 251, éd. 1820.

Cette rétractation n'a pas besoin de commentaire : elle parle assez par elle-même. Nous avons cru servir à la fois les dernières intentions de l'auteur et les intérêts de la saine philosophie, en insérant ici ce précieux document. Le docteur Broussais ayant embrassé la doctrine de Cabanis et de Georget, et l'ayant soutenue à peu près par les mêmes argumens, avec quelques légères différences bien peu importantes en elles-mêmes, nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt en tête de l'analyse de la réfutation que le baron Massias vient de faire de l'ouvrage sur l'*Irritation et la Folie* (1) le long préambule dont nous l'avons fait précéder. C'est un fragment historique qui a bien aussi sa valeur dans l'appréciation du système philosophique que nous examinons. Il nous montre le chef moderne de ce système et l'un de ses partisans les plus nouveaux et les plus ardens, ramenés, en quelque sorte malgré eux, à la doctrine du spiritualisme ; tant la vérité a d'empire par elle-même !

Nous ignorons si le même sort est réservé à M. Broussais. En attendant, nous allons faire connaître la réfutation que M. le baron Massias vient de faire du nouveau livre de ce dernier.

M. Broussais soutient, avec tous les sectateurs de la même école, depuis Epicure jusqu'à lui, qu'il n'y a dans l'homme aucune substance spirituelle, que l'âme n'existe point, que la perception, le jugement, la volonté, la mémoire, les idées, les affections morales sont le résultat immédiat de l'action du cerveau, ou mieux des modes différens de l'excitation du système nerveux. Les appétits, les désirs et les passions sont des modifications des viscères perçues par le cerveau, dont elles commandent plus ou moins les mouvemens. Les vertus et les vices ne sont autre chose, que le résultat de la lutte qui s'établit entre l'encéphale et les principaux organes viscéraux : les ivrognes, les gourmands, les libertins, sont ceux dont *le cerveau obéit aux irradiations des appareils digestifs et génitaux ;* les hommes continens et sobres doivent leur vertu à un *encéphale dont les stimulations propres sont supérieu-*

(1) De l'irritation et de la folie, 1 vol. in-8°. Paris, 1828.

res à celles de ces appareils. Ceci s'applique à toutes les actions de l'homme.

Car de deux choses l'une, « ou nous cédons à un be-
» soin instinctif (viscéral), ou nous obéissons à un besoin
» intellectuel (cérébral), et toutes les fois que ce dernier
» est assez puissant pour nous empêcher de céder à l'au-
» tre, il doit cet avantage à ce qu'il produit dans les mê-
» mes viscères qu'agite le besoin instinctif une excitation
» d'un autre mode que la sienne (1).

» La culture de l'intellect peut créer une foule de pas-
» sions artificielles. A force de mépriser les mouvemens
» instinctifs, l'homme donne dans la passion du spiritua-
» lisme, et se laisse torturer pour plaire à la divinité qu'il
» s'est faite....... Ce qui l'intéresse le plus puissamment,
» ce sont les prétendus intérêts du ciel, et surtout la cer-
» titude d'un bonheur éternel conforme à ses désirs et à
» ses habitudes. »

D'après M. Broussais, tout ce qui n'est pas conforme à son système est illusion, et tout ce qui est illusion est *excitation cérébrale anormale*, *irritation*, c'est-à-dire maladie; c'est pour cela qu'il assimile aux aliénés tous ceux qui admettent une âme. « Ce n'est nullement par un es-
» prit de critique, mais c'est d'après la force des choses
» que je place les hypocondriaques, et tous les névropa-
» thiques, qui avoisinent la folie, à côté des métaphysi-
» ciens (2). »

Quant à la philosophie de l'auteur, elle est le *type de l'excitation cérébrale*, *celui qui est le moins perturbateur pour le système nerveux*, *parce qu'il correspond à la vérité.*

Ces courtes citations sont plus que suffisantes pour donner une idée du livre de M. Broussais.

Voici maintenant la réfutation du baron Massias.

Il réduit à deux les objections que fait M. Broussais contre le spiritualisme.

Première objection. La dépendance entre l'appareil cérébral et les phénomènes ne sauraient s'expliquer avec

---

(1) *Idem*, p. 256.

(2) *Idem*, p. 240.

l'hypothèse d'une cause intelligente non nerveuse, parce que le modèle de cette cause n'existe nulle part, et qu'il n'est pas possible d'admettre que ce qui n'est pas corps puisse exercer de l'action sur ce qui est corps (1).

Réponse. S'il n'y a que matière, tout peut être ramené à des élémens matériels; alors ces élémens seront actifs; intelligens, et assez savans pour s'être constitués dans leur admirable agrégation; et cependant M. Broussais admet que les molécules élémentaires sont inertes. Cette réponse ne nous paraît pas tout-à-fait satisfaisante. En voici une autre qui l'est davantage. M. Broussais croit en Dieu, qu'il appelle le moteur suprême (2), il le regarde donc comme la source du mouvement et de l'action : et comme rien dans son ouvrage ne peut nous faire penser qu'il ait admis un Dieu matériel, nous ne lui prêterons point une idée aussi absurde que celle-là; mais nous lui dirons que reconnaître un Dieu, c'est reconnaître une cause dont le modèle n'existe nulle part, c'est reconnaître que ce qui n'est pas corps peut exercer de l'action sur ce qui est corps; donc M. Broussais est en contradiction avec lui-même, quand il nie qu'il soit possible qu'une substance spirituelle agisse sur une substance matérielle.

Deuxième objection. Il y a un rapport constant entre les phénomènes sensitifs, intellectuels et moraux, et le système cérébro-spinal; donc, ces phénomènes sont l'effet direct de l'action du cerveau.

Réponse. Cette objection tombe d'elle-même du moment où M. Broussais est forcé de reconnaître, comme nous venons de le voir, que l'homme peut être une créature mixte, c'est-à-dire composée de corps et d'esprit.

D'après M. Broussais, le cerveau est intelligent, puisqu'étant excité d'une certaine manière, il devient à la fois la perception, l'idée, la raison, la conscience et la volonté. Mais la substance cérébrale, de quelque manière qu'elle soit irritée, n'est qu'une agrégation de certaines molécules étendues, mises en mouvement, et de quelque manière qu'on les suppose modifiées, il est impossible

(1) *Idem*, p. 178.
(2) *Idem*, p. 555.

d'admettre qu'il en résulte autre chose que du mouvement. Après ces raisonnemens, M. le baron Massias passe en revue les principales facultés intellectuelles et démontre leur incompatibilité avec la matière considérée comme leur cause productrice. Il s'élève contre le passage où M. Broussais annonce que l'idée de *liberté n'est qu'une formule*, alors dit-il, la vertu qui ne peut exister sans liberté, n'est elle-même qu'une formule. Indigné de pareils principes, l'auteur répond à M. Broussais par le passage suivant de J.-J. Rousseau : « Il est donc vrai que l'homme est le roi » de la nature, au moins sur la terre qu'il habite, car » non-seulement il dompte tous les animaux, non-seule- » ment il dispose des élémens par son industrie, mais lui » seul sur la terre en sait disposer, et il s'attribue encore » par la contemplation, les astres mêmes dont il ne peut » approcher. Qu'on me montre un autre animal sur la » terre qui sache faire usage du feu et qui sache admirer » le soleil. Quoi! je puis observer, connaître les êtres et » leurs rapports, je puis sentir ce que c'est qu'ordre, » beauté, vertu; je puis contempler l'univers, m'élever » à la main qui le gouverne; je puis contempler le bien, » et le faire, et je me comparerais aux bêtes! Ame ab- » jecte, c'est la triste philosophie qui te rend semblable » à elles; ou plutôt tu veux en vain t'avilir : ton génie » dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dé- » ment ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve » leur excellence en dépit de toi (1). »

M. le baron Massias entre encore dans beaucoup d'autres détails que la longueur déjà beaucoup trop considérable de cette notice ne nous permet point de faire connaître. Qu'il nous suffise de dire qu'il réfute son antagoniste partout avec avantage, et qu'il fait preuve à la fois d'une logique sévère et d'un savoir profond en philosophie et en physiologie. Nous lui ferons cependant un reproche. Parmi ses argumens, il y en a qui sont loin d'être concluans, et qui peuvent même être retournés contre lui. De plus, il en a omis plusieurs autres qui nous paraissent d'une grande force. Nous nous contenterons d'en indiquer un

(1) *Émile*, liv. IV.

que nous tirons uniquement de la physiologie pour ne pas sortir du terrain médical.

Quand on compare entre eux les différens organes de l'économie sous le rapport de leurs fonctions, on remarque que le résultat de ces fonctions est matériel comme les organes qui le produisent. Les larmes, la salive, l'urine, le lait, la graisse, sont des corps aussi-bien que les glandes lacrymales et salivaires, les reins, les mamelles, le tissu cellulaire qui les sécrètent. Un seul organe dans l'économie fait exception à cette loi; c'est le cerveau, instrument de la pensée et de la volonté qui ne sont point matérielles. Donc la cause première de ces phénomènes uniques de leur espèce est différente du cerveau et de la matière. Cette cause, c'est l'âme. Cette preuve est du plus grand poids pour réfuter les médecins matérialistes. Elle exigerait des développemens très-étendus que nous ne pouvons donner en ce moment. Mais nous nous proposons de la traiter avec tous les détails qu'elle comporte.

B.-J.

(*Annales de Phil. chrét.*, *tom. I*, *p.* 26.)

DES ZODIAQUES ÉGYPTIENS.

DÉCOUVERTE des zodiaques de *Dendera* et d'*Esné*. — Objections contre la chronologie biblique. — Arrivée en France du planisphère de *Dendera*. Systèmes contradictoires sur ce monument. — Sa date et celles des autres zodiaques établies par M. Champollion. — Objet des représentations zodiacales chez les anciens.

Un des membres les plus distingués du clergé de France, M. Greppo, vient de publier un ouvrage plein de science et d'érudition, dans lequel il établit que les nouvelles découvertes archéologiques et hiéroglyphiques faites en Egypte, loin de contredire le récit de la Bible, s'accordent, au contraire, parfaitement avec elle, et lui donnent un nouveau poids. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant ici l'article de cet ouvrage relatif aux zodiaques égyptiens, monumens qui ont été jusqu'à aujourd'hui un objet de triomphe pour les incrédules.

« Depuis qu'on a commencé dans les temps modernes à explorer les restes précieux de l'antiquité, jamais dit M. Greppo, monument des peuples anciens, sans en excepter les plus admirables chefs-d'œuvre de la Grèce, ne produisit de sensation comparable à celle qu'ont excitée de nos jours les fameux zodiaques sculptés dans les temples de la vieille Egypte. Sans doute, ils étaient loin d'être dépourvus d'intérêt par rapport aux arts ; et considérés comme monumens astronomiques, ils paraissaient dignes aussi de l'attention et de l'étude des savans. On peut dire cependant, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'ils durent l'importance dont ils furent honorés, bien moins à leur mérite réel qu'aux étranges théories dont ils devinrent la base, et surtout à cette prodigieuse antiquité qu'il plut à quelques savans de leur accorder ; antiquité qui, remontant de beaucoup au-delà de toutes les bornes reconnues, ne tendait à rien moins qu'à renverser de fond en comble la chronologie des Saintes-Ecritures. Sous ce rapport, ces monumens rentrent nécessairement dans notre objet, puisqu'on a voulu les faire servir à combattre les livres saints, et que la lecture des hiéroglyphes a pu seule déterminer leur âge avec certitude, et les remettre à la place qui leur appartient dans la série des monumens antiques.

I. Il paraît que ces représentations zodiacales ne furent point connues avant la fin du dernier siècle : du moins les voyageurs qui, antérieurement à cette époque, visitèrent *Dendera* et son temple, n'ont point parlé de ses zodiaques. Mais pendant les campagnes de l'armée française, en Egypte, un corps de troupes, sous les ordres du général Desaix, ayant remonté le Nil pour pénétrer dans la partie supérieure de cette contrée, arriva à *Dendera*, l'ancienne *Tentyris*. Bientôt on découvrit, au milieu de ses ruines, le grand temple consacré à la déesse *Hathôr* (Vénus), chef-d'œuvre de l'architecture égyptienne, dont l'aspect frappa d'admiration jusqu'aux plus grossiers des soldats. Le général reconnut le premier le *planisphère* ou zodiaque circulaire qui formait en partie le plafond d'une salle située sur la terrasse du temple. Il s'empressa de le signaler à la commission de savans et d'artistes qui faisait partie de l'expédition. M. Denon en fit une copie qu'il a

jointe à son voyage : MM. Jollois et Devilliers le dessinèrent depuis, et leur dessin bien supérieur a été reproduit par la gravure dans le magnifique Atlas de la *Description de l'Egypte*. Dans le même temple de *Dendera* fut découvert un second zodiaque, placé sous le portique, dont il ornait aussi le plafond. Celui-ci n'est point circulaire comme le premier, mais rectangulaire et sculptés sur deux bandes parallèles. Enfin, les temples *d'Esné*, qui paraît être l'ancienne *Latopolis*, fournirent encore à nos savans deux autres zodiaques, également rectangulaires, mais dont le plus remarquable a malheureusement éprouvé de nombreuses mutilations. Ces trois derniers monumens sont gravés comme le premier dans le grand ouvrage sur l'Egypte.

II. Bientôt les zodiaques furent publiés et commentés avec plus ou moins de bonne foi et de décence; la science se lança sans réserve dans les systèmes les plus hardis, et l'esprit d'incrédulité, s'emparant de cette découverte, espéra y trouver une nouvelle pâture. On regarda comme prouvé ce qu'il aurait fallu établir d'abord, que les ruines de l'Egypte venaient de rendre à l'astronomie des monumens dépositaires d'observations qui constataient l'état du ciel dans des temps fort reculés; et, partant de ce principe, à l'aide de calculs présentés comme sûrs, mais entièrement hypothétiques, on prétendit démontrer que l'aspect céleste qu'on crut consigné dans ces monumens, remontait à quarante-cinq, à soixante-cinq siècles; que le système zodiacal auquel ils devaient se rattacher datait de quinze mille ans, et reculait de beaucoup les bornes assignées par Moïse à l'existence du monde. Parmi les hommes qui, dans cette question, se constituèrent d'une manière plus ou moins formelle les adversaires de la révélation, se fit principalement remarquer le trop fameux auteur de l'*Origine de tous les cultes*.

Mais l'incrédulité systématique était passée de mode; les autels renversés se relevaient de leurs ruines; et l'expérience, achetée bien cher au prix d'une révolution sanglante, tendait de jour en jour à ramener les esprits vers une religion divine, seule garantie de paix et de bonheur pour les individus et les peuples. Aussi la sensation que produisirent dans le monde les systèmes sur les zodiaques,

ne fut-elle guère éprouvée hors du cercle nécessairement fort resserré des hommes livrés spécialement à l'étude, et si l'on vit quelques personnes trop imbues encore des principes d'une funeste école, applaudir au triomphe prétendu de l'incrédulité, les hommes sensés comme les hommes pieux gémirent de voir attaquer dans ses fondemens la croyance commune de toutes les sociétés chrétiennes.

Cependant la révélation, ainsi combattue dans ses titres primitifs, ne vit point sa cause abandonnée. Elle trouva des zélés défenseurs, et nous devons placer à leur tête un homme portant un nom imposant dans les arts, le célèbre antiquaire Visconti (1), et M. l'abbé Testa (2), secrétaire de la chancellerie romaine. Ces savans combattirent sur le terrain où s'étaient placés leurs adversaires, c'est-à-dire que, selon l'opinion généralement adoptée, ils regardèrent les zodiaques comme des monumens astronomiques. Mais si, par cette raison, ils manquèrent le vrai point de vue de la question, que les connaissances de l'époque ne permettaient peut-être pas d'atteindre, du moins ils répondirent, par des calculs tout aussi concluans, à ceux qu'on leur objectait, et réduisirent de beaucoup l'antiquité exagérée qu'on avait prêtée à ces monumens (3). On cessa bientôt les discussions à cet égard, et chacun, suivant l'usage, put conserver l'opinion bien ou mal fondée qu'il s'était faite dans une question long-temps débattue et fort peu éclaircie.

III. Mais lorsque (en 1821) un jeune et courageux voyageur eut réussi, malgré des obstacles de tout genre, dans la tentative hardie de détacher le planisphère de *Dendera* du plafond qu'il décorait, et dans celle non moins diffi-

---

(1) Dans une *Notice sur les zodiaques de Dendera*, insérée dans la seconde édition de l'*Hérodote* de Larcher, tom. II, p. 567.

(2) Nous ignorons la date de la publication à Rome du *Mémoire* de M. Testa. La traduction de cet opuscule parut en 1807, sous ce titre : *Dissertation sur deux zodiaques nouvellement découverts en Égypte*. Paris, Leclère, br. in-8°.

(3) L'abbé Testa donne au zodiaque de Dendera une antiquité de 300 ans avant l'ère chrétienne; Visconti place son âge de l'an 12 à l'an 132 avant la même ère. Il paraîtrait même, dans le *Supplément à la notice*, pencher pour l'époque romaine.

cile, peut-être, de le transporter à force de bras jusqu'à la mer; lorsque ce monument célèbre eut été débarqué à Marseille, et qu'au commencement de l'année suvante, il fut entré dans la capitale, pour ainsi dire, en triomphe (1); il reveilla au plus haut degré la curiosité d'un siècle qui voyait le désir de connaître se répandre de plus en plus dans tous les états. Objet d'intérêt pour les hommes instruits, de vanité pour ceux qui croyaient l'être, il ne demeura pas indifférent au vulgaire; et les classes de la société qui avaient ignoré jusque-là le nom même de *zodiaque* faisaient foule pour le voir (2) dans les journaux, dans les salons, il n'était bruit que du zodiaque; avez-vous vu le zodiaque? que pensez-vous du zodiaque? étaient des questions auxquelles on ne pouvait hésiter de répondre, sous peine de déchoir du rang d'homme ou de femme du bon ton, puisque la mode, cette souveraine capricieuse, si puissante surtout en France, daignait faire à un monument de cette antiquité l'honneur de l'admettre un instant dans son variable empire. En un mot, pour reprendre un langage plus grave et plus convenable à notre sujet, aux yeux de l'homme observateur qui aime à étudier les scènes mouvantes du monde, cet engouement, réel ou effecté, pour le zodiaque, offrait un spectacle piquant, et fait pour inspirer de sérieuses réflexions.

IV. La sensation non moins vive qu'excita le zodiaque parmi les savans eut un autre caractère, et produisit des résultats plus importans. Il devint l'objet de profondes études; et on vit bientôt paraître une foule de mémoires sur ce monument, sa nature, sa destination et son âge.

Des mathématiciens et des astronomes multiplièrent les calculs scientifiques, d'après leurs divers systèmes, pour remonter à l'époque du monde, où l'état du ciel pouvait avoir offert l'aspect astronomique que le zodiaque était censé représenter. Cette entreprise était bien difficile, pour ne pas dire impossible. Car pour une pareille détermina-

---

(1) Voyez l'intéressante *Notice sur le voyage de M. Lelorrain en Égypte*, par M. Saulnier fils. Paris, 1822, in-8°.

(2) Le zodiaque, acquis par le Roi pour la somme de 150,000 fr., fut exposé au Louvre pendant un an. Il est aujourd'hui dans une des sales de la Bibliothèque.

tion, ainsi que l'observait judicieusement M. Champollion le jeune : « Il ne suffit pas de posséder à fond la savante » théorie de l'astronomie moderne, il faut encore une » connaissance exacte de cette science, telle que les Égyp- » tiens eux-mêmes l'avaient conçue, avec toutes ses erreurs » et dans toute sa simplicité. S'il ne se pénètre point de » cette idée que l'astronomie égyptienne était essentielle- » ment mêlée avec la religion, et même avec cette fausse » science qui prétend lire dans l'état présent du ciel, l'état » futur du monde et des individus, le courageux explo- » rateur du monument de Dendera se trouve sur un ter- » rain dangereux, il s'expose à prendre un objet de culte » pour un signe astronomique, et à considérer une repré- » sentation purement symbolique comme l'image d'un ob- » jet réel (1). » La préoccupation des esprits fit trop oublier ces idées justes et naturelles, et on songea peu à bien établir le véritable point de la question. Aussi, tous les travaux des hommes les plus habiles ne produisirent-ils que des théories entièrement divergentes, quoique partant en apparence des mêmes principes, et tendant au même but; théories que leur incertitude a laissées sans résultats réels pour la science, et dont les contradictions ont singulièrement contribué à décrier la prétendue autorité astronomique du monument de *Dendera*.

L'archéologie, à son tour, l'envisagea sous un rapport tout différent. Des hommes profondément versés dans l'étude comparative des monumens antiques, et habitués par une longue expérience à les classer avec sagacité dans les diverses époques de l'histoire de l'art, cherchèrent à appliquer au zodiaque cette sorte de critique monumentale. Quoique les études égyptiennes fussent bien loin alors du développement que leur a donné depuis la découverte de M. Champollion, il est vrai de dire que les antiquaires s'entendirent beaucoup mieux que ne l'avaient fait les astronomes : ils s'accordèrent généralement à donner pour âge au zodiaque l'époque de la domination romaine en Égypte. Mais leur jugement, à cet égard, était, en quelque sorte, une opinion de sentiment inspirée par un tact

(1) Voy. *Lettre au rédacteur de la Revue encyclopédique*, n° d'août 1822.

exquis dans les arts, qui tient plus peut-être à l'organisation qu'à l'étude ; et les motifs sur lesquels on pouvait le fonder étaient d'une nature trop délicate pour qu'il fût facile de les faire sentir et apprécier au commun des hommes. Aussi, la voix modeste de l'archéologie fut aisément étouffée par l'éclat plus pompeux des termes scientifiques que devait employer l'astronomie.

V. Au milieu de ces discussions et des réflexions graves ou légères auxquelles elles donnaient lieu dans le monde, l'esprit irréligieux fermenta de nouveau : on hasarda bien des opinions téméraires; l'incrédulité in-4° de Depuis fut distillée in-18, selon la mode du siècle, et le zodiaque devenait une occasion de scandale, et, dans un sens, une arène politique, lorsqu'un nouvel Alexandre vint trancher le nœud gordien qu'on cherchait vainement à délier. C'était M. Champollion le jeune, armé de ses découvertes hiéroglyphiques ; appliquant son alphabet phonétique aux divers noms inscrits dans des cartouches royaux sur les monumens de l'Égypte, il avait retrouvé sur le planisphère de Dendera, tel qu'il était dans son intégrité, avant qu'il eût été détaché par M. Lelorrain, un titre évidemment romain, celui d'AOTKPTP, *Αυτοκράτωρ*, *empereur* (1), qui pouvait indiquer assez probablement *Claude* ou *Néron*, princes qui, dans leurs médailles frappées en Égypte, ne sont bien souvent désignés que par cette seule dénomination. Poussant plus loin ses recherches, il avait lu sur le grand édifice, au-dessus duquel le planisphère était placé, les titres, les noms, et les surnoms, des empereurs *Tibère*, *Claude*, *Néron*, *Domitien*, et sur le portique d'*Esné*, dont le zodiaque avait été jugé antérieur de plusieurs siècles à celui de *Dendera*, les noms impériaux *romains* de *Claude* et d'*Antonin-le-Pieux*.

Ces monumens, dont l'époque avait occasionné tant de discussions, et enfanté tant de systèmes, appartenaient donc à la domination des Romains en Égypte, et ne pouvaient remonter au-delà du premier ou du second siècle de notre ère. Il n'était plus question ici de vaines

(1) Voy. la *Lettre à M. Dacier*, p. 25.

conjectures, de calculs savans, mais manquant d'un point précis de départ. Les monumens parlaient eux-mêmes et d'une manière positive; leur témoignage était irrécusable. On ne répondit rien, parce qu'en effet il n'y avait rien à répondre; on n'opposa que de sourdes rumeurs à l'heureuse application que M. Champollion venait de faire de son ingénieuse découverte; une question si longtemps débattue cessa d'agiter les esprits, et l'âge des zodiaques demeura irrévocablement fixé.

Ainsi, la Providence a voulu que le premier résultat important d'une des plus belles découvertes dont l'esprit humain puisse s'honorer ait été en faveur de la religion révélée, et qu'arrivant si à propos, la lecture d'un simple nom soit venue arrêter tout-à-coup et les erreurs dangereuses de la science, et les espérances coupables des ennemis du christianisme.

VI. Un de nos plus habiles hellénistes, M. Letronne, qui, depuis plusieurs années, exploite avec une rare sagacité et un succès complet les antiquités grecques et romaines de l'Égypte, était arrivé en partie aux mêmes conclusions par une autre voie. Dans le même temps, il avait retrouvé, dans les inscriptions des temples d'Esné et de Dendera les noms des empereurs que rappellent aussi les légendes hiéroglyphiques de ces édifices (1), et cet ensemble de résultats confirmait à la fois et le jugement décisif de M. Champollion, ou plutôt des monumens dont il était l'interprête, par rapport à l'époque des zodiaques, et la vérité de son système des hiéroglyphes phonétiques. Le savant académicien ne borna pas là ses travaux sur ce sujet. Dans un ouvrage spécial et plein d'érudition et d'intérêt (2), M. Letronne, à l'occasion d'un zodiaque peint dans le cercueil d'une momie grecque du temps de Trajan, s'est attaché à démontrer que toutes les représentations de ce genre, qui son retracées sur les monumens de l'Égypte, datent de la domination romaine et du temps

(1) Voy. les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Église pendant la domination des Grecs et des Romains*. Paris, 1823, in-8°, et l'ouvrage indiqué dans la note suivante.

(2) *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*. Paris, 1824, in-8°.

des empereurs ; qu'elles n'appartiennent nullement à l'astronomie, mais se rattachent aux vaines croyances de l'astrologie judiciaire, et ne sont autre chose que ce que les adeptes de cette prétendue science sont convenus d'appeler des *thèmes de nativité;* que ce serait perdre son temps et se donner beaucoup de peine que de prétendre les soumettre à des calculs scientifiques auxquelles elles se refuseront toujours, enfin, que, dans tous les cas, elles ne pourront jamais conduire à aucun résultat chronologique.

D'après ce système, tout-à-fait satisfaisant, les zodiaques retrouvés dans quelques temples de l'Égypte pourraient être regardés comme relatifs aux destinées des empereurs qui les ont fait élever ou terminer. Mais l'explication de leurs signes arbitraires et le sens qu'on a prétendu leur donner sont aujourd'hui inintelligibles pour nous, et probablement le seront toujours, sans que leur obscurité puisse nous inspirer de bien vifs regrets.

Terminons ce chapitre par la réflexion suivante, que nous empruntons à l'ouvrage déjà cité de M. Latronne : « Les zodiaques égyptiens, dit-il, déchus ainsi de cette » haute antiquité qu'on leur avait si généreusement dé- » partie, et du caractère purement astronomique qu'on » leur avait supposé, perdent presque toute leur impor- » tance : ils ne sont plus qu'un simple objet de curiosité, » qui peut fournir quelques rapprochemens à l'artiste et » à l'antiquaire, mais qui n'offre désormais aucun but de » recherches vraiment philosophiques ; car, au lieu de » recéler, comme on se l'était promis, le secret d'une » science perfectionnée bien avant le déluge, ils ne se- » raient plus que l'expression de rêveries absurdes, et la » preuve encore vivante d'une des faiblesses qui ont le » plus déshonoré l'esprit humain (1). »

(*Annales de Phil. chrét. tom. I, p.* 36.)

---

(1) L'ouvrage de M. Greppo est intitulé :

Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune, et sur les avantages qu'il offre à la critique sacrée. Vol. in-8°, à Paris ; à la librairie orientale de Dondey-Dupré. 1829. — Voir ci-dessus, tom. II, p. 545.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU GLOBE.

Croyances religieuses des différens peuples. — Supériorité incontestable de la religion chrétienne.

La statistique est peut-être la science qui a fait le plus de progrès dans ces derniers temps : les savans les plus distingués s'en sont occupés dans les différentes parties du globe. Des relevés exacts, autant que possible, ont été faits; on a tout compté : les terres, les mers, les habitans, les ouvriers, les criminels, les pauvres, les naissances, les décès, les exportations, les importations, etc. Rendons grâces à ces auteurs, dont les veilles nous ont mis en état de nous rendre un compte aussi juste de ce qui se passe sur cette terre. Car j'aime les statistiques; et il n'est pas d'argument qui ait autant de force à mes yeux, que celui qui est appuyé sur des chiffres. Nous aurons donc soin de recueillir et de placer sous les yeux de nos lecteurs les différentes statistiques publiées dans les journaux scientifiques. Mais surtout nous chercherons à les appliquer au but que nous nous sommes proposé; but négligé le plus souvent par les auteurs de ces calculs : on verra les plus utiles instructions sortir de ces rapprochemens aussi curieux qu'instructifs.

Commençons d'abord par les divisions nouvelles que nos plus savans géographes ont faites de cet univers. On comprend que ce n'est pas dans un recueil comme le nôtre que nous pouvons discuter ou développer ces divisions. Nous nous bornons à les citer d'après les meilleures autorités.

Les géographes modernes français, allemands, anglais, suédois, et parmi eux, Mentelle, Malte-Brun, Gaspari, Fabri, Pinkerton, Djurberg, Graberg et autres, sentirent la nécessité de classer d'une manière qui fut en harmonie avec les progrès faits par la géographie, toutes les terres éparses sur le grand océan entre l'Asie et l'Amérique, et de regarder leur ensemble comme formant une *cinquième partie du monde*. C'est à cette partie du monde qu'on a donné successivement le nom de *Océanique*, *Polynésie*, *Australie*, *Australasie*. Dès l'année 1814, M. Brue, géographe, dans l'analyse de la belle carte qu'il a tracée de ces pays, proposa le

nom d'*Océanie* adopté depuis par MM. Walkenaer et Malte-Brun. Cette dénomination convient parfaitement à la position des contrées qu'elle désigne, et doit être par conséquent conservée. On doit encore adopter la division du globe par *mondes*, proposée par M. Walkenaer, comme offrant des oppositions ou des contrastes entre les traits caractéristiques des trois plus grandes divisions de la terre.

Pour donner une idée nette de toutes ces nouvelles divisions, et pour faire saisir d'un seul coup-d'œil le résultat des connaissances générales que la statistique moderne nous a fournies sur cet univers, nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs trois tableaux, dans lesquels nous avons fait entrer la substance de tous ces travaux.

Dans le premier, se trouvera la division de la terre par *mondes*.

Dans le second, nous verrons quelle est la *superficie* et la *population*, soit absolue, soit relative des différentes parties de ces mondes.

Dans le troisième, nous connaîtrons approximativement quelles sont les *croyances* suivies par les habitans de ce globe et le *nombre d'individus* attachés à chacune d'elles. Nous citons en tête de chaque colonne le nom de l'auteur qui nous a servi de guide, et l'année dans laquelle il a écrit. La dernière est extraite du journal de théologie allemand *Allgemeine Kirchenzeitung* (1).

---

(1) Nous nous sommes servis, pour la composition de cet article, des considérations de M. Balbi sur les *divisions du globe*, insérées dans la *Revue britannique* de mars 1830, et de différentes statistiques publiées dans la *Revue protestante* de février et mars 1830.

DIVISION DE LA TERRE.

1° ANCIEN MONDE OU CONTINENT ANCIEN.

comprenant :

L'EUROPE, L'ASIE, L'AFRIQUE;

2° NOUVEAU MONDE OU CONTINENT NOUVEAU,

comprenant :

L'AMÉRIQUE;

3° MONDE MARITIME OU CONTINENT AUSTRAL,

comprenant :

L'OCÉANIE.

SUPERFICIE ET POPULATION DU GLOBE.

		SUPERFICIE (1).	POPULATION. ABSOLUE.	POPULATION. RELATIVE.
1° ANCIEN MONDE ou CONTINENT ANCIEN.	EUROPE	2,793,000	227,700,000	82
	ASIE	12,118,000	390,000,000	32
	AFRIQUE	8,500,000	60,000,000	7
Total de l'ancien monde ou continent ancien		23,411,000	677,700,000	29
2° NOUVEAU MONDE ou CONTINENT NOUVEAU.	AMÉRIQUE	11,146,000	39,000,000	3,5
3° MONDE MARITIME ou CONTINENT AUSTRAL.	OCÉANIE	3,100,000	20,300,000	6,5
Total de la superficie et de la population des terres habitées		37,657,000	737,000,000	19,6
Partie occupée par les mers		110,849,000		
Total de la superficie du globe		148,506,000		

(1) Cette superficie est calculée en mille carrés de 60 au degré équatorial.

CROYANCES RELIGIEUSES ET NOMBRE D'INDIVIDUS QU'ELLES COMPTENT.

	MALTE-BRUN. EN 1810.	GRABERG. EN 1813	PINKERTON. EN 1817.	ALM. DE CASSEL. EN 1817.	BALBI. EN 1829.	ALGE. KIRCH. EN 1830.
CHRISTIANISME AVEC TOUTES SES BRANCHES. . .	220,000,000	236,000,000	235,000,000	252,000,000	260,000,000	234,495,000
JUDAISME.	5,000,000	5,000,000	5,000,000	3,950,000	4,000,000	2,650,000
ISLAMISME.	110,000,000	120,000,000	120,000,000	120,000,000	96,000,000	115,120,000
BRAHMANISME.	60,000,000	60,000,000	60,000,000	141,353,000	60,000,000	125,000,000
BOUDDHISME.	150,000,000	150,000,000	180,000,000	315,977,000	170,000,000	169,000,000
CONFUTZÉEINS.						5,000,000
FÉTICHIENS.						115,000,000
TOUTES LES AUTRES.	100,000,000	115,000,000	100,000,000	134,490,000	147,000,000	62,780,000
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	645,000,000	686,000,000	700,000,000	967,770,000	737,000,000	829,045,000

Dans les tableaux que nous venons de tracer, nous n'irons pas, comme la plupart des feuilles qui les ont cités, faire des remarques sur les diverses variations qu'éprouvent les chiffres qui les composent, ni sur les causes qui ont pu donner lieu à ces différences; nous ne dirons pas même quel est l'auteur que nous croyons digne de plus de confiance. Mais, nous arrêtant sur les huit ou dix croyances principales, auxquelles l'esprit de l'homme voue sa foi en ce monde, nous demanderons hautement si le christianisme n'est pas celle qui mérite le plus l'assentiment et les hommages de l'esprit et du cœur de l'homme? Certes, la réponse ne saurait être douteuse. Cependant pour mettre cette vérité dans tout son jour, nous allons citer les principaux dogmes de ces croyances, et dessiner à grands traits les mœurs des peuples qui y sont attachés.

Le fétichisme. Ce culte est répandu parmi la race nègre de l'Afrique. C'est un grossier paganisme.

Voici le tableau qu'en trace Malte-Brun :

« Tout ce qui frappe l'imagination déréglée du nègre devient son *fétiche*, son idole. Il adore, il consulte un arbre, un rocher, un œuf, une arète de poisson, un grain de datte, une corne, un brin d'herbe. Quelques peuples ont un fétiche national et suprême. Dans l'Ouidah, un serpent est regardé comme le dieu de la guerre, du commerce, de l'agriculture, de la fécondité. Nourri dans une espèce de temple, il est servi par un ordre de prêtres; de jeunes filles lui sont consacrées.... Dans le Benin, un lézard est l'objet du culte public; au Dahomey, c'est un léopard.... Quelques nègres donnent à leurs fétiches une figure approchant de l'humaine. Ils paraissent généralement admettre un bon et un mauvais principe (1). »

Nous n'avons pas besoin de parler de l'état civil et moral de ces peuples, la plupart sont anthropophages. Ce seul mot en dit assez.

Les confutzéeins. Ils tirent leur nom de Confucius, ou *Kong-fu-Tzé*, philosophe chinois. Sa doctrine n'est cependant pas celle qui est le plus suivie en Chine. Le brahmanisme, modifié sous le nom de religion de *Fo*, est adopté par la majorité des Chinois. La

(1) *Précis de la Géographie universelle*, ou Description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau. Tome 4, pag. 667.

religion des empereurs est celle du Dalaï-Lama. Un dieu qu'ils semblent confondre avec le ciel; un culte presque idolatrique rendu aux morts; beaucoup d'astrologie et de magie; des représentations ridicules de la divinité, telle est cette religion. Ces peuples, qui se croient les premiers de l'univers, exposent leurs enfans, laissent mourir leurs pauvres de faim, *adorent* leur empereur, admettent la polygamie, traitent leurs femmes comme esclaves. « Le » paysan chinois attèle en même temps à sa charrue sa femme et » son âne, dit Malte-Brun. » Tel est leur état civil.

Le Brahmanisme et le Bouddhisme sont les deux religions répandues dans l'Inde, dans l'île de Ceylan, et dans les royaumes d'Ava et de Siam. Les principaux dogmes de ces religions sont la croyance d'une triple divinité et d'une foule de divinités subalternes qui constituent un véritable polythéisme; des figures bizarres ayant quatre ou huit bras, des visages épouvantables, des monstres qui déchirent des corps humains, et autres représentations toutes dégoûtantes ou affreuses sont les symboles de ces divinités. Les cérémonies religieuses sont également horribles : c'est la procession du dieu *Jagrenaut*, dont le char pesant écrase sous ses roues les fanatiques qui, en s'y précipitant, croient trouver à la fois la mort la plus glorieuse et une éternelle félicité. C'est l'impudique image du *lingam* et du *phallus*, exposée aux regards d'une multitude qui se prosterne devant ces sales divinités. Les transmigrations des âmes, l'efficacité des eaux du Gange, ou de la bouze de vache pour effacer les péchés, les sacrifices humains dans les grandes calamités, les bûchers destinés aux femmes veuves, forment une partie des croyances de ces malheureux peuples. On connaîtra leur état civil, en pensant à la division des castes, surtout à celle des *pariahs*, qui sont regardés au-dessous des animaux. « Mélange étonnant de force et de faiblesse, de douceur et » de férocité, l'Indien nous présente le tableau d'une race hu- » maine, qui, sans passer par les divers degrés d'une civilisation » libre, a été enchaînée, polie, dégradée par un système à la fois » théocratique et despotique. L'homme qui sacrifie sa vie pour ne » pas blesser quelque loi bizarre de sa caste, n'ose lever un bras » vigoureux, armé du fer vengeur contre les oppresseurs de sa » patrie. Il défend une *vache sacrée*, et voit tranquillement mas-

» sacrer sa nation entière. Les Hindous sont servilement attachés » à leur religion ; ils en pratiquent les rites superstitieux, quelque » absurdes qu'ils soient ; c'est ainsi que dans leurs fêtes religieu- » ses, des hommes qui veulent passer pour très-pieux se meurtris- » sent le corps et s'imposent toutes sortes de supplices, dans l'es- » pérance d'être très-agréables à leurs divinités. Les Faquirs font » de la vie un tourment perpétuel, en se soumettant, par dévo- » tion, aux habitudes les plus insupportables. Les femmes même » montrent du courage quand il s'agit de coutumes religieuses (1). » L'ignorance et la superstition ont tellement abruti ce peuple que les sentimens les plus naturels, ceux que certains philosophes nomment innés au cœur de l'homme, en ont été entièrement effacés. Les enfans accompagnent en chantant leur mère qui va s'immoler. « Un Européen voyant ce fanatique spectacle dit à un des fils : » Ne supplierez-vous pas votre mère de se conserver pour ses jeu- » nes enfans qu'elle va rendre orphelins ? — Moi, commettre une » telle infamie ! reprend l'adolescent ; ah ! plutôt, si ma mère hé- » sitait un moment, je l'encouragerais, je la forcerais même à ac- » complir un sacrifice que demandent la religion et l'honneur (2). »

Quelque affligeant que soit un pareil tableau il y a encore quelque chose de plus ignoble et de plus dégoûtant dans la croyance du *lamisme*, répandue dans le Thibet, et reçue par ces empereurs de la Chine qui proscrivent le christianisme. Nous nous contenterons de citer le portrait que trace un historien du grand Lama, chef spirituel de cette secte.

« Ce prince, peu puissant dans ce monde temporel, est, pour » une grande partie de l'Asie la *divinité visible*. C'est *Fo*, c'est » *Bouddha* lui-même, revêtu d'une forme humaine. L'esprit di- » vin, au sortir de chaque corps qu'il abandonne, passe dans un » corps nouveau, et ainsi, sous des formes successives, le chef » du lamisme entretient la merveille de sa perpétuelle existence. » Une odeur d'ambroisie s'exhale, dit-on, de toute sa personne ; » les fleurs naissant sous ses pas, et dans le plus aride désert, » des sources jaillissent à sa voix. Il est hors de doute que le con- » tenu de sa chaise percée est dévotement recueilli ; les parties so-

(1) Malte-Brun, *Précis de la Géographie universelle*, etc. T. 4, p. 146.

(2) *Bombay Courier*, avril 1811.

» lides sont distribuées comme des amulettes qu'on porte au cou ; » le liquide est pris intérieurement comme une médecine infailli- » ble (1). »

L'Islamisme. Nous avons déjà à d'autres occasions fait connaître quelques-uns des dogmes de l'islamisme, et quelque chose de l'état civil et religieux des peuples qui y croient. La même ignorance, les mêmes superstitions règnent à peu de différence près parmi les peuples si nombreux qui, en Europe, en Asie et en Afrique, suivent cette religion, mélange de paganisme, de judaïsme et de catholicisme. La fatalité, Mahomet, le sérail, la Mecque, la polygamie ; les eunuques, le despotisme, l'esclavage, les révoltes, les incendies, le cordon, les pals, les sacs de cuir, les massacres, la peste, l'ignorance, tous ces mots donnent à ceux qui les comprennent une appréciation de cette doctrine et de ses effets sur les peuples. Heureusement qu'elle est en pleine dissolution, du moins en Europe. La civilisation du christianisme a pénétré ce corps si long-temps rebelle à toutes les influences, et de grands changemens ont eu lieu dans le sérail, « ce mélange désordonné de pa- » villons, de prisons, de casernes et de jardins ; cité à part, cité » de la volupté asiatique et de l'esclavage africain, cité dont l'hon- » neur, la raison et la pitié n'ont jamais habité l'enceinte (2). »

Le Judaïsme. Qui pourra m'expliquer ce que veut, ce que fait, ce qu'attend ce peuple, le plus ancien du monde, que l'on voit partout, partout humilié, méprisé, actif comme une nation qui se régénère, immobile, obstiné comme un homme qui a trouvé la paix du cœur et la tranquillité de l'esprit ? Sa foi, c'est d'attendre *quelqu'un*, et il l'attend depuis 4,000 ans, malgré ses livres, malgré la voix d'une partie du genre humain, qui lui disent que *celui* qu'il attend est arrivé, il y a dix-huit siècles. Gardien et porteur d'une loi divine, maître de la plupart des législateurs modernes, perpétuant son obéissance à des dogmes qui le condamnent ; il y a quelque chose de divin dans sa croyance, dans sa constance, dans son culte ; mais aussi que de choses puériles, superstitieuses, étroites, excitant la pitié !.... Voyez-le à la bourse, dans nos sa-

(1) Le voyageur Pallas, l. I, p. 212, cité dans Malte-Brun, *Précis*, etc., t. III, p. 582.

(2) Malte-Brun. Précis, etc., VI, p. 156.

lons, sur nos places publiques ; c'est un de nous. Allez dans les synagogues ; vous y voyez un de ces hommes qui, au pied du Sinaï, tandis que la voix tonnante de Dieu se faisait entendre sur la montagne, dansaient autour d'un veau d'or, un de ces hommes qui, au sommet du Golgotha, applaudissaient à un affreux supplice, et enfin un disciple scrupuleux du *Talmud* et de la *Cabale ;* depuis ce temps la civilisation n'a pas marché pour lui. Or tel vous le voyez là ; tel il est partout.

Après avoir tracé fort superficiellement ces différens tableaux, nous ne croyons pas nécessaire de faire ressortir la beauté, la sainteté du christianisme. Nous ferons remarquer pourtant que partout où il y a prospérité, civilisation, respect pour les individus, droit des peuples, liberté, lumières, progrès dans les sciences, là le christianisme se trouve et préside à la destinée des peuples. Et qu'on ne croie point, comme l'annonce une philosophie qui cherche en vain à échapper au reproche d'ingratitude, que c'est par les seules forces de l'homme, et par ce qu'on appelle les progrès de la civilisation, que nous sommes arrivés jusque-là. Non, s'il y a eu progrès dans la civilisation ; si l'esprit de l'homme, dans nos contrées, est élevé au-dessus de celui de tant de millions d'individus que nous venons de voir courbés sous le poids de la plus dégradante superstition ; c'est au christianisme que nous le devons. J'en atteste les mœurs sauvages, les croyances barbares et absurdes, les cérémonies superstitieuses et inhumaines de nos ancêtres, avant que la divine lumière de l'Evangile n'eût répandu dans nos pays les bienfaits de sa vive clarté.

Dans un autre article nous donnerons la *statistique* des différentes croyances chrétiennes, et ferons la *comparaison* de chacune avec le catholicisme. A.

(*Annales de Phil. chrét.*, *tom. I*, *p.* 71.)

DES MONASTÈRES QUI ONT CONSERVÉ LES AUTEURS PROFANES, AU MOYEN AGE.

La conservation des chefs-d'œuvre de l'antiquité est le plus grand miracle des temps barbares. En effet, tandis que tout périssait, jusqu'au souvenir d'une ancienne civilisation, tandis que les sociétés humaines étaient comme rentrées dans le chaos, comment est-il arrivé que les trésors littéraires de l'Ausonie aient traversé ces âges ténébreux? Comment des générations plongées dans une sauvage ignorance ont-elles légué au monde ce grand héritage qu'elles ne comprenaient pas? Ici les idées se confondent, l'esprit ne peut expliquer cette résurrection lente et glorieuse de la littérature romaine, et nous sommes contraints d'avouer que les œuvres du génie ont aussi leur providence.

Les productions antiques eurent des gardiens depuis les temps les plus reculés du moyen âge jusqu'à l'époque de la découverte de l'imprimerie, et nos vieux monumens historiques nous offrent à ce sujet de précieux détails. Nous ne prétendons pas pouvoir retracer d'une manière complète les destinées de ces œuvres désormais impérissables : dans le désert du moyen âge, les traces de l'antiquité sont bien difficiles à suivre ; mais il nous semble que l'intérêt du sujet pourra suppléer, en quelque sorte, à ce qu'il y aura d'incomplet dans ce tableau. Qui n'aimerait à connaître les périlleuses vicissitudes des chefs-d'œuvre de Rome? On éprouve je ne sais quel joie, je ne sais quel enthousiasme, en voyant les noms et les ouvrages de Virgile, de Cicéron ou d'Ovide, échapper à la destruction et se mêler aux annales de l'Église latine.

Cassiodore, un des hommes les plus remarquables du sixième siècle, est le premier qui ait fait de la transcription des manuscrits une occupation pour les moines. Après cinquante ans d'une vie orageuse, l'ancien ministre de Théodoric avait fondé dans la Calabre, sa patrie, un monastère pour y passer ses derniers jours. Là Cassiodore, octogénaire, copiait lui-même et faisait copier des livres sacrés et profanes, recueillis à grands frais. Personne alors ne pouvait apprécier mieux que ce grand homme les chefs-d'œuvre

de l'Italie, et rien n'est plus touchant que de voir le vieux Cassiodore, dans le désert et sous l'habit grossier de cénobite, achever une carrière longue et glorieuse, en reproduisant sur le papyrus les merveilles du génie.

Les chroniqueurs des septième et huitième siècles ne citent aucun fait relatif à la conservation des classiques latins; ils nous disent que les sciences étaient cultivées dans les cloîtres, et la littérature d'un autre âge ne leur est point étrangère. En lisant leurs ouvrages, on s'aperçoit qu'ils ont connu les chants du poète de Mantoue, les pages éloquentes de Cicéron, les récits de Tite-Live et de Salluste : ils ont même une très-haute idée des anciens écrivains. « Maintenant le monde vieillit, dit Frédégaire dans la pré» face de son histoire; le tranchant de notre esprit s'émousse. Nul » homme de ce temps n'égale les auteurs des temps passés, et per» sonne n'ose y prétendre. »

Les lettres, qui avaient jeté de l'éclat sous le règne de Charlemagne, furent encouragées par les successeurs de ce grand prince. Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve étendirent leur protection sur ceux qui cultivaient les sciences, et ce dernier monarque, qu'enthousiasmaient les seuls noms d'Athènes et de Lacédémone, eut la pensée d'introduire dans son royaume les mœurs et les usages de la Grèce antique. On a remarqué qu'après la mort de Charlemagne, les auteurs profanes trouvèrent un peu plus de lecteurs qu'ils n'en avaient auparavant; voilà pourquoi au neuvième siècle leurs chefs-d'œuvre furent conservés avec assez de soin. Loup, abbé de Ferrières, dont le nom est célèbre dans l'histoire littéraire de cette époque, fit transcrire des ouvrages de Suétone, de Salluste, de Cicéron et de Tite-Live, qu'il avait découverts dans les monastères de France et d'Italie. Il reçut du pontife Benoît III le traité de Cicéron *de Oratore*, les douze livres des *Institutions* de Quintilien, et les commentaires de Donat sur Térence. Les noms de Virgile, de Tullius, de Pline, de Probus et de Priscien figuraient dans le catalogue de l'abbé de Saint-Riquier, et l'église de Reims possédait les œuvres de Lucain, de Tite-Live, de Virgile et de Jules César. Cependant, tandis que les cénobites se livraient à l'étude de l'antiquité, souvent la guerre venait troubler la paix de leurs solitudes; les cloîtres devenaient la proie des Nor-

mands, des Bulgares ou des Sarrasins, conquérans barbares qui long-temps épouvantèrent l'Europe. L'incendie dévorait les bibliothèques; les trésors entassés par l'étude, le fruit de ces veilles longues et laborieuses, périssaient quelquefois au milieu des invasions.

Ces invasions furent plus fréquentes dans le dixième siècle; les troupes conquérantes continuèrent leurs brigandages avec plus de fureur que jamais, et les chroniques nous parlent d'un grand nombre d'églises et de monastères renversés de fond en comble. Que de manuscrits disparurent sous les décombres ou furent livrés aux flammes! Les amis des lettres doivent déplorer ces révolutions, qui peut-être ont privé le monde d'une foule de livres anciens, dignes de la postérité. Toutefois le dixième siècle a des titres à notre reconnaissance, puisque, malgré les fléaux de l'invasion, il sauva un grand nombre de manuscrits classiques. Lebœuf, dont les savantes recherches nous ont servi pour ce travail, a vu, dans un fragment de manuscrit, que sous le Roi Robert, on possédait à Saint-Benigne de Dijon, Priscien et Horace, et qu'on prêta même ce dernier aux chanoines de Langres. Le couvent de Montirender, au diocèse de Châlons-sur-Marne, s'était enrichi de la *Rhétorique* de Cicéron, des *Eglogues* et des *Géorgiques* de Virgile et de deux exemplaires de Térence. La cathédrale de Metz conservait un Virgile et un Horace de huit à neuf cents ans, et Perse et Juvénal avaient trouvé un asile protecteur dans l'église d'Autun. En Italie, on donnait à transcrire aux moines, pour leur travail manuel du carême, des livres sacrés ou profanes; les religieux de France avaient la même occupation pendant la sainte quadragésime. Au monastère de Fleuri, on étudiait beaucoup les auteurs profanes, et chaque élève de cette abbaye était obligé de donner deux exemplaires de quelque ouvrage ancien ou moderne. Dans les écrits d'Abbon, abbé de Fleury, on trouve Salluste, Térence, Horace ou Virgile cités presque à chaque page; ce moine célèbre rechercha beaucoup les livres de l'antiquité; il n'oublia rien pour en multiplier les copies, et la bibliothèque de son couvent était devenue une des plus riches de l'époque.

Comme, dans le dixième siècle, la transcription des manuscrits avait été négligée, ils devinrent rares et chers. Le fait suivan

pourra donner une idée du prix des livres au commencement du onzième siècle. Un recueil d'homélies coûta à Grécie, comte d'Anjou, deux cents brebis, un muid de froment, un muid de seigle, un muid de millet et un certain nombre de peaux de martre. Cette cherté énorme ne fut que de courte durée. Le onzième siècle est remarquable par le soin que mirent les cénobites à recueillir les monumens de l'ancienne littérature, et à multiplier par la transcription les manuscrits romains, précieuses conquêtes de la barbarie. Dans les premières années de ce siècle, le fameux Gerbert, que l'Europe accusait de magie, à cause de son vaste savoir, nous apparaît, recherchant avec ardeur en France, en Italie, et en Allemagne, les productions du génie antique; il n'épargna ni l'or, ni la peine, pour rassembler tous ces débris épars. Sous sa direction furent transcrits les livres des monastères d'Orbais et de Saint-Bâle, les ouvrages de Jules César et de Pline, l'*Achilléide* de Stace, plusieurs fragmens de Cicéron, de Suétone et de Quinte-Curce; il envoya à Rome quelques exemplaires de ces deux derniers auteurs. L'abbaye de Fleury possédait le traité de Cicéron *sur la République*. Ce livre, qui depuis avait disparu sans retour, vient d'être découvert en partie, au bout de huit siècles, par le P. Angélo Maï, bibliothécaire du Vatican; nous devons aussi à ce savant la découverte de quelques fragmens de Cornélius Népos, de Tacite et de Salluste.

Parmi les monastères du onzième siècle qui se distinguaient dans la transcription des manuscrits, nous citerons ceux de Saint-Bénigne de Dijon, de Jumiège, de Saint-Evroul, en Normandie, et de Saint-Hubert, dans les Ardennes. L'histoire a remarqué qu'un des copistes de Saint-Hubert, appelé Foulques, avait un talent particulier pour peindre les lettres capitales. Ces lettres étaient comme des vignettes, dont le cénobite ornait ses manuscrits. Osberne, abbé de Saint-Evroul, fabriquait des écritoires pour les jeunes copistes. Nous avons dit qu'aux neuvième et dixième siècles, beaucoup de monastères furent détruits par les barbares. Le onzième siècle vit se relever la plupart des cloîtres que le fer ou la flamme avaient dévastés, et ces cloîtres furent autant d'asiles pour la science. Le couvent de Saint-Martin près de Tournai, qui avait été saccagé par les Normands, fut rétabli, et brilla d'une

nouvelle splendeur. Sous le gouvernement de l'abbé Odon, les lettres y refleurirent encore, et douze des plus jeunes cénobites étaient uniquement employés à transcrire les auteurs anciens et modernes. Ils se firent une si grande réputation d'exactitude et de fidélité, que leurs copies servaient à corriger celles qu'on avait faites dans d'autres monastères. Les vieux annalistes se sont plu à vanter l'ordre admirable qui régnait chez les copistes de Jumiège, et jusqu'à leurs tables d'écriture. Il y avait des moines chargés de revoir les copies, de rectifier la ponctuation, les divisions et subdivisions. La transcription des manuscrits occupait aussi les religieux de Moyen-Moûtier. Gérard, un des hommes les plus distingués du onzième siècle, avait fait une étude particulière des auteurs profanes; et dans sa bibliothèque, qu'il légua à la ville d'Angoulême, on trouva les commentaires de Jules César et plusieurs ouvrages de Cicéron. La religion avait fait de la transcription des manuscrits une œuvre sainte et précieuse aux yeux de Dieu. Il y avait dans les monastères des jours destinés à prier pour ceux qui copiaient des livres, et le chemin de la science était devenu le chemin du ciel.

En traçant cette nomenclature rapide, une remarque vient s'offrir à notre esprit. La croyance à la fin prochaine du monde était presque générale aux dixième et onzième siècles. Chose singulière! contraste bizarre et frappant! tandis que les nations épouvantées s'attendaient à disparaître du jour au lendemain sous les ruines de l'univers, tandis que l'Occident se croyait près de retomber dans la nuit éternelle, et que les hommes n'avaient plus d'avenir, quelques cénobites, travaillant pour les générations futures, tranquilles en présence des signes prophétiques de la chute du monde, cherchaient çà et là et transcrivaient les chefs-d'œuvre de l'antique littérature. Une autre observation, c'est que les sociétés des neuvième, dixième et onzième siècles possédaient les classiques latins dans toute leur intégrité. A mesure que nous nous éloignons de ces âges grossiers, nous voyons les auteurs romains devenir plus rares, et si les amis des lettres ont à regretter plusieurs productions de la littérature latine, ces productions n'ont été perdues que dans le treizième et quatorzième siècles. Ainsi les œuvres du génie trouvèrent, au milieu de la plus grande barbarie, de fidèles gardiens dans les moines, et les siècles où brillaient les premières lueurs de

la civilisation ne surent point conserver ce saint héritage que les cloîtres leur avaient transmis.

A la fin du onzième siècle, l'Europe se réveille, et sa première pensée, son premier vœu, c'est de délivrer le sépulcre de son Dieu. A la voix d'un obscur cénobite, les peuples occidentaux, jeunes et puissans, se précipitent sur un monde inconnu, et l'Orient vaincu devient leur tributaire. Alors pour l'esprit humain s'ouvrit le chemin des conquêtes. Le douzième siècle parut, et les sciences reprirent un nouvel essor. Pendant tout le moyen âge, les lettres n'eurent pas d'époque plus belle et plus glorieuse que le douzième siècle. Des écoles s'étaient formées pour toutes les études, pour tous les genres de connaissance, et Paris avait été surnommé la *cité des livres*. L'enthousiasme des croisades, comme l'a remarqué M. Michaud, peupla les déserts. Tandis que les Rois et les peuples s'avançaient contre les barbares de l'Asie, une foule de monastères s'élevaient dans les forêts de l'Occident, et chaque cloître qui naissait de l'effervescence religieuse était un sanctuaire où le feu sacré de la science trouvait un autel. Les religieux de Cluni, qui depuis long-temps étaient les principaux dépositaires des connaissances humaines; les moines de Grammont, de Cîteaux, de Clairvaux, et sur-tout les Chartreux, travaillèrent avec un nouveau zèle à l'étude et à la transcription des chefs-d'œuvre de l'antiquité. On vit les Clunistes vaincre sans peine de vieux préjugés contre les auteurs profanes. Ils oublièrent les apparitions merveilleuses qui avaient proscrit dans leur monastère la lecture de Virgile ou d'Horace, et leur amour pour l'ancienne poésie était porté si loin que dans leurs écrits même les plus religieux, ils manquaient rarement de citer des noms mythologiques. Au reste, la manie d'invoquer à tout propos les souvenirs de Rome fut le défaut capital des auteurs du douzième siècle. Il s'étaient crus obligés de ne penser qu'avec les anciens, et entourés de leur témoignage; ce qui avait fait dire à un savant de l'époque qu'avec toute leur science, ses contemporains n'étaient que comme des nains montés sur les épaules des géans.

Guigue, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, disait dans ses statuts que l'œuvre des copistes était une œuvre immortelle, et que la transcription des manuscrits était le travail qui convenait

le plus à des religieux lettrés. « Nous apprenons à écrire, ajoutait-» il, à tous ceux que nous recevons au milieu de nous. Nous vou-» lons conserver les livres comme étant l'éternelle nourriture de » nos âmes. » Il y avait dans les statuts de Guigue des temps marqués pour la distribution du parchemin, des plumes, de la craie et du vermillon. Guibert, abbé de Nogent, rapporte que les Chartreux de la Grande-Maison préférèrent les peaux et les parchemins que le comte de Nevers leur envoya à la vaisselle d'argent qu'il leur avait d'abord destinée.

Saint Bernard, écrivant à Rainaud, abbé de Foigny, cite un vers de la première héroïde d'Ovide, et les mots qui amènent cette citation : *juxtà tuum Ovidium* (d'après votre Ovide) prouvent que ce poète occupait une place dans la bibliothèque des deux abbés. Ainsi la lyre d'Ovide charmait quelquefois les ennuis du cloître, et ce goût des cénobites contribuait à la conservation des chefs-d'œuvre de la muse romaine. Dans une lettre qu'il adresse à Nicolas, secrétaire de saint Bernard, Pierre-le-Vénérable lui recommande de rapporter l'Histoire d'Alexandre-le-Grand et le Traité de saint Augustin contre Julien, si l'exemplaire de ce dernier ouvrage, qui appartient à Clairvaux, est entièrement corrigé sur celui de Cluni. Il engage le secrétaire de saint Bernard à lui porter les autres bons livres qu'il pourrait avoir, *si qua alia bona habueris, tecum defer*; preuve certaine que la littérature était loin d'être négligée par les disciples de Pierre-le-Vénérable. Le même abbé, dans une lettre à Guigue, prieur des Chartreux, demande le recueil des Lettres de saint Augustin, parce que l'exemplaire de Cluni a été dévoré par un ours qui avait pénétré dans une cellule. Pierre envoie en même temps au prieur de la Chartreuse un crucifix et des livres. Nous ferons remarquer, en passant, que les Clunistes avaient une affection toute particulière pour saint Augustin, et qu'ils auraient échangé volontiers l'Enéide de Virgile ou les discours de l'orateur romain contre un livre de l'évêque d'Hippone. Le monastère de Saint-Victor de Paris s'occupait beaucoup de la transcription des manuscrits. Voici ce que nous trouvons, à ce sujet, dans les annales de ce cloître : « Il y a dans notre monas-» tère, disait un cénobite de Saint-Victor, des moines à qui l'abbé » a confié le soin de transcrire les livres. Le bibliothécaire est

» chargé de leur donner des ouvrages à copier, et de leur fournir tout ce qui est nécessaire. Les copistes ne peuvent rien transcrire sans son consentement.... Une salle particulière leur est destinée, afin qu'ils soient plus tranquilles, et qu'ils puissent se livrer à leur travail loin du trouble et du bruit (1). Là, les copistes sont assis, et doivent garder le plus grand silence. Il leur est défendu de quitter leur place pour se promener dans la chambre. Personne ne peut aller les visiter, excepté l'abbé, le sous-prieur et le bibliothécaire. » Nous pourrions citer beaucoup d'autres couvens qui, au douzième siècle, travaillaient à la conservation des chefs-d'œuvre de Rome. Arnaud, abbé de Sainte-Colombe de Sens, fit transcrire une foule d'ouvrages historiques. Cent quarante volumes furent copiés par les ordres et par les soins de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. Un religieux manchot du couvent d'Anderne, vers le Boulenois, transcrivit presque tous les anciens livres. Voilà comment le douzième siècle, studieux et savant, protégeait l'antique littérature contre l'oubli et la destruction.

Avant de quitter le douzième siècle, qu'on pourrait appeler le grand siècle dans l'histoire littéraire du moyen âge, nous devons indiquer les réglemens qu'on fit à cette époque pour entretenir ou renouveler les bibliothèques des monastères; ces réglemens sont un nouveau témoignage du zèle qui présidait à la conservation des livres. Le premier que nous connaissions fut publié en 1145, par Udon, abbé de Saint-Père-en-Vallée, à Chartres. Cet acte, revêtu du consentement de tous les religieux, prescrivait aux obédienciers de l'abbaye, c'est-à-dire à tous ceux qui géraient des prieurés ou des chapelles de sa dépendance, de payer chaque année une taxe au bibliothécaire; Udon s'était taxé lui-même, ainsi que les principaux officiers de sa maison. L'année suivante, Macaire, abbé de Fleury, fit aussi un réglement pour renouveler et augmenter les livres de sa bibliothèque. L'exemple d'Udon et de Macaire fut bientôt suivi par Robert de Vendôme, Hugues abbé de Corbie, et par beaucoup d'autres chefs de communautés.

Les lettres, qui déjà avaient été négligées à la fin du douzième siècle, éprouvèrent une chute rapide au commencement du treizième.

---

(1) Cette salle s'appelait *scriptorium;* chaque monastère avait son *scriptorium.*

Une immobilité, qui était de la lassitude, succéda aux grands mouvemens du douzième siècle; semblable à l'enfant qui va trop vite, la société nouvelle eut bientôt besoin de repos. Cette immobilité devint funeste à la civilisation et à la littérature naissantes. Les sciences sacrées et profanes perdirent de leur prix; l'indifférence remplaça l'émulation généreuse qui animait les monastères d'Europe; les chaires restèrent vides, les manuscrits dormirent solitaires dans la poudre des cloîtres. A cette époque apparurent des sectaires ignorans et barbares, connus sous le nom de *cornificiens*, Vandales ennemis, qui proscrivaient la rhétorique, la grammaire et la dialectique, et qui traitaient les savans de *bœufs d'Abraham*, d'*ânes de Balaam*. De pareilles attaques dirigées contre la littérature n'étaient guère capables d'en inspirer le goût et l'amour. Le célèbre Alain, témoin de cette triste décadence s'exprimait ainsi en parlant des clercs : *Ils sont plutôt livrés à la gourmandise qu'à la glose; ils recueillent plutôt des livres* (libras), *que des livres* (libros); *ils regardent plus volontiers Marthe que Marc; ils aiment mieux lire dans le saumon que dans Salomon* (1). Ces plaintes, si bizarrement exprimées, annoncent que la décadence des mœurs avait suivi la décadence des études. L'abbé Lebœuf dit que « la naissance des ordres mendians fut l'époque de l'indifférence » qui commença à s'apercevoir dans les anciens ordres, à l'égard » de la littérature. Cette indifférence fut si grande, poursuit Le» bœuf, qu'un général des Dominicains (Humbert de Roman) gé» missait de voir qu'ils eussent plus de soin des bâtimens que de » leurs livres; que chez quelques-uns on préservât le fromage des » dents des souris, les pommes et les poires de la pourriture, les » habits de la teigne, et que les livres traînassent couverts de pous» sière. Humbert ajoute que cela n'était pas général, car un jour » quelques religieux présentèrent au Roi Louis (il ne dit pas le» quel) des livres très-bien conditionnés, et ce prince leur répon» dit qu'il eût mieux valu qu'ils fussent plus gâtés qu'ils ne l'é» taient, voulant marquer par là qu'ils ne les avaient guère » ouverts. »

---

(1) Potiùs dediti gulæ quàm glossæ, potiùs colligunt libras quàm libros : libentiùs intuentur Martham quàm Marcum; malunt legere in salmone quàm in Salomone.

Cependant le treizième siècle eut encore des hommes qui mirent du prix à la conservation des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Emon, premier abbé de Werum, aux Pays-Bas, aidé de son frère, copia tous les auteurs qu'il possédait, tant sacrés que profanes. Plus tard, il porta si loin le désir d'enrichir la bibliothèque de son monastère, qu'il employa des religieuses à la transcription des manuscrits; mais l'abbé de Werum crut devoir ne leur donner à transcrire que la Bible et les livres des saints Pères, comme étant plus à leur portée. Vers le milieu du treizième siècle, la bibliothèque la plus riche et la plus nombreuse d'Europe était celle du monastère de Glastonbury, en Angleterre; cette abbaye possédait quatre cents volumes, parmi lesquels on remarquait les ouvrages de Tite-Live, de Salluste, de Virgile, de Claudien, et d'autres auteurs. Quoiqu'il y eût en Occident plusieurs exemples de bibliothèques, Louis IX apporta d'Asie l'idée d'en former une. Ayant appris qu'un soudan d'Egypte faisait de toutes parts rassembler, copier et traduire les livres des anciens philosophes, le saint Roi s'affligea de trouver dans les enfans de l'erreur plus de sagesse que dans les enfans de l'Evangile, et voulut honorer le nom chrétien en recueillant et en protégeant les trésors de l'esprit humain. A la fin de ce siècle, les ouvrages classiques étaient devenus déjà si rares, que la bibliothèque formée à Paris par Louis IX n'en possédait que quatre : ceux de Lucain, d'Ovide, de Cicéron et de Boëce.

Dans le quatorzième siècle, les livres de l'ancienne Rome passent de main en main, apparaissent et disparaissent tour à tour; on suit leur destinée d'un œil inquiet; quand ils échappent à notre vue, nous tremblons de ne plus les rencontrer, et notre esprit ne se repose un moment qu'en voyant Pétrarque, Boccace Colluccio et autres se dévouer tout entiers à la restauration de l'antique littérature. Pétrarque, aussi célèbre par ses malheurs que par son génie, copiait lui-même les manuscrits, de peur que des scribes ignorans n'en dénaturassent le texte. Nous devons à son zèle et à ses recherches les *Institutions oratoires* de Quintillien, quelques discours de Cicéron, et ses épîtres, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque Laurentienne, à Florence, ainsi que la copie qu'il en avait faite lui-même. Pétrarque a raconté, dans une de ses lettres, comment il avait prêté à son vieux maître Convennole le

Traité de la gloire. Quelques années s'étaient écoulées depuis qu'il lui avait confié ce précieux trésor ; Pétrarque le redemanda au vieillard, et celui-ci ne répondit que par de vaines paroles. Plusieurs fois l'amant de Laure pressa Convennole de lui confesser la vérité, et à la fin le pauvre maître déclara qu'étant dans le besoin, il avait été contraint de mettre le livre en gage. Interrogé sur la personne qui avait reçu cet ouvrage, le vieillard, retenu par une fausse honte, garda le silence, et Pétrarque, touché de compassion n'osa forcer son ancien maître à un aveu qui allait rendre au monde l'œuvre d'un grand homme. On a accusé Alcyonius, littérateur italien, d'avoir volé le manuscrit du *Traité de la gloire*, d'en avoir inséré les plus beaux morceaux dans son livre *sur l'Exil*, et de l'avoir ensuite brûlé. Tiraboschi a traité longuement cette question ; pour nous, sans descendre dans aucun détail à ce sujet, nous nous bornerons à dire qu'on croit communément que l'accusation portée contre Alcyonius est dénuée de vérité. Pétrarque ne put jamais retrouver les *Antiquités* de Varron, la seconde décade de Tite-Live, ni un recueil de lettres et d'épigrammes attribuées à Auguste. C'est par lui que l'Italie connut d'abord les tragédies de Sophocle, et telle était sa réputation, qu'on lui envoya de Constantinople les œuvres complètes d'Homère, sans qu'il les eût demandées.

A peu près à la même époque, il y avait en Allemagne des hommes qui travaillaient à la transcription des auteurs classiques. Gérard *le Grand*, fondateur de la congrégation des *Frères de la Vie commune*, s'était mis à la recherche des auteurs latins ; les monastères et les colléges lui avaient ouvert leurs trésors littéraires, et la transcription des manuscrits devint l'occupation particulière de ses disciples.

Nous voici arrivés à une époque où les chefs-d'œuvre latins ne trouvent plus qu'en Italie des amis et des protecteurs ; dans le reste de l'Europe, ils n'ont presque plus de gardiens, et sont abandonnés à leurs propres destinées. Les savans italiens du quinzième siècle consacrèrent leur vie et leur fortune à la recherche des manuscrits. On les voyait courir les provinces, s'attachant avec ardeur aux traces de l'antiquité ; ils fouillaient dans la poudre de tous les monastères, interrogeaient tous les débris, et, conquérans

pacifiques, ils cherchaient à ravir à l'oubli les monumens littéraires de la vieille Rome. Au commencement du quinzième siècle, Poggio Bracciolini trouva dans le monastère de Saint-Gall, au milieu de la fange et de l'ordure, un exemplaire entier de Quintilien et plusieurs fragmens de Valérius Flaccus; c'est lui qui découvrit aussi Silius Italicus, Lucrèce et douze comédies de Térence, indépendamment de huit qui étaient déjà connues. Tiraboschi, à qui nous empruntons ces détails, dit que la découverte d'un manuscrit inconnu frappait alors l'attention des hommes, comme si c'eût été la conquête d'un royaume. Ce n'est qu'aux quatorzième et quinzième siècles que l'on commença à attacher tant de prix aux classiques romains. Sans doute, dans les âges précédens, on faisait cas des anciens chefs-d'œuvre, puisqu'on prenait la peine de les conserver; mais des hommes qui vivaient au milieu de l'ignorance pouvaient-ils comprendre tout ce qu'il y avait d'important et de sublime dans la découverte d'un Virgile ou d'un Tacite? Au contraire, du temps de Pétrarque et au siècle suivant, les lettres et les sciences brillaient d'un éclat vif et pur; l'Italie semblait avoir retrouvé tout son génie; on eût dit qu'un souffle divin était venu ranimer ce grand cadavre qui dormait depuis neuf siècles. Alors l'Italie, comme une reine échappée du sépulcre, avait repris sa couronne et ses robes de fête; c'était pour elle un jour de bonheur, quand le sort lui rendait un de ses antiques enfans; elle se réjouissait comme une mère qui revoit un fils long-temps perdu.

Malgré les soins et le zèle d'une génération savante qui se dévoue à leur conservation, les livres profanes périssent; ils semblent ne s'être montrés un moment que pour rentrer ensuite dans la poussière; nous sommes à la veille de les perdre sans retour, si quelque moyen puissant ne vient sauver à jamais ces vénérables débris échappés au naufrage de l'antiquité et à la barbarie des temps modernes. Mais voilà que dans la Germanie, Guttemberg, Fust et Schœffer ont inventé un mécanisme merveilleux, et d'obscurs artisans vont donner l'éternité aux augustes monumens de l'antique littérature.

Nous ne pouvons nous empêcher de parler ici des moyens d'écrire au moyen âge, et du papier, sans lequel la découverte de

l'imprimerie aurait été inutile au monde. On sait que les anciens écrivirent tour à tour sur des pierres, des briques, des plaques de plomb, des tablettes de bois ou de cire, sur les feuilles et l'écorce des arbres, sur des peaux de poissons, des écailles de tortues, des boyaux d'animaux, etc. Dans le quatrième et le cinquième siècles, quelques-uns de ces moyens étaient encore en usage. La bibliothèque de Constantinople, qui fut dévorée par les flammes, vers la fin du sixième siècle, sous l'empereur Basilisque, possédait l'*Iliade* et l'*Odyssée*, écrites en lettres d'or sur l'intestin d'un serpent, de cent vingt pieds de longueur. Dès le sixième siècle, le papyrus était connu en Europe. Cassiodore préférait ce papier égyptien à l'écorce du hêtre ou du tilleul, et les navigateurs apportaient, des bords du Nil, des racines d'herbes pour nourrir les hermites, et du papyrus pour les habitans des cloîtres. D'après le témoignage de Pierre de Cluni, on écrivit sur le papyrus jusqu'au douzième siècle; cependant les religieux de l'Occident se servaient déjà du parchemin, bien avant le siècle de Pierre-le-Vénérable. L'invention du papier moderne a subi la destinée de la plupart des inventions grandes et merveilleuses; elle est entourée d'incertitude et d'obscurité, et son époque n'a pas encore été déterminée d'une manière précise. Dans un traité contre les Juifs, le même abbé de Cluni parle d'un papier fait *ex rasuris veterum pannorum;* Mabillon a conclu de ce passage que le papier-*linge* était déjà connu au douzième siècle. Sous le règne de Louis XIV, on montrait une lettre de Joinville à Louis Hutin, écrite sur notre papier; cette lettre est le seul monument de ce genre qui soit antérieur au quatorzième siècle.

Quelles actions de grâces n'avons-nous pas à rendre aux religieux du moyen âge et aux savans du quatorzième et du quinzième siècles, qui nous ont conservé les trésors littéraires dont nous venons de suivre les destinées! Si les poètes, les orateurs, les historiens et les philosophes, comme ces dieux errans dont parle la fable, n'eussent trouvé dans les cloîtres un asile hospitalier, ils auraient infailliblement disparu au milieu des révolutions du moyen âge. Quelle perte pour le monde! quelle immense lacune dans les annales de l'esprit humain!... Grâce au zèle des monastères, la France est devenue héritière des travaux de l'antiquité; Rome lui a prêté

son soleil, et c'est sur-tout à ce grand foyer que s'est formée notre littérature. De pauvres moines nous ont dotés des trésors qui faisaient l'orgueil du peuple-roi, et c'est par eux que la France a eu aussi son Panthéon. J. P.

(*Annales de Phil. chrét.*, *tom. I*, *p.* 93.)

ENSEIGNEMENT DE LA THÉOLOGIE PROTESTANTE EN ALLEMAGNE (1).

RATIONALISME DE L'UNIVERSITÉ DE HALLE.

« L'université de Halle compte aujourd'hui (en 1830) douze professeurs ordinaires, deux professeurs particuliers et *huit cent quatre-vingt-un étudians en théologie*.

Les professeurs qui exercent sur eux le plus d'influence, sont les docteurs *Gésénius* et *Wegscheider*. Il importe donc beaucoup à l'Église, surtout à celle du nord de l'Allemagne, de savoir quelles sont les doctrines que ces hommes inculquent à ce grand nombre de jeunes gens, qui partent successivement de Halle pour aller exercer le saint ministère. On sait que les docteurs Gésénius et Wegscheider professent ouvertement le rationalisme, et cherchent à présenter comme des erreurs et à rejeter tout ce que l'église évangélique, dans ses livres symboliques, regarde comme des vérités divines. Les détails suivans feront connaître leur méthode.

Le docteur Wegscheider, dans ses leçons sur les trois premiers évangiles, après avoir prouvé que saint Luc en racontant l'annonce faite par un ange de la naissance de

---

(1) Désirant faire connaître quel est l'état des croyances parmi les protestans de l'Allemagne, nous avons cru ne pouvoir mieux y parvenir qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des leçons que les professeurs de théologie inculquent aux jeunes ministres qui doivent un jour enseigner eux-mêmes les peuples confiés à leurs soins. Nous nous proposons de passer ainsi en revue la plupart des universités. Cet article, extrait de la *Gazette évangélique de Berlin*, rédigée par des protestans, nous a paru curieux tant à cause de plusieurs détails sur l'exégèse rationaliste qu'à cause d'une foule de traits appartenant au tableau des mœurs universitaires de l'Allemagne.

Note du Rédacteur.

Jean-Baptiste, a voulu parler d'un fait réellement arrivé, continue en ces termes :

« Cependant comme tout ce qui se passe ou est censé
» s'être passé dans la nature, dans le monde phénoménal,
» doit nécessairement être jugé d'après les lois de la na-
» ture que nous pouvons connaître, comme l'action d'êtres
» surnaturels sur les organes de nos sens est inexplicable,
» que nous n'avons aucun moyen pour la distinguer des sim-
» ples effets de notre imagination, que l'être surnaturel (1),
» qui paraît dans cette affaire, se donne un nom juif, et
» qu'il parle sous l'influence de préjugés juifs, qu'on ne
» voit aucun motif important qui eût pu déterminer Dieu
» à faire ici un miracle, et que le récit ressemble assez à
» plusieurs récits de l'ancien testament, qu'enfin, Luc dit
» lui-même qu'il a puisé *dans la tradition*, on ne peut
» regarder le fait qu'il raconte comme un fait historique
» pur, mais nous devons y voir un mythe (μῦθος), et ce
» qui est réellement arrivé se réduit à peu près à ceci :
» Jean naquit lorsque ses père et mère étaient déjà avan-
» cés en âge. Un incident quelconque dans le temple fit
» espérer à Zacharie que son désir d'avoir un fils serait
» accompli, il perdit, peu après cet incident, pour quel-
» que temps, la faculté de parler, et ne la recouvra
» qu'après la naissance de Jean. Toutes les autres circon-
» stances miraculeuses sont des *enjolivemens* ajoutés par
» la tradition (2). »

Ce passage contient les raisons pour lesquelles le docteur *Wegscheider* ne voit que des fictions dans tous les miracles racontés dans l'Ecriture sainte. Il rejette le récit de *l'annonciation*, parce que l'ange parle d'après des idées tout à fait juives d'un Messie temporel (3), et annonce par conséquent ce qui n'est pas du tout arrivé. Il dit qu'en prê-

(1) L'ange lui répondit : *Je suis Gabriël.* Ev. selon saint Luc, ch. 1, v. 26.

(2) Les premiers protestans rejetèrent la tradition que l'Eglise apportait en preuve de sa croyance; ceux d'aujourd'hui rejettent celle où saint Luc avait puisé. On voit que les protestans sont quelquefois conséquens. *N. du. R.*

(3) Il sera grand, il sera appelé fils du Très-Haut; le Seigneur lui donnera le trône de David, son père. Il règnera éternellement sur la maison de Jacob, etc. Evang. selon saint Luc, ch. 1, v. 32.

chant pour le peuple sur ce texte, on doit faire observer que la haute antiquité et la brièveté de ce récit nous le rendent aujourd'hui impossible à bien expliquer dans toutes ses circonstances; que l'esprit de l'antiquité se plaît en figures et en allégories, que nous devons nous attacher à l'idée fondamentale, c'est-à-dire, que Jésus, dès sa plus tendre enfance, a été l'objet d'une protection spéciale de la Providence, de même qu'on doit rapporter à la sagesse divine tout ce qu'il y a de grand, d'imposant et de bienfaisant dans la vie des hommes.

Explication de la résurrection du jeune homme de Naïm, d'après le même professeur de théologie.

« Voici ce qui peut avoir donné lieu à ce récit : Jésus » rencontra un convoi aux portes de Naïm, il aperçut » accidentellement des symptômes de vie dans le prétendu » mort, et lui fit reprendre connaissance en l'appelant » d'une voix forte. Nous savons que déjà à cette époque » les juifs enterraient leurs morts très-vite. »

Explication du miracle de la multiplication des pains.

« Ce qu'il y a d'historique dans ce récit consiste pro» bablement en ceci : Parmi la multitude d'hommes qui » avaient suivi Jésus dans le désert, il y en eut sans doute » beaucoup qui avaient apporté des provisions plus que » suffisantes, tandis que d'autres n'en avaient point. Jésus » donna, comme toujours, l'exemple de la bonté philan» thropique, en partageant avec ceux qui en avaient be» soin ses propres provisions. D'autres disposés au bien » par la prédication de Jésus, et selon l'hospitalité si com» mune chez les peuples de l'Orient, imitèrent son exem» ple, en distribuant aussi leurs provisions; ainsi tout le » monde fut nourri, et on eut encore de reste. »

Sur le fait raconté dans l'évangile de saint Matthieu, chap. 14. v. 25.

« On ne doit pas croire que Jésus ait réellement marché » sur l'eau avec Pierre (1); cela eût été une jonglerie tout » à fait inutile. Il est probable que Jésus a fait le tour du

(1) Les premiers protestans ont rejeté les Saints de l'Eglise, les protestans rationalistes d'aujourd'hui retranchent l'épithète de *saint* devant les noms des apôtres. Ils ne voient plus dans le N. T. que des Pierre, des Jean, des Jacques, des Paul, etc. *N. du R.*

» lac et que Pierre l'a rejoint à la nage. Voilà ce qui a » fourni le mythe à l'historien avide de miracles. »

« Le docteur Wegscheider explique *la résurrection de » Jésus-Christ*, en disant :

« Que Jésus n'était mort qu'en apparence, que la phi- » losophie ne permet de l'expliquer que d'une manière » naturelle, quoique les évangélistes l'aient cru mort » réellement, à cause de leurs connaissances imparfaites » en physiologie, et leur manie de miracles. »

« Lorsqu'on objecte à M. Wegscheider que cette hypothèse d'une mort apparente détruit un dogme fondamental du christianisme, et que la sainte Cène et la fête de Pâques n'ont dès-lors plus aucun sens, il répond :

« Ce qu'on appelle la mort de Jésus *peut* être regardé » comme une mort réelle, vu qu'elle eût été inévitable si » la Providence n'avait pas, par un concours de circon- » stances favorables, conservé et rallumé une étincelle » de vie. Notre supposition n'ôte rien au caractère essen- » tiel de la mort de Jésus; le dévouement avec lequel il » a consacré sa vie à la vérité, à la justice et à la con- » firmation de sa doctrine, reste le même. *Jésus lui-même » ne pouvait prévoir que le supplice de la croix lui lais- » serait un reste de vie, il ne l'a pas prévu, et même après » ce que nous appelons sa résurrection, il a dû croire lui- » même qu'il s'était réveillé d'une mort réelle*. Comme le » N. T. appelle partout cet état la mort, et que ce fut » incontestablement le *commencement* d'une mort réelle, » on *peut* continuer à lui donner ce nom. Les solennités » chrétiennes restent ce qu'elles sont, puisqu'elles se rap- » portent non pas tant à la réalité de cette mort, mais à » ce qu'elle a de grand et de sublime sous le point de » vue moral. »

« Nous prions nos lecteurs de se mettre à la place de ces jeunes gens, à qui on inculque continuellement ces doctrines, et qui les adoptent presque tous. Ne doivent-elles pas leur inspirer du dégoût pour l'Ecriture sainte et pour la misérable occupation d'y chercher quelques bons grains dans un boisseau de paille ?

» Cependant ces jeunes gens vont embrasser un état qui les obligera de proclamer dans les chaires, à l'autel

et au chevet des lits de douleur et de mort, ces mêmes faits, qu'ils regardent comme des inventions superstitieuses. Ils auront, n'en doutons pas, de la peine à retenir dans ce chaos d'erreurs ces lieux communs de la morale qui les ennuient eux-mêmes et leurs auditeurs ; ils devront rougir devant le dernier des laïcs qui a le droit de dire ce qu'il pense, et ils devront désirer, avant tout, qu'aucun de ceux qui connaissent leurs opinions ne soit témoin des tristes efforts qu'ils font pour les cacher sous le voile des réserves mentales et des accommodemens. Il n'est pas étonnant qu'après qu'on a ainsi obscurci dans leur esprit la lumière de l'Evangile, ils ne songent qu'à passer, dans les jouissances du monde, le peu d'années qui les séparent encore de l'époque où il leur faudra subir ce joug honteux, et qu'ensuite ils aillent avec des cœurs endurcis concourir à leur tour à supprimer la vérité divine et à ravager l'Eglise ; pendant que quelques-uns, aimant mieux renoncer à la perspective d'un emploi bien payé, que de se jouer ainsi de ce qu'il y a de plus sacré, du moins aux yeux des autres, abandonnent la théologie pour embrasser quelque autre profession.

» Quant à ceux qui méprisent le rationalisme comme un système réfuté depuis long-temps, et qui appartient plutôt au passé qu'au présent, nous les prions de réfléchir sur les faits que nous venons de leur soumettre et sur l'influence qu'ils continuent à exercer ; car on enseigne à Halle dans ce sens depuis de longues années. Quoiqu'il y ait des livres où le rationalisme soit réfuté (1), cet enseignement fait nécessairement que bien des âmes, rachetées par le sang de Jésus, sentant qu'il est incapable de satisfaire à leurs besoins spirituels, restent plongées dans les ténèbres de l'incrédulité. Si les grandes antithèses du péché et de la sainteté, d'un bonheur éternel et d'un malheur éternel, remplissent notre âme, nous ne pourrons sympathiser avec ceux qui, dans la foi et dans l'incrédulité, ne voient que deux tendances diverses de l'esprit,

(1) Nous ne croyons pas qu'il y ait un seul livre protestant où le rationalisme soit réfuté de fait. Il est impossible de le réfuter à moins qu'on ne parte du principe catholique de l'autorité. *N. du R.*

et nous ne pouvons guère nous borner à regarder les erreurs qui ravagent l'Eglise avec l'indifférence du mépris, de peur que le prince de ce monde ne méprise aussi notre combat pour la vérité. Nous ne devons pas nous contenter de négliger les incrédules comme des hommes bornés, ce qui souvent est bien facile ; mais nous devons les convertir au Seigneur avec le secours de son esprit et avec les armes de la parole et de la prière.

» Le docteur Gésénius, qui exerce par son érudition le plus grand ascendant sur ses élèves, qui sont encore plus nombreux que ceux de M. Wegscheider, ne rejette pas moins ouvertement que celui-ci les dogmes fondamentaux et les miracles de l'Ecriture sainte. L'application qu'il fait de ses principes à l'ancien Testament, qu'il est plus spécialement chargé d'expliquer, se comprend facilement sans que nous ayons besoin de nous étendre là-dessus. On comprend aussi qu'il résulte du renversement de l'autorité divine de l'ancien Testament, que le nouveau, à qui il sert de base, ne repose que sur un tissu de fables et d'erreurs. Des éclats de rire, souvent un rire continuel des ministres futurs du saint Evangile, caractérisent les leçons du docteur Gésénius. On rit aussi, soit aux dépens des Pères de l'Eglise, soit aux dépens des adversaires vivans du rationalisme, et il suffit quelquefois de prononcer leurs noms pour exciter la gaîté de l'auditoire. C'est ainsi, par exemple, que M. Wegscheider a réussi à provoquer cet agréable accompagnement toutes les fois qu'il prononce le nom du docteur Marheinek (1), et le rire est souvent alors si bruyant qu'il empêche l'oreille de saisir les citations que le professeur fait des ouvrages de cet auteur : souvent cependant c'est aux dépens de l'Ecriture sainte

---

(1) *Marheinek* est un auteur fort estimable qui vaut mieux que beaucoup de ceux qui se moquent de lui. Il s'est fait sur-tout des ennemis parce qu'il rend plus de justice au catholicisme que les protestans en général n'ont coutume de le faire. Nous pourrons le faire connaître à nos lecteurs en annonçant son ouvrage principal, intitulé : *Symbolique chrétien* (Christliche symbolik). Il est vrai cependant qu'il a souvent des idées singulières : ainsi il croit que tout homme, par son naturel, est prédestiné soit pour le protestantisme, soit pour le catholicisme ; et il voudrait que tous les hommes fussent protestans, et toutes les femmes catholiques. *N. du R.*

elle-même que les professeurs font rire leurs élèves, *futuros Verbi divini ministros;* ainsi lorsqu'ils disent que ceux qui entendent le diable par la postérité du serpent (1), doivent parler de son grand-père comme ils parlent de sa grand'mère; lorsqu'ils font observer à l'occasion de l'intercession d'Abraham pour Sodome, qu'il avait de tout temps été dans le caractère des Juifs de marchander (ou *grappiler, schachern*), lorsqu'ils appellent les auteurs des Psaumes de *vieux bigots*, et le pseaume 134 une *chanson de crieur de nuit*, on peut se former une idée d'après cela comment le docteur Wegscheider fait le cours si important de l'histoire ecclésiastique (2).

» Nous ajoutons encore quelques réflexions pour ceux qui voudraient appliquer à cette espèce de leçons ce principe, que rien ne sert mieux à avancer la vérité que la liberté illimitée de l'enseignement. On a poussé les conséquences de ce principe, il y a dix ans, jusqu'à blâmer sa majesté le Roi d'avoir ordonné la destitution d'un professeur de théologie à l'université de Berlin, qui avait pris fait et cause pour un meurtre par la raison que l'assassin n'avait fait que suivre sa conviction individuelle (3). Il est vrai que la parole de Dieu peut se faire jour, sans le concours du pouvoir temporel, et même lorsque celui-ci la combat, et l'expérience prouve qu'un état de choses comme celui dont l'Angleterre nous offre un exemple, où l'on invite le public à assister à la réfutation de la vérité chrétienne, où les écrits les plus hostiles contre le christianisme circulent librement, où les adversaires *papistes* de la Bible distribuent de petites brochures *contre* l'œuvre de la société biblique aux portes même de la salle où elle se réunit

---

(1) Genèse, ch. xv.

(2) Les efforts d'esprit que les protestans font pour amuser leurs auditeurs s'expliquent en partie si l'on fait attention que les honoraires que paient les étudians constituent une partie considérable de leurs revenus, en sorte qu'il est dans leur intérêt d'attirer à leurs cours une jeunesse nombreuse, et les faire rire n'est pas un moyen mal calculé pour remplir le but qu'ils se proposent. *N. du R.*

(3) L'auteur veut sans doute parler de M. de *Wette*, aujourd'hui professeur en théologie à Bâle en Suisse, qui perdit sa place à Berlin par suite d'une lettre adressée par lui à la mère de *Sand*, l'assassin du célèbre auteur dramatique *Kotzebue*. *N. du R.*

pour tenir son assemblée annuelle, il est vrai, dis-je, qu'un tel état de choses favorise plutôt qu'il n'entrave les progrès de l'Evangile et l'agrandissement de l'Eglise de Dieu, puisque les chrétiens dans l'intérêt de la religion peuvent se prévaloir, et se prévalent de la même liberté. Mais les professeurs des universités de l'Allemagne, nommés et payés par l'état, ne jouissent pas seulement de la liberté, mais d'un véritable privilége d'enseignement. Il *faut* les entendre pour obtenir une place dans l'église nationale. Ajoutez qu'à Halle, les membres de la faculté théologique, à la seule exception du professeur docteur Ullmann, sont en même temps les examinateurs qui prononcent sur l'admission des aspirans au saint ministère. Si donc on considère l'étendue et l'influence de ce privilége, on ne saurait en douter, et on a toujours reconnu qu'il implique l'obligation d'enseigner conformément aux livres symboliques de l'Eglise, et que vouloir appliquer le principe de la liberté illimitée de l'enseignement à nos professeurs de théologie n'est autre chose que vouloir imposer le joug le plus honteux aux étudians et aux églises, dont ils doivent être un jour les pasteurs.

« Puissent les faits que nous venons de signaler, et qui, quoiqu'ils ne soient pas nouveaux, ne sont pas encore, il s'en faut de beaucoup, assez médités, finir par attirer sur l'importante université de Halle, l'attention sérieuse de tous ceux que cela concerne et qui s'intéressent pour l'Eglise de Jésus-Christ dans notre patrie allemande; et puissent-ils, avec un cœur attendri, prendre la résolution de concourir par leurs prières, leurs paroles et leurs actions, à guérir les plaies que l'Incrédulité a faites et continue de faire à ces contrées pour lesquelles la réforme a été une si grande bénédiction. »

A cet article nous en ajouterons un autre du même journal, qui y fait suite.

« Pour que nos lecteurs puissent apprécier encore mieux l'état actuel de l'université de Halle, nous leur dirons, d'après des témoins oculaires, quel accueil on y a fait aux deux articles que nous avons insérés dans nos numéros

6 et 7 de cette année, sur le rationalisme qui y domine. Le docteur *Gésénius* les signala à ses auditeurs dans sa leçon du 1er février, et passant en revue les faits que nous avons publiés, il ne désavoua que l'épithète de *vieux bigots*, donnée aux auteurs des psaumes : quant aux autres plaisanteries, il les appelle innocentes. L'indignation contre les *mystiques*, nom général qu'on donne à tous les hommes qui croient à la Bible, fut grande parmi les partisans de MM. *Gesénius* et *Wegscheider*, qui forment l'immense majorité des étudians. On put lire, ce jour-là et les jours suivans, à la *Balance* (le bâtiment de l'université) une foule de placards contre les professeurs mystiques de Halle et surtout contre le rédacteur de la *Gazette évangélique*. Une de ses affiches était conçue en ces termes : « Mementote, commilitones dilectissimi, VII. ante Cal. Jul. 1530 » perfregerunt majores vincula papæ. Post denique tria » secula iterum laqueis circumdare minantur stultitia et » error et stupiditas. Agite ! anno 1830 versamur, aperite » oculos; cingimini, ne opprimat vos ille, qui, vultu » sancto, sed pectore versato ingrediens, est dignissimus » qui societatis Jesu sit princeps. » Une autre affiche portait ces mots : « *Wegscheiderus* omni ex parte christianissimus, vivat, floreat, crescat. » D'autres, au contraire, avaient affiché : « Si Luther vivait aujourd'hui, enseignerait-il autre chose? Non; car il a protesté solennellement lui-même, comme contre une ruse de Satan, » contre ceux qui pourraient dire après sa mort : Si Luther vivait à présent, il enseignerait autrement sur tel » ou tel article; et il termine ainsi sa protestation : car » je connais Satan, par la grâce de Dieu (von gottes » gnaden), et je le connais beaucoup; s'il peut pervertir » et falsifier même la parole et l'Ecriture de Dieu, que » ne pourra-t-il faire de *mes* paroles? »

« Les étudians voulurent se rendre chez M. Wegscheider en procession et à la lueur de flambeaux, pour lui porter un *vivat;* mais l'autorité, craignant sans doute des excès, refusa son consentement. En attendant, les paroles des étudians étaient devenues si menaçantes, que la police de la ville était sur pied pour garantir les fenêtres des mystiques contre les pierres lancées par la main de ces minis-

ters futurs de l'Eglise, et une affiche, invitant les étudians de se trouver en nombre au cours du docteur *Tholuck*, était conçue en termes si menaçans, que le prorecteur, M. Blume, professeur en droit. jugea à propos de recommander au professeur Tholuck de suspendre ses leçons pendant quelques jours. Celui-ci insistant sur la résolution qu'il avait prise de faire son cours comme à l'ordinaire, le prorecteur, pour prévenir les excès, le précéda avec des bedeaux, et harangua les étudians pour les calmer. Il leur accorda que leur indignation était juste, que tous les vrais amis de la religion devaient partager leurs sentimens sur l'attaque faite contre *deux de leurs professeurs les plus respectables;* mais que ces articles, qui cachaient un orgueil pharisien sous le manteau d'un faux christianisme, ne devaient provoquer que leur mépris, et non pas leurs vengeances. Cette allocution fut accueillie avec de bruyans applaudissemens, mais n'empêcha pas qu'à l'entrée de M. *Tholuck*, qu'on avait pris à tort pour l'auteur des articles, on trépigna des pieds, et fit un bruit qui lui permit à peine de commencer sa leçon. Le soir, les étudians se transportèrent chez le prorecteur pour lui porter un *vivat*.

» L'indignation des étudians, partagée, comme il résulte déjà de l'allocution du prorecteur, par une grande partie des professeurs, a été, à ce qu'il paraît, provoquée surtout parce qu'on regardait dans les articles de la *Gazette évangélique* comme une attaque contre la liberté de l'enseignement. Nous espérons cependant qu'on finira par envisager ce que nous avons dit là-dessus dans ses rapports avec les intérêts positifs de l'Église. Personne, au reste, que nous sachions, n'a contesté l'exactitude des faits que nous avons signalés, quant à leur substance et même quant à tous les détails de quelque importance. Le docteur *Gésénius* déclara, à la vérité, que le *respect humain* ne l'empêcherait pas d'enseigner par la suite comme par le passé; cependant quelques-uns de ses auditeurs ont cru s'apercevoir qu'immédiatement après la publication des articles, il a traité l'Ecriture sainte avec un peu plus de réserve, et que notamment il a expliqué plusieurs textes de l'ancien testament sans les assaisonner de ses plaisanteries ordinaires. Toutefois il a depuis de nouveau

représenté l'histoire de la lutte du Seigneur avec Jacob comme un conte de revenans, en faisant observer que l'esprit-fantôme, comme dans la *Lénore* de Burger, disparaît vers le matin; et, à l'occasion d'un passage de la Genèse (1), il a reproduit, comme de coutume, les plaisanteries d'un incrédule français sur les anges qui, dit-il, avaient besoin d'une échelle.

» Nous prions les lecteurs et surtout les lecteurs chrétiens de considérer encore une fois qu'une aussi funeste influence s'exerce sur huit cent quatre-vingt-un aspirans au saint ministère. »

(*Gazette évangélique de Berlin.*)

HARMONIES CHIMIQUES.

Sagesse infinie de Dieu dans les rapports qui existent entre la respiration de l'homme et des animaux, celle des plantes et l'atmosphère qui les environne.

Traiter des harmonies de la nature, c'est-à-dire de tous les rapports qui unissent entr'eux les êtres de la création, ce serait une entreprise immense, bien au-dessus de nos forces, et qui d'ailleurs dépasserait les bornes dans lesquelles notre recueil est nécessairement circonscrit. Les faits multipliés qui composent le domaine des sciences physiques et naturelles ne présentent autre chose que l'exposition méthodique de ces rapports. Notre but à nous, c'est de les envisager sous un point de vue nouveau, de choisir quelques-uns des plus saillans, et de montrer à tous les yeux par quel admirable artifice Dieu conserve les êtres qu'il a créés. Nous prendrons aujourd'hui pour sujet les harmonies chimiques, que nous offrent la respiration de l'homme et des animaux, celle des plantes, et l'atmosphère dans laquelle ils sont plongés.

Dès les temps les plus reculés, et peut-être même, dès l'origine du monde, on avait observé que l'air est indis-

---

(1) Ch. XXVIII, v. 12.

pensable à la vie, et que les animaux qui en étaient privés ne tardaient pas à succomber. Mais de quelle manière ce fluide entretient-il l'existence, quels changemens éprouve-t-il dans la respiration ; comment se réparent les altérations qu'il subit de toutes parts ? Ce sont là autant de problèmes, restés insolubles, jusqu'à la fin du dernier siècle. Les grandes découvertes des chimistes modernes, des Scheele, des Pryesteley, des Lavoisier, des Saussure, des Bertholet, des Fourcroy, des Vauquelin, et de tant d'autres, nous ont enfin dévoilé tous ces mystères.

L'air que nous respirons est composé de deux principes, invisibles et incolores, l'un qu'on appelle *oxigène,* l'autre qui porte le nom d'*azote*. En renfermant dans un ballon une certaine quantité d'air atmosphérique, et en le soumettant à divers procédés chimiques, qu'il n'est pas de notre objet d'indiquer ici, l'on parvient facilement à séparer, l'un de l'autre, les deux élémens qui le composent. On voit alors que sur cent parties d'air soixante et dix-neuf sont de l'azote, et vingt et une de l'oxigène.

Cette proportion entre les deux élémens du fluide vital est nécessaire à l'exercice libre et facile de la respiration chez l'homme et les animaux. Si elle change en plus ou en moins, l'animal souffre, s'agite et même succombe. Trop d'oxigène accélère la respiration, fait battre le cœur, excite la fièvre dans tous les vaisseaux. L'oxigène pur allume un vaste incendie au sein de nos organes, fait mouvoir avec une extrême précipitation tous les rouages de la machine humaine, et épuise promptement la vie, si violemment agitée. Trop d'azote produit un effet absolument contraire ; il ralentit les mouvemens de la poitrine, engourdit les battemens du cœur, refroidit la chaleur vitale. L'azote pur arrête subitement la respiration et la vie. Il faut donc absolument que chaque flot d'air atmosphérique qui pénètre, à tout instant, dans nos poumons, contienne un peu moins des quatre cinquièmes du fluide que nous avons appelé gaz azote, et un peu plus d'un cinquième de gaz oxigène, ou en d'autres termes, sur cent parties, 79 du premier élément, et 21 du second.

Cet air qui entre dans la poitrine et en sort alternativement subit de grands changemens dans le court espace

de temps où il est en contact avec nos organes. Soumis à des expériences chimiques, à son expulsion de nos poumons, on trouve qu'il a subi des altérations remarquables. La proportion de ses élémens n'est plus la même. Il y a bien encore 79 parties d'azote, mais au lieu de 21 parties d'oxigène, il n'en reste plus que 18. Les trois parties qui ont disparu, se sont intim ment mêlées et combinées avec le charbon pur que contient le sang, l'ont fait passer de la couleur noire à la couleur rouge, et l'ont rendu plus fluide, et plus chaud. Ces changemens étaient nécessaires; sans eux, le cœur aurait cessé de battre, sa vie aurait été suspendue tout-à-coup.

Mais ces trois parties d'oxigène ne restent point dans la poitrine avec le sang; elles s'unissent à un des élémens de ce liquide, appelé *carbone*, et qui n'est autre chose que du charbon parfaitement pur. Cette combinaison donne lieu à une nouvelle espèce d'air que l'on appelle *acide carbonique*, lequel sort de la poitrine à chaque mouvement qu'elle produit.

L'acide carbonique est impropre à entretenir la respiration; si l'on jette un animal quelconque dans une atmosphère quien contient une certaine quantité, l'animal tombe bientôt asphyxié, c'est ce qui arrive pour l'homme toutes les fois qu'il reste exposé à la vapeur concentrée du charbon; car cette vapeur n'est autre chose que l'acide carbonique, qui se développe, non-seulement toutes les fois qu'un animal respire, mais encore toutes les fois, qu'un feu quelconque est allumé. Mais, dira-t-on, si ce fluide était par lui-même impropre à la respiration, comment n'aurait-il pas entièrement corrompu l'air qui nous fait vivre depuis le temps que le feu brûle à la surface de la terre, ou que des êtres y respirent? C'est effectivement ce qui serait arrivé si la Providence n'y avait pourvu; car il est prouvé, par des calculs fort exacts que ces sources fécondes et continuelles de gaz acide carbonique auraient aujourd'hui tellement altéré l'atmosphère de la plus grande partie de la terre, qu'aucun animal n'y pourrait exister.

Cependant si l'on fait l'analyse de l'air, que trouve-t-on? Qu'il contient exactement la même proportion d'élémens qu'il y a trente ans, époque où on la fit pour la première

fois. Dieu a donc ménagé quelque moyen caché pour rendre au fluide qui nous environne, la pureté dont il a besoin pour rougir le sang noir qui traverse nos poumons et entretenir ainsi notre existence.

Pendant plusieurs années ce mystère était resté impénétrable, les travaux de Saussure l'ont enfin dévoilé. Ils nous ont appris que nous devions au règne végétal, aux plantes, ce grand bienfait d'où dépend notre vie. Ces êtres respirent aussi, ils ont besoin, comme les animaux, d'un principe répandu dans l'air, mais ce principe est précisément celui qui l'altérait; c'est le gaz acide carbonique. Voici le procédé de la nature dans l'exercice de cette importante fonction.

L'analyse chimique nous apprend que les végétaux sont composés en très-grande partie de cet élément que nous avons appelé *carbone*, ou charbon pur. Or pour croître et se développer, les plantes, mais surtout les arbres, ont besoin de carbone. C'est leur aliment respiratoire, comme l'oxigène est l'aliment respiratoire des animaux. Ils le puisent dans l'air, par les feuilles et les branches qui remplissent chez eux les mêmes fonctions que les poumons chez l'homme.

La respiration des plantes s'exerce principalement la nuit. Dans le jour les animaux et les feux, comme nous l'avons dit, répandent dans l'air une grande quantité d'acide carbonique; dans la nuit les végétaux absorbent cet acide par les innombrables pores ou *suçoirs* parsemés à la surface de leurs feuilles; mais le matin, il se passe un autre phénomène non moins admirable. Nous avons vu que l'acide carbonique était une combinaison de carbone et d'oxigène, que ce dernier élément était essentiellement le principe propre à la respiration des animaux. Eh bien! au moment où les premiers rayons du soleil levant viennent frapper les plantes et les fleurs, l'oxigène qu'elles avaient absorbé pendant la nuit se sépare du carbone, et s'exhale dans l'atmosphère qu'il rafraîchit et purifie. Le charbon pur, au contraire, reste dans le végétal et le nourrit.

Cette admirable harmonie de conservation qui enchaîne les animaux aux plantes, les uns et les autres à l'air et

à la lumière, est prouvée par les expériences chimiques les plus exactes et les plus précises. Toutefois, nous nous abstiendrons de les rapporter ici. Nous rappellerons seulement quelques faits que chacun est à portée de vérifier.

Tout le monde a éprouvé quelquefois que l'air du matin au milieu des jardins et des prairies est plus pur, plus agréable, plus frais que celui qu'on respire dans le milieu du jour, que la poitrine se dilate mieux, qu'on éprouve en respirant une sorte de satisfaction intérieure et de plaisir vague inconnus à d'autres heures de la journée. Eh bien! c'est à l'oxigène exhalé purement du sein des plantes et des fleurs que sont dues ces sensations.

Un fait très-curieux vient à l'appui de tout ce que nous venons de dire. Une petite île très-fertile, appartenant aux Anglais, était couverte de bois dans une bonne partie de son étendue. On y établit des fabriques et des usines pour lesquelles on fut obligé de faire une consommation considérable de combustibles. Cette cause, jointe aux besoins de l'agriculture, firent abattre une grande quantité des arbres qui couvraient le sol. Au bout d'un certain nombre d'années, l'île avait entièrement changé de face. Au lieu de l'aspect rustique et sauvage d'une forêt vierge, on y voyait toutes les traces d'une civilisation avancée, de nombreux villages, d'innombrables fabriques, une population industrieuse, et, dans les campagnes, d'énormes chantiers de bois, capables de suffire aux besoins de l'avenir, des champs de culture parsemés de touffes d'arbres qui avaient échappé à la coignée des habitans. Rien ne paraissait manquer à la beauté ni à la salubrité du pays. Cependant dès cette époque, cette île, jusque là parfaitement saine, devint sujette à une foule de maladies indiquant une altération de l'air; un grand nombre d'habitans furent obligés de l'abandonner. Toutes les recherches aboutirent à ce résultat que l'insalubrité du pays dépendait de l'énorme quantité de gaz acide carbonique dégagé par les feux des fabriques et de l'insuffisance du petit nombre d'arbres qui restait pour absorber cet acide et purifier l'air. Depuis cette époque, le même fait s'est renouvelé dans plusieurs pays.

Il est donc bien prouvé que la respiration de l'homme

et des animaux et la combustion des corps altèrent l'air atmosphérique, que la respiration des plantes corrige cette altération, et que l'influence de la lumière est nécessaire pour l'accomplissement de ces phénomènes.

Admirons donc les vues de la Providence qui a lié d'une manière si merveilleuse et si sage, tous ces êtres sortis de ses mains. B. J.

(*Annales de Phil. chrét. t. I, p.* 119.)

FOSSILES HUMAINS ANTÉ-DILUVIENS.

Découverte de deux pieds et d'un cœur pétrifiés ayant appartenu à un enfant de deux ans anté-diluvien, en réponse aux incrédules qui prétendent que l'homme n'existait point avant le déluge.

Au rapport de nos plus savans géologistes, on n'a point découvert jusqu'à ce jour d'ossemens fossiles qu'on puisse rapporter d'une manière évidente et incontestable à l'espèce humaine. Les différentes parties qu'on a données pour telles n'étaient, d'après l'opinion de M. Cuvier (1), que des bizarreries de la nature, des restes mal appréciés de divers animaux, ou des portions d'êtres humains postérieurs au déluge universel, et trouvés dans des cavernes et dans des fentes de rochers, où ils s'étaient recouverts d'incrustations par la suite des temps.

Les incrédules se sont hâtés de conclure de ce fait que l'homme n'existait point avant le grand cataclysme, que le récit de la Genèse qui parle des peuples qui habitaient la terre avant cette catastrophe est une pure invention, et que par conséquent le législateur des Juifs ne mérite aucune croyance.

Nous répondrons d'abord qu'en accordant ce fait, dont la vérité était loin d'être démontrée, même avant la découverte dont nous allons entretenir nos lecteurs, rien n'est plus mal raisonné que d'en conclure que l'homme

(1) Discours sur les révolutions de la surface du Globe. Paris, 1826, p. 65, et suiv.

n'existait point avant le déluge ; car la surface de la terre est immense , et il faudrait l'avoir creusée et examinée dans une assez grande partie de son étendue, pour décider qu'elle ne renferme point de traces de l'espèce humaine anté-diluvienne. Or , à peine les géologistes ont-ils , au hasard , légèrement sillonné sa surface dans quelques rares localités.

Cependant , même avec le peu de documens qui sont en notre possession , il paraît difficile d'admettre, avec M. Cuvier , que l'on s'est constamment trompé sur les os fossiles qu'on a regardés comme étant de la race humaine ; ainsi , par exemple , que le fragment de mâchoire et les ouvrages humains trouvés à Cinstadt doivent être rejetés par la raison qu'on n'a pas tenu un compte exact des profondeurs où l'on a découvert ces objets ; que les squelettes trouvés à la Guadeloupe , dans une roche formée de parcelles de madrépores unies par un suc calcaire , étaient les restes assez récens de personnes qui avaient péri dans quelque naufrage ; que les os humains trouvés près de Kœstriz , et annoncés comme tirés de bancs très-anciens , ne devaient pas non plus entrer en ligne de compte, parce que M. de Schloteim pense que ce fait est encore sujet au doute (1).

Toutefois nous sommes loin de vouloir assurer qu'on possède des os fossiles humains , et d'oser contredire l'assertion de notre premier géologiste français , qui a examiné la chose avec le soin , l'exactitude et la pénétration qu'on lui connaît. Il nous a semblé seulement que les raisons qu'il donne n'étaient pas toutes convaincantes.

Au reste , la non existence des fossiles humains ne donne que plus d'intérêt à la découverte dont nous allons parler.

Ce sont deux pieds et un cœur trouvés à Saint-Arnoult , près Rambouillet , par un de nos correspondans , M. Appert , curé de cette paroisse , ecclésiastique distingué par son savoir et son érudition , et qui s'occupe avec beaucoup de succès de recherches géologiques.

Ces restes ont été découverts dans le même lieu et à la

(1) Traité de pétrification , p. 57. Gotha , 1820.

même place, quoiqu'à des époques différentes, nous ne savons pas exactement à quelle profondeur ; mais M. Appert nous écrit qu'il a trouvé tout près des débris d'une foule d'autres animaux, ce qui nous prouve que ce n'est point dans les terrains meubles, mais bien dans ceux où se trouvent en si grand nombre les restes fossiles d'êtres anté-diluviens. Décrivons succinctement ces trois débris antiques, nous discuterons ensuite leur valeur géologique.

1° L'un de ces restes a la forme du pied droit d'un enfant de deux ans environ. On y reconnaît sans peine le coude-pied, la face plantaire, la concavité interne et le talon. Les orteils ne sont point aperçus, excepté le gros, qui paraît sortir d'une espèce d'enveloppe ou de gangue, de la même nature que tout le reste du pied. Cette particularité fait présumer à M. Appert qu'au moment de la grande catastrophe, l'enfant portait à cette partie une espèce de chaussure usée aux deux extrémités, au talon et au gros orteil; ce qui expliquerait pourquoi les deux parties paraissent sortir d'une sorte d'enveloppe. L'extrémité par laquelle le pied tient à la jambe présente une surface concave et polie, de cassure récente, assez analogue à la surface articulaire du pied naturel. Il est probable que le membre inférieur était entier, et que la mutilation tient à l'ignorance des ouvriers mineurs qui l'ont mis à découvert.

2° L'autre pied n'est point entier comme le précédent. C'est seulement un segment qui ne présente autre chose que la plante. Mais cette plante est bien conformée ; on y reconnaît facilement le talon et la concavité qui la suit. En comparant ce reste à celui que nous venons de décrire, on remarque au premier coup d'œil que sa concavité correspond à celle de l'autre pied, ce qui nous prouve que ce fragment appartenait au pied gauche.

Mais ce qui est plus curieux encore, c'est que le volume des deux pieds est exactement le même. Ils appartenaient donc au même individu. Cette conjecture acquiert une nouvelle force par l'examen de la pièce qui nous reste à décrire.

3° Le cœur est d'une ressemblance frappante avec le cœur d'un enfant de deux ans. La forme, le volume, les

particularités les plus délicates d'organisation, tout y est. On y voit la séparation extérieure des deux ventricules, une saillie qui indique le point de jonction de l'oreille droite et du ventricule du même côté, le pavillon de cette oreillette, des sillons qui logeaient la veine coronaire postérieure, les orifices de la veine cave, des artères pulmonaire et aorte et d'un des quatre veines pulmonaires.

Quant aux cavités, nous ne pouvons encore les décrire, n'ayant pu jusqu'aujourd'hui faire scier cette pièce dans le sens de sa longueur. Tout ce qu'on peut apercevoir de l'extérieur, c'est que les ouvertures et les canaux qui les suivent présentent dans leur trajet une structure fibreuse, et qu'il y a au fond une foule d'inégalités, ce qui pourrait bien être les colonnes charnues du cœur.

Il résulte de tous ces détails que la pétrification que nous décrivons est bien un cœur, qui doit avoir appartenu à un enfant de deux ans environ.

Ces trois pièces faisaient donc partie du même sujet. Cette conclusion est encore confirmée par leur composition chimique. Nous n'avons pas eu le temps encore de les soumettre à l'analyse, mais on voit au premier coup-d'œil qu'elles sont formées toutes les trois de la même matière, de *silex*, minéral que tout le monde connaît sous le nom de *cailloux*, et qui sert à faire les pierres à fusil. C'est la première fois, je crois, qu'on a rencontré une pétrification semblable de parties des animaux.

On avait bien trouvé des portions de végétaux infiltrées de silex, des coquillages remplis de la même substance; mais il y avait toujours à l'extérieur un moule de la matière première. Ici rien de semblable ne s'observe.

Un autre fait tout aussi nouveau, et bien plus inexplicable, c'est la transformation pierreuse d'une partie molle, comme le cœur.

Ces trois débris ont été examinés par plusieurs anatomistes et géologistes. La plupart ont reconnu qu'ils étaient bien les restes d'un jeune enfant vivant avant le déluge; mais quelques-uns n'ont vu là qu'un jeu, une bizarrerie de la nature. Ils ont repoussé le fait d'une pétrification semblable *parce qu'il serait le premier de ce genre qu'on eut encore observé.*

Ces objections nous paraissent assez faibles et faciles à réfuter. Oui sans doute, on rencontre quelquefois des corps bruts qui ont une certaine ressemblance vague avec des objets du règne organique, mais jamais des analogies frappantes comme celles que nous offrent ces pièces géologiques. Car ces analogies ne consistent pas seulement dans la ressemblance qu'ont les trois pièces que nous venons de décrire avec deux pieds et un cœur naturels, mais encore dans les proportions mutuelles de ces pièces qui attestent que ce sont des restes d'un enfant de deux ans. Est-il raisonnable, est-il philosophique d'attribuer au hasard de semblables rapports?

Faut-il répondre sérieusement à l'objection que ce fait doit être rejeté parce qu'il serait unique jusqu'à ce jour dans la science? A ce compte il n'est pas de découverte qu'on pût admettre à son origine. Est-il faux parce qu'il est inexplicable, comme l'a soutenu un savant? Mais il faudrait alors rejeter la plupart des grands phénomènes de la nature; car leur cause échappe le plus souvent aux investigations les plus laborieuses. Sans sortir du sujet qui nous occupe, niera-t-on les pétrifications siliceuses des substances végétales, et des coquilles dont les exemples sont si multipliés, par la raison que nous ne connaissons aucun réactif capable de dissoudre ou de ramollir la silice, dissolution qui aurait dû nécessairement avoir lieu pour opérer ces transformations.

Au reste, une fois qu'on a admis que ces trois pièces sont bien réellement deux pieds et un cœur putrifiés, la question de savoir si l'être humain auquel ces parties ont appartenu, vivait avant le déluge, n'est pas difficile à décider.

En effet, 1° on a trouvé ces pétrifications dans des couches antiques de la terre, avec des coquillages et des ossemens fossiles de divers animaux bien évidemment antédiluviens.

2° Les nombreuses pétrifications siliceuses qu'on a rencontrées appartenaient aux bancs anciens de la surface du globe, et toutes les données de la géologie prouvent que ces étonnans phénomènes datent de l'époque du grand cataclysme. On n'a rien remarqué de semblable dans le

monde, depuis que les hommes peuvent se livrer à l'observation, et la chimie la plus savante est insuffisante pour reproduire ces transformations.

Il est donc prouvé que les trois débris découverts par M. Appert sont des transformations pierreuses de deux pieds et du cœur d'un enfant de deux ans, vivant avant le déluge (1). A. L.

(*Annales de Phil. chrét. t. I, p.* 135.)

MŒURS CIVILES ET RELIGIEUSES DES HABITANS DES ILES DE L'OCÉANIE.

Dans la statistique du globe que nous avons donnée (2), nous avons signalé à la curiosité de nos lecteurs cette *cinquième partie* du monde, ce *monde maritime*, auquel on est convennu de donner le nom d'*Océanie*. Il nous reste à faire connaître les habitans divers de ces contrées nouvelles. Dans les derniers siècles, lorsque les missionnaires arrivaient par-tout à la suite des conquérans, pour réparer les maux de la guerre et de la politique, ces pieux et savans voyageurs avaient soin de nous instruire de l'état moral et religieux des peuples qu'ils visitaient. Dans leurs relations et leurs lettres, si bien appelées *édifiantes* et *curieuses*, ils tenaient tous les chrétiens au courant de tous les événemens qui arrivaient dans

---

(1) L'intérêt qui s'attache à la découverte de M. Appert nous a fait intervertir l'ordre naturel que nous aurions voulu suivre dans nos articles sur la géologie sacrée. Nous parlons ici du déluge comme d'un fait certain, tandis qu'il a été nié par un bon nombre d'incrédules; d'autres ont prétendu que le déluge ou les déluges avaient eu lieu il y a plus de trente mille ans. etc. Nous nous proposons de répondre prochainement à toutes ces attaques, et de montrer que les recherches géologiques les plus exactes confirment parfaitement la révélation mosaïque, non-seulement en ce qui regarde l'âge du monde, mais même relativement à l'ordre de la création et aux circonstances de la grande catastrophe.

Les trois débris sont déposés à notre bureau, où les personnes qui désireraient en prendre connaissance pourront les examiner. Au reste, ils seront soumis bientôt au jugement de l'académie des sciences.

(*Note du Rédacteur.*)

(2) Ci-dessus, p. 19.

le monde au détriment ou à l'avantage de la foi. Long-temps l'Europe et le monde savant n'eurent d'autre secours pour être initiés à la vie, aux mœurs, à la religion, à l'existence même d'un grand nombre de peuples de cette terre. C'est ainsi que nous avons connu ce que les différentes nations avaient conservé, ou changé, ou corrompu, ou oublié de la foi et de la révélation primitive. Aujourd'hui il n'en est plus de même, le nombre des missionnaires a diminué ; ils visitent peu de nouvelles terres. Les différens gouvernemens, qui envoient à grands frais des expéditions pour faire des découvertes, sont bien loin de penser à ajouter un prêtre au personnel nombreux et choisi qu'ils embarquent. Un *jésuite*, un *lazariste*, un *missionnaire !!* il y aurait de quoi compromettre l'expédition aux yeux de l'univers entier; avec nos lumières et notre liberté nous en sommes encore là. C'est à grand'peine si la religion peut envoyer dans les anciennes missions assez de travailleurs pour conserver les vignes précédemment défrichées. Les missions de Turquie, d'Amérique, de la Chine ne comptent plus que quelques anciens missionnaires, auxquels vont de temps en temps se joindre deux ou trois jeunes collaborateurs. Leurs travaux, consignés dans les *Annales de la propagation de la foi*, que le monde savant dédaigne, sont peu connus. Nous chercherons à les tirer de cette obscurité, et suivrons avec amour et intérêt leurs traverses et leurs succès. Pour les autres parties de la terre qu'ils ne visitent pas, nous avons promis de prendre sur nous le soin de consulter les divers voyageurs qui les visitent, et d'en extraire tout ce qui pourra faire connaître ces peuples, et suppléer en quelque sorte à ces documens que la religion recevait, pour ainsi dire officiellement, de la main de ses ministres.

Nous allons parcourir aujourd'hui une partie de la mer du Sud avec le capitaine Peter Dillon, brave marin anglais, qui, le premier, a découvert quel a été le sort de notre infortuné La Pérouse (1). Quoique cette découverte ne soit pas l'objet principal de cet article, cependant nous sommes sûrs que nous tromperions l'at-

(1) L'ouvrage est intitulé : *Voyage* aux îles de la mer du Sud en 1827 et 1828, et relation de la découverte du sort de la Pérouse, dédié au Roi, par le capitaine Peter Dillon, membre de la société asiatique du Bengale et de la société géographique de Paris, etc. 2 vol. in-8°, avec cartes et lithographies. A Paris, chez Pillet aîné. Prix : 15 fr.

tente et la curiosité de nos lecteurs, si nous ne leur apprenions pas en peu de mots quel fut le sort de ce célèbre et malheureux navigateur.

Il résulte des recherches du capitaine Dillon que la *Boussole* et l'*Astrolabe*, vaisseaux formant l'expédition de la Pérouse, périrent vers le milieu de l'hiver de 1788, pendant une horrible tempête, sur les rochers de l'île de Mannicolo. C'est au mois de septembre 1827 que le capitaine Dillon arriva devant cette île. Là il apprit d'un vieillard âgé de 65 ans qu'il y avait bien long-temps que deux vaisseaux montés par des blancs avaient échoué en vue de l'île. Voici les choses les plus curieuses que raconta l'insulaire dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir.

« *Q*. Comment les vaisseaux périrent-ils ?

» *R*. L'île est entièrement entourée de récifs situés à une grande distance du rivage. Les vaisseaux approchèrent des roches pendant la nuit ; l'un d'eux toucha près de Whanou et coula à fond sur-le-champ.

» *Q*. Y eut-il quelques hommes de ce vaisseau qui se sauvèrent ?

» *R*. Ceux qui ne coulèrent pas avec le vaisseau débarquèrent à Whanou, et furent tués par les naturels ; il y en eut d'autres de dévorés par les requins pendant qu'ils cherchaient à gagner la terre à la nage.

» *Q*. Comment périt le second vaisseau près de Paiou ?

» *R*. Il toucha sur le récif pendant la nuit, et ensuite revint à flot et dériva jusqu'au une bonne place. Il ne se brisa pas en pièces sur-le-champ, puisque les hommes qui le montaient eurent le temps de transporter à terre des matériaux qui leur servirent à bâtir un vaisseau à deux mâts.

» *Q*. Combien mirent-ils de lunes à bâtir ce vaisseau ?

» *R*. Beaucoup de lunes.

» *Q*. Comment se procuraient-ils à manger ?

» *R*. Ils allaient dans les champs de *tara*, arrachaient les racines et replantaient en terre le haut de la plante pour avoir une nouvelle récolte. Après leur départ, les naturels remirent leurs champs en ordre.

» *Q*. Ces hommes blancs n'avaient-ils pas d'amis parmi les naturels ?

» *R.* Non. C'étaient des esprits de vaisseau. Leur nez s'avançait de deux palmes au-delà de leur visage. Le chef était toujours à regarder le soleil et les étoiles, et leur faisait des signes. Il y en avait un qui se tenait près de leur palissade comme pour faire le guet. Il avait à la main une barre de fer qu'il faisait tourner autour de sa tête. Cet homme ne se tenait que sur une jambe (1). »

Il paraît, d'après tous les renseignemens, que les naufragés restèrent plusieurs mois dans l'île, qu'ils y construisirent un vaisseau à deux mâts, et qu'ils partirent ensuite sur ce bâtiment pour gagner quelque île qui eût commerce avec les Européens; mais il est probable qu'une nouvelle tempête fit périr cette embarcation; car, malgré les plus longues et les plus minutieuses recherches, on n'en a jamais entendu parler dans aucune des îles environnantes. Deux hommes cependant n'avaient pas voulu s'embarquer : un chef et son domestique. Il est fort malheureux que le voyage du capitaine Dillon n'ait pas eu lieu quelques années plus tôt; car il n'y avait que trois ans que le chef, qui était probablement La Pérouse lui-même, était mort à Mannicolo, et deux que l'autre Européen avait quitté l'île sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était devenu. Une espérance reste encore : c'est un jeune Anglais qui a consenti à rester parmi les Mannicolais pour apprendre plus à fond tout ce qui concerne les naufragés. Au reste, une infinité d'objets qui ont appartenu évidemment aux vaisseaux de La Pérouse ont été apportés en France, et déposés, à Paris, au *Musée de la marine*.

Revenons maintenant, et à la suite du capitaine Dillon, jetons un coup d'œil sur l'état moral et religieux de ces peuples semés, on ne sait comment, dans le grand nombre d'îles qui peuplent cette mer, attendant les bienfaits d'une civilisation et d'une législation meilleures.

(1) Tome II, p. 70. Il est facile de voir que ces insulaires ont pris les chapeaux à cornes que portaient les Français pour des nez; le chef qui faisait des signes au soleil et aux étoiles était l'officier chargé des observations astronomiques; enfin l'homme qui se tenait sur une jambe, près de la palissade, était une sentinelle, et sa barre de fer son fusil.

ILES FIDJI (1).

Anthropophagie des habitans. — Grand respect qu'ils portent à leurs prêtres.

Pour faire connaître les habitans de ces îles, nous ne pouvons mieux faire que de citer une partie de la relation dans laquelle le capitaine Dillon raconte le massacre d'une partie de ses compagnons et l'épouvantable situation dans laquelle il se trouva pendant quelques heures.

Les îles Fidji sont couvertes de bois de sandal; c'était pour en faire un chargement que M. Dillon y était venu en septembre 1813. Un jour qu'il était descendu à terre avec plusieurs autres personnes de l'équipage une dispute s'éleva entre eux et les insulaires. Les sauvages, fort supérieurs en nombre, massacrèrent quatorze de leurs ennemis. Les autres, au nombre de cinq, parvinrent à se sauver avec M. Dillon sur un rocher escarpé qui se trouvait isolé dans la plaine. C'est de là que ce dernier va nous faire connaître les naturels des îles Fidji.

« La plaine, autour de notre position, était couverte de sauvages au nombre de plusieurs milliers qui s'étaient rassemblés de toutes les parties de la côte, et s'étaient tenus embusqués, attendant notre débarquement. Cette masse d'hommes nous offrait alors un spectacle révoltant. On allumait des feux, et l'on chauffait des fours pour faire rôtir les membres de nos infortunés compagnons. Leurs cadavres, ainsi que ceux des deux chefs de Bow et des hommes de leur île qui avaient été massacrés, furent apportés devant les feux de la manière suivante. Deux des naturels de Vilear formèrent avec des branches d'arbres une espèce de civière qu'ils placèrent sur leurs épaules. Les cadavres de leurs victimes furent étendus en travers sur cette civière de façon que la tête pendait d'un côté, et les jambes de l'autre. On les porta ainsi en triomphe jusqu'auprès des fours destinés à en rôtir les lambeaux. Là, on les plaça sur l'herbe dans la position d'un homme assis. Les sauvages se mirent à chanter et à danser autour d'eux avec les démonstrations de la joie la plus féroce. Ils traversèrent ensuite de

(1) Ces îles, appelées aussi *îles Biti*, sont situées vers le 18° de latitude sud et le 179° de longitude.

plusieurs balles chacun de ces corps inanimés, se servant pour cela des fusils qui venaient de tomber entre leurs mains. Quand cette cérémonie fut terminée, les prêtres commencèrent à dépecer les cadavres sous nos yeux. Les morceaux furent mis au four pour être rôtis et préparés comme je l'ai dit plus haut, et servir de festin aux vainqueurs.

» Pendant ce temps, nous étions serrés de près de toutes parts, excepté du côté d'un fourré de mangliers qui bordait la rivière. Savage proposa à Martin Bushart de s'enfuir de ce côté, et de tâcher d'atteindre le bord de l'eau pour gagner ensuite le navire à la nage. Je m'y opposai, en menaçant de tuer le premier qui abandonnerait le rocher. Cette menace produisit pour le moment son effet. Cependant la furie des sauvages paraissait un peu appaisée, et ils commençaient à écouter assez attentivement nos discours et nos offres de réconciliation. Je leur rappelai que le jour de la capture des quatorze pirogues, huit des leurs avaient été faits prisonniers et étaient détenus à bord du navire. L'un d'eux était frère du *nambeau* ou grand-prêtre de Vilear. Je fis entendre à la multitude que, si l'on nous tuait, ces huit prisonniers seraient mis à mort ; mais que, si l'on nous épargnait, mes cinq compagnons et moi, nous ferions relâcher les prisonniers sur-le-champ. Le grand-prêtre, que ces sauvages regardent comme une divinité, me demanda aussitôt si je disais la vérité, et si son frère et les sept autres insulaires étaient vivans. Je lui en donnai l'assurance, et proposai d'envoyer un de mes hommes à bord inviter le capitaine à les relâcher si lui, le grand-prêtre, voulait conduire cet homme sain et sauf jusqu'à nos embarcations. Le prêtre accepta ma proposition.

» Thomas Dafny étant blessé et n'ayant pas d'armes pour se défendre, je le décidai à se hasarder à descendre pour aller joindre le prêtre, et se rendre avec lui à notre embarcation. Il devait informer le capitaine Robson de notre horrible situation. Je lui ordonnai aussi de dire au capitaine que je désirais surtout qu'il ne relâchât que la moitié des prisonniers, et qu'il leur montrât une grande caisse de quincaillerie et d'autres objets qu'il promettrait de donner aux quatre derniers prisonniers avec leur liberté, au moment même de notre retour à bord du navire.

» Mon homme se conduisit comme je le lui avais ordonné, et

je ne le perdis pas de vue depuis l'instant où il nous quitta jusqu'à celui où il arriva sur le pont du navire. Pendant ce temps, il y eut une suspension d'armes qui se fût maintenue sans l'imprudence de Charles Savage. Divers chefs sauvages avaient monté et s'étaient approchés jusqu'à quelques pas de nous avec des prosternations en signe d'amitié, nous promettant toute sûreté pour nos personnes, si nous consentions à descendre parmi eux. Je ne voulus pas me fier à ces promesses, ni laisser aller aucun de mes hommes. Cependant je finis par céder aux importunités de Charles Savage. Il avait résidé dans ces îles pendant plus de cinq ans, et en parlait couramment la langue. Persuadé qu'il nous tirerait d'embarras, il me pria instamment de lui permettre d'aller au milieu des naturels avec les chefs à qui nous parlions, parce qu'il ne doutait pas qu'ils ne tinssent leurs promesses, et que, si je le laissais aller, il rétablirait certainement la paix et nous pourrions retourner tous sains et saufs à bord de notre navire. Je lui donnai donc mon consentement; mais je lui rappelai que cette démarche était contraire à mon opinion, et j'exigeai qu'il me laissât son fusil et ses munitions. Il partit et s'avança jusqu'à environ deux cents verges de notre poste. Là, il trouva Bonassar assis et entouré de ses chefs qui témoignèrent de la joie de le voir parmi eux, mais qui étaient secrètement résolus à le tuer et à le manger. Cependant ils s'entretinrent avec lui pendant quelque temps d'un air amical, puis ils me crièrent dans leur langage : « Descends, Peter, nous » ne te ferons pas de mal; tu vois que nous n'en faisons point à » Charley! » Je répondis que je ne descendrais pas que les prisonniers ne fussent débarqués. Pendant ce colloque, le Chinois Luis, à mon insu, descendit du côté opposé avec ses armes pour se mettre sous la protection d'un chef qu'il connaissait particulièrement et à qui il avait rendu des services importans dans quelques guerres. Les insulaires, voyant qu'ils ne pouvaient me décider à me remettre entre leurs mains, poussèrent un cri effrayant. Au même moment, Charles Savage fut saisi par les jambes et six hommes le tinrent la tête en bas et plongée dans un trou plein d'eau jusqu'à ce qu'il fût suffoqué. De l'autre côté, un sauvage gigantesque s'approcha du Chinois par derrière et lui fit sauter le crâne d'un coup de son énorme massue. Ces deux infortunés étaient à peine morts

qu'on les dépeça et qu'on les fit rôtir dans des fours préparés pour nous.

» Nous n'étions plus que trois pour défendre la hauteur, ce qui encouragea nos ennemis. Nous fûmes attaqués de tous côtés et avec une grande furie par ces cannibales, qui néanmoins montraient une extrême frayeur de nos fusils, bien que les chefs les stimulassent à nous saisir et nous amener à eux, promettant de conférer les plus grands honneurs à celui qui me tuerait, et demandant à ces barbares s'ils avaient peur de trois hommes blancs, eux qui en avaient tué plusieurs dans cette journée. Encouragés de la sorte, les sauvages nous serraient de près. Ayant quatre fusils entre nous trois, deux étaient toujours chargés, attendu que Wilson étant un très-mauvais tireur nous lui avions laissé l'emploi de charger nos armes, tandis que Martin Bushart et moi faisions feu. Bushart était natif de Prusse; il avait été tirailleur dans son pays et était fort adroit. Il tua vingt-sept sauvages dans vingt-huit coups, n'en ayant manqué qu'un seul. J'en tuai et blessai aussi quelques-uns quand la nécessité m'y obligea. Nos ennemis, voyant qu'ils ne pouvaient venir à bout de nous sans perdre un grand nombre des leurs, s'éloignèrent en nous menaçant de leur vengeance.

» La chair de nos malheureux compagnons étant cuite, on la retira des fours, et elle fut partagée entre les différentes tribus qui la dévorèrent avec avidité. De temps en temps les sauvages m'invitaient à descendre et à me laisser tuer avant la fin du jour, afin de leur épargner la peine de me dépecer et de me faire rôtir pendant la nuit. J'étais dévolu pièce par pièce aux différens chefs dont chacun désignait celle qu'il voulait avoir, et qui tous brandissaient leurs armes en se glorifiant du nombre d'hommes blancs qu'ils avaient tués dans cette journée.

» En réponse à leurs affreux discours, je déclarai que si j'étais tué, leurs compatriotes détenus à bord le seraient aussi; mais que, si j'avais la vie sauve, ils l'auraient également. Ces barbares répliquèrent : « Le capitaine Robson peut tuer et manger les nôtres, s'il lui plaît. Nous vous tuerons et nous vous mangerons tous trois. Quand il fera sombre, vous ne verrez plus clair pour nous ajuster, et vous n'aurez bientôt plus de poudre. »

» Voyant qu'il ne nous restait plus d'espoir sur la terre, mes

compagnons et moi tournâmes nos regards vers le ciel et nous mîmes à supplier le Tout-Puissant d'avoir compassion de nos âmes pécheresses. Nous ne comptions pas sur la moindre change d'échapper à nos ennemis, et nous nous attendions à être dévorés comme nos camarades venaient de l'être. La seule chose qui nous empêchait encore de nous rendre était la crainte d'être pris vivans et mis à la torture.

» On voit en effet quelquefois, mais peu souvent, ces peuples torturer leurs prisonniers. Voici comment ils s'y prennent : ils enlèvent à leurs victimes la peau de la plante des pieds ; puis ils leurs présentent des torches de tous côtés, ce qui les oblige à sauter pour fuir le feu, et leur cause des douleurs atroces. Une autre manière consiste à couper les paupières à leurs prisonniers, et à les exposer ainsi la face tournée vers le soleil. On dit que c'est un épouvantable supplice. Ils leur arrachent aussi parfois les ongles. Au reste, il paraît que ces tortures sont très-rares, et qu'ils ne les infligent qu'à ceux qui les ont irrités au dernier point. Nous étions dans ce cas, ayant tué un si grand nombre des leurs pour notre défense.

» Il ne nous restait plus que seize ou dix-sept cartouches. Nous décidâmes alors qu'aussitôt qu'il ferait sombre, nous appuyerions la crosse de nos fusils à terre et le bout du canon contre notre poitrine, et que, dans cette position, nous lâcherions la détente, pour nous tuer nous-mêmes plutôt que de tomber vivans entre les mains de ces monstres.

» A peine avions-nous pris cette résolution désespérée, que nous vîmes notre embarcation partir du navire et s'approcher de terre. Nous comptâmes les huit prisonniers. J'en fus confondu. Je ne pouvais imaginer que le capitaine eût agi d'une manière aussi maladroite que de les relâcher tous, puisque le seul espoir que nous puissions conserver était de voir ceux des prisonniers qu'on eût relâchés intercéder pour nous, afin qu'à notre tour nous intervinssions pour faire rendre la liberté à leurs frères quand nous retournerions à bord du navire. Cette sage précaution ayant été négligée malgré ma recommandation expresse, toute espérance me parut évanouie, et je ne vis plus d'autre ressource que de mettre à exécution le dessein que nous avions formé de nous tuer nous-mêmes.

» Peu de temps après que les huit prisonniers eurent été débarqués, on les amena sans armes auprès de moi précédés par le prêtre, qui me dit que le capitaine Robson les avait relâchés tous et avait fait débarquer une caisse de coutellerie et de quincaillerie pour être offerte, comme notre rançon, aux chefs à qui il nous ordonnait de remettre nos armes. Le prêtre ajouta que, dans ce cas, il nous conduirait sains et saufs à notre embarcation. Je répondis que tant que j'aurais un souffle de vie je ne livrerais pas mon fusil qui était ma propriété, parce que j'étais certain qu'on nous traiterait, mes compagnons et moi, comme Charles Savage et Luis.

» Le prêtre se tourna alors vers Martin Bushart pour tâcher de le convaincre et de le faire acquiescer à ses propositions. En ce moment, je conçus l'idée de faire prisonnier le prêtre et de le tuer, ou d'obtenir ma liberté en échange de la sienne. J'attachai le fusil de Charles Savage à ma ceinture avec ma cravatte, et cela fait, je présentai le bout du mien devant le visage du prêtre, lui déclarant que je le tuerais s'il cherchait à s'en fuir ou si quelqu'un des siens faisait le moindre mouvement pour nous attaquer, mes compagnons et moi, ou nous arrêter dans notre retraite. Je lui ordonnai alors de marcher en droite ligne vers notre embarcation, le menaçant d'une mort immédiate, s'il n'obéissait pas. Il obéit, et, en traversant la foule des sauvages, il les exhorta à s'asseoir et à ne faire aucun mal à Peter ni à ses compagnons, parce que, s'ils nous assaillaient, nous le tuerions, et qu'alors ils attireraient sur eux la colère des dieux assis dans les nuages, qui, irrités de leur désobéissance, souleverait la mer pour engloutir l'île et tous les habitans.

» Ces barbares témoignèrent le plus profond respect pour les exhortations de leur prêtre, et s'assirent sur l'herbe. Le *nambeaty* (nom qu'ils donnent à leurs prêtres) se dirigea, comme je le lui avais ordonné, du côté de nos embarcations. Bushart et Wilson avaient le bout de leur fusil placé de chaque côté à la hauteur de ses tempes, et j'appuyais le mien entre ses deux épaules pour presser sa marche. L'approche de la nuit, et le désir si naturel de prolonger ma vie, m'avait fait recourir à cet expédient, connaissant le pouvoir que les prêtres exercent sur l'esprit de toutes les nations barbares.

» En arrivant auprès des embarcations, le *nambeaty* s'arrêta tout court. Je lui ordonnai d'avancer, il s'y refusa de la manière la plus positive, me déclarant qu'il n'irait pas plus loin, et que je pouvais le tuer si je voulais. Je l'en menaçai et lui demandai pourquoi il refusait d'aller jusqu'au bord de l'eau. Il répondit : « Vous voulez m'emmener vivant à bord du navire pour me mettre à la torture. » Comme il n'y avait pas de temps à perdre, je lui ordonnai de ne pas bouger, et, nos fusils toujours dirigés sur lui, nous marchâmes à reculons, et gagnâmes de la sorte un de nos canots. Nous n'y fûmes pas plutôt embarqués que les sauvages accoururent en foule et nous saluèrent d'une grêle de flèches et de pierres ; mais bientôt nous nous trouvâmes hors de la portée de leurs arcs et de leurs frondes.

» Dès que nous nous vîmes hors de danger, nous remerciâmes la divine Providence, et nous fîmes force de rames vers le navire que nous atteignîmes au moment où le soleil se couchait (1). »

NOUVELLE-ZÉÉLANDE.

Mœurs des habitans. — Missionnaires protestans. — Leur charité. — Témoignage rendu à celle des prêtres catholiques. — Prêtresse zéélandaise. — Sorcellerie. — Croyance à la transmigration des âmes.

Le capitaine Dillon, parti de Calcutta, le 6 janvier 1827, sur le vaisseau de la compagnie des Indes, le *Research*, arriva à la Nouvelle-Zéélande le 1er juillet. Les habitans de ces îles, quoique visités assez souvent par les marins anglais et hollandais, sont encore la plupart sauvages et même anthropophages. Cependant ils ne mangent que les ennemis qu'ils ont pris à la guerre. Ils ont même reçu avec assez d'empressement au milieu d'eux quelques déserteurs qui se sont établis dans leur île, où ils ont épousé des femmes du pays, et où ils exercent leur état de charpentier ou de forgeron. Dès qu'un bâtiment européen arrive, ils s'empressent d'aller lui rendre visite, échangent leur nom avec les officiers, en sorte qu'il y a parmi eux des comtes, des marquis, etc. Un de leurs chefs, nommé Moyhanger, vint même, il y a quelques an-

(1) Tome I, page 15 et suiv.

nées, en Angleterre, et reporta parmi les siens le souvenir de la civilisation européenne.

Aucun missionnaire catholique, que nous sachions, n'a visité cette terre; la société des missions de Londres y entretient plusieurs ministres, envoyés à grands frais pour convertir les habitans. Mais il ne paraît pas que leurs efforts aient été couronnés de beaucoup de succès : s'il faut même en croire le capitaine Dillon, la conduite des *révérends* n'est pas du tout propre à leur concilier l'estime ou la confiance des insulaires. Nos lecteurs ne verront pas sans plaisir quelques détails sur ces missions de nos frères séparés de nous.

Le 5 novembre 1827, à son retour de l'île de Mannicolo, le capitaine Dillon vint mouiller dans la baie des îles, ayant presque tout son équipage attaqué de différentes maladies, et obligé lui-même de garder le lit. Son premier soin fut de faire chercher des provisions fraîches, dont ils avaient un si grand besoin. Nous ne voulons pas employer d'autres paroles que les siennes pour relater la conduite des missionnaires.

« Il y avait, dans le voisinage de la baie, plusieurs de nos compatriotes employés comme missionnaires pour convertir et instruire les naturels; mais, bien qu'ils possédassent de nombreux troupeaux de bétail, ils étaient trop occupés de leurs travaux spirituels pour songer qu'ils avaient ainsi le moyen de nous procurer d'utiles secours. Absorbés tout entiers dans les théories sublimes du christianisme, ils oubliaient la pratique de ses préceptes les plus essentiels, comme de secourir les nécessiteux et de visiter les malades. Je leur aurais, de grand cœur, payé, à tel prix que ce fût, une provision journalière de viande fraîche pour nos malades, mais je ne pus l'obtenir.

» Le capitaine Duke, par un sentiment d'humanité qui lui fait honneur, nous envoya à bord deux moutons gras, six poules et de plus une douzaine de bouteilles de vin. A ce présent, dont l'opportunité centuplait le prix, il joignit une assez bonne épigramme contre les saints prédicateurs d'une doctrine qu'ils refusaient de mettre en pratique. « Ceci est peu, m'écrivait le capitaine Duke, mais des pécheurs comme nous n'ont qu'une bien faible part aux biens de ce monde qui sont réservés pour les élus. » On peut juger

du service que nous rendit ce charitable fils de Neptune : tous mes officiers, à l'exception d'un seul, étaient alités et la liste du docteur contenait vingt-deux personnes (1). »

Cependant le capitaine Dillon se hasarda à demander un service au chef de la mission, le révérend M. Williams. C'était de lui livrer une goëlette pour ramener les interprêtes qu'il avait avec lui, ce qui lui aurait épargné une grande dépense, et assuré la santé de son équipage, incapable de supporter ce nouveau voyage. Voici la réponse et les réflexions qu'elle suggère au capitaine.

Houkianga, jeudi 8 novembre 1827.

« Monsieur, je viens de recevoir votre lettre du 6 courant. D'après la situation dans laquelle nous nous trouvons, il sera impossible d'acquiescer à votre demande concernant le *Hérald;* mais il y a dans ce port deux bâtimens qui pourraient faire votre affaire : un brick commandé par le capitaine Kent et la petite goëlette qui a été bâtie ici. Je suis, etc.

HENRY WILLIAMS.

Au capitaine Peter Dillon.

« Le style laconique de cette réponse me surprit et me piqua beaucoup. Si le révérend lieutenant avait eu la moindre dose d'humanité, il l'aurait montré dans sa réponse; car, bien qu'il eût pu juger à propos de ne pas satisfaire à ma demande relativement à la goëlette, il aurait adouci son refus par des expressions de regret du fâcheux état de santé dans lequel nous étions, et nous eût offert toute l'assistance qu'il était en son pouvoir de nous procurer. S'il se fût excusé en alléguant que les missionnaires pourraient être exposés à manquer de provisions avant le retour de la goëlette, j'aurais levé cette difficulté en leur fournissant de mon vaisseau plus de vivre qu'ils n'en auraient eu besoin d'ici au retour de leur bâtiment; mais ce n'était pas le cas, puisque la goëlette venait d'arriver tout récemment du port Jackson bondée de provisions. S'il eût représenté que le bâtiment ne lui appartenant pas, il ne pouvait prendre sur lui de l'exposer aux risques du voyage pour lequel je l'avais demandé, on aurait pu lui répondre que certainement les membres du comité supérieur des missions n'auraient

(1) Tome II, page 253.

pu être mécontens de lui voir faire un acte de grande charité, qui ne pouvait leur occasionner aucune perte, puisqu'ils prêchent l'exercice des vertus chrétiennes dont la charité est la première. Quant à l'assistance qu'il eût dû nous offrir, il ne pouvait s'excuser sur le défaut de moyens, puisque les missionnaires avaient de soixante à quatre-vingts têtes de gros bétail de la plus grande beauté, et un nombre proportionné de moutons. Si les directeurs de l'établissement de la mission à Londres, ou le vénérable M. Marsden, se fussent trouvés en ce moment à la baie des Iles, ils n'auraient pas souffert que vingt-deux de leurs compatriotes languissent sur les côtes de la Nouvelle-Zéélande, en proie à de cruelles maladies, sans aucun secours corporel ni spirituel, et soupirant en vain après un petit morceau de viande fraîche ou une tasse de bouillon.

» Je ne puis m'empêcher de faire remarquer le contraste qui existe entre la conduite de ces professeurs éclairés des doctrines réformées du christianisme, et celle vraiment chrétienne des ignorans ministres de la religion catholique à Lima. Aussitôt que ces vénérables *padres* apprennent l'arrivée d'un navire, ils se rendent à bord, et, avec une bonté charitable, s'informent de la santé de tous ceux qui y sont embarqués. S'il s'en trouve des malades, ils les font transporter sur-le-champ aux hôpitaux dont tous les couvens sont pourvus, et on leur prodigue les plus grands soins jusqu'à leur rétablissement; où, la mort doit-elle mettre un terme à leurs souffrances, ils reçoivent les secours et les consolations spirituelles qui peuvent leur adoucir le passage de cette vie dans l'autre. Ces bons prêtres n'acceptent aucune rémunération pour leurs soins, et se trouvent suffisamment payés par la conscience d'avoir fait le bien. Ils ne s'inquiètent pas de quel pays ou de quelle religion est le malade, ni si c'est un saint ou un pécheur. Il leur suffit qu'il ait besoin de secours et ils lui en donnent (1). »

« Ce matin, de bonne heure, j'ai reçu la visite du marquis de Wyematti, qui, ayant éprouvé par lui-même combien notre équipage souffrait du manque de vivres frais, me faisait apporter cinq gros porcs et près de mille livres de patates. Je lui offris en retour un demi-baril de poudre, qu'il ne voulut accepter qu'après

(1) Tome II, page 260.

que j'eus fortement insisté, et encore le fit-il alors plutôt pour m'obéir que pour recevoir une rétribution.

» Que l'on compare la conduite compatissante et désintéressée de ce païen avec la dureté et l'égoïsme des prétendus hommes saints qui étaient venus pour le convertir! D'après ce que j'ai vu, il est bien à craindre que la conversion religieuse des Nouveaux-Zéélandais n'ait lieu aux dépens de leurs vertus sociales, s'ils suivent en tout l'exemple des soi-disans apôtres qu'on leur a envoyés (1)? »

Nous ajoutons à ces détails quelques réflexions de l'auteur sur la manière dont les missionnaires doivent s'y prendre pour propager la religion parmi ces peuples; appliquées à des ministres qui ne sont pas engagés dans le célibat, elles nous paraissent d'une grande justesse. Nous concevons bien que des femmes à demi-sauvages et mangeant de la chair humaine ne doivent pas plaire beaucoup aux révérends envoyés de Londres; mais ils ne sont pas sans savoir que l'état de missionnaire est un état de renoncement et de pénitence.

« Si j'eusse appartenu à la mission, et été célibataire, j'aurais saisi avec joie l'occasion d'une alliance aussi avantageuse et aussi honorable. Qu'on me permette de dire que je regarde comme très-impolitique de la part des missionnaires qui ne sont pas mariés de ne point choisir des femmes parmi les indigènes. Il résulterait de ces mariages de grands avantages personnels pour eux, et de grandes facilités pour la conversion des hommes qu'ils ont entrepris de conquérir au christianisme. Les enfans de ces missionnaires, étant élevés dans les diverses professions de leurs pères, deviendraient de bons tailleurs, cordonniers, charpentiers, corroyeurs, etc., et se mariant à leur tour avec des naturelles, répandraient par degrés non-seulement les doctrines chrétiennes qu'ils auraient reçues de leurs pères, mais encore des habitudes civilisées et des métiers utiles. Les créoles, héritant des biens de leurs mères, hériteraient aussi de leurs honneurs, et à la longue formeraient une sorte de noblesse civilisée, qui ne manquerait pas de donner le ton et de servir de modèle à toutes les autres classes. De leur côté, les missionnaires, par des exemples, non moins que par des préceptes, pourraient aider à établir la civilisation et le christia-

(1) Tome II, page 263.

nisme en même temps; car, que les théoristes disent ce qu'ils voudront, les arts et la civilisation doivent précéder et non pas suivre l'établissement du christianisme.

» La mission envoie des ouvriers pour enseigner leurs métiers aux sauvages; mais une fois arrivés sur les lieux, ils prennent le titre de révérends Messieurs tel et tel, et croiraient déroger s'ils condescendaient à manier l'aiguille, l'alêne, le marteau ou la hache. Voilà comme l'on est dupe de ces artisans sanctifiés, qu'on n'envoyait pas pour travailler comme ecclésiastiques, mais pour faire œuvre de leurs mains, ainsi que l'avait fait saint Paul, et exercer leurs métiers.

» Mon plan de mariage entre les femmes indigènes de haute naissance et les missionnaires artisans accomplirait assez promptement le double objet proposé de la civilisation et de la conversion des sauvages. C'est pourquoi je conseillerais à ceux qui choisissent les sujets, d'envoyer à l'avenir des missionnaires qui ne seraient point mariés, et qui s'engageraient à prendre, aussitôt que possible après leur arrivée, des femmes parmi les filles du pays où ils devraient exercer leurs fonctions (1). »

Voici maintenant quelques détails sur les mœurs et coutumes religieuses des Nouveaux-Zéélandais.

« Au nombre des spectateurs était un orateur femelle, prêtresse du rang le plus élevé, et jouissant d'une grande considération parmi les tribus environnantes. Elle se nommait Vancathai. Cette femme était regardée par ses compatriotes comme au-dessus du commun des mortels, et ils lui supposaient une puissante influence sur la déïté qui, d'après leur croyance, gouverne les âmes dans l'autre monde. On lui prêtait aussi le pouvoir de *magotou*, c'est-à-dire d'ensorceler les gens et de les faire mourir par ses sortiléges quand il lui plaisait. C'était en même temps une espèce de sibylle, et, dans toutes les expéditions contre des ennemis, on la consultait sur le résultat qu'elles devaient avoir; on apprenait d'elle le jour le plus propice pour mettre à la voile, ainsi que le jour et l'heure où, pour être agréable à la déïté dont elle était l'organe, il convenait de livrer bataille. Comme de raison, elle exerçait l'empire le plus absolu sur l'esprit des naturels, et ses oracles touchant l'issue

(1) Tome II, page 266.

d'une campagne ne pouvaient manquer de s'accomplir souvent, par suite de la défiance ou de la confiance qu'elle avait donnée aux guerriers, selon que son caprice ou son intérêt la portait à désirer ou à craindre le succès d'une entreprise.

» On assure que cette prêtresse aime beaucoup les Européens, et elle en donne une preuve assez évidente en choisissant toujours un époux parmi eux. Sa personne est regardée comme trop sacrée pour qu'il s'établisse des relations intimes entre elle et des individus de sa nation.

» Cette demi-déesse vint à bord du vaisseau et dit qu'elle voulait voir *Peter*. Je me présentai, et elle me demanda pourquoi j'avais fait tirer mes canons. Je lui en expliquai la cause à son entière satisfaction. Comme elle était une personne du rang le plus élevé dans le pays, non-seulement à cause de son caractère sacré, mais encore par sa naissance, je crus nécessaire de témoigner ma vénération pour son auguste personne, afin d'inspirer à ses compatriotes une haute idée de mon respect pour leurs coutumes civiles et religieuses.

» Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer qu'une stricte attention à se conduire de la sorte envers tous les insulaires est le moyen le plus efficace pour se concilier leur estime; elle conduit à ce but bien plus sûrement que les plus riches présens. Ces derniers excitent leur cupidité et ne vous assurent leur amitié qu'en proportion de la valeur de vos dons et de l'espérance d'en obtenir d'autres; tandis que la conduite que je recommande vous gagne insensiblement leur affection et vous assure leur bienveillance avec plus de certitude et à meilleur marché : je dirai même qu'il y a lieu de croire que c'est à une déviation de ce système qu'on doit attribuer la plupart des désastres qui sont arrivés aux navigateurs.

» D'après ces principes, j'invitai son altesse à venir se reposer dans mon salon. Là elle s'assit dans un fauteuil avec un air de majesté et d'aisance qui annonçait la conscience de sa propre dignité.

» Cette prêtresse a un aspect noble dans sa taille et sa physionomie. Elle me parut être entre les deux âges. Son teint était brun, ses yeux noirs et étincelans; et ses cheveux, noirs comme du jais,

très-longs et agréablement bouclés, flottaient avec grâce sur ses épaules. Elle portait le costume dont les hauts personnages du pays sont revêtus dans les grandes pompes, et tout son extérieur imprimait parfaitement l'idée de la majesté sauvage.

» A peine était-elle assise qu'elle fit l'observation que la journée était un peu froide, puis me demanda si j'avais du rhum à bord, et dans ce cas, de lui en donner à boire. Je répondis que j'en avais, et je lui fis servir une carafe d'eau-de-vie. Après avoir regardé cette liqueur d'une manière significative, la couleur ne lui en plut point, et elle dit : « Ce n'est pas là du rhum; je n'en ai jamais » vu de semblable. Donnez-moi du rhum comme celui que les ba» leiniers ont à bord. » J'acquiesçai sur-le-champ à cette demande, et je fis apporter du rhum véritable. Elle en remplit un grand verre presque jusqu'au bord et l'avala d'un trait. Elle me demanda ensuite un cigarre, et, après avoir fumé, devint très-communicative.

» La personne qui attira le plus son attention fut un Anglais d'un certain âge, nommé Richardson, second chirurgien du vaisseau. Elle me demanda qui il était. Je répondis que c'était notre docteur et notre prêtre. Cette réponse parut lui faire beaucoup de plaisir, et elle nous dit qu'elle était elle-même prêtresse, et exerçait la médecine, ajoutant : « Mon frère ne veut-il pas me saluer selon la cou» tume de la Nouvelle-Zéélande? » (c'est-à-dire en inclinant la tête l'un vers l'autre, et s'approchant nez contre nez.) La demande ayant été interprétée à M. Richardson, il se prêta à la chose avec beaucoup de galanterie. Malheureusement en s'inclinant, il fit tomber sa perruque et montra sa tête presque entièrement chauve. Il est impossible de dépeindre l'effroi de son altesse, qui était persuadée que, pour la saluer, le docteur avait enlevé la peau de sa tête par un pouvoir magique. Elle se mit à pousser de grands cris, oubliant qu'elle ne devait pas être étonnée d'un effet de l'art sublime qu'elle prétendait posséder elle-même. Toutes les femmes de sa suite joignirent leurs cris aux siens et elles décampèrent en toute hâte de la chambre, répétant à tue-tête dans leur langue : « Un sorcier! un enchanteur? » Au milieu de ce trouble, M. Richardson ramassa sa perruque et la remit sur sa tête, au grand étonnement de quelques-unes de ces femmes qui s'étaient hasardées à jeter un coup-d'œil sur lui à travers l'ouverture de la porte.

» Je parvins, avec assez de peine, à calmer la frayeur de son altesse et de ses suivantes. Elle consentit à se rasseoir, non sans jeter de temps en temps un regard craintif sur notre prêtre-docteur qu'elle n'invita pas une seconde fois à la saluer à la mode du pays. Elle demanda d'un air tranquille si ce n'était pas à l'aide de la magie qu'il s'était débarrassé de ses cheveux et s'il ne pourrait pas avec la même facilité enlever sa tête, chose dont je ne cherchai pas à la désabuser tout-à-fait. Ce que je dis à cet égard lui fit envisager notre docteur avec un profond respect, et elle me pria de lui dire sur combien d'esprits malfaisans il avait de l'influence, et s'il pourrait enlever les poils et la peau du derrière de sa tête aussi bien que ceux du devant. Je répondis que, quant aux esprits sur lesquels il avait autorité je ne pourrais lui en dire exactement le nombre : mais que, pour ses poils, il pouvait s'en débarrasser de la tête aux pieds avec la plus grande facilité.

» Pendant notre conversation, une des nymphes qui accompagnait la prêtresse, jeune fille d'environ quatorze ans, s'approcha malignement de M. Richardson, et saisissant une touffe de ses cheveux naturels qui sortait de dessous sa perruque, elle la tira avec force pour voir si la vertu gisait dans les poils eux-mêmes ou dans l'art magique de celui qui les portait. Les cheveux ayant résisté à ses efforts, elle se retira avec précipitation dans la crainte que le magicien ne la métamorphosât en porc, crainte fondée sur la croyance de ces peuples à la transmigration des âmes. Cet incident contribua sans doute à augmenter l'idée du pouvoir magique de notre prêtre-docteur et fit beaucoup rire aux dépens de celle qui avait voulu le mettre à l'épreuve.

» Avant de quitter le vaisseau, la prêtresse m'informa que son époux l'avait abandonnée depuis environ deux mois pour aller voir sa famille en Angleterre, et ajouta que je l'obligerais beaucoup en lui donnant un de mes officiers pour le remplacer. Je répondis en plaisantant que notre docteur était tout-à-fait à son service; mais, soit qu'elle redoutât sa puissance supérieure et qu'elle désespérât de conserver assez d'influence sur un aussi grand magicien, soit plutôt qu'elle le trouvât trop vieux, elle ne goûta pas ma proposition; et, me montrant un jeune homme de dix-huit ans, fils du gouverneur de Valparaiso, que son père m'avait confié pour le faire voyager,

elle dit qu'il lui plaisait beaucoup et que je l'obligerais extrêmement en le lui donnant. Je lui déclarai que je ne pouvais acquiescer à sa demande, attendu que ce jeune homme, étant le fils d'un grand chef, je ne pouvais le laisser à la Nouvelle-Zéélande. Elle prit alors congé de moi et dit qu'elle reviendrait le lendemain matin nous faire une nouvelle visite (1). »

. . . .

« Tandis que j'étais occupé sur le pont à écouter le récit des fils de Bou Marray, le dessinateur et les officiers s'étaient réunis dans la Sainte-Barbe, où ils concertaient un plan pour causer à la prêtresse de la Nouvelle-Zéélande un nouvel étonnement au sujet de la puissance magique de notre second chirurgien. Dans cette vue, ils l'avaient déterminé à soumettre la partie chauve de sa tête à une opération de l'art de notre dessinateur, qui, à l'aide de quelques coups de pinceau, métamorphosa cette partie de telle façon que, si le docteur se fût montré ainsi chez les peuples de l'antiquité, il eût pu être pris pour cette divinité du paganisme qu'on représente avec deux visages, en un mot, pour le vieux Janus. Le sommet de sa tête présentait en effet un second visage, mais le peintre, pour ajouter à l'effroi qu'il devait produire, lui avait donné l'expression la plus hideuse.

» Vancathai et sa nombreuse suite s'étant assis dans ma chambre, la prêtresse demanda comme une faveur spéciale que je fisse venir le magicien et que je le priasse d'enlever ses cheveux et la peau de son crâne comme il avait fait la veille. Elle motiva cette demande sur ce que ceux à qui elle avait raconté cette merveille n'avaient pas voulu croire qu'aucun homme fût capable d'exécuter une chose si surprenante, ajoutant qu'elle avait amené les plus incrédules pour être témoins du miracle. M. Richardson consentit avec beaucoup de politesse à cette répétition de sa prouesse magique; il s'approcha de son altesse, lui fit une gracieuse révérence et tout d'un coup ôta sa chevelure artificielle qui, au lieu de découvrir une peau blanche et nette, montra aux regards stupéfaits de la prêtresse et des gens de sa suite un second visage d'une laideur effroyable.

» La frayeur saisit en effet tous les insulaires témoins de cette œuvre d'un pouvoir qu'ils trouvaient plus que magique. En un clin d'œil ils désertèrent la chambre, laissant le docteur jouir du triom-

(1) Tome I, page 222.

phe de son art. L'incrédulité la plus forte n'avait pu résister à cette épreuve, et il n'y avait plus à bord un seul insulaire qui mît en doute la puissance extraordinaire de ce grand magicien.

» M. Richardson replaça alors sa perruque et s'efforça de tranquilliser ceux qu'il venait d'effrayer d'une manière si vive. Ils se livrèrent à mille conjectures sur cet homme étonnant. Je les laissai dans leur erreur jusqu'au soir. Alors je les désabusai, et leur admiration pour notre adresse fut au moins égale aux alarmes qu'elle leur avait primitivement causées. Au reste, M. Richardson eut lieu de regretter de s'être ainsi amusé à leurs dépens; car, pendant tout notre séjour, les naturels qui vinrent nous visiter ne cessèrent de le tourmenter, principalement en lui arrachant son chapeau et sa perruque (1). »

ILE DE TUCOPIA (2).

Mœurs des naturels. — Apparition du premier navire. — Strangulation des enfans mâles. — Suicide des femmes. — Régime pythagorique. — Maison des esprits. — Croyance universelle des revenans dans les mers du sud.

« Les Tucopiens sont extrêmement doux, ils sont en outre hospitaliers et généreux, ainsi que le prouve suffisamment la manière dont ils avaient accueilli et traité Martin Bushart et le Lascar. Ils n'avaient jamais eu de communication directe avec aucun navire avant l'arrivée du *Hunter* en 1813; toutefois, ils rapportent que, long-temps auparavant, un vaisseau (le premier qu'ils eussent jamais aperçu) était arrivé en vue de l'île, mais qu'ils avaient cru qu'il était monté par des esprits malfaisans, qui venaient pour les détruire.

» Un canot se détacha du vaisseau et s'approcha de terre; mais ils se portèrent en grand nombre sur le rivage pour s'opposer au débarquement, et annoncèrent leur dessein en brandissant leurs armes. Les gens du canot firent plusieurs tentatives pour débarquer,

(1) Tome I, page 231.

(2) La latitude de cette île est de 12° 16′; sa longitude est de 168° 58′.

mais sans succès, et retournèrent à leur vaisseau, qui reprit sa route au nord. Bientôt il disparut à la grande satisfaction des Tucopiens.

» Je suppose que ce vaisseau était le *Barwell*, qui se trouvait dans ces parages en 1798. Quelques années après, une pirogue montée de quatre hommes arriva à Tucopia; elle avait dérivé de Rothuma ou l'île Grenville de la *Pandora*, éloignée de quatre cent soixante-cinq milles. On fit part à ces hommes de l'apparition d'un vaisseau monté par des esprits malfaisans; mais les Rothumiens détrompèrent les Tucopiens, en leur apprenant qu'ils recevaient fréquemment de pareilles visites, et leur conseillèrent, au lieu de repousser les visiteurs, de les bien accueillir, parce que ce n'étaient pas des esprits malfaisans, mais des hommes bons venant d'un pays éloigné, et qui leur donneraient des couteaux et des grains de verre. Ceci explique l'accueil que les Tucopiens firent aux gens du *Hunter*, qui le premier arriva près de leur île après qu'ils eurent été détrompés.

» Quelques-unes des coutumes des Tucopiens sont très-singulières. J'avais été surpris de la quantité de femmes qu'on trouve dans leur île; le nombre en était au moins triple de celui des hommes. J'appris que, dans chaque famille, on ne conserve que les deux premiers enfans mâles, tous les autres du même sexe sont étranglés. La raison qu'ils donnent de cette barbare coutume est que, si on laissait vivre tous ces enfans, la population de leur petite île s'accroîtrait au point qu'il n'y aurait pas moyen de la nourrir. Tucopia n'a que sept milles de tour, mais la végétation y est très-active; cependant les vivres y sont généralement rares. Les naturels se nourrissent de végétaux, n'ayant ni les porcs ni la volaille qui abondent dans les autres îles. Ils en avaient eu autrefois; mais ces animaux avaient été unanimement déclarés nuisibles et exterminés. Les porcs, il est vrai, ravageaient les plantations d'ignames, de patates, de *tara* et de bananes. Ces végétaux, le fruit de l'arbre à pain et les cocos, forment la nourriture des Tucopiens; mais, à raison de la grande profondeur de l'eau dans le voisinage des côtes, le poisson n'y est pas abondant. Bushart se plaignait beaucoup du long carême qu'il avait été obligé de faire. Pendant les onze premières années de sa résidence à Tucopia, il n'avait pris d'autre nourriture animale qu'un peu de poisson de

temps à autre. Un baleinier anglais, qui toucha à Tucopia environ un an avant le *Saint-Patrick*, donna au Prussien l'occasion de manger deux ou trois fois du porc, ce qui dut lui paraître un grand régal.

» L'île est gouvernée par un chef principal, secondé de quelques autres qui remplissent les fonctions de magistrats. Les naturels vivent d'une manière très-pacifique, et n'ont jamais de guerre entre eux ni avec leurs voisins. Il faut peut-être l'attribuer à leur régime pythagorique. Au reste, il ne détruit pas leur penchant instinctif pour le vol; et quoique ce délit soit puni d'une manière très-sévère, les gens de la basse classe pillent et dévastent mutuellement leurs jardins et plantations. Si un chef est surpris à voler, on le conduit devant les autres chefs, et tout ce qu'il possède en effets et en terrain est confisqué au profit de celui qu'il a volé.

» La polygamie est permise à Tucopia. Les femmes sont extrêmement jalouses, non des hommes, mais les unes des autres, et si le mari prodigue ses caresses plus volontiers à l'une qu'à l'autre, l'épouse dédaignée en conçoit un tel chagrin, qu'elle met fin à ses jours, soit en se pendant, soit en se précipitant du haut d'un arbre. Le suicide, parmi les femmes, est une chose qui arrive tous les jours. La cérémonie du mariage est assez curieuse. Quand un homme veut se marier, il consulte d'abord poliment la dame qui a gagné son affection, et, si elle y consent ainsi que ses parens, il envoie, à la nuit, deux ou trois hommes de ses amis l'enlever comme par force. Il fait ensuite porter des présens de nattes et de provisions aux parens de sa future, et il les invite chez lui à un festin qui dure ordinairement deux jours. Si une femme est surprise en adultère, elle est mise à mort, ainsi que son amant, par le mari ou par ses amis. Aucune contrainte n'est imposée aux femmes non mariées, mais on ne permet pas aux veuves de prendre un second époux.

» A la naissance d'un enfant, toutes les parentes et amies de la femme et du mari se réunissent et apportent des présens à l'accouchée. On laisse vivre toutes les filles : quant aux garçons, j'ai dit plus haut la coutume suivie à leur égard.

» Quand un naturel meurt, ses amis viennent chez lui, et, avec beaucoup de cérémonie, le roulent soigneusement dans une natte toute neuve, et l'enterrent dans un trou profond creusé près de sa maison. C'est une chose curieuse et inexplicable pour ceux qui ne

croient pas aux revenans, que cette croyance est universelle chez les insulaires de la mer du Sud; et certes ils ne peuvent avoir reçu cette idée du Nouveau-Monde.

» Dans chaque village de Tucopia, il y a un grand édifice appelé la *maison des esprits*, destinée aux âmes désincarnées qu'on suppose habiter ce bâtiment. Aux approches du mauvais temps, surtout du tonnerre et des éclairs, qui effraient beaucoup ces insulaires, ils se portent en foule à la maison des esprits, et y demeurent tant que dure la tempête, faisant des offrandes de cocos, de racine de tara et d'autres comestibles. Ils croient que la tempête est causée par le chef des esprits, qui, lorsqu'il est courroucé, va au sommet de la montagne la plus haute de l'île, et témoigne son courroux en élevant une tempête. Quand les offrandes l'ont apaisé, il revient à la maison des esprits.

» La manière dont les Tucopiens font la cuisine est à peu près celle de toutes les nations barbares. Ils font en terre un trou d'environ un pied de profondeur et trois de diamètre. Ils mettent dans ce trou une grande quantité de bois, et, quand il est bien brûlé, jettent par dessus un gros tas de pierres noires pesant chacune environ un quarteron. Ces pierres deviennent bientôt rouges, et, quand le bois est consumé, elles tombent au fond du trou; alors on les nivèle de manière à en former une espèce de lit, on les recouvre d'une couche et de feuilles vertes et d'herbes qui ne sont pas susceptibles de prendre feu. C'est sur ce foyer ainsi préparé qu'on place les ignames, le fruit de l'arbre à pain, les patates douces, en un mot tout ce qu'on veut faire cuire. Trois ou quatre couches de feuilles vertes sont placées sur ces objets et la terre excavée du trou est rejetée par dessus le tout, bien entassée et bien battue avec une pelle de bois ou une pagaye, afin d'empêcher la moindre partie de la chaleur de s'échapper. Au bout d'environ une heure on découvre le trou et on retire tout ce qu'on y a placé parfaitement cuit et extrêmement propre. Les habitans de chaque maison préparent vers le soir un four de cette espèce, et, au coucher du soleil, font un bon repas. S'il en reste quelque chose, on le conserve pour le dejeuner du lendemain. S'il ne reste rien, on déjeune légèrement avec une noix de coco ou quelques bananes.

» Les Tucopiens ont la peau d'une couleur cuivrée très-bril-

lante; ils font usage du bêtel et du *chunam*. Ils ressemblent aux habitans de Tongatabou pour la stature et la couleur, et aussi à ceux d'Anuta, l'ile Cherry de la *Pandora*. Ils son extrêmement propres et se baignent plusieurs fois par jour. Il y a dans la partie sud de l'ile un lac salé d'une grande profondeur, et sur lequel on voit généralement une grande quantité de canards sauvages (1). »

ILES DE MANNICOLO, D'OTOUBOA, D'INDENNY, DE MAMBO, ETC. (2).

Les naturels. — Un prêtre inspiré. — Polygamie.

« Martin Bushart descendit à Mambo accompagné de Lamoa et du Tucopien. Il trouva que le village contenait plusieurs grandes maisons entourées d'une espèce de rempart en pierres sèches. L'intérieur de ces maisons était garni de nattes, même sur le sol, et il y avait au centre un foyer comme ceux de Mannicolo. Les habitans paraissaient avoir des vivres en abondance. Ils étaient propres sur leur personne et d'une santé florissante. Leur nombre pouvait s'élever à une centaine d'individus, le reste était absent, principalement à bord du vaisseau. Martin vit dans le village quelques gros porcs dont les habitans ne paraissaient pas disposés à se défaire. Les femmes avaient fort bonne mine, et portaient pour vêtemens un jupon qui descendait des reins jusqu'au milieu de la jambe, et un morceau de toile grossière qui leur couvrait la tête et les épaules. Elles avaient les lèvres brûlées et les dents corrodées par le bétel et la chaux, dont elles usaient avec excès.

» J'avais aperçu, la veille, dans une pirogue, un homme qui avait attiré mon attention par une dentition singulière. Il avait sur le devant de sa mâchoire inférieure deux dents d'une énorme dimension. Je voulus le faire monter à bord pour l'examiner de près, mais je n'y pus réussir. Je pensai, au premier abord, que ce que je prenais pour des dents n'était autre chose que deux morceaux d'os que cet homme avait implantés dans sa mâchoire, ou

---

(1) Tome II, page 43.

(2) Ces îles sont situées aux environs du 11° de lat. sud et du 166° de long.

qu'il tenait simplement serrés entre sa lèvre et ses dents naturelles, et bientôt je n'attachai plus d'importance à ce qui me paraissait n'être que des dents postiches de la grosseur de celles d'un grand bœuf. Ce matin, ma surprise augmenta en voyant plusieurs insulaires qui avaient des dents encore plus grosses que celles qui m'avaient frappé la veille. Je décidai deux de ces hommes à venir sur le pont, et je priai l'un d'eux de me vendre une de ces dents monstrueuses. En même temps je m'assurai qu'elles étaient solidement fixées à sa mâchoire, et non pas des ornemens artificiels.

» Voulant à toute force en avoir une en ma possession, j'offris un fer de rabot, puis une herminette; mais on ne considéra pas ces objets comme d'une valeur égale à celle de la dent que je convoitais. Je finis par proposer une hache. Alors, un homme, qui avait à sa mâchoire inférieure une dent plus grosse qu'aucune de celle qui avaient attiré mes regards, chercha à l'arracher, mais fit de vains efforts pour y parvenir. J'envoyai chercher au poste du chirurgien l'instrument dont se servent les hommes de l'art pour les opérations de ce genre; mais il ne présentait pas assez d'ouverture pour embrasser la dent de l'insulaire. J'eus recours à une tenaille du charpentier. Le docteur, muni de cet outil, saisit la dent comme par manière de jeu, et, d'un coup de poignet subit et vigoureux, l'enleva. Le patient saigna considérablement; mais, sans paraître beaucoup s'occuper de cette bagatelle, il demanda la hache. Aussitôt qu'il l'eut entre les mains, il se mit à sauter de joie d'avoir fait un aussi bon marché. J'appris que cet homme était un prêtre, et par conséquent un magicien, comme c'est l'ordinaire dans la plupart des îles de la mer Pacifique.

» Il quitta le vaisseau, mais y revint dans l'après midi, accoutré comme un colporteur de nos contrées d'Europe, c'est-à-dire portant sur son dos un sac qui ressemblait assez à une balle de marchandises. Une fois monté à bord, il se débarrassa de son sac, et commença à parler et à chanter, sans paraître avoir éprouvé aucun inconvénient de la perte de sa dent. J'ordonnai qu'on lui servît un peu de porc et d'igname; mais avant que cet ordre n'eût été exécuté il prétendit être saisi de transports, et se mit à chanter, à crier, à rire, puis à parler comme s'il avait une conversation avec un esprit qui l'inspirait. Tout le monde à bord le regardait avec étonnement. Le serang de nos Lascars me dit

que c'était un mauvais homme qui ensorcellerait le vaisseau, et qu'il avait vu à Moscate un drôle de cette espèce qui transformait des morceaux de bois en chèvres vivantes, et les vendait ensuite. Le marquis de Wyematti déclara qu'on voyait à la Nouvelle-Zéélande beaucoup d'exemples d'inspiration chez des hommes et chez des femmes; lesquels, assurait-il, disaient alors toujours vrai.

» Tant que durèrent les simagrées de ce prétendu possédé, toutes les pirogues se tinrent à une distance respectueuse du vaisseau, excepté une de laquelle deux hommes grimpèrent dans nos porte-haubans, et crièrent à diverses reprises qu'il fallait donner au prêtre un *toki*. En conséquence, je lui présentai une herminette et un collier de verroteries. Mais il était trop affairé avec les dieux pour s'occuper de choses terrestres, et continuait à palabrer et faire des extravagances comme auparavant. Cependant il finit par avoir l'air d'être délivré de possession, et se mit à crier à tue-tête; puis, fourrant avec précipitation dans son sac le porc, l'igname, l'herminette et les verroteries, il s'élança dans sa pirogue avec une agilité surprenante. Il s'éloigna ensuite du vaisseau, et continua de brailler en regagnant la terre. Les matelots, qui sont toujours prêts à se moquer même des personnages les plus respectables, baptisèrent cet homme le curé Bedfort, du nom d'un ecclésiastique de la terre de Van Diemen, prétendant qu'il lui ressemblait, surtout par les lèvres. On ne le désigna plus que sous ce sobriquet toutes les fois qu'il revint à bord.

» Les insulaires d'Indenny enterrent leurs morts. Les femmes ont de la pudeur; elles sont fiancées dès leur enfance avec des garçons de leur âge, ou avec des hommes faits. Les personnages d'un certain rang peuvent avoir autant de femmes qu'ils sont capables d'en entretenir; mais les hommes des classes inférieures se contentent d'une seule. On trouve dans les bois des porcs et des volailles semblables à ceux de nos fermes, mais tout-à-fait sauvages (1). »

Tels sont les détails les plus intéressans fournis par le capitaine Dillon. Nous aurons soin de compléter ce tableau d'après les renseignemens que nous puiserons dans les relations d'autres voyageurs, tels que les capitaines d'Urville, Freycinet et autres.

N.

---

(1) Tome II, page 230.

LÉZARD-VOLANT FOSSILE.

Objections contre la Bible, regardées comme insolubles dans le dernier siècle, et résolues par les découvertes de la science de celui-ci.

Il est fait mention dans la Bible de plusieurs sortes d'animaux extraordinaires. Isaie parle du serpent volant : « Ils passeront une terre de désolution et de misère, re- » paire du lion, de la vipère et du *serpent volant* (1). » Le même prophète dit encore, en annonçant la destruction de Babylone : « Les bêtes s'y retireront, les maisons » seront remplies de *dragons* (2). »

Voltaire, qui ne cherchaient qu'à prendre la Bible en défaut, plaisante beaucoup à son ordinaire, sur ces dragons et ces serpens ailés, qu'il prétend n'avoir jamais existé. Beaucoup de jeunes gens, qui ne connaissent guère la Bible que commentée par cet homme fameux, se croient fondés à accuser les écrivains sacrés d'ignorance de l'histoire naturelle, et même sont tentés de les regarder comme des conteurs de fables. Il faut convenir qu'à la fin du 18e siècle, il n'y avait point de raison péremptoire à donner en réponse à cette objection ; car il est vrai qu'il n'existe plus, ou qu'on ne connait plus maintenant de semblables animaux. Quelques écrivains orientaux et plusieurs historiens du moyen âge parlent cependant du dragon : ils le représentent sous les formes les plus bizarres, tantôt comme un volatil ornithophorme, moitié aigle et moitié louve, tantôt comme un animal monstrueux du genre des serpent, des lézards et des crocodiles. On peut lire dans

(1) In terrâ tribulationis et angustiæ, leæna, et leo ex eis, vipera et *regulus volans*, etc. Isaie, chap. XXX, v. 6. Jérémie parle aussi des *serpens basilics*, quia ego mittam vobis serpentes *regulos*. Proph., chap. VIII. v. 17. La Bible de Vence traduit *regulus volans* par *basilic volant ; basilic* est un mot grec qui signifie *royal ;* ce qui explique la traduction latine *regulus*.

(2) Sed requiescent ibi bestiæ, et replebuntur domus eorum *draconibus*. Isaie, chap. XIII, v. 21.

l'histoire des chevaliers de Malte la description d'un de ces dragons et du combat que lui livra un chevalier.

Il y avait bien encore dans la mythologie de la Grèce et de l'Italie quelques traditions qui, pour des esprits attentifs et réfléchis, pouvaient corroborer le récit de la Bible.

Mais ce n'était pas là des autorités pour Voltaire, non plus que pour la plupart des hommes de ce siècle. Tous ces récits étaient relégués parmi les contes des mille et une nuits.

Nous avons déjà répondu à une objection semblable en apprenant à nos lecteurs l'existence de la Licorne niée par les incrédules grâce aux progrès des sciences, nous pouvons encore répondre victorieusement à ces difficultés. Il est maintenaint hors de doute qu'il y avait autrefois sur la terre des reptiles monstrueux qu'on n'y voit plus aujourd'hui. On en a trouvé de nombreux débris dans les entrailles de la terre ; nous nous appuierons de l'autorité de M. Cuvier pour faire connaître à nos lecteurs ces étranges organisations.

Parmi les reptiles monstrueux de l'ancien monde que décrit ce grand naturaliste, et dont les débris effraient l'imagination, on remarque le *mégalosaurus*, dont la taille devait passer 70 pieds : la grosseur de sa mâchoire répondait à celle de sa taille ; elle était garnie de dents tranchantes et dentelées. Un lézard de cette dimension était sans doute d'un aspect affreux.

« Nous voici arrivés, dit M. Cuvier, à ceux de tous les » reptiles, et peut-être de tous les animaux fossiles, qui » ressemblent le moins à ce que l'on connaît, et qui sont » le plus faits pour surprendre le naturaliste par des com- » binaisons de structure qui, sans aucun doute, paraî- » traient incroyables à quiconque ne serait pas à portée » de les observer par lui-même, ou à qui il pourrait » rester la moindre suspicion sur les authenticités.

» Dans le premier genre (l'ichtio-saurus), un museau » de dauphin, des dents de crocodile, une tête et un ster- » num de lézard, d'énormes yeux, des pattes de céta- » cées, enfin des vertèbres de poisson.

» Dans le second (le plesio-saurus), avec les mêmes

» pattes de cétacée, une tête de lézard et un long cou » composé de plus de trente vertèbres, nombre supérieur » à celui de tous les autres animaux connus, qui est aussi » long que son corps, et qui s'élève et se replie comme » le corps des serpens : voilà ce que l'ichtio-saurus et » le plesio-saurus sont venus nous offrir, après avoir été » ensevelis pendant plusieurs milliers d'années sous d'énor- » mes amas de pierres et de marbres (1).... »

Plusieurs individus de ces deux espèces devaient avoir au moins trente pieds de longueur.

« Si quelque chose, observe M. Cuvier, pouvait justifier » ces hydres et ces autres monstres dont les historiens du » moyen âge ont si souvent répété les figures, ce serait » incontestablement le plesio-saurus (2). »

Il y a quelques années qu'on a découvert en Allemagne les débris fossiles d'un *reptile ailé*, auquel M. Cuvier a donné le nom de ptérodactyle : on en connaît jusqu'ici de trois espèces; la plus grande, qui est le ptérodactyle géant, devait avoir au moins cinq pieds d'envergure (3).

Nous allons voir la description qu'en donne M. Cuvier.

« Voilà donc un animal, dit cet illustre naturaliste, qui » dans son ostéologie, depuis les dents jusqu'au bout des » ongles, offre tous les caractères classiques des sauriens (4); » on ne peut donc pas douter qu'il n'en ait eu aussi les » caractères dans les tégumens et dans les parties molles; » qu'il n'en ait eu les écailles, la circulation.... Mais c'était » en même temps un animal pourvu de moyens de voler, » qui, dans la station, devait faire peu d'usage de ses » extrémités antérieures, si même il ne les tenait tou- » jours reployées comme les oiseaux tiennent leurs ailes; » qui cependant pouvait encore se servir des plus courts » de ses doigts pour se suspendre......, mais dont la po- » sition tranquille devait être ordinairement sur les pieds

(1) Tome V, p. 245 de son grand ouvrage sur les fossiles. Un de nos collaborateurs prépare un travail sur ce rare et important ouvrage. Nous nous contentons aujourd'hui d'en extraire ce qui répond à l'objection que l'on faisait à nos livres sur les *serpens volans*.

(2) Tom V, p. 247.

(3) Voy. le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, édit. 1818.

(4) Les sauriens sont une des divisions établies parmi les reptiles; elle comprend la famille des lézards.

» de derrière, encore comme celle des oiseaux; alors il » devait aussi comme eux tenir son cou redressé et courbé » en arrière, pour que son énorme tête ne rompît pas » tout équilibre. »

D'après ces données, on pourrait le dessiner à l'état de vie; mais la figure qu'on obtiendrait, dit un naturaliste, serait des plus extraordinaires, et semblerait, au premier aspect, le produit d'une imagination malade plutôt que des forces ordinaires de la nature.

On en voit quelquefois d'approchantes dans les peintures fantastiques des Chinois; M. Cuvier parle d'une de ces figures tirée d'un livre d'histoire naturelle chinois, que l'on conserve dans la bibliothèque de Trewa-Atorf; elle représente une chauve-souris avec un bec d'épervier et une longue queue de faisan : mais ce ne serait pas là, ajoute-t-il, ce qu'on pourrait appeler une représentation de notre animal.

Ce qui frappe surtout dans la représentation du ptérodactyle, c'est l'assemblage bizarre d'*ailes vigoureuses attachées au corps d'un reptile;* l'imagination des poètes en a seule fait jusqu'ici de semblables : de là la description de ces dragons que la fable nous représente ayant, à l'origine des choses, disputé, pour ainsi dire, la possession de la terre à l'espèce humaine, et dont la destruction était un des attributs des héros fabuleux, des dieux et des demi-dieux (1). H. DE C.

(*Annales de Phil. chrét. t. I, p.* 250.)

STATISTIQUE RELIGIEUSE DE LA RUSSIE.

LES RASKOLNIKS.

Secte religieuse de l'Église nationale russe. — Croyances superstitieuses. — Fables sur Noé et la construction de l'arche. — Le tabac, herbe du diable. — État de cette secte en ce moment.

Le vaste empire de Russie renferme dans ses limites toutes les croyances, depuis le catholicisme jusqu'à la plus grossière idolâtrie. On sait que la religion dominante est

(1) Voir les lettres de M. Bertrand et la géologie enseignée par M. Demerson.

la religion grecque schismatique, dont l'Empereur s'est déclaré le chef. Nous donnerons un jour des détails circonstanciés sur l'état où se trouve cette antique Eglise grecque, autrefois si florissante, si savante, si belle, aujourd'hui si malheureuse, si dégénérée, si courbée sous le joug du despotisme. En ce moment, nous nous bornons à faire connaître une secte sortie de son sein, assez nombreuse, et cependant peu connue. Nous les tirons d'un journal allemand rédigé à Darmstadt.

« Le nom de *raskolnik* dérive du mot russe *raskolo*, *scission* : ces deux expressions correspondent exactement à nos mots *schisme*, *schismatique*. Les raskolniks sont les seuls sectaires de l'Eglise grecque en Russie ; ce sont des séparatistes comme les *herrenhuters* ou zinzendorfiens en Allemagne, ou les quakers en Angleterre. Ils s'appellent eux-mêmes *starowerzi*, les orthodoxes ; car l'autre nom est injurieux comme celui d'hérétiques. Ils sont peu répandus dans la Russie proprement dite ; mais ils sont en grand nombre à Astracan, à Kasan, sur la Volga, à Staradub (gouv. de Tphernigoa), à Elisabethgrad (gouv. de Cherson), à Archangel et en Sibérie, tant dans les villes que dans les campagnes. On en trouve qui vivent dispersés dans les forêts ; une grande partie des Cosaques du Don et de Semeinow appartiennent à cette secte. Leur nombre pourtant a décru progressivement depuis plusieurs années.

Les roskolniks professent à peu près les mêmes dogmes que l'Eglise grecque orthodoxe russe ; aussi les différences se réduisent à des objets extérieurs et de peu d'importance, à une discipline plus sévère, et à certaines coutumes et cérémonies superstitieuses. Ainsi, par exemple, ils font le signe de la croix d'une autre manière que les Russes : ceux-ci se signent de la droite à la gauche, en employant trois doigts ; les roskolniks, au contraire, font le signe de la croix de la gauche à la droite, comme les latins, et observent avec scrupule de ne se servir que de l'index et du doigt du milieu, « parce que, disent-ils, Jésus-Christ, » a fait passer les hommes par la rédemption de la gauche » à la droite, et que *trois doigts* sont le symbole de l'anté-» Christ. » Voilà la réponse qu'un prêtre roskolnik donna à un pope russe qui l'avait sommé de lui prouver cette pratique de sa secte.

Les roskolniks se distinguent ensuite des autres Russes en ce qu'ils proscrivent l'usage du tabac. Ils ne se contentent pas, à cet égard, de s'abstenir eux-mêmes de priser et de fumer; mais ils s'enfuient devant tout fumeur ou priseur comme s'ils voyaient le diable. Ils regardent le tabac comme une plante que Dieu a maudite. Cette singulière idée repose sur une tradition absurde, qui s'est conservée parmi eux jusqu'à nos jours, et qui, à ce qu'on assure, est écrite dans un des livres religieux des anciens Grecs ou Slaves. Après que Dieu eut commandé à Noé de construire l'arche pour prévenir l'entière destruction du genre humain, le diable se présentait souvent dans sa maison et sous divers déguisemens pour apprendre de lui comment et où il construirait cette arche. Cependant Noé se souvenait de la défense que Dieu lui avait faite de divulguer les révélations qu'il avait reçues, et il gardait le silence. Le diable, voyant qu'il ne réussirait pas à séduire Noé par ses paroles, résolut de l'enivrer en lui faisant fumer du tabac. Cette ruse eut le succès désiré, et Noé, dans cette espèce d'ivresse, laissa échapper le secret qu'il avait auparavant si bien gardé. Son indiscrétion mit le diable à même d'entraver la construction de l'arche, si bien que Noé trouvait défait tous les matins ce qu'il avait fait la veille. C'est là, suivant les roskolniks, la raison pour laquelle il resta si long-temps à construire l'arche. Depuis ce temps, le tabac a été maudit de Dieu, et mérite d'être appelé l'*herbe du diable.*

On est aujourd'hui plus tolérant envers les roskolniks qu'on ne l'avait été, même sous le règne libéral de l'impératrice Catherine II. Quoiqu'ils soient encore exclus de toute espèce de places et d'emplois, on s'abstient du moins de les persécuter.

Les zélateurs parmi les prêtres et théologiens russes n'hésitent pas à rapporter l'origine de cette secte et de ses opinions directement au prince des ténèbres; mais il est facile de les expliquer par des causes et des circonstances toutes naturelles, sur lesquelles cependant nous n'entrerons dans aucun détail.

Pierre-le-Grand déploya contre les Roskolniks toute la sévérité d'un despote, et employa tous les moyens, même

les plus violens, pour les ramener à l'orthodoxie. Il fut déterminé à ces rigueurs, et provoqué à la haine de cette secte par un fanatique qui en était membre, et qui voulut l'assassiner (1). Dès cette époque, il fut impitoyable, et il fit brûler vif un roskolnik pour avoir prêché contre l'invocation des saints, et pour avoir mutilé les images d'une église. Le malheureux fit preuve de beaucoup de courage en subissant ce cruel supplice; il expira en prêchant contre la conduite immorale des popes et contre les abus qui s'étaient introduits dans l'Eglise.

Cet exemple ne laissa pas de faire une profonde impression sur l'esprit du monarque; convaincu de leur inutilité, il renonça à ses rigueurs, et recommanda aux popes d'employer à l'avenir le moyen pacifique de la persuasion. Toutefois il ordonna que tous les roskolniks porteraient sur le dos une marque distinctive en drap rouge et jaune, mais cette mesure fut rapporté quelque temps après.

Un édit d'amnistie que l'impératrice Elisabeth publia en 1760, invita, mais sans produire l'effet désiré, les roskolniks, qui s'etaient sauvés en Pologne, à retourner en Russie. Catherine II publia un second édit en 1764 pour les exhorter à rentrer dans leur pays, en leur permettant de choisir eux-mêmes la profession à laquelle ils voudraient appartenir, de se faire inscrire comme paysans, bourgeois ou marchands, et de construire des villages pour leurs coréligionnaires, à la seule condition de fournir des recrues; ce qu'ils avaient refusé autrefois par suite de leurs principes qui proscrivent les guerres et l'état militaire.

Cet édit produisit plus d'effet que le premier. Les roskolniks retournèrent en grand nombre, et s'établirent dans le gouvernement de Kiew, surtout aux environs de Faradub, qu'ils avaient habités déjà avant leur émigration. Beaucoup d'autres restèrent en Pologne et inquiétèrent même les habitans des frontières russes. Leurs irruptions déterminèrent l'impératrice en 1765 à faire entrer en Pologne un corps d'armée. Vingt mille roskolniks furent envoyés

---

(1) Les roskolniks ne pouvaient pardonner à Pierre d'avoir aboli le patriarcat, et d'avoir réuni dans sa personne le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Cela explique pourquoi il les surveillait et les traitait comme suspects.

alors dans les nouvelles colonies de la Sibérie, où personne ne met des entraves à leur liberté religieuse.

Ceux qui se sont fixés à Faradub y ont construit une église superbe. En 1780, ils envoyèrent des députés à Moscou pour assister à une espèce de concile, tenu par les partisans de cette secte, mais qui n'a abouti qu'à des disputes inutiles sur les écrits de l'archevêque Saba, de l'évêque martyr d'Antioche et autres.

On voulut établir une certaine conformité dans les rites du culte roskolnik, dont on compte plus de cinquante fractions différant plus ou moins les unes des autres; mais il n'en fut rien : aucun des partis intéressés ne voulant consentir à la moindre concession. Une véhémente discussion s'engagea sur-tout sur les images. Car tout détestables que soient à leurs yeux les images de saints russes, ils n'en laissent pas pour cela d'avoir un grand respect pour les images faites par des peintres appartenant à leur secte. Ils regardent la confection de ces tableaux comme une pratique sainte et religieuse, et les peintres, avant de s'en occuper, s'y préparent en consacrant quatre semaines au jeûne et à la prière.

Les sectaires se trouvent encore en grand nombre dans la Valachie et la Moldavie, en Bessarabie et même à Constantinople. Le gouvernement ottoman ne les distingue pas des autres Grecs; ils ont joui de la même protection que ceux-ci, mais il est probable qu'ils ont été compris aussi dans leur récente persécution.

Une partie des roskolniks s'est, à un certain égard, soumise à l'Eglise greco-russe, en tant qu'ils ont accepté la nouvelle version russe de la Bible, tandis qu'auparavant ils se servaient exclusivement de l'ancienne traduction slave; en général ils donnaient même la préférence aux manuscrits sur les livres imprimés. Ce parti, plus traitable et plus tolérant, souffre que l'empereur confirme leurs prêtres; il a même des églises desservies par des popes russes, tandis que ceux qui ne se sont pas encore soumis, ne peuvent avoir que de simples chapelles.

Un ukase publié en 1785, invita de nouveau les roskolniks à la réunion avec l'église orthodoxe russe, et cette fois-ci on réussit mieux. Ceux qui habitent le gouverne-

ment de Ecathérinoslaw se soumirent presque tous, à l'exception de ceux en petit nombre qui habitent Elisabethgrad, Wikolajled et quelques autres endroits. Tous les roskolniks de ce gouvernement ont leurs prêtres et leurs églises comme les autres Russes, et reconnaissent la juridiction ecclésiastique de l'archevêque de Gauri. Ce siége fut occupé naguères par Ambroise, prélat distingué par son caractère et ses lumières, ainsi que son coadjuteur Moïse, évêque de Théodosie et de Mariepol, qui s'est fait connaître par des traductions russes de l'Histoire ecclésiastique de Fleury et des œuvres d'Aulu-Gèle.

Aujourd'hui les roskolniks sont assez tranquilles; les monarques Catherine II et Alexandre Ier, s'ils n'ont pas rapporté formellement les lois et ordonnances faites contre eux, les laissent du moins sans exécution. Si on est revenu à quelques rigueurs contre eux sous Paul Ier, ils les durent à leur imprudence, et l'orage ne fut que passager. Il est cependant encore quelques popes qui, lorsqu'on les appelle auprès d'un malade, font grande attention à la manière dont il fait le signe de la croix, et le plantent là comme un hérétique, s'il a le malheur de se signer de deux doigts seulement et de la gauche à la droite.

Les roskolniks, dans toute l'étendue de l'empire russe, sont aujourd'hui au nombre de 300,000; ils ont quelques couvens et un archimandrite particulier à Niwolajew, dans le gouvernement de Cherson, sur le Bug. Les roskolniks étant au reste aussi bons et aussi braves que les autres Russes payant exactement leurs impôts, et ne refusant plus d'endosser l'uniforme et de porter les armes, il est permis de penser que le gouvernement actuel de la Russie, éclairé sur ses vrais intérêts, les traitera et les protégera aussi-bien que ceux qui font le signe de la croix avec trois doigts et de la droite à la gauche.

(*Annales de Phil. chrét. t. I, p.* 254.)

CONCILE TENU A BALTIMORE EN 1829.

La religion catholique est en ce moment en France dans les mêmes rapports avec le gouvernement qu'aux Etats-Unis. Il n'est donc pas inutile de montrer de quelle liberté elle y jouit, pour que les catholiques la réclament des autorités civiles, et que celles-ci la leur accordent. Un des droits les plus précieux de l'Eglise, droit inhérent à toute société, soit spirituelle, soit civile, et même commerciale, c'est que ceux qui la dirigent puissent s'assembler, conférer ensemble sur l'état de la société, corriger les abus s'il y en a, préparer des réformes ou des perfectionnemens. Sous le précédent gouvernement ces réunions n'étaient pas permises malgré les réclamations des évêques; espérons que dorénavant aucune entrave ne viendra les empêcher. L'exemple des Etats-Unis prouvera qu'aucun danger ne peut résulter de la réunion des évêques.

Voici d'abord la liste des membres du concile.

Les évêques étaient :

M. Jacques Withfield, né en Angleterre le 3 novembre 1770, sacré archevêque de Baltimore le 25 mai 1828;

M. Benoît-Joseph Flaget, né le 8 novembre 1763, au diocèse de Clermont, en Auvergne, membre de la congrégation de St.-Sulpice, élu le 24 avril 1808 premier évêque de Bardstown, sacré le 4 novembre 1810;

M. Jean Englan, né à Cork, en Irlande, le 23 septembre 1786, employé dans le ministère de ce diocèse, élu premier évêque de Charleston le 12 juillet 1820, sacré le 21 septembre suivant;

M. Edouard Fenwich, né au Maryland le 19 août 1766, religieux Dominicain, nommé premier évêque de Cincinnati le 13 janvier 1822;

M. Joseph Nosati, né le 13 janvier 1789 à Sora, royaume de Naples, de la congrégation des Prêtres de la mission, élu le 13 août 1822 évêque de Tenegra *in part.*, et le 14 juillet 1823 coadjuteur de la Nouvelle-Orléans; il fut sacré le 25

mars 1824, et lors de l'érection du nouvel évêché de Saint-Louis, il fut nommé premier évêque en 1827, puis administrateur provisoire de la Nouvelle-Orléans, après la translation de M. Dubourg à Montauban;

M. Benoît Fenwick, né dans le Maryland le 3 septembre 1782, jésuite, nommé évêque de Boston à la place de M. de Cheverus, et sacré le 1er novembre 1825.

On joint aux prélats M. Guillaume Matthews, né dans le Maryland le 16 décembre 1772, nommé vicaire apostolique et administrateur de Philadelphie le 26 février 1828.

Dans le second ordre, on comptait les pères François Dzierozinski, Polonais, supérieur des jésuites aux Etats-Unis;

M. François Carrière, Français, de la congrégation de Saint-Sulpice;

M. Jean Tessier, grand-vicaire de Baltimore;

M. Louis-Régis Deluol, supérieur du séminaire Sainte-Marie;

M. Edouard Damphoux, président du collége de Sainte-Marie; tous trois appartenant à la faculté de théologie créée à Baltimore par l'autorité du Saint-Siége, et choisis pour théologiens par M. l'archevêque;

M. Jean Power, grand-vicaire de New-Yorck, invité spécialement;

M. François-Patrice Kenrick, théologien de l'évêque de Bardstown;

M. Simon-Gabriel Bruté, théologien de l'évêque de Charleston;

M. Louis Debath, théologien de l'évêque de Cincinnati;

M. Auguste Jean-Jean, théologien de l'évêque de Saint-Louis;

M. Antoine Blanc, théologien de l'évêque de Boston;

Et M. Michel Wheeler, théologien de l'administrateur de Philadelphie.

M. l'évêque de Boston fut nommé promoteur; M. Damphoux, secrétaire; M. Kenrick, secrétaire-adjoint; M. Chanche, maître des cérémonies; MM. Thomas et Candan, choristes.

Le dimanche 4 octobre se fit l'ouverture du concile dans

la cathédrale; M. l'archevêque officiait, ayant pour prêtre assistant M. Tessier, pour diacre et sous-diacre MM. Smith et Pise, curé et vicaire de la cathédrale, pour diacres assistans le supérieur des jésuites et le supérieur du séminaire. Les évêques assistaient en chape et en mitre; l'administrateur en chape, sans mitre, et les théologiens et autres prêtres en habits sacerdotaux. Les autres prêtres étaient MM. Joubert et Elder, du séminaire de Sainte-Marie; M. Mullon, du diocèse de Cincinnati; M. Mackosken, du diocèse de Philadelphie, et M. Pardow, du diocèse de New-Yorck.

L'archevêque célébra la messe du Saint-Esprit, après laquelle M. l'évêque de Charleston prononça un discours plein de doctrine sur l'autorité du Pape et de l'Eglise, sur les preuves de la religion et sur le but du concile. L'évêque de Boston donna le *pallium* à l'archevêque, suivant le cérémonial usité. Après les prières accoutumées, l'archevêque s'étant mis à genoux avec les évêques, fit la profession de foi, et tous firent le serment prescrit. Le concile fut alors ouvert, les officiers nommés, et tout se termina par la bénédiction de M. l'archevêque. Le soir, on chanta vêpres, les évêques et prêtres étant habillés comme le matin. M. l'évêque de Boston prêcha sur l'importance du salut.

Le lundi, les évêques et le clergé se réunirent à huit heures dans la cathédrale. L'évêque de Bardstown officia pontificalement, et l'évêque de Charleston prêcha. Après les prières d'usage, les évêques se retirèrent dans la salle du concile, où ils restèrent assemblés jusqu'à une heure Le soir, il y eut une congrégation des prélats et ecclésiastiques du second ordre, pour agiter les questions sur lesquelles les évêques devaient statuer le lendemain matin. La congrégation dura environ trois heures.

Le mardi, l'évêque de Charleston célébra une messe pontificale, et M. l'évêque de Boston prêcha; après quoi les évêques se rendirent au lieu de leurs séances. On avait cru que M. Power, grand-vicaire de New-Yorck, aurait apporté une procuration de son évêque; on ne l'a pas moins invité à assister aux congrégations du soir. M. l'évêque de Philadelphie

vint à Baltimore, mais il n'assista point aux congrégations; on dit qu'il a renoncé à gouverner son diocèse, quoiqu'il veuille conserver son titre. MM. Hurley et Hughes, du même diocèse, vinrent pour conférer avec M. Matthews, mais ils n'ont pas siégé au concile.

Le mercredi 7, M. l'évêque de Cincinnati officia, et M. l'évêque de Charleston prêcha; il y eut congrégation matin et soir. Le jeudi, ce fut M. l'évêque de Saint-Louis qui célébra la messe, et M. l'évêque de Boston fit le discours; les séances du matin et du soir furent plus longues qu'à l'ordinaire.

Le 9, M. l'évêque de Boston célébra une grand'messe pour le repos de l'âme des évêques et des prêtres de la province morts; il n'y eut point de discours, les prélats ayant désiré s'assembler plus tôt pour hâter leurs délibérations. Le samedi, M. l'évêque de Bardstown dit la messe; il n'y eut pas non plus de discours. Les évêques restèrent assemblés jusqu'à une heure, et la congrégation du soir n'eut lieu que de trois à cinq, afin d'avoir le temps d'entendre les confessions des fidèles.

Le dimanche 11, M. l'archevêque de Saint-Louis célébra la messe, et M. l'évêque de Charleston prêcha pendant près de deux heures, sur la nature de la foi et l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions doctrinales. Le lundi, il n'y eut point de grand'messe; les évêques se réunirent à huit heures du matin et restèrent cinq heures en délibération; la congrégation du soir dura près de quatre heures. Le mardi, on fit de même; le soir, l'attorney général et deux jurisconsultes furent invités à donner leur avis sur quelques questions relatives aux propriétés de l'Eglise et aux censures ecclésiastiques. Le mercredi, les séances se prolongèrent aussi. Le jeudi, il y eut congrégation générale le matin pour préparer les délibérations; elle se tint de huit heures à onze, et alors les évêques se retirèrent seuls. La dernière congrégation eut lieu le soir. M. Power partit pour retourner à New-Yorck, et M. Carrière se mit en route deux jours après pour revenir en Europe. Le vendredi et le samedi il y eut des réunions du soir.

Le dimanche 18, on tint la dernière session. M. l'archevê-

que célébra une messe pontificale, avec la même pompe que le jour de l'ouverture. Après l'évangile, M. l'évêque de Charleston prêcha un sermon de charité; ensuite M. l'évêque de Boston, comme promoteur, demanda que l'on fît la clôture du concile. Les évêques répondirent, *placet*. L'archidiacre leur demanda s'ils consentaient aux décrets qui avaient été lus le jour précédent, et les invita à les souscrire. M. l'archevêque signa le premier, puis tous les autres évêques. Il fut arrêté que ces décrets seraient transmis au Saint-Siége; ensuite on chanta le *Te Deum*, et les prélats s'embrassèrent. Le tout fut terminé par les acclamations et les vœux usités dans les conciles; ces acclamations étaient adressées à Dieu, au Pape, à l'archevêque, aux évêques, aux fidèles de la province. La cérémonie ne finit qu'un peu avant trois heures.

On sera sans doute curieux de savoir quels furent les sujets dont on s'occupa dans ces différentes congrégations ou assemblées. Les voici : Ils serviront à prouver que les évêques savent se mettre à la hauteur de toutes les circonstances et appliquer le remède à tous les maux de l'Église.

M. l'archevêque de Baltimore avait invité ses suffragans à dresser une liste des questions qui devaient être discutées dans le concile. On avait réuni ensuite les divers points indiqués par les évêques, et il en était résulté une série de questions et de sujets qui ont fait l'objet des délibérations du concile.

Ces questions étaient rangées sous trois titres : la foi et la discipline, les sacremens, la conduite des ecclésiastiques.

On parla d'abord du synode diocésain tenu sous M. Carroll en 1791, et des réglemens qui y avaient été faits; ces réglemens devaient-ils subsister et quelle était leur autorité? Il fut question des pouvoirs que les évêques s'accordent mutuellement, des cas réservés et des pouvoirs à donner aux prêtres. On discuta sur la nature de la promesse faite par chaque prêtre à son ordination, et sur l'obligation qui en résulte. On délibéra sur la manière de procéder contre les ecclésiastiques, sur la lecture de l'Ecriture sainte par les fidèles, sur la version de Douai, sur les éditions des sociétés bibliques, sur les écrits des protestans contre la foi et sur la défense de les lire.

On s'occupa surtout de la propagation des livres propres à faire connaître la foi catholique et à répondre aux objections de ses ennemis ; ne serait-il pas à propos d'établir une imprimerie spécialement consacrée à cet objet, d'où sortiraient aussi des livres de piété et des livres pour les écoles ?

On demandait aussi l'établissement d'un journal trimestriel, dans le genre de *Quaterly review*, qui serait destiné entièrement à ce qui regarde la religion catholique.

Comme plusieurs diocèses n'ont point de séminaires, et qu'il serait difficile d'en établir partout, on proposa la formation d'un séminaire central ou d'un collége commun à toute la métropole, où les jeunes gens seraient élevés à moins de frais et préparés aux fonctions du sacerdoce.

On s'occupa aussi des congrégations religieuses pour l'éducation, surtout pour celle des filles, des frères des écoles chrétiennes et des moyens d'en établir ; des églises à construire, de ce qu'il y aurait à faire à l'égard des *trustees* (1) et des moyens de réprimer leurs prétentions. On sait quelles disputes et quels scandales se sont élevés à ce sujet dans plusieurs diocèses, et on peut dire que c'est là un des plus grands fléaux des Etats-Unis.

Un autre point important qui fut agité, c'est l'uniformité dans les catéchismes, les rituels et les livres de prières.

Les autres questions qui furent l'objet des délibérations roulaient sur les sacremens et principalement sur le baptême, la confirmation, l'eucharistie et le mariage, sur les mariages mixtes, sur les devoirs des ecclésiastiques, sur leur costume, etc.

La veille de la clôture du concile, les évêques arrêtèrent la rédaction d'une lettre pastorale adressée aux catholiques des Etats-Unis, dont voici l'analyse (2).

---

(1) Aux États-Unis, lorsqu'il s'établit une corporation ou association quelconque, les membres choisissent des commissaires ou administrateurs, qu'on appelle *trustees*. Ce sont eux qui élèvent souvent des prétentions contraires aux droits des évêques.

(2) Cette lettre pastorale, datée du 17 octobre, est signée de Mgr. l'archevêque, de ses suffragans et de l'administrateur de Philadelphie. Elle a paru imprimée à Baltimore, en 29 pages in-8°.

Les prélats se félicitent d'abord des progrès dus à un concours d'heureuses circonstances, au zèle des missionnaires, aux émigrations d'Europe, à l'acquisition de nouveaux territoires, à l'arrivée de nouveaux ouvriers évangéliques; mais il est nécessaire de pourvoir à la succession du ministère, car on ne peut compter qu'il arrivera continuellement d'Europe de nouveaux missionnaires. Les évêques déclarent même qu'ils ne sont plus disposés à permettre que des prêtres, en mauvaise réputation ailleurs, soient reçus aux Etats-Unis pour y créer des schismes et y donner du scandale, ainsi qu'il est arrivé quelquefois. Les prélats aiment à rendre hommage à l'assistance généreuse qu'ils ont éprouvée de la part d'une société bienveillante en France, et ils exhortent les catholiques des Etats-Unis à faire aussi quelques efforts pour le soutien de leur église.

Ils les entretiennent ensuite de l'éducation des enfans, de leurs devoirs à ce sujet et du soin de choisir de bonnes écoles. Ils déplorent les préjugés trop répandus contre les catholiques; on a fait dernièrement des efforts pour les dissiper.

Un journal a été publié pour cet effet dans les Etats du midi (1); mais il n'a pas été soutenu, et on craint que l'éditeur ne soit obligé de le cesser. D'autres publications pour des objets semblables ont eu lieu dernièrement à Boston et à Hartford. Les prélats font des vœux pour qu'on les encourage. Ils annoncent qu'ils ont formé une association pour publier des livres élémentaires propres aux écoles, et qui seront dégagés de tout ce qui pourrait donner à la jeunesse des idées fausses sur la religion. Ils engagent les fidèles à se tenir en garde contre les versions non autorisées de l'Ecriture, et recommandent comme les meilleures traductions, celle dite de Douai pour l'ancien Testament et celle de Reims pour le nouveau; ce sont, disent-ils, les meilleures traductions anglaises.

Ils s'élèvent ensuite, mais avec autant de modération que de fondement, contre des prétentions contraires aux droits de l'Eglise et de ses ministres; ce sont les prétentions des *trustees* qu'ils ne nomment pas, mais qu'ils désignent assez clairement. Ils finissent par exhorter les fidèles à observer exactement les

---

(1) C'est le *Katholik Miscellany*.

pratiques de la religion et à se préserver de cet esprit d'indifférence, qui, sous un vernis de libéralisme, tend à confondre la vérité avec l'erreur, en représentant toutes les religions comme également bonnes. Telle est la substance de cette Lettre, qui est pleine de sagesse, de noblesse et de piété.

Outre cette Lettre pastorale, il y en a eu une autre de même date adressée au clergé catholique des Etats-Unis.

Les évêques annoncent qu'ils ont envoyé leurs décrets et réglemens au chef de l'Eglise, pour qu'il les confirmât de son autorité. En attendant, ils ont voulu exposer leurs sentimens et leurs vues à leurs coopérateurs. Ils les exhortent à redoubler d'efforts pour procurer le salut des âmes confiées à leur soin. Ils leur rappellent qu'ils sont la lumière du monde et le sel de la terre, qu'ils doivent conserver l'esprit de leur état, vaquer à la prière et attirer par là la bénédiction du ciel sur leurs travaux.

Ils doivent rester étrangers aux choses de ce monde, veiller sur eux-mêmes, s'appliquer les vérités qu'ils annoncent, étudier l'Ecriture et négliger les lectures frivoles, pour s'occuper d'acquérir les connaissances propres à leur vocation.

Les prêtres se souviendront des conseils qui leur furent adressés à leur ordination et des engagemens qu'ils contractèrent alors.

L'effet de leur ministère dépend beaucoup de leur conduite personnelle.

Vivant au milieu d'un monde malin, ils ont besoin d'être à l'abri non-seulement du reproche, mais du soupçon. L'exemple d'un bon prêtre est d'une grande influence, mais aussi c'est aux fautes de quelques ecclésiastiques qu'il faut attribuer l'origine des schismes qui ont désolé la province. Il nous a dont fallu rappeler des règles de discipline capables d'empêcher à l'avenir de tels maux.

Les évêques insistent sur la prudence que doivent avoir les prêtres dans leurs rapports extérieurs, sur leur piété dans les fonctions saintes, sur leur désintéressement, sur leur zèle pour l'instruction et surtout pour celle de la jeunesse, enfin sur les principales vertus qu'exige la dignité de leur ministère.

Cette Lettre pastorale dont nous ne pouvons donner que cette courte analyse, est signée de six évêques et de l'administrateur, et datée aussi du 17 octobre.

(Tiré du *Catholik Miscellany*).

PRUSSE. — *Statistique ecclésiastique de Prusse.* — Il n'y a maintenant en Prusse que des chrétiens et des juifs. Les Bohémiens qui se trouvent encore, mais en petit nombre, dans les districts d'Erfurt et d'Anrsberg, sont baptisés. On espère que la police les accoutumera peu à peu aux travaux utiles, et qu'elle fera disparaître les singularités qui distinguent encore cette malheureuse tribu comme caste séparée. Les juifs ne forment que la 1/79e partie de toute la population de l'Etat. En 1828, on compta parmi les chrétiens 15,655 mennonites, qui ne baptisent leurs enfans qu'après qu'ils ont reçu l'instruction religieuse, et qui demandent le baptême par suite de leur propre conviction. Les mennonites regardent l'état militaire comme incompatible avec les devoirs d'un chrétien; ils ne peuvent donc rendre à l'Etat tous les services qu'il exige de ses membres, et par conséquent ne jouissent point non plus de tous les droits de citoyen. Par exemple, il leur est défendu d'acquérir plus de biens fonds que n'en possède déjà en Prusse la totalité de leurs co-religionnaires. Leur nombre ne s'élève qu'à 1/813 des habitans du royaume : de sorte que 71/72 de toute la masse de la nation a droit aux mêmes privilèges. Les protestans des diverses confessions sont au nombre de 44/72, et les catholiques au nombre de 37/72 sur toute la population. Vers la fin de 1828, les diverses provinces contenaient, y compris les militaires,

	hab. en général.	Protest.	Cath.	Mennon.	Juifs.
Prusse orient.	1,216,153	1,057,895	158,579	995	3,085
Prusse occid.	792,207	387,218	342	12,924	16,723
Posnanie. . .	1,061,506	309,495	687,121	. . . .	67,590
Brandebourg.	1,539,502	1,508,471	20,535	215	10,341
Poméranie. .	876.842	864,588	7,545	. . . .	4,709
Silésie. . . .	2,396,551	1,284,446	1,091,131	3	20,970
Saxe.	1,509,388	1,316,100	89,681	. . . .	3,607
Westphalie. .	1,228,548	504,611	711,833	173	11,931
Prov. du Rhin.	2,302,322	499,840	1,678,743	1,315	22,422
Total. . .	12,726,110	7,732,664	4,816,813	15,655	160,978

Dans tout le royaume, sur 100,000 habitans, il y a 60,762 protestans, 37,850 catholiques, 123 mennonites, 1268 juifs.

En Poméranie, Brandebourg, Saxe et Prusse orientale, le nombre des protestans excède beaucoup celui des catholiques; dans la province du Rhin et dans celle de Posnanie, au contraire, le nombre des catholiques excède beaucoup celui des protestans; en Silésie, les protestans sont un peu plus nombreux; dans la Prusse occidentale, à peu près en nombre égal. Le commerce des grandes villes attire aussi beaucoup d'étrangers.

Voici leur nombre :

A Berlin.	4,614
A Stettin.	800
A Potsdam.	703
A Francfort (sur l'Oder).	407
Total.	6,524

Dans plusieurs petits districts, le nombre des catholiques s'est accru considérablement surtout dans les seigneuries de Lauenbourg et Butow, où il y a 3,209 catholiques; dans le cercle de Zulichau avec 2,934 catholiques, dans celui de Guben et de Sorau avec 1,716 catholiques; dans les provinces de Brandebourg et de Poméranie, où l'on en compte 5,765.

Le Eichsfel, la ville et le territoire d'Erfurt, appartenant, jusqu'en 1802, à l'archevêque de Mayence, contiennent, dans les cercles de Heiligenstadt, de Worbis et de Mulhouse. 90,059 cath.

Dans les cercles d'Erfurt.	7,658
Dans les cercles d'Halberstadt et d'Oschersleben.	3,487
Total.	81,204

La ville d'Halberstadt seule. .	2,020
Magdebourg.	1,544
Halle.	560
Bourg.	451
Nordhouse.	405
Total.	2,963

(*L'Avenir*, 25 octobre 1830.)

LÉGISLATION DE LA PRESSE.

M. le baron d'Eckstein nous adresse, sur la législation de la presse, une lettre qui contient des vues élevées, trop en harmonie avec la plupart de celles que nous avons énoncées nous-mêmes sur cette matière, pour que nous ne la mettions pas sous les yeux de nos lecteurs.

A M. le directeur du *Correspondant*.

Monsieur,

Sous le gouvernement des Bourbons, celui qui écrit cette lettre a constamment réclamé la *liberté illimitée* de la presse, sauf repression des délits. Voici les raisons qui lui avaient fait tenir cette conduite :

D'abord je n'étais en aucune manière un enthousiaste des productions de la presse ; à mes yeux très-peu d'entre elles valaient la peine de naître à la lumière du jour. Ce qu'on appelait dans les écrits périodiques *progrès des lumières*, me faisait rire ; car pour contribuer au progrès des lumières, il faut avoir des lumières, et combien de ceux qui écrivent en possèdent réellement ? Ils seraient terriblement embarrassés, *et même les plus renommés*, s'ils devaient individuellement répondre. Mais j'avais en horreur la censure, dans laquelle je ne voyais qu'une inutile succursale d'inquisition politique et religieuse, de police et de gendarmes. Ma conviction était intime à cet égard. Je voyais que les uns trompaient indignement les Bourbons : c'étaient les roués de l'empire ; que les autres les trompaient encore, mais en se trompant eux-mêmes : c'étaient les hommes à vieux préjugés. On disait à ces princes : le mal est dans le progrès des lumières ; vous pouvez empêcher le mal en encourageant l'ignorance ; alors la religion fleurira et le pouvoir royal ne sera pas contesté.

A ces deux raisonnemens j'opposais un langage fort simple. On se *moque* de votre censure ; il faudrait être Napoléon pour baillonner la pensée et *bétifier* les hommes ; or, pour arriver là, il faut avoir les précédens, les armées, les guerres et les conquêtes de Napoléon par de-

vers soi ; on ne remplace pas le sabre par les ciseaux, et la grande armée par des escouades de gendarmerie. Ainsi donc comprimez la presse tant que vous voudrez, elle suintera, elle filtrera.

Mais la presse, dit-on, a renversé l'ancienne monarchie française, elle pourrait bien la renverser encore : la Convention, le Directoire, Napoléon, tous pour se maintenir ont dû prendre des précautions contre les écrivains. A cela je répondais, que ces trois dernières espèces de gouvernement n'étaient pas d'abord bonnes à citer ; que fondées sur la violence, il fallait bien qu'elles cherchassent à se maintenir par la violence ; qu'enfin on faisait trop d'honneur à la presse en prétendant qu'elle avait renversé ce qui avait duré des siècles, et qu'on lui en faisait encore beaucoup, en croyant qu'elle pourrait de nouveau renverser la dynastie ; que si la vieille monarchie avait succombé, le système de Louis XIV, dont les conséquences sautaient à tous les yeux sur le déclin de ce monarque, y avait eu la plus grande part ; et que la religion n'avait été si faible contre la philosophie, que parce qu'au lieu des Gerson, des Bossuet, des Fénélon, des Pascal, on n'avait plus eu, au dernier siècle, que des abbés de cour, au grand scandale de la chrétienté tout entière ; enfin que l'ancienne dynastie ne pouvait plus être ébranlée que par les mêmes causes qui l'avaient déjà une fois précipitée du trône, que le danger se trouvait dans cette armée de censeurs, d'espions, de gens lâches et obséquieux, et non pas dans quelques libellistes, dont une administration probe et sévère, sage et entendue, eût toujours triomphé.

J'allais plus loin, et j'affirmais que, si l'on gouvernait bien le meilleur moyen de faire tomber le dévergondage des écrivains serait de leur offrir la plus grande publicité. Pendant quelque temps, ils attireront l'attention, disais-je ; il n'y a pas de doute à cet égard ; mais quand des procureurs du roi, non pas bouffis de déclamations, mais forts de pensées, et aimant la liberté et la justice, les démasqueront aux yeux des peuples, en montrant leur mauvaise foi dans leurs calomnies contre le gouvernement, cette attention finira par se lasser. Que le gouver-

nement, ajoutais-je, fasse son devoir ; il doit à son honneur de poursuivre toute calomnie; que les individus lésés par la presse fassent de même ; qu'ils attaquent en justice le libelliste, et qu'ils le mettent face à face avec la vérité ; mais aussi que le gouvernement souffre la vérité sur de mauvais employés, qu'il ne protége pas le préfet coupable ou incapable, et bientôt il aura acquis, par une ferme persévérance, un ascendant immense sur la presse périodique : il la forcera à la raison ; elle tombera sous le poids du mépris public, ou elle deviendra forcément sage, éclairée, raisonnable.

Contre ce système simple et vigoureux, toutes les peurs, et je dois dire aussi toutes les mauvaises volontés s'élevèrent. Gens du gouvernement de crier, libellistes de faire la grimace ; je gâtais le métier à tout le monde, à ceux qui dupent la royauté et à ceux qui dupent le peuple. Et comme on ne voulait rien réformer, tout a croulé.

Aujourd'hui commence une nouvelle ère pour la presse; elle n'est plus d'opposition, elle prétend au gouvernement; elle ne sappe plus, elle règne. Ses ministres aujourd'hui, ce sont les chambres, à ce qu'elle prétend ; l'exécuteur de sa volonté doit être le roi Louis-Philippe. Le roi et les chambres résistent, et font bien ; l'écrivain n'a pas plus de qualité pour parler au nom de la généralité des Français que ne l'a le simple garçon de ferme, surtout si le garçon de ferme a plus de bon sens que lui, ce qui peut se rencontrer. Mais quel remède à cette usurpation, qui succède à un état de licence? Le même qu'à l'autre, vous, gouvernans, soyez vous-mêmes, fermes, résolus, marchant droit devant vous, dans toute la force et dans l'unité de votre système, puis laissez faire la presse, et abaissez toutes ses barrières. Si vous êtes forts et justes, si les chambres sont sages et entendues, vous la dominerez par l'ascendant de vos lumières; quand elle vous calomnie, lâchez-lui vos procureurs royaux, tâchez qu'ils soient non des déclamateurs, comme je pourrais vous en citer un grand nombre ; mais des hommes de bon sens, comme M. Comte (1), qui veut la justice pour tout le

(1) *Voyez* le discours prononcé par lui à l'audience de rentrée du tribunal de la Seine.

monde, qui ne reconnaît, dans un état constitué, ni « vainqueurs ni vaincus. » Que les individus lésés dans leur réputation aient le courage de lutter avec la presse corps à corps, et d'examiner ce que vaut personnellement le calomniateur. On rira de l'*inconnu* qui se fait publiciste et n'est que marchand de phrases : tout cela dépend du sens droit de celui qui mettra le libelliste en lumière.

Ce qu'il y a de plaisant en France, c'est qu'il faut de l'adoration en toute chose. Sous le gouvernement des Bourbons, c'était à qui les gâterait par les formes de l'adulation la plus exquise; c'était aussi à qui gâterait la jeunesse des uns, en la proclamant sage avant le temps, la vieillesse des autres, en la proclamant seule bien pensante et infaillible; aujourd'hui on ne connaît que l'adorable peuple, sous toutes les formes, dans tous les formats : c'est là l'esprit courtisan, ou il n'y en a pas au monde. Il y a peu de temps, certains hommes ne savaient pas assez médire de la presse. Tous les écrivains, à les entendre, étaient des ignorans, des hommes dangereux; et plus d'un article d'opposition, aussi bien pensé que bien écrit, aurait pu, cependant, profiter aux puissans du jour. Aujourd'hui c'est une exagération contraire. On nous assomme de fades éloges au sujet de la presse; tous les journalistes sont des sages incomparables; ils ont tous combattu à la tête du peuple dans les journées de juillet, ils peuvent donc commander aux lois, les lois ne sont pas faites pour eux; quant à leurs adversaires, on leur lancera à la tête tous les décrets de la convention, toutes les ordonnances de Napoléon ou des Bourbons; mais pour les publicistes, fi donc, ce serait ne pas reconnaître qu'ils ont été la tête de la révolution et qu'ils veulent continuer d'en être la queue. Jusqu'à présent j'avais cru que les rois, légitimes ou usurpateurs, Bourbons ou Napoléons, etc., pouvaient, de tous les humains, avaler la plus grande dose de flatterie et se louer les plus impunément eux-mêmes; je me suis trompé, la jeunesse et la vieillesse, le peuple et surtout les journalistes s'exalent à faire peur. Qu'en dira l'histoire? Qu'en eut dit le modeste Washington ou le vieux Caton s'ils fussent revenus au monde?

La presse souveraine ne veut pas aujourd'hui des garan-

ties. M. Guizot, qui est un homme fort et un orateur remarquable depuis qu'il n'est plus au pouvoir, en réclame. Il a raison dans un sens, tort dans un autre. La *meilleure garantie,* comme je l'ai dit, serait d'une part la bonté du gouvernement, qui forcerait le journaliste à articuler des faits, ou à soutenir ses accusations en face de la justice, et consisterait, d'autre part, dans le courage des citoyens, ce *courage civil,* dont il y a peu d'exemples à notre époque. Que les citoyens se mettent à nu en face de leurs calomniateurs, et qu'ils mettent ceux-ci à nu en face d'eux-mêmes, et la presse sera forcée de s'amender. Mais puisque nos gouvernemens ne sont pas encore assez adultes pour avoir ce sévère courage, pour accomplir ce devoir d'une défense salutaire, et puisque les citoyens ne savent pas encore assez s'arracher aux douceurs de la vie privée, pour entrer hardiment dans la vie publique, les cautionnemens peuvent servir de garantie. Mais il faut s'arrêter là, et ne pas écraser la presse par des impôts exhorbitans.

Nous entrons dans l'ère de la publicité, qui peut fonder la véritable indépendance. Que les forts seuls s'y frottent; car il en naîtra des hommes forts par le choc seul des événemens. Aujourd'hui nous entendons bourdonner autour de nous une foule de divagations, le *rationnel* des gens les plus *irrationnels* du monde nous étouffe; cela passera comme une vaine fumée; les peuples ne se laissent plus nourrir par les théories de la Constituante : il leur faut des *garanties*, et non pas des thèses d'écoliers, pompeusement déguisées sous le nom de *principes*. Bien fous sont ceux qui attendent la protection de leurs opinions de la part d'une autorité quelconque. M. de La Mennais a donné aux catholiques un exemple élévé; que tous les hommes de bon sens sachent maintenant se garantir et se protéger eux-mêmes.

Je sais tout ce qu'on peut dire contre les doctrinaires; les ayant beaucoup étudiés, je crois connaître mieux que beaucoup d'autres où se trouve chez eux les défauts de la cuirasse. Mais à la tribune ils sont les seuls à pousser les questions en avant et faire parler les autres. On voit par ce qui précède que je ne crois pas qu'ils placent, en

matière de presse, la garantie suffisamment là où elle doit être; mais ils parlent du moins de choses, et les répliques qu'on est obligé de leur faire provoquent à de nouvelles pensées. M. Guizot, dans cette dernière discussion, est entré dans l'esprit d'une publicité réelle, libre et saine; il y a entraîné MM. Odillon Barrot et Girod (de l'Ain); c'est ainsi qu'il faut se percer, à jour, politiquement parlant.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BARON D'ECKSTEIN.

(*Le Correspondant n°* 20, *tome III.*)

ÉTAT DU PROTESTANTISME EN ALSACE.

On se rappelle les curieux détails qu'on de nos collaborateurs a donnés sur l'état du protestantisme à Genève. En parlant du développement progressif du principe posé par Luther, il faisait remarquer que *parmi les églises dissidentes ils en est très-peu qui puissent se flatter d'avoir marché plus régulièrement au but que celle de Genève.* On nous a depuis adressé des documens, d'où il résulte que l'église protestante d'Alsace peut justement prétendre au même avantage. Le témoignage que nous allons invoquer n'est pas suspect, c'est celui d'un pasteur de Strasbourg même, zélé partisan de la confession d'Augsbourg. La courte brochure que M. Oster vient de publier (1) est trop remarquable pour que nous ne prenions pas plaisir à en mettre la traduction complète sous les yeux de nos lecteurs. Nous donnerons très-prochainement la fin de cet écrit en l'accompagnant de renseignemens curieux, qui nous sont aussi parvenus.

« Dans un sermon prêché au premier jour de l'an 1830, pour annoncer la fête séculaire de la réformation qui se

(1) An die Protestanten der evangelisch-lutherischen rirche im Elsasse, bei Gelegenbeit des hundertjährigen Crinnerungsfestes an die Uebergabe der Augsburgischen Confession, von Bh. J. Oster, Grediger der protestantischen Rirche Augsburgischen Glaubensbekenntnisses.

célèbre cette année, sermon qu'on a publié peu de temps après, on affirme que ceux qui déplorent le dépérissement de la religion sont des hypocrites. Il est vrai que l'insouciance avec laquelle on envisage le fléau d'une incrédulité invétérée, et l'assurance avec laquelle s'étend l'apostasie de la religion de nos pères semblent justifier cette assertion du prédicateur aux yeux de ceux qui ne vont pas au fond de la chose. La paix ne règne-t-elle pas parmi vous? Point de division dans l'Eglise! Harmonie entre ceux qui enseignent! — Sans doute; mais c'est précisément en cela que notre Eglise dépérit. Il est possible qu'on s'unisse, mais ce n'est pas dans la foi, c'est dans l'incrédulité. Cette paix a été achetée bien chèrement; nous la devons au renversement des articles fondamentaux de nos confessions de foi et surtout de la religion chrétienne. Est-ce de l'hypocrisie que de déplorer la ruine d'une religion dont les adhérens ne conservent plus que le nom et les cérémonies, et qu'ils renient dans son esprit et sa doctrine? Est-ce de l'hypocrisie que de gémir sur une église où chaque année on s'abstient davantage de parler en chaire des vérités fondamentales qui constituent cette église, ou bien si on en parle encore, c'est avec de telles expressions que le sens de ces vérités en est bouleversé. Si c'est là de l'hypocrisie, il faut ranger les prophètes, les apôtres, les pères de l'Eglise et les réformateurs au nombre des hypocrites : car ils ont exprimé les mêmes plaintes en des circonstances semblables.

» Cependant nous aimons à croire que, lorsque le prédicateur en question a avancé : *que tous ceux qui déplorent la ruine de la religion sont des hypocrites*, il n'a pas voulu renfermer dans ces paroles tout ce que le lecteur pourrait y trouver. Ces plaintes sur la décadence de l'Eglise luthérienne sont vraies et fondées, et c'est ce que chacun verra après avoir lu cet écrit dont le but est de montrer aux adhérens de la confession d'Augsbourg la différence énorme qui existe entre le contenu de cette confession, et l'enseignement qu'on leur donne généralement de nos jours à eux et à leurs enfans.

» Il y a beaucoup de gens (surtout parmi ceux qui sont en possession de l'enseignement public), qui, sans con-

tester à Luther le mérite d'avoir amélioré, épuré la religion de Jésus défigurée par des opinions humaines, croyent cependant que beaucoup d'améliorations restent à faire, soit que Luther n'en ait pas vu lui-même la nécessité, soit que la force ou l'occasion lui aient manqué pour les exécuter (1).

» Il est difficile de caractériser exactement ces novateurs par leur doctrine propre, parce qu'eux-mêmes ne s'accordent pas entre eux. Ils sont opposés à toute espèce de système; ils ne s'occupent (et c'est la seule chose en laquelle ils soient d'accord), qu'à ébranler l'ancienne doctrine, à en détruire les dogmes suivant leur bon plaisir, sans se mettre en peine de ce qui en résultera, sans prévoir comment ils résoudront les contradictions où ils s'embarrassent, sans même songer à substituer un système nouveau et durable à celui qu'ils renversent. Ils se délivrent par le doute de tout ce qui ne leur convient pas; mais ils ne mettent jamais rien à la place.

» Les points qui sont principalement en butte à leurs attaques sont les dogmes de la *divinité vraie et éternelle de Jésus et du Saint-Esprit;* du diable et ses œuvres; du péché originel; de la justification par les mérites du Christ, etc.; c'est-à-dire les vérités fondamentales, les bases mêmes du christianisme. Et comme ils ne pourraient mettre ces dogmes en question s'ils accordaient à l'Ecriture l'autorité d'une révélation divine, ils essaient de rendre l'Ecriture elle-même suspecte sous ce rapport, sans cependant la déclarer ouvertement une œuvre humaine, qu'on puisse rejeter comme inutile (2). Ils veulent bien tenir encore la Bible pour un bon livre, où il y a beaucoup de vrai, et qui, en tant qu'il renferme des vérités utiles et la plus excellente morale, vient de Dieu, source de toute vérité. Mais que la Sainte-Ecriture ait été inspirée de Dieu, dans le sens ordinaire de ce mot, ce c'est qu'ils ne veulent point admettre. Ils usent de toutes sortes de ruses pour exciter le soupçon contre la parole sacrée; ainsi, par

(1) Voyez, par exemple, les *Sermons* et les *Homélies* du d[r] Haffner. Strasbourg, 1823, pag. 466, 467.

(2) Voyez l'*Introduction* du d[r] Haffner *à la connaissance de la Bible et à la manière de la lire avec fruit.*

exemple, quand ils tombent sur certaines choses qui ne s'accordent point avec leurs opinions, ils poussent la témérité, l'effronterie, jusqu'à dire que, dans ces cas, Christ et ses apôtres se sont conformés aux préjugés judaïques, ou même qu'ils n'ont pas su mieux (1); mais ils le font souvent d'une manière assez subtile pour que le vulgaire n'aperçoive point qu'ils veulent nier l'infaillibilité du Christ et de ses apôtres (2).

» Luther exprimait toujours franchement son opinion, sans réticence et sans aucune considération humaine, comme il convient à un homme droit, et surtout à un chrétien. Il n'aimait ni la dissimulation ni les paroles à double sens; il ne voulait jamais paraître autre qu'il n'était. Ni l'anathème ni la crainte des bûchers ne purent le porter à une basse hypocrisie, et à modifier le moins du monde, au préjudice de la vérité, les propositions qu'il avait mises en avant. Il était trop convaincu qu'il était l'instrument de l'œuvre de Dieu pour se laisser diriger par l'intérêt ou la crainte des hommes. Il était prêt tous les jours à sceller ses doctrines de son sang, si telle eût été la volonté du Seigneur. Mais ce dont il n'était pas moins convaincu, ce qu'il était facile à Dieu de le préserver, de le protéger au milieu des piéges les plus dangereux, si sa vie pouvait être plus utile au christianisme que sa mort. Sa conduite héroïque prouve en lui la fermeté de cette conviction. Telle n'est pas la marche des novateurs dans leurs prétendues améliorations religieuses.

(1) Un exemple frappant de ce genre se trouve dans un écrit intitulé : (*Chrisliche religions oder Gotteslehre*) Doctrine de la religion chrétienne, ou Doctrine de Dieu, Guide pour la préparation à la confirmation. Strasbourg; chez G. H. Silbermann, 1828; à la page 36, on y cite le passage où l'Apôtre exprime clairement sa conviction sur la nécessité de l'effusion du sang pour la rémission des péchés; puis on ajoute l'explication suivante : on croyait généralement qu'il n'y a point de réconciliation sans effusion de sang; de là les sacrifices des animaux et des hommes; et encore de nos jours, la coutume barbare du combat singulier ou du duel. O à quels détestables moyens de réconciliation, d'expiation, la superstition humaine ne s'est-elle pas laissé aller en martyrisant le corps et pour la satisfaction volontaire!! — D'après cette remarque, l'Apôtre serait donc tombé dans la superstition humaine? —

(2) Les néologues mettent une grande différence entre l'enseignement du Christ et celui des apôtres.

Ils n'agissent pas franchement. Ou ils évitent soigneusement toute occasion de s'expliquer sur les dogmes de la religion chrétienne (1), et n'entretiennent leurs lecteurs ou leurs auditeurs que de belles exhortations à la vertu, tout comme un mahométan ou un philosophe païen pourrait le faire, ou bien, quand ils sont forcés de toucher au dogme, ils se contentent d'exposer les opinions diverses sur le sujet en question, sans jamais exprimer d'une manière expresse celle qui leur est propre, la faisant cependant paraître par dessous avec une artificieuse réserve; ou enfin, enveloppant leurs opinions particulières dans une multitude de phrases vagues et ambiguës, ils ont le talent de se réserver toutes sortes de faux-fuyans, au cas où ils se trouveraient pressés par des argumens contraires (2).

» Presque toutes les expressions qu'ils emploient dans leur enseignement religieux prennent dans leur bouche une autre signification que celle que leur donne le langage ordinaire et que les auditeurs s'attendaient à y trouver. Par là ils paraissent à la plus grande partie et aux plus simples de leurs auditeurs comme s'ils leur enseignaient encore complètement la religion dans laquelle ils ont été instruits pendant leur jeunesse; tandis qu'ils n'enveloppent leurs opinions erronées sous le voile de l'ancien langage que pour mieux cacher à leurs auditeurs abusés leur intention de les détourner de la religion de leurs pères. Quant aux expressions qui ne souffrent pas l'ambiguité, ils s'en abstiennent le plus qu'ils peuvent (3). Ainsi, par exemple, ils appellent Jésus, le fils de Dieu, le divin, même l'adorable Sauveur par qui toutes choses ont été créées. D'après cela les fidèles auxquels ils parlent ne doivent-ils pas croire qu'ils affirment la divinité éter-

---

(1) Afin de mettre insensiblement les dogmes en oubli par leur silence.

(2) Les deux nouveaux catéchismes, le grand et le petit, à l'usage de la jeunesse protestante du Haut et du Bas-Rhin sont remarquables sous ce rapport. Strasbourg, chez Heitz, 1820.

(3) De ce genre sont les expressions suivantes : Trinité, Dieu Père, Dieu Fils, Dieu Saint-Esprit; la mort expiatoire de Jésus; la satisfaction du Christ; la foi en Christ (expressions qu'ils remplacent par celle-ci : foi en la doctrine de Jésus ou en la promesse de Jésus, etc.)

nelle du Sauveur? c'est ce qui les trompe; car, selon un prédicateur de la nouvelle mode, Christ est appelé fils de Dieu, non parce qu'il est un même être avec le père, égal à lui, mais parce qu'il était un homme *remarquable, extraordinaire, un très-honnête homme* (1). Quelques-uns le nomment encore *l'adorable, le vénérable*, parce qu'ils ne peuvent nier que la Sainte-Ecriture ne lui accorde ces titres, Christ enseignant lui-même que *tous doivent hononer le fils comme ils honorent le père.* (*Joan.* v. 23.) Néanmoins ils ne le reconnaissent pas comme l'Être suprême, ainsi que l'enseigne la confession d'Augsbourg. Sans doute ils ne le disent pas directement à leurs auditeurs, mais ils le leur font pressentir par toutes sortes de tournures. Jésus est tout au plus pour eux un *Dieu fait*, si on peut se servir de ces expressions qui se contredisent; un être créé auquel Dieu a concédé la force créatrice et d'autres prérogatives de la Divinité, avec le privilége d'être adoré comme un Dieu. Quelle contradiction! Ils l'appellent le *sauveur des hommes* et parlent même de la *réconciliation par sa mort*; le commun des fidèles, non encore exercé aux détours de leur langage, croit donc qu'ils veulent dire par là, suivant l'usage de notre Eglise, que *Christ a expié pour les pécheurs* et *qu'il leur a acquis par ses souffrances la rémission de leurs péchés*. Mais ce n'est pas là ce que les novateurs entendent. Ils nomment Jésus le *sauveur des hommes* en ce sens qu'il les a dégagés des erreurs, des préjugés, des vices; qu'il leur a ôté la crainte de la justice de Dieu et de ses châtimens en leur donnant sur Dieu (2) de

---

(1) Dans le petit livre cité plus haut, *Doctrine de la religion chrétienne*, pag. 34 et 35, il est nommé le saint de l'Evangile!

(2) Voici une de ces notions perfectionnées sur Dieu : Dieu a toujours pour les méchans le cœur d'un père, mais l'homme méchant ne le croit pas! Il craint servilement, (et assurément les méchans ne doivent pas craindre Dieu!) et c'est pour cela que Dieu se détourne de lui. Jésus est appelé le *réconciliateur* parce qu'il doit avoir enseigné que le méchant ne doit pas craindre devant Dieu et qu'il obtient son pardon, aussitôt qu'il fait des efforts pour s'amender. C'est par cette doctrine sur-tout que le méchant est réconcilié avec Dieu par Jésus-Christ. Voyez le petit catéchisme de Strasbourg, pag. 27. Voilà une nouvelle doctrine de la réconciliation!

meilleures notions, et enfin qu'il les a délivrés de l'idolâtrie des païens aussi bien que des ordonnances et des cérémonies pénibles de la loi judaïque. La mort de Jésus, suivant leur opinion, n'est arrivée que pour confirmer sa doctrine; et dans ce point de vue que par sa morale Jésus a fait de nous des hommes vertueux, des amis de Dieu, on peut appeler sa mort, qui n'a eu d'autre but que de confirmer sa doctrine, une mort de réconciliation; on peut dire que Christ est mort pour nous, qu'il nous a délivrés par sa mort. Mais dans ce sens ne pourrait-on pas dire de tous les envoyés de Dieu qui ont donné leur vie en témoignage de leur doctrine, qu'ils sont morts pour nous, qu'ils ont été *nos sauveurs?* Ne pourrait-on pas dire aussi : *Paul nous a réconciliés avec Dieu : Pierre est mort pour nos péchés : l'apôtre Jacques nous a rachetés par son sang?* Tous ces saints personnages, en effet, nous ont précisément enseigné ce que Jésus nous a enseigné, et comme lui, ils ont sanctionné leur parole par leur mort. Et cependant l'Ecriture appelle Jésus l'unique médiateur entre Dieu et l'homme, et par lui seul nous pouvons obtenir le salut. Comment accorder ces choses! qui ne voit que les novateurs prennent le mot *de sauveur* dans un sens faux, beaucoup trop restreint, et tel qu'il n'est pas un seul de leurs auditeurs qui puisse y penser. N'est-ce pas là une tromperie publique? Pourquoi ces hommes ne disent-ils pas ouvertement à leurs paroissiens (1) : Christ n'a point porté les peines de nos péchés, il n'est point mort pour vous dans ce sens que sa mort vous aurait acquis auprès de Dieu la rémission de vos péchés; il n'est point le fils de Dieu en ce sens qu'il serait d'une nature égale à son père; c'est tout simplement un être créé, un homme privilégié, enrichi de dons particuliers de Dieu, mais qui n'est point Dieu lui-même. — Pourquoi ne pas dire publiquement, surtout lors de la célébration de la cène : vous qui voulez communier, vous êtes dans l'erreur si vous persévérez dans la foi exprimée dans la confession d'Augsbourg, si vous croyez que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ soient réellement

(1) Ce qui cependant se dit assez souvent dans les cours et les discussions publiques.

présens sous les espèces du pain et du vin, et que ce soient eux qu'on vous distribue et que vous recevez : nous ne sommes plus *luthériens;* nous sommes *réformés* (1). Pourquoi ne pas professser leur doctrine en termes aussi clairs? N'est-il pas évident qu'ils n'ont recours à la dissimulation que par un bas intérêt?

« . . . . O qu'ils sont timides et à la fois téméraires, ces modernes réformateurs de l'Eglise! Que de ruses et de fourberies dans leurs œuvres! N'est-ce pas une chose effrayante que d'entendre les maîtres recommander aux jeunes gens qui se sont voués au service de l'Eglise, comme une prudence précieuse, des artifices aussi indignes des ministres de l'Evangile! On leur dit à chaque occasion dans les cours de la faculté de théologie comment ils doivent déguiser dans leurs prédications les nouvelles propositions ou seulement de les présenter à leurs auditeurs en termes ambigus, qui feront deviner la pensée à l'homme instruit et n'exciteront pas le soupçon de la foule ignorante. Mais ce qu'on leur recommande le plus soigneusement, c'est de passer sous silence les articles auxquels l'ancienne superstition (c'est ainsi qu'on appelle la foi évangélique), tient encore avec prédilection, comme, par exemple, le dogme de la Trinité. Le disciple sans expérience admire la sagesse occulte de son maître et n'attend que l'occasion d'en faire autant; séduit, il devient séducteur à son tour. Le venin se communique de l'un à l'autre et sans qu'on s'en aperçoive, des villes, des contrées entières sont détournées de la religion de Jésus. Les points les plus importans du christianisme sont traités dans leurs écrits ou dans leurs thè-

(1) L'auteur connaît un pasteur qui, placé comme prédicateur luthérien aux environs de Strasbourg, a dit devant ses paroissiens, en faisant le catéchisme : « Je suis réformé et vous l'êtes tous avec moi. » Il traitait justement de la sainte communion. A cette occasion il est bon de remarquer que beaucoup de pasteurs en donnant la sainte communion, le font tout-à-fait à la manière des réformés; ainsi au lieu de confesser leur foi en distribuant le sacrement et de dire : « Prenez et mangez, etc., buvez, etc.; ils disent (afin de voiler leur incrédulité) : Christ dit : prenez, mangez, etc. Ils se bornent à raconter l'histoire de l'institution de la cène, et de telle manière qu'on pourrait croire qu'ils veulent donner à penser à leurs auditeurs si ce que Christ dit là est véritable.

ses (1), comme un attirail inutile d'opinions humaines dont on doit purger la doctrine de Jésus ; ou tout au plus comme des questions théologiques dont les savans peuvent bien encore disputer entr'eux, mais qui n'appartiennent pas à la chaire, et qu'on ne doit jamais expliquer aux enfans ni au peuple. Les devoirs de la vie commune doivent être l'objet unique de la prédication et on se moque de celui qui ose annoncer ouvertement l'Evangile de Jésus-Christ. Bien plus! quand un tel prédicateur descend de chaire, les pasteurs attachés à l'église lui font une scène à la sacristie, et il ne doit plus espérer de remonter jamais dans la chaire qu'il vient de quitter. S'il en appelle à la confession d'Augsbourg et aux réformateurs pour justifier son sermon, on lui répond : Nous vivons dans un siècle tout autre, on ne peut pas prêcher aujourd'hui comme Luther a prêché de son temps, etc. (L'auteur en parle par expérience.) Les théologiens vraiment luthériens, c'est-à-dire, chrétiens bibliques, qui, d'après la volonté du Roi et des communes, auraient proprement seuls le droit de faire les fonctions dans l'Eglise luthérienne, sont justement ceux qu'on persécute à cause de leur foi luthérienne, dont on leur fait un crime, et on les décrie comme des hommes singuliers, des obscurantistes, des cerveaux affaiblis, des mystiques, des séparatistes, des fanatiques. Ces ministres qui tiennent à la foi de nos pères ne peuvent obtenir aucune place ; ou bien on les envoie dans les endroits les plus écartés, dans les pays les plus misérables, au point que, s'ils n'ont une constitution physique particulièrement robuste, ils sont condamnés à y périr en peu de temps, sans espoir d'être jamais placés ailleurs.

« Oh! déplorable état de notre église protestante ; qu'est devenue la foi de nos pères! à peine trouve-t-on encore

---

(1) Dans le numéro de janvier 1830, *la Gazette Ecclésiastique de Berlin* cite les paroles suivantes prononcées dans une soutenance publique par un professeur de la faculté de théologie de Strasbourg : « De même » que les apôtres et leurs disciples ont abandonné les préjugés judaïques » et pharisaïques, pour embrasser la doctrine pure de l'Évangile, ainsi » aujourd'hui nous devons aussi passer des livres symboliques à Christ dans » toute sa pureté ; que l'Église soit la même, que le même amour sub- » siste ; mais ce n'est plus *la même foi, ce ne sont plus les mêmes* » *dogmes.* »

quelques ministres qui croyent certains articles de la confession d'Augsbourg et les enseignent aux paroisses luthériennes! combien peu tiennent pour vérités tous les articles de foi de notre confession et les présentent comme tels au peuple! Et cependant chaque paroisse a le droit d'exiger de son pasteur qu'*il lui transmette tout entière la foi de l'Eglise et même que cette foi soit plus ferme en lui que dans tout autre*. Le pasteur n'a point le droit de modifier en aucune manière la foi religieuse de la paroisse ni de rien changer à ce que l'Eglise a décidé il y a trois cents ans dans ses confessions. Il n'est plus qu'un simple membre de la commune. Si donc il révoque en doute les articles fondamentaux de la foi, il se sépare par le fait de l'Eglise qui l'avait reçu à son service, et s'il veut agir avec probité et conscience, il doit se démettre de ses fonctions. Personne ne l'empêchera pour lors de croire et de penser, de dire et d'enseigner ce que bon lui semble; mais certes on ne pourrait accuser la commune d'intolérance, si elle lui déclarait qu'il n'appartient plus à son Eglise, et que par conséquent il ne peut continuer à lui donner l'instruction. Ainsi, par exemple, quand un ministre prétendu luthérien regarde comme une vaine superstition la croyance luthérienne sur la cène, il est obligé en conscience de sortir de l'Eglise luthérienne et de passer chez les réformés ou partout ailleurs. Une telle démarche est très-facile en France où la liberté religieuse est établie. Il y a donc de l'improbité (et c'est le terme le plus doux dont nous puissions nous servir, la conscience de ces hommes leur fournira facilement une expression plus juste et plus forte), il y a de l'improbité à occuper les canonicats et les bénéfices luthériens, à prêcher dans les églises luthériennes, à se faire rétribuer par le gouvernement et les communes comme pasteurs luthériens quand on met en doute les articles de la confession d'Augsbourg, quand on les passe sous silence, quand on les combat ouvertement ou en secret, et sur-tout quand on les traite publiquement de folies (1). Assez long-temps on a gardé

(1) Voici un trait de ce genre rapporté dans la *Gazette Ecclésiastique de Berlin*, janvier 1830, et qu'elle attribue à un professeur de Strasbourg qui occupe le premier rang dans l'Église luthérienne et qui s'in-

le silence sur le désordre qui règne dans notre église : assez long-temps les membres fidèles de l'Eglise évangélique luthérienne se sont contentés de se plaindre en secret, et leur discrétion a pu faire croire que leurs plaintes n'étaient pas sérieuses. Oui, elles sont sérieuses et Dieu nous préserve d'aller légèrement dans une pareille affaire ! car nous avons la conviction fondée sur la parole de Dieu, comme Luther l'avait lui-même, que sans la vraie foi il n'y a point de salut pour les pécheurs et qu'ainsi leur éternelle félicité ou leur damnation dépend de leur foi ou de leur incrédulité. Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. « Mais comment invoqueront-ils celui en qui ils ne » croient pas? Comment croiront-ils s'ils n'en entendent » parler? et comment entendront-ils parler de lui si per» sonne ne leur prêche (1) et ne leur annonce fidèlement » la parole de vérité. (Rom. 10. 13. 14.) » Ainsi il ne s'agit de rien moins que du salut de nos frères, et notre devoir est de les avertir, afin qu'au jour du jugement nous ne soyons pas traités comme des serviteurs infidèles et inutiles.

» Cet écrit, il est vrai, n'est que la voix d'un seul homme : mais il exprime la vérité, et celui qui appartient à la vérité la comprendra. Je ne doute pas que les adversaires de la doctrine de votre église, ceux-là même qui y occupent les fonctions de docteurs ou de pasteurs ne cherchent à faire passer pour calomnieuses les assertions de cet écrit, afin de détruire l'impression qu'il fera sur le peuple. C'est ce qui est arrivé dernièrement à l'occasion d'un écrit de ce genre, où l'on donnait les mêmes avertissemens. Les injures n'ont manqué ni à l'ouvrage ni à l'auteur ; mais ce qui manque encore c'est une réponse aux accusations. Jusqu'à ce jour on n'a pas satisfait à la

---

titule membre du directoire de la confession d'Augsbourg. Il doit avoir dit publiquement à une soutenance : Les livres symboliques de l'Église luthérienne expriment le plus mauvais sens des Saintes-Écritures.

(1) L'auteur ajoute cette dernière phrase entre deux parenthèses en place de la suivante qui suit immédiatement dans le texte de saint Paul : « *Et comment prêcheront-ils s'ils ne sont envoyés.* »

(*Note du traducteur*).

demande de l'auteur inconnu de l'un de ces petits écrits (1) qui se bornait cependant à prier un des adversaires de nos livres symboliques, *de déclarer publiquement, à la première occasion, s'il croit à la divinité de Christ.*

» A l'occasion de la fête séculaire de la remise de la confession d'Augsbourg, qui sera célébrée le 25 juin de cette année, chaque commune qui adhère à cette confession est en droit d'attendre de son pasteur qu'il fasse sa profession de foi et qu'il déclare librement et publiquement s'il croit ou non aux articles qui y sont contenus et s'il veut s'engager devant Dieu et sa conscience à la leur enseigner à eux et à leurs enfans dans toute la vérité du sens et de la parole.

» Dieu veuille qu'au moins dans votre Alsace, il se trouve encore beaucoup de ministres de l'Eglise luthérienne qui puissent, en union avec ceux de nos frères qui ont professé leur foi il y a trois cents ans, rendre le même témoignage à la confession d'Augsbourg avec la conviction ferme et profonde de la vérité des dogmes qu'elle contient. Plaise à Dieu que les reproches de ce petit écrit, publié au sujet du dépérissement de la foi de nos pères, ne tombent que sur un petit nombre de pasteurs de l'Eglise évangélique luthérienne d'Alsace! Alors l'état de notre Eglise serait heureux, et au lieu d'éclater en plaintes, nous chanterions des hymnes de joie à celui qui s'est acquis ce troupeau par son sang, au Seigneur qui est Dieu au-dessus de toutes choses! qu'il soit loué dans l'éternité! Amen. »

Voyons maintenant comment les observations de M. Oster ont été accueillies par ceux qu'il attaque. A Strasbourg comme à Genève s'est-il aussi élevé un M. Deluc (2) pour lui faire une verte réprimande au nom du consistoire? Point du tout : M. Oster a été plus heureux que M. Gaussen. Sa brochure parut en même temps qu'une circulaire du *directoire consistorial* au sujet du troisième jubilé en mémoire de la confession d'Augsbourg. Cette circulaire

(1) Voyez l'écrit intitulé : *Une parole d'amour sur une parole de la plus profonde indignation*, pag. 7, Strasb. 1820.

(2) Voyez tome II du *Nouveau Conservateur*, page 405.

renferme, sinon une apologie, du moins un aveu, une reconnaissance indirecte des faits que la brochure constate avec indignation. On y dit ouvertement (il n'y manque que le mot) que la confession d'Augsbourg doit être reléguée parmi les *vieilleries ;* que c'était la croyance *du temps ,* et qu'on serait bien inconséquent si l'on ne préférait aux lumières d'alors celles que l'on a acquises depuis. Pour se convaincre de ceci, on n'a qu'à lire le passage suivant. « Les réformateurs, dit la circulaire (p. 6), » présentèrent à l'empereur, à leurs contemporains et aux » siècles futurs la profession de leur foi et de leur con- » viction *d'alors*, profession qui renfermait le riche trésor » des connaissances et des vérités qu'ils avaient tirées *jus-* » *que-là* de la parole de Dieu comme d'une source iné- » puisable, et qu'ils avaient ensuite mises au jour sans » toutefois prétendre en aucune manière s'ôter à eux et » aux générations futures le droit de sonder plus avant, » et de chercher à découvrir de plus riches trésors de vé- » rités cachées, ni interdire les réflexions, recherches et » examens ultérieurs, en donnant leur croyance *d'alors* » comme des bornes qu'il ne serait plus permis de fran- » chir. Non ! Et comment auraient-ils voulu enchaîner leur » esprit et celui des autres, eux qui un an auparavant » avaient protesté contre toute contrainte ? Et, après avoir » secoué le joug de toute autorité, en matière de religion, » quelque supérieure qu'elle parût, pour *vivre de leur* » *propre foi ,* comment auraient-ils osé en imposer un aux » autres ? Ils étaient bien loin de là. Leur écrit, comme » ils le disent eux-mêmes, n'était que l'expression de leur » conviction *d'alors ,* et ne devait nullement entraver ceux » qui voudraient pousser leurs découvertes plus loin. Ja- » mais ils ne se crurent ni ne se dirent *infaillibles.* » En rapprochant ce passage des écrits de M. Oster, on a une idée exacte de l'état actuel du protestantisme à Strasbourg. Il est indubitable qu'aujourd'hui le *déisme* est là comme à Génève la croyance dominante.

Ici se présentent deux questions. Le peuple en général est-il déjà déiste ? La majorité des pasteurs l'est-elle ?

Sur la première on peut répondre : Non, le plus grand nombre n'est pas encore arrivé à ce degré de perfection

protestante. Il se trouve encore beaucoup d'individus qui datent d'avant la première révolution, et qui croient que Jésus-Christ est Dieu ; et c'est pour ne pas heurter ceux-ci de front, et s'attirer de mauvaises affaires, que les ministres usent de *ménagemens*, de *subtilités*, d'*équivoques* et d'*ambiguités* dans leurs discours publics, et qu'ils appellent encore *quelquefois* les choses du nom auquel cette classe d'auditeurs est accoutumée, comme le leur reproche M. Oster. Mais, outre que le nombre de ces protestans diminue chaque jour, ils n'ont pas assez d'autorité pour empêcher les générations nouvelles de boire à longs traits aux sources que les novateurs font jaillir de toutes parts. Ainsi il y a apparence que le règne universel du déisme ne tardera pas à s'établir dans l'Alsace protestante. Pour ce qui regarde les ministres, la réponse doit être bien différente. D'abord les réclamations contre les doctrines du protestantisme moderne sont peu nombreuses et faibles, et M. Oster n'a trouvé que peu de confrères qui l'aient soutenu de vive voix, et point du tout, autant que je sache, qui l'aient défendu par écrit. En outre les partisans de la vieille confession d'Augsbourg sont exposés au mépris et à des persécutions, ce qui prouve évidemment qu'ils sont les moins nombreux. Les plaintes amères de M. Oster témoignent de cet état de souffrance.

Cependant, malgré ces mauvais traitemens, comme le consistoire n'entreprend point d'interdire la parole à ceux qui ne s'en laissent point ébranler, ceux-ci pourraient bien contrarier les nouvelles doctrines et en ralentir les progrès.

Aussi, pour paralyser autant qu'il est en eux le zèle des pasteurs de l'opposition, les rédacteurs de la circulaire ci-dessus mentionnée invitèrent bien amicalement tous ceux qui étaient dans le cas de prêcher à l'occasion de la fête jubilaire à parler sur des *textes* de l'Ecriture qu'ils leur indiquaient. Or il est à remarquer que parmi ces textes il n'en est pas un qui conduise *directement*, et par son objet *immédiat*, l'orateur à parler de la Trinité, de la divinité de Jésus-Christ, de la rédemption proprement dite, et des autres points de doctrine que l'on veut éliminer.

Au reste, que ces messieurs réussissent ou non, le ca-

tholicisme doit être loin de s'en affliger. C'est au déisme qu'il attend le protestantisme.

(*Le Correspondant n° 20 et 24, t. III.*)

DU TRAITEMENT DU CLERGÉ.

§ I.

Le clergé doit-il ou ne doit-il pas renoncer au traitement qu'il reçoit de l'état : telle est la grave question qui s'agite entre les catholiques depuis la révolution de juillet. « Qu'il cesse d'être salarié, qu'il jette là le prix de sa servitude, crie l'espérance intrépide qui se rappelle la primitive Eglise avec sa pauvreté sainte et sa foi conquérante, et porte hardiment le défi au siècle : « Craignons d'imprudens con- » seils : ne tentons pas Dieu, » répond une sagesse timorée qui croit le temps des miracles passé, et voit déjà le sacerdoce éteint, le culte aboli et l'autel s'écroulant sur les débris du trône très-chrétien. Qui faut-il croire de ceux-ci ou de ceux-là ? Il nous a été dit : « Ayez confiance, » j'ai vaincu le monde. » Il nous a été dit aussi : « Soyez » prudens comme le serpent. » Nous entrons à notre tour dans l'examen de cette question difficile et délicate : Quoique l'ayant méditée avec une consciencieuse attention, nous n'osons pas nous hasarder à la trancher : il convient mieux à notre peu d'autorité d'exposer simplement quelques considérations propres à en éclaircir les différentes faces.

Ce travail a été commencé dans le *Correspondant*. Une dissertation publiée par nous (1) a très-clairement établi la position *légale* du clergé vis-à-vis de l'état : de par l'assemblée constituante, il est créancier, non salarié : son budget est l'indemnité due à un propriétaire dépossédé, non le traitement d'un serviteur à gages. Mais la question peut changer de face si on la considère moralement et historiquement. Il faut l'avouer, le droit, même reconnu,

---

(1) Voir le tome II du *Nouveau Conservatur*, page 493.

est peu de chose lorsqu'il ne peut se faire jour dans la pratique, et ici il y a eu contradiction constante entre le droit et le fait.

Pour que le principe de l'indemnité eût son plein effet, il aurait fallu accorder au clergé une dotation fixe dont la libre disposition lui eût été laissée; mais ce n'était pas ainsi que l'entendait Bonaparte : il entrait dans ses plans que les prêtres ne fussent que des fonctionnaires salariés, des *officiers de morale* commissionnés par l'administration : cet homme n'organisait rien où il ne crût trouver des garanties de servitude, et il avait fort à cœur que l'Eglise n'échappât point à sa tutèle. « Bonaparte voulait une religion qui fût esclave comme tout le reste... Il isola les » membres du clergé, appliqua toute son attention à empêcher qu'ils ne fissent corps, et les assimila aux employés de toute espèce qui vivaient de ses salaires. Les » évêques reçurent mois par mois leur solde, comme les » gendarmes : leur subsistance comme celle des curés dépendit des chances politiques, de l'état du trésor et des » caprices du maître. » Ainsi parlait M. l'abbé de La Mennais en 1814, et en demandant que le clergé passât de l'état de salarié à celui de propriétaire, l'illustre écrivain ne faisait qu'exprimer l'opinion de tous les catholiques éclairés.

Ces vœux ne furent pas écoutés : les sentimens personnels des Bourbons purent rendre plus douce la condition du clergé; il reçut des honneurs, des largesses; mais de son indépendance, il n'en fut pas question. La restauration fit son profit de tout ce que l'empire avait ajouté aux entraves dont l'avait chargé l'ancien régime : car elle aussi sembla croire nécessaire à la sûreté du pouvoir que l'Eglise fût esclave : et n'est-ce pas là en effet une tradition invariable que tous les gouvernemens de l'Europe se passent de main en main depuis deux siècles un prince à qui les lumières manquaient plus que les bonnes intentions, voulut se faire le protecteur spécial de la religion catholique; mais il ne comprit pas tout ce que lui imposait un pareil rôle, et il lui accorda de la faveur lorsqu'il lui fallait de la liberté. Elle eut le superflu tout en manquant du nécessaire. Ce fut pour la monarchie comme pour l'Eglise

une position fausse, dont les ennemis de l'une et de l'autre profitèrent habilement. Car rien n'a plus puissamment contribué à la chute de Charles X que cette alliance mal entendue du *trône et de l'autel*, comme on disait alors.

Pour en revenir à la question particulière qui nous occupe, le clergé fut salarié *de fait* sous la restauration comme sous l'empire. Sans doute le gouvernement des Bourbons n'aurait pas refusé de se reconnaître débiteur de l'Eglise : mais qu'était-ce pour elle qu'une *propriété* qu'elle ne pouvait ni administrer, ni répartir entre ses membres, ni appliquer à ses besoins, comme elle l'entendait, qui d'ailleurs était essentiellement variable, puisque le budget du clergé était voté chaque année par les chambres qui pouvaient en contrôler l'emploi, qui avaient le droit de l'augmenter, de le réduire, de le supprimer même si bon leur semblait. On en agit ainsi avec un ouvrier ou un domestique, que l'on paie selon qu'on en est content, non avec un créancier : vis-à-vis de l'un on fait la loi, on la reçoit vis-à-vis de l'autre.

Rien n'a changé à cet égard : seulement au lieu de trouver bienveillance et respect dans les chambres et dans l'administration, l'Eglise n'y trouvera probablement que défaveur et antipathie. Le morceau de pain que lui accordera l'orgueil parlementaire sera souvent assaisonné de reproches et d'avanies ; elle ne peut pas les subir sans comprometttre sa dignité aux yeux des peuples. Le changement de la législation à cet égard était déjà très-désirable sous Charles X : il est devenu indispensable. Mais que faire, quel parti prendre ? Faut-il que le clergé confie son existence à la foi si tiède et si chancelante des populations, faut-il qu'il abandonne ses droits incontestables et rejette à l'état son or sans même savoir s'il obtiendra du moins la liberté à ce prix ? n'y a-t-il pas quelque moyen terme pour concilier toutes les exigences légitimes ? Voyons.

« Tant qu'il y aura une dette publique, dit notre cor-
» respondant de Bayonne, tant que l'on n'aura pas pro-
» clamé la banqueroute révolutionnaire, le budget de l'E-
» glise doit être nécessairement voté sans que pour cela
» la puissance publique en acquière le droit de régler sa
» croyance, son culte, ses institutions, ses actes extérieurs

» ou ses prières » .... « Dans l'exacte justice, dit-il en-
» core, la disposition de ce budget ne devrait pas appar-
» tenir au gouvernement.... Il devrait être porté au grand
» livre de la dette publique comme les rentes servies aux
» communes, et au jour de la justice, chaque paroisse,
» chaque évêché, chaque établissement ecclésiastique aura,
» sans doute, comme chaque commune et chaque rentier,
» son inscription spéciale sur le grand livre. » Tout cela est parfaitement vrai, et il serait aujourd'hui plus nécessaire qu'il ne l'a jamais été que la dotation du clergé fût immobilisée. Or peut-on espérer de l'obtenir? Evidemment non. Mais on a pour soi le droit, la raison, la justice.... C'est peu de chose dans les temps ordinaires, dans les temps de révolution ce n'est rien. Croit-on de bonne foi, que la chambre actuelle ou aucune de celles qui suivront d'ici à bien long-temps fût disposée, même à reconnaître ce principe, que le traitement du clergé n'est qu'une indemnité? Croit-on qu'elle se regarderait comme liée par la législation de la constituante, quoique bouleversée vingt fois dans toutes ses parties; qu'elle reconnaîtrait surtout dans le clergé actuel un héritier substitué aux droits de l'ancien clergé et ne restreindrait pas le droit à l'indemnité aux individus existans au moment de la spoliation? Le clergé aurait beau réclamer contre les mesures qui l'ont assimilé aux agens de l'administration, *payés* pour exécuter ses ordres, on invoquerait contre lui la prescription; on lui citerait les lois qui lui assignent un des premiers rangs dans les cérémonies publiques, celle qui exige l'autorisation du conseil d'état pour poursuivre un ecclésiastique etc.! « Vous
» n'avez point refusé les honneurs ni les priviléges que la
» législation vous assurait, lui dirait-on, vous avez fait
» acte de fonctionnaire public en profitant des avantages
» attachés à cette qualité, vous n'avez ni réclamé ni pro-
» testé contre, pas plus sous les Bourbons que sous l'em-
» pire : c'est à ce titre seul que vous recevez un traite-
» ment; il faut prendre la législation tout entière, ou la
» rejeter tout entière. » Nous ne disons pas que ces objections soient sans réplique; nous disons seulement qu'on les ferait, que beaucoup de gens les trouveraient bonnes, et surtout qu'elles paraîtront toujours telles à une majorité parlementaire, menée par des avocats.

Et pourtant il faut que l'Eglise soit libre, libre des chaînes d'or comme des chaînes de fer, libre de ses priviléges spéciaux comme des servitudes qui lui sont propres. Il faut que le prêtre rentre dans le droit commun : qu'il ne soit ni de meilleure, ni de pire condition que le reste des citoyens. Ainsi le veulent la Charte, la justice et le bon sens, mais ne croyez pas que la liberté, l'égalité devant la loi doivent être pour les catholiques de faciles conquêtes : il nous faudra suer sang et eau pour y arriver : nous aurons besoin de courage, de patience, surtout d'une persévérance indomptable. Ignore-t-on toute la défiance, toute la crainte qu'inspire le catholicisme? tous les partis ne redoutent-ils pas ce qu'on appelle son esprit de domination? n'y a-t-il pas accord sur ce point entre les hommes de pouvoir et les hommes de liberté? Dès qu'un prêtre refuse l'obéissance passive à une ordonnance, à un arrêté, à une circulaire administrative, tout le monde crie à la révolte, à la sédition : les injonctions de *rendre à César ce qui est à César* lui arrivent de tous côtés, et les plus dures viennent de ceux qui se rient le plus ouvertement de l'autorité de César. L'immense majorité des hommes parmi lesquels on prend des députés et des ministres, se figure l'asservissement de l'Eglise à l'Etat comme une condition *sine quâ non* d'une société bien organisée. Aux centres, on obéit à l'influence d'un gallicanisme parlementaire et administratif : à gauche, on agit par esprit de haine et de persécution : mais, quelque différence qu'il y ait dans les motifs et les intentions, les résultats sont les mêmes. Que de pareils hommes aient à établir sur de nouvelles bases les rapports de l'Eglise avec l'Etat, les uns voteront pour le maintien du budget et de l'esclavage, les autres pour l'esclavage sans le budget : sept ou huit voix peut-être demanderaient que l'Eglise fût à la fois dotée et émancipée.

Dans l'état actuel des esprits, il n'y a aucune chance pour que le clergé obtienne tout ce qui lui est dû, son budget et sa liberté. Il y en a pour qu'il obtienne sa liberté, soit en renonçant entièrement à sa créance sur l'état, comme le propose l'*Avenir*, soit en transigeant pour une somme beaucoup moins considérable que celle qui lui est allouée aujourd'hui, mais votée une fois pour toutes

comme indemnité pure et simple, et ne donnant naissance par conséquent à aucune obligation particulière. « Il n'y » a que deux systèmes possibles, dit à cette occasion le » *Courrier Français*, ou celui d'un clergé salarié et sou- » mis par conséquent aux lois de l'état, obéissant comme » les fonctionnaires dans l'ordre des fonctions civiles, ou » celui d'un clergé libre en dehors de la hiérarchie, éli- » sant ses ministres d'une manière indépendante, ne de- » vant à l'Etat que le respect aux lois, mais aussi ne re- » cevant de lui aucun salaire, ne demandant qu'aux » croyans l'argent qui le fait vivre (1). » L'opinion exprimée par le *Courrier* est la même qu'exprimait le *Globe* dans son beau temps : elle est aujourd'hui partagée par un assez grand nombre de libéraux à *principes*, et si on posait ainsi la question, cette opinion pourrait prévaloir dans les chambres. Les ennemis de la religion croiraient faire une bonne affaire en accordant au clergé en échange de ses millions, « une liberté de discussion qui ne rend » rien, et qui, par dessus le marché, est loin d'être fa- » vorable au catholicisme (2), » à ce qu'ils croient : l'indépendance d'une église réduite à l'aumône ne leur ferait plus grand'peur : ils croiraient l'avoir tuée du coup, et leur joie en serait grande : ils se railleraient d'elle, et lui diraient ce qui fut dit autrefois à son divin Fondateur : « Si » tu es fille de Dieu, dis à ces pierres de se changer en » pain. » Mais eux aussi seraient couverts de confusion ; nous en avons la ferme confiance, « et le salut nous vien- » drait encore de la main de ceux qui nous haïssent. »

Le budget du clergé sera supprimé tôt ou tard, nous en sommes convaincus, et cette conviction est un des principaux motifs qui nous porte à désirer que l'Eglise de France prenne l'initiative sur cette matière. Tel sera le sujet du § II, où nous examinerons les conséquences probables de cette mesure. A.

§ II.

Nous ne pouvons mieux commencer ce § qu'en répondant à quelques reproches qui nous ont été adressés ré-

(1) *Courrier Français*, 15 nov.
(2) *Id.*

cemment par l'*Avenir*. Ce sera une occasion de mieux expliquer les divergences qui peuvent exister entre les rédacteurs de ce journal et nous sur la question délicate de la suppression du budget ecclésiastique. Un de nos collaborateurs avait émis l'opinion que cette question *devait être décidée, avec l'approbation du Saint-Siége, par les évêques réunis en assemblée du clergé de France*, et que jusque là *nul prêtre n'avait isolément le droit de refuser son salaire, nul ministère celui de cesser de le payer*. « Nous croyons, a dit l'*Avenir* à propos de cet » article, qu'un prêtre a isolément le droit de refuser son » salaire, et il nous est impossible de deviner en vertu de » quelle loi il serait obligé de le recevoir. Nous ne con- » naissons aucune loi civile ou ecclésiastique qui s'oppose » à cette renonciation individuelle et volontaire.... Où » a-t-on vu qu'une assemblée du clergé de France ait » seule mission pour décider une question ecclésiastique, » avec l'approbation du Saint-Siége? Le Saint-Siége n'a- » t-il pas consenti seul et très-validement à l'aliénation » définitive des biens du clergé, dans le corcordat de » 1801? Le principe contraire est un principe gallican. » Nous relevons ces erreurs, parce qu'elles sont très- » graves, et que leur application entraverait la sépara- » tion de l'Eglise et de l'Etat qui se fera violemment ou » avec lenteur, peu à peu ou d'un seul coup, par des » voies que la Providence seule connaît, et dont l'énu- » mération ou la restriction ne nous appartient pas. »

Il y a ici un malentendu, et nous nous sommes sans doute expliqués bien peu clairement pour qu'on ait pu trouver dans nos paroles *ces graves erreurs qui doivent entraver la séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Et d'abord, nous n'avons jamais voulu dire que les lois civiles ou ecclésiastiques défendissent à un prêtre de refuser isolément son traitement; nous n'entendions parler que des lois de la prudence. Ne serait-ce pas un tort de provoquer le gouvernement à violer des engagemens sacrés, à faire une véritable banqueroute? Mais surtout l'initiative que pourraient prendre isolément quelques membres du clergé n'aurait-elle pas le grand inconvénient de mettre la division dans l'Eglise de France, d'y faire une espèce de

schisme : ne s'établirait-il pas aussitôt une ligne de démarcation entre ceux qui auraient refusé leur traitement et ceux qui l'auraient conservé? Or, dans ce moment, l'union nous est plus nécessaire que jamais et notre premier soin doit être d'en resserrer les liens.

Dans une question où la foi serait directement intéressée, tout prêtre, tout fidèle aurait le droit et le devoir d'agir, de réclamer, de résister, fût-il tout seul : mais apparemment il n'est point mal en soi de recevoir un traitement de l'Etat. Il est possible que la suppression du budget du clergé ait de grands avantages pour l'avenir : mais c'est un remède héroïque sur la nécessité duquel il faudrait être tous d'accord. Cette question a été soulevée depuis trop peu de temps pour être suffisamment éclaircie et il nous semble qu'elle ne peut être résolue que lorsque la majorité du clergé aura sur ce point une conviction qui ne peut pas encore exister.

Ceux qui nous lisent assiduement auront vu sans doute avec étonnement qu'on nous accuse de vouloir restreindre le pouvoir du Saint-Siége, ou entraver cette séparation de l'Eglise et de l'Etat que nous n'avons cessé de demander depuis bientôt deux ans que nous avons pris la parole. Nous ne sommes pas gallicans, nous avons souvent dit pourquoi; et nous savons que c'est à l'autorité qui a fait le concordat à le défaire. Si nous désirons une assemblée de France, ce n'est pas pour lui remettre la décision en dernier ressort des graves questions qui s'agitent parmi nous : mais on nous accordera bien qu'avant d'agir le Souverain-Pontife a besoin d'être informé : il faut qu'il sache quel est l'esprit des populations dans les divers diocèses; il faut qu'il puisse apprécier les ressources que trouverait le clergé dans la piété des fidèles. La cour de Rome ne se déciderait pas à une mesure qui pourrait priver des sacremens une grande partie du pays et compromettre le salut de plusieurs milliers d'âmes sans bien connaître les faits. Or, qui peut lui donner les renseignemens dont elle a besoin, si ce n'est les évêques et le clergé de France.

La question qui nous occupe est très-complexe. L'Eglise doit être indépendante de l'Etat; tous les catholiques

sont d'accord sur ce point : ils ne peuvent pas encore l'être sur les moyens d'arriver à cette indépendance. Le traitement que reçoit le clergé n'est pas, à beaucoup près, la seule cause de sa servitude : ce n'en est pas une cause nécessaire, car l'Eglise pourrait être libre et conserver son budget sous un gouvernement juste et éclairé, qui verrait dans le budget ecclésiastique le paiement d'une dette qui ne peut imposer au créancier aucune obligation spéciale envers le débiteur. Que, dans l'état de choses actuel, la liberté ne puisse être complète sans la suppression du salaire, nous sommes très-portés à le croire et il y a un an, un journal combattait nos doctrines, comme devant conduire à ce résultat : mais si cette conclusion devait arriver brusquement et sans préparation, comme il est facile de le prévoir, au train dont vont les choses, nous craindrions la responsabilité de ses inconvéniens certains et immédiats, et nous aimerions mieux qu'elle vînt du pouvoir. Dieu sait tirer le bien du mal, nous le savons bien : mais nous hésitons à provoquer le mal dans cette espérance, et ce serait un mal que la privation des secours de la religion pour un grand nombre de fidèles, et que la démoralisation complète d'une partie de la France. Nous lutterons donc toujours hardiment et constamment pour la liberté de l'Eglise, parce que c'est un point qui n'admet pas le doute, mais, quant à certains moyens périlleux, nous nous contentons d'appeler sur eux l'examen de nos pasteurs, en leur exposant timidement nos raisons.

Nous penchons donc pour l'opinion soutenue par l'*Avenir;* seulement notre conviction est mêlée de doute, et notre espérance de crainte ; nous ne nous sentons ni assez éclairés sur les faits, ni assez rassurés par nos argumens, pour demander comme un bien positif la suppression immédiate du budget du clergé. Peut-être sommes-nous dans la position la plus avantageuse, et, pour ainsi dire, la plus désintéressée pour juger cette question. N'appartenant pas au clergé, nous ne pouvons nous laisser fasciner, ni dans un sens, par la crainte des souffrances et de la pauvreté, ni dans un autre par des idées de générosité et de grandeur, et par cet enthousiasme qu'in-

spire la perspective d'un beau sacrifice à faire. « La sépa-
» ration de l'Eglise et de l'Etat, dit l'*Avenir*, s'opérera
» par des voies que la Providence connaît, et dont l'énu-
» mération ou la restriction ne nous appartient pas. »
Nous adoptons ce principe de tout notre cœur, et nous pensons, nous aussi, que la suppression du budget du clergé sera un des moyens dont Dieu se servira ; mais nous trouvons plus naturel de préparer les catholiques et le clergé à s'y résigner, quelques maux qui en résultent d'abord pour la religion et à ne pas désespérer pour cela de l'avenir, que de soupirer après cet état de choses et de nous en réjouir d'avance comme d'un triomphe.

Voici probablement ce qui arrivera. L'une des promesses de la révolution de juillet a été l'allégement des impôts, et la détresse générale forcera tôt ou tard le gouvernement quoiqu'il en ait, à entrer dans la voie des économies. Mais alors les premières réductions porteront naturellement sur le budget du clergé, en commençant par les hauts dignitaires de l'Eglise dont on viendra gourmander à la tribune le luxe et l'opulence. Elles seront plus populaires que d'autres parce qu'elles auront le double avantage d'être à la fois une économie et une réaction contre les *jésuites* et le *parti prêtre*. D'économie en économie, on réduira ainsi les individus à la misère en se plaignant toujours de la richesse exorbitante du corps. Alors, ce semble, le moment sera venu de renoncer à des dons perfides et de faire appel à la charité des fidèles : car alors il ne pourra y avoir de dissentiment entre nous : pasteurs et brebis seront unanimes ; car les faits auront jeté une vive lumière sur cette question difficile qu'une discussion qui date seulement de quelques mois, ne peut pas avoir suffisamment mûrie.

De quelque manière que ce résultat soit amené, nous nous attendons à voir bientôt l'Eglise réduite en France à sa pauvreté primitive. Périra-t-elle pour cela, nous ne le pensons pas : elle a péri ailleurs faute de liberté et aussi par l'excès du luxe et de l'opulence : mais jamais faute de pain. L'Irlande dote richement son clergé, et l'Irlande est la plus pauvre des nations. Je sais bien qu'elle en est encore la plus zélée et la plus fervente, tandis que

l'indifférence religieuse est le grand mal qui nous dévore : aussi le catholicisme aurait sans doute une éclipse à souffrir dans certaines parties de la France ; mais cette éclipse, nous l'espérons, ne serait que passagère. Là où il n'y a plus de religion dans les classes populaires, tout reste de morale disparaît bientôt ; mais les pères veulent avoir des enfans obéissans, les maîtres des domestiques fidèles, et cette phrase si souvent répétée, même par des gens qui ne savent pas lire : « Il faut une religion pour » le peuple, » prouve qu'ils savent bien où s'apprennent cette obéissance, cette probité, cette fidélité au devoir qu'ils ont besoin de trouver dans les autres. Cet instinct de conservation déterminerait à des sacrifices bien des hommes auxquels la religion et le clergé n'inspirent aujourd'hui que de l'antipathie : d'ailleurs, avec le temps la supériorité morale des populations qui auraient conservé leurs prêtres sur celles qui n'en auraient plus, frapperait les yeux des moins clairvoyans.

On doit espérer aussi qu'à cette époque les communes seraient émancipées administrativement et financièrement et que dans le plus grand nombre des localités les pouvoirs municipaux aideraient la piété des fidèles à pourvoir aux frais du culte. Il faut aussi compter pour quelque chose l'affaiblissement des sentimens de malveillance que la position officielle du clergé et le rang qui lui avait été assigné dans la hiérarchie civile entretiennent parmi le peuple, toujours en défiance de ce qui semble venir du pouvoir. Des rapprochemens s'opéreraient ; la communauté d'idées, de sentimens, d'intérêts entre le prêtre et le fidèle s'établirait plus facilement par le besoin mutuel qu'ils auraient l'un de l'autre. Sans doute aussi que l'état de souffrance, de pauvreté, d'abandon où se trouverait d'abord l'Eglise, rechaufferait, exalterait la foi chez ceux qui l'ont conservée. Dans un moment où les honneurs et le pouvoir sont tellement décrédités, où l'ambition doit avoir si peu d'attraits pour une âme élevée, un plus grand nombre d'hommes riches, instruits, dévoues, serait séduits par cette noble carrière qu'offre aujourd'hui le sacerdoce : il y aurait dans le clergé redoublement de vertus, de lumières, de charité. Enfin *faut-il compter*

pour rien Dieu qui combat pour nous, et les promesses solennelles faites au *petit troupeau* du Christ par celui qui prépare la nourriture des oiseaux du ciel et revêt de tant de magnificence le lys des vallées.

La question du budget se lie à une foule d'autres non moins importantes et qui commencent à préoccuper vivement tous les cœurs catholiques. Tous appellent de leurs vœux la liberté de l'Eglise, ou ce qui est la même chose le changement complet de tous les rapports qui existent entre elle et l'Etat. Mais que peuvent ces gémissemens, ces réclamations isolées si nos pasteurs ne se réunissent pour soumettre à un mûr examen les grands problêmes qui nous agitent. Jamais époque n'a eu un besoin plus pressant de « ces saintes assemblées où les évêques s'instruisaient des besoins communs de leurs troupeaux, » concertaient ensemble de sages réglemens, s'excitaient » à la réforme des abus, s'avertissaient, s'exhortaient les » uns les autres, s'occupaient des intérêts généraux de » leurs églises, veillaient efficacement à la défense du » sacré dépôt de la vérité et s'animaient à tout genre de » bien.... Que les évêques le sachent cependant, nulle loi » n'empêche qu'ils ne s'assemblent selon les ordonnances » des canons : il suffit qu'ils le veulent pour rentrer en possion de ce droit, parlons plus exactement, pour remplir » ce devoir que les décrets de l'Eglise leur imposent (1). »

Ainsi parlait il y a cinq ans une voix éloquente et prophétique, et peut-être que si l'épiscopat eut osé se réunir alors pour arracher au pouvoir temporel la direction des affaires de l'Eglise, si malheureusement entreprise par lui, de grands malheurs auraient pu être prévenus. Les circonstances sont aujourd'hui bien autrement graves qu'elles ne l'étaient alors et mille questions difficiles réclament une prompte solution. Que les pasteurs se réunissent donc, qu'ils se concertent, qu'ils délibèrent, les faits à la main, sur les maux qui affligent l'Eglise, sur ceux plus grands encore qui la menacent : puis qu'ils portent aux pieds du Saint-Siége les besoins et les vœux des catholiques ; qu'ils lui demandent de rompre un con-

(1) *De la Religion considérée, etc.*, par F. de La Mennais.

cordat, devenu un instrument d'oppression, et qu'ils exigent d'un gouvernement qui se prétend libéral et qui sera forcé de l'être si nous voulons, une législation où nos libertés soient clairement définies et nettement stipulées. C'est notre isolement qui nous a affaiblis : nous invoquons des chefs, un centre, une direction. C'est à l'épiscopat et au Souverain-Pontife qu'il appartient de nous la donner, et nous la leur demandons instamment. Nous avons du courage, de la foi ; nous voulons être libres, et nous y parviendrons. A.

(*Le Correspondant*, *n°* 23 *et* 32, *tome III.*)

LA LIBERTÉ DES CULTES SELON M. MERILHOU.

M. Lainé, M. de Corbière et leurs successeurs avaient essayé d'une sorte de papauté civile : nous avions bonnement cru que de pareilles prétentions avaient disparu avec l'ancien ordre de choses. Point, s'il vous plaît : voici M. Merilhou qui veut ceindre à son tour *la tiare ministérielle ;* les avocats ont pour l'apostolat une vocation irrésistible. Celui-ci débute dans la carrière pontificale d'une manière vraiment remarquable et tout-à-fait édifiante. Il lui est revenu, par M. Pons de l'Hérault, sans doute, que les fidèles allaient à la messe les jours des fêtes supprimées. M. Mérilhou est en émoi ; à ses yeux l'Eglise est en danger ; car pour l'Etat, on sent bien qu'il n'a que faire ici ; vîte donc un indult est lancé des bureaux de son excellence, à cette fin d'intimer aux évêques qu'ils aient à ne plus laisser annoncer ces fêtes aux prônes des paroisses. L'indult est communiqué aux préfets, surveillans naturels, comme on sait, des évêques dans l'exercice de leurs fonctions spirituelles, avec ordre d'en exiger l'exécution ; enfin les évêques rendront un compte prompt et rigoureux à leur chef suprême dans la religion, M. Merilhou, des mesures qu'ils auront prises pour assurer l'observance de ses pieuses injonctions.

Est-ce assez de ridicule ou de tyrannie ?

Nous ne ferons pas même remarquer que le ministre en impose, quand il prétend que ses instructions sont en harmonie avec les conventions de la cour de Rome : cela est matériellement faux : il s'appuie d'une lettre officieuse du cardinal Caprara qui ne prouve rien. Il fallait citer la décision formelle du St.-Siége dont voici le texte :

« Sa Sainteté a voulu que, dans aucune église, rien ne fût innové dans l'ordre et le rite des offices et des cérémonies qu'on avait coutume d'observer aux fêtes maintenant supprimées et aux veilles qui les précèdent, mais que tout soit entièrement fait comme on a eu coutume de faire jusqu'au moment présent....

» Quoiqu'il fût convenable de laisser subsister l'obligation d'entendre la Messe aux jours de fêtes qui viennent d'être supprimées, cependant Sa Sainteté, pour donner de plus en plus de nouveaux témoignages de sa condescendance envers la nation française, se contente d'exhorter à ne pas négliger d'assister ce jour-là au saint sacrifice de la Messe. »

Mais quand Rome eût parlé, comme le fait aujourd'hui M. Mérilhou, lui appartiendrait-il de répéter et d'enjoindre les ordonnances du Père commun des fidèles? Quel rapport y a-t-il entre le Pape et M. Mérilhou, entre des actes de pure piété et son ministère chargé de régler les affaires matérielles des cultes ?

Tout n'est-il donc pas changé autour de nous? Quoi! c'est sous l'exercice de la Charte de 1830 qu'on insulte ainsi à la liberté des cultes! M. Laffitte ne s'était pas moqué plus audacieusement de la nation, quand venant demander une liste civile en réalité plus forte que celle de Charles X, il faisait remarquer l'avantage pour les Français d'avoir à leur tête un roi bourgeois.

Un roi bourgeois avec 18 millions, plus 5 millions de pensions écrites au grand livre et que nous payerons, plus de dotations pour ses enfans, plus ses propres domaines, plus le domaine de la couronne, plus.... plus... Quelle économie !

La liberté des cultes, moins la liberté des églises, moins la liberté de la prière, moins la liberté des épanchemens de la piété.... Quelle liberté !

(*Le Correspondant*, *n°* 32, *tome III.*)

MORT D'ADAM WEISHAUPT.

Le fameux Adam Weishaupt est mort le 18 novembre 1830 à Gotha, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. C'est lui qui était le fondateur d'un ordre d'illuminés dont l'abbé Barruel a raconté l'origine et les progrès dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Il y montre Weishaupt comme un homme né pour être chef de secte, actif, remuant, audacieux et capable. Professeur de droit à Ingolstadt, en Bavière, Weishaupt se fit d'abord des prosélytes parmi ses disciples, puis dans toute l'Allemagne. Son but paraît avoir été de renverser à la fois la religion et les gouvernemens. Son complot fut découvert en 1785, et lui-même sut se soustraire aux poursuites dirigées contre lui. Sa tête fut mise à prix : il se réfugia à Ratisbonne, puis à la cour de Saxe-Gotha, où le duc Ernest le protégeait. Il y resta constamment, quoique le duc, d'abord son admirateur, eût ensuite abandonné le parti des illuminés. Ce prince mourut en 1804 ; mais Weishaupt avait de puissans protecteurs, qui empêchèrent l'effet des procédures faites contre lui en Bavière. Voyez sur lui et sur sa secte les *Mémoires* de l'abbé Barruel, qui paraît avoir écrit sur des pièces authentiques publiées par la cour de Munich ; les tomes IV et V de ces *Mémoires* sont entièrement consacrés à Weishaupt et à son illuminisme. Ce professeur, dans la correspondance, est toujours désigné sous le nom de Spartacus, et les initiés prenaient aussi des noms de guerre, Alcibiade, Brutus, Caton, Celse, Diomède, etc. On ne prenait pas parmi eux de noms chrétiens.

(*L'Ami de la Religion*, *n°* 1719.)

SUR BENJAMIN CONSTANT.

La réputation de B. Constant, le rôle qu'il a joué depuis quinze ans, les services qu'il a rendus à la cause de la révolution, les honneurs qu'on vient de lui décerner, tout nous engage à lui payer aussi notre tribut. Nous parcourrons rapidement sa vie politique et ses ouvrages.

B. Constant, né à Lausanne en 1757, descendait d'un habitant de l'Artois, protestant, qui s'était retiré en Suisse bien avant la révocation de l'édit de Nantes, et d'une Française qui s'était expatriée à cette dernière époque. Son père rentra en France en 1791, pour profiter du bénéfice de la loi du 15 décembre 1790. B. Constant l'y suivit; il publia en 1796 un premier écrit, pour prouver qu'il fallait se rallier au directoire, puis un sur les *réactions politiques*, et un autre sur les *effets de la terreur*. Dans un discours prononcé en 1798, au cercle constitutionnel ou club de Salm, il parlait avec enthousiasme du directoire et de la révolution, et s'élevait contre l'arbitraire et l'hérédité, *deux fléaux de la monarchie*. Porté au tribunat lors de sa première formation, il y parla contre le projet de Code civil, et fut un des membres de l'opposition; aussi Buonaparte le fit éliminer en 1802. Celui-ci ne pouvait lui pardonner ses liaisons avec madame de Staël, et ils eurent ordre tous les deux de s'éloigner de la capitale. Ils parcoururent ensemble divers pays. B. Constant se fixa à Gottingue, et revint en France en 1814, à la suite de Bernadotte. On le crut alors favorable à la restauration, et le 19 mars 1815, la veille de l'entrée de Buonaparte à Paris, il lança contre lui, dans le *Journal des Débats*, un article très-énergique, et signé de lui. *Quant à moi, je le déclare*, disait-il en finissant, *je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse*. Il partit le 20 mars et prit la route de l'Allemagne. Fouché fit, dit-on, courir après lui, en l'assurant qu'il ne serait point inquiété, et que Buonaparte était le plus doux des hommes. B. Constant, qui peut-être

était à Gand, revint, oublia sa belle protestation du 19 mars, fut fait conseiller d'Etat, et fut un des rédacteurs de l'acte additionnel. Après le retour du Roi, il se retira à Bruxelles, et ne revint à Paris qu'à la fin de 1816, lors de la réaction opérée par M. Decazes.

Depuis ce temps, il se montra constamment l'ennemi des Bourbons, et parvint en 1818, à se faire nommer à la chambre, où il attaqua successivement tous les ministères. L'opposition n'avait pas de membre plus ardent et d'orateur plus dévoué. Personne ne contribua plus que lui à la chute des Bourbons, et au succès de la grande conspiration qui se trama contre eux pendant quinze ans. Ses discours, ses écrits, ses voyages, toute sa vie étaient dirigés dans ce sens. Il s'attacha surtout à inculquer les idées libérales à la jeunesse, dont il flattait les passions, et qui le regardait comme un oracle. Son élection à la chambre de 1824 souffrit de grandes difficultés, mais il fut enfin admis, le 22 mai, sur le rapport de M. de Martignac, et ne cessa point depuis de suivre la même ligne de conduite; favorisant par ses discours, par sa correspondance, par ses voyages, la révolution qui se préparait. Il paraîtrait qu'après les événemens de juillet, il s'était flatté d'arriver au ministère, et que le regret ou le dépit de n'avoir rien obtenu lui causa un chagrin profond. C'était sans doute à ses yeux une criante injustice de laisser à l'écart un homme qui avait tant contribué à la nouvelle révolution. D'autres attribuent son chagrin à l'échec qu'il éprouva à l'Académie française, où il s'était présenté comme candidat, et où il ne fut point admis; voyez ce qu'en ont dit *la Tribune*, *le Journal du commerce*, *le Patriote*, *le Figaro*. Ce député mourut le 8 décembre, à l'âge de 63 ans. Il a donné quelques articles à la *Biographie universelle*. En 1817, il travaillait au *Mercure*, et il y soutint le système de Gibbon sur le christianisme. Il donna peu après des leçons sur l'histoire à l'Athénée, et il y développa toutes les préventions d'un philosophe nourri des illusions de l'école allemande. Il fut aussi un des rédacteurs de *la Minerve*. En 1822, il publia des *Mémoires sur les cent jours, en forme de lettres;* il s'y efforce de prouver que le 20 mars ne peut-être attribué qu'aux fautes du gouvernement du

Roi, mais la plus grande faute, ce fut le départ de Louis XVIII. C'est là *ce qui désola les constitutionnels zélés*, comme M. Benj. Constant.

Enfin, il y a quelques années, il fit paraître les premiers volumes d'un ouvrage intitulé : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens ;* les trois premiers volumes ont été publiés, et il y en a trois autres qu'il a laissés en état d'être livrés à l'impression, et dont on annonce la publication prochaine. Dans cet ouvrage, la religion n'est qu'une sorte d'idéal, et les différentes religions qui se partagent le monde ne sont que des formes que l'auteur regarde comme assez indifférentes. Ainsi la religion de M. B. Constant n'est autre que le déisme. Nous comptions nous livrer à un examen sérieux de cet ouvrage, mais nous avons été arrêtés par le vague des idées et par une foule d'abstractions qui ne présentent rien de satisfaisant à l'esprit. Un tel livre froid et sec, n'a pas dû faire beaucoup de prosélytes. Nous ne parlons pas des autres écrits de B. Constant, qui presque tous roulent sur la politique. Le recueil de ses discours à la chambre formerait seul plusieurs volumes, et il a publié aussi des romans que nous ne connaissons point, et dont nos lecteurs se soucient sans doute fort peu.

Quant au caractère de ce personnage, on s'est accordé généralement à lui reconnaître plus d'esprit et d'habileté que de franchise, de droiture et des autres qualités qui donnent des droits à l'estime. Un journaliste qui a fait de lui un pompeux éloge dit qu'il avait *l'imagination un peu rêveuse et fantastique d'un Allemand*, qu'il *unissait la plus grande mobilité d'esprit à une rare fixité de principes*, que c'était un *élève de l'école anglaise*, qu'il était *né pour l'opposition*, qu'*il lui fallait des combats*, qu'*on remarquait en lui quelque chose de la subtilité genevoise* et *une forte empreinte de germanisme dans son caractère, dans son esprit, dans ses opinions littéraires et religieuses*; que *les variations qu'on lui a reprochées tenaient à la solidité de ses principes*, etc. Nous avouons ne pas bien comprendre comment *les variations* de Benj. Constant *tenaient à la solidité de ses principes*, et comment, après son énergique protestation du 19 mars, il a pu s'attacher au char de Buonaparte ; si c'est

là de la *fixité de principes*, elle est *rare* en effet. Depuis la restauration, B. Constant s'était fait le flatteur du peuple, et principalement de la jeunesse; il vantait perpétuellement celle-ci à la tribune, et tenait véritablement une école pour elle. Le but de ses leçons était-il de lui indiquer la sagesse, la modération, l'amour de l'ordre, le respect pour les institutions établies, la crainte de nouvelles révolutions; ou plutôt ne chercha-t-il point à lui inspirer le désir de nouveaux essais, le mépris des anciennes traditions et un amour effréné de la liberté et de l'indépendance; c'est ce qui ne saurait être douteux pour personne.

On a renouvelé pour lui la pompe et les honneurs prodigués il y a plus de quarante ans à Mirabeau. *L'enthousiasme public*, dit de celui-ci la *Biographie universelle*, *prépara son apothéose, les spectacles furent fermés, un cortége dont les rangs occupaient une espace de plus d'une lieue honora ses obsèques, son oraison funèbre fut prononcée par Cerutti, et son corps fut déposé au Panthéon.* On n'en a pas moins fait pour B. Constant le 12 décembre dernier, et la pompe des obsèques, l'immensité du cortége, le nombre et le ton des discours prononcés sur la tombe, et la longueur de la cérémonie, qui n'a fini que la nuit, ont rappelé les funérailles du député de la constituante. Mais, hélas! il n'est point de gloire durable ici-bas. Deux ans après qu'on eut décerné ce triomphe à Mirabeau, son corps fut ignominieusement chassé du Panthéon, parce qu'on découvrit que, sur la fin de sa vie, il avait eu des intelligences avec la cour. La mémoire de B. Constant n'encourra sans doute pas les mêmes reproches; car nous ne croyons pas qu'il ait faibli depuis douze ans dans la guerre qu'il faisait à la monarchie. Seulement il aurait été à désirer peut-être qu'il eût apporté à cette guerre autant de loyauté que d'ardeur. Un caractère équivoque, beaucoup d'artifice et de ruse, des protestations que l'on ne croyait pas exemptes d'hypocrisie, ne seraient pas des titres pour arriver au Panthéon; mais sur-tout ne serait-ce pas un scandale que des écrits contre la religion devinssent un titre pour obtenir un monument dans une église consacrée par nos plus saintes cérémonies?

(*L'Ami de la Religion*, n° 1729.)

DE LA POLOGNE.

Dieu est juste. Depuis que la chrétienté existe, je ne connais pas de plus grand crime que celui du partage de la Pologne. Ce qui était *naturel* de la part des Romains, qui idolâtraient leur propre force, était inexcusable de la part des chrétiens, qui reconnaissent une suprême justice. Quand Guillaume de Normandie envahit l'Angleterre, il se croyait dans son droit, car la couronne lui avait été déléguée, et il raisonnait d'après le principe de la transmission semi-féodale, pratiquée par les Anglo-Saxons : Guillaume, tout ambitieux qu'il était, ne pensait aucunement agir suivant l'iniquité. Quand un Lancastre se proclama Roi de France, c'était par excès de forfanterie chevaleresque ; il ne s'imaginait pas être aussi machiavélique qu'il le fut en réalité ; c'était un véritable duel entre les deux couronnes, l'une d'origine normande, l'autre transmise par Hugues Capet. Enfin Louis XI fit des guerres abominables, mais il avait toujours des traités à la main, et il gagnait autant sous la forme de la persuasion que par la ruse, accompagnée de violence.

Dans tous les antécédens de l'Europe chrétienne, malgré le machiavélisme des princes du seizième siècle, je ne trouve rien qui puisse se comparer à la spoliation de la Pologne, sinon la dévastation systématique du Palatinat, ordonnée par Louis XIV, le seul des princes chrétiens qui se soit regardé comme infaillible, et qui se soit presque *divinisé* lui-même, croyant de bonne foi que les actions mauvaises qu'il commandait, cessaient d'être actions mauvaises, parce qu'elles étaient ordonnées par Louis XIV. Encore ce prince peut être excusé par l'enivrement de son orgueil ; mais Catherine, qui était une femme ferme, quoique peu généreuse, mais Frédéric, vieux renard, dont la moralité ne saurait compter pour grande chose, savaient parfaitement bien qu'ils commettaient une œuvre d'iniquité, ils n'étaient pas dupes de leur propre action, ils l'ont faite en pleine connaissance de cause.

Je place ici l'Autriche en troisième ligne ; elle n'était pas

coupable de la pensée du partage, elle a pris son morceau du gâteau, quand le gâteau lui a été offert; elle a fait alors ce que la politique lui ordonnait : les saint Louis sont rares sur tous les trônes. Le bien mal acquis a toujours bonne saveur lorsqu'il s'agit de certaines positions sociales; et dans l'opinion de l'Empereur Vespasien, la monnaie qui sortait des boues de Rome n'avait plus mauvaise odeur lorsqu'elle était refondue dans la monnaie impériale. A cet égard, Napoléon pensait comme Vespasien, il imitait, sur un plan gigantesque, la politique de Rome. Toutefois, si la révolution française, si l'empire, qui est sorti de ses entrailles, si le congrès de Vienne, autrement dit la sainte-alliance, ont donné au monde d'abominables exemples de perfidie, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui ont les premiers foulé aux pieds la décence publique, aux *copartageans de la Pologne ?*

Mais, disaient les *copartageans*, la Pologne, par ses élections sanglantes, tumultueuses, où se versait à grands flots l'or de l'étranger, était pour ses voisins une cause constante d'inquiétudes; elle empêchait la grande Catherine de dormir; Frédéric n'en pouvait plus, il avait ces soucis toujours devant les yeux; enfin l'empereur Joseph ne pouvait se tourner contre les Turcs sans avoir à redouter les Polonais. Vraiment? Où avaient-ils vu cela? Que la constitution de la Pologne fût très-vicieuse, que ce fût un détestable régime que celui qui invitait tous les princes européens à briguer une couronne élective, au moyen de l'or que les puissances étrangères répandaient parmi les électeurs, qui en doute? Mais tout cela faisait le malheur des Polonais, tout cela les rendait faibles et impuissans contre l'étranger; tout cela les menaçait de constantes guerres civiles; rien de cela n'interrompait le sommeil de Frédéric ou de Catherine. Malheureusement il n'existe pas de mauvais cas sans prétexte plausible, et les voleurs de grand chemin n'en manquent pas pour rançonner les passans.

Rien ne caractérise mieux le véritable caractère de Napoléon, que son refus obstiné de relever l'indépendance de la Pologne. Il s'est joué des Polonais d'une manière indigne. Le despotisme était l'âme de cet homme, et il n'en-

visageait la Pologne que comme un département futur de cet empire européen renouvelé des Romains, qu'il prétendait fonder sous le titre de l'empire français. Si la Pologne avait été constituée dans toute son indépendance, s'il n'eut pas transporté son Code et son administration au fond de l'Allemagne, Napoléon règnerait encore; la Russie se fut vu barrer le chemin de l'Europe par une puissante monarchie polonaise, flanquée par les états libres de l'Allemagne, alliés à l'empereur des Français; car si Napoléon a rendu son nom odieux aux peuples du Nord, ce n'est pas parce qu'il avait blessé un patriotisme éteint en Allemagne depuis la guerre de trente ans, et que l'oppression napoléonienne y a seule réveillé; c'est parce qu'il a voulu abolir leurs droits, leurs mœurs et leurs coutumes, parce qu'il a voulu les mettre sous la compresse de l'uniformité, pour mieux les pressurer en hommes et en argent. Les Allemands étaient plutôt Napoléonistes qu'Allemands, jusqu'au moment où il les en a dégoûtés eux-mêmes.

Pour n'avoir pas songé à la liberté de la Pologne, malgré les cris et les avertissemens des nobles Polonais, Napoléon s'est fourvoyé en Russie, et sa couronne lui a glissé du front sur les hauteurs du Kremlin. L'empereur Alexandre avait eu l'air de comprendre les besoins de la Pologne. En effet, il créa un royaume de ce nom, il lui octroya une constitution, il se fit couronner Roi de la Pologne. Première grande et irréparable faute. Il aurait dû faire restituer à la Pologne les parts que l'Autriche et la Prusse en possédaient, il aurait dû en composer un empire indépendant, et il se serait donné ainsi la facile apparence d'une parfaite impartialité. Le nouveau royaume eut semblé aux puissances allemandes une barrière contre la Russie; mais devant à la Russie son indépendance il lui eut été de fait affilié. La sainte-alliance eut en même temps fait divorce avec cette politique napoléonienne dont elle a si largement profité. Elle eut cessé de vendre et d'échanger les peuples comme des troupeaux, ce qui avait été le grand grief mis à si juste titre en avant contre l'empire français, où l'on supprimait ici un peuple, où l'on créait là un autre peuple, suivant le caprice de l'homme qui

n'avait pour nation que son armée et qui envisageait le monde entier comme son domaine. C'est pour avoir spolié Gènes et Venise, c'est pour avoir accollé les Belges et les Hollandais par la création d'un nouveau royaume, au lieu d'établir une confédération belgo-batave, suivant les anciens droits nationaux, en les plaçant sous la garantie d'un stadhoudérat commun; c'est pour avoir commis mille actes de violences de cette espèce, que la sainte-alliance, impie plutôt que sainte, a cessé si promptement d'exister. Appendice des usurpations de Bonaparte, elle est destinée à s'engloutir dans sa tombe.

Mais la politique russe, du moins politique sans antécédens, sans entraves, où la routine du cabinet n'a pas encore eu le temps de prendre racine, comment a-t-elle pu se montrer aveuglée au point de ne pas apercevoir que la Pologne lui serait cent fois mieux acquise, en la constituant indépendante sous un prince moscovite, qu'en s'efforçant de miner sa liberté pour la placer au niveau de la servitude russe? Les Russes et les Polonais, qui tiennent à la même mère par les entrailles, tous les deux d'origine slave, et bien divisés d'avec le reste de l'Europe, n'avaient que des intérêts communs, et par leur alliance offraient un front redoutable à cette Allemagne, dont la portion orientale est presque slave, et qui compte des états slaves jusqu'aux frontières de l'Italie, en même temps que des tribus slaves, les Bulgares et les Serviens, occupent le nord de l'empire ottoman. Il y avait là le germe d'une redoutable confédération slavonne, placée sous le protectorat de l'empire russe; une Europe slavonne opposée à une Europe germanique, et plus loin à une Europe latino-germaine. Cette Europe slavonne aurait d'abord trouvé de quoi exercer son activité sur l'empire ottoman, où la politique russe eût encore pu s'affilier les peuples, en brisant les liens de la dépendance ottomane. Cette œuvre du temps eût pu plus ou moins promptement être consommée; mais on a dédaigné les Polonais comme nation; on a montré aux autres Slaves, Bohêmes et autres, quel sort on leur réservait, si on était une fois le maître; on a donné aux Slaves de l'Allemagne le désir de demeurer Allemands pour ne pas devenir Russes; on a sacrifié à la vanité de

jouer un rôle comme une des puissances anciennement civilisées dans la balance de l'Europe germanique et germano-latine ; on a méconnu la nationalité slave, le cœur slave, les affinités slavones ; on a voulu être *Allemand* à Pétersbourg sous Nicolas, comme long-temps on fut *Français* à Pétersbourg sous Alexandre, et l'on porte aujourd'hui, et l'on portera peut-être long-temps encore les peines d'une politique plutôt d'imitation que de véritable grandeur.

Grâces du reste soient rendues à la Providence ; elle a écarté une masse de barbarie, du moins provisoirement, qu'il aurait fallu dompter par les efforts d'une civilisation nouvelle. Il est peut-être heureux que le czar n'ait su se faire l'idole des Slaves, qu'il ne soit pas devenu l'unique espérance de toutes les tribus slavonnes, qui, si les croyances se divisent, tiennent cependant ensemble par le fond de leurs langues, de leurs mœurs et de leurs coutumes. Il y a des lumières individuelles très-grandes parmi quelques Russes, Polonais, et surtout parmi les Bohêmes ; même les Serviens se réveillent, et le patriotisme scientifique des Slaves fait partout de louables progrès. Mais la masse des tribus slavonnes, aux constitutions, aux mœurs, aux habitudes domestiques et patriarcales, ne se laisse pas pénétrer par cette civilisation d'emprunt que tant de seigneurs russes et polonais ont frivolement copiée dans l'Europe méridionale. Il y a unité de génie dans ces masses slavonnes, et qui sait ce qu'un nouvel Alexandre, sorti de la race des Slaves, eût pu imposer de servitude au reste de la chrétienté, déchirée dans ses propres rangs, si cette malencontreuse politique du cabinet de Saint-Pétersbourg ne fût pas venue alléger le fardeau sous lequel tressaillait l'Allemagne ; car si les princes de l'Allemagne semblent à l'envi s'être inféodés par des alliances à la couronne moscovite, les peuples ne voient pas par les yeux des princes, et sentent fort bien que les intérêts germaniques ne sauraient jamais devenir les intérêts moscovites.

Les princes n'ont rien appris : les peuples sont-ils devenus plus sages? Il faut espérer que les intérêts *bourgeois*, ceux des *garanties réelles*, de la liberté religieuse, civile et politique, de la liberté scientifique, si mal comprise,

triompheront enfin de cette fureur de *Propagande*, qui se répand dans quelques-uns de nos journaux. La *Propagande*, c'est le jacobinisme, aujourd'hui déguisé sous une autre forme, mais très-reconnaissable sous le masque ; c'est cet esprit hostile à la liberté et aux lumières, qui veut une égalité matérielle, qui prétend abaisser l'homme éclairé sous l'homme ignorant, pour fortifier la démocratie souveraine par l'armement des masses, et récréer ainsi ces légions romaines, afin de livrer l'Europe pieds et poings liés une seconde fois à la merci de hordes militaires.

Le despotisme est plus voisin de la démocratie qu'on ne le pense ; toujours les tyrans ont profité de vastes armemens, qui ne sauraient jamais s'opérer sans créer un ascendant immense à l'esprit militaire, sans menacer d'une ruine complète la liberté civile. La France et l'Europe ont tremblé sous le couteau des terroristes, qui avait préparé le sabre de Bonaparte ; les élémens du terrorisme et du bonapartisme sont toujours vivans ; pour les contenir il faut s'armer sans doute, il faut être fort ; mais il faut honorer avant tout le *courage civil*, l'élever au-dessus de la bravoure militaire, exalter les âmes, fortifier les cœurs, agrandir les esprits. Nos meilleures garanties sont en nous-mêmes : ayons l'âme fortement trempée, et nous serons toujours prêts aux nobles entreprises. Que la guerre nous vienne d'un autocrate ou d'un terroriste, peu importe : au-dedans et au-dehors nous saurons y suffire ; c'est aujourd'hui la cause de la civilisation et de la liberté : les esprits élevés doivent la conquérir sur des princes aveugles, et la maintenir contre des populations égarées. Le baschkir Robespierre était autant notre ennemi que le cosaque Zaporogue ; un homme qui penserait comme Napoléon le serait autant que le courtisan stupide qui prétendait appuyer le trône des Bourbons sur la pointe des baïonnettes.

Baron d'Eckstein.

(*Le Correspondant*, *n°* 29, *tome III.*)

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

De la Société et de la Civilisation chrétiennes.

Lorsqu'on considère le trésor immense de vérités sociales renfermées dans le sein de la religion chrétienne, on peut être tenté de se demander comment cette doctrine, qui a produit si promptement des héros de vertu et de sainteté, n'a engendré que si tard des peuples civilisés. Mais si l'on reporte ses regards sur les obstacles infinis qui ont retardé et failli faire avorter l'établissement social du christianisme, on ne peut plus que se prosterner devant l'admirable ordonnance qui a présidé à la fondation des nations chrétiennes.

Le christianisme a fait son apparition au sein d'une société corrompue jusque dans ses fibres les plus cachés, d'une société privée de toute vie morale et intellectuelle, telle que, pour l'honneur de l'humanité, il faut l'espérer, il n'en reparaîtra jamais de semblable sur la terre. Mais plus la corruption était profonde, plus la loi de liberté et de justice devait trouver de sectateurs parmi les puissans et les oppresseurs. Le christianisme existait depuis deux siècles, lorsque Tertullien s'écriait : « Les Césars seraient chrétiens, s'ils pouvaient être Césars et » chrétiens tout ensemble. » Cependant Constantin plaça la croix sur le trône, et les Césars furent chrétiens. Mais le pouvoir politique resta toujours païen, et jamais l'empire grec ne put s'élever à la dignité de monarchie chrétienne. Parmi les causes qui s'y opposèrent, il faut placer au premier rang les traditions funestes du despotisme impérial qui se prétendait maître absolu dans la religion comme dans l'état; le schisme qui de bonne heure isola l'Orient du trône vigoureux de la puissance pontificale; par suite de cette séparation malheureuse, l'asservissement du sacerdoce au pouvoir politique, et l'état d'imperfection où languissent encore les institutions fondamentales de sa discipline ; enfin la constitution du pouvoir trop faible et trop violent pour se placer et se maintenir

dans l'ordre fixe d'hérédité. L'empire grec existerait peut-être encore, s'il eût pu s'agréger à la société chrétienne d'Occident. Souvent les empereurs en sentirent le besoin. Les Papes, pénétrés de cette vérité, vulgaire alors, presque oubliée aujourd'hui, que la confraternité des peuples n'a de base solide que dans l'unité de croyance, exigèrent toujours que l'*union commençât par la foi,* mère commune des intelligences et de la société. Cette union, tentée, opérée même dans deux conciles généraux, ne put jamais se conserver, grâce à l'incorrigible passion de disputes et de sophismes, comme naturelle à l'esprit grec. L'histoire du Bas-Empire n'est que le triste et l'insipide spectacle d'une société se traînant durant une décadence de dix siècles, vers une ruine inévitable, faute d'un pouvoir qui, dominant par une force supérieure les esprits et les volontés, est seul capable de constituer les peuples nouveaux, ou de régénérer les peuples corrompus.

Il fallut donc, pour l'enfantement de nations vraiment chrétiennes, *populus sapiens et intelligens*, *gens magna*, que la Providence fit, en quelque sorte, sortir de terre des populations nouvelles, et que l'arbre de vie sociale fût enté sur *le robuste sauvageon du Nord*. L'esprit droit et simple des barbares, leurs mœurs guerrières, leurs habitudes d'indépendance, jusqu'à l'âpre fierté de leur caractère, tout, dans ces enfans d'une nature inculte, mais généreuse, sympathisait, par une disposition secrète, avec les mâles et austères vertus du christianisme, avec les inspirations d'une religion qui, en même temps qu'elle prescrit la docilité à l'esprit, anime et élève le cœur de l'homme par le sentiment d'une noble liberté. Mais que de rudes tempêtes essuyèrent les nations nouvelles; que de révolutions terribles elles eurent à traverser, avant que le vieux levain de la société romaine fut étouffé, et que le germe de justice sociale, déposé dans un sol grossier, pût se développer et porter des fruits! A peine les flots d'une invasion semblent épuisés que de nouveaux débordemens viennent détruire les plantes à demi-écloses d'une civilisation naissante. Charlemagne apparaît comme un monument majestueux, dans l'un des intervalles de

ces irruptions désastreuses. A lui et à Pepin, son père, l'éternel honneur d'avoir jeté les premiers fondemens de l'indépendance temporelle de l'autorité pontificale, pensée si grande, si supérieure aux calculs ordinaires de la politique, qu'on hésite à croire qu'elle ait pris naissance dans l'esprit d'un roi, quelque grand qu'il fût. Au dixième siècle, les ravages des Normands, l'anarchie féodale, l'ignorance et l'abrutissement des peuples, tous les désordres, tous les crimes, toutes les corruptions avaient plongé l'Europe dans un horrible chaos. La barbarie triomphante semblait menacer le monde d'une nuit éternelle. Lorsqu'on lit l'histoire de ces temps malheureux, on cherche involontairement de quel côté du ciel se lèvera l'astre sauveur, comme si une puissance surnaturelle pouvait seule arracher la société à sa destruction prochaine.

C'est alors que se déclara dans toute l'énergie de sa fécondité morale, un pouvoir naguères enseveli dans les ténèbres communes, qui, s'élevant tout à coup au-dessus des élémens confondus, saisit d'une main ferme la conduite des choses humaines et donna le signal de la résurrection sociale. Un de ces hommes que la Providence semble tenir en réserve pour l'accomplissement de grands desseins, un pontife doué d'une force prodigieuse de volonté, soutenu par la conviction d'une haute mission et disposant de toute la puissance intellectuelle de cette époque, Grégoire VII entreprend de sauver et sauve réellement au XI[e] siècle, le christianisme et la société. Il régénère le gouvernement ecclésiastique tombé dans une affreuse anarchie, et asseoit sur une base inébranlable l'indépendance du sacerdoce chrétien par l'institution du célibat des prêtres. Il courbe sous un joug redoutable et sacré, la force brutale, l'orgueil indompté des princes barbares, marque du sceau divin leur front prosterné à ses pieds, et ennoblit la royauté en humiliant les rois. Après Grégoire VII, les croisades une des grandes pensées de ce grand pontife, constituent la république chrétienne, réunissent en un seul faisceau, fondent en un seul peuple, sous une même croyance, une même loi, sous un seul pouvoir, les nations morcelées en mille pièces. Durant cette période et les siècles suivans, l'unité royale s'élève

et s'affermit sous l'égide de l'unité pontificale. La royauté victorieuse des pouvoirs rivaux qui arrêtaient son essor, se place à la tête des nations; les grandes monarchies étendent et fixent leurs frontières; la tige féconde du pouvoir royal pousse ses rameaux protecteurs, répand partout la sève et la vie, porte l'ordre et la règle dans toutes les institutions secondaires de la société politique. L'étude et la science sortent du sanctuaire où la barbarie les avait refoulées. Les lumières se propagent et descendent dans les régions moyennes de la société ; les progrès de l'esprit humain se manifestent par des entreprises en tout genre, par de grandes découvertes dans les arts ; et un nouveau monde est ajouté à l'univers chrétien.

Cependant au milieu de ces élémens d'une civilisation riche d'avenir, la souveraineté sociale tendait à s'altérer dans ses principes essentiels. Au moyen âge, la souveraineté résidait dans la puissance absolue et exclusive du christianisme reconnu pour loi divine, par la croyance unanime des peuples ; elle était exercée par le pouvoir spirituel, interprète et gardien de la loi chrétienne, et par le pouvoir temporel, ministre de cette loi dans l'ordre extérieur. De ces deux pouvoirs, le premier avait sur le second une prééminence et suprématie réelle, autant à raison de leur nature respective qu'en vertu de la croyance universelle. Mais à l'époque à laquelle nous sommes parvenus, des schismes malheureux en provoquant l'intervention du pouvoir temporel dans le gouvernement ecclésiastique, avaient affaibli l'indépendance du pouvoir spirituel. D'un autre côté, les rois, vainqueurs de la féodalité, aspiraient à devenir absolus, à dominer l'ordre sacerdotal en l'isolant de son chef, et de ministres de la loi sociale à se constituer législateurs suprêmes. Enfin, les esprits remués par la science, nourris de philosophie de l'antiquité païenne, s'essayaient à introduire la raison individuelle dans le domaine des croyances. Dès le XV[e] siècle, le monde chrétien était sourdement agité par ses fermens de discorde et de révolution, dont le développement se trouvait encore favorisé par la décadence de la discipline ecclésiastique, et par les préoccupations ambitieuses des pontifes comme souverains temporels. Wiclef

et Jean Hus préludaient par des ébranlemens partiels à une commotion générale. Les conciles de Bâle et de Constance mettaient en présence la puissance affaiblie des Papes, les prétentions jalouses des rois et la division croissante des esprits. Luther paraît : il proclame que tous les chrétiens sont prêtres; aussitôt l'écho fidèle répète : « Tous les citoyens sont magistrats; » et en condamnant Muncer, Luther prononce anathème sur lui-même. Des princes despotes accueillent cette doctrine nouvelle qui les délivre du dernier frein que l'autorité religieuse oppose à leur puissance. Tous les peuples sont émus et tourmentés par l'esprit d'innovation; leur sein est déchiré par les discordes religieuses et par les factions politiques qu'elles traînent infailliblement à leur suite; une barrière plus forte que toutes les différences de langue, de mœurs, d'origine, s'élève entre les nations; la grande famille chrétienne se divise; les intelligences ont perdu leur patrie commune, et un vaste mouvement de décomposition emporte la société dans des voies nouvelles et inconnues.

Depuis le seizième siècle, le monde est livré à deux principes, la souveraineté de Dieu représentée par le catholicisme, et la souveraineté de l'homme, qui mise au jour par la réforme, étendue et développée par la philosophie, a produit la souveraineté des rois et la souveraineté des peuples. Lutte des peuples et des rois contre le catholicisme; lutte des peuples et des rois entre eux pour la domination de la société abandonnée à leur dispute, telle est dans ses causes et ses faits les plus généraux, l'histoire des trois derniers siècles. Lutte profonde, guerre implacable, qui a remué tous les fondemens des empires, mis à nu tous les ressorts de la vie sociale, soulevé toutes les forces de l'esprit humain dont elle hâte les progrès et précipite la marche. Les rois et les peuples se sont ligués pour ravir au christianisme le sceptre de la puissance morale et intellectuelle, pour détruire l'autorité pontificale et asservir le sacerdoce à l'ordre temporel par l'établissement d'églises nationales, membres mutilés du christianisme universel, lambeaux profanés de la robe sans couture. Les rois et les peuples ont triom-

phé : Henri VIII, en Angleterre, Louis XIV, en France, ont plus ou moins fait passer sous le joug la puissance qui avait enfanté, nourri, civilisé, divinisé la royauté. Mais les vainqueurs restés seuls dans l'arène se sont divisés ; les rois ont voulu s'arroger le pouvoir qu'ils venaient de détruire ; ils se sont crus les maîtres de l'intelligence et de la force morale de la société, comme ils l'étaient de ses forces physiques. Réduite au rôle d'auxiliaire, d'humble satellite de la puissance politique, d'instrument d'obéissance, la religion a vu son empire sur les esprits décroître graduellement, et rejaillir sur sa doctrine et ses ministres la haine qu'inspirait le pouvoir absolu des rois. Cependant les idées de liberté et de souveraineté individuelle, proclamées par la philosophie moderne, ont retenti à l'oreille des peuples et envahi les intelligences vides de croyances religieuses. La royauté qui, en même temps qu'elle reduisait en servitude l'autorité spirituelle, travaillait depuis deux siècles à la ruine des institutions politiques qui lui servaient de barrière et d'appui, la royauté affaiblie par l'excès même de sa puissance, c'est à l'instant du combat, trouvée seule et face à face avec la force populaire. La révolution française a éclaté : réaction terrible de la souveraineté des peuples contre la souveraineté des rois, elle a tout entraîné dans l'abîme, lois, mœurs, institutions, croyances, traditions antiques, et plongé les esprits et la société dans une profonde anarchie. Relevée un instant, comme par miracle, la royauté n'a pas bien compris sa mission, elle a repris et continué son œuvre de despotisme religieux et de guerre contre les idées démocratiques. Un jour est arrivé où destituée de tout empire sur les volontés, de tout appui dans les intelligences, elle a voulu, pour ressaisir sa puissance, tenter un dernier combat. Mais l'heure suprême avait sonné.

Les temps sont accomplis : la croix est descendue du trône où l'avait placée Constantin. Pour la première fois depuis quinze siècles, le pouvoir politique a répudié légalement toute croyance religieuse, banni des lois et des actes de l'autorité publique jusqu'au nom de Celui par qui règnent les rois. Sous l'empire du christianisme, la société

était l'union des intelligences, fondée sur la profession de vérités universelles d'où découlaient des principes communs de justice, de devoir et d'obligation morale. Aujourd'hui dans l'anarchie des doctrines et l'extrême division des esprits, la société, si elle mérite encore ce nom, la société n'est plus et ne peut plus être que l'association des forces individuelles, qu'un contrat d'assurance mutuelle pour la défense de tous les intérêts et la libre manifestation de toutes les opinions. Le pouvoir dépouillé de toute vie morale, mais dépositaire des forces matérielles de la communauté, assiste, spectateur indifférent, à la lutte des doctrines qui se disputent l'avenir du monde; il veille à ce qu'aucune ne transgresse les lois d'une guerre légitime, n'abuse d'un succès éphémère pour asservir et persécuter les doctrines rivales; lui-même ne peut en adopter une, sans se déclarer hostile à toutes les autres, et sans se constituer à leur égard dans un état de violence et de tyrannie. Monarchie, république, dynasties anciennes, dynasties nouvelles, la seule règle, la seule loi des gouvernemens est désormais et pour long-temps, peut-être, dans une séparation complète et absolue de toute croyance, dans une liberté égale et une protection matérielle pour toutes les opinions, jusqu'à ce que les intelligence fatiguées de leurs divisions soient rentrées par la force de la vérité et de la justice, dans le vaste sein de l'unité, invincible besoin de leur nature.

Et cependant, vers l'horizon, par-delà tous les nuages qui chargent l'atmosphère sociale, se découvre un point lumineux où apparaissent en caractères resplendissans ces mots : *Dieu et la liberté*. Dieu et la liberté ! c'est la vieille loi du monde chrétien, la loi de vérité et de civilisation; c'est le catholicisme, le catholicisme qui sort, pur et radieux, des ombres de servitude qui voilaient sa lumière. Il a secoué l'humiliante protection des rois; il s'élance avec toute la vigueur de sa jeunesse éternelle, dans la nouvelle vie sociale; il en réclame les droits; il invoque pour ses dogmes, pour son culte, cette liberté promise, cette liberté jurée à toutes les croyances, à toutes les opinions. Comme aux premiers jours de son existence, il appelle à lui les intelligences égarées dans les sombres

voies de l'erreur et du doute, les âmes desséchées par l'égoïsme. Comme aux premiers jours de son existence, il défie la rage des sophistes, la froide et astucieuse persécution des puissances. On s'est trop hâté de célébrer ses funérailles, d'entonner pour lui l'hymne de mort. Il renait plein de force et d'ardeur; et rajeuni par la liberté, il prend dès à présent, possession de l'avenir, préparant à l'humanité de nouvelles destinées de civilisation et de grandeur.

(*Le Correspondant*, n° 30, *tome III.*)

MÉTHODE RATIONNELLE *pour apprendre simultanément la langue latine et les élémens de celles qui lui sont voisines;* par un ancien élève des Ecoles Centrales (1).

VOCABULAIRE ETYMOLOGIQUE, *pour servir à l'étude simultanée des langues;* par le même et chez les mêmes libraires.

Encore une Méthode! encore des livres élémentaires! tant d'essais indiquent un grand vice dans les Méthodes et les Rudimens qui existent. L'auteur des deux ouvrages que nous annonçons et que nous recommandons, n'en est pas plus convaincu que nous; et quand il n'aurait pas atteint le but, nous lui saurions encore gré de ce qu'il a fait; car ce n'est guère que par des essais répétés, qu'en fait de méthode, on peut arriver à la perfection désirable et relative aux temps où l'on est et aux progrès des connaissances humaines.

Nous pensons au reste que l'auteur de la *Méthode Rationnelle* et du *Vocabulaire Etymologique*, a fait un pas réel vers cette perfection.

Mais ce que nous louerons en lui plus encore que les services que ses livres rendront à l'enseignement et à l'humanité, c'est le motif qui l'a dirigé.

---

(1) Paris, James, éditeur, rue de Sorbonne, n° 4; Hachette, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

Prêtre, il a souffert de voir le sacerdoce sous le poids de fatales accusations :

« On lui fait un crime, dit-il, de ne pas couvrir du manteau de la science une vocation souvent intéressée. L'instruction cléricale n'est point ce qu'elle doit être : il faut l'élever au niveau de la science et de l'enseignement moderne, plus haut même, s'il se peut, afin que le pasteur soit le premier par sa science comme par ses fonctions et sa vertu.... Nous attendons chaque jour le bienfait ou plutôt la justice de la liberté de l'enseignement : hé bien! soyons préparés à l'avance par cette culture intellectuelle, d'autant plus riche et d'autant plus belle dans l'esprit du prêtre qu'il est plus étranger aux affaires et aux plaisirs de ce monde. Prouvons que nous ne sommes pas.

....ce qu'un vain peuple pense

ni tels qu'on nous dépeint dans d'ignobles caricatures, dans les déclamations quotidiennes; ne nous laissons pas confondre avec ces prêtres grecs tombés dans une déconsidération aussi universelle que leur dépravation est profonde. Déjà chez nous, comme à Odessa, la table et le salon sont peu ouverts à la *classe-prêtre*, et ce mépris se propage; et qu'on ne dise pas que c'est toujours haine pour la religion : le mépris se change en une considération indicible, quand le ministre de la religion, savant et aimable comme elle, offre à l'esprit malin, mais juste et foncièrement religieux, une honorable exception. Quel empire nous pourrions exercer par la science et notre auguste caractère, soit sur les parens que nous rencontrons dans l'usage de la vie, soit sur leurs enfans, qu'ils nous confieraient encore avec plus de sécurité, si l'étendue des connaissances répondait dans le clergé à celle de ses vertus! »

Ce n'est pas nous qui prononçons les paroles que nous venons de rapporter; le respect que de simples fidèles doivent au sacerdoce, aurait rendu peut-être notre langage plus mesuré et plus suppliant; mais c'est un prêtre, un prêtre plein de foi et fort de son amour pour l'Eglise, qui élève ainsi la voix : l'autorité de cette voix doit être immense auprès de ses frères dans le ministère évangélique.

« Le temps vient, dit-il encore, où il faudra que le jeune défenseur de la religion paraisse sur le champ de bataille, vis-à-vis des médecins, des avocats, etc., des élèves d'une instruction variée, et quelquefois profonde, de nos grandes écoles : que répondra ce pauvre jeune homme, couvert seulement d'une tunique grecque, d'une casaque latine, d'une vieille armure de scolastique? Je sais que leurs objections sont de peu de valeur; encore faut-il pouvoir leur répondre avec une assurance pleine

de science et de douceur, qui fasse triompher, par les armes de la raison, la religion de vérité et son ministre. »

Rien de plus sensé à notre avis : l'étude du grec et du latin doit faire partie de l'éducation, sans doute; mais nous n'hésitons pas à le dire, pour le prêtre comme pour tout autre, dans l'intérêt de la religion comme dans les choses ordinaires de la vie, des connaissances géographiques, historiques, physiques, naturelles seront d'un usage bien plus fréquent, relèveront davantage aux yeux de ses concitoyens, celui qui les possède, et le mettront à même de servir très-utilement la vérité, s'il en est le ministre et le défenseur nécessaire.

D'ailleurs ces connaissances sont indispensables pour se livrer à l'enseignement; or l'enseignement qui est aussi le ministère de la parole, est une des fonctions du prêtre; fonction sublime, désormais nécessaire, puisque bientôt, sans doute, il n'aura plus pour vivre que son *industrie* et la charité des fidèles.

Que le pieux lévite se livre donc à des études plus variées que celles que l'on fait dans la plupart des grands et des petits séminaires, qu'on ne soit plus assez aveugle pour envisager *la connaissance de deux langues mortes comme la fin de huit années de travaux.*

Mais pour étendre l'application des sujets à plus de choses, il faut économiser le temps, il faut aussi économiser l'argent : les séminaires et ceux qui les fréquentent ne sont pas riches : eh bien! la *Méthode Rationnelle* tend à cette double économie, car les progrès seront rapides et les livres élémentaires indispensables beaucoup moins nombreux.

C'est donc une bonne œuvre, une œuvre éminemment chrétienne que la publication de ces ouvrages; ils sont dus au zèle d'un prêtre qui comprend son temps, comme on le voit, qui s'écrie : *Nous nous tenons plus éloignés des peuples que notre divin Sauveur et nos devanciers..... Le clergé devrait se rapprocher du peuple.....* Et qui voudrait ramener l'union entre le siècle et la religion par les services positifs et matériels même que l'une rendrait à l'autre.

« Je déteste l'absolutisme, dit-il, j'aime une liberté modérée, des discussions éclairées par la science, sanctifiées par la charité, fécondées par des résultats qui peuvent rendre les hommes et les peuples plus heureux. Affranchi, éclairé par Jésus-Christ, je suis l'ami de la liberté et des lumières. »

(*Le Correspondant, n°* 30, *tome III.*)

DE LA LÉGITIMITÉ ET DE L'USURPATION;

PAR M. LAURENTIE (1).

Le grand ébranlement qui a renversé de leur base les principes dont l'ancienne monarchie se croyait forte, et qui a rejeté le monde dans de longues angoisses et des chances effrayantes de désordres, ne pouvait manquer de réveiller cet esprit de méditation qui cherche dans les accidens de l'histoire les pensées de la Providence, et qui, de dessus les ruines des pouvoirs, aime à remonter jusqu'à leur origine. C'est ainsi que M. Laurentie a trouvé dans le bouleversement de juillet l'occasion de développer ses principes sur la légitimité. Il ne s'agit point de la légitimité des Bourbons, la question qu'il s'est posée est plus générale et plus haute : qu'est-ce qui constitue *le droit du commandement*, compris sous le mot de *légitimité?* Il est certain que les peuples aiment à revêtir le pouvoir qui leur commande d'un caractère particulier; l'enchantement des souvenirs, des affections, de la nationalité, devient pour tout ce qui est ancien une force morale, un droit qui ne s'écrit pas, mais qui vit dans l'esprit national; et le gouvernement qui reste dans les mêmes conditions n'est que ce même esprit personnifié, qui peut et qui veut par la puissance et la volonté de tous. Il n'en est plus de même aux époques de crise; lorsque les haines commencent à s'envenimer et à se mettre en présence, le droit de commander et le devoir d'obéir deviennent la proie des controverses; et comme il y a toujours des torts de part et d'autre, les esprits qui spéculent en dehors de toutes ces passions cherchent un arbitre souverain, et voudraient qu'on admit une règle invariable, un jugement sans appel, pour couper court par des formules du droit

(1) Paris, Edouard Bricon, rue du Vieux-Colombier, n° 19.

aux innombrables difficultés qui, par le fait, ne se résolvent jamais que dans le sens de la force.

Les uns ont voulu que l'arbitre dont nous parlons fut le gouvernement existant, que lui seul jugeât sa cause, qu'il eût toujours raison, parce qu'il y a, comme dit Bossuet, *dans le caractère royal, une sainteté inhérente qui ne peut être effacée par aucun crime.*

Les autres voient l'autorité suprême dans le peuple, *qui,* dit-on, *n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes.* M. Laurentie réfute ces deux doctrines absolues, et se déclare pour celle qui donne au chef de l'Eglise catholique une autorité toute pacifique, toute morale, toute de civilisation, doctrine qu'on affecte vainement de rejeter aux siècles d'ignorance, mais qui n'en a pas moins compté parmi ses sectateurs plusieurs des plus beaux génies de notre époque; doctrine trop peu developpée encore parmi nous, mais qui acquerra plus d'étendue, à mesure que les grandes révolutions de l'Europe du moyen âge seront examinées avec plus de calme et de profondeur, et que les conditions de notre société nouvelle seront plus largement comprises.

Cependant nous n'aimons pas plus les théories absolues qui aboutissent à cette doctrine, que celles qui établissent les doctrines opposées; et il nous semble impossible de donner une règle générale d'obéissance envers un pouvoir toujours essentiellement variable dans ses systèmes et dans ses principes. Aujourd'hui surtout ces théories ont trop peu d'application pratique pour être bien entendues; et sans reprocher au pouvoir l'absence de cette légitimité catholique dont il ne s'inquiète pas, sans discuter sur l'origine ou la nature de son autorité, tout ce qu'on peut faire, c'est de juger les hommes par leurs œuvres, et les pouvoirs par leurs actes. Tout acte *juste* est *légitime*, par la raison que tout homme a le droit de faire le bien que sa position lui présente à faire. Et c'est ainsi, c'est par les actes seuls que les peuples en jugent toujours : l'injustice irrite, de quelque part qu'elle vienne, si l'injustice s'opiniâtre, s'endurcit, et frappe à coups redoublés, ou si l'impéritie produit les mêmes résultats que l'injustice, les peuples se détachent, s'aigrissent, se révoltent. Si au contraire un pouvoir, quelle que soit son origine, parvient, par des combinai-

sons heureuses, des inspirations sages et humaines, un esprit fait pour les circonstances, à répondre aux besoins généraux, à réprimer les passions contraires au bien public, les peuples insensiblement se sentent entraînés vers lui, l'encouragent, et finissent par le revêtir de ce ciment de la confiance publique, qui le rend un avec la nation, et fait d'une dynastie ou d'une constitution, une partie intégrante de l'édifice social. Cette confiance devient un droit aussi long-temps qu'elle se justifie et établit une légitimité de faits en faveur de la dynastie, de la constitution, du pouvoir. Ceci toutefois ne justifie nullement le crime de l'usurpation, si l'usurpation a été effectuée par un crime. Il faut punir ce crime comme tout autre, si on le peut sans causer de nouveaux désastres à la société; dans tous les cas, il reste sur la conscience du coupable; mais il n'empêche pas que le bien que le coupable fait ensuite, ne soit bien, et par conséquent juste et légitime.

Mais les actes d'un gouvernement sont tellement liés, qu'ils se rattachent nécessairement à un système, et tellement importans, qu'ils expriment nécessairement un système moral, une doctrine philosophique ou religieuse, embrassant les plus hautes questions sur la nature de l'homme; et c'est là surtout ce qui appelle ou repousse la confiance populaire; car, les peuples qui ont une doctrine ont besoin d'un pouvoir qui l'exprime, et n'en peuvent supporter d'autres. C'est donc la doctrine qu'il faut répandre avant tout; c'est dans la foi catholique des peuples qu'il faut préparer la légitimité catholique du pouvoir; c'est la raison humaine qu'il faut ramener au centre de la vérité et de la force, pour arriver à un pouvoir fixe dans son esprit et vrai dans ses principes. Quand les hommes seront unis par cette âme universelle, par cette foi libre et souveraine, il sera bien loisible d'interpréter des textes et de développer des utopies absolues pour entourer le chef de l'Eglise d'une puissance active et imposante dans les affaires humaines; mais cette puissance sera déjà dans les choses, elle dérivera de la tendance générale des esprits, de cette souveraineté qu'exerce toujours la pensée des nations sur ceux qui la gouvernent. Le Souverain-Pontife tiendrait alors son pouvoir de la croyance populaire, personnifiée en lui, agissant par lui; et le monde, s'il était retombé en servitude, entendrait encore les paroles de la liberté chrétienne tomber du faîte de la puissance spirituelle contre les tyrans.

Mais avant d'arriver à cette unité de foi, seule souveraineté vraiment populaire, il nous reste de longs combats à livrer : la liberté du combat, voilà tout ce que nous avons à demander, voilà toute la légitimité qui nous reste : « et ce triple droit dit M. Laurentie, devient le fondement de toute la politique : liberté de la religion, liberté de l'enseignement, liberté de la presse. » Le salut du monde est là en effet, et ne peut sortir que de la lutte terrible qui s'est déjà engagée sous ce triple drapeau.

Ainsi, M. Laurentie est enfin arrivé, par une route différente, à des idées qui furent toujours les nôtres, et qui consistent à chercher le rétablissement des bases sociales par la liberté, par la conviction des peuples : ce qui veut dire qu'on a foi à la raison de l'homme, et qu'on a confiance qu'il suffira de montrer à l'homme toute la vérité, pour qu'il l'embrasse, parce qu'elle est la sauvegarde de tous ses intérêts. Cet ouvrage témoigne d'un fait bien puissant : c'est la tendance de l'ancien royalisme qui n'était si beau et si fort que parce qu'il était catholique, à se concentrer dans ce qui faisait sa force, à abandonner des idées désormais sans application, des intérêts séparés de ceux de la masee, pour s'élever plus haut, pour s'agrandir sur des principes éternels, et reconquérir sur le peuple par la force de ses doctrines dont le peuple a besoin, l'ascendant qu'il a perdu par des fautes et des malheurs. Les anciens royalistes ne suspecteront pas la bonne foi et la fermeté de M. Laurentie, qui a défendu la royauté tombée avec autant de zèle que d'indépendance, aussi long-temps que la défense pouvait être utile ; ils sentiront comme lui, qu'il n'y a plus qu'une garantie d'ordre au monde, et par conséquent qu'un but à tous nos efforts, la foi ; et que la foi n'a plus qu'une arme et qu'un étendard, la liberté.

Nous n'en doutons pas, ce mouvement n'est pas prêt à s'arrêter. Sauf quelques exceptions, bien honorables sans doute en ce qu'elles prouvent une conviction désintéressée et une force d'âme rare, la doctrine d'une légitimité étroite, qui s'attache uniquement à une dynastie, quelque chère qu'elle soit à ses anciens défenseurs ou à une forme de gouvernement, perd beaucoup de ses partisans ; ce nombre d'entre eux, tout en y restant fidèles, n'y voient plus un principe absolu, invariable, mais un principe d'utilité, une

condition du repos public, comme elle le fut si long-temps. Ils ne tarderont pas à reconnaître que les temps sont bien changés, et que de nouveaux élémens sociaux doivent être constitués dans le gouvernement d'une manière nouvelle. La jeunesse royaliste ne dévouera pas sa vie à des maximes qui tombent; elle cherchera dans la religion de quoi échauffer ces cœurs qui veulent toujours battre pour le vieil honneur de la patrie, elle prendra pour elle la puissance du talent, de la vertu et de la liberté; tout cela lui appartient, parce que la foi agrandit tout dans les hommes, et que la foi est le plus brillant de ses souvenirs de famille.

L. A. B.

DE L'ÉCOLE SAINT-SIMONIENNE.

Suite (1).

§ VI.

Nous avons prouvé dans notre § V qu'une foule de peuples de la haute antiquité, loin de se manger les uns les autres comme le pensent les Saint-Simoniens, vivaient en paix, et avaient fondé leur état social sur un état de paix; il y avait eu, chez eux, libre et pacifique développement des arts et de l'industrie, qui loin d'être méprisés étaient *divinisés*. Nous aurions pu ajouter encore que même les peuples dont la constitution était militaire, et qui s'organisèrent pour la conquête, possédaient un état social où régnait la paix domestique. Témoin les Germains, qui, suivant les Saint-Simoniens, avaient créé, entre les vainqueurs et les vaincus, une hiérarchie admirable de services sociaux, par lesquels s'ennoblissait la dépendance, ce qui constitue le beau côté du régime féodal. Mais ces peuples avaient fondé dans leurs propres rangs une institution du nom de *fredum*, la *paix*, qui servait de base à leur état social. Elle rappelle ces expiations des Hellènes, et les institutions de justice sévère, mais pacifique, qui émanaient du sanctuaire de l'Apollon Lycéen, dieu des peuples héroïques de la Grèce ancienne.

Cependant les guerriers Germains et Helléniques ne reconnais-

(1) Voir ci-dessus, tom. II, p. 413-444.

sant que Dieu au-dessus d'eux, et poursuivant par la voie des armes, la réparation de toute offense, sentirent que les familles se dépeupleraient ainsi, et embrassèrent, pour cette raison, un système d'expiations légales sous l'invocation de leurs dieux. L'offense, dès-lors, ne fut plus l'affaire de l'individu offensé, mais de la communauté sociale dont il était membre; celle-ci intervenait pour lui, et, arbitre entre les parties, fixait la somme du dédommagement et la pénitence religieuse qui y était attachée. Sans abdiquer son droit naturel, son droit de guerre, le guerrier libre recouvrait ainsi l'argent de la *composition*, où il trouvait une meilleure garantie que dans le recours aux armes. Du reste, ce n'a jamais été que chez les tribus héroïques que cet état de *faida* ou de *guerre* fut originairement de *droit naturel*. Cet état de guerre fut promptement remplacé par l'état de paix destiné à empêcher les guerres héréditaires. D'ailleurs l'institution toute militaire du *faida*, quelque barbare qu'elle fut, non-seulement se trouvait très-resserrée dans la pratique, mais elle servait encore à réprimer la multiplicité des offenses : on ne s'attaquait pas aisément à celui qui avait les armes à la main pour repousser toute injustice.

Nous avons vu que les Saint-Simoniens regardent les démocraties représentatives comme passagères, tandis que les libéraux y voient des formes de gouvernemens permanens. Les premiers observent avec raison, qu'au dernier siècle on n'exaltait pas le gouvernement existant, car il était détestable; mais que l'on plaçait le *nec plus ultrà* de la civilisation dans la littérature de Louis XIV, dans l'esprit de société, les salons, le grand monde, etc., tout cela fortement coloré d'une couche blafarde d'incrédulité : c'est ce que Voltaire appelait les lumières. Mais, ajoutent-ils, depuis que les systèmes politiques de Locke et de Rousseau ont été mis en pratique, la perfection n'est plus, selon un grand nombre d'hommes, que dans les constitutions, dans le mécanisme politique et administratif. Telle est la fantasmagorie que les libéraux, à en croire les Saint-Simoniens, présentent au peuple. Quant à eux ils ont trouvé la recette de la perfection dans *l'abolition des héritages ;* ils espèrent fonder une société composée de directeurs et de dirigés, les premiers hommes de la science et de la Banque, gardiens du fonds social, les autres travailleurs qui reçoivent, chacun selon

sa capacité, telle portion du fonds commun que les directeurs leur assignent.

L'individu n'a droit, disent-ils, que sur ce qui lui revient par ses efforts personnels ; ce qu'il reçoit sans l'avoir mérité ne lui appartient pas ; c'est un vol fait à celui qui travaillerait mieux que lui; donc il faut que tout ce qui n'est pas le produit de son travail lui soit ravi, pour passer entre les mains de la société qui en dispose selon les mérites individuels. Alors il n'y aura plus de plaintes, partant plus de révoltes, plus de guerres.

Mais ils oublient les ambitions qui se disputent le pouvoir. A quel titre reconnaître les directeurs? Qui les élira? Si ce sont les travailleurs, vous aurez majorité et minorité, partant des factions rivales. Si les directeurs se recrutent eux-mêmes dans les rangs des travailleurs, il y aura danger d'une oligarchie oppressive. Je ne conçois pas comment les Saint-Simoniens se tireront d'un dilemme, dont leurs plans sociaux laissent la solution dans l'obscurité.

Mais voyons la base sur laquelle repose tout ce raisonnement, qui considère le *travail* comme condition de la propriété, et qui réclame l'abolition des héritages, parce qu'ils ne naissent pas du travail.

Toutes les religions de l'antiquité, toutes les fables des plus anciens temps du monde, parlent d'un âge d'or, âge où l'homme ne travaillait pas, où la terre, suffisamment échauffée, donnait ses produits spontanément, où ne régnait pas encore la *mort*. Je ne prétends pas percer le sens de cette croyance, je me borne à la constater. A cet âge d'or succéda, dans les traditions des peuples, un âge de *travail*. L'agriculture, les arts, l'industrie furent inventés : à cette haute antiquité on divinisait les inventeurs, on divinisait les inventions. Cette époque du travail correspondait à une époque de *mort* pour l'espèce humaine, où elle était déchue de ses prérogatives primitives, qui consistaient *à converser avec les Dieux*. Depuis que la mort s'était introduite dans la nature, disait-on, non-seulement les hommes avaient perdu leur puissance, mais les Dieux en courroux avaient versé le mal au sein de l'univers, s'étaient vengés sur les crimes du genre humain, corrompu dans son essence. Les sages vinrent annoncer alors la grande doctrine de *l'immortalité de l'âme*, et prédirent l'arrivée d'un Dieu, *fils de Dieu*,

qui se revêtirait de la nature humaine, pour la relever aux yeux de la Divinité.

Telles sont les idées capitales qui, sous une foule de formes et de symboles, régissent le paganisme, indépendamment des superstitions locales. Nous devons voir dans ce fonds de croyances communes une espèce de révélation, unie à un cri profond de la conscience.

Quoi qu'il en soit, toute doctrine religieuse ou philosophique, qui ne voudrait tenir aucun compte de ces notions générales, qui ne voudrait pas examiner de quelle manière elles se lient aux mœurs des peuples, à leurs opinions et même à leurs institutions, se priverait de la base historique essentielle. L'homme possédait d'abord la vie temporelle dans toute sa plénitude; il régnait sur la nature, il conversait avec les dieux; croyance passée, et qui ne touche pas à notre situation actuelle. L'homme déchu de ces prérogatives, condamné au travail, inventeur de l'agriculture, des arts et métiers, bêchait cette terre maternelle qui ouvrait son sein pour l'ensevelir : telle est cette autre doctrine, en rapport intime avec notre condition présente. Il en résulte dans la croyance des hommes que le travail matériel était une *peine*, que la pensée intellectuelle lui était *supérieure*, que la société privilégiée et primitive était la société des intelligences, où les âmes se confondaient dans une pensée commune; enfin que la société secondaire avait le travail pour base. Il est faux que l'antiquité ait regardé le travail comme vil; elle l'a sanctifié, divinisé; mais elle plaçait évidemment au-dessus du travail l'exercice des facultés de l'âme et de la pensée.

Aujourd'hui on dit le contraire : le travail doit être en première ligne dans l'appréciation des mérites de l'homme, l'intelligence en seconde ligne : c'est la doctrine de MM. Comte et Dunoyer, deux hommes que je respecte pour leurs talens et pour leur amour de la justice, mais qui me semblent renfermer les destinées humaines dans des bornes assez étroites. Les Saint-Simoniens, à la vérité, ont l'air d'attribuer la science au gouvernement, et le travail à la société; mais ils ne voient pas que c'est là une distribution odieuse des forces humaines. C'est partager le genre humain en deux classes, les directeurs et les dirigés, les savans et les travailleurs,

c'est clouer les uns à la terre, tandis qu'on fait semblant d'élever les autres vers les cieux. Ce sont les deux rangs d'hommes des gnostiques et des manichéens du moyen âge, qui proclamaient comme les Saint-Simoniens un état social fondé sur la supériorité des chefs spirituels, initiés aux mystères de la science, et sur l'infériorité des hommes du commun, auxquels les *élus*, comme on les appelait, distribuaient le travail. Parmi ces sectaires, on retrouve souvent l'abolition des héritages et la caisse commune des Saint-Simoniens.

Il est vrai que ces hommes croyaient que la matière était l'œuvre d'un Dieu mauvais, et l'esprit celle du Dieu bon, et que les Saint-Simoniens rejettent cette doctrine aussi-bien que les chrétiens. Les Saint-Simoniens, au contraire, trouvent que la matière est excellente, qu'il n'y a pas de *péché*, et ils contredisent, à cet égard, au profit d'une vaniteuse philanthropie moderne, la conviction générale des peuples de l'antiquité. Déjà nous avons vu que la connaissance de la véritable nature humaine ne s'obtenait pas au moyen d'une philosophie abstraite, étayée par les artifices de la méthode. L'optimisme absolu, est un système *niais* : le pessimisme absolu, est un système païen et désespérant. Or les Saint-Simoniens ont un optimisme fondé sur des progressions arbitraires qu'ils établissent dans l'histoire du genre humain ; ils dédaignent de confondre leur optimisme avec le christianisme, qui seul lui donnerait de la valeur. A cet égard les hommes du jour n'ont pas aussi-bien étudié la réalité que les philosophes du dernier siècle, qui étaient *négativement optimistes*, si j'ose m'exprimer ainsi. Ils vantaient, à la vérité, les progrès de la civilisation, qu'ils plaçaient dans l'incrédulité, mais ils avaient une très-juste appréciation des imperfections de l'homme : seulement, comme ils étaient sans foi et sans espérance, ils exageraient ces imperfections, au point de faire la satire la plus odieuse du genre humain. Ils étaient *très-positivement pessimistes* : témoin *Candide*, *Jacques le fataliste* et l'*Essai sur les mœurs*. Cette philosophie ne voyait partout que les *petites choses* : sa sagesse consistait à dire qu'il n'y avait pas de grand homme pour son valet de chambre. Aujourd'hui l'on fait un dieu de Saint-Simon : c'est l'absurdité contraire.

Ce n'est pas avec des vues de ce genre, qu'on peut apprécier la nature humaine. Elle a des racines plus profondes. Déjà les anciens

avaient dit, qu'au physique l'homme était un *microcosme* (un abrégé du monde, un petit monde). La même force, qui agit chimiquement dans les combinaisons élémentaires, et organiquement dans les combinaisons végétales et animales, s'est manifestée dans la structure du corps de l'homme. C'est le chef-d'œuvre, c'est pour ainsi dire la concentration de la création matérielle. Les anciens, qui avaient la conscience de cette vérité, représentaient dans leur langage figuré l'univers (le *macrocosme*, le grand monde), sous l'emblème d'un homme aux proportions gigantesques. Le christianisme a, pour ainsi dire, fait l'apothéose de la nature humaine, dont Dieu lui-même s'est revêtu. Il est vrai qu'il ne la divinise pas comme les païens, et qu'il ne la proclame pas *impeccable*, comme les Saint-Simoniens.

Au moral, Montaigne a parfaitement défini l'homme, en l'appelant un être *ondoyant et divers.* Il l'est par l'incertitude de son caractère, la véhémence de ses passions. Une puissance fatale l'écrase; si sa raison l'éclaire, elle peut aussi l'égarer. Le libre usage de cette raison le constitue homme : cette liberté est un don terrible, mais qui l'empêche de céder au désespoir ce qu'il y a de plus difficile, c'est qu'il faut d'abord la conquérir sur soi-même.

L'homme qui pèche par la corruption de la chair cède à la *concupiscence*, à l'appétit des choses de la chair, quelles qu'elles soient. Quand l'esprit se corrompt par les passions, qui obscurcissent le triomphe de la véritable liberté, de la grandeur d'âme, *l'orgueil* l'obsède. L'harmonie des facultés humaines est détruite : les rapports de la chair à l'esprit, de l'esprit à la chair sont renversés.

C'est cet équilibre de forces physiques et morales qui a tant donné à penser aux panthéistes, au point de leur faire trancher le nœud en les confondant, comme nos Saint-Simoniens, qui se font panthéistes. Le christianisme se fraie une route indépendante de la confusion du panthéisme, des préjugés anti-charnels de l'idéalisme et des vues purement charnelles du matérialisme; il plane au-dessus de tous les systèmes, et conserve intact le sublime mystère de l'union du corps et de l'esprit, opérée dans la nature humaine; la physiologie la plus savante ne saurait, à cet égard, nous conduire que là où le christianisme s'arrête lui-même, et où la

psychologie est forcée de s'arrêter avec le christianisme, qui seul d'ailleurs pénètre dans le domaine de la vie.

Il y a une philosophie de l'histoire qui nous montre le genre humain aboutissant par des voies nécessaires au christianisme, et dans les détails de laquelle je ne saurais ici m'engager. Brisant le joug de la fatalité ancienne, le christianisme affranchit l'humanité. Le respect des hommes y est profondément enseigné : chaque homme devient un vase d'élection, où l'Esprit-Saint se répand. A travers d'immenses vicissitudes, la vraie religion a conduit la liberté jusqu'aux temps modernes, où l'on veut en méconnaître la source, pour faire dégénérer la liberté en démagogie antique. Mais ce retour vers le passé n'est pas plus possible qu'il n'est possible au saint-simonianisme de conduire la société en avant, en dehors des voies du christianisme.

Cette philosophie de l'histoire se trouve en rapports directs avec la philosophie de la nature et la philosophie divine : il est plaisant de voir traiter aujourd'hui les plus hautes questions sans études approfondies de la théologie, de la physique et de la jurisprudence : sciences que Leibnitz regardait comme indispensables. La seule étude des langues nous révèlerait tout un monde intellectuel dans ses correspondances intimes avec l'univers visible et la pensée invisible qui régit les mondes. Et partout dans ces profondes études si nous rencontrons la vie, nous rencontrons aussi la *mort*, qui du sein de ses déserts envahit des domaines jadis florissans dans le royaume des intelligences. Ce sont les faux systèmes qui nous *abrutissent* au pied de la lettre, en nous privant de la perception de la vérité.

Tel est le double aspect sous lequel se présente cette constellation lumineuse, qu'on appelle l'*homme*. Aspect de bien et aspect de mal, le vrai se mêlant au faux, le mal s'introduisant pour la corrompre jusqu'à la conviction de la vérité. Non, cette attitude générale de tous les êtres intelligens, les uns vis-à-vis des autres, n'a pas été originairement dans la pensée de cette vaste intelligence qui a si merveilleusement ordonné le cours des mondes. Quelque chose *d'irrégulier* s'est mêlé à cette action divine; et cette irrégularité accuse la présence d'une action malfaisante, que nous sommes destinés à combattre en notre qualité de héros terrestres.

Ce mal, que le saint-simonianisme ne rencontre que dans l'or-

ganisation sociale, au lieu d'en découvrir la source dans une nature viciée, ce mal est cependant si évident que la philosophie moderne, tout en dédaignant le christianisme, n'a fait qu'y chercher de longs et inutiles remèdes. B. E.

(*Le Correspondant*, *n°* 31, *tome III.*)

MATSYO-PAKHYANAM, ETC.

Diluvium cum tribus aliis mahà-bhârati præstantissimis episodiis. Edidit F. Bopp. Fasciculus prior, quo continetur textus sanscritus.-*Berlin* 1829.

C'est une erreur commune, et presque inévitable, que de croire que l'Univers a toujours existé tel qu'il se présente à nous aujourd'hui. Un ordre invariable règle dans les cieux et sur la terre la marche des astres, la suite des jours et des saisons. Une loi constante préside au développement organique; sous la succession de la vie et de la mort individuelle, se perpétue l'identité de l'espèce. Partout la règle, l'uniformité, et cette invariabilité des lois physiques et morales est la garantie de notre existence, la condition même sous laquelle nous pensons et nous agissons. Les supposer altérées en quoi que ce soit, c'est presque nous supposer nous mêmes comme n'existant pas. Quoi de plus naturel que de transporter dans le passé cette certitude qui nous est donnée pour le présent? Et cependant les traditions de tous les peuples s'accordent à nous parler d'un monde primitif, dont les débris révélés aux yeux de la science, restitués et rapprochés par elle ne nous manifestent dans leur assemblage rien qui ressemble au monde où nous vivons.

L'histoire et la critique elles-mêmes le reconnaissent (1). La géologie s'efforce de l'expliquer par ses systèmes. Pour elle la terre fut originairement une masse liquéfiée, ou bien un aérolithe formé subitement du sein d'une atmosphère embrasée; un océan d'eau bouillante en couvrait la surface, les montagnes

(1) *Niebuhr*, hist. romaine, p. 60, deuxième édition.

primitives se formaient au fond des mers, ou en jaillissaient en laves brûlantes. Partout l'écorce extérieure de notre globe était tourmentée par un travail intestin, semblable à celui qui peut-être s'opère encore à quelques milles au dessous de nos pieds. Sur ce continent en fermentation vivaient des animaux et des plantes aux formes étranges, à la taille demesurée, des Mastodentes, des Paléothérium, des Schtyossaurus, dont les fragmens gigantesques, exhumés de nos jours, n'auraient plus d'analogues aujourd'hui, si la nature ne s'était plue à nous conserver des échantillons de cette population anti-diluvienne, dans des espèces presque imperceptibles, de petits sauriens (lézards), des fougères et des cycadées, humbles arbrisseaux, relégués dans quelques régions équatoriales, d'où ils disparaissent chaque jour. L'homme lui-même n'est plus ce qu'il était. De ces facultés sublimes, dont nous n'avons plus d'idée, de cet esprit supérieur, ce *mens divinior* qui lui avait été prêté, de cette magie enfin qui lui soumettait la nature devenue pénétrable à ses regards, il ne lui reste plus que quelques faibles traces, dans ces états extraordinaires et accidentelles où il peut être jeté, l'extase, le somnambulisme (1). Sans adopter aucun système sur les révolutions qu'a subies le globe, qu'elles aient été l'œuvre d'un jour ou de beaucoup de siècles, que l'homme en ait été ou non le contemporain, ce n'en est pas moins un fait incontestable que l'existence d'un ordre de choses tout différent de l'ordre actuel, et pour lequel l'analogie ne peut nous fournir aucune conclusion. Entre ces deux ordres de choses, la transition semble s'être faite par degrés successifs; mais à considérer les points extrêmes, un abîme les sépare. C'est cette transition, qui, dans toutes les traditions, est exprimée par le *mythe* antique du déluge universel. Non que nous ne voyons dans ce mythe qu'une fable, une simple allégorie. Pour nous, le déluge, symbole du passage de l'état primitif à

(1) Les phénomènes du magnétisme sont absolument inexplicables à toute philosophie purement rationaliste. Il est assez remarquable que leur apparition coïncide avec la réproduction du fait dominant de l'histoire primitive, la séparation du genre humain en deux races opposées. De même aujourd'hui toute nationalité s'efface devant la distinction, toujours plus générale, des enfans de Dieu, et des fils des hommes.

un état nouveau, n'en est pas moins en même temps un fait réel et historique. Nous croyons même que tout mythe ou symbole, dans sa pureté originaire, est essentiellement vrai dans son fonds comme dans sa forme, et ne devient *fable* qu'en se corrompant. Il en est peu de plus anciens, et qui nous soient parvenus moins défigurés, que celui du déluge; aussi est-on frappé de la coïncidence du récit mosaïque avec toutes les traditions plus ou moins altérées du sud et de l'ouest de l'Asie, avec celles de la Grèce et celles que M. de Humbold a retrouvées en Amérique. La date même de ce grand événement s'accorde à un bien petit nombre de siècles près, chez tous ces peuples dont la chronologie est d'ailleurs si difficile à concilier (1). Mais de tous ces récits, un des plus remarquables est sans doute celui que renferme l'épisode du mahâ-bhârata récemment publié par le savant Bopp, et qui fait l'objet de cet article. Qu'on ne s'arrête point à la forme extérieure, qu'on ne tienne pas compte du moyen bizarre qu'emploie le Dieu suprême pour manifester sa puissance, lorsque sous la figure d'un poisson, il apparaît à *Manou*. Il faut en cela faire sa part de cette imagination indienne qui ne se complaît que dans un merveilleux outré, souvent bizarre et même absurde, mais non dénué de grandeur. Ce vernis enlevé, que reste-t-il en dernière analyse? « Le Seigneur des créatures, Pradchâ-pati, » Brahmâ, l'Être suprême apparaît à un roi pieux, nommé » Manou, lui annonce l'approche du déluge, et lui ordonne » de construire un vaisseau, et de s'y renfermer quand le » temps sera venu, avec les sept richis (2) ou sages, et les se» mences de toutes choses séparées suivant leur espèce. Manou » obéit; l'arche conduite par Dieu lui-même, vogue plusieurs » années sur les flots, jusqu'à ce qu'enfin elle s'arrête sur un » des sommets de Himarân, où Manou l'attache par l'ordre » de Dieu. Ce sommet porte encore aujourd'hui le nom de

(1) V. Klaproth. *Asia polyglotta.*

(2) Ainsi huit personnes sauvées du déluge. Ce nombre est remarquable parce qu'il se retrouve dans toutes les traditions orientales, comme dans la Bible. Que les richis soient des êtres mythologiques ou des patriarches, peu importe.

» nau-bandhanam (*navis ligatio*), et c'est de Manou que des-
» cend le genre humain. »

La haute antiquité du Mahâ-Bhârata est généralement reconnue et ne cède qu'à celle des Vêdas, du code de Menou, et du Romayana. Mais dans cette immense épopée de deux cent mille vers, tout ne peut être de la même date, ni de la même main. Si beaucoup de choses ont été postérieurement ajoutées, il en est d'autres au contraire qui remontent bien au-delà du temps de la rédaction ou de la mise en ordre du poème. Des traditions vénérées par leur haute antiquité, et consacrées par la religion, y ont été scrupuleusement conservées. De ce nombre est évidemment le Matsyô-Pakhyanam (Histoire du poisson), que l'auteur ou le compilateur du Mahâ-Bhârata qualifie lui-même d'*ancienne et célèbre histoire*, en rappelant les *indulgences* qui y étaient attachées. Celui qui l'écoute, disait-il, entrera dans le monde céleste; puis, lorsque parlant de cette montagne où s'arrêta l'arche, il ajoute comme s'il s'agissait d'un événement récent, qu'elle porte encore un nom tiré de cette circonstance, ne se sent-on pas tressaillir involontairement à ce souvenir presque contemporain de la grande catastrophe? Mais ce qui est bien plus caractéristique aux yeux de ceux qui s'occupent de la mythologie hindoue, c'est que tandis que l'apparition de Dieu sous la forme d'un poisson semblait naturellement devoir se rapporter aux *Avatavas* ou incarnations de Vichnou, le Dieu incarné, le Dieu médiateur et sauveur fréquemment invoqué dans le reste du poème, nous la voyons au contraire attribuée à Brahmâ, au Dieu un et suprême, qui dit de lui-même : Il n'y a rien au-dessus de moi. Cette transposition de rôles, ce passe-droit fait à Vichnou ne se trouve déjà plus dans le Bhagarata-pourana (1), autre récit du même mythe, et est tellement contraire aux idées indiennes, que les commentateurs indigènes ne savent comment l'expliquer. Ils s'en tirent pourtant à leur ordinaire par une étymologie forcée. Pour eux Brahma venant de la racine Vrih (croître) n'est ici qu'un surnom de Vichnou : admettre cette interprétation, ce serait renoncer à jamais à distinguer l'une

(1) Publié par W. Jones, dans les recherches asiatiques.

de l'autre aucune des anciennes divinités de l'Inde. Ainsi la seule explication possible, c'est que la tradition conservée dans le Mahâ-Bhârata soit antérieure à l'introduction du culte Vichnouvite; ceci nous reporte au temps d'un monothéisme primitif, de cette religion patriarcale, que nous voyons apparaître sur un plan reculé à la naissance de toutes les sociétés.

Nulle part l'histoire ne nous en conserve une mention distincte, nul récit contemporain ne nous la peint comme encore existante; on l'entrevoit à l'instant où elle disparaît pour faire place à des religions nouvelles. Mais elle vit encore dans les souvenirs, comme un âge d'or qu'on regrette, mais partout dans les tentatives de réforme religieuse symbolisées sous les noms de Zoroastre et de Pythagore, on reconnaît un effort pour rappeler un passé qui n'est plus. Ce sont ces ruines primitives que l'œil exercé démêle encore sous de nouvelles générations de ruines.

Nous avons pensé que ce débris de la tradition primitive, que ce fertile littéraire aurait quelque intérêt pour nos lecteurs; comme mérite poétique, le fragment dont nous donnons la traduction d'après celle que M. Bopp a publiée en 1829, n'a de remarquable qu'une naïveté d'expression qui porte l'empreinte d'une haute antiquité. L'inondation universelle est peinte en quelques vers; deux ou trois traits, simples et grandioses suffisent pour cela. On dirait le tableau du Poussin.

Il ne nous reste plus rien à ajouter, si ce n'est que ce serait étrangement méconnaître la nature du mythe, que de vouloir établir une identité complète entre Manou et Noé. C'est une erreur de ce genre qui a long-temps égaré les savans, et retardé les progrès de la science historique. On a perdu de vue la catastrophe qui a confondu toutes les traditions dans un chaos presque inextricable, où le fil d'Ariane se rompt à chaque instant, et où il faut se contenter des analogies générales qu'on saisit au passage, sans essayer de les suivre dans le détail. C'est ainsi que du haut d'une montagne, l'œil embrasse assez nettement l'ensemble d'un pays montueux et boisé; mais descendu dans la plaine, tout s'efface, se confond, change d'esprit et de figure, et le voyageur ne peut plus retrouver la route qui lui

paraissait si facile. Passé le seul événement du déluge, il n'y a plus de rapprochement entre Noé et Manou. Celui-ci n'est plus que le roi législateur, le fondateur du culte. Il s'identifie avec le Ménès égyptien, le Minos de Crète, le Mannus des Germains, et peut être Numa n'en est-il que le même nom avec une transposition de syllabes.

Nous ne nous sommes permis dans notre traduction que le retranchement de quelques répétitions, et des apostrophes fréquentes au fils de Kunti, Juddhichthira, à qui s'adresse le récit du brahmane Markhandêya.

Markhandêya parla :

1. Le fils de Vivasvân (Manou) était un roi et un grande sage, un prince des hommes, d'un éclat semblable à celui de Pradchâpati (le seigneur des créatures).

2. Par sa force, sa magnificence, sa béatitude et sa pénitence, Manou surpassait à la fois son père et son grand-père.

3. Debout sur un seul pied, les bras étendus, le roi des hommes faisait une grande, une sévère pénitence.

4. La tête baissée, les regards immobiles, il pratiqua des expiations terribles pendant une longue suite d'années.

5. Au pénitent à la chevelure humide, un jour au bord du Virini, un poisson adressa ces paroles :

6. Bienheureux! je suis un petit poisson, je crains les grands poissons. Si tu voulais me sauver, ô toi qui tiens tes sermens!

7. Car les poissons puissans dévorent les faibles; tel est le destin qui nous est éternellement réservé.

8. Pour cela, veuillez me délivrer de cette multitude de terreurs, où je succombe. Quand tu l'auras fait, je te rendrai service pour service.

9. Emu de compassion au discours du poisson, Manou le prit dans sa main.

10. Puis, l'ayant porté sur le rivage, le jeta dans un vase brillant comme les rayons de la lune.

11. Là ce poisson vint à croître, objet des soins de Manou, qui inclinait son âme vers lui, comme vers un fils.

12. Mais après un long temps, ce poisson devint très-grand, et comme il n'avait plus de place dans le vaisseau.

13. Il parla une seconde fois à Manou lorsqu'il le vit : ô bienheureux! porte-moi dans un autre endroit.

14. Manou, le bienheureux, prit le poisson hors du vaisseau, et le porta dans un grand lac.

15. Il le jeta dans le lac. Mais le poisson continua à y croître pendant une longue suite d'années.

16. Le lac avait trois milles de longs, et un mille de large. Le poisson aux yeux de Lotus n'y pouvait plus tenir.

17. Ni se mouvoir dans le lac. Alors voyant Manou, il lui dit encore :

18. O bienheureux, ô mon bienfaiteur, porte-moi chez l'épouse de l'Océan, chez la divine Ganga (le Gange); si du moins tu le veux ainsi.

19. Car il me convient de me soumettre à tes volontés sans murmurer, puisque c'est par toi que j'ai pris ce grand accroissement.

. . . .

21. Porté dans le fleuve, le poisson y crût quelque temps encore, puis voyant Manou, il lui dit :

22. Je n'ai plus de place dans le Gange. Bienheureux, sois moi propice, porte-moi vite à la mer.

. . . .

24. Or, lorsque Manou le porta à la mer, ce poisson était très-grand, et en même temps agréable au toucher, et répandant une bonne odeur.

25. Et quand Manou l'eut jeté dans la mer, le poisson lui adressa ce discours, avec un doux sourire :

26. O bienheureux, je te dois ma conservation. Apprends donc ce que tu auras à faire quand le temps sera venu.

27. Avant peu, toute la terre immobile, et tout ce qui se meut sur sa surface, seront submergés.

28. Le temps de cette purification des créatures approche. C'est pourquoi je t'annonce ce qui fera ton salut.

29. Pour tout ce qui se meut, pour ce qui est immobile, le temps approche, le temps redoutable.

30. Tu construiras un vaisseau solide, bien muni de cordages, et tu y monteras avec les sept richis (sages).

31. Et tu porteras aussi dans ce vaisseau toutes les semences, telles qu'elles ont été nommées par les brahmanes, toutes bien conservées et séparées suivant leur espèce.

32. Et quand tu seras dans le vaisseau, ô bien-aimé de la solitude, regarde au dehors; tu me verras approcher, une corne sur le front. A ce signe tu me reconnaîtras.

33. Voilà ce que tu as à faire. Je te salue et je pars. En vérité sans moi les grandes eaux ne sauraient être surmontées.

34. Or tu ne dois point douter de ce que je te dis. Manou répondit : je le ferai.

35. Tous deux se quittèrent après avoir pris congé l'un de l'autre. Manou fit ce que lui avait dit le poisson.

36. Prenant avec lui les semences de toutes choses il monta sur la mer aux larges ondes dans un beau vaisseau, le bien avisé!

37. Et Manou pensa au poisson. Mais celui-ci connaissant sa pensée, s'approcha, reconnaissable à sa corne.

38. Et lorsque Manou, ô prince des fils de Manou (1) (des hommes), aperçut dans l'eau de la mer le poisson avec sa corne, sous la forme qu'il avait annoncée, et semblable à une haute montagne.

39. Alors Manou lia un cable à la corne du poisson, ô prince des fils de Manou.

40. Le poisson attaché à ce cable entraîna avec une grande vitesse le vaisseau vers la pleine mer.

41. Et avec ce vaisseau, le prince des hommes fut emporté sur la mer, la mer qui bondit avec ses vagues, qui mugit avec ses eaux.

42. Secoué par les vents violens sur la haute mer, le vaisseau était comme une femme tremblante et ivre.

43. On ne voyait ni la terre, ni les régions du ciel, ni les points intermédiaires. Tout n'était qu'eau, air et ciel.

44. Dans l'univers ainsi fait, on n'apercevait que les sept sages, et Manou, et le poisson.

45. Ainsi pendant une longue suite d'années le poisson entraîna le vaisseau à travers la masse des eaux, sans jamais se lasser.

46. Et là où s'élève le plus haut sommet de l'Himavân, le poisson guida le vaisseau.

47. Puis doucement et avec un sourire, il dit aux sages : vite, liez fermement le vaisseau sur ce sommet de l'Himâvan.

48. Suivant l'ordre du poisson, le vaisseau fut vite lié par les sages sur le sommet de l'Himâvan.

49. Or ce sommet, le plus haut de l'Himavân, s'appelle encore aujourd'hui Nau-Bandhanam (Navis Ligatio). Sache cela, ô prince des fils de Bharat.

50. Alors, avec un regard assuré, le poisson dit aux sages : Je suis Brahmâ, le seigneur des créatures. Il n'est rien au-dessus de moi.

51. Sous la forme d'un poisson je vous ai délivrés de ce péril; mais c'est de Manou que doivent naître toutes les créatures, les dieux, les Asouras (Titans) et les hommes,

52. Les régions du monde, ce qui se meut et ce qui est immobile. Ceci s'accomplira par une austère pénitence.

---

(1) *Manou-dchas*. Dans ce mot, comme dans le mot plus usité de *Manouchja*, dont le sens est le même quoique la formation en soit irrégulière, et dans le patronymique *mànaves*, homme, *mánavi* femme, la langue indienne a conservé un monument ineffaçable du déluge.

53. Ma miséricorde le préservera de tomber en perplexité pendant la création des créatures. Or quand le poisson eut parlé, il devint invisible.

54. Mais Manou, pressé de créer les créatures, tomba en perplexité. A l'instant il fit une pénitence sévère.

55. Plein de repentir, il se mit ensuite à créer toutes les créatures. Il les créait instantanément, telles qu'elles devaient être.

56. Voilà cette ancienne et célèbre histoire du poisson, par moi racontée, et qui efface tous les péchés.

57. Celui qui l'écoute toujours, l'histoire des courses de Manou (sur la mer), celui-là, satisfait dans la possession des choses parfaites, entrera dans le monde céleste.

(*Le Correspondant n°* 33, *t. III.*)

ORIGINE DE L'ÉCRITURE.

Il est probable que l'origine de l'écriture remonte à Adam.

Enfoncée dans la nuit des siècles, on ne connaît point l'origine de l'art de peindre les pensées : généralement on la suppose postérieure au déluge. Si nous remontons aux monumens écrits, non-seulement le livre de Moïse et les tables de la loi nous montrent cet art en usage ; mais le livre de Job, écrit par Moïse, selon l'opinion commune, nous fait connaître que cet art était déjà bien usité du temps où ce sage arabe parlait (1) : *Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei?* Voilà l'usage de l'écriture. *Quis mihi det ut exarentur in libro, stylo ferreo et plumbi laminâ?* Voilà une sorte de gravure. *Vel celte sculpantur in silice?* Voilà la gravure monumentale. Or, l'époque où parlait Job, 184 ans environ avant la sortie d'Egypte, n'était postérieure à la mort de Sem que de 112 ans, et sa naissance était arrivée soixante ans seulement après la mort de cet antédiluvien.

Il est bien vrai que les caractères de l'écriture et l'art d'en faire usage auraient pu être inventés dans ces épo-

---

(1) Job, ch. 19, v. 23.

ques; mais aussi on aurait pu les tenir des antédiluviens par les enfans de Noé.

Voici ce qui nous confirme dans cette idée. Tous les faits cités, toutes les époques rapportées de ces temps anciens, le sont d'une manière positive, comme connus avec certitude; et cependant rien n'est plus fugitif ou plus sujet à être interverti que l'âge des patriarches, dans un temps surtout où toutes les traditions avaient cessé, ou plutôt étaient toutes renfermées dans une famille composée de huit personnes. Mais ce qui nous porte encore à attribuer à l'écriture une origine antédiluvienne, c'est l'histoire du livre d'Enoch. L'apôtre saint Jude parle de sa prophétie dont il cite les paroles, et saint Jude était un auteur inspiré. Voici le texte de l'apôtre. *Prophetavit autem et de his septimus ab Adam Enoch, dicens : Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis, facere judicium contrà omnes*, etc. (1). Il conste, d'après ce grave témoignage, 1° que le patriarche Enoch a vraiment prophétisé, 2° que sa prophétie a été conservée.

Il n'est pas question dans ce passage de l'existence d'un livre d'Enoch. C'est cependant de cette manière que l'entend saint Jérôme, lorsqu'il dit : *Judas frater Jacobi, parvam quidem, quæ de septem catholicis est, epistolam reliquit.* ET QUIA DE LIBRO ENOCH, *qui apocryphus est, in eâ assumit testimonium à plerisque rejicitur : tamen*, etc. Saint Jérôme croyait donc qu'il existait réellement un livre sous le nom d'Enoch; ce qui n'exprime ni ne nie saint Jude. Saint Jérôme croyait encore que ce livre était apocryphe, c'est-à-dire, sans autorité, qu'il n'était pas démontré qu'il fût de l'auteur dont il portait le nom. Mais que de choses sont vraies, et qui manquent de preuves! En outre saint Jude avait bien autorité pour le certifier, et, à parler même humainement, écrivant avant la ruine de sa nation, avant la complète dispersion des Juifs, lorsque la synagogue possédait encore toutes ses traditions, il pouvait discerner le fait avec plus de certitude que saint Jérôme écrivant quatre siècles après, et séparé de cette tradition antique par tant d'événémens qui avaient dû anéantir une multi-

(1) Epître canon. de S. Jude, v. 14.

tude de monumens, bien moins multipliés alors que ne le sont les livres parmi nous.

Or, Enoch naquit l'an du monde 622, et disparut l'an 987, qui était le 57e depuis la mort d'Adam. Cette invention, connue dès le temps d'Enoch, qui n'a vécu sur la terre que trois cent soixante-cinq ans, remonterait nécessairement au temps d'Adam, et peut-être lui appartient-elle. On sait que les Grecs, recevant l'histoire de la bouche des Phéniciens, dont ils ne comprenaient le langage qu'imparfaitement, la travestissaient presque aussitôt en fables. Ils corrompaient aussi les noms pour les rendre plus sonores ou plus faciles à la prononciation : עש, *ghach*, par exemple, est d'une prononciation difficile; c'est le nom que l'Ecriture donne aux sept étoiles septentrionales; ce mot, conservé par les arabes, signifie encore *chariot* ou *civière* (nhach). Cette première lettre, qui ne peut se prononcer dans nos langues européennes, que les Arabes ne peuvent nous traduire, fut facilement changée par les Grecs de *ghach* en *arch*, d'où vint *arctos;* il fallut bien alors fabriquer une ourse, puisque cette constellation en portait le nom.

De même le nom *Adam*, pour peu que la première lettre soit prononcée du gosier, devient l'origine de *Cadmus*, venant de Phénicie, apportant ou inventant l'alphabet. Pour peu que les Grecs entendissent *Hadam*, prononcé comme *Kadam*, et que l'on attribuât à ce même homme l'institution de l'écriture, ils en auront fait leur *Cadamus* ou *Cadmus* inventant l'alphabet C'est là encore une vraisemblance qui n'a rien que de très-naturel.

L'alphabet porte encore aujourd'hui son caractère original. Passé en diverses langues, il conserve son nom primitif. Ce nom ne signifie plus rien maintenant ni en grec ni en français, mais toujours il a été conservé. Remontons donc à sa première origine.

Rappelons-nous que, du vivant même d'Adam, et malgré ses enseignemens les hommes déjà se corrompaient, ainsi que le prouve la prophétie d'Enoch; ce patriarche prévoyait qu'après avoir payé à la mort la dette qu'il avait contractée, ses enseignemens se perdraient, que les vérités changeraient dans la bouche de ses descendans selon

leurs intérêts. Inspiré de Dieu même, il donna à la parole des signes qui pussent persister après lui. Mais il fallait aussi que le sens de ces signes fût invariable, qu'il fût l'objet d'une convention universelle, c'est-à-dire, qu'il ne pût être discuté, ni devenir l'objet d'opinions diverses relativement à leur prononciation, ce qui aurait changé le sens des paroles, et rendu l'écriture inintelligible. Ces caractères durent donc être une espèce de hiéroglyphes, faciles à distinguer, connus de tous, nommés précisément avec la prononciation qu'ils devaient désigner; ainsi, par exemple, le *ouaou*, qui signifie un clou, devait conserver sa prononciation *ou*, et avoir cette forme ו, qui représente un clou; les autres pareillement une forme distinctive; mais cependant également facile à tracer.

Réduits à un seul livre hébreu, nous ne pouvons posséder assez parfaitement cette langue pour reconnaître la signification du nom de chacun de ses vingt-deux caractères; nous en connaissons cependant quelques-uns qui justifient notre opinion sur les autres.

a	א	Aleph,	qui signifie un joug, un atelage, représente comme un timon de voiture où sont joints deux animaux.
b	ב	Beth,	maison des pays chauds, ouverte de part en part pour laisser un libre passage à l'air, et fournir de l'ombrage.
g	ג	Ghimel,	chameau; on en voit la tête, le long cou, les jambes de devant agenouillées pour recevoir sa charge, et l'indice de la bosse de son dos.
d	ד	Daleth,	porte d'une tente, store que l'on élève pour passer dessous.
h	ה	Hé.	
ou	ו	Ouaou,	un clou.
z	ז	Zaïn.	
kh	ח	Kheth.	
t	ט	Teth.	
i	י	Iod,	main ou poignet fermé.
k	כ	Caph,	la main ouverte prête à saisir, ou courbe.
l	ל	Lamed,	aiguillon ou fouet.

m	מ	Mem.	
n	נ	Noun.	
s	ס	Samech.	
a	ע	Ghaïn,	yeux ou fontaines dont l'eau se rejoint pour former un ruisseau.
f	פ	Phé,	face, visage ou bouche.
ts	צ	Tsadé,	chasseur en embuscade, un homme à genoux, qui se baisse et tient les cordes d'un filet.
q	ק	Koph,	un singe perché sur un arbre.
r	ר	Resch.	
ch	ש	Schin,	dents ou mâchoire.
th	ת	Thau,	sceau ; un homme courbé qui ferme un paquet. Cette dernière lettre est en effet le sceau et termine l'alphabet.

Il ne suffisait pas d'inventer des caractères, il fallait encore convenir de l'ordre dans lequel ils se trouveraient rangés, soit verticalement, soit horizontalement. Tout ce qui marche ou s'avance le fait dans ces deux sens, et cette marche est durable, au lieu que celle des Chinois, de haut en bas, n'est pas naturelle ; une chute est l'affaire d'un moment. De là la direction horizontale donnée à l'écriture hébraïque ; direction que nous avons conservée, sauf à changer l'ordre de la marche. Car nous écrivons de gauche à droite, et l'écriture hébraïque va de droite à gauche (1).

L'écriture primitive tendait moins à la publicité et à la célérité, mais elle visait à la durée ; elle devait être burinée sur les corps les plus durs ; en ce cas, elle ne devait admettre aucune superfluité. *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*, et selon l'hébreu, *ma langue est le burin d'un graveur habile* (2).

Quoiqu'il nous soit plus facile maintenant d'écrire de gauche à droite, on conçoit qu'en burinant la direction était au moins aussi naturelle de droite à gauche.

Voici donc trois vraisemblances réunies.

(1) Je pourrai un jour en donner la raison que je soupçonne être un changement de marche dans la nature même, à dater du déluge.

(2) Ps. 44, v. 2. *Note de l'Auteur.*

1° D'après les témoignages anciens, ni n'est point du tout improbable, et même il y a beaucoup d'apparence que l'écriture a existé avant le déluge.

2° La fable, au moins d'après les conjectures, que l'on peut en tirer, semble nous indiquer également que l'écriture aurait Adam lui-même pour inventeur.

3° La simplicité des caractères, leur configuration, leur signification nous ramènent encore aux temps primitifs ; et si, comme je le pense, la marche de la nature a changé depuis le déluge, l'ordre de l'écriture hébraïque, qui n'y est plus conforme, serait une grande preuve de son existence avant le déluge.

Toutes ces considérations jointes à celles que nous avons exposées antérieurement, nous conduisent à conclure :

1° Que dès ces temps antérieurs au déluge, les faits importans étaient burinés dans l'histoire.

2° Qu'il a pu et dû par conséquent y avoir des monumens durables et écrits, qui ont servi à éterniser la mémoire des faits, et à en fixer les circonstances importantes.

3° Que ces circonstances retracées bien postérieurement, et cependant dans le style de témoin oculaire, indiquent et font une sorte de preuve qu'elles ont été par ce témoin même confiées au burin de l'histoire.

4° Que ces matériaux ont dû se conserver en grand nombre dans la famille qui en faisait le plus grand cas, c'est-à-dire le peuple de Dieu.

5° Que ces témoignages ainsi réunis, ainsi concordans, ne laissent aucun doute ni sur la véracité du texte sacré, ni sur le sens naturel dans lequel il faut l'entendre.

On pourrait faire une objection sérieuse contre notre système relativement à l'origine des caractères hébraïques, fondée sur ce que les caractères samaritains sont généralement regardés comme ceux dont le peuple de Dieu fit usage jusqu'à la captivité de Babylone.

Voici mes raisons opposées à cette opinion. 1° Les Samaritains étaient composés d'Assyriens mal convertis à la loi de Moïse, et de plusieurs autres nations, de Babyloniens, de Chutéens, de Héréens, de gens d'Emath et Sepharvaïm, qui mêlaient au culte de Dieu leurs superstitions : quelle assurance peut-on avoir qu'ils aient mieux conservé la let-

tre de la loi qu'ils ne connaissaient pas, que les Israélites, que les Juifs, que les lévites, dont ce livre précieux faisait le trésor, et dont quelques-uns, du moins les anciens, devaient bien connaître les caractères, et tenir à les conserver? N'est-il pas plus probable que c'est pour eux qu'on l'a transcrite en caractères qui leur étaient plus familiers.

2° La forme hiéroglyphique ne se trouve plus dans les caractères samaritains, c'est-à-dire la ressemblance de ce caractère avec l'image de ce qu'ils nomment.

3° On ne peut disconvenir de la descendance de l'alphabet des Grecs de celui des Hébreux. C'est la même consonnance légèrement changée, et on écrivait en grec, au moins dès le temps d'Homère qui était contemporain de Salomon, par conséquent long-temps avant la captivité de Babylone.

4° Non-seulement la consonnance, mais encore une similitude dans beaucoup de caractères grecs avec les caractères hébreux correspondans, certifient que dès-lors les caractères en usage chez le peuple de Dieu avaient la forme qu'ils retiennent actuellement.

COMPARAISON D'UN BON NOMBRE DE CARACTÈRES DES DEUX LANGUES HÉBRAÏQUE ET GRECQUE.

Aleph	א	Α α	Alpha.	Lamed	ל	λ	Lambda.
Beth	ב	Β (1)	Bêta.	Mem	מ ם	Μ μ	Mu.
Ghimel	ג	Γ	Gamma.	Samech	ס	Σ σ ς	Sigma.
Zaïn	ז	Ζ ζ	Zêta.	{ Chin / Sin	ש	Ψ ψ	Psi.
{ Hé / Kheth (2)	ה / ח	Η η	Êta.	Resh	ר	Ρ ρ	Rho.
Teth	ט	Θ ϑ	Thêta.	Phé	פ ף	Φ φ	Phi. Quoique peu ressemblans se prononcent de même.
Iod	י	Ι ι	Iota.				
Caph	כ	Κ κ	Cappa.	Thau	ת	Τ τ	Tau.

(1) On remarquera que plusieurs caractères ont été seulement retournés, comme ϐ, Γ, Κ, σ, ρ.

(2) Ces deux caractères se prennent quelquefois l'un pour l'autre.

Ces caractères ont une analogie de forme presqu'autant que de prononciation, et cette analogie est d'autant plus surprenante que, comme nous l'avons dit, l'invention et l'usage de ces caractères en grec remonte à un temps où, dans toute la Palestine, la forme en eût été complètement différente si les caractères samaritains eussent été en usage.

Mais même en abondant dans le sens de ceux qui croient à la priorité des caractères samaritains sur ceux qu'ils appellent chaldéens pour l'usage de l'Ecriture-Sainte, l'image formée par ceux-ci des choses dont ils portent le nom, donnerait encore à croire qu'ils sont le plus anciennement inventés, qu'ils se seraient conservés intacts en Chaldée, que c'est des Egyptiens que le peuple de Dieu aurait tenu sa première forme d'écriture, et qu'il aurait repris l'ancienne dans la captivité de Babylone avec d'autant plus de facilité que ces caractères eux-mêmes faisaient une image conforme à leur nom.

Quoi qu'il en soit, rien ne combat victorieusement, ou plutôt tout paraît céder devant le sentiment qui rapporte l'écriture à Adam, ainsi que nous l'avons développé plus haut.

Appert, *curé doyen de Saint-Arnoult.*

(*Annales de Phil. chrét. tome I, p.* 296.)

NOUVEAUX ÉCLAIRCISSEMENS SUR LE FOSSILE HUMAIN TROUVÉ A SAINT-ARNOULT.

L'article sur le fossile humain découvert par M. Appert (1) laissait une lacune considérable : nous ignorions alors à quelle profondeur de la terre il avait été trouvé ; point de la plus haute importance dans l'objet que nous nous proposons. Tout en étant disposés à penser que ces debris de-

---

(1) Voir ci-dessus 57.

vaient appartenir aux terrains de transport anciens, nous nous étions servis de quelques expressions qui pouvaient induire nos lecteurs en erreur, et leur faire croire que nous rapportions ces restes humains aux couches primitives du globe ; ce qui aurait été contraire aux renseignemens que nous avions obtenus et au but que nous avions en vue.

Nous nous proposions donc de demander de nouveaux éclaircissemens à cet égard à M. Appert. Au moment de lui écrire, nous avons reçu deux lettres à ce sujet, l'une de M. Boullier, savant géologiste de Laval, pleine de remarques judicieuses et profondes sur le phénomène en question et sur la manière de l'interpréter ; l'autre de M. Appert, qui nous donne les documens dont nous avions besoin. Comme cette dernière lettre répond aux observations de M. Boullier et complète notre article sur le fossile humain de Saint-Arnoult, nous croyons devoir l'insérer ici textuellement.

« Monsieur, d'après l'honneur que vous m'avez fait de citer mon témoignage dans le rapport relatif aux fossiles humains, de votre numéro de septembre, je me crois obligé de joindre au présent envoi de pièces justificatives quelques renseignemens sur le gisement des fossiles dans la contrée que j'habite.

» Les lieux voisins de Saint-Arnoult, d'où j'ai tiré ces fossiles, ont presque partout un fonds marneux que l'on exploite pour féconder les terres, et qui est rempli de silex de toutes sortes de formes, que jusqu'à ce jour je n'ai point su analyser ; sur cette marne s'étendent des couches de terre plus ou moins végétales de quelques pieds d'épaisseur et celles-ci sont recouvertes d'une couche des fossiles dont vous recevrez ci-joint l'échantillon.

» Dans la forêt qui sépare Saint-Arnoult et Rochefort le sol tout entier en est rempli. Ils sont placés dans une situation si naturelle, si abondans, et si rapprochés, particulièrement les fruits d'une même espèce, qu'il est difficile de croire qu'ils aient été dérangés de leur disposition primitive.

» La même couche se prolonge dans la partie cultivée, mais chaque année les pierres sont enlevées des champs. Les grosses servent à bâtir; les moindres, à réparer les chemins, et ce triage qui depuis plus de 30 siècles se renouvelle sans cesse, n'a pas complètement débarrassé ces terres que les gens de la campagne regardent comme reproductrices. En effet les eaux enlèvent sans cesse une petite portion du sol, le soc de la charrue s'enfonce chaque fois un peu plus et soulève de nouvelles pierres chaque année.

» J'ai pu observer cette disposition dans des chemins nouvellement tracés dans la forêt, dans la tranche du sol en culture, et dans les fossés que l'on creuse en ce moment sur les deux bords de la route. On voit exactement au-dessous de la portée du fer de la charrue une couche qui n'est plus maintenant fort épaisse de tous les fossiles ci-joints et de beaucoup d'autres plus volumineux, puis une terre plus compacte.

» C'est parmi les pierres jetées au bout d'un champ sur le bord d'un chemin que j'ai recueilli les fossiles humains qui n'ont sûrement été découverts que par le laboureur. Et très-probablement le pied gauche aura été long-temps exposé au soleil, et plus d'une fois heurté par la charrue avant de venir en ma possession. Cette couche incontestablement diluvienne est donc comme un cachet apposé par le Créateur sur toute cette superficie.

» Maintenant si l'on veut analyser cette pétrification de

parties charnues, qui paraît si étonnante, en voici des exemples analogues.

» Les oursins sont intérieurement charnus, extérieurement revêtus d'une croûte comme la coquille d'un œuf; et ils se pétrifient totalement.

» Vous trouverez ci-joint un oursin engagé dans une substance quelconque, mais qui lui est devenue homogène par la pétrification. Un petit cocos est également identifié avec le corps dans lequel il a été enfoncé à demi.

» Quant à la substance pétrifiante, c'est une sorte de cristal.

» Vous verrez un cocos brisé dont tout l'intérieur est une cristallisation dans laquelle vous reconnaîtrez des pointes de diamant.

» Dans l'oursin brisé vous reconnaîtrez l'œsophage et le rectum. L'un de ces canaux est aussi rempli de cette même cristallisation.

» Que ce soit le même procédé que la nature ait employé pour la conservation du fossile humain, vous en aurez la preuve, en remarquant une petite cavité dans le pied gauche, provenant de je ne sais quel accident, mais également garnie d'une semblable cristallisation que la loupe vous fera apercevoir. Comment à la surface même du globe, ce phénomène a-t-il pu s'opérer? Comment ce cristal liquide a-t-il été assez abondant pour s'emparer à la fois de tant de substances, et assez actif pour prévenir la dissolution de parties aussi délicates que la chair d'un enfant? Je l'ignore; mais le fait est patent et incontestable : et les oursins excessivement nombreux, et intérieurement aussi délicats, prouvent la possibilité et la réalité de la pétrification des chairs. Car s'ils se fussent corrompus, leur enveloppe seule eut persisté. Alors la pétrification marquerait un vide dans le centre, ainsi que tous les cocos le font voir; lors même qu'ils se trouvent totalement

remplis par la pétrification, le cristal plus pur et complètement transparent accuse le vide antérieur à la concrétion.

» Quant aux espèces de légumes propres à la zône torride, vous les reconnaîtrez facilement; ils n'ont point de vide, leur écorce est plus ou moins corrodée; on y voit les efforts impuissans d'une fermentation et d'une végétation interrompue, à laquelle a succédé la pétrification.

» Parmi toutes ces pétrifications il ne se rencontre rien d'analogue aux productions actuelles de nos contrées. Comme les cimetières creusés dans le même sol ne conservent maintenant ni les chairs, ni les ossemens qui y sont déposés; au contraire les chairs sont assez promptement consumés, et les ossemens ne sont jamais relevés de terre que dans une consommation déjà fort avancée, sans que nous apercevions jamais rien d'analogue à la pétrification de ces mêmes substances.

» J'ai cru ces éclaircissemens nécessaires pour résoudre les objections que l'on pourrait faire, ainsi que pour dévoiler la vérité tout entière, et pour fortifier les preuves que vous avez tirées de ces fossiles humains.

» Agréez, monsieur le rédacteur, l'expression des sentimens respectueux, etc. » 20 octobre 1830.

APPERT, *curé de Saint-Arnoult.*

(*Annales de Phil. chrét. tome I, p.* 326.)

DÉTAILS SUR L'ÉTAT DE L'ÉGLISE DE CORFOU.

La métropole latine de Corfou, que les dernières révolutions avaient privée de son pasteur, vient d'être rétablie. Nos lecteurs liront avec plaisir quelques détails sur le sort de cette église depuis que les Français s'en étaient emparés.

Cette île avait été entraînée autrefois dans le schisme des Grecs; le rit latin y fut introduit vers l'an 1300, et depuis, les Vénitiens, devenus maîtres du pays, favorisèrent de tout leur pouvoir le retour à l'Eglise romaine. Ils y établirent un évêque catholique. A la chute du gouvernement vénitien, les Français s'emparèrent de Corfou; alors l'archevêque latin, F. M. Fensi, qui gouvernait cette église depuis 1779, fut chassé de l'île, et put à peine sauver sa belle et nombreuse bibliothèque, et les ornemens qu'il avait achetés de ses deniers pour sa métropole.

Corfou changea de maîtres plusieurs fois, et obéit tour à tour aux Français, aux Russes, aux Turcs et aux Anglais. M. Fenzi essaya vainement d'y rentrer; il s'était retiré à Rome, et vint en France lors de la persécution de Buonaparte. En 1816, il donna sa démission, et eut le titre de patriarche de Jérusalem; il mourut le 9 janvier 1829, ayant légué sa bibliothèque au collége de la Propagande, ainsi que ses ornemens, qui devaient y rester en dépôt, et être ensuite remis à ses successeurs.

M. Foscolo, patrice vénitien, fut nommé à sa place à Corfou, mais il n'y alla jamais. Les Grecs haïssaient en lui le nom vénitien, et le gouvernement de l'île se plaignait qu'il eût été nommé sans son concours. Pendant l'exil des deux prélats, tous les biens des églises furent pillés, les couvens des Frères mineurs de l'Observance, des Conventuels et des Réformés, furent supprimés. Celui des Augustins, où M. Fenzi avait placé son séminaire, fondé en 1683 par l'archevêque Bragadia, fut aussi détruit. Tous les ecclésiastiques furent réduits à un modique traitement.

Au milieu de ces troubles, un des prêtres de l'île montra autant de fermeté que de sagesse. M. Pierre-Antoine

Nostrano, doyen et curé de la cathédrale, et grand-vicaire depuis 1807, s'opposa tant qu'il put au mal. Son zèle et sa charité le firent estimer même des Grecs et des Musulmans. Il était considéré des commissaires britanniques, d'abord de Maitland, puis d'Adams. Il se plaignit fortement au premier, il y a quelques années, de l'archevêque grec qui avait rebaptisé un habitant du rit latin, lequel avait voulu passer au rit grec. Nostrano représentait que ce procédé prouvait à la fois beaucoup de fanatisme et d'ignorance, et était une insulte pour les catholiques. L'archevêque schismatique fut vivement réprimandé par Maitland. Cependant on avait dressé une constitution qui semblait mettre le sceau à la destruction du catholicisme; il y était dit que *les religions de l'Etat étaient la religion grecque, orthodoxe et l'orthodoxe anglicane;* que *la religion catholique romaine serait protégée plus que les autres communions dissidentes*, mais que *les seules religions orthodoxes auraient un culte public.* C'était assurément une chose fort ridicule que l'*orthodoxie anglicane;* c'était de plus une contradiction de promettre protection aux catholiques, et de leur refuser le culte public. Nostrano porta ses plaintes au commissaire, qui l'autorisa à exercer son ministère comme autrefois, et les schismatiques n'osèrent réclamer. En 1827 on crut à propos que l'abbé Nostrano résignât les fonctions de grand-vicaire à un autre chanoine, l'abbé Renzovich, mort depuis. Nostrano le fit sans hésiter, et se borna à ses fonctions de chanoine et de curé; mais les Grecs et les Anglais virent ce changement avec défiance, et ne voulurent reconnaître que Nostrano pour grand-vicaire. Dans cette conjoncture délicate, celui-ci montra autant de prudence que de modestie. Soumis à l'autorité ecclésiastique, il ne chercha point à profiter de la faveur publique, et aida seulement son successeur de ses conseils.

Mais un tel état de choses ne pouvait durer; la congrégation de la Propagande, instruite de ce qui se passait, engagea l'abbé Nostrano à se rendre à Rome. Il partit en mai 1829, sans savoir ce qu'on voulait de lui, mais muni des lettres de recommandation du lord haut-commissaire anglais. L'archevêque Foscolo le reçut chez lui et le garda un an, le traitant avec cordialité et générosité. Les cardi-

naux lui firent accueil, et le Pape lui donna plusieurs audiences. Enfin on arrêta d'élever M. Foscolo à la dignité de patriarche de Jérusalem *in part.*, et de lui donner M. Nostrano pour successeur à Corfou. Le 15 mars celui-ci fut préconisé; le 12 avril il fut sacré par M. le cardinal de Gregorio, assisté de MM. Foscolo et Patrizzi. Il partit de Rome peu après, emportant les beaux ornemens que l'archevêque Fenzi avait légués à son église. Lord Adams envoya un bâtiment pour le prendre à Ancône. En ouvrant le parlement des états ioniens, le 6 mars, il annonça qu'il proposerait des moyens de pourvoir définitivement à tout ce qui regarde les dignitaires de l'Eglise latine. On a assigné à l'archevêque grec 100 écus par mois. Si la jalousie des Grecs n'accorde pas autant à l'archevêque latin, on doit espérer au moins qu'on lui fera un traitement convenable, et qu'on lui assignera un logement; car l'ancien palais des archevêques était occupé par le gouverneur et par les tribunaux, et le séminaire avait été vendu et avait changé de destination. En attendant, le nouveau prélat se livrait, comme auparavant, aux fonctions de curé, et il paraît qu'il avait été bien accueilli à Corfou. On comptait beaucoup, pour assurer son sort, sur la protection et la bienveillance du lord commissaire.

Tel est l'état actuel de l'Eglise de Corfou.

Celle de Zante et de Cephalonie a été moins malheureuse. Cet évêché, suffragant de Corfou, est gouverné depuis 1815 par M. Louis Scacoz, Franciscain, qui est estimé des Anglais comme des schismatiques, et qui a pu conserver son siége malgré la nouvelle constitution. Il jouit encore du peu de biens qui, après avoir été envahis par la révolution, ont été rendus à cette église par le général anglais Oswald, sur les instances du vicaire apostolique Pallmidessa, depuis évêque de Tine.

(*L'Ami de la Religion*)

PRÉJUGÉS ET SUPERSTITIONS DES BASKIRS.

Ces peuples ignorans prétendent posséder des livres noirs dont le texte, disent-ils, a été composé dans l'enfer. Selon eux, les interprètes de ces livres reconnaissent le passé, le présent et l'avenir, et entretiennent les liaisons les plus intimes avec les démons, auxquels ils peuvent ordonner l'exécution de miracles inouis, par exemple, d'obscurcir le soleil ou la lune, de détacher les étoiles du ciel et de les précipiter sur la terre; de soulever et d'appaiser à volonté des tempêtes, des ouragans, des bourasques; en un mot, grâce au livre noir, le pouvoir de ces interprètes est sans bornes sur les démons. Ont-ils besoin d'argent? ils le font savoir au diable, et celui-ci vole aussitôt l'or et l'argent des riches pour en remplir la cassette de son maître. Un de ces magiciens est-il possédé d'un désir amoureux? le démon tout dévoué se met en campagne, et dépose bientôt à ses pieds l'objet de sa passion, que ce soit la fille du Grand-Mogol ou la plus belle esclave du Grand-Seigneur. Lorsqu'un interprète du livre voit approcher sa fin, il confie les livres noirs à celui qu'il en croit digne, et bien heureux est son successeur, puisque les démons n'ont pas le droit de s'opposer aux ordres d'un homme qui possède les livres de l'enfer.

Les enchanteurs et les magiciennes ne sont pas en communication immédiate avec les démons; mais au moyen de certains mots, d'invocations au vent, de plantes et de racines, ils peuvent produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Les Baskirs tremblent devant eux; mais s'ils tombent malades, ils se confient entièrement à leurs soins, et prennent avec reconnaissance les herbes qui doivent leur rendre la santé. Ils professent aussi un grand respect pour les devins. Tout Baskir qui désire connaître son sort, se présente devant le devin avec une brebis grasse; celui-ci, après l'avoir tuée, la mange dans un repas auquel il invite ses amis. Lorsque la table a été desservie, il prend l'os de l'épaule de la brebis resté intact, il le nettoie soi-

gneusement avec un couteau, et le place sur des charbons ardens où il le laisse jusqu'à ce que toute la graisse soit grillée et qu'on y découvre des fissures. Le devin ôte alors l'os du feu, l'examine avec attention, et prédit l'avenir. Ordinairement la prophétie est favorable au croyant qui, outre la brebis, donne encore quelque présent ou de l'argent à l'obligeant devin.

Les faiseurs de miracles cèdent le pas aux devins, et jouissent de beaucoup moins de considération. Leur art consiste à faire fondre sur le feu du beurre ou de la graisse, et à dévoiler l'avenir d'après la couleur de la flamme. Cette opération leur rapporte toujours un cadeau en argent ou en bétail.

Mais rien n'égale la pieuse vénération des Baskirs pour leurs *Schaitan-Kuriazi* ou voyant le démon. C'est à eux qu'ils ont recours dans les grandes calamités publiques et particulières. Une épidémie se déclare-t-elle dans le bétail, on prend aussitôt conseil du Schaitan-Kuriazi, qui dans ce cas exerce simplement les fonctions de vétérinaire. Dès qu'une femme enceinte sent les premiers symptômes de sa prochaine délivrance, elle court vers les matrones qui ne manquent pas de la renvoyer au Schaitan-Kuriazi. Celui-ci arrive, épouvante la pieuse femme par les prédictions les plus effrayantes, et après l'avoir convaincue qu'elle porte un démon dans son sein, il se livre aux contorsions les plus extravagantes pour conjurer le diable et le forcer à quitter la place où il s'est logé ; il jure alors devant tous les assistans qu'il a vu partir le démon, et il reçoit pour prix de ses grimaces de l'argent et une belle brebis grasse dont il fait un bon repas pour se dédommager de ses peines.

Les sorciers, qui forment la dernière espèce de ces charlatans, indiquent les moyens de découvrir les voleurs et les lieux où sont cachés l'argent et les objets dérobés.

Les Baskirs n'ont, comme on peut le penser, aucune connaissance de la structure du globe ; il croient que les étoiles sont suspendues dans l'air, et attachées au firmament par de grandes chaînes de fer ; ils s'imaginent que la terre repose sur trois énormes poissons, dont l'un est déjà mort, preuve évidente de la fin prochaine du monde. Ils affirment qu'au moment de la naissance de chaque indi-

vidu, le nombre des jours qu'il doit passer sur la terre, et la quantité de nourriture qu'il doit consommer sont inscrits sur le livre du destin.

Un témoignage appuyé du serment n'a de force qu'autant qu'il a été fait, non dans une maison ou dans un temple, mais sur le terrain du cimetière. Lorsqu'un homme tombe malade, ses parens font venir le prêtre ou mollah qui récite quelques mots du Coran, et fait de fréquentes aspersions de salive sur les yeux et le visage du patient; ces oraisons et de l'eau claire sont les seuls moyens employés dans ces circonstances pour guérir le malade. L'emploi des philtres est très-fréquent chez les Baskirs.

Le genevrier est en grande vénération parmi ces peuples, ils recueillent soigneusement ses baies et les conservent dans leurs maisons, parce qu'ils les croient propres à éloigner les esprits immondes et les épidémies. Plusieurs localités de leur pays prennent leur nom du diable, par exemple, la montagne, la colline, la plaine, la grotte, la vallée du diable. Trois ruines principales qui portent le même surnom méritent seules d'être remarquées. La première se trouve sur les bords de la Kama; dans la place qu'occupait autrefois une petite ville des Bulgares, est un temple consacré à une divinité inconnue, qui, après avoir prédit la prise prochaine de Casan, disparut sous la forme d'une épaisse fumée. La seconde ruine, qui existe aussi sur les bords de la Kama, est tout ce qui reste d'une ville qui renfermait un temple superbe où l'on offrait des sacrifices humains. La troisième ruine se trouve sur les rives de la Belaia. C'était autrefois, disent les Baskirs, une ville populeuse qui fut abandonnée par ses habitans à cause de la foule innombrable de serpens venimeux envoyés, à ce que prétend la tradition, par les esprits impurs.

Les Baskirs racontent que l'emplacement du bourg de Biliarsk fut autrefois celui d'une ville des Bulgares, appelée Bulumer ou Buliar. Elle était le siége d'un conquérant qui, par ses nombreuses victoires sur différentes nations, avait renversé d'immenses empires. Ce prince ne trouvant pas ses descendans dignes d'être ses héritiers, se décida à enfouir ses trésors dans les entrailles de la terre. Dans

ce but, il fit construire un palais souterrain où il les déposa; l'ayant ensuite fait recouvrir, il prononça sur la place des imprécations magiques, et fit élever, pour qu'on pût reconnaître l'endroit, une haute colonne. Dans la suite des temps quelques téméraires entreprirent de pénétrer dans ce palais qui renfermait tant de richesses; à peine y étaient-ils entrés qu'ils aperçurent un énorme chien noir lié avec une chaîne de fer; l'animal s'élança sur eux, et les força à une prompte retraite. Dès-lors personne n'a osé tenter de nouveau l'entreprise.

Non loin du bourg de Biliarsk se trouve un cimetière mahométan appelé Balyn-Guss, fort en honneur chez les Tartares et les Baskirs. Ils le regardent comme sacrés, et croient que les dévots musulmans, dont les dépouilles mortelles occupent ce champ du repos, y font tous les jours quelque miracle. En été ce cimetière devient un lieu de pélerinage.

On doit cependant reconnaître que les traces d'une superstition si grossière deviennent chaque jour plus faibles chez les Baskirs, grâce à la civilisation qui a déjà trouvé faveur parmi eux. Dans presque tous les villages il y a des écoles où les enfans apprennent à lire, à écrire, etc. Les jeunes gens vont faire leurs études à Casan ou dans la petite ville de Kargal, connue sous le nom de capitale de Sentoffsk, et éloignée d'Orenbourg de dix-huit verstes. On y a fondé de très-bonnes écoles où l'on enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire tatare, les langues arabe et persanne, l'arithmétique et l'histoire, où l'on explique le Coran, et où l'on apprend les élémens de la physique et de la philosophie d'après le système d'Aristote. En outre, il n'y a pas long-temps qu'il s'est ouvert à Orenbourg une école appelée Institut de Naplinjeff, du nom de celui auquel tout le pays d'Orenbourg doit la bonne organisation et la sûreté dont il jouit maintenant. La jeunesse baskirienne, tatare et kirguisse, et même plusieurs Russes y apprennent les langues russe, arabe, tatare et persanne, la morale, l'histoire universelle et celle de Russie, la géographie, les élémens d'histoire naturelle et de physique, l'algèbre, la géométrie et les deux trigonométries, la fortification, les principes d'artillerie, le dessin, l'arpentage et les manœuvres militaires.

Tout fait espérer que l'institut de Naplinjeff répandra avec le temps, la lumière bienfaisante des sciences parmi les Cosaques kirguis, qui mènent une vie en grande partie nomade sur les rives de l'Uila, de l'Emba, de la Khodba, du Kirwan et du Syr-Déria, et qui jusqu'ici sont demeurés presque totalement étrangers aux bienfaits du christianisme. (*Annalen der Erd-Volker-und Staatenkunde.*)

ACCORD DES SCIENCES AVEC LA GENÈSE RELATIVEMENT A L'HISTOIRE DES TEMPS PRIMITIFS (1).

« Depuis que les écrivains du 18e siècle, traitant avec beaucoup d'esprit des sujets qui demandaient beaucoup de savoir, ont donné à entendre à ceux qui n'étudiaient que dans leurs livres, que les sciences pourraient bien compromettre les fondemens de la foi aux livres de Moïse, les sciences sont devenues suspectes à la foi, et l'examen a été considéré comme un ennemi de la croyance religieuse. De là tant de déclamations faites sans doute à bon escient, mais qui n'en étaient point pour cela plus légitimes. Dans cet état de perturbation, le parti le plus raisonnable était sans doute de se livrer à une franche investigation des faits, d'un côté, et des assertions, de l'autre. On aurait pu attendre aussi des deux parts que la science fût fixée pour connaître ce qu'elle pouvait et ce qu'elle ne pouvait pas, sur-tout quand la variation successive de ses théories changeait assez souvent la position relative des deux

---

(1) L'article que nous allons donner à nos lecteurs est extrait du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac. Il est signé de M. Champollion-Figeac, frère de M. Champollion le jeune, savans avoués de toute l'Europe, et auxquels la France doit la gloire d'avoir su faire parler cette antique Egypte si long-temps muette. Nous nous empressons de mettre à profit l'autorité du premier pour montrer que la véritable science vient d'elle-même à la religion. Un pareil témoignage ne doit pas rester enfoui dans les savantes pages du *Bulletin universel*, que peu de nos abonnés sont à même de connaître. L'article a pour titre dans ce dernier Recueil : *Examen analytique de la conférence de Mgr. l'évêque d'Hermopolis*, dans laquelle Moïse est considéré comme historien des temps primitifs.

opinions. Le système présumé du monde, la formation de la terre et les vicissitudes subies par le globe depuis sa création, se calculaient théoriquement par des nombres immenses d'années. La géologie, interrogeant les couches du globe, trouvait, par l'application des principes les plus avérés de la physique, de nombreuses successions de siècles, calculées toutefois au creuset exigu des opérations humaines; les débris de la mer étaient recueillis sur les plus hautes montagnes; on exhumait des entrailles de la terre les restes d'énormes animaux qui ne vivent plus à sa surface actuelle; des peuples nés et morts dans l'orient, où tout a commencé, avaient transmis à notre occident des annales où ils n'hésitaient pas à remonter leur généalogie jusqu'à des milliers de siècles; l'astronomie faisait aussi ses calculs, et ils ne paraissaient plus hypothétiques depuis que des monumens tirés de l'Inde ou de l'Egypte avaient été ingénieusement employés à les justifier. Mais les supputations de la Genèse, telles du moins qu'on les entend généralement, condamnaient hautement ces opérations physiques et mathématiques; et ceux qui dans l'intérêt de la croyance religieuse, cherchaient de bonne foi la vérité, n'osaient prononcer entre les certitudes qui se manifestaient des deux côtés ensemble.

Ce fut alors qu'un prélat illustre parmi les défenseurs du christianisme prêta le secours de sa voix persuasive tout à la fois à la religion et aux sciences. Il consacra une de ses conférences à l'examen de ces grands intérêts sociaux, et considérant d'un côté les faits généraux de la physique anté-diluvienne de Moïse, de l'autre les résultats les plus accrédités des recherches les plus profondes de nos savans contemporains, il montra leur concordance inattendue avec les livres sacrés, et fonda par le raisonnement une alliance nouvelle entre la science et la foi, les plaçant l'une et l'autre sous la même protection, celle de la vérité.

M. de Frayssinous a dit aux géologues : « Fouillez tant que vous » voudrez les entrailles de la terre. Si vos observations ne deman- » dent pas que les *jours* de la création soient plus longs que nos » jours ordinaires, nous continuerons de suivre le sentiment com- » mun sur la durée de ces jours. Si, au contraire, vous découvrez » d'une manière évidente que le globe terrestre, avec ses plantes » et ses animaux, doit être beaucoup plus ancien que le genre hu-

» main, la Genèse n'aura rien de contraire à cette découverte;
» car il vous est permis de voir dans chacun des six jours, *au-*
» *tant de périodes de temps indéterminées*, et alors vos décou-
» vertes seraient le commencement explicatif d'un passage dont le
» sens n'est pas entièrement fixé. »

Si l'historien et le chronologiste demandent les annales de l'homme durant ces longues périodes de temps indéterminées, M. l'évêque d'Hermopolis leur répond : « La chronologie de Moïse date moins
» de l'instant de la création de la matière, que de l'instant de la
» création de l'homme, laquelle n'eut lieu que le sixième jour. L'é-
» crivain sacré suppute le nombre d'années du premier homme et
» de ses descendans, et c'est de la supputation des années des pa-
» triarches successifs que se forme la chronologie des livres saints,
» en sorte qu'elle remonte moins à l'origine même du globe qu'à
» l'origine de l'espèce humaine. »

L'histoire doit aussi se renfermer dans ces limites naturelles; les obligations de l'historien ne vont pas au-delà, et sa tâche n'est pas pour cela plus facile à remplir.

Les textes sacrés et les monumens profanes sont les véritables guides du critique assez instruit pour les comprendre, assez zélé pour les étudier avec persévérance et sincérité. Les opinions dont personne ne prétend répondre se propagent d'ordinaire et s'accréditent sans tant de soins. On y adhère avec une facilité qui semblerait exclure toute intolérance; on répète, comme on l'a entendu dire, qu'il existe des chroniques indiennes, chinoises, égyptiennes; qu'on a recueilli et expliqué des zodiaques; que tous ces monumens des arts et de la littérature des anciennes nations sont contraires à la chronologie de l'espèce humaine selon Moïse.

Mais M. de Frayssinous, recourant aux travaux de savans justement renommés, rappelle aux partisans de ces opinions si facilement adoptées que les observations de M. Cuvier appuient le fait le plus important du récit de Moïse, l'ordre de création des êtres vivans et de l'homme, le dernier de tous, car il n'en apparaît aucun débris dans les couches solides, même les plus superficielles de la terre; de plus, que les recherches les plus certaines sur les monumens astronomiques trouvés en Egypte démontrent avec toute évidence qu'ils ont été exécutés pendant la domination romaine sur

les rives du Nil, et qu'ils sont contemporains du premier siècle de l'ère chrétienne. Quant aux chroniques écrites des anciens peuples, on sait que la plupart de leurs nombres chronologiques s'expliquent par les élémens de certaines périodes purement proleptiques, et à l'égard de la vieille chronique égyptienne, par exemple, dont on connaît d'ailleurs les élémens purement arbitraires, et qui donne à l'histoire égyptienne une durée de 36, 525 ans, si l'on défalque 1° 30 mille ans pour le *règne du soleil,* selon son texte; 2° plus de 4 mille ans pour le *règne des dieux et des demi-dieux* qui succédèrent au soleil, ce qui en reste pour les temps historiques jusqu'à la conquête d'Alexandre n'a rien d'embarrassant pour la chronologie des faits historiques. D'autre part, mes recherches, d'après les dates très-authentiques des inscriptions royales de l'Egypte, ont constaté ce résultat capital : qu'aucun monument connu de cette contrée ne remonte au-delà de la 16e dynastie égyptienne de Manéthon, dont tous les écrivains ecclésiastiques font unanimement le premier Roi contemporain d'Abraham. Ainsi l'histoire de l'Egypte par ses monumens ne s'étend pas au-delà du 23e siècle antérieur à l'ère vulgaire : elle reste donc dans les termes de la chronologie de Moïse, selon le texte des Septante, texte que les plus savans Pères de l'Eglise se sont fait un devoir de suivre scrupuleusement. « Car c'est de cette chronologie, dit Eusèbe de Césarée, que les apôtres et les disciples du Sauveur nous ont ordonné de nous servir. » Elle laisse sept siècles entre l'époque qu'elle assigne au déluge et la 16e dynastie égyptienne reconnue par les monumens : ainsi ni la géologie ni l'érudition ne peuvent fournir aucune objection contre le récit de Moïse, historien des temps primitifs.

Mais il reste d'autres difficultés à examiner, et ici la science vient encore au secours de la narration de Moïse : c'est le but important que s'est proposé M. de Férussac dans son examen analytique de la conférence de M. de Frayssinous ; le résultat qu'il en tire est comme une parole de paix adressée aux deux opinions, et il doit, s'il en était besoin, faire amnistier la science. Poussant la discussion des faits principaux de la création tels que Moïse les a narrés, et considérés dans leur généralité, beaucoup plus loin que le savant prélat n'a cru devoir le faire, M. de Férussac exa-

mine en observateur expérimenté de la nature l'ouvrage des cinq premiers jours. On avait objecté, quant au premier, qu'on ne comprenait pas l'existence de la lumière avant la création du soleil ; M. de Frayssinous admet que Moïse a voulu désigner, non pas la lumière visible et produite, mais bien plutôt la création de la substance qui peut devenir la lumière, et il s'appuie à ce sujet sur les recherches de MM. Young et Fresnel, qui ont fait prévaloir la théorie des vibrations sur celle de l'émission soutenue par Newton. Ainsi, ajoute M. de Férussac, la création du fluide qui peut devenir lumineux était indépendante de la création du soleil, et dès-lors la lumière a pu être en effet produite dès l'origine. De même, ajoute-t-il, la création du ciel et des astres ne les suppose point dans l'état où nous les voyons aujourd'hui; les théories scientifiques ne s'opposent point à cette autre hypothèse, et l'opinion de savans physiciens sur la fluidité primitive du globe, montre que la terre a pu dès le commencement être couverte d'eau, son refroidissement ayant permis au gaz de l'immense atmosphère qui l'entourait de se condenser à sa surface. L'ouvrage des deuxième, troisième, quatrième et cinquième jours s'explique physiquement par les époques successives de cette immense organisation considérée dans son ensemble, comme le fait M. de Férussac. Selon lui, en effet, le deuxième jour est l'époque où l'équilibre a dû s'établir entre les eaux des mers et celles qui étaient contenues dans l'atmosphère ; au troisième jour l'abaissement successif du niveau des mers dut mettre à découvert les premières surfaces terrestres, et la végétation commença. On s'est demandé à ce sujet comment les plantes ont pu croître et se reproduire alors que le soleil n'était point encore créé ?

La chaleur propre acquise au globe terrestre par son état primitif d'incandescence, répond M. de Férussac, peut suffire pour développer et entretenir cette végétation, et ceci ramène en scène le feu central de Buffon d'abord si discrédité. Mais M. le baron de Férussac a été l'un des premiers à tâcher de le réhabiliter, ainsi que la théorie générale de la terre proposée par le Pline français. M. Chrichton, développant les premiers énoncés de M. de Férussac, a prouvé depuis que le climat primitif du globe a pu être indépendant de la chaleur solaire ; et M. le baron Fourier a mon-

tré aussi que les théories mathématiques sur le refroidissement des corps soumis d'abord à l'influence d'une haute température, s'accordent avec les hypothèses de Buffon. A l'égard de l'ouvrage du quatrième jour, on a vu plus haut comment les astres ont pu devenir successivement visibles et briller au firmament. Quant au cinquième jour, l'ordre des créations qui y sont énumérées est parfaitement d'accord avec l'ordre dans lequel on trouve les débris fossiles des divers races d'animaux, la vie animale s'étant d'abord développée au sein des mers, puis dans les airs; vinrent ensuite les reptiles, les quadrupèdes, et l'homme enfin le sixième jour. Les savantes recherches de M. de Férussac sur des faits particuliers de la géologie générale, se rattachent à ces résultats, et il en démontre les rapports en récapitulant les énoncés principaux qu'il a rendus publics il y a long-temps sur ces importans sujets; énoncés d'après lesquels, admettant des centres ou des bassins particuliers de productions, qui se répètent sur divers points d'une grande surface, et sont affectés entre eux d'un nombre variable d'analogies ou de différences, ils ont dû présenter des productions semblables, équivalentes ou différentes, suivant que l'état physique des lieux était semblable, analogue ou différent : cette loi s'appliquerait à l'animalisation comme à la végétation, et certaines genres ou espèces ont ainsi pu se reproduire à de grandes distances, même sur des continens opposés, sans qu'il fût nécessaire qu'ils y fussent transportés par voie de diffusion; il suffisait que les bassins de production fussent les mêmes en ce qui dépendait de la nature et de la forme du sol, de l'état de l'air et de celui des eaux.

Trois autres sujets non moins intéressans sont aussi discutés dans l'examen analytique de M. de Férussac. Les astres sont-ils habités? « La pluralité des mondes, dit M. de Frayssinous, peut » bien n'être qu'un ingénieux roman; mais vous êtes libres d'y » voir une réalité. » Le spirituel Fontenelle trouvera donc encore des lecteurs et des libraires, sans que la foi doive s'en alarmer. Mais le genre humain vient-il d'une tige unique? M. d'Hermopolis tire très-bon parti d'une foule de raisons morales qui décident cette question affirmativement, et M. de Férussac en appelle à de nouvelles observations sur l'homme de tous les climats, avant d'adopter une opinion définitive sur cette grande question. Celle du

déluge et de son universalité termine l'examen. Le savant prélat n'a pas manqué de la traiter au moyen des témoignages historiques qui appuient la tradition de ce grand événement ; tous les peuples de l'antiquité ont parlé d'un déluge. Qu'entendaient-ils à l'égard de son universalité? c'est que M. de Férussac examine, en pensant, comme le père Mabillon, qu'il fut en effet universel selon la connaissance que Moïse avait de la terre habitée. Il termine en exprimant le vœu que son essai contribue à répandre des idées exactes sur les questions qu'il a traitées. Elles étaient, on pourrait dire, délicates ; mais la bonne foi et l'esprit de conciliation peuvent tout en pareille matière, et il nous semble résulter de l'examen réfléchi de ces questions que, grâce à l'aménité qui préside à cette discussion, et dont les conférences de Mgr. d'Hermopolis seront toujours un mémorable exemple, on pourra désormais devenir très-savant en toute sûreté de conscience. »

(*Annales de Phil. chrét. tome I*, *p*. 370.)

CHRONOLOGIE DE LA BIBLE JUSTIFIÉE.

L'histoire de tous les peuples prouve la nouveauté du monde, et confirme la vérité de la Genèse relativement à l'époque de la création de l'homme.

(Premier article.)

Il fut un siècle où toutes les passions étaient déchaînées contre la foi, où l'on invoquait contre elle toutes les connaissances humaines, la philosophie, l'histoire, la physiologie, la géologie, l'histoire naturelle, les antiquités, l'astronomie. Ce que ne put atteindre la science dénaturée et faussement interprétée fut attaqué par le ridicule, si puissant sur beaucoup de gens, et par les ressources variées du bel esprit, dont la France fut en tout temps si féconde. Il se forma dans notre pays une vaste conspiration bien autrement dangereuse pour l'humanité que celles qui renversent violemment les états : car ces dernières ne s'exercent que sur le matériel, en quelque sorte, de l'es-

pèce humaine, tandis que la révolution dont nous voulons parler, douce en apparence, porta la mort dans les intelligences, en effaçant peu à peu les croyances qui en sont l'aliment et la vie, et par suite les devoirs qui émanent de ces dernières et sans lesquels il n'y a point de salut pour les états ni pour les familles.

Ce n'est pas le lieu de développer ici toutes les conséquences de l'incrédulité du 18e siècle ; qu'il nous suffise de dire que la science du 19e siècle, marquée au coin de l'indifférence religieuse, a porté un coup funeste à celle du siècle précédent, qui était à la fois fausse, passionnée et impie. Il s'est trouvé que du moment où les savans ont observé sans esprit préconçu, sans désir de faire prévaloir une opinion ou un système, de satisfaire une passion, il s'est trouvé, dis-je, que les erreurs et les mensonges du dernier siècle sont devenus patens à tous les yeux ; et que les sciences, loin de détruire nos croyances religieuses, ont conspiré au contraire d'une manière admirable à confirmer leur excellence, et leur vérité. C'est ce que nous prouverons dans l'ensemble de ce recueil.

Parmi les savans modernes dont les travaux peuvent le plus nous servir sous ce rapport, il en est un qu'on regarde avec raison comme le plus grand naturaliste de notre siècle, que Buffon eût salué comme son maître et Linné comme son émule, esprit vaste et fécond en qui se rencontre le rare assemblage du génie observateur du naturaliste et de la profondeur de l'homme d'état. A ces traits nos lecteurs ont déjà reconnu M. le baron Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

L'ouvrage de cet écrivain dont nous invoquons aujourd'hui le témoignage, c'est son *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, placé en tête de son grand ouvrage sur les *Ossemens fossiles*.

Antiquaire d'une espèce nouvelle, M. Cuvier est parvenu à déchiffrer et à restaurer ces monumens ensevelis dans le sein de la terre, à reconstruire les êtres antiques auxquels appartenaient les débris informes et mutilés trouvés çà et là dans les couches superficielles du globe.

La plus grande partie de son discours est destinée à prouver que la terre a éprouvé des révolutions, que la

dernière a été subite et générale, et que l'établissement des sociétés actuelles ne remonte pas à une époque antérieure à celle où Moïse a fixé la création de l'homme, c'est-à-dire 5,800 ans.

M. Cuvier prouve cette importante proposition par les faits de géologie et par l'histoire des anciens peuples qui ont habité la terre.

Comme les incrédules ont voulu que le globe fût habité depuis des millions d'années, qu'ils ont invoqué à la fois contre la Genèse et les faits géologiques et les faits historiques, nous les suivrons sur le même terrain, et nous leur répondrons par les propres paroles d'un savant dont ils n'oseront mettre en doute les connaissances profondes.

Nous commencerons par la partie de ce discours où la chronologie de la Bible est confirmée par l'histoire des anciens peuples (1).

« Bien qu'au premier coup-d'œil, dit M. Cuvier, les traditions de quelques anciens peuples, qui reculaient leur origine de tant de milliers de siècles, semblent contredire fortement cette nouveauté du monde actuel, lorsqu'on examine de plus près ces traditions, on n'est pas long-temps à s'apercevoir qu'elles n'ont rien d'historique : on est bientôt convaincu, au contraire, que la véritable histoire, et tout ce qu'elle nous a conservé de documens positifs sur les premiers établissemens des nations, confirme ce que les monumens naturels avaient annoncé.

La chronologie d'aucun de nos peuples d'Occident ne remonte, par un fil continu, à plus de trois mille ans. Aucun d'eux ne peut nous offrir, avant cette époque, ni même deux ou trois siècles depuis, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance. Le nord de l'Europe n'a d'histoire que depuis sa conversion au christianisme; l'histoire de l'Espagne, de la Gaule, de l'Angleterre, ne date que des conquêtes des Romains; celle de l'Italie septentrionale, avant la fondation de Rome, est aujourd'hui à peu près inconnue. Les Grecs avouent ne posséder l'art d'écrire que depuis que les Phéniciens le leur ont

(1) Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changemens qu'elles ont produits dans le règne animal, par M. le baron G. Cuvier, pag. 81; 1 vol. in-4°. Paris, 1824. Prix : 15 fr.

enseigné il y a trente-trois ou trente-quatre siècles; long-temps encore depuis, leur histoire est pleine de fables, et ils ne font pas remonter à trois cents ans plus haut les premiers vestiges de leur réunion en corps de peuples. Nous n'avons de l'histoire de l'Asie occidentale que quelques extraits contradictoires qui ne vont, avec un peu de suite, qu'à vingt-cinq siècles (1), et en admettant ce qu'on en rapporte de plus ancien avec quelques détails historiques, on s'élèverait à peine à quarante (2).

Le premier historien profane dont il nous reste des ouvrages, Hérodote, n'a pas deux mille trois cents ans d'ancienneté (3). Les historiens antérieurs qu'il a pu consulter ne datent pas d'un siècle avant lui (4).

On peut même juger de ce qu'ils étaient par les extravagances qui nous restent, extraites d'Aristée de Proconnèse et de quelques autres.

Avant eux on n'avait que des poètes ; et Homère, le plus ancien que l'on possède, Homère, le maître et le modèle éternel de tout l'Occident, n'a précédé notre âge que de deux mille sept cents ou deux mille huit cents ans.

Quand ces premiers historiens parlent des anciens événemens, soit de leur nation, soit des nations voisines, ils ne citent que des traditions orales et non des ouvrages publics. Ce n'est que long-temps après eux que l'on a donné de prétendus extraits des annales égyptiennes, phéniciennes et babyloniennes. Bérose, n'écrivit que sous le règne de Seleucus Nicator, Hiéronyme que sous celui d'Antiochus Soter, et Manéthon que sous le règne de Ptolemée Philadelphe. Ils sont tous les trois seulement du troisième siècle avant Jésus-Christ.

Que Sanchoniaton soit un auteur véritable ou supposé, on ne le connaissait point avant que Philon de Byblos

---

(1) A Cyrus, environ 650 ans avant Jésus-Christ.

(2) A Ninus, environ 2,348 ans avant Jésus-Christ, selon Ctésias et ceux qui l'ont suivi; mais seulement à 1,250, selon Volney, d'après Hérodote.

(3) Hérodote vivait 440 ans avant Jésus-Christ.

(4) Cadmus, Phérécyde, Aristée de Proconnèse, Acusilaüs, Hécatée de Milet, Charon de Lampsaque, etc. Voyez Vossius, *de Hist. græc.*, lib. I, et surtout son quatrième livre.

en eût publié une traduction sous Adrien, dans le second siècle après Jésus-Christ, et quand on l'aurait connu, l'on n'y aurait trouvé pour les premiers temps, comme dans tous les auteurs de cette espèce, qu'une théogonie puérile, ou une métaphysique tellement déguisée sous des allégories, qu'elle en est méconnaissable.

Un seul peuple nous a conservé des annales écrites en prose avant l'époque de Cyrus; c'est le peuple juif.

La partie de l'ancien Testament que l'on nomme *le Pentateuque* existe sous sa forme actuelle au moins depuis le schisme de Jéroboam, puisque les Samaritains la reçoivent comme les Juifs, c'est-à-dire, qu'elle a maintenant, à coup sûr, plus de deux mille huit cents ans.

Il n'y a nulle raison pour ne pas attribuer la rédaction de la Genèse à Moïse lui-même, ce qui la ferait remonter à cinq cents ans plus haut, à trente-trois siècles; et il suffit de la lire pour s'apercevoir qu'elle a été composé en partie avec des morceaux d'ouvrages antérieurs : on ne peut donc aucunement douter que ce ne soit l'écrit le plus ancien dont notre Occident soit en possession.

Or cet ouvrage, et tous ceux qui ont été faits depuis, quelque étrangers que leurs auteurs fussent et à Moïse et à son peuple, nous présentent les nations des bords de la Méditerranée comme nouvelles; ils nous les montrent encore demi-sauvages quelques siècles auparavant; bien plus, ils nous parlent tous d'une catastrophe générale, d'une irruption des eaux, qui occasionna une régénération presque totale du genre humain, et ils n'en font pas remonter l'époque à un intervalle bien éloigné.

Les textes du Pentateuque qui allongent le plus cet intervalle ne le placent pas à plus de vingt siècles avant Moïse, ni par conséquent à plus de cinq mille quatre cents ans avant nous (1).

Les traditions poétiques des Grecs, source de toute notre histoire profane pour ces époques reculées, n'ont rien qui contredise les annales des Juifs; au contraire, elles s'accordent admirablement avec elles, par l'époque qu'elles

---

(1) Les Septante à 5,345; le texte samaritain à 4,869; le texte hébreu à 4,174.

assignent aux colons égyptiens et phéniciens qui donnèrent à la Grèce les premiers germes de civilisation ; on y voit que vers le même siècle où la peuplade israélite sortit d'Egypte pour porter en Palestine le dogme sublime de l'unité de Dieu, d'autres colons sortirent du même pays pour porter en Grèce une religion plus grossière, au moins à l'extérieur, quelles que fussent d'ailleurs les doctrines secrètes qu'elle réservait à ses initiés; tandis que d'autres encore venaient de Phénicie, et enseignaient aux Grecs l'art d'écrire, et tout ce qui a rapport à la navigation et au commerce (1).

Il s'en faut sans doute de beaucoup que l'on ait eu depuis lors une histoire suivie, puisque l'on place encore long-temps après ces fondateurs de colonies une foule d'événemens mythologiques et d'aventures, où des dieux et des héros interviennent, et qu'on ne lie ces chefs à l'histoire véritable que par des généalogies évidemment factices (2); mais ce qui est bien plus certain encore, c'est que tout ce qui avait précédé leur arrivée ne pouvait s'être conservé que dans des souvenirs très-confus, et n'aurait pu être suppléé que par de pures inventions, pareilles à celles de nos moines du moyen-âge sur les origines des peuples d'Europe.

---

(1) On sait que les chronologistes varient de plusieurs années sur chacun de ces événemens ; mais ces émigrations n'en forment pas moins toutes ensemble le caractère spécial et bien remarquable du 15e et du 16e siècle avant Jésus-Christ.

Ainsi, en suivant seulement les calculs d'Ussérius, Cécrops serait venu d'Égypte à Athènes vers 1,556 avant Jésus-Christ; Deucalion se serait établi sur le Parnasse vers 1,548 ; Cadmus serait arrivé de Phénicie à Thèbes vers 1,493 ; Danaüs serait venu à Argos vers 1,485 ; Dardanus se serait établi sur l'Hellespont vers 1,449.

Tous ces chefs de nations auraient été à peu près contemporains de Moïse, dont l'émigration est de 1,491. Voyez d'ailleurs sur le synchronisme de Moïse, de Danaüs et de Cadmus, Diodore, lib. XI ; dans Photius, p. 1,152.

(2) Tout le monde connaît les généalogies d'Apollodore, et le parti que feu Clavier a cherché à en tirer pour rétablir une sorte d'histoire primitive de la Grèce, mais lorsqu'on a lu les généalogies des Arabes, celles des Tartares, et toutes celles que nos vieux moines chroniqueurs avaient imaginées pour les différens souverains de l'Europe et même pour des particuliers, on comprend très-bien que des écrivains grecs ont dû faire pour les premiers temps de leur nation ce qu'on a fait pour toutes les autres à des époques où la critique n'éclairait pas l'histoire.

Ainsi, non-seulement on ne doit pas s'étonner qu'il y ait eu dans l'antiquité même beaucoup de doutes et de contradictions sur les époques de Cécrops, de Deucalion, de Cadmus et de Danaüs; non-seulement il serait puérile d'attacher la moindre importance à une opinion quelconque sur les dates précises d'Inachus (1) ou d'Ogygès (2); mais si quelque chose peut surprendre, c'est que ces personnages n'aient pas été placés infiniment plus haut. Il est impossible qu'il n'y ait pas eu là quelque effet de l'ascendant des traditions reçues, auquel les inventeurs de fables n'ont pu se soustraire. Une des dates assignées au déluge d'Ogygès s'accorde même tellement avec l'une de celles qui ont été attribuées au déluge de Noé, qu'il est presque impossible qu'elle n'ait pas été prise dans quelque source où c'était de ce dernier déluge qu'on entendait parler (3).

Quant à Deucalion, soit que l'on regarde ce prince comme un personnage réel ou fictif, pour peu que l'on suive la manière dont son déluge a été introduit dans les poëmes des Grecs, et les divers détails dont il s'est trouvé successivement enrichi, il devient sensible que ce n'était qu'une tradition du grand cataclysme, altérée et placée

---

(1) 1856 ou 1823 avant Jésus-Christ, ou d'autres dates encore : mais toujours environ 350 ans avant les principaux colons phéniciens ou égyptiens.

(2) La date vulgaire d'Ogygès, d'après Acusilaüs, suivi par Eusèbe, est de 1796 ans avant Jésus-Christ, par conséquent plusieurs années après Inachus.

(3) Varron plaçait le déluge d'Ogygès, qu'il appelle le *premier déluge*, à 400 ans avant Inachus (*à priore cataclysmo quem Ogygium dicunt, ad Inachi regnum*), et par conséquent à 1600 ans avant la première olympiade; ce qui le porterait à 2376 ans avant Jésus-Christ; et le déluge de Noé, selon le texte hébreu, est de 2349 : ce n'est que 27 ans de différence. Ce témoignage de Varron est rapporté par Censorin, *de Die natali*, cap. XXI. A la vérité, Censorin n'écrivait qu'en 238 de Jésus-Christ, et il paraît, d'après Jules Africain, ap. Euseb., Præp. CV, qu'Acusilaüs, le premier auteur qui plaçait un déluge sous le règne d'Ogygès, faisait ce prince contemporain de Phoronée, ce qui l'aurait beaucoup rapproché de la première olympiade. Jules Africain ne met que 1020 ans d'intervalle entre les deux époques; et il y a même dans Censorin un passage conforme à cette opinion; aussi quelques-uns veulent-ils lire dans celui de Varron, que nous venons de citer d'après Censorin, *erogitium* au lieu d'*Ogygium*. Mais qu'est-ce qu'un *cataclysme érogitien* dont personne n'a jamais parlé?

par les Hellènes à l'époque où ils plaçaient aussi Deucalion, parce que Deucalion était regardé comme l'auteur de la nation des Hellènes, et que l'on confondait son histoire avec celle de tous les chefs des nations renouvelées (1).

---

(1) Homère ni Hésiode n'ont rien su du déluge de Deucalion, non plus que de celui d'Ogygès.

Le premier auteur subsistant où l'on trouve la mention du premier est Pindare (Od. Olymp. IX). Il fait aborder Deucalion sur le Parnasse, s'établir dans la ville de Protogénis (première naissance), et y recréer son peuple avec des pierres; en un mot il rapporte déjà, mais en l'appliquant à une nation seulement, la fable généralisée depuis par Ovide à tout le genre humain.

Les premiers historiens postérieurs à Pindare (Hérodote, Thucydide et Xénophon) ne font mention d'aucun déluge, ni du temps d'Ogygès, ni du temps de Deucalion, bien qu'ils parlent de celui-ci comme de l'un des premiers rois des Hellènes.

Platon, dans le Timée, ne dit que quelques mots du déluge, ainsi que de Deucalion et de Pyrrha, pour commencer le récit de la grande catastrophe qui, selon les prêtres de Saïrs, détruisit l'Atlantide; mais, dans ce peu de mots il parle du déluge au singulier, comme si c'était le seul : il dit même expressément plus loin que les Grecs n'en connaissent qu'un. Il place le nom de Deucalion immédiatement après celui de Phoronée, le premier des hommes, sans faire mention d'Ogygès; ainsi, pour lui, c'est encore un événement général, un vrai déluge universel, et le seul qui soit arrivé. Il le regardait donc comme identique avec celui d'Ogygès.

Aristote (Meteor., I, 14) semble le premier n'avoir considéré ce déluge que comme une inondation locale qu'il place près de Dodone et du fleuve Achéloüs, mais près de l'Achéloüs et de la Dodone de Thessalie.

Dans Apollodore (Bibl., I, § 7), le déluge de Deucalion reprend toute sa grandeur et son caractère mythologique; il arrive à l'époque du passage de l'âge d'airain à l'âge de fer. Deucalion est le fils du titan Prométhée, du fabricateur de l'homme; il crée de nouveau le genre humain avec des pierres; et cependant Atlas, son oncle, Phoronée, qui vivait avant lui, et plusieurs autres personnages antérieurs conservent de longues postérités.

A mesure que l'on avance vers des auteurs plus récens, il s'y ajoute des circonstances de détail qui ressemblent davantage à celles que rapporte Moïse.

Ainsi Apollodore donne à Deucalion un coffre pour moyen de salut; Plutarque parle des colombes par lesquelles il cherchait à savoir si les eaux s'étaient retirées, et Lucien des animaux de toute espèce qu'il avait embarqués avec lui, etc.

Quant à la combinaison de traditions et d'hypothèses de laquelle on a récemment cherché à conclure que la rupture du Bosphore de Thrace a été la cause du déluge de Deucalion, et même de l'ouverture des co-

C'est que chaque peuplade de Grèce qui avait conservé des traditions isolées, les commençait par son déluge particulier, parce que chacune d'elle avait conservé quelque souvenir du déluge universel qui était commun à tous les peuples; et lorsque dans la suite on voulut assujettir ces diverses traditions à une chronologie commune, on crut voir des événemens différens, parce que des dates toutes incertaines, peut-être toutes fausses, mais regardées chacune dans son pays comme authentiques, ne se rapportaient pas entre elles. Ainsi de la même manière que les Hellènes avait un déluge de Deucalion, parce qu'ils regardaient Deucalion comme leur premier auteur, les Autochtones de l'Attique en avaient un d'Ogygès, parce que c'était par Ogygès qu'ils commençaient leur histoire. Les Pélagiens d'Arcadie avaient celui qui, selon des auteurs postérieurs, contraignit Dardanus à se rendre vers l'Hellespont (1). L'île de Samothrace, l'une de celles où il s'était le plus anciennement formé une succession de prêtres, un culte régulier et des traditions suivies, avait aussi un déluge qui passait pour le plus ancien de tous (2), et que l'on y attribuait à la rupture du Bosphore et de l'Hellespont. On gardait quelque idée d'un événement

---

lonnes d'Hercule, en faisant décharger dans l'Archipel les eaux du Pont-Euxin, auparavant beaucoup plus élevées et plus étendues qu'elles ne l'ont été depuis cet événement, il n'est plus nécessaire de s'en occuper en détail, depuis qu'il a été constaté, par les observations de M. Olivier, que si la mer Noire eût été aussi haute qu'on le suppose, elle aurait trouvé plusieurs écoulemens par des cols et des plaines moins élevées que les bords actuels du Bosphore; et par celles de M. le comte Andréossy, que, fût-elle tombée un jour subitement en cascade par ce nouveau passage, la petite quantité d'eau qui aurait pu s'écouler à la fois par une ouverture si étroite, non-seulement se serait répandue sur l'immense étendue de la Méditerranée sans y occasioner une marée de quelques toises, mais que la simple inclinaison naturelle nécessaire à l'écoulement des eaux aurait réduit à rien leur excédent de hauteur sur les bords de l'Attique.

Voyez au reste, sur ce sujet, la note que j'ai publiée en tête du troisième volume de l'Ovide, de la collection de M. Lemaire (*).

(1) Denys d'Halicarnasse. Antiq. rom., lib. I, cap. 61.

(2) Diodore de Sicile, lib. V, cap. 47.

(*) Nous donnerons cette *note*, qui est assez détaillée.

semblable en Asie mineure (1) et en Syrie (2), et par la suite les Grecs y attachèrent le nom de Deucalion (3).

Mais aucune de ces traditions ne plaçait très-haut ce cataclysme; aucune d'elles ne refuse à s'expliquer, quant à sa date et à ses autres circonstances, par les variations que subissent toujours les récits qui ne sont point fixés par l'Ecriture.

Les hommes qui veulent attribuer au continent et à l'établissement des nations une antiquité très-reculée sont donc obligés de s'adresser aux Indiens, aux Chaldéens et aux Egyptiens, trois peuples en effet qui paraissent le plus anciennement civilisés de la race caucasique; mais trois peuples extraordinairement semblables entre eux, non seulement par le tempérament, par le climat et par la nature du sol qu'ils habitaient, mais encore par la constitution politique et religieuse qu'ils s'étaient donnée, et dont cette constitution même doit rendre le témoignage également suspect (4).

Chez tous les trois une caste héréditaire était exclusivement chargée du dépôt de la religion, des lois et des sciences; chez tous les trois cette caste avait son langage allégorique et sa doctrine secrète; chez tous les trois elle se réservait le privilége de lire et d'expliquer les livres sacrés dans lesquels toutes les connaissances avaient été révélées par les dieux eux-mêmes.

On comprend ce que l'histoire pouvait devenir en de pareilles mains; mais sans se livrer à de grands efforts de raisonnement, on peut le savoir par le fait, en exa-

---

(1) Étienne de Bysance, voce Iconium; Zénodote, Prov., cent. VI, nº 10; et Suidas, voce Nannacus.

(2) Lucian. de Deâ Syrâ.

(3) Arnobe, Contra Gent., lib. V, p. m. 158, parle même d'un rocher de Phrygie, d'où l'on prétendait que Deucalion et Pyrrha avaient pris leurs pierres.

(4) Cette ressemblance des institutions va au point qu'il est très-naturel de leur supposer une origine commune. On ne doit pas oublier que beaucoup d'anciens auteurs ont pensé que les institutions égyptiennes venaient de l'Ethiopie, et que le Syncelle, page 151, nous dit positivement que les Ethiopiens étaient venus des bords de l'Indus du temps du roi Amenophtis.

minant ce qu'elle est devenne parmi celle de ces trois nations qui subsiste encore : parmi les Indiens.

La vérité est qu'elle n'y existe point du tout. Au milieu de cette infinité de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstruse que les brames possèdent, et que l'ingénieuse persévérance des Anglais est parvenue à connaître, il n'existe rien qui puisse nous instruire avec ordre sur l'origine de leur nation et sur les vicissitudes de leur société : ils prétendent même que leur religion leur défend de conserver la mémoire de ce qui se passe dans l'âge actuel, dans l'âge du malheur (1).

Après les Vedas, premiers ouvrages révélés et fondemens de toute croyance des Indous, la littérature de ce peuple comme celle des Grecs commence par deux grandes épopées : le Ramaïan et le Mahâbarat, mille fois plus monstrueuses dans leur merveilleux que l'Iliade et l'Odyssée, bien que l'on y reconnaisse aussi des traces d'une doctrine métaphysique du genre de celles que l'on est convenu d'appeler sublimes. Les autres poèmes, qui font avec les deux premiers le grand corps des Pouranas, ne sont que des légendes ou des romans versifiés, écrits dans des temps et par des auteurs différens, et non moins extravagans dans leurs fictions que les grands poèmes. On a cru reconnaître dans quelques-uns de ces écrits des faits ou des noms d'hommes un peu semblables à ceux dont les Grecs et les Latins ont parlé ; et c'est principalement d'après ces ressemblances de noms que M. Wilfort a essayé d'extraire de ces Pouranas une espèce de concordance avec notre ancienne chronologie d'Occident, concordance qui décèle à chaque ligne la nature hypothétique de ses bases, et qui, de plus, ne peut être admise qu'en comptant absolument pour rien les dates données par les Pouranas eux-mêmes (2).

Les listes des rois que des pandits ou docteurs indiens ont prétendu avoir compilées d'après ces Pouranas, ne sont que de simples catalogues sans détails, ou ornés de

(1) Voyez Polier, Mythologie des Indous, tom. 1, pag. 89 et 91.

(2) Voyez le grand travail de M. Wilfort, sur la chronologie des rois de Magadha, empereurs de l'Inde, et sur les époques de Vicramaditjya (ou Bikermadjit), et de Salivahanna. Mém. de Calcutta, t. IX, in-8°, p. 82.

détails absurdes, comme en avaient les Chaldéens et les Egyptiens; comme Trithème et Saxon le Grammairien en ont donné pour les peuples du Nord (1). Ces listes sont fort loin de s'accorder; aucune d'elles ne suppose ni une histoire, ni des registres, ni des titres : le fonds même a pu en être imaginé par les poètes dont les ouvrages en ont été la source. L'un des pandits qui en ont fourni à M. Wilfort, est convenu qu'il remplissait arbitrairement avec des noms imaginaires les espaces entre les rois célèbres (2), et il avouait que ses prédécesseurs en avaient fait autant. Si cela est vrai des listes qu'obtiennent aujourd'hui les Anglais, comment ne le serait-il pas de celles qu'Abou-Fazel a données comme extraites des Annales de Cachemire (3), et qui d'ailleurs, toutes pleines de fables qu'elles sont, ne remontent qu'à quatre mille trois cents ans, sur lesquels plus de mille deux cents sont remplis de noms de princes dont les règnes demeurent indéterminés quant à leur durée.

L'ère même d'après laquelle les Indiens comptent aujourd'hui leurs années, qui commence cinquante-sept ans avant Jésus-Christ, et qui porte le nom d'un prince appelé *Vicramaditjia* ou *Bickermadjit*, ne le porte que par une sorte de convention; car on trouve, d'après les synchronismes attribués à Vicramaditjia, qu'il y aurait eu au moins trois, et peut-être jusqu'à huit ou neuf princes de ce nom, qui tous ont des légendes semblables, qui tous ont eu des guerres avec un prince nommé *Saliwahanna*; et, qui, plus est, on ne sait pas bien si cette année cinquante-sept avant Jésus-Christ est celle de la naissance, du règne ou de la mort de Vicramaditjia, dont elle porte le nom (4).

Enfin les livres les plus authentiques des Indiens dé-

---

(1) Voyez Johnes, sur la chronologie des Indous, Mém. de Calcutta, édit. in-8°, tom. II, pag. 111; traduction française, pag. 164. Voyez aussi Wilfort sur ce même sujet, *ibid.* tom. V, pag. 241, et les listes qu'il donne de son travail cité plus haut, tom. IX, pag. 116.

(2) Wilfort. Mém. de Calcutta, in-8°, tom. IX, pag. 133.

(3) Dans l'Ayeen-Acbery, tom. II, pag. 138 de la traduction anglaise. Voyez aussi Heeren, Commerce des Anciens, 1er vol., 2e partie, p. 329.

(4) Voyez Bentley, sur les systèmes astronomiques des Indous, et leur liaison avec l'histoire, Mém. de Calcutta, t. VIII, p. 243 de l'édit. in-8°.

mentent, par des caractères intrinsèques et très-reconnaissables, l'antiquité que ces peuples leur attribuent. Leurs Vedas, ou livres sacrés, révélés, selon eux, par Brama lui-même dès l'origine du monde, et rédigés par Viasa (nom qui ne signifie autre chose que collecteur) au commencement de l'âge actuel, si l'on en juge par le calendrier qui s'y trouve annexé et auquel ils se rapportent, ainsi que par la position des colures que ce calendrier indique, peuvent remonter à trois mille deux cents ans, ce qui serait à peu près l'époque de Moïse (1). Peut-être même ceux qui ajouteront foi à l'assertion de Mégasthènes (2), que de son temps les Indiens ne savaient pas écrire; ceux qui réfléchiront qu'aucun des anciens n'a fait mention de ces temples superbes, de ces immenses pagodes, monumens si remarquables de la religion des Brames; ceux qui sauront que les époques de leurs tables astronomiques ont été calculées après coup, et mal calculées, et que leurs traités d'astronomie sont modernes et antidatés, seront-ils portés à diminuer encore beaucoup cette antiquité prétendue des Vedas?

Cependant, au milieu de toutes les fables braminiques, il échappe des traits dont la concordance avec ce qui résulte des monumens historiques plus occidentaux est faite pour étonner.

Ainsi leur mythologie consacre les destructions successives que la surface du globle a essuyées et doit essuyer à l'avenir; et ce n'est qu'à un peu moins de cinq mille ans qu'ils font remonter la dernière (3). L'une de ces révolutions, que l'on place à la vérité infiniment plus loin de nous, est décrite dans des termes presque correspondans à ceux de Moïse (4).

---

(1) Voyez le Mémoire de M. Colebrocke sur le Vedas, Mém. de Calcutta, tom. VIII de l'édition in-8°, pag. 493.

(2) Megasthenes apud Strabon., lib. XV, pag. 709. Almel.

(3) Celle qui a donné naissance à l'âge présent ou *cali yug* (l'âge de terre) : elle remonte à 4927 (3102 ans avant Jésus-Christ). Voyez Legentil, Voyage aux Indes, tom. I, pag. 235 : Bentley, Mém. de Calcutta, tom. VIII de l'édition in-8°, pag. 212. Ce n'est que 59 ans plus haut que le déluge de Noé, selon le texte samaritain.

(4) Le personnage de Satyavrata y joue le même rôle que Noé : il s'y sauve avec sept couples de saints. Voyez Will. Johnes, Mém. de Cal-

M. Wilfort assure même que, dans un autre événement de cette mythologie, figure un personnage qui ressemble à Deucalion par l'origine, par le nom, par les aventures, et jusque par le nom et les aventures de son père (1).

Une chose également assez digne de remarque, c'est que dans ces listes de rois, toutes sèches, toutes peu historiques qu'elles sont, les Indiens placent le commencement de leurs souverains humains (ceux de la race du Soleil et de la Lune) à une époque qui est à peu près la même que celle où Ctésias, dans une liste entièrement de la même nature, fait commencer ses rois d'Assyrie (environ quatre mille ans avant le temps présent (2)).

Cet état déplorable des connaissances historiques devait être celui d'un peuple où les prêtres, héréditaires d'un culte monstrueux dans ses formes extérieures, et cruel dans beaucoup de ses préceptes, avaient seuls le privilége d'écrire, de conserver et d'expliquer les livres; quelque légende faite pour mettre en vogue un lieu de pélerinage, des inventions propres à graver plus profondément le respect pour leur caste, devaient les intéresser plus que tou-

---

cutta, tom I, in-8°, pag. 230, et traduction française, in-4°. pag. 170; et dans le Bagavadam (ou Bagvata), traduction de Fouché d'Obsonville, pag. 212.

(1) Cala-Javana, ou dans le langage familier Cal-Yun, à qui ses partisans peuvent avoir donné l'épithète de *deva*, *deo* (dieu), ayant attaqué Chrishna (l'Apollon des Indiens) à la tête des peuples septentrionaux (des Scythes, tel qu'était Deucalion selon Lucien), fut repoussé par le feu et par l'eau. Son père Garga avait pour l'un de ses surnoms *Pramathesa* (Prométhée); et selon une autre légende, il est dévoré par l'aigle Garuda. Ces détails ont été extraits par M. Wilfort (dans son Mémoire sur le mont Caucase, parmi ceux de Calcutta, tom. VI de l'édition in-8°, pag. 507) du drame sanscrit intitulé Hari-Vansa. M. Charles Ritter, dans son Vestibule de l'histoire européenne avant Hérodote, en conclut que toute la fable de Deucalion était d'origine étrangère, et avait été apportée en Grèce avec les autres légendes de cette partie du culte grec qui était venue par le Nord, et qui avait précédé les colons égyptiens et phéniciens. Mais, s'il est vrai que les constellations de la sphère indienne ont aussi des noms de personnages grecs; qu'on y voit Andromède sous le nom d'*Antarmadia*, Cephée sous celui de *Capiia*, etc., on sera peut-être tenté d'en tirer, avec M. Wilfort, une conclusion entièrement inverse. Malheureusement on commence à douter beaucoup, parmi les savans, de l'authenticité des documens allégués par cet écrivain.

(2) Bentley Mém. de Calcutta, t. VIII, p. 226 de l'édition in-8°, note.

tes les vérités historiques. Parmi les sciences, ils pouvaient cultiver l'astronomie, qui leur donnait du crédit comme astrologues; la mécanique qui les aidait à élever les monumens, signes de leur puissance et objets de la vénération superstitieuse des peuples, la géométrie, base de l'astronomie comme de la mécanique, et auxiliaire important de l'agriculture dans ces vastes plaines d'alluvion qui ne pouvaient être assainies et rendues fertiles qu'à l'aide de nombreux canaux; ils pouvaient encourager les arts mécaniques ou chimiques qui alimentaient leur commerce, et contribuaient à leur luxe et à celui de leurs temples; mais ils devaient redouter l'histoire qui éclaire les hommes sur leurs rapports mutuels. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs combien un tel témoignage est honorable à la religion. Il est décisif dans cette question, et nous pouvons dire qu'il n'y plus que ceux qui ne sont pas à la hauteur de la science du siècle qui puissent encore répéter les *ignorances* du siècle dernier contre la chronologie de la Bible. Tous les catholiques doivent remercier sincèrement M. le baron Cuvier d'avoir ainsi fait justice des assertions d'une fausse science qui s'était élevée contre Dieu; c'est avec douleur qu'ils ne peuvent le compter tout-à-fait dans leurs rangs, car on sait qu'il appartient au protestantisme. Nous continuerons, dans le prochain numéro, à passer en revue les monumens historiques des autres peuples, d'après le même guide.

(*Annales de Phil. chrét. tome I, p.* 377.)

DES FONCTIONS DU CERVEAU ET DE LA PENSÉE.

L'existence et la spiritualité de l'âme établies par des preuves physiologiques.

Quand on étudie l'histoire des grands hommes qui ont élevé les sciences au degré prodigieux de perfectionnement qu'elles ont atteint de nos jours, on est frappé de la différence qui existe entre les savans anciens et les modernes sous le rapport religieux.

Les premiers étaient des hommes non moins éminens par leurs croyances religieuses que par leur savoir ; les seconds au contraire sont tellement connus par leur incrédulité qu'il suffit de citer leurs travaux ou leur nom pour réveiller en même temps l'idée de leur opposition à la religion. Pour nous borner à une science qui est en quelque sorte la réunion et l'application de toutes les autres, la *Médecine*, qui ne connaît la réputation d'incrédulité des médecins de nos jours ? Et cependant que de beaux exemples de foi religieuse ne nous offre point l'art de guérir, parmi les grands hommes qui l'ont illustré dans tous les temps ? Hippocrate, Galien, Baillou, Baglivi, Boerrhaave, Morgagni, Haller et mille autres dont le nom seraient trop longs à citer.

Comment se fait-il donc que les médecins d'aujourd'hui oubliant les nobles traditions transmises par leurs devanciers, se soient jetés d'une manière si générale dans l'incrédulité ?

Les nouvelles découvertes dont la science s'est enrichie auraient-elles renversé la base des croyances universelles ? Non. Mais quelques hommes se sont rencontrés vers la fin du dix-huitième siècle qui, égarés par une fausse philosophie, et aveuglés par leurs passions, ont renouvelé le système d'Epicure et de Spinosa en le revêtant d'une forme nouvelle et l'adaptant aux récentes conquêtes de la science.

Dès-lors le matérialisme s'est répandu avec une prodigieuse rapidité parmi le monde médical, et aujourd'hui la plupart des ouvrages qui traitent de cette science sont plus ou moins infectés de cette funeste doctrine.

Cabanis, chef moderne de cette école, et ses nombreux sectateurs, auraient-ils fait quelque découverte importante dans la physiologie du cerveau qui eût échappé à leurs devanciers si spiritualistes et si religieux, auraient-ils pénétré, par leurs recherches et leurs expériences si multipliées, le mécanisme de la pensée, comme ils l'appellent ? On le croirait, au ton dogmatique et tranchant qui règne dans leurs ouvrages. L'un vous assure que le cerveau produit l'entendement humain, par suite d'un mouvement qui se passe dans les molécules qui le composent ; l'autre veut qu'il soit l'effet d'une sorte de digestion analogue à celle des alimens ; celui-ci prétend nous prouver que la pensée est une sécrétion du cerveau, c'est-à-dire un produit fabriqué par cet organe, à peu près comme

les larmes sont sécrétées ou formées par la glande des yeux, comme le lait est préparé par les mamelles, etc., celui-là regarde les facultés comme le résultat d'une sorte de distillation, d'autres enfin, sentant la futilité de toutes ces explications, renoncent à rendre compte du mode de production de l'entendement, tout en assurant qu'il est l'effet immédiat de l'action cérébrale. Tous s'accordent donc à regarder le moral de l'homme comme l'effet de la matière organisée.

Leur grand argument c'est qu'on ne peut penser sans cerveau, c'est que tous les organes du corps humain, travaillant à un produit particulier, le cerveau ne peut faire exception à cette règle générale. Le foie, disent-ils, produit la bile, les reins préparent l'urine, les seins forment le lait, la peau sécrète la transpiration et la sueur, les muscles produisent le mouvement, les poumons agissent sur l'air et sur le sang, qu'ils modifient d'une manière si importante dans l'acte vital de la respiration; le cœur, en se resserrant et se dilatant tour à tour, pousse le sang dans tous les organes et y entretient le mouvement et la vie; et vous voulez que le cerveau fasse exception à cette règle, vous voulez que ce soit un organe sans fonction, qu'il ne soit, en quelque sorte, qu'un miroir, un intermède entre les objets extérieurs et je ne sais quel être spirituel dont l'existence est impossible, parce que ce qui n'est pas corps n'existe pas?

Pour répondre à cet argument nous ne sortirons point de la science même sur laquelle s'appuient les matérialistes, de la physiologie. On sait que les preuves les plus positives de l'existence et de la spiritualité de notre âme se tirent de la psychologie et de la religion. Nous en traiterons en leur temps.

Nous n'avons pas besoin aujourd'hui de ces argumens pour réfuter nos adversaires. Ils s'étayent de la physiologie, donnons-leur des preuves physiologiques. Toutefois ne voulant point, et ne pouvant d'ailleurs épuiser en un seul article une aussi vaste matière, et désirant donner chaque fois à nos lecteurs un sujet traité d'une manière à peu près complète, nous nous bornerons aujourd'hui à une seule preuve déjà indiquée dans un précédent article (1), et dont celui-ci ne sera que le développement.

---

(1) Voir ci-dessus, pag. 1 et suiv.

Il est un principe général auquel nulle partie des trois règnes de la nature ne nous offre d'exception; c'est qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que l'effet est toujours de la même nature que la cause qui le produit. C'est-à-dire que si l'effet est spirituel, sa cause est nécessairement spirituelle; s'il est matériel, sa cause est matérielle; enfin, s'il est inorganique ou organique, sa cause est de nature inorganique ou organique.

Parcourez tous les êtres de l'univers et vous y trouverez sans cesse l'application de cette loi. Vous la rencontrerez dans ces merveilleuses influences que les corps célestes exercent entre eux, dans celles du soleil sur la planète que nous habitons, dans cette singulière propriété qui fait que tous les corps sublunaires tendent vers le centre de la terre, dans les mouvemens multipliés et les chocs que les corps éprouvent sans cesse à la surface du globe, dans les affinités innombrables qui lient entr'elles les molécules de chaque être et constituent le monde des infiniment petits dont la chimie nous enseigne les admirables effets, comme la physique nous apprend les lois qui régissent les masses. Vous la reconnaîtrez encore dans toutes les fonctions du règne végétal.

Mais pour nous concentrer uniquement dans le sujet qui doit nous occuper, que voyons-nous dans le jeu des organes de l'homme, en exceptant le cerveau? des organes matériels dont le résultat fonctionnel ou le produit est également matériel. Un coup d'œil rapide sur les principales fonctions de l'homme ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Commençons par cette série de phénomènes qui ont pour dernier résultat de développer et de nourrir toutes les parties du corps.

Les alimens venus du dehors sont introduits dans la bouche, où ils éprouvent l'action des organes masticateurs et celle de la salive. Réduits en une sorte de pâte, ils descendent sous l'influence de la gorge et de l'œsophage jusque dans l'estomac, où ils subissent des altérations plus profondes. La pâte alimentaire, échauffée par trente-deux degrés de chaleur, arrosée par une pluie d'une liqueur acide qu'on nomme *suc gastrique*, pressée dans tous les sens par les parois de l'estomac et du ventre, devient grisâtre, plus molle et plus homogène; elle franchit bientôt l'ouverture inférieure de l'estomac et tombe dans les intestins, où elle se mêle à la bile et à un autre

liquide. Elle se partage alors en deux parties ; l'une, solide, colorée, dépouillée de principes nutritifs, est rejetée au-dehors par une série d'organes particuliers ; l'autre, liquide, blanchâtre, analogue à du lait, porte le nom de *chyle* et devient le réservoir et l'aliment de tous les organes, après avoir subi de nombreuses métamorphoses que nous indiquerons succinctement. Mais avant d'aller plus loin, que voyons-nous dans les fonctions digestives que nous venons d'examiner ? *des organes matériels agissant sur des corps étrangers.*

Le chyle, principe nourricier encore brut, passe des intestins, siége et foyer de sa préparation, dans un ordre particulier de vaisseaux et de canaux qui le versent dans une grosse veine, placée sous la clavicule gauche. Là ce liquide se mêle intimement avec le sang, au milieu duquel il est impossible de le distinguer. Mais ce sang n'est pas assez pur pour nourrir les organes ; il a besoin de subir diverses opérations qui doivent le rendre de plus en plus apte aux usages auxquels la Providence l'a destiné. Il descend d'abord dans le cœur, organe d'impulsion, centre d'action continuelle, il est chassé ensuite par les contractions de cet agent jusque dans les poumons ; là il se trouve presque en contact avec l'air qui entre continuellement dans la poitrine par l'acte de la respiration ; il absorbe un des principes de ce fluide, qui, à son tour, se charge d'une partie de l'humidité du sang. Dès ce moment, le sang n'est plus le même ; de noir qu'il était, il est devenu rouge, vermeil et rutilant. C'est alors que l'aliment, après avoir été successivement soumis à l'action des organes de la digestion, de la circulation et de la respiration, est réellement devenu propre à nourrir le corps et à réparer ses pertes habituelles. Qu'y a-t-il encore ici à remarquer ? toujours *des corps agissant et réagissant les uns sur les autres ;* d'un côté, les intestins, des vaisseaux, le cœur, les poumons ; de l'autre, le chyle et le sang.

Le sang, convenablement élaboré, revient des poumons au cœur par les veines pulmonaires ; cet agent se resserre de nouveau et chasse le fluide qu'il renferme dans toutes les parties du corps, par l'intermède d'un gros vaisseau, l'*aorte*, dont les innombrables divisions sont répandues dans la trame de tous les ressorts de la machine humaine.

Parvenu dans les derniers confins où il doit pénétrer, le sang a des destinations variées : 1° une bonne partie est consacrée à un usage commun à tous les organes ; elle est chargée de les nourrir en s'unissant intimement aux molécules qui les composent ; 2° une autre partie pénètre dans des organes particuliers qu'on nomme *sécréteurs.* Ceux-ci agissent sur lui chacun à leur manière, et de cette élaboration résultent des produits divers ; la peau extrait du sang la transpiration et la sueur, les glandes salivaires en tirent la salive, la glande lacrymale en sépare les larmes, les reins préparent l'urine, le foie fabrique la bile, la glande mammaire forme le lait. La graisse, la sérosité, la synovie, le mucus, le fluide pancréatique, le suc gastrique sont sécrétés par le même mécanisme. Voilà donc, sans entrer dans de plus longs détails, *des organes, c'est-à-dire de la matière organisée et vivante agissant sur un corps, le sang, et en séparant des produits également matériels.*

Tous les actes que nous venons de passer rapidement en revue avaient pour but de nourrir le corps ; ceux qu'il nous reste à examiner ont une plus noble destination. Ils doivent mettre l'homme en rapport avec l'homme et avec la nature entière ; ce sont les sensations, les facultés intellectuelles, les affections morales, les actions si variées qui sont sous leur dépendance, c'est-à-dire l'entendement ou le moral de l'homme.

Mais ici trouvons-nous encore cette loi à laquelle nous n'avons pas rencontré jusqu'à ce moment d'exception ? sont-ce toujours *des corps extérieurs agissant sur des organes, et des organes produisant des effets matériels ?* Voyons.

Que nous offrent les sensations ? des agens externes frappant d'abord les organes des sens qui transmettent cette impression au cerveau. La lumière, partant de tous les objets éclairés, traverse l'œil et va former sur la rétine l'image de tous les objets dont elle émane ; les vibrations des corps sonores communiquées à l'air ébranlent la membrane du tympan ; les particules répandues dans l'air viennent atteindre la membrane qui tapisse l'intérieur du nez ; les corps sapides sont mis en contact avec la langue, enfin tous les agens dont le tact général nous révèle l'existence touchent directement ou indirectement la peau.

Jusque-là que voyons-nous ? la nature extérieure agissant sur nos organes.

Mais voici bien autre chose. Les impressions faites sur les organes des sens sont transmises au cerveau. Quel est le produit, le résultat de cette transmission ? des sensations, c'est-à-dire la conscience intime de l'existence, hors de nous, de corps étrangers qui ont frappé médiatement ou immédiatement nos organes. Cette conscience, est-ce un produit matériel ? non sans doute. Voilà donc une première exception à la loi générale. Poursuivons.

Les sensations ne sont que la moindre partie de l'homme moral. Elles sont sous la dépendance des agens extérieurs et des organes des sens ; elles sont nécessaires, et quoiqu'on puisse les affaiblir, il n'est pas en notre pouvoir de les anéantir ; nous sommes le plus souvent passifs dans leur exercice.

Les facultés intellectuelles nous offrent des caractères bien autrement frappans. Ici plus d'agens extérieurs nécessaires à leur action. Nos sensations ont fait naître des idées isolées ; nous les associons, ces idées, par la comparaison et le jugement ; mais nos connaissances seraient bien incomplètes si elles se bornaient aux premières propositions qui naissent de cette association ; le raisonnement vient alors à notre secours, nous mettons successivement en présence toutes les notions que nous avons sur un objet, pour en mieux connaître les propriétés ; écartant par l'attention toutes les perceptions extérieures et les idées qui pourraient nous troubler, nos réflexions ne portent que sur le genre particulier de connaissances qui font le sujet de notre travail, jusqu'au moment où, arrivés à la solution que nous cherchions, nous confions à notre mémoire le résultat de nos opérations intellectuelles, pour le retrouver en temps utile. Au milieu de tous les travaux de notre entendement, se mêlent des sentimens qu'on nomme *passions*, dont le tableau n'est point nécessaire ici.

C'est par l'exercice de toutes ces facultés, des sensations, de l'attention, du jugement, du raisonnement, de la mémoire, facultés que l'on désigne souvent sous le nom collectif de *pensée*, que se forme le système entier de nos idées et de nos connaissances ; par elles, nous nous replions sur nous-mêmes, et nous parvenons à pénétrer quelques-uns des secrets de la Providence, sur

notre nature; par elles, nous nous élevons jusqu'aux corps célestes malgré leur éloignement et leur nombre; par elles, nous étudions tous les êtres du globe, depuis les masses les plus prodigieuses, jusqu'aux corps qui échappent, par leur petitesse, à la faiblesse de nos yeux : nous parvenons jusqu'à Dieu même, l'Être des êtres, et le Créateur de toutes choses.

Mais ce n'est pas tout : maîtres de nous-mêmes, nous agissons par notre volonté sur nos propres organes et sur les objets qui nous environnent. Nous commandons à nos yeux, et ils se fixent dans la direction que nous voulons; par eux nous lisons, mais ce ne sont point des caractères d'imprimerie que nous voyons; ceux-ci ne sont que les signes d'une foule de connaissances qui viennent orner notre entendement; nous commandons à nos oreilles, mais les sons articulés qui les frappent ne nous font aucune impression, nous ne sommes attentifs qu'à la parole de l'homme, c'est-à-dire aux idées qu'elle exprime; nous commandons à nos membres, et ils nous transportent au gré de nos désirs; ils se livrent, selon notre volonté, à ces actions si variées qui composent la série des occupations humaines. Libres dans tous nos actes intellectuels, nous pensons ou nous ne pensons pas, nous voulons ou nous ne voulons pas, suivant nos idées ou nos caprices.

Toutes ces opérations s'exécutent par l'intermède du cerveau; mais est-ce le cerveau qui en est la cause première, l'agent, l'organe, comme nous avons vu que l'estomac prépare le chyle, le foie, la bile, etc.? Appliquons ici notre loi.

Le cerveau est matériel, la pensée et la volonté sont immatérielles. Le cerveau fait donc exception, à lui seul, à la loi de l'économie vivante, en vertu de laquelle tous les organes ont des produits matériels comme eux. Or, comme nulle contradiction semblable ne s'observe dans l'homme, nous devons naturellement en conclure que *le cerveau n'est pas la cause de la pensée et de la volonté.*

Mais, diront les matérialistes, vous voulez donc que le cerveau soit un organe sans fonctions, un ressort inutile dans un mécanisme où rien n'a été fait en vain. Notre argument ne permet point une semblable conclusion. Le cerveau est une partie placée dans les confins de l'homme matériel, c'est un intermède entre le corps

et l'âme, un instrument dont celle-ci se sert, soit pour recevoir les impressions extérieures, soit pour exercer ses facultés, soit pour transmettre sa volonté au-dehors. Cet instrument a besoin d'être sain et bien conformé pour la régularité de l'entendement. S'il est altéré d'une manière un peu profonde, la pensée et la volonté en éprouvent une atteinte quelconque. C'est ce fait de médecine qu'on observe si souvent dans les fièvres avec délire, et dans les aliénations d'esprit, et qu'allèguent sans cesse les matérialistes pour en conclure que le moral est l'effet de l'action du cerveau. Mais ils confondent ici la condition avec la cause.

Sous ce rapport, nous pouvons nous servir d'une comparaison fort juste, employée par quelques anciens auteurs. Notre âme est comme un musicien et notre cerveau comme l'instrument dont il se sert. Si cet instrument est bien préparé, si toutes les parties qui doivent le composer ont entr'elles les rapports et les proportions convenables, les sons qui en émaneront seront harmonieux et réguliers; si au contraire l'instrument est défectueux, les sons le seront également, quels que soient d'ailleurs les talens de l'artiste qui l'emploie. Il pourra même arriver qu'on n'en puisse tirer aucun son, malgré tout l'art du musicien. On serait insensé si l'on concluait de là que les causes qui ont altéré ou détruit l'instrument, ont altéré ou détruit la musique en elle-même; car celle-ci reste sans trouble, ni confusion dans l'esprit de l'artiste. Eh bien! il en est de même de l'âme. Elle reste sans altération au milieu des plus grands désordres du corps; mais comme elle ne peut communiquer avec l'extérieur et agir que par le moyen du cerveau, si ce moyen, cet intermède, cet instrument est lésé, il en résultera, dans beaucoup de cas, un dérangement dans les manifestations de l'âme, c'est-à-dire dans ses facultés et sa volonté.

On nous demandera maintenant quels liens peuvent unir l'esprit à la matière, comment l'âme peut agir sur le cerveau? Nous avouerons franchement ici notre ignorance. C'est là un de ces mystères dont la nature nous offre tant d'exemples, et qui sans doute ne sera jamais dévoilé. L'important pour notre vie présente et future, c'est d'être persuadé que l'homme est un être mixte, composé d'un corps et d'une âme, ou, pour me servir de la belle définition de M. de Bonald, que *c'est une intelligence servie par des organes.*

C'est ce que nous croyons avoir prouvé dans cet article par des argumens physiologiques, dont aucun auteur, que nous sachions, ne s'était encore servi. (B.-J.)

(*Annales de Phil. chrét. tome I. pag.* 392.)

QU'EST-CE QUE LE CONCORDAT?

§ I.

Savez-vous ce que c'est que le Concordat que je viens de signer? C'est la vaccine de la religion; dans 50 *ans, il n'y en aura plus en France.* Ces paroles de Bonaparte au sénateur Cabanis, peuvent donner le secret de la dévotion de bien des gens à ce qu'ils nomment le concordat de 1801.

Bonaparte se trompait en un point : la religion était plus forte que le Concordat, et il fallut bien le reconnaître lorsqu'en 1811, les verroux de Vincennes ne purent répondre à la toute-puissance impériale de ses propres aumôniers (1). Mais il ne se trompait pas, il ne pouvait se tromper, lorsqu'il dévoilait ainsi la pensée intime de son despotisme, l'intention flagrante de sa politique avec l'Eglise. Il fallait en effet que l'œuvre du premier consul pérît en naissant ou qu'elle portât ses fruits de mort; il fallait que le Concordat étouffât la religion, ou que la religion en finît avec le Concordat. — Nous allons voir.

Dans notre pensée, les développemens qui vont suivre ne sont point une discussion isolée.

Nous dirons aujourd'hui ce que le pouvoir entend par le concordat de 1801.

Bientôt, après avoir montré ce qu'est le concordat, nous dirons d'où il vient.

Plus tard, nous ferons voir où il va.

---

(1) Trois des aumôniers de Napoléon, MM. de Boulogne, évêque de Troyes, de Broglie, évêque de Gand, et Hirn, évêque de Tournay, furent enfermés à Vincennes pour leur noble attitude dans l'assemblée du clergé de France de 1811. Napoléon fut contraint de dissoudre cette assemblée.

M. Dupin l'aîné a dit qu'il *n'est pas permis à un Français d'ignorer les libertés de son Eglise*. Beaucoup de Français pourtant les ignorent, et c'est même assurément le plus grand nombre. Nous avons cru mûrir la question des Concordats en dressant, d'après celui de 1801 et d'après les lois organiques auxquelles il a servi de prétexte, l'inventaire exact des libertés auxquelles il a servi de prétexte.

Première liberté. Attendu que Rome est le centre de l'unité catholique et que le pape a une primauté d'honneur et de JURIDICTION sur toute l'Eglise (1), aucun écrit émané de lui, *même ne concernant que les particuliers*, ne pourra être REÇU ni publié, sans la permission préalable du gouvernement. (Loi du 18 germinal an X, art. 1.)

Deuxième liberté. Tout prêtre français qui correspondra avec le souverain-pontife *sur des questions religieuses*, sans l'autorisation *du ministre chargé de la surveillance des cultes*, sera, *pour ce seul fait*, puni d'une amende de 100 à 500 francs, et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans. (Code pénal, art. 207.)

Si la correspondance a été accompagnée d'autres faits contraires aux dispositions formelles d'une *ordonnance du roi*, le coupable sera puni du bannissement au moins, et d'une peine plus forte, si la nature des faits le réclame. (*Ibid*. 208.)

Troisième liberté. Attendu que les décrets des conciles généraux obligent en conscience tous le catholiques, ces décrets ne pourront être publiés en France sans la permission du gouvernement. (Loi de germinal, art. 3.)

Quatrième liberté. *Aucun concile* national ou métropolitain, *aucun synode diocésain*, aucune assemblée d'ecclésiastiques n'aura lieu sans la permission expresse du gouvernement. (*Ibid*., art. 4.)

Cinquième liberté. Il y aura recours au conseil-d'état dans tous les cas d'abus de la part des ecclésiastiques, c'est-à-dire :

En cas d'excès de pouvoir;

De contravention aux lois *et réglemens*;

---

(1) Voir, à ce sujet, les théologies les plus gallicanes.

D'attentat aux libertés ci-dessus;
D'infractions des canons;
Et de tout *procédé* qui, dans l'exercice du culte, *peut* dégénérer en *injure* contre les citoyens. (*Ibid.*, art. 6.)

Sixième liberté. Les curés, dans leurs instructions, ne se permettront aucune inculpation directe *ni indirecte*, contre *les autres cultes* autorisés de l'Etat (*Ibid.* art. 52.)

Septième liberté. Lorsque le ministre d'un culte, sous quelque prétexte que ce soit, *se permettra* de refuser son ministère pour une inhumation, l'autorité civile réquerra au besoin un serrurier ou fera enfoncer les portes de l'église, étant chargée de faire présenter, *déposer* et inhumer le corps. (Décret du 23 prairial an XII, art. 19.)

Huitième liberté. (Tous les ecclésiastiques seront habillés *à la française* et en noir. Loi de germinal, art. 43.)

Neuvième liberté. Il sera libre aux archevêques et évêques d'ajouter à leur nom le titre de *citoyen* ou celui de *monsieur*. (*Ibid.*, art. 12.)

Dixième liberté. Les évêques seront nommés par le chef du gouvernement.

Avant l'expédition de leur nomination, ils seront examinés sur leur doctrine par trois ecclésiastiques *à ce commis* par le ministre chargé de la surveillance des cultes, à qui lesdits commissaires adresseront leur rapport. (*Ibid.*, art. 17.)

Onzième liberté. Les évêques nommeront les curés. Néanmoins ils ne manifesteront leur nomination qu'après qu'elle aura été agréée par le gouvernement. (*Ibid.*, art. 19.)

Il sera de même des membres du chapitre cathédral. (art. 35.)

Douzième liberté. Les évêques ne pourront sortir de leur diocèse qu'avec la permission du gouvernement. (*Ibid.*, art. 20.)

Treizième liberté. Les réglemens des séminaires seront soumis à l'approbation du gouvernement. (Art. 23.)

Quatorzième liberté. Ceux qui enseigneront dans lesdits séminaires se soumettront à l'édit de Louis XIV enregistré au parlement le 23 mars 1682, et déclaré loi de l'empire par décret du 26 février 1810. Expédition en forme de cette soumission sera adressée au ministre chargé de la surveillance des cultes (*Ibid.* 24.)

Quinzième liberté. Les évêques enverront chaque année audit ministre *le nom* des personnes qui se destinent à l'état ecclésiastique. (Art. 25.)

Seizième liberté. Ils ne feront aucune ordination avant que le nombre des ordinans ait été agréé du gouvernement. (Art. 26.)

Dix-septième liberté. Le gouvernement a droit d'*ordonner* des prières publiques. Mais aucune fête ne pourra être établie sans sa permission. (*Ibid.* art. 41 et 49.)

Dix-huitième liberté. L'évêque se concertera avec le préfet sur le son des cloches pour appeler au service divin. (*Ibid.* art. 48.)

Arrêtons-nous. Est-ce assez de dérision et de servitude? Voilà donc ce qu'on a appelé la restauration de la religion, c'est qu'on a reproché aux catholiques de France de ne point bénir comme un bienfait d'en haut! Passez le Bosphore, et là demandez si l'on connaît un seul exemple de pareilles usurpations sur la liberté de la prière. Demandez si le divan s'est attribué jamais la souveraineté religieuse. Demandez ce qui adviendrait d'une tentative d'empiètemens semblables. Mais quoi! Sa Hautesse ignore apparemment les droits *inaliénables* du pouvoir civil!

Il est amer de le dire, à Constantinople, je ne dis pas le culte national, mais les catholiques mêmes sont plus libres que Bonaparte ne le tolérait en France. A Constantinople, on correspond librement avec Rome; il n'y a pas de censure préalable pour les décrets des conciles, point d'inquisition sur les réglemens des séminaires, sur les ordinations, sur la célébration des fêtes catholiques. On n'y songe point à faire enterrer de force un musulman par un prêtre, à inspecter le costume ecclésiastique, à contrôler les prônes d'un missionnaire pour savoir s'il ne se permettrait pas quelque inculpation *indirecte* contre le culte de Mahomet. C'est que là il n'y a point de concordat.

Chez nous au contraire que reste-t-il à l'Eglise? quelque pompe extérieure sans doute, mais à quelles conditions, vous le voyez. On lui défend de s'assembler, même par diocèse, de communiquer avec son chef, de faire des prêtres, de nommer des pasteurs, sans l'assentiment d'un

homme qui peut être athée, le ministre des cultes. On l'astreint à prier par ordre de cet homme : il révise les dogmes fixés par des conciles, les règles et renseignemens des écoles de théologie, la doctrine des évêques et la célébration de l'office divin. Il veille à ce que l'Eglise respecte Luther et Calvin du haut de la chaire qui lui est laissée, se réservant de jeter en dépit d'elle un cadavre au pied du sanctuaire, et il lui dit : levez-vous et marchez, car vous êtes libre, sauf recours au conseil d'état en cas *d'abus*.

Et relisez, je vous prie, l'énumération des cas d'abus. Bacon a dit : *optima lex quæ minimum arbitrio judicis relinquit.* Appliquons cet aphorisme du grand homme. Que trouvons-nous ?

L'excès de pouvoir.... Mais quelle loi a défini les pouvoirs du prêtre ? Qui les définira ? Le conseil d'état ? Il est donc législateur et juge !

La contravention aux réglemens.... Mais quels réglemens ? Qu'y a-t-il dans toute la législation du pays d'aussi vague, d'aussi indéfini, d'aussi arbitraire ?

L'infraction des canons.... Mais que vous importe à vous qui pouvez être protestant, déiste, moins encore ; car le prince, en vous appelant à son conseil, n'a pas dû vous demander compte de votre croyance ? Vous viendrez donc, vous indifférent, hostile peut-être à l'Eglise, lui apprendre comment elle doit maintenir ses règles, ordonner sa hiérarchie !

Tout procédé qui *peut* dégénérer en injure, toute inculpation directe ou *indirecte* contre un autre culte........ Franchement j'aimerais mieux la définition de Bentham : *Quelque chose que ce soit, qui déplaise à qui que ce soit, pour quelque cause que ce soit.*

Au reste, tout cela n'est rien encore. L'abus des abus, c'est d'écrire au pape. Si la lettre ne parle que de religion, pour *ce seul fait*, deux ans d'emprisonnement ! Mais si le correspondant manque d'égards pour une ordonnance du roi, le bannissement, voilà le *minimum* de la peine !

Hommes de bonne foi, quelle que soit votre croyance, lisez et prononcez. Voilà le beau idéal de liberté qu'on

entend faire subir aux catholiques de France quand on les rappelle patelinement au régime légal. Voilà ce que pèse un concordat dans la main de la puissance civile. Vous le savez désormais, en 1802, la religion de la majorité des Français fut réinstallée dans une partie de ses temples. Puis on l'y enferma la corde au cou, et le bout de la corde fut remis au ministre *chargé de la surveillance des cultes,* avec consigne de l'étrangler *ad nutum.*

Hommes de bonne foi, comprenez bien notre langage. Nous ne demandons pas de priviléges. Nous réclamons pour la société religieuse les franchises dont jouit la société politique, et rien de plus. Nous voulons affranchir la pensée humaine, délivrer tout ce qui est doctrine de toute entrave *préventive,* rendre la conscience aussi libre que l'est la presse. Aussi bien la tyrannie y est impuissante : Bonaparte et les cent yeux de sa police et les huit cent mille bayonnettes de ses armées ont échoué à empêcher la circulation d'une bulle, comme la censure de M. de Villèle à retarder le triomphe d'une idée. D'ailleurs, les temps sont loin de nous où le souffle de la papauté agitait les couronnes sur la tête des rois : Mallet a été plus près que Pie VII de détrôner Napoléon. Aujourd'hui donc que rien n'enchaîne l'intelligence, il ne faut pas qu'il y ait pour les croyances un privilége d'oppression. Il ne faut pas qu'on invoque contre des actes sans retentissement politique et nécessaires à la religion, les bulles, plus de garanties que contre un appel écrit aux passions populaires, contre une provocation ouverte à la guerre civile ou aux révoltes.

Hommes de bonne foi, soyons de notre temps. Arrière toutes ces tracasseries qui rappellent la chancellerie de Philippe-le-Bel. Arrière toutes ces lois de peur contre une religion qu'on nous dit morte, par une inconséquence de plus. Arrière le régime du bon plaisir et les libertés selon Henri VIII ou les parlemens. Osons laisser vivre la foi catholique de toute sa vie. Ne la mettons pas hors la loi, hors le droit commun. Plus de peine qui précède le délit, plus de loi *des suspects !*

§ II.

Deux ordres d'idées protégent et perpétuent les servitudes de l'Eglise : l'esprit gallican-parlementaire, représenté par MM. Séguier et Dupin, l'aîné, et l'esprit légiste qui, à toutes questions, ne connaît qu'une réponse : *ità scriptum est.* Une alliance bizarre et pourtant naturelle s'est opérée entre des traditions surannées et une superstition de légalité plus moderne. De quoi vous plaignez-vous, disent ceux-ci, la chose est légale, Oui, poursuivent les autres, et, de plus, cela n'est pas nouveau.

Nous pensons, nous, qu'il y a erreur des deux parts.

Nous prouverons 1° qu'*en beaucoup de points,* les articles organiques de germinal an X sont chose nouvelle et monstrueuse dans l'Eglise de France;

2° Que ces articles ont cessé même d'être légaux.

Nous n'entendons pas le dissimuler, toutes les servitudes que nous dénonçons ne sont pas d'hier. Si toutes étaient une pure improvisation du despotisme d'un homme, bien faibles seraient leurs racines; elles sécheraient d'elles-mêmes. Mais il en est qui sont des plaies anciennes dans l'Eglise de Dieu. Il en est qui participent de l'autorité que le temps imprime à tout ce qui dure, bien que l'immense nom de Bossuet ne les ait pas couvertes de sa gloire, et qu'elles aient fait gémir Fénélon d'un inconsolable gémissement. Qu'importe toutefois? De nos jours, le passé protège-t-il quelque chose? La durée du vieux trône de France l'a-t-elle sauvé? Le temps, qui consacre tout ce qui dure, n'est-il plus le temps qui renouvelle tout? La liberté de la pensée humaine, celle de la conscience qui s'élance vers Dieu, sont-ce choses qu'il soit permis d'aliéner, contre lesquelles il soit donné de prescrire? Singulier titre assurément, en présence de la révolution de 1830, que les souvenirs de la France féodale, les exemples de Louis XIV et de François Ier !

Et il faudrait remonter plus haut encore : car l'initiative des usurpations des princes sur l'Eglise, appartient au Bas-Empire. L'hérésie, toujours servile, au temps des Césars comme au temps d'Henri VIII et du Landgrave de Hesse, Arius, Eutychès, le Monothélisme s'étaient armés

tour à tour du sceptre des Constance, des *Valens*, des Zénon, des Héraclius. Si le sceptre alors pesa sur les fidèles, l'histoire le sait. Ailleurs, les rois barbares traitèrent plus d'une fois l'Eglise comme un annexe de la conquête, Charlemagne vint : ce n'était pas un prince faible, et il affranchit l'épiscopat. S. Louis, par sa fameuse pragmatique, assura la liberté des élections, que Charlemagne avait fondée. Toute la France, depuis, clergé, états du royaume, université, parlemens, toute la France, disons-nous, se montra jalouse de conserver et d'épurer ce principe de vie. Louis XI un jour le confisqua au profit de son machiavélisme; mais il ne persista point. François Ier alla plus loin, et fit le premier concordat.

Dès qu'il parut, un cri solennel de réprobation s'éleva de partout. L'article qui livrait le choix des évêques à la cour fut flétri du nom de *peste publique*. Le Parlement, cette fois, ne protesta pas moins haut que le clergé. De sinistres prévisions éclatèrent; et, si elles furent en partie trompées, si la sève intérieure du catholicisme, l'orthodoxie vigilante de la Sorbonne, ce *concile permanent des Gaules*, la crainte qu'inspirèrent au roi de France les rêves de république des calvinistes, préservèrent l'Eglise de choix hérétiques, on a peine à croire que l'épiscopat ait gagné à la tutelle de Catherine de Médicis comme à celle d'un régent trop célèbre, et que ce soit pour la plus grande gloire de Dieu que Jean-François-Paul de Gondi fut fait archevêque ou l'abbé Dubois cardinal.

Au reste, puisque nous avons commencé de faire de l'histoire, et que, dans un premier article, nous avons promis la généalogie de l'œuvre de Bonaparte, nous achèverons tout de suite de dire d'où elle vient.

De l'union intime de l'Eglise et de l'Etat, était née la confusion fréquente de l'une avec l'autre, source commune d'empiétemens réciproques. L'abus du glaive et de la force brute par la puissance féodale avait provoqué la réaction de Grégoire VII. Mais à peine l'Eglise commençait-elle à recueillir les fruits de la vigueur pontificale, qu'un nouveau combat lui fut offert, et il dure encore. Dès le douzième siècle, l'unité du monde intelligent est scindée en deux camps rivaux et bientôt ennemis, les écoles des ju-

risconsultes et celles des clercs. Une nouvelle puissance s'élève, qui tend à la sécularisation de la science et au détrônement de l'Eglise par toute l'Europe. Faible comme tout ce qui commence, elle éprouve le besoin de s'appuyer sur le bras de l'homme de guerre, et le droit est mis au service de la force (1). Ces nouveaux courtisans des princes inventèrent le pouvoir absolu inconnu à l'Europe féodale, le constituèrent au milieu de peuples d'origine germaine sur la base anti-nationale des codes romains, mirent à ses pieds l'anarchie des fiefs et les libertés des villes ; et, comme ils combattaient opiniâtrement l'Eglise, alors puissante, ils parurent indépendans (2). A leur voix, le souverain (*majestas*), héritier de Constantin, *évêque du dehors*, gardien des saints canons au-dedans, se crut le droit d'appliquer à la religion la plénitude de pouvoirs résidant en sa personne. L'appel comme d'abus s'ensuivit, gros dès-lors de la suzeraineté des princes sur l'ordre spirituel. Vint la réforme : les jurisconsultes se firent protestans, et les princes, chefs de leurs églises (3).

Les gens de loi, séparés de l'unité catholique, n'en restèrent pas moins les conseillers et les instrumens des rois très-chrétiens. Henri II qui, par l'édit d'Ecouen, punissait de mort le luthéranisme, payait Dumoulin, calviniste et luthérien tour à tour, pour écrire des flatteries à l'honneur de sa couronne, et des déclamations contre la suprématie romaine.

---

(1) Irnérius, le plus ancien des glossateurs, ne paraît dans l'histoire qu'à la suite de l'empereur Henri V et à son service. Ceux qui le suivent, Bulgare, Martin Gosia, Jacques et Hugo, furent à la diète de Roncaglia et ailleurs, les jurisconsultes officiels de Frédéric II *Barberousse*, ce grand ennemi de la papauté et des libertés italiennes. Bartole fut un des conseillers de l'empereur Charles IV.

(2) Les *quatre docteurs* Bulgare, etc., furent chargés par Frédéric II de dresser le catalogue des droits régaliens. M. de Sismondi ne loue pas leur libéralisme. *Quod principi placuit legis habet vigorem,* dit le digeste : *si veut le Roi si veut la loi*, dirent les jurisconsultes français. C'est cette servile application du droit romain qui a mis ce droit en horreur par-delà la Manche, où l'on n'a jamais dit : *Princeps legibus solutus est.* (ff.)

(3) Nous citerons Dumoulin, Doneau, Duaren, Baudoin, Jean Coras (chancelier de Navarre), Fr. Hotman, Giffen (*Giphanius*), les Godefroy, le célèbre Saumaise, Wesembeck. Plusieurs sont revenus à la vraie foi plus tard.

Tel est pourtant l'empire des autorités au barreau que la théologie juridique se forma sur la foi de ces hommes qui avaient passé à l'ennemi. Des traditions s'établirent ; car, au moment même où les conciles provinciaux tombaient en désuétude, les cours de justice étaient devenues sédentaires et permanentes. Un siècle après Dumoulin, la chambre des grands jours d'Auvergne, sur les conclusions conformes de Denis Talon, appliquait de bonne foi ce principe que *les princes temporels peuvent juger et décider de la foi et de la discipline de l'Eglise*. D'Aguesseau, qui juge cette proposition *intolérable*, nous apprend que le clergé de France ne put en obtenir la suppression, et semble approuver *le ministère de ce temps là de n'avoir point cru qu'il convînt au Roi de sacrifier aux prélats de son royaume l'honneur de ceux qui n'avaient péché que par un excès de zèle pour l'autorité royale* (1). Ne valait-il pas mieux en effet compromettre un point de foi capital en souffrant qu'il demeurât équivoque.

Et quand cet esprit d'aveugle partialité pour la couronne dominait de si hautes lumières, égarait des cœurs si droits, comment s'étonner que tous les monumens de l'ancienne jurisprudence en rendent témoignage ? Recourez à l'oracle des juristes de notre temps (2), et voyez sur combien de noms suspects il appuie sa doctrine en ces graves matières. Ce sont des protestans, Dumoulin, Duaren, d'avérés jansénistes, Mey, Maultrot, Travers, des hommes qui ont rétracté les maximes qu'on leur emprunte, Gerbais, Giannone, Richer, de Hontheim (plus connu sous le nom de Fébronius). C'est Ellies Dupin, condamné à la fois par le Parlement et par Bossuet. C'est Fra-Paolo, instrument aussi habile que décrié de la politique vénitienne. C'est Van Espen, fauteur public, auteur peut-être du triste schisme d'Utrecht. Tous ces hommes parlaient très-haut des libertés ecclésiastiques ; mais leurs maximes n'avaient d'ecclésiastique et de liberté que le nom. Aussi furent-ils désavoués par l'Eglise même qu'ils se targuaient de défendre. A l'assemblée de 1682, Bossuet, prêchant devant le clergé

(1) *Lettres inédites de d'Aguesseau*, II, p. 41.

(2) Merlin, *Répertoire*, 1° *Libertés de l'Egl. Gallic.*

sur les libertés de l'Eglise gallicane, s'était, dit-il, proposé deux choses, « l'une d'en parler sans aucune diminution de » la vraie grandeur du Saint-Siége ; l'autre, de les expliquer » comme les entendent les évêques, *et non pas de la manière » que les entendent les magistrats.* » Aux yeux du grand homme, le gallicanisme des parlemens n'était donc point celui de l'épiscopat, et nous pouvons écarter de ce débat cette grande ombre des libertés gallicanes, sacrée encore à plusieurs, odieuse à d'autres, et dont on fait sonner le nom d'autant plus haut qu'on a moins approfondi la chose (1).

Que dirions-nous de plus ? Des servitudes pesaient autrefois sur l'Eglise de France, nées, on l'a vu, non point certes de l'ordre intime des choses, mais de passions accidentelles, de l'inquiet orgueil de la force et de la jalousie tracassière des gens de loi. Qu'en conclure contre ceux qui les ont subies, non acceptées (2)? Rien ; car apparemment ce n'est pas l'ancien régime qui a vaincu dans les journées de juillet ; ce n'est pas la France de 1788 qu'on réclame pour prix de la victoire. Qu'est-ce donc à dire si l'on nous offre pis que l'ancien régime, moins que la succession de MM. de Calonne et de Brienne ? M. de Calonne en effet n'avait rien à voir dans le choix des curés, rien dans les réglemens des séminaires, rien dans la nomination des supérieurs (3), rien dans le nombre des ordinands. Nulle inquisition sur ceux qui se vouaient à l'état clérical. Nulle intervention dans les synodes diocésains, dans la liturgie et le catéchisme (4). Le clergé s'assemblait sans obstacle tous les trois ans, et, si l'on appelait de quelque acte ecclésiastique, l'abus était jugé non par les commissaires révocables du pouvoir, mais par les magistrats inamovibles des parlemens, *non par personnes laies seulement*, dit Pithon, « mais en la grand'chambre composée en nom» bre égal de personnes tant ecclésiastiques que non ec» clésiastiques. »

---

(1) *Lettre de Bossuet au cardinal d'Estrées, décembre* 1681.

(2) Voir d'Aguesseau, *loco citato.*

(3) Ordonnance Portalis sur les petits séminaires.

(4) Loi de germinal an X, art. 39, 41, 49. — Circulaire Mérilhou, 1er décembre 1830.

Qu'on réponde maintenant : si les innovations créées sur tous ces points par la loi de germinal ne sont pas des énormités, des enchérissemens sur l'ancienne tyrannie, qu'est-ce que c'est? — Pends-toi, chancelier Duprat! Ton concordat a péri, mais Bonaparte a su mieux trouver que toi, et son œuvre est debout.

Non, l'œuvre de Bonaparte n'est pas debout, ou il faut dire que les règles les plus certaines du droit ne sont qu'un mensonge public. Laissons-là le fait. Oublions M. Mérilhou et ses circulaires. Appliquons les principes, et raisonnons.

Qu'est-ce que le concordat du 26 messidor an IX, le concordat proprement dit, et que nous devons distinguer avec scrupule des lois de censure et de police qu'on décore aujourd'hui de ce nom? C'est un acte synallagmatique entre le chef de l'Eglise universelle et le chef du gouvernement français, à l'effet de régler les rapports de la religion avec l'état.

Comment se rompt un engagement synallagmatique? Par l'inexécution de la part d'un des contractans, par leur mutuel consentement à se relever de leur parole. Or, en fait, le concordat de l'an IX avait été brisé par les événemens de 1808 et de 1809; Pie VII, traité en criminel d'état, privé de plumes, d'encre et de papier dans sa prison, séparé même de son confesseur, refusa d'instituer canoniquement les évêques nommés par son persécuteur. Voilà où en étaient les choses depuis neuf années, quand le 11 juin 1817, les mêmes personnes sociales déclarèrent le concordat de l'an IX abrogé, et celui de François Ier rétabli.

Ce nouvel acte synallagmatique du 11 juin 1817, portant une nouvelle circonscription des diocèses de France, avait besoin sans doute pour être exécuté de l'assentiment des chambres qui seules pouvaient voter les fonds nécessaires aux nouveaux évêchés. Mais il n'en était pas moins un acte complet et obligatoire entre les deux hautes parties contractantes; l'une et l'autre ayant pleine capacité de stipuler seule; Pie VII, comme souverain-pontife, Louis XVIII, comme *évêque extérieur* et comme investi aux termes de la Charte du droit exclusif de lier la France par des traités, sauf refus de subsides de la part des chambres. Intervint

une loi, le 4 juillet 1821, qui permit l'exécution partielle du nouveau concordat. Les bulles adressées, en 1817, à cinq prélats titulaires de cinq nouveaux siéges (Reims, Sens, Chartres, Périgueux et Nîmes), furent publiées par ordonnance du 19 octobre 1821. Plus tard, et le 31 octobre 1822, insertion au Bulletin des Lois d'une bulle du 10 de ce mois portant une nouvelle circonscription des métropoles et diocèses de France, en vertu de la convention du 11 juin 1817, dont le Pape *suspend* par accord mutuel avec le Roi quelques dispositions (et notamment l'érection de Cambray en métropole), la réputant subsistante pour tout ce en quoi il n'y est pas formellement dérogé.

Diplomatiquement parlant, il n'existe donc de concordat que celui de 1817, qui ressuscite l'œuvre de François Ier. Les deux hauts contractans, la cour de Rome et celle de France, n'en reconnaissent plus d'autre.

Légalement parlant, il en est absolument de même : témoins la loi du 4 juillet 1821 et les ordonnances d'exécution d'octobre 1821 et d'octobre 1822, qui restreignent seulement l'exécution présente du traité à tel ou tel point.

Or, le concordat de François Ier repose sur une base que la révolution de 1830 a mise en poussière, sur la reconnaissance de la religion catholique comme religion de l'Etat. Le Roi Louis-Philippe, en tant que chef de l'Etat, est donc présentement sans titre aucun pour intervenir dans l'élection des évêques. Ici le passé est frappé de mort. On ne peut se porter héritier de l'ancien régime en proclamant le divorce de ce qu'il avait uni, en disant anathème à ce qu'il avait consacré. Il faut être du temps ancien ou de son temps, pas de milieu.

Et, pour le dire en passant, pendant que nous en sommes aux conséquences de ce qui n'est plus, savez-vous pourquoi les décrets des conciles et les bulles des Papes étaient enregistrés au parlement : c'est que ces décrets et ces bulles étaient réputés lois du royaume. Voulez-vous qu'il en soit ainsi? Parlez.

Mais l'exemple de Bonaparte? — Et qu'importe l'exemple d'un homme qui disait dans sa pensée : Le droit, c'est moi ; d'un homme qui, dix siècles après Charlemagne, se

portait héritier de ses prétentions supposées, et le nommait honorablement *notre auguste prédécesseur.*

Faudra-t-il donc comme lui méconnaître la vertu du lien synallagmatique, proclamer la sainteté des articles de germinal, restrictions misérables apposées après coup par une seule des parties à un contrat consommé depuis cinq mois? Faudra-t-il oublier que ces restrictions ont été repoussées par le Pape et les évêques (le décret du 25 février 1810 en fait foi), que leur révocation avait été la condition du sacre, que plusieurs de ces articles ont été rapportés par leur auteur même et par simple décret, tant il sentait qu'ils étaient l'œuvre arbitraire de sa volonté toute puissante? Faudra-t-il ignorer que ces articles prétendus organiques sont frappés de désuétude? Car qu'est-ce que la désuétude pour les lois? C'est apparemment de survivre aux circonstances dont elles sont nées (et qui niera que tous ces articles, et par exemple, les dispositions 207 et 208 du Code pénal, ne soient des lois de circonstances?) C'est surtout d'avoir été abandonnées par le pouvoir auquel elles profitent : autrement nous sommes encore sous le coup de tous les décrets obtenus par Robespierre et le comité de salut public. Or, sous la restauration, les ordinations, la correspondance avec Rome, les cérémonies religieuses, les prédications ont été libres, et nous sommes protégés contre les inquisitions de germinal par l'autorité de l'axiome romain : *Rectissime etiam illud receptum est ut leges, non solum suffragio legislatoris, sed etiam tacito consensu omnium* PER DESUETUDINEM *abrogentur* (ff. 1. 32 *de legibus in fine.*)

Qu'importe au reste cette discussion? Quand le concordat de l'an IX subsisterait (et il est abrogé), quand les articles de germinal eussent été exécutés (et ils ne le sont plus depuis seize ans, plusieurs même ne l'ont jamais été), quand nous eussions consenti les servitudes qui en dérivent [et nous les avons repoussées (1)], la prétention de M. Mérilhou n'en serait pas plus légale. Et en effet, qu'est-ce le régime légal en France, sinon le régime de la Charte de 1830? Or, suivant la Charte de 1830 :

---

(1) Voir les Mémoires de M. le duc de Rovigo et *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*, t. 3, *passim.*

« Art 5. Chacun professe sa religion *avec une égale li-*
» *berté* et obtient pour son culte la même protection.
» Art. 70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles
» ont de contraire aux dispositions adoptées pour la ré-
» forme de la Charte, sont, *dès à présent*, et demeurent
» *annulées et abrogées.* »

La loi du 18 germinal an X, manifestement subversive de la liberté religieuse, le concordat de François Ier, contraire à la *réforme* faite par la nouvelle Charte de la disposition qui proclamait le catholicisme religion de l'Etat, sont donc dès à présent des actes sans valeur. Et il n'y a point à biaiser ici. En ma qualité de jurisconsulte, je respecte autant que personne tout ce qui est écrit en lettres moulées sur un papier intitulé *loi.* Je sens que dans un temps d'anarchie doctrinale comme le nôtre, il est heureux que le sens individuel consente encore à s'incliner devant ce qui est écrit de la sorte. Mais encore ne faut-il pas abuser de cette autorité dernière, planche fragile dans un immense naufrage, et, quand il y a contradiction entre la loi fondamentale du pays et des réglemens particuliers, force est bien de faire son choix.

Le nôtre est fait.

Un docteur en droit.

(*Le Correspondant n°* 37 *et* 38, *tome III.*)

MORT DE NIEBURH.

L'historien de Rome n'est plus. Il est mort à Bonn le 2 janvier 1831, à peine âgé de 53 ans. Fils du célèbre voyageur Carsten Nieburh, il a porté ce nom déjà illustre avec non moins d'éclat que s'il l'eût créé. Danois de naissance, Prussien par choix, il avait honoré par son caractère les hauts emplois qui lui furent offerts dans sa patrie adoptive. Sa passion pour Rome lui fit désirer de représenter la Prusse dans la ville éternelle : cette mission accomplie, il conserva le titre de conseiller-d'état. Catholiques que nous sommes, l'hommage que nous rendons à

sa mémoire n'est pas suspect : car de tristes préjugés le séparaient de nous, et, sans parler de la chapelle protestante qu'il établit à Rome pour préserver les jeunes Allemands de la contagion de nos cérémonies, on le trouve associé à l'œuvre du cabinet de Berlin pour assimiler à la monarchie prussienne les provinces catholiques du Rhin. Mais, en présence de cette puissante renommée de jurisconsulte, de philologue, d'historien, qui cherchera dans Nieburh l'homme politique, honorable d'ailleurs, mais prévenu? Ce qui nous émeut à l'aspect de cette tombe récente, ce sont les souvenirs de cette vie d'érudit si courte et si pleine, de cette chaire immortalisée par la découverte de Rome primitive, de cette apparition à Milan marquée aussi par une découverte capitale, celle des *institutes* de Gaius; c'est la fondation de *Rheinische Musæum*, sorte de restauration de la philologie historique sur la rive droite du Rhin; c'est cette nouvelle publication de la collection Byzantine, entreprise monumentale à la manière du XVI[e] siècle; c'est surtout cet autre monument, inachevé désormais, qui nous eut rendu l'antique cité romaine, non point mutilée et en ruines, comme Athènes de nos jours, non point enceinte vide, poussière inanimée, comme Pompeia apparaît aux voyageurs, mais entière, mais vivante, mais reine, pleine d'un peuple inconnu à notre rhétorique moderne, entraînant comme son cortège les vieilles nations italiques naguères perdues pour l'histoire, et bientôt absorbant un monde dans son unité prodigieuse. Quelles que soient les préoccupations qui nous concentrent dans le présent, cette *prophétie du passé*, comme parle Schlegel, ne saurait être indifférente à nos lecteurs. Aucune des conquêtes de la science ne doit rester étrangère à des catholiques; car toutes profitent de près ou de loin à la vérité suprême, qui est la religion. Le *Correspondant* a promis de mettre sous les yeux de ses abonnés les principaux résultats des travaux de Nieburh. Il tiendra parole.

(*Le Correspondant n° 40, tome III.*)

DE LA GUERRE ET DE LA PAIX.

(Premier article.)

Nous allons successivement examiner d'abord les partis qui veulent la guerre, ensuite les partis qui désirent la paix, et nous rechercherons les intentions réelles des hommes de l'une et de l'autre opinion.

Pour bien comprendre la question, il faut d'abord savoir, d'une part, quels sont ceux qui ont *intérêt* à la guerre, et sur quelles *doctrines* se fondent ces intêrêts; d'autre part, quels sont les hommes qui se trouvent intéressés à la paix, et quels principes ils mettent en avant, à l'appui de leurs intérêts.

Commençons d'abord par la partie belliqueuse de la nation, ou plutôt par les individus qui se disent, à cet égard, les organes des masses, et voyons sur quelle partie de la population ils s'appuient.

Il y a une France active qui fait, et une France passive qui laisse faire. Celle-ci constitue la majorité, et un parti, celui que l'on désigne sous le nom de doctrinaire, cherche à lui servir de truchement, ou à la façonner à sa guise; il compose donc la partie active de cette France passive, il est ce que l'on pourrait appeler la minorité de la majorité. Il se *propose* plutôt à la majorité qu'il n'en est accepté : mais il est, sans contredit, ce qu'il y a dans cette majorité de plus instruit et de plus intelligent. Le pouvoir lui est disputé par les représentans des *intérêts* de la majorité, les banquiers, les gros financiers, avec lesquels les hommes de la doctrine seront obligés de faire tôt ou tard alliance, s'ils veulent se consolider.

La France active est bien la minorité; mais elle a fait la révolution, elle a soutenu l'empire, elle a jeté à bas la restauration, et sa force désorganisatrice, comme sa puissance constituante, seraient invincibles, si elle ne portait pas en elle-même tous les germes de la division la plus prononcée, ce qui la place toujours entre les deux extrêmes d'une démocratie illimitée et d'un despotisme militaire également illimité. Ici les hommes sont certainement pour beaucoup; mais comme ils réduisent toute chose à l'expression pure

et simple d'une volonté brute, qui n'est, en quelque sorte, qu'une *force élémentaire*, cette force, suivant qu'elle se trouve dans le chaos de l'anarchie, ou qu'elle est militairement enrégimentée, est aussi pour plus de la moitié dans les événemens. Les hommes y sont pour quelque chose, parce qu'ils sont poussés par ce *quelque chose ;* mais ils ne se trouvent pas placés naturellement en tête à force d'intelligence, c'est bien plutôt à force d'exaltation ou d'entraînement.

La France de la révolution et de l'empire, la France qui a anéanti la restauration, compte dans ses rangs des hommes de *théorie*, qui rappellent les doctrines de la *Constituante*, ce sont les doctrinaires du parti. Elle a des hommes de *force*, qui, sans excuser directement les actions de la *Convention*, les croient nécessitées par la situation où se trouvait alors la France, et qui pensent que, si jamais le pays se trouvait dans une situation semblable, avec des ennemis au-dedans et au-dehors, il faudrait peut-être recourir de nouveau à une pareille *nécessité,* c'est-à-dire à un régime de sang, pour fonder l'*égalité.* Enfin la France que je viens de désigner possède sur-tout un grand nombre d'hommes qui, éblouis par la gloire de l'empire, voudraient promener de nouveau les aigles françaises sur l'Europe entière, pour faire de la France la régulatrice des destinées européennes. Les hommes de la Constituante ne sont pas compris de la foule ; ils ne séduisent que des esprits solitaires, dont plusieurs ne sont populaires que par suite de la passion de l'égalité absolue, que ceux qui n'ont rien traduisent facilement dans un autre langage. Les hommes de la Convention repoussent autant qu'ils exaltent : ils se désavouent en partie eux-mêmes ; car ils ne sont en faveur ni auprès des constituans, ni auprès des impérialistes, parce que les tribuns en veulent aux hommes de la théorie comme aux hommes du sabre, les premiers arrêtant leur fougue, et les autres la faisant taire. Enfin les hommes aux doctrines impériales, ayant pour eux les classes inférieures de la population, la haine de l'étranger et la gloire des conquêtes, semblent en définitive toujours prêts à profiter des erreurs des constituans et des crimes des conventionnels ; ils sont les seuls qui aient une véritable racine, qui touchent à une fibre populaire.

Cependant les intérêts de l'immense majorité de la France sont

en sens contraire. Toute la France est belliqueuse lorsqu'on la provoque, quand il s'agit de l'indépendance de son territoire ou de l'honneur de ses armes. Si l'Europe coalisée jette le gant à la France, l'Europe est vaincue. Mais si c'est la France propagandiste et conquérante qui commet des aggressions dans un but de conquête ou de propagande, l'Europe centrale n'est pas encore suffisamment démocratisée, révolutionnée, et sur-tout *impérialisée*, pour qu'elle puisse correspondre aux désirs et aux besoins des conquérans.

La France a besoin d'industrie, de commerce, de science : ces trois branches de la prospérité nationale sécheraient aussitôt par suite d'une guerre entreprise d'après un but révolutionnaire. Il est vrai que telle branche de l'industrie peut désirer la guerre, parce que la sphère de son activité individuelle roule dans le cercle des occupations de la guerre ; mais il y a bien plus d'industries vivant de la paix, que d'industries vivant de la guerre. Le commerce est essentiellement antipathique avec la guerre, et la science y périt infailliblement. Si les étudians désirent la guerre en certain nombre, c'est qu'ils sont jeunes d'abord; c'est que les plus belliqueux s'occupent plus de politique que de sciences, et seraient mieux placés dans les armées que dans les colléges ; c'est enfin parce que leur carrière n'est pas la carrière scientifique, et que leurs parens ou eux-mêmes se sont trompés sur leur vocation. Je parle toujours d'une guerre qui serait provoquée par la partie active de la nation, d'une guerre de propagande et d'envahissement, et non pas d'une guerre véritablement nationale, provoquée par des atteintes portées à l'honneur, à la liberté, à l'indépendance de la nation.

Nous venons de parcourir sommairement les dispositions qui militent, en France, en faveur d'une guerre d'agression, et celles qui s'y opposent. Promenons maintenant nos regards sur l'étranger, et voyons ce qu'une guerre d'invasion y produirait de résultats ; voyons aussi quels seraient les effets d'une guerre que les souverains de l'ancienne Sainte-Alliance engageraient contre la France, dans des vues personnelles et en contradiction avec l'esprit des peuples qu'ils régissent. Dans cet examen, nous commencerons par le nord, et nous finirons par le midi de l'Europe.

Que veulent au fond les hommes qui tiennent purement et simplement au principe de la révolution ? niveller le sol, y promener

la faux de l'égalité, pour abattre toutes les anciennes positions sociales, et fonder, soit un gouvernement démocratique pacifique, au moyen de la théorie, comme les constituans; soit un gouvernement démocratique belliqueux, au moyen de la terreur, comme les conventionnels; soit un gouvernement démocratique établi sur la force des armes, et consolidé par la conquête, comme les impérialistes. Quoiqu'ils soient tous divisés entre eux, ils n'ont cependant que les mêmes moyens d'action, quand il s'agit de l'étranger.

Il est donc faux que les révolutionnaires de ces trois catégories, les théoriciens, les tribuns et les soldats, en veulent exclusivement aux gouvernemens : ils en veulent bien plus aux *mœurs*, aux *institutions*, aux *coutumes*, aux *croyances* et aux *opinions* des peuples qui possèdent ces gouvernemens : ils en veulent à tout ce qui a été *transmis* aux peuples d'une manière quelconque. Ils défendraient, s'ils le pouvaient, aux paysans de l'Oldenbourg, du Ditmarsen, au cultivateur et à l'agriculteur de la Biscaye, au pâtre de Schwitz, de se régir *démocratiquement*, d'après des mœurs et des coutumes *immémoriales*, qui laissent à chacun *son droit*, et ne défendent pas au noble d'exister là où le noble existe de plein droit; ils défendraient aux villes libres anséatiques, à Gènes, à Zurich, à Bâle, à quelque ville que ce fût, soit de la Belgique, soit de la Hollande, de se régir *municipalement*, suivant des habitudes transmises et consolidées par le temps. Ils en ont agi ainsi par le paesé; ils seront condamnés à en agir ainsi éternellement, en vertu du principe même qui leur donne la force et la vie.

En effet, quel est le principe de ce parti qui prétend à lui tout seul former dorénavant l'esprit des peuples et des empires? C'est un principe *anti-chrétien* en matière de foi, et *mécanique* en matière de constitution, de gouvernement et d'administration. Il ne veut pas laisser faire l'*histoire*, et il ne veut pas laisser faire la *nature*; mais il veut tout combiner d'après une *théorie* en fait d'opinions, et d'après un *mécanisme* en fait de constitution. Aussi ce n'est que depuis que ce parti existe, que l'on entend parler de *rationalisme*, d'*esprit positif*, de *mécanisme social*, enfin de toutes choses qui s'opposent à la variété des formes, et qui supposent une combinaison mathématique en fait d'intelligence et de gouvernement. Mais la nature ou la force des choses, et l'histoire, en

tant qu'elle se produit dans les mœurs des peuples, réagiront constamment contre ces idées empruntées à Jean-Jacques Rousseau, à Condillac, à Condorcet, ou à la politique émanée de l'école polytechnique et alambiquée dans les bureaux de l'empire.

Le catholicisme a été d'abord attaqué; c'était la principale forteresse du christianisme; voilà pourquoi la révolution s'est adressée de préférence aux pays catholiques. Maintenant le tour du protestantisme est arrivé; il faut le jeter à bas dans le nord de l'Allemagne, partout où il existe encore comme une force active. Les pays protestans ressentiront cette action révolutionnaire, dont les pays catholiques se sont ressentis d'abord. Tel est le plan. On ne veut souffrir, en fait de pensée, qu'une manière *individuelle* de comprendre les choses, et rien de ce qui appartient aux esprits *en commun*, rien de ce qui forme *société*, et tend à se constituer hiérarchiquement, par sa nature propre. On sappe par en haut pour en finir par en bas. Le *rationalisme* formera seul le lien des esprits, parce que le rationalisme tend à morceller toutes les intelligences.

Aux yeux des hommes exclusivement rationnels, et qui ne font *qu'usurper* l'autorité d'une raison dont ils n'ont pas l'intelligence, tout ce qui a existé par le passé, se compose de *folies*, à peu d'exceptions près : l'histoire doit être anéantie, et la *science* de l'histoire ne doit être enseignée que dans le livre de Condorcet. L'humanité réelle, la *belle* humanité, ne date que de 1789. Tout ce qui précède doit être *falsifié* au profit de la théorie moderne, et s'il se peut même, doit être *anéanti*. L'humanité n'a été qu'un *grand mensonge* avant l'année 1789.

Ainsi donc, avec toute histoire, on détruit toute science véritablement humaine. On ne laisse debout qu'une certaine philosophie, une certaine logique, une certaine méthode qu'on appelle exclusivement *rationnelles*, et que se partagent entre elles diverses sectes philosophiques, qui se déchirent et se réfutent mutuellement. Les *idéologues*, suivant l'expression de Napoléon, seront en guerre avec les *positifs*, et ceux-ci se diviseront en *physiologistes* et *psychologistes*, qui, à leur tour, seront traités d'*idéologues*. Les mathématiques, les sciences physiques, surtout dans leur application à l'industrie, seront seules cultivées, mais on leur dé-

fendra, sous peine de mort, de sortir des idées de mécanisme, et d'aspirer à une *philosophie vitale*, qui entraînerait la ruine de tout ce mécanisme. Voilà pour la science.

Quand on se transportera sur le champ de la politique, il faudra bien reconstruire là où l'on a amoncelé des ruines.

On proclamera des principes bien généraux, et qui sonneront très-bien à l'oreille des hommes, tels que ceux de liberté et d'égalité; mais dans la pratique, il sera impossible d'en tenir compte : les *garanties* de ces principes, garanties si vivaces chez les peuples qui ne méprisent pas tout leur passé, qui, comme les Américains du nord, ont conservé les mœurs et les coutumes anglaises, ces garanties ne seront et ne pourront jamais être accordées. La véritable liberté et la véritable égalité, en soutenant des droits communs, conformes à la nature des choses, renverseraient bien vite l'édifice factice d'une liberté et d'une égalité vagues et indéfinies. Ainsi donc il faudra, de toute nécessité, surtout à l'étranger, *une police d'état* pour surveiller et opprimer les habitudes des peuples et leurs antiques croyances, là où elles tenteraient à se reproduire, par la force même des choses.

Des gouvernemens seront institués, des constitutions seront fabriquées; mais, malgré leurs auteurs, elles tendront sans cesse à se modifier d'après la nécessité des temps. Le contrepoison agira au sein du poison même. Comme le rationalisme s'en trouverait mal, le *mécanisme social* doit venir à son aide. On défendra aux pouvoirs d'envahir les uns sur les autres; et, à cet effet, on fabriquera des lois municipales et départementales, on créera des administrations centrales, qui, pour avoir vie et être des réalités, devront nécessairement réagir, et, en temps donné, empiéter les unes sur les autres. Là où l'on aura cru concilier l'ordre et la liberté, on aura finalement produit la confusion de toutes choses. Voilà ce qu'en dernière instance la révolution aggressive, propagandiste ou militaire, offrira à l'étranger, en vertu de son principe même. C'est en vain qu'elle voudra être rationnelle; ses propres passions l'emporteront sur son rationalisme; l'esprit de la convention l'emportera sur l'esprit de la constituante. C'est en vain qu'elle voudra demeurer passionnée; les esprits se fatiguent de tout, et rien ne se blase comme les passions; on voudra de l'or-

dre, ce sera l'ordre au moyen du mécanisme administratif, soutenu par le sabre et la censure ou la police impériale. Cet ordre tuant les intelligences, le moment viendra où tous à la fois, constituans, conventionnels, peuples, rois, hommes d'opinions anciennes et d'opinions modernes se révolteront, et l'on se reposera dans le despotisme qu'on aura voulu proscrire.

(Deuxième article.)

J'ai distingué, dans un premier article, entre la France libérale, mais pacifique, et la France révolutionnaire, qui veut lancer le pays en dehors de ses frontières, dans un but de propagande théorique, empruntée à la constituante, de propagande pratique, imitée de la convention, enfin de conquête impériale, où se reproduit l'esprit des légions romaines. J'ai démontré que ce n'était pas seulement d'une guerre de rois, mais d'une *réforme de peuples*, dont il s'agissait; qu'on voulait les dépouiller de leur passé pour les habiller à la façon de la constituante, de la convention, de l'empire. Maintenant je vais m'occuper des chances qui militent en faveur de ce projet, tant dans l'Allemagne d'outre Rhin que dans l'Allemagne de ce côté du Rhin. Je dirai aussi les chances contraires.

La France révolutionnaire rencontre, à l'étranger, des *sympathies*, mais elle se méprend parfois sur leur nature. Une grande portion des radicaux de la Germanie peut penser comme les radicaux de France, mais ils veulent demeurer teutoniques, et ne pas devenir gaulois. Il faut donc les défalquer du parti franco-gaulois, là où il se rencontre en Allemagne. On admire le *patriotisme* des Français, mais on n'aime pas leur *cosmopolitisme*, car on sait qu'il a servi chez eux de véhicule à l'esprit de conquête.

La propagande des hommes à théorie veut révolutionner l'Allemagne par des révolutions intérieures. Elle reconnaît le droit qu'a chaque peuple à maintenir son indépendance, pourvu qu'il se révolutionne suivant les principes de 1789. Il n'en est pas tout à fait de même des hommes à propagande pratique, qui traitent intérieurement d'utopies les beaux rêves de M. de Lafayette, et qui pensent que, sans un peu de sang, l'édifice ne saurait se cimenter. Ceux-là désirent les révolutions intérieures, mais ils voudraient les soutenir à l'étranger par des guerres extérieures, venir au secours

de leurs frères opprimés. C'est déjà un commencement de guerre d'envahissement. Quand on a affranchi les peuples, on exige une récompense, on ne saurait retourner les mains vides; les peuples, pour payer la France, et s'acquitter de la dette de la reconnaissance, se précipiteront dans ses bras : c'est ainsi que la Suisse s'est jetée dans les bras du directoire, que la Hollande, que la Belgique ont embrassé la république française, au risque d'être étouffées dans la réciprocité de ces embrassemens. Les impérialistes n'y mettent pas tant de façons; révolutions intérieures, secours extérieurs, tout leur est bon; mais ils reconnaissent surtout la grande règle des *convenances* politiques. Tout, sous Napoléon, était dans les *convenances* de la France, tout jusqu'aux murailles de la Chine. C'est pour avoir mesquinement imité cette politique napoléonienne, que la Sainte-Alliance a été une si misérable chose, et que la révolution lui tient aujourd'hui un si haut langage.

Je déclare ici positivement que je n'ai pas en vue les sympathies réelles qui voudraient se déclarer pour la France. Si, consciencieusement parlant, la Belgique est française de cœur et d'âme, qu'elle se livre à la France; mais si ce n'est là qu'une *grande fantasmagorie*, qu'un grand mensonge, si ce n'est que la mise en œuvre de quelques clubs, un vœu ainsi *arrangé* n'exprime pas un vœu sincère, et ne mérite aucune estime. C'est, comme je l'ai dit, chose à voir, à examiner, et sur laquelle je reviendrai. Le point essentiel à constater, c'est de ne reconnaître le droit à aucun peuple, à aucun gouvernement, de s'incorporer d'autres peuples sans leur volonté expresse, sincèrement manifestée. Je ne reconnais un droit aussi monstrueux ni à la Sainte-Alliance ni à nos révolutionnaires de France.

Appliquons ces principes aux nations de l'Allemagne, en les considérant sur les deux rives du Rhin. Nous serons historiens, et nous ne serons que cela; car la politique des convenances n'est pas de notre goût, pas plus que la politique des radicaux, des constituans, des conventionnels. Tous ces hommes-là, princes, factions ou peuples, se rendent coupables du crime de lèse-humanité, crime qui se venge à la longue en révélant des antipathies là où l'on avait voulu forcer des *agglutinations*.

En 1789, l'Europe manquait d'expérience. Les rois n'aimaient

pas les Bourbons, parce que Louis XIV avait humilié leurs trônes. Ils croyaient que la révolution n'avait pas de force, lorsqu'elle éclata, et s'ils prétendaient rétablir les Bourbons, c'était sous condition que l'on rendrait l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté. La propagande, de son côté, s'était affiliée dans l'Europe entière; là où elle ne pouvait pas s'organiser en clubs, elle s'organisa en loges maçonniques. Ecrasés sous Napoléon, les princes européens se rapprochèrent de leurs peuples, dont des défiances mutuelles les avaient récemment écartés. Les peuples avaient vu que la révolution, en parlant de liberté et d'égalité, en avait menti; ils étaient las aussi des déceptions de l'empire, qui n'était aimé que de quelques fonctionnaires. Il y eut une réaction très-prononcée contre les *principes* de la révolution, dont les teutonistes eux-mêmes ne voulaient pas. Seulement l'ancien régime avait passé de mode, et les princes s'étaient efforcés de retenir ce qu'il y avait de pire dans ce régime, en remplaçant ce qu'il avait de bon et de populaire par les inventions napoléoniennes. Ce fut ainsi que la Sainte-Alliance leurra les peuples, pour se créer des finances et des armées, et profita de leur enthousiasme, comme elle profita de leurs dégoûts. De là la force, mais aussi la faiblesse de son pouvoir. Les peuples se sont aigris contre cette politique, sans rompre toutefois avec les vieilles dynasties, que chaque homme raisonnable préfère quand elles sont sages. Mais les peuples, pour ne pas adorer la Sainte-Alliance, adorent-ils le monstre de la révolution? Voyons.

L'ancien parti impérialiste s'appuie surtout sur l'esprit public qui, suivant son opinion, domine dans les états de la ci-devant confédération du Rhin. Il croit en outre que les Allemands, jadis incorporés, de ce côté du Rhin, à l'empire français, lui appartiennent à pendre ou à dépendre. Séparons, dans notre examen, la vérité de toutes les illusions dont on se plaît à l'entourer.

Il est vrai que la France révolutionnaire est plus puissante dans l'Allemagne catholique que dans l'Allemagne protestante. Mais comment l'est-elle et à quelles conditions? Elle l'est en foulant aux pieds tous les droits de la religion, et en encourageant la domination exclusive de cette partie des catholiques qui, sans foi elle-même, place l'Eglise sous le joug de l'état, pour en faire un instrument de gouvernement, tout en la méprisant. Ce parti a des sectateurs

dans la Bavière et même en Autriche : mais la masse du peuple bavarois, et la masse du peuple autrichien lui sont décidément hostiles. Il faut donc *opprimer* ces populations, il faut les vaincre dans leur foi, inséparable de leur nationalité, il faut les soumettre aux disciples de M. Weisshaupt, au ministérialisme de M. de Montgelas, pour se créer des appuis dans ces contrées.

Je le sais, une partie du clergé catholique sera favorablement disposée en faveur de l'influence française; elle voudrait revoir quelque chose de semblable à l'ancienne confédération rhénane. C'est cette partie du clergé qui *rougit* du catholicisme en Allemagne, qui a vendu depuis long-temps ses droits les plus sacrés aux couronnes protestantes ou aux bureaux des ministères dans lesquels s'est perpétuée une tradition napoléonienne; c'est le clergé du ci-devant Prince-Primat, que M. de Wessemberg domine par ses sophismes; c'est le clergé qui ne voit dans la religion que les cures et les prélatures, et se moque des devoirs qu'elles imposent. Oui, c'est tout ce que l'impérialisme avait de plus honteux; ce sont le ministérialisme et la bureaucratie qui s'agitent en faveur de la domination française : y a-t-il là une force populaire? Aucunement.

Nul dans la Forêt-Noire, car l'esprit religieux l'y repousse de toutes ses forces, l'esprit français s'est glissé dans l'université de Fribourg, où les doctrines de M. de Rotteck le représentent. De Fribourg, il tend la main à M. Paulus, théologien protestant et rationaliste de l'université de Heidelberg, qui, malgré ses opinions, ne cesse pas pourtant d'être patriote allemand. Du reste, ni l'université de Fribourg, ni surtout celle de Heidelberg n'admettent la domination exclusive des idées françaises. M. Paulus, qui est Wurtembergeois, avait essayé de propager ses doctrines sous forme politique : mais la *vieille* liberté wurtembergeoise a repoussé la *nouvelle* liberté de M. Paulus, dont les opinions ont quelqu'influence à Stuttgard. Telle est cette fédération de pensées communes à MM. de Wessemberg, Rotteck et Paulus, prélats, théologiens, professeurs et hommes d'état, qui ne sont ni protestans, ni catholiques, et qui, malgré leur penchant décidé pour les théories de la constituante et l'administration de l'empire, ne voudraient cependant pas soutenir ni professer ouvertement la politique de la confédération rhénane, pour laquelle M. Paulus n'a personnellement aucun penchant.

Il n'en est pas de même de quelques publicistes du Wurtemberg. M. Murhard, qui a joué successivement un rôle à Cassel et à Francfort, et dont la politique se publie dans les feuilles wurtembergeoises, ainsi que le docteur Lindner, ont été à peu près les seuls Allemands à professer hautement le principe de la ci-devant confédération rhénane. Il a semblé au docteur Lindner, le Machiavel du parti, que le système napoléonien rendait le Wurtemberg, la Bavière et les autres Etats qui le subissaient, complètement indépendans de l'aristocratie militaire, qui, suivant lui, a le haut pied dans la Prusse protestante, et du catholicisme autrichien, accompagné de censure; car la censure, comme chacun sait, est très-agréable aux ci-devant impérialistes, quand ce sont eux qui l'exercent, et elle est très-exécrable à leurs yeux lorsqu'elle se trouve entre les mains de leurs adversaires. Malheureusement pour ces écrivains, les rois de Wurtemberg et de Bavière ne suivent pas le système de leurs prédécesseurs, et repoussent la *protection* française. Les peuples ne goûtent pas davantage l'impérialisme de MM. Lindner et Murhard, qui ne trouvent de l'écho que parmi quelques anciens fonctionnaires.

Si nous nous rapprochons des bords du Rhin, l'esprit public change. L'ancien Palatinat aime la Bavière et n'aime pas la domination badoise, à laquelle il a été soumis par la politique impériale, confirmée sur ce point par celle de la Sainte-Alliance. Mannheim est une ville aux idées françaises. Le patriotisme allemand n'est nulle part prononcé dans toutes ces contrées, à l'exception des universités de Fribourg et de Heidelberg. Carlsruhe pense à peu près comme Mannheim : c'est une ville de cour et de fournisseurs, où l'ancien esprit badois ne se fait pas jour : aussi Carlsruhe n'a-t-elle pas un siècle d'existence. Le commerce est nul dans les contrées palatines de ce côté du Rhin, où la domination française a laissé des traces profondes dans le moral et les idées des habitans. C'est qu'on les a distribués, à contre-sens et sous titre d'indemnités, à une foule de princes, trop faibles pour faire jouir leurs sujets des avantages commerciaux des grands empires, et obligés de se garantir, par des lignes de douanes, contre d'autres lignes de douanes, qui leur déclarent la guerre. C'est surtout la multiplicité des douanes allemandes, qui exaspère les voisins germani-

ques de l'Alsace. Mais ces pays sont trop enclavés et menacés par les forteresses de Landau et de Mayence, pour se livrer à la France en se révolutionnant d'eux-mêmes.

Mayence est française de cœur et d'âme. Le gouvernement de Hesse-Darmstadt est détesté des catholiques qu'il opprime, et des anti-catholiques, qui ont livré déjà une fois Mayence à la France : mais aujourd'hui elle est mieux gardée.

On a voulu faire du *teutonisme* dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt; mais on n'y a pas réussi. Quelques étudians de l'université de Giessen, université essentiellement anti-française, s'étaient réunis à quelques teutonistes, que dirigeait l'avocat Hoffmann de Darmstadt, l'ennemi juré du catholicisme, et qui, dans cette vue, avait fait sa paix avec les débris des anciennes propagandes françaises. Les rêves teutoniques ont succombé ? l'influence française est demeurée. La bourgeoisie de Darmstadt ne dédaigne pas les souvenirs de l'ancienne confédération rhénane, mais elle est moins prononcée qu'on ne l'est à Mannheim et à Carlsruhe. Darmstadt tirait quelques avantages du grand empire; le gouvernement y passe pour moins anti-français que ne le sont aujourd'hui les cours de Bavière, du Wurtemberg et même la cour de Bade.

Pénétrez plus avant dans les montagnes, parcourez le Odenwald, et le patriotisme germanique se réveille : il y domine même dans toute sa force. La ville libre de Francfort est anti-française par ses sentimens et par ses intérêts : on dirait que le gouvernement du prince primat n'a fait qu'effleurer cette terre. Il se peut que le principe de 1789 y ait d'anciens partisans, mais il ne s'y est pas recruté. M. le comte de Benzel-Sternau seul a essayé de donner à cette école le crédit de son nom et de sa position sociale : il a échoué, malgré le rôle que ce sectateur du ci-devant pouvoir napoléonien s'est efforcé de jouer auprès de jeunes et chimériques teutonistes : cette alliance des anciens impérialistes et des teutonistes imberbes ne pouvait pas être durable.

Tel est le cercle du pays d'outre-Rhin et de ce côté du Rhin sur lesquels Napoléon exerça une grande influence. Il n'en est plus de même dans la Prusse rhénane. A Trèves, à Coblence, à Cologne règne le catholicisme, et l'esprit n'y a jamais été français, malgré la réunion de ces pays à la France. La France sans y être

positivement repoussée, n'y est pas aimée, car si elle offre des avantages au commerce et à l'industrie des habitans, elle choque les mœurs et les croyances anciennes des peuples. Le gouvernement prussien a tenté de grands efforts pour se rendre ces pays favorables : il n'y a pas réussi ; les sympathies manquent. Les catholiques, il est vrai, sont mieux traités dans la Prusse que dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le pays de Bade et même le Wurtemberg ; mais on sent toujours la haine du sacerdoce, surtout lorsque ce sacerdoce n'imite pas M. de Spiegel, et ne capitule pas, comme ce prélat, avec les exigences du ministérialisme napoléonien et les insinuations du ministérialisme protestant. Ce qui fait honneur au gouvernement prussien, c'est la création de l'université de Bonn, où la véritable théologie catholique est hardiment professée par le célèbre Walther, ce qui n'existe dans aucune autre université de l'Allemagne, si ce n'est dans celle de Tibungue, où l'excellent Moehler est le digne émule du savant que je viens de citer.

Généralement parlant, toutes ces contrées sont animées du même esprit qui remue dans la Belgique : elles seraient plutôt belges que prussiennes ou françaises. Du côté de Liége et de Verviers, à Aix-la-Chapelle, etc., l'esprit catholique est peut-être moins prononcé, et les intérêts industriels font pencher la balance du côté de la France. Les contrées plus rapprochées de la Hollande sont divisées de croyances, mais la forteresse de Wesel y tient tous les intérêts en respect. Cependant nulle part on ne saurait dire de ces contrées, qu'elles manifestent un mouvement capable de pousser violemment à une union avec la France.

Dans le grand-duché de Berg, Murat était haï et le gouvernement de Napoléon n'était pas aimé. Jérôme a joui, dans toute la Westphalie, de la plus mauvaise réputation, et ses partisans sont clairsemés parmi quelques employés. Ça était, dans le temps, un grief contre le gouvernement, d'ailleurs si patriotique, du Wurtemberg, d'avoir admis M. Malchus dans son sein, M. Malchus, l'ancienne créature du Roi Jérôme. La Hesse peut avoir des griefs terribles contre la conduite personnelle de son souverain ; la noblesse du Hanovre, du reste très-éclairée, peut avoir trop de morgue et abuser, de temps à autres, de son influence, sans que, pour cela, les souvenirs de l'empire français y causent les moindres re-

grets. Je ne parle pas ici du grand-duché d'Oldembourg, et des villes anséatiques, où l'administration napoléonienne était en exécration, parce qu'elle foulait impunément aux pieds les droits, les mœurs et les opinions des peuples.

On parle de la Saxe et de l'esprit français qui y domine : c'est une grande erreur, qui provient de ce qu'on a faussement conclu des respects dont était environné, dans son pays, le vieux Roi, fidèle allié de Napoléon, à l'amour des peuples pour la politique napoléonienne. La Saxe a été un foyer ardent de conspirations anti-bonapartistes.

Je n'ai pas besoin de parler du reste de l'Allemagne : partout la propagande, et surtout le parti impérialiste de France, y sont dans une imperceptible minorité; dans un prochain article, je dévoilerai les causes qui trompent les organes de la France révolutionnaire sur le véritable esprit du peuple allemand.

Baron D'ECKSTEIN.

(*Le Correspondant*, *n°* 40 *et* 42, *tome III.*)

DE LA GUERRE ET DE LA PAIX.

CHANCES DE LA RÉVOLUTION EN ALLEMAGNE.

Je vais indiquer les causes de l'erreur où sont les organes de la France révolutionnaire sur le véritable esprit du peuple allemand. Elles sont au nombre de quatre. D'abord la sympathie que tous les Allemands d'un esprit élevé ressentent pour la cause de la liberté; ils l'ont montrée vive pour ce qu'il y a d'honorable dans le sentiment de liberté qui anime la nation française. Ensuite le rationalisme de quelques professeurs des universités allemandes, qui semble correspondre aux idées rationnelles propagées en France, en troisième lieu, le *teutonisme* de quelques étudians, de quelques docteurs en droit, de quelques commis voyageurs, tant dans les universités que dans les villes anséatiques, les poussant à réaliser aujourd'hui leurs utopies, au chant de la *Marseillaise*, fait supposer que les doctrines radicales et unitaires du Nord se fondraient

facilement avec les doctrines radicales et unitaires du midi de l'Europe; qu'ainsi pourrait se constituer une propagande commune, pour faire prédominer partout le système de la souveraineté absolue de tous les hommes sur tous les hommes, ce qui établirait un despotisme d'un nouveau genre. Enfin on considère comme quatrième cause d'analogie apparente entre la France et l'Allemagne, le mécontentement plus ou moins manifeste, qui existe dans ce dernier pays, contre la politique de la Sainte-Alliance, parce qu'elle semble protéger surtout les prétentions de quelques souverains de la confédération germanique à exercer sur leurs sujets un pouvoir sans contrôle. Telles sont les raisons qui font croire à la France révolutionnaire qu'elle pourra jouer le rôle de *libératrice* de l'Allemagne, en la révolutionnant dans le sens, soit des principes de 89, soit de ceux de 93, soit enfin de ceux qui prédominèrent sous l'empire de Napoléon.

Sur le premier point, l'amour-propre national est un jeu. Le Français est aimé dans tous les lieux où il ne se présente pas en conquérant : ses mœurs faciles et son esprit enjoué, ce qu'il y a en lui d'honneur et de véracité, le rendent naturellement le charme de toute société, et lui acquièrent l'estime de toute âme droite, même là où les mœurs diffèrent le plus fortement des siennes. L'Allemagne, d'ailleurs, contrée peu rancuneuse, a toujours admiré les faits d'armes de la révolution. Buonaparte général, et même Napoléon empereur était partout exalté entre le Rhin, l'Elbe et le Danube, jusqu'au moment où il voulut dompter l'Allemagne par ses codes et son administration, incompatibles avec les formes de droit et l'esprit des institutions des cités et des communes des pays d'outre-Rhin. Malgré leur haine de la tyrannie napoléonienne, les Allemands n'ont jamais cessé d'estimer la nation française. Ils l'ont suivie, avec une juste curiosité, dans sa nouvelle carrière. Le ministère Villèle et le ministère Polignac ont été blâmés dans toute l'Allemagne; on croyait voir, chez ces hommes d'état, le désir de faire triompher un parti violemment abattu par la révolution, et qui, bien avant cette époque, avait perdu l'exercice et même la capacité de tous ses droits dans une longue oisiveté, contre laquelle il n'avait jamais réclamé depuis Louis XIV. On sympathisait, d'après l'esprit du temps, plutôt avec les classes moyennes

qu'avec les hommes de cour et l'aristocratie des provinces, qui, en 1815, avait semblé plutôt vouloir faire *rétrograder* les événemens que de se mettre à leur tête pour les diriger dans un but salutaire.

Quoiqu'ils fussent généralement favorables à l'absolutisme en matière de gouvernement et de religion, les souverains de l'Allemagne n'en redoutaient pas moins cette tendance de Charles X à se rapprocher de l'ancien régime, en choisissant des ministres de cour. Ils craignaient les réactions, et croyaient le parti de la restauration trop faible pour en triompher, trop aveugle et trop passionné pour se mettre d'accord avec la France, en s'asseyant au timon des affaires. Princes et sujets d'outre-Rhin souhaitaient à la France, les uns des hommes ministériels, à la routine administrative, les autres des patriotes tolérans, et qui ne fussent pas propagandistes.

C'est cette disposition des esprits que nos feuilles publiques ont commentée à leur manière. Ils ont vu chez les peuples, un enthousiasme progressif pour l'ancienne révolution de 89; chez les princes, la peur du danger, qui cherchaient à le conjurer par des concessions mêlées de violences. Je n'excepte que l'Autriche, parce que le peuple autrichien était indolent, et que son gouvernement voulait extirper la révolution, dans la crainte qu'elle ne lui arrachât l'Italie. Aussi la France révolutionnaire haïssait-elle très-spécialement ce cabinet, sauf quelques bonapartistes, qui espéraient la coopération de l'Autriche, moyennant la reconnaissance du fils de Napoléon.

L'amour-propre français a fait ici plus d'une méprise. Est-il mieux inspiré, lorsqu'il conclut du *rationalisme* de quelques professeurs des universités allemandes, et de la portion de l'esprit public qui correspond à ce rationalisme, à une complète identité de vues et de théories entre les rationalistes de France et d'Allemagne? C'est ce que nous allons examiner.

D'abord, qu'est-ce que le *rationalisme français*, et qu'est-ce que le *rationalisme allemand*? Le rationalisme français est fils de la philosophie des encyclopédistes du dernier siècle; il a été tenu sur les fonts baptismaux par Condillac, il a grandi sous l'inspection de Condorcet, et il est parvenu à l'âge mûr entre les mains des physiologistes et des idéologues du directoire et de l'empire.

C'est, comme on le dit, une doctrine *positive*, qui ne reconnaît d'autres lumières que celles de l'école polytechnique, d'autre savoir qu'une science physique et mathématique, étayée sur une philosophie essentiellement athéistique. Que l'on y ajoute, ou que l'on en retranche, c'est toujours là le fondement de la doctrine.

En politique, cette école veut tout faire par la main du géomètre, et ne reconnaît aucun droit au passé, à cet ensemble de mœurs, de coutumes et d'habitudes historiques, dans lesquelles chaque nation faisait, jadis, consister sa *nationalité*. Le rationalisme français nivelle le sol, nivelle les coutumes, nivelle les mœurs, et nivelle surtout et en premier lieu les *intelligences*. Toute originalité cesse dans la pensée, comme elle cesse, de droit, dans l'ordre social. La société est un *mécanisme*, une affaire de *chiffres* et d'*arpentage*.

Le rationalisme allemand, au contraire, est fils de la philosophie de Descartes, et de l'esprit de critique que Kant introduisit dans les fondemens de cette doctrine. Il se lie intimement à la cause d'un *protestantisme régénéré*, qui veut traduire le christianisme d'abord en arianisme, pour le métamorphoser ensuite en raison pure, sans lui ôter, cependant, le cachet de la douceur évangélique, et le caractère de sagesse *socratique* et *confucienne*, qu'il cherche à y introduire. Dans son application au gouvernement, ce système demande surtout ce qu'il appelle des *lumières* aux gouvernans, l'étouffement successif du catholicisme, l'abolition graduelle des coutumes et des mœurs de la féodalité, là où il en existerait encore quelque faible empreinte. Du reste il est étranger à tout esprit de secte en politique, mais il appuierait plus volontiers un système de liberté qu'une théorie d'omnipotence royale. Ce parti renferme des hommes de mérite, occupés de philosophie et de ce qu'ils appellent *Exégèse*, c'est-à-dire d'une théologie qui s'efforce à mettre le Nouveau et, s'il se peut, même l'Ancien-Testament au niveau de leur philosophie ; il renferme aussi un grand nombre de plates intelligences, qui ont le génie en horreur, parce qu'il n'est pas *rationnel* à leur manière. Tous ensemble, savans consciencieux et petits faussaires, hommes de talent et bavards infatués de leurs lumières, s'élèvent d'un commun accord contre le *mysticisme*, non pas seulement contre ce mysticisme de nos quiétistes, panthéistes, etc., qui énerve les facultés de l'âme et dissout la trempe des

esprits ; mais encore contre le mysticisme qui n'est autre chose que la profondeur dans la manière de voir, et l'intimité dans la manière de sentir les choses.

Maintenant je le demande, y a-t-il des analogies entre les rationnels de France et d'Allemagne? tout au plus y en aurait-il entre quelques-uns de ces derniers et plusieurs de nos doctrinaires, qui s'intitulent psychologistes et cherchent le *positif* dans la doctrine écossaise.

Quant au *teutonisme*, la ressemblance est bien plus frappante. Distinguons, cependant, entre ces deux doctrines radicales et absolues, dont l'une aspire à l'*unité* de la souveraineté nationale au fond de la Germanie, et l'autre à l'*unité* de la souveraineté nationale en France.

D'abord le teutonisme germanique est presque une *utopie*, et il ne saurait, d'ici à longtemps, être autre chose. Pour le réaliser il faudrait passer sur le ventre à toutes les nationalités germaniques, depuis le Holstein jusqu'à la haute Autriche, de Danzick jusqu'à Inspruck ; il faudrait abattre les couronnes des souverains, ce qui ne présenterait pas encore les difficultés les plus grandes ; il faudrait niveler le catholicisme et le protestantisme, tous les antécédens, toutes les mœurs, toutes les coutumes. Cela pouvait se faire, jusqu'à un certain point, en France, où il y avait un gouvernement central, et cependant le Breton y reste toujours Breton, l'Alsacien y demeure toujours Alsacien, le Provençal y est toujours Provençal, plus qu'on ne veut se l'avouer, plus qu'on n'ose en convenir : telle est la difficulté de déraciner un arbre de mille ans, pour y substituer une machine de carton, que l'on décore du nom de l'unité administrative et pour laquelle on crée des lois uniformes. Mais en Allemagne, il faudrait je ne sais combien de siècles pour y parvenir. Aussi les teutonistes ne se comptent-ils que parmi les étudians et parmi quelques *jeunes hommes* (comme on les appelle) qui ont passé *docteurs* ou *licenciés en droit*.

J'ai connu des teutonistes, et c'étaient de braves jeunes gens, qui se distinguaient par leur moralité, mais parmi lesquels il n'y en avait pas un seul qui eut de profondes études. Je dis plus : *teutonisme* et *ignorance*, sont, de toute force synonymes : aussi-bien que *radicalisme* et autres inventions de la même espèce. Quand

on fait *a priori* les lois, et lorsqu'on méprise l'expérience, quand on fabrique des constitutions comme on fabrique des châteaux de cartes, on n'a besoin de rien savoir : l'initiation à cette science s'acquiert à très-bon marché. Mais aussi on n'a pas besoin de respecter les droits d'autrui, les opinions, les mœurs, les systèmes d'autrui; on foule tout aux pieds au nom d'une prétendue *unité* nationale, qui, pour la réaliser, doit toujours être accompagnée du *bourreau*. L'innocence se perd; on devient d'abord systématiquement intolérant, puis sophistiquement coupable, et l'on rentre dans l'expérience par les voies de Machiavel.

Le *teutonisme* n'a pas hérité de l'ancienne propagande française, dont les illuminés de Bavière s'étaient jadis portés les recruteurs dans le midi de l'Allemagne. Le teutonisme se manifeste spécialement dans les pays du nord, quoiqu'il ait également infesté quelques-unes des universités du midi. C'est une épidémie contre laquelle on avait fait ridiculement agir l'inquisition de Mayence, et les polices prussienne et autrichienne, au lieu de la jouer sur le théâtre, et au lieu de soumettre les crises de cette maladie à une consultation de médecins. Du temps de leur grand zèle pour les exercices du corps, quand ils avaient la manie des tournois, non pas des grands coups de lance de nos chevaliers féodaux, mais des courses et des jeux imités, comme ils se l'imaginaient des vieux Teutons; les teutonistes ne reconnaissaient que deux classes d'hommes dans l'Etat : les étudians et les soldats; les premiers faisant corps avec leurs professeurs, les autres avec les paysans. A cette époque de la maladie c'était le Roi de Prusse qu'ils voulaient créer Empereur de la Germanie : il devait être le nouveau Arminius qui arrachât à la France l'Alsace parce que l'on y parle allemand.

Plus tard les teutonistes, sortant de leurs forêts fantastiques, se firent citadins, docteurs en droit, avocats, notaires, et ne se renfermèrent plus dans les écoles. Alors ils revêtirent l'esprit bourgeois, seulement cet esprit est à tel point stationnaire chez le bon peuple allemand, qu'ils n'eurent aucun succès. Ce n'étaient plus des conspirations à la Sand, où l'on immolait, au nom de la patrie, un misérable dramaturge, meurtre aussi ridicule que s'il prenait fantaisie à un autre Louvel, d'égorger un homme de l'opinion de feu Désaugiers, comme corrupteur de la France républicaine au

moyen de son *Carlisme*. C'était des essais de conspirations citadines, c'étaient comme l'on disait des tentatives *constitutionnelles :* on en a eu récemment un échantillon dans ce qui vient de se passer à Goettingue : c'est le *nec plus ultra* des tentatives de ce genre.

Quelques rusés compères dans le nord, et quelques vieux impérialistes dans le midi de l'Allemagne, avaient conseillé à cette jeunesse teutonne, dont ils riaient sous cape, de tenter des essais d'affiliations avec nos *jeunes hommes* de France, et surtout avec nos clubs populaires, afin de renouer par eux les essais de la propagande. Ainsi cette jeunesse, jadis *fanatisée* contre la France, cherche à se défaire de son caractère teuton pour devenir *cosmopolite*. Elle veut voir ce qui se passe dans la société des régénérateurs du genre humain, qui prennent les peuples à l'essai, et se les passent mutuellement à l'enchère, afin d'examiner ce qu'ils en pourront faire après les avoir placés sous l'appareil chimique de leurs entreprises, après les avoir distillés, alambiqués selon leurs systèmes. Mais l'Allemagne est beaucoup trop vierge pour ces entreprises; ces combinaisons ne pourront d'ici à long-temps y prendre racine. Ce qui en résultera se bornera à peu de chose. De jeunes hommes de France admireront, dans leur naïveté, le teutonisme germanique, les cheveux longs et flottans, le *knaster* (comme disent les traducteurs du romancier Hofmann, au lieu de dire tout bonnement le tabac, en langage de Sganarelle), la bierre, etc., etc., et toute la poésie que l'on fait, depuis quelque temps, avec la gaucherie germanique, la naïveté, la bonne foi de ces jeunes étudians, ce qu'on appelait du *romantisme* avant les événemens de juillet. En revanche, de jeunes hommes de la Germanie parleront longuement et écriront longuement, s'ils composent des mémoires, des voyages ou des romans, des progrès immenses qu'a faits la jeunesse française, comme quoi, au lieu de courir à ses études, elle s'occupe de gouverner l'Etat ; comme quoi au lieu d'agrandir le cercle de la science, elle passe son temps à discuter sur les matières politiques ; puis des liaisons s'établiront entre quelques jeunes hommes des deux contrées, liaisons qui s'en iront de part et d'autre où s'en va tout le monde.

Nous arrivons au quatrième point, les mécontentemens réels qui éclatent au sein de l'Allemagne. Les peuples, surtout dans les pe-

tites principautés, sont surchargés d'impôts. Napoléon a fait un mal incalculable à l'Allemagne, en créant des rois, par suite de la destruction de l'empire germanique, trop morcellé en petites principautés, mais plus *libre* sous cette forme de gouvernement qu'on ne l'est actuellement au-delà du Rhin. L'Allemagne y a gagné militairement, elle y a perdu en bonheur, elle est plus forte contre la France, elle est moins forte dans le contentement et le bonheur des peuples. L'Autriche et la Prusse mettent sur le pied militaire d'immenses gardes nationales, et les rois de la ci-devant confédération Rhénane, pour parvenir à cette hauteur, écrasent leurs peuples d'impôts et outrent leurs forces guerroyantes. La confédération germanique présente un très-mauvais système. On a voulu rendre l'Allemagne toute puissante contre un nouvel envahissement d'un nouvel empire Français, et le patriotisme germanique ne saurait blâmer aucune de ces dispositions : mais il en est résulté que depuis 1814 l'Allemagne n'a presque pas désarmé, qu'elle ne s'est jamais mise sur le pied de paix, et le mécontentement des peuples a été à l'extrême. Vienne cependant une guerre *aggressive* de la part de la France, une guerre pour reconquérir, *sans provocation*, ce que l'on appelle les *frontières naturelles*, et tout sera oublié de l'autre côté du Rhin, tout mécontentement cessera, pour sauver ce que l'on croira être en danger, *la patrie*.

A cet égard, nos républicains et nos impérialistes sont dans une étrange erreur. La France républicaine a balayé la rive gauche du Rhin, elle l'a conquise à sa domination ; Napoléon a passé sur la rive droite, et il a balayé l'Europe jusqu'aux confins de la Russie. Mais le charme a été brisé ; quelque chose qu'on appelle le patriotisme germanique et qui n'existait pas il y a vingt ans, a été réveillé ; grâces au système napoléonien, le *peuple* en Allemagne, si peu guerroyant avant les entreprises de l'empire Français, est devenu belliqueux lui-même ; il n'a pas l'esprit des conquêtes, mais il a l'esprit de conservation. Si on le provoque, il peut être vaincu, (car Dieu tient entre ses mains les destinées des peuples et des empires), mais il n'y aura plus de Mack en Allemagne, ni de batailles de Iéna ; on ne verra plus rendre les armes à 60,000 hommes. Ce ne sera jamais une courte campagne mais une campagne *infiniment prolongée*.

Les peuples, il est vrai, ne veulent pas d'absolutisme politique, ils ne veulent pas faire la guerre des rois, c'en est fini de la Sainte-Alliance. La Prusse seule et l'Autriche pourraient armer en sa faveur; mais le reste de l'Allemagne demeurerait muet, les armées seules s'ébranleraient, et les armées, ne se composant plus de lansquenets, ne sont plus rien aujourd'hui sans les peuples. Contre les rois, la France reprendrait tous ses avantages. Malheur à eux, s'ils étaient les agresseurs!

Outre les plaintes que l'on forme en Allemagne, surtout dans les petites principautés, contre un système militaire qui aboutit à un système d'impôts très-élevés, le commerce se plaint très-généralement de la multiplicité des lignes de douanes. A cet égard, la Prusse fait exception, mais elle est d'autant plus inflexible contre les princes et les pays qui croient ne pas devoir faire partie de son système. Hesse-Darmstadt, le grand-duché de Bade, et divers autres pays, souffrant eux-mêmes prodigieusement, font encore souffrir leurs voisins de Francfort, du Wurtemberg, de la Bavière. Le roi de Hollande, avec sa théorie fiscale, était un énorme sujet de plaintes sans cesse renaissantes pour la diète germanique; dans une foule de lieux, le peuple était aux prises avec les douaniers: c'était un renouvellement de ces scènes qui eurent lieu sous l'empire français, quand défense fut faite à Hambourg de commercer avec l'Angleterre, c'est-à-dire quand la ruine d'Hambourg fut consommée. En général, tous les peuples se débattent aujourd'hui avec leurs douanes; tous murmurent d'une commune voix, et il serait temps que l'Europe s'entendît à cet égard, comme elle aurait dû s'entendre sur son pied de paix et sur son pied de guerre. Si la soi-disant Sainte-Alliance y avait songé un peu sérieusement, si elle avait pris en considération les besoins moraux des peuples, peut-être eût-elle mérité le nom de sainte: au lieu de cela, elle a imité le système de partage des populations et leur maintien dans l'obéissance par la force, ce qui caractérisait l'empire napoléonien.

La police et la censure blessent en Allemagne, l'une, la liberté des peuples, l'autre, celle des classes élevées de la société. Dans les contrées protestantes, la censure très-intolérante pour les systèmes d'un catholicisme indépendant, parce qu'elle voudrait le soumettre au joug de l'état, ne souffrirait pas un La Mennais: elle

l'étoufferait dans ses embrassemens. La censure autrichienne ne le souffrirait pas davantage : car en Autriche, c'est l'état qui *protège* le catholicisme, c'est-à-dire qu'il le surveille de près. Les intentions des deux censures diffèrent : les résultats sont les mêmes. Du reste, il n'est pas permis en Allemagne, de faire de la politique *intérieure* : il en résulte que ce sont des hâbleurs de gazettes et de journaux qui s'emparent des discussions publiques, et que les jurisconsultes, les hommes graves et studieux, qui pourraient être réellement utiles au pays, s'en retirent. Tout y est plongé dans la routine des cabinets. Il est vrai que si on lâchait l'écluse sans aucune précaution, il y aurait, dans le commencement, débordement de toutes les folies imaginables, faute d'éducation politique suffisante.

La police, jadis à la piste de conspirations d'étudians, s'exerce aujourd'hui envers les classes inférieures du peuple, où elle recherche ce qu'on appelle des *vagabonds*. La révolution française mit les passe-ports en usage : aujourd'hui l'homme du peuple ne saurait plus être un honnête homme sans passe-port. Joignez à ces vexations de la police en petit, les vexations de la douane en grand, et vous comprendrez l'exaspération du petit peuple dans diverses parties de l'Allemagne.

Mais encore là-dessus il n'y a pas possibilité de consolider une propagande. Ces querelles intestines ne font rien à la grande cause nationale. La désaffection que l'on porte à plusieurs princes n'y fait pas davantage. Le protestantisme jaloux a voulu forcer un vieux roi de Saxe, sincèrement catholique, mais peut-être très-peu éclairé, à l'abdication. Il a quelque peu réussi ; mais rien de cela n'a changé l'amour qu'inspirait à ses sujets la maison de Saxe. Dans le Brunswick, on a chassé un mauvais prince, même du consentement de l'Autriche : c'était aussi un écervelé par trop fort. Dans le Hanovre, des querelles de bourgeois et de nobles ont failli dégénérer en commotions politiques ; le teutonisme s'en est mêlé, avec la prétention de *diriger* la bourgeoisie, et il a tout gâté. Enfin, dans la Hesse électorale, un souverain très-mal noté pour sa conduite personnelle, a été cerné par ses sujets, forcé à reprendre sa femme et ses enfans, et obligé de chasser de chez lui une femme publique métamorphosée en comtesse de Reichenbach : ni l'Autriche ni la

Prusse n'ont trouvé à y redire : *in petto*, ils ont vu que cela était bien fait. Là-dessus toute l'Allemagne est d'accord.

Reste la plaie du jésuitisme catholique et du mysticisme protestant. J'ai toujours reconnu ce qu'il y avait de grand, de fort, d'élevé dans l'ordre des jésuites; j'ai toujours haï cette maxime de transformer l'homme en *bâton* dans les mains d'un autre homme. J'ai distingué entre le jésuitisme sublime et le jésuitisme méticuleux, l'un grand, et l'autre misérable; je n'ai jamais pu souffrir l'espionnage jésuitique, la captation des princes, des favoris et des favorites. Cet ordre eût été la plus parfaite des créations, s'il ne s'y était pas mêlé tant de bassesse.

Mais, tout en admirant les Loyola, les Xavier, les Lainez, les Borgia, tout en respectant la foule de savans, distingués sortis de leur ordre, je crois que l'éducation qu'ils donnent à la jeunesse ne correspond plus au besoin des temps, qu'ils devraient l'enrichir, l'agrandir, ne pas tant songer à créer des *hommes du monde* qui fussent leurs partisans, qu'à produire des hommes d'une trempe de caractère vigoureuse, nourris de fortes et de solides études. Aujourd'hui le jésuitisme me paraît rampant; son bon génie ne veille pas à ses côtés. Qu'il s'épure, et nous applaudirons aux enfans de Loyola, pour lesquels nous demandons la plus grande liberté, mais contre lesquels nous provoquons aussi la plus grande publicité, en les faisant rentrer dans les droits communs à tous les citoyens. Ceux d'Allemagne ne se sont pas encore faits à la liberté : ils y parviendront un jour, comme leurs confrères de l'Amérique.

Le mysticisme protestant est quelque chose de très-fâcheux quand il se mêle de *politique*. Il marche de pair alors avec le jésuitisme, et prêche en outre la fatalité. Un parti cherche à le propager dans la Prusse protestante; la guerre est déclarée entre ce parti et le rationalisme. Ils sont l'un et l'autre dans le faux; l'un en dissolvant tout en amour, et en prêchant par l'amour l'obéissance passive; l'autre en rabougrissant tout au point d'en faire des raisonnemens, et en extirpant du sein de l'Etat tout ce qui pourrait produire les grandes pensées et les grandes affections.

Ce jésuitisme bâtard, qu'on appelle du catholicisme, ce mysticisme avorton, qu'on appelle du protestantisme, oppriment à un égal degré la liberté de penser, et dégoûtent à un égal degré non-

seulement le rationalisme, mais encore le véritable catholicisme. Malgré les avantages dont jouissent l'un et l'autre de ces systèmes, le premier dans quelques pays catholiques, l'autre dans quelques pays protestans, ils n'entrent plus dans la balance des destinées. Y voir pour l'Allemagne de profondes causes de mécontentement serait une folie ; les peuples ne s'en doutent pas ; les écrivains de journaux, ainsi que les controversistes de profession s'en amusent à eux seuls. Sous ce point de vue encore, la France révolutionnaire compterait vainement sur les mécontentemens de l'Allemagne.

Baron d'Eckstein.

(*Le Correspondant*, *n*° 44, *tome III.*)

ESSAI SUR LA SCIENCE ET SUR LA FOI PHILOSOPHIQUE ;

PAR FRÉDÉRIC ANCILLON, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN (1).

(Premier article.)

Au milieu des graves circonstances qui préoccupent tous les esprits, le nouvel ouvrage de M. Ancillon aurait pu passer inaperçu, si l'intérêt qui s'attache à toutes les productions du célèbre auteur du *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, ne nous faisait un devoir de le tirer de l'injuste oubli, auquel la politique semblait l'avoir condamné. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute d'exposer les idées particulières d'un homme aussi distingué sur un sujet aussi important et aussi fondamental.

Depuis le moment de sa naissance, l'homme a déposé dans les langues, sans s'en apercevoir, les faits primitifs qui dorment en lui, et qui s'y meuvent insensiblement. C'est ainsi que s'est formée dans les profondeurs de son être, la racine de la science. Ces faits primitifs, telle est la base sur laquelle M. Ancillon fait reposer son système. Toute philosophie, dit-il, qui veut avoir un point d'ap-

---

(1) 1 vol. in-8°. Paris, librairie de Gide fils, rue Saint-Marc-Feydeau, n. 20.

pui et un point de départ fixes, doit partir de la nature de l'homme. C'est dans l'homme que se trouve le miroir des existences ou le principe de la certitude des existences. Car soit qu'elles nous viennent du dehors, et se réfléchissent en nous par nos représentations, soit qu'elles nous soient immédiatement révélées dans notre intérieur, nous ne sortons point de nous-mêmes, et c'est toujours l'âme humaine qui est la source unique de toutes nos connaissances. Si nous admettons un monde visible, si nous croyons à un monde invisible, c'est toujours parce que nous l'apercevons en nous-mêmes, ou parce que nous sommes conduits à nous élever jusqu'à lui par des raisons prises dans notre propre nature. En un mot, puisque toute philosophie s'adresse à la nature humaine, ou plutôt à l'humanité tout entière, elle doit partir de la nature humaine.

Cependant cette méthode si sage, si conforme à la raison, a paru à la plupart des philosophes indigne par sa simplicité de diriger leurs travaux scientifiques. Tous ont eu plus ou moins la prétention de créer la vérité, et cette erreur capitale a eu pour résultat de nous donner constamment à la place des existences et des réalités, des combinaisons ingénieuses de notions abstraites plus ou moins gratuites, plus ou moins vides de sens qu'ils avaient eux-mêmes arbitrairement formées.

Toute l'histoire de la philosophie prouve en effet deux choses : l'une qu'on n'a pas compris que tout doit y reposer finalement sur les existences, l'autre qu'on n'a point senti que pour les bien saisir, il fallait toujours en appeler aux faits primitifs.

Qu'est-ce que la plupart des systèmes de métaphysique, sinon une espèce de mathématique des qualités des êtres et des formes de l'entendement, comme les mathématiques proprement dites sont la métaphysique des quantités et des formes de l'espace ? Dans l'une et dans l'autre on crée et l'on construit les êtres sur lesquels on opère, et l'on déduit ensuite d'eux tout ce qu'on a pris la peine d'y mettre. Méthode parfaitement appropriée aux mathématiques qui portent sur des êtres idéals, méthode fausse et dangereuse dans la philosophie qui tend à saisir des êtres réels.

Aristote, en posant ce principe qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été donné par les sens, en substituant aux faits primitifs une espèce de chimie intellectuelle qui consiste à décomposer et recomposer à l'infini la matière première des intuitions et des sensations; Descartes en voulant démontrer l'existence par le moi, en persistant à ne pas comprendre que la conviction de l'existence et le sentiment du moi nous sont donnés non point l'un par l'autre, mais l'un avec l'autre, et que dans la conscience de nous-mêmes se trouve non-seulement notre propre existence, mais encore celle de l'univers, comme antithèse du moi; Locke, en traitant l'âme comme une table rase, et en ne l'admettant pas même comme une force à laquelle il faut reconnaître des facultés déterminées, des tendances propres et particulières, se sont presqu'également mis dans l'impossibilité d'arriver à la vérité, en de pénétrer les mystères de la nature de l'univers et de l'existence de l'homme.

Leibnitz admit, il est vrai, des vérités nécessaires et universelles, vérités qui, selon lui, sont innées à l'âme, mais qui ne se montrent qu'à l'occasion des impressions sensibles, vérités objectives qui répondent aux existences et aux réalités, ou qui nous fournissent les moyens d'y arriver. Son erreur fut donc de méconnaître leur nature, et de faire sans cesse de nouveaux essais pour les démontrer, ne paraissant pas même soupçonner qu'elles cesseraient d'être ce qu'elles sont, si elles avaient besoin d'une démonstration quelconque.

Kant ne nia pas la réalité des existences; mais d'après lui, elles n'étaient pour l'homme qu'une grandeur inconnue, et devaient rester telles. Dans l'économie présente, la seule existence réelle, absolue et universelle qu'il crût saisir et connaître, sans toutefois pouvoir la comprendre, c'était celle de la loi morale. Quant à un Dieu personne, à la liberté, à l'immortalité, vérités qu'il admit plus tard dans la pratique, comme des suppositions nécessaires que les besoins de l'ordre moral lui imposaient en quelque sorte, il leur refusait toute certitude en théorie, parce qu'il était impossible à ses yeux de les démontrer; il se trompait ainsi sur la nature de ce sentiment, de cette

foi irrésistible, dans laquelle il aurait dû concevoir non un besoin intellectuel et moral, mais une connaissance immédiate, non une supposition, mais un fait.

Tandis que l'existence de la loi morale était pour Kant un gage de l'existence d'un législateur saint et juste, Fichte, substituant l'ordre moral de l'univers à l'existence d'un Dieu personne, essuyait d'appuyer l'ordre moral uniquement sur la liberté. Dans ce système, le moi joue non-seulement le principal rôle, mais il est tout. La liberté devient un principe créateur, et ce principe enfante la loi. Mais l'ordre moral de l'univers n'est lui-même qu'un tissu d'idées contradictoires et insaisissables, dès qu'on n'admet pas une intelligence libre et souveraine qui gouverne l'univers. Sans l'existence d'un être pareil, bien loin de se convaincre de la nécessité de l'ordre moral, on ne peut même le concevoir; car il n'existe point d'ordre moral, sans un législateur, sans immortalité.

Schelling alla plus loin encore. Il nia l'existence d'un Dieu personne, il nia l'ordre moral. A la place de l'un et de l'autre, il mit la nature elle-même, puissance mystérieuse, qui les enfante tous deux comme deux phénomènes et non comme êtres réels, les produit l'un par l'autre, et finit par les anéantir également. Ainsi tout s'abîme dans une existence absolue, éternelle, inconnue, qui n'a de nom dans aucune langue, à laquelle ne répond aucune notion, ni même aucune image, et qu'on a eu raison d'appeler le rien absolu.

C'est en caractérisant ainsi tour à tour les différens systèmes de philosophie, c'est en les jugeant avec cette raison supérieure qui en aperçoit, du premier coup-d'œil, le vice ou l'insuffisance, que M. Ancillon entre profondément dans son sujet, et prépare l'esprit de ses lecteurs à suivre le développement de ses idées.

Un seul homme dans l'antiquité puisa la vérité dans sa propre conscience, et admit les existences et la réalité par une sorte d'instinct intellectuel dont il respectait les arrêts par-dessus tout. Cet homme unique, c'est Platon. Dans Platon, l'enthousiasme philosophique est le principe créateur. Cet enthousiasme qu'on peut définir le pouvoir de saisir la présence des êtres, et de les saisir avec

une force et une vivacité qui semblent plutôt les créer que les observer, est, selon M. Ancillon, un principe de réalité. C'est lui qui, faisant pour ainsi dire sortir l'âme hors d'elle-même, la force de placer dans le monde réel les objets qui sommeillent dans son propre sein. C'est par lui que ces objets ou ces êtres se manifestent à elle avec une évidence irrésistible et une objectiveté distincte. Platon dont l'état habituel était un état de contemplation qui l'unissait à Dieu, a donc cherché et a trouvé dans les profondeurs de son être toutes les vérités, toutes les lois morales qui ont pour objet le perfectionnement de l'homme tout entier ; et sous ce rapport, l'auteur témoigne dans plus d'une page de son livre combien cette philosophie d'inspiration, qui n'est autre chose que l'alliance du sentiment et des principes, sympathise avec ses propres idées.

De même que Platon, l'auteur admet dès le premier abord des faits primitifs d'existence sur lesquels toute philosophie doit, dit-il, s'appuyer. Il y a des existences, des êtres réels auxquels nos représentations doivent répondre pour ne pas être dénuées de réalité. Tant que cette harmonie n'est pas bien constatée, la vérité n'est qu'un mot vide de sens, car la vérité ne consiste que dans l'expression complète et parfaite de la réalité. Comme il existe en effet dans les êtres une vérité absolue, ou plutôt comme les êtres sont vrais en eux-mêmes, et resteraient tels quand ils ne seraient ni aperçus ni représentés, la vérité n'est autre chose que la conformité de nos intuitions et de nos représentations avec l'existence, ou en d'autres termes l'identité de l'existence et de l'intuition. Il s'ensuit que la vérité des principes et la certitude des existences est indépendante des combinaisons des systèmes philosophiques, et que le but de toute investigation scientifique n'est pas de construire des êtres avec toute liberté, comme le géomètre construit les formes de l'espace, mais de rechercher et de constater ce qui est, et, dans la solution des problêmes de la nature humaine, d'exprimer la vérité absolue.

Ainsi les existences nous sont données, et nous devons les recevoir et les admettre comme bases de toute science

philosophique. Ainsi il existe des vérités premières dont on ne peut pas plus douter qu'on ne peut les prouver. Et quelle est, dit l'auteur, cette racine de toute réalité? c'est la raison, principe actif qui ne se traîne pas lentement et péniblement à la vérité, mais qui part de la vérité même, comme d'un point fixe, parce qu'il la trouve en lui-même. C'est la raison qui en nous donnant la conviction invincible de notre existence réelle et de l'existence d'autres êtres, parties intégrantes du monde invisible, enfante la foi philosophique, qui devient elle-même le fondement de toute la science. Comme toute science en effet doit avoir pour objet la réalité et les existences, doit reposer primitivement et finalement sur des faits nécessaires et universels, les manifestations du sens intime et de la conscience, les intuitions intellectuelles de l'âme, les convictions de la foi philosophique, qui seules nous révèlent ces faits, doivent donc précéder la science et lui servir de flambeau. S'il n'y avait pas de pareilles intuitions intérieures, il n'y aurait pour nous ni existence ni réalité. La foi philosophique qui, de même que la foi théologique, porte sur les mystères du monde invisible, mais qui se fonde sur les révélations du sens intime et de la conscience, tandis que celle-ci se fonde sur l'autorité d'une révélation extérieure, admet donc et fait admettre des existences que l'on ne peut ni concevoir ni démontrer. Mais après que le sens intime nous a révélé ces faits la science peut s'en emparer et s'en empare en effet, soit pour les énoncer avec précision, soit pour les distinguer d'autres faits, soit enfin pour en tirer des conséquences et les appliquer au monde phénoménique.

Croire est donc la première condition pour savoir et pour connaître; la réalité et les existences ne sont donc point une création de la philosophie et de la science; mais elles leur sont données par la raison et par la foi. Or deux genres de réalité ou deux genres d'existence nous sont donnés en même temps : ce sont la réalité de notre *moi* ou de notre âme, et la réalité d'un monde extérieur différent de nous. La conviction intime de ces deux réalités nous est donnée dans la conscience et par la conscience; l'impénétrabilité des corps et la conscience des

âmes sont la base et le principe de toute individualité, et sous ce rapport elles sont le fondement de toute philosophie. Nous devons à la conscience de nous-mêmes le sentiment et l'intuition de l'existence, nous devons à l'impénétrabilité des corps le sentiment d'un monde différent de nous-mêmes. Et ces faits, il est aussi impossible d'en douter que de les démontrer. Il faut les admettre et les croire.

Mais quand on ne démontre pas la vérité, et qu'on se borne à l'énoncer, il semble qu'il faille renoncer à tout espoir de la communiquer à d'autres. Il n'en est pas ainsi dans la réalité. Un homme pourrait-il jamais se faire comprendre d'un autre homme, l'essaierait-il même, s'il n'avait pas dans ses propres idées la mesure, et jusqu'à certain point, une mesure certaine des idées des autres. Quant on communique à d'autres ses propes représentations, on ne leur communique proprement que des mots, et ces mots ne diraient rien à personne, si dans le fond les mêmes représentations et le germe des mêmes sentimens ne se retrouvaient pas chez tous les hommes.

M. Ancillon avait besoin d'en appeler ici au témoignage de l'humanité tout entière, pour appuyer sur une base solide les convictions intérieures de la raison, et les révélations du sens intime. Et en effet, ce qui établit invinciblement la réalité des faits primitifs, qui doivent être le fondement de toute philosophie, c'est que ces faits sont l'objet de la foi générale du genre humain; c'est qu'on les trouve au fond de toutes les consciences, et que le philosophe qui les énonce ne fait que développer et mettre au jour ce qui est enseveli et caché dans toutes les âmes humaines; c'est qu'enfin leur évidence et leur certitude ne sont indubitables que parce qu'elles sont universelles.

L'auteur a bien senti que la contemplation et l'enthousiasme philosophiques pourraient devenir la source des plus déplorables erreurs, aussi-bien que la manie de vouloir créer la vérité, commune à la plupart des philosophes; car comment tracer une ligne de démarcation nette, tranchante, forte et sévère, d'une évidence absolue, entre les révélations immédiates et les révélations prétendues des mysticismes, entre la raison et les rêves trompeurs d'une

imagination exaltée? Comment être certain que les existences, qui nous sont données par les intuitions intellectuelles, ne sont pas des apparences décévantes? Un esprit aussi élévé, aussi profond et aussi juste, ne pouvait méconnaître ici la nécessité d'en appeler à la conscience de l'espèce humaine. C'est en définitive par le témoignage universel des hommes que doivent se résoudre toutes les difficultés et tous les doutes qui peuvent s'élever sur notre propre nature, et sur l'existence et la réalité d'un monde invisible. C'est là que reposent toutes les certitudes, toutes les évidences sur les faits primitifs, qui sont l'objet de la foi philosophique, et qui doivent être la base de toute science.

Dans un deuxième et dernier article, nous continuerons l'analyse du système de M. Ancillon, et nous en suivrons les développemens dans l'application qu'il en fait à la religion et à la morale. O.

(Deuxième article.)

Nous continuons l'analyse du système de M. Ancillon. La conscience, avons-nous dit, nous donne la réalité de notre propre existence. C'est dans la conscience que nous avons de nous-mêmes que l'âme nous est donnée, comme une force intelligente et libre; et cette réalité est d'autant plus indubitable que nous la saisissons d'une manière immédiate, elle est nous et nous sommes elle. Mais en même temps que le moi nous force de croire à nous-mêmes; il nous force de croire à ce qui n'est pas nous, c'est-à-dire à l'existence de l'univers; et si nous voulions en douter, nous ne croirions absolument rien.

Dieu est également donné à l'âme dans l'âme elle-même. La conviction de l'existence d'une raison première et d'une liberté souveraine, est inséparable de la conviction que nous avons de notre propre intelligence et de notre propre liberté. Il serait donc aussi absurde de prétendre arriver à Dieu par les voies de l'abstraction et de la réflexion, et de se flatter de construire, pour ainsi dire, son être par un travail d'analyse et de raisonnement, qu'il serait impossible de démentir et de nier le sentiment in-

vincible que nous en portons en nous-mêmes. On ne peut pas plus prouver l'existence de la Divinité qu'on ne peut connaître son essence. Car elle est le fondement de toutes nos connaissances, comme elle est celui de toutes les existences. L'homme peut démontrer les vérités dérivées ; mais il ne saurait faire la même chose avec les vérités premières, dans le sens le plus strict et le plus élevé du mot. Si elles avaient besoin de preuves et que la démonstration en fût possible, elles cesseraient d'être des principes, et deviendraient des conséquences. Ainsi Dieu, l'âme, la liberté, l'immortalité, sont des vérités certaines, intimement liées ensemble, mais qui se refusent à toute espèce de démonstration, et qui sont d'autant plus évidentes qu'elles ne peuvent pas être prouvées. Elles sont certaines parce qu'elles existent dans la conscience de tous les hommes et dans la foi du genre humain.

L'âme ne peut donc se défendre de croire à une existence absolue, et cette foi a sa racine dans les profondeurs de son être. Et ici M. Ancillon s'applique à démontrer combien sont vaines les tentatives de la philosophie, pour obscurcir par ses futiles raisonnemens et ses vagues hypothèses, les révélations et les convictions de la conscience. Dans tous les systèmes, dit-il, on admet qu'il existe quelque chose de nécessaire. Dans tous, il s'agit de faire dériver de cette existence nécessaire, toute l'immense variété des existences éphémères et variables et de les mettre en harmonie avec elle.

Or, veut-on que la matière et le mouvement soient ce principe absolu? On ne verrait pas comment il pourrait y avoir quelque chose d'immuable dans la matière dont l'essence est une métamorphose continuelle, et dans le mouvement qui a toujours une direction, mais dont la direction change sans cesse. Un mouvement général et absolu, une forme absolue, sont également absurdes.

Place-t-on le principe absolu dans la totalité des existences? Mais chacune d'elles est éphémère et variable ; comment la totalité des existences aurait-elle un caractère d'immutabilité? Parler encore dans ce système d'un principe absolu, ce serait mettre à la place des choses des mots vides de sens.

On dira : reste la nature, comme principe absolu. Mais qu'est-ce que la nature, est-ce une abstraction, est-ce un être réel? Si c'est un être réel, quelle espèce d'être sera-t-elle? sera-ce un corps ou un esprit? Dans la première supposition, elle ne serait pas l'être absolu, primitif, nécessaire, universel; elle serait un être composé. Or, tout être composé a commencé et peut se dissoudre et finir. Dans la seconde supposition, la nature serait un être spirituel. Il faudrait donc lui attribuer l'intelligence et la liberté.

On est donc forcé de reconnaître que le principe absolu est une force intelligente et libre; et comme on ne peut concevoir une intelligence pareille sans une pensée et une volonté déterminée, il faut admettre en même temps que cette intelligence embrasse tout, que cette volonté veut la totalité des existences, et que cette liberté l'a produit. Or cette force n'est autre que le Dieu personne, être absolu, immuable, nécessaire, universel, infini, auquel la religion, ce lien mystérieux et invisible, unit les êtres finis, et les intelligences libres, mais bornées, avec lequel elle a pour objet de les mettre en harmonie.

Ainsi toute philosophie qui ne part pas de l'existence de Dieu et ne ramène pas tout à Dieu, est par cela même une philosophie manquée et fausse. Car fermer l'esprit humain à la connaissance de Dieu, c'est le fermer à la vérité, en commençant par anéantir la première et la plus fondamentale des certitudes sur lesquelles elle repose.

Mais un sentiment plus fort que toute la science humaine, nous montre Dieu toujours présent dans notre âme, et cette foi indestructible sera l'écueil éternel des sophistes. Il est aussi impossible de séparer l'univers de l'intelligence infinie et de la pensée créatrice que d'isoler notre propre existence de celle de l'univers. Un acte d'une intelligence et d'une liberté souveraine, doit avoir précédé l'existence de la nature. Cet acte est incompréhensible; mais il doit nécessairement avoir eu lieu. La nature, cette succession continuelle de causes et d'effets, de naissances et de morts, est un fait qui ne saurait être expliqué par un fait du même genre. Ce fait de la nature nous conduit donc à admettre un autre fait différent de lui, et auquel ce dernier doit sa naissance.

M. Ancillon, en abordant le plus important et le plus difficile de tous les problèmes de la philosophie, celui de la nécessité et de la liberté, se borne à constater leur existence, sans vouloir pénétrer le secret de leur union, sans chercher à expliquer une énigme insoluble; bien différent de la plupart des philosophes qui, dans l'impuissance de les concilier, se sont précipités dans le fatalisme. L'intuition intérieure, dit-il, nous révèle l'existence de Dieu, de l'âme, de la liberté. Mais les mystères de leur essence restent toujours inaccessibles. Notre science se borne à savoir que l'âme est une personne, que Dieu est une personne, que, dans l'un comme dans l'autre, la liberté existe, et que la liberté est la puissance de commencer une action ou une série d'actions, sans que des circonstances antécédentes les déterminent et les amènent.

Malgré les limites qui entravent et resserrent notre liberté, avec elle et en elle nous est donnée la liberté infinie de l'être nécessaire. Car la liberté ne peut être créée que par la liberté, et ne peut dépendre que d'elle. Au reste, il nous est impossible de comprendre cette liberté de l'être infini, et d'expliquer d'une manière satisfaisante quels sont ses rapports avec les êtres finis, soit comme principe créateur, soit comme principe conservateur; de même que nous ne pouvons déterminer au juste la mesure de notre liberté, et dire précisément où elle finit, et où la nécessité commence. Autant une action paraît libre, avant qu'elle se fasse, ou bien dans le moment où elle a lieu, autant elle paraît irrévocable du moment où elle est consommée. On doit donc croire à la liberté avant l'action; et l'on peut pourtant, après l'action, croire à sa nécessité.

Toujours est-il que nous sommes convaincus de notre liberté par l'effet d'une intuition interne et immédiate. Cette intuition, c'est celle de notre force. La conscience que nous en avons est associée à un sentiment; nous sentons qu'il dépend de nous d'exercer cette force dans un sens ou dans un autre. Ce qui prouve que la liberté n'est pas un simple résultat, mais une véritable force et une force intelligente, c'est le sentiment et la notion du devoir. Dès que je dis : *je dois*, je suis obligé d'ajouter : *je peux*. Cette idée prise dans les profondeurs de l'âme suffirait pour faire

admettre quelque chose de différent de la nécessité de la nature, et même pour tracer la ligne de démarcation entre la liberté et la nécessité.

Tout le monde moral, dit l'auteur, tourne sur le pivot de la liberté, et n'en connaît pas d'autre. Nous ne pouvons, il est vrai, concilier ce fait avec la nécessité, ni la mettre en harmonie avec la prescience divine; mais tout cela n'en infirme pas la certitude, et ne nous empêche pas de croire d'une foi invincible à notre liberté. Pour être raisonnable et pour écouter la raison, on n'est pas encore libre : on ne cesse pas non plus d'être libre, parce qu'on suit ses penchans ou ses passions. On est libre, parce qu'on peut faire l'un et l'autre, et qu'on le fait alternativement; avec cette seule différence que lorsque la raison est écoutée, on fait ce qu'on doit, et qu'on fait ce qu'on ne doit pas, lorsqu'on agit contre la raison.

Mais que faut-il entendre par devoir et par raison, et d'après quel principe jugera-t-on de la bonté morale des actions? de l'existence de Dieu, créateur et régulateur de l'univers, notre conscience nous fait nécessairement conclure l'existence d'une vérité souveraine, qui elle-même est inséparable de l'existence d'une beauté et d'une beauté absolue. Le vrai, le beau, le bon, supposent un être absolu, infini, qui est ce qu'il est, duquel tout émane, auquel tout aboutit, et dont le vrai, le beau, le bon, ne sont qu'un simple reflet. Or si le bon absolu existe, il doit être positif; autrement il n'y aurait proprement point de morale, point de règle nécessaire et universelle des actions. Il n'y aurait point d'actions qui fussent commandées ou défendues d'une manière absolue; et toutes seraient également bonnes ou également indifférentes.

Ainsi l'existence de la liberté et celle d'une loi nécessaire et universelle pour la volonté de l'homme se supposent, s'éclairent et s'expliquent réciproquement. Quelle que soit celle de ces notions ou plutôt de ces existences que l'on prenne comme point de départ, on arrive toujours à l'autre, et l'on sent la nécessité de les admettre toutes deux, tant elles sont inséparables. Sans la liberté, il ne peut y avoir de véritable loi morale dans le sens propre du mot. Sans la loi nous n'aurions pas le sentiment de la liberté;

il n'y aurait pas de liberté. Car ce sentiment ne se manifeste à nous dans toute sa vivacité, que dans les circonstances où la volonté et la loi se combattent et se trouvent dans un véritable antagonisme.

Or, quoique l'homme, dans le sens strict du mot, ne soit jamais digne d'être heureux, parce que ses vertus sont toujours fort imparfaites, et parce que d'ailleurs le mérite moral consiste précisément à faire le bien par amour du bien même, et non dans la vue d'une récompense, Dieu cependant récompense le mérite moral, non pour le payer, mais à raison de ce qu'il est saint, et de ce qu'il doit vouloir mettre le mérite et le bonheur en harmonie. Cette harmonie n'est pas nécessaire pour celui qui en recueille les fruits, mais pour l'être qui dispense le bonheur, et qui serait en contradiction avec lui-même, s'il ne l'accordait et ne l'assurait pas à l'homme vertueux. Ceci, dit l'auteur, est fondé sur la nature des choses, et il est gravé profondément dans la conscience de l'homme que quiconque fait le mal doit éprouver et souffrir du mal, et que quiconque fait le bien doit recevoir du bien.

C'est cette félicité éternelle, immuable que l'homme poursuit par toutes les facultés de son âme, et qui lui est annoncée par ce pressentiment, ce désir, ce besoin de l'infini, qui se confondent tellement avec toutes les affections et tous les sentimens de la nature humaine, qu'il y a toujours en eux quelque chose d'infini qui se trahit, s'annonce et nous indique en quelque sorte notre haute origine et notre destinée immortelle. Sorti de l'infini, l'homme tend sans cesse à y rentrer, et c'est là le caractère qui nous fait voir en lui la véritable image du Dieu dont il est l'ouvrage.

Telle est la conclusion à laquelle M. Ancillon nous amène insensiblement par une succession de faits qu'il tire de la conscience, et dont le développement plein d'intérêt répand sur les plus hautes questions de la philosophie la plus vive lumière. Ne serait-il pas temps en effet de clore toute discussion sur des problêmes dont chaque homme porte en lui-même et dans ses convictions les plus intimes la solution complète, et d'admettre enfin comme chose jugée des vérités auxquelles le genre hu-

main tout entier ne cesse de rendre un éclatant et irrécusable témoignage? n'y a-t-il pas folie à vouloir recommencer chaque jour l'édifice de ces connaissances premières dont la conscience humaine est depuis la naissance du monde l'incorruptible dépositaire? c'est donc, selon nous, faire faire un pas immense à la philosophie que de lui faire franchir dès l'abord la région des abstractions et des chimères, et de lui donner pour point de départ ces mêmes existences qu'elle poursuit de ses téméraires investigations ou qu'elle cherche vainement à démontrer par le raisonnement. Lui offrir, pour principe et pour base, ces faits primitifs qui sont l'objet de la foi universelle du genre humain, c'est la forcer de marcher en avant, et l'empêcher de rétrograder sans cesse hors des limites de la réalité.

Ainsi, pour résumer le système de M. Ancillon, c'est dans les profondeurs de l'âme que l'homme trouve la divinité. C'est en lui-même que se révèle à lui son immortalité. C'est dans la foi, et non dans la science, que la religion et la piété ont leurs racines.

« Emané de la foi, dit l'auteur dont nous nous plaisons à citer ce dernier passage, l'amour enfante l'espérance, et cette espérance est infinie. L'homme reconnaît toute sa grandeur quand il aime Dieu. Quelque étroites que soient les limites dans l'enceinte desquelles la vie terrestre et toute l'activité de l'homme soient circonscrites, l'homme se sent tellement élevé au-dessus de ces limites; il a tellement la conscience de la force divine qui habite en lui, qu'il attribue à l'âme une existence et une durée non-interrompues. Un fait indubitable, invincible le force, en quelque sorte, de s'abandonner à cette espérance. Malgré les incertitudes et les bornes de sa science, malgré la faiblesse de sa volonté, et l'imperfection de ses actions, malgré le néant de ses vœux et de ses désirs, et la mesure du bonheur relatif qui lui est dévolue, l'homme aime l'absolu, le cherche sans relâche, y tend continuellement, et ce n'est que dans l'absolu qu'il croit pouvoir trouver la satisfaction de son cœur et la perfection de son être. Ce besoin constant de l'âme, cette soif que rien ici-bas ne peut étancher sont les précurseurs de la haute destination de l'homme. Demande-t-on comment l'amour de l'infini a pu s'allier avec la poussière; comment l'idée de l'absolu a pu trouver le chemin du cœur de l'homme. Le temps ne répond pas à cette question, et ne peut y répondre. L'éternité seule peut résoudre ce problème; elle ne sera pas toujours muette, et de son sein sortira le mot de l'énigme. O.

(*Le Correspondant n° 45, t. III, et n° 3, t. IV.*)

DE LA GUERRE ET DE LA PAIX.

Situation de la Belgique. — De l'esprit qui présida à l'établissement du royaume des Pays-Bas (1).

Les Pays-Bas avaient conservé, au dernier siècle, un esprit communal très-prononcé ; la noblesse féodale exerçait une grande influence dans les campagnes, et le sacerdoce dans le sanctuaire ; ces élémens de la démocratie, de l'aristocratie, de la théocratie, n'étaient balancés par aucun principe monarchique : il y avait dans les communes, chez le clergé et parmi la noblesse, plutôt tendance républicaine. Cependant le souvenir des pompes espagnoles, la présence de nombreuses familles castillanes, quelque chose de grand et de fastueux transmis comme par héritage de la maison de Bourgogne, jadis si populaire dans ces riches contrées ; tout cela contribuait à faire considérer l'esprit de cour comme un des attributs essentiels de la partie la plus opulente de la noblesse belge. Bruxelles demeurait une capitale ; mais l'aristocratie n'avait à Bruxelles aucune disposition à se dépouiller de son influence au profit du pouvoir absolu. C'était le contraire de ce qui était arrivé à la noblesse française depuis Louis XIV, et à la grandesse espagnole depuis Philippe V.

Ce caractère, mélange de l'opiniâtreté flamande et de l'inflexibilité espagnole, déplut à Joseph II, non pas qu'il fut despote par inclination, mais parce qu'il lui prit envie de se faire le *réformateur* de ses peuples. Il avait écouté ses prêtres philosophes, qui lui proposaient une église *fé-*

(1) Voir ci-dessus, p. 251 et suiv.

bronienne (semi-janséniste et sémi-gallicane), pour remplacer l'église ultramontaine, que Joseph ne connaissait pas. Confondant les nobles de quelques parties de l'Allemagne (assez courtisans et assez fainéans, depuis que les cours d'outre-Rhin s'étaient prises à imiter la monarchie de Louis XIV), avec la noblesse belge et les magnats hongrois, il se proposa de niveler toutes ces situations sociales, en ne tenant compte ni de leurs antécédens, ni de leurs mœurs diverses. Ami du bourgeois et du paysan, il les choqua par ses brusqueries, et, grâces à ces réformes, la Hongrie et les Pays-Bas furent bientôt en flammes.

Les Hollandais de leur côté avaient chassé leur stathouder, parce que lui et sa famille avaient toujours empiété sur les droits de la république. Le stathouder s'était allié à la Prusse, qui voulut *monarchiser* la Hollande, comme Joseph voulut rendre *philosophe* la Belgique. Alors les Hollandais, quoique protestans, et les Belges, quoique catholiques, ne se haïssaient pas encore. Ils avaient des institutions communales analogues, et la noblesse de la Gueldre n'était rien moins qu'étrangère au caractère de la noblesse flamande. La religion séparait ces peuples, mais ne suscitait pas de vives antipathies nationales. La Belgique et la Hollande n'étaient pas, pour me servir d'une expression triviale, *comme chien et chat*; elles ne ressemblaient pas, sous ce rapport, aux habitans de Danemarck et de la Suède, du Portugal et de l'Espagne.

Survint la révolution française, avec l'esprit *niveleur* de laquelle ni le républicanisme hollandais, avec son protestantisme exalté, ni le semi-républicanisme belge, avec son catholicisme sincère, n'offraient aucun point de contact. Cependant les mécontentemens contre le stathouder

et la maison d'Autriche firent tourner d'abord du côté de la France les regards attentifs des patriotes de ces deux pays. Par contre-coup, des intrigues propagandistes se nouèrent à Bruxelles et à Amsterdam, et y exercèrent des commotions : la grande majorité des peuples demeura étrangère à ces menées.

Bientôt ces contrées furent envahies ; la Hollande fut horriblement maltraitée parce que l'on y espérait un grand butin, et qu'on haïssait en elle cet esprit commercial, qui, malgré d'antiques rivalités, devait la rendre favorable à l'Angleterre. La Belgique fut choquée dans toutes ses habitudes : on avait la prétention d'en extirper jusqu'aux souvenirs de la maison impériale. On fit main basse sur toutes les institutions de ces pays, pour coiffer leurs habitans du bonnet rouge, et les affubler, plus tard, de la livrée impériale. Cependant le régime napoléonien ne put jamais prendre de profondes racines dans aucune de ces contrées.

En Hollande, le régime français se consolida beaucoup moins que dans la Belgique. Quant à ce dernier pays, la partie wallonne ayant avec la nation française communauté d'idiôme, embrassa davantage les mœurs des conquérans : la philosophie du dernier siècle y avait d'ailleurs pénétré. Les biens du clergé, confisqués dans toute la Belgique, trouvèrent dans le pays wallon des acquéreurs indigènes, tandis qu'il fallait attirer des Français dans la partie flamande de la Belgique, pour leur faire acheter des biens du clergé, ces propriétés étant toutes repoussées par la masse de la population flamande. Il n'y eut donc aucune désaffection dans ces contrées, entre les pasteurs et les fidèles. Aussi Napoléon trouva-t-il le clergé belge rebelle à toutes ses instances, lorsqu'il voulut le

soumettre au joug de ses articles organiques, que le Pape avait rejetés. Il ne vit rien de mieux à faire que d'enlever aux évêques leurs séminaristes, et de les envoyer en garnison à Wesel.

Cependant grand nombre de Français occupaient non-seulement des places dans la Belgique, mais y avaient encore fait de grandes et belles fortunes, par leurs exploitations manufacturières, et leurs acquisitions de biens ecclésiastiques. Favorisés par le système continental, les manufacturiers belges tenaient à l'empire, surtout dans le pays wallon. Verviers fut une ville toute française. Liége, où le bas peuple est changeant, le fut moins; Huy, Namur, Mons, etc., avaient des intérêts assez français; mais ces intérêts étaient plus rares parmi les familles manufacturières de Bruxelles et de Gand. A peu d'exceptions près, le Flamand demeura Flamand : il ne voulut pas se laisser *franciser*. Quant à la noblesse, surtout quant au clergé et au paysan, que le clergé gouverne, l'opinion qui régnait dans leurs rangs était anti-impérialiste, tant par esprit de nationalité que par esprit théocratique et nobiliaire. A l'exception d'un certain nombre de gens de lois qui avaient acquis de la célébrité sous l'empire, la masse de la bourgeoisie flamande était très-contraire à la domination française. Ses mœurs municipales se tenaient debout comme une belle antiquité. La profusion dans les emplois, la vexation dans les exercices de l'octroi, tout le système des contributions indirectes répugnaient aux idées de justice flamande.

Quand les alliés envahirent la Hollande et la Belgique, le premier de ces pays s'ébranla avec fureur, et l'autre, à l'exception des villes impérialistes de Verviers, de Liége, etc., avec plus de lenteur, mais assez généralement avec un dégoût bien prononcé du régime français. Les Hol-

landais et les Belges croyaient qu'ils seraient *maîtres* chez eux, qu'ils rentreraient en possession de leurs libertés anciennes, sauf à les accommoder aux changemens survenus dans les intérêts du pays, et nécessités par l'esprit du temps. Les deux peuples, et les Belges surtout, furent trompés de la même manière.

Ce n'était pas une mauvaise idée que celle de réunir la Belgique et la Hollande sous un gouvernement commun; mais c'était une détestable combinaison de vouloir faire payer à la Belgique la dette de la Hollande, sans lui avoir stipulé de fortes garanties d'indépendance sociale. C'était une plus mauvaise politique encore de créer ce nouveau royaume sous le point de vue seul d'une *hostilité permanente* contre la France, de livrer les forteresses belges à l'inspection de l'Angleterre, de cacher l'influence anglaise derrière la couronne neêrlandaise. Pourquoi ne pas joindre Cologne, Coblentz et Trèves à ce nouvel empire, cités à moitié belges par le langage, les mœurs, la religion? A quoi bon donner à la Prusse une tête de pont sur la rive gauche du Rhin? C'était l'étendre sans la fortifier. Il eût fallu à ce royaume belgo-batave une grande variété de formes dans les institutions politiques, à cause de l'immense variété d'intérêts qui dominaient dans son sein. Il eût fallu laisser intact le catholicisme belge, le séparer du protestantisme hollandais, éviter surtout des combinaisons administratives routinières.

Au lieu de cela, que fit-on? On proposa une constitution, en convoquant des notables, qui n'étaient ni les ayant-droit de l'ancienne Hollande, de l'ancienne Belgique, ni même les ayant-droit de l'empire français, mais qui étaient choisis sans règle et sans forme. On leur proposa une duperie de constitution; des départemens dégui-

suisés en provinces; des mairies déguisées en corporations de communes; des conseils provinciaux déguisés en corps équestres; on les soumit enfin à une longue supercherie, pour faire croire, tant aux Hollandais qu'aux Flamands, que noir est blanc et blanc est noir. On leur laissa l'administration napoléonienne, à peu de choses près, en déguisant les choses nouvelles sous d'anciennes dénominations nationales. Le tout ayant été *rejeté* par les notables, on compta les votes du Luxembourg (pays où il y a peu ou point d'esprit public), de manière à ce que *rejet* signifia *adoption*, et les Hollandais adoptèrent une constitution qu'ils n'aimaient pas, parce qu'on leur soufflet à l'oreille qu'ils en tireraient tout l'avantage, et que c'était le seul bon moyen de faire payer à la Belgique partie des dettes de la Hollande.

Si nous exceptons les évêques de Gand et de Namur, qui, nés Français, étaient bourbonistes, à cause de la *protection* qu'ils croyaient que les Bourbons accordaient à l'Eglise, le parti français napoléonien de la Belgique, les ex-employés de l'empire, les manufacturiers des cités industrielles, (à l'exception de ceux qui conservaient le patriotisme de l'antique bourgeoisie flamande), tous ces gens-là se firent orangistes de cœur et d'âme, d'abord par haine de l'ancien esprit belge, puis par haine de la noblesse et du clergé. La maison d'Orange, qui voulait extirper l'amour de l'Autriche chez les anciennes familles, et combattre le désir du clergé, d'être soumis au gouvernement catholique des Bourbons, ouvrit les bras à ces hommes, et elle fut encore précipité dans cette voie par la politique anti-française de la Grande-Bretagne.

La maison d'Orange recrutait aussi d'anciens josephistes, destinés à *mâter* le clergé; elle accueillit tous ces

hommes qui, nourris à l'école de Lambrechts, haïssaient l'Eglise ultramontaine. Pour la museler, elle nomma Goubau de Bergeyk ministre des cultes. Elle tendait à persuader à la France libérale que c'était la dynastie qui était libérale en Belgique, et que le sacerdoce y voulait l'absolutisme. Elle voulait de force le présenter comme bourbonien, comme anti-national, afin de l'accabler comme jésuite, pour mieux arriver à son but secret, de *protestantiser* le catholicisme. Elle trouva de fidèles échos en France, et notamment dans le *Constitutionnel*, ainsi que dans le *Messager des Chambres*. Aussi long-temps qu'il y eut espoir pour la maison d'Orange, le *Temps* lui-même la soutint à cause de son anti-catholicisme.

Cependant on se reconnut bientôt. Le sacerdoce belge avait été toujours patriote; il repoussait les prêtres de cour, il n'aimait pas débiter des fardaises aux dynasties régnantes. Peu éclairé, si l'on veut, il avait cependant assez de lumières pour voir que l'institution du *collége philosophique* de Louvain n'avait pas pour but de lui conférer une véritable science, mais qu'il s'agissait tout simplement de sapper le catholicisme. Il recula d'un pas ferme : le pouvoir fut forcé au concordat, qui contenait des dispositions libérales, et que M. de Celles eut l'honneur de négocier à Rome : malheureusement ce concordat eut aussi, *in petto*, ses articles organiques, et ne fut jamais franchement exécuté.

Et pourquoi ce concordat? Etait-ce par récipiscence? — Aucunement, c'était parce que la portion *patriote* du libéralisme belge commençait à ouvrir les yeux sur les ménées de Van Maanen, ex-révolutionnaire français, ex-impérialiste et depuis orangiste ministériel et illibéral. On comprit tout-à-coup pourquoi la maison d'Orange avait

favorisé les anciens partisans de Napoléon, les libéraux de récente date. C'était comme instrumens de haine contre les mœurs de la Belgique; or les libéraux patriotes, tout imbus qu'ils étaient de la philosophie du dernier siècle, étaient Belges cependant dans le cœur. Ils s'entendaient et s'unirent avec les catholiques. Le gouvernement hollandais n'avait pas encore installé de tribunaux indépendans; on réclama le jury; il n'avait pas encore aboli des ordonnances que les circonstances avaient commandées dans les cent jours, et qui tenaient le glaive suspendu sur la tête des indépendans libéraux et catholiques, on demanda la liberté de la presse formellement garantie; enfin on voulut, d'un commun accord, la liberté du culte et celle de l'enseignement, comme garanties de celle des opinions.

Telles furent les bases sur lesquelles s'entendirent libéraux et catholiques; la tolérance jurée et garantie scella le pacte. C'est ce pacte que le roi des Pays-Bas voulut briser par le concordat, en faisant mine tout-à-coup de favoriser les catholiques, afin de les arracher à l'alliance des libéraux.

Aussi long-temps que M. de Villèle régnait en France, Van Maanen avait eu beau jeu. Il attelait en triomphe, un grand nombre de libéraux à son char philosophique, en se proclamant ennemi du jésuitisme, confondant l'ultramontanisme belge avec le gallicanisme de cour, alors encouragé en France. Les libéraux, qui n'y voyaient pas de près, y furent pris. Mais bientôt, à la retraite surtout du ministère Villèle, les prétextes de jésuitisme et de bourbonisme s'évanouissant, le ministère hollandais fut obligé de s'expliquer avec les libéraux de la Belgique, et il s'en accommoda mal; la trame fut brisée, malgré la protection que lui accordèrent quelques feuilles françaises, malgré

l'art avec lequel on s'essayait, de temps à autres, à représenter le jeune prince d'Orange comme un modèle de libéralisme accompli, dans le secret espoir de l'opposer un jour aux Bourbons mêmes dans les intérêts de la France libérale.

Je n'accuse pas le Roi des Pays-Bas; il travaillait beaucoup, il s'efforçait de son mieux à se rendre populaire. L'industrie belge fleurissait; quoique accablé d'impôts, le pays était, sous le rapport de ses intérêts matériels, dans une situation prospère. Mais j'accuse ses préjugés hollandais, son manque de compréhension de la liberté catholique, enfin ce génie fiscal et administratif, triste héritage de l'administration napoléonienne. Ses inclinations n'étaient pas belges assurément; il se consolait auprès des Hollandais de la défaveur avec laquelle on le voyait en Belgique. En voyant les manufactures briller, le commerce se développer, il pouvait s'imaginer qu'on était injuste à son égard. Mais au fond il n'avait pas plus satisfait au patriotisme hollandais, qu'il n'avait contenté le patriotisme belge. En mettant de vieux patriotes, comme Hogendorp, etc., hors des affaires; en écartant de la politique active M. de Falk, le baron de Capellen, tous hommes aux intentions libérales et éclairées, chez lesquels l'égoïsme batave n'offusquait pas le bon sens; en appelant dans ses conseils Van Maanen et consorts, il choquait toutes les idées de la vieille Hollande. Ces dangers, il les reconnaîtra un jour quand il aura affaire à la Hollande seule, quand il ne pourra plus consoler sa patrie en flattant son amour-propre.

Me voici arrivé au point où éclata la révolution, par suite de laquelle l'œuvre chérie de la sainte-alliance, sa fille de prédilection, la monarchie des Pays-Bas, fut frap-

pée au cœur. En dévoiler les causes, expliquer aussi bien qu'il m'est possible les mouvemens hétérogènes de la Belgique actuellement indépendante, sa position vis-à-vis la France et l'Europe, sera le sujet d'un article prochain.

Baron D'ECKSTEIN.

(*Le Correspondant, n° 47, tome III.*)

ANNO DOMINI MILLESIMO OCTINGENTESIMO TRIGESIMO PRIMO,

DIE DECIMA QUINTA MENSIS JANUARII, CIRCA DUODECIMAM MATUTINAM,

POENITENTIÆ ET EXTREMÆ UNCTIONIS SACRAMENTIS PRÆMUNITUS,

VITA DEFUNCTUS EST

CELSISSIMUS AC REVERENDISSIMUS

DOMINUS AC PRINCEPS

FRANCISCUS-ANTONIUS-MARIA-CONSTANTINUS

DE MÉAN,

ARCHIEPISCOPUS MECHLINIENSIS, PRIMAS BELGII, ETC. ETC.

Natus in Saiviensi castro die sextâ mensis Julii anno millesimo septingentesimo quinquagesimo sexto, illustrissimæ a plurimis sæculis familiæ dignitatem amplâ virtutis laude exauxit, et opulentiam pulcherrimo fortunarum sua-

rum usu vehementer illustravit. Adolescens Academiam Duacenam et Moguntinam petiit, ac tali profectu studia peregit, tali pietate et modestiâ eluxit, ut insignia quàm maximè dederit specimina, quantus aliquando esset futurus in domo Domini. Canonici Cathedralis Ecclesiæ Leodiensis dignitate jam exornatus, in sacri Sacerdotii ordinem adsciscitur, et odor vitæ illius delectamentum fit Ecclesiæ Christi. Quam ob causam ab Avunculo *Cæsare-Constantino-Francisco De Hoensbroeck*, Leodiensium Principe inclyto, die decimâ nonâ mensis Februarii anno millesimo septingentesimo octogesimo sexto consecratur Episcopus Suffraganeus titulo Ecclesiæ Hippensis. Biennio vix elapso, Præposituram Collegiatæ Ecclesiæ D. Martini obtinet. Nulli magis certum persuasumque fuit, honorem et decus ecclesiasticarum dignitatum non consistere in splendore externo, sed in morum et virtutum decore. Defuncto Avunculo, cui in adversis et lætis pari animo adhæserat, conspirantibus omnium votis ad Principalem Cathedram est evectus die decimâ sextâ mensis Augusti anno millesimo septingentesimo nonagesimo secundo. Nondum excidit memoria Leodiensium, quàm felix esset Reipublicæ status, quum eo Principe uterentur. Haud diu stetit illa faustitas; quippe publica rerum in Gallia eversio vicinarum regionum quietem mox perturbavit, et tandem irruentibus exercitibus, veluti latè exundanti flumine, oppressit penitùs. Hanc temporis acerbitatem passus, Franciscus-Antonius, mense Julio anni millesimi septingentesimi nonagesimi quarti, gregem dilectissimum populumque sibi devinctissimum relinquere, et fugâ Germaniam petere cogitur.

Quantos verò longo exilii sui tempore labores subierit et molestias devoraverit, ecquis satis poterit exprimere? Notasse juvat, illum intereà per Deputatos in Conventu Rasiadiaco egisse pro Ecclesiæ suæ incolumitate (quod et iterùm ipsemet in Vindobonensi cœtu præstitit), illumque cum Præsulibus et Principibus clarissimis et potentissimis consuetudinem atque amicitiam junxisse : modicum sanè ærumnis solatium! Proculdubio in terra aliena totus consenuisset, nisi Deo exercituum aliter fuisset visum. Prostrato Napoleone, divina Sapientia, fortiter et suaviter disponens omnia, Francisco-Antonio præparabat gradum bonum, ut scilicet quassatam Fidem in Belgica aliquandò sospitaret. Consideratis ergo (PII VII P. O. M. verbis utimur) *grandium virtutum meritis*, quibus à Deo multipliciter insignitus erat, ad Metropolitanam ac Primatialem Ecclesiam nostram Mechliniensem die vigesimâ octavâ mensis Julii anno millesimo octingentesimo decimo septimo transfertur. Parem oneri servans animum, non cedit labori; in munere stat intrepidus; quibuslibet molestiis dignum Catholico Præsule opponit pectus : et licèt corporis infirmitatibus jam subindè affligeretur, continuam tamen suo gregi præbebat sollicitudinem. Ad ecclesiasticam disciplinam promovendam curas, vigilias et cogitationes omnes, se denique totum impendit. In recitandis horis canonicis ad scrupulum ferè exactus, unicè satagens ne quid, ut ut leve, vel contra præscriptam ritibus ecclesiasticis normam vel contra institutum Officii committeret. Quâ verò curâ quotidiano horarum canonicarum penso faciebat satis, eâ pariter erat in explendis aliis muneribus. Cerneres

in eo veram ergà Deum pietatem, summam ergà Beatissimam Virginem devotionem, maximam in Apostolicam Sedem reverentiam et fiduciam plenissimam. Narrando vix aliquis assequi poterit miserationem illam, quæ ab infantia cum ipso creverat : buccellam suam non comedit solus, sed egenis et pupillis largiter admodùm distribuit. Irrito semper conatu talem Præsulem obsedit concilium malignantium, qui Religionis jura undique imminuerant et Gymnasium ædificaverant secundum leges nationum, Catholicæ Unitatis jugum projicere cupientium. Stabat solus inter medias Sanctuarii ruinas, sperans in Domino, Romanæque Ecclesiæ (omnium Ecclesiarum Matri et Magistræ) indivulsâ mente adstrictus; sed tandem persecutorum fraudes imminuere, Suffraganearum Ecclesiarum viduitatis luctum absistere, Seminariorum aditum patêre, illi cernere datur. Tantum profectò bonum, et salutares qui indè consequentur effectus, illius vigilantiæ et constantiæ adscribendum est : ipse enim pro Religionis libertate atque incorrupta Patrum hæreditate conservanda nullum recusabat laborem. Atque ita Fidem servaverat, cursum fermè consummaverat, et reposita erat illi corona gloriæ, quam Supremus Agonotheta tam caro capiti festinanter nimium imposuit.... Præter omnium expectationem, post vitam nobis haud satis longævam, quæ continua ad mortem præparatio fuerat, repentè ad æternam mercedem evocatur et deducitur Currus Israël, Dux et Auriga ejus! Illo casu defecerunt præ dolore oculi nostri, et conturbata sunt viscera nostra! Mortales quidem corporis exuvias, plurimis cum lacrymis funeratas, obruit profunda tumuli al-

titudo. Ad notas Cœlorum sedes evolavit immortalis spiritus. Nos tamen non penitùs deseruit, sed manet adhuc magnâ sui parte superstes. Vivit enim, vivetque semper magnarum ejus virtutum memoria ; apud nos jam publicis laudibus consecrata, apud exteros magis magisque celebrabitur, quum audierint Præsulem nostrum, quem ob doctrinæ claritatem et fidei constantiam suspiciunt, fuisse eximiis animi et corporis dotibus ornatum, fuci nescium, mente firma et constanti, vitâ simplici et æquabili : vixisse moribus sanctum, in pauperes benignissimum, in provehenda religionis gloria maximè munificum. Talem ergò vitæ cursum fecit, ut eum jam Deo frui confidere liceat, et, si qua fortè supersit Optimi Præsulis animæ eluenda labes, votis omnium et sacrificiis mereatur jure optimo sublevari.

REQUIESCAT IN PACE !

DE L'ÉTAT DES PARTIS EN FRANCE.

Il existe aujourd'hui quatre forces prépondérantes dans la France libérale. Le peuple ou les faubourgs, dominés par les clubs parisiens ; la Chaussée d'Antin, qui dirige le commerce de la capitale, et règne jusque dans les boutiques ; Lafayette placé à la tête d'une propagande européenne, aux intentions cosmopolites ; le parti doctrinaire, qui cherche à se fixer au gouvernement. Ces quatre forces font *partie carrée* ensemble.

Deux de ces forces, analogues dans leur tendance, se repoussent néanmoins par des passions contraires ; les clubs parisiens et la propagande *lafayettiste*. Deux antipathies s'attirent : la Chaussée d'Antin et le parti doctrinaire ? Pourquoi ? C'est ce que nous allons voir.

Les deux analogies qui se repoussent veulent la démocratie pure, mais la veulent d'une manière opposée. Le clubisme a de l'esprit romain en tête, avec le régime des tribuns ou les hordes prétoriennes. La propagande *lafayettiste* est anglo-américaine, elle demande des garanties de droit, et vise à la liberté comme l'autre vise à la domination. En révolutionnant l'étranger, les clubs espèrent le *délivrer* à force armée, et chasser les princes légitimes ; ils veulent y envoyer les jeunes gens à la tête des faubourgs enrégimentés ; la propagande, au contraire, fait passer de l'argent aux peuples insurgés, et cherche à y provoquer des sympathies, au moyen des patriotes de ces contrées. Il ne faut donc pas s'étonner que le clubisme et la propagande se détestent cordialement ; car ils se barrent le chemin à l'étranger, comme au sein de la France. M. de Lafayette, au mois de juillet, repoussa les clubs par sa garde nationale, et les repoussa plus vertement encore au mois de décembre. On lui a enlevé cette arme : aussi est-il paralysé en France.

La Chaussée d'Antin et sa vaste clientelle réclament des jouissances individuelles, le luxe, la richesse, l'industrie, toutes les prospérités du commerce et de la banque ; et ils

espèrent un gouvernement dirigé dans cet esprit. Quant aux doctrinaires, leurs désirs se portent vers une politique scientifique, vers la graduelle amélioration de l'esprit public, dans le sens de leurs doctrines. A la Chaussée d'Antin on est assez ignorant ; la réunion doctrinaire compte dans ses rangs des hommes d'une instruction étendue. L'or et la sagesse n'aiment pas toujours à se rencontrer : c'est le choc de deux amours-propres rivaux. Le doctrinalisme veut toujours enseigner, et la Chaussée d'Antin, qui possède la science infuse des lumières du siècle, ne veut pas apprendre. Mais un intérêt commun d'ordre et de tranquillité publique, de paix intérieure et extérieure, oblige ces deux antipathies à converger l'une vers l'autre.

Momentanément amortis par les efforts combinés des banquiers et des professeurs, les hommes de la révolution romaine et les hommes de la révolution anglo-américaine s'étaient rejetés sur l'étranger, pour réagir sur la France. Les clubistes comptaient saisir le pouvoir à la faveur d'une guerre générale dans laquelle ils eussent lancé la France contre les trônes de l'étranger ; les autres voulaient s'en emparer à la faveur du crédit politique d'une propagande, qui, révolutionnant l'étranger suivant le système anglo-américain, aurait établi M. de Lafayette à la tête de nos affaires. Mais les mouvemens de l'ancien parti royaliste ont interverti le cours des choses.

Ce parti a ses sages et ses fous. Les sages lui disent : « Laissez faire le temps ; mêlez-vous à nos institutions politiques ; profitez-en, en accordant votre appui aux libertés publiques, seules sauve-gardes contre les violences administratives et populaires. Laissez croître une jeune France aristocratique, catholique, mais libérale ; elle saura mieux conduire vos destinées que vos *anciens*. Ceux-ci compromettent toutes choses par un mélange d'intrigues et de haines d'ancien régime. L'Europe s'est renouvelée, prenons place dans cette Europe renouvelée, puis nous verrons. »

Les fous disent : « Ce n'est pas cela ; il faut encourager les partis à s'entredévorer ; que la Chaussée d'Antin croque le parti doctrinaire, que Lafayette se rassasie de la Chaussée d'Antin, que les clubs les mangent tous en-

» semble ; que nous importe ! Il n'y a pour nous ni sol, » ni famille, ni liberté, ni religion, sans les Bourbons ; » avec eux l'honneur revient, sans eux il n'y a pas de » quoi supporter l'existence. Nous ne pouvons pas attendre, il faut brouiller les cartes, puis nous verrons à » notre tour. »

A cela les sages répondent : « C'est de la folie toute » pure. Le parti doctrinaire vous laisse vivre, vous permet » de faire une opposition systématiquement légale, et vous » y encourage même, tout en vous combattant. La Chaus» sée d'Antin ne vous persécute pas, et Lafayette, qui ne » vous aime guère, protégerait au besoin vos personnes » et vos familles. Mais les faubourgs vous haïssent, et les » clubs pourraient avoir besoin de vos têtes et de vos for» tunes ; car il leur faut la rage du peuple à l'intérieur, » comme la rage du peuple à l'extérieur. Vous serez vic» times de vos calculs. »

J'ignore si ce que la sagesse prêche, la folie l'écoute. Toute bienveillante, la première est un peu molle de sa nature ; peut-être tient-elle plus des opinions de salon et de bonne compagnie, que des pensées politiques. Peut-être la sagesse royaliste voit-elle trop des royalistes, s'adresse-t-elle trop à des royalistes, au lieu de s'élever plus haut, de parler à la France entière. On rétrécit toujours son horizon, et avec lui son action, si l'on n'a que ses amis en tête. Quoi qu'il en soit, la balance a été momentanément déplacée ; la Chaussée d'Antin, craignant que le parti doctrinaire, entaché de *modérantisme*, ne succombât, paraît implorer, non pas la propagande, mais les hommes de la propagande, pour arrêter le mouvement des clubs ; ce n'est aujourd'hui qu'une *oscillation*, et il dépend encore de l'ancien parti royaliste de ne pas renverser la balance.

Les batteries clubistes et propagandistes ne restent pas moins braquées sur les pays étrangers. Il faut aux uns décidément la guerre étrangère, pour dominer par la terreur dans l'intérieur de la France ; il faut aux autres des sympathies à l'étranger, pour s'imposer comme directeurs de nos destinées. Voyons donc quelles sont les chances respectives des clubistes et des propagandistes à l'étranger.

Chauffée par les clubs de Paris, la révolution de Bruxelles

fit explosion dans les basses classes, au grand étonnement de la bourgeoisie, de la noblesse, du clergé même, qui détrônèrent cependant les clubs et s'emparèrent du mouvement. La loge des *Amis du peuple* fut désarçonnée à Bruxelles. La légion parisienne, qu'elle avait expédiée en Belgique, au secours des classes inférieures, plia bientôt sous les faisceaux réunis des classes moyennes et supérieures. L'esprit Lafayette a insensiblement recouvré, dans ce pays, le terrain dont le génie clubiste avait été expulsé. La propagande fut assez sage pour ne pas choquer le clergé belge. Le caractère flamand, d'une souche d'opinion assez semblable à l'opinion anglo-américaine, a su dompter, par sa tenacité, le caractère impétueux du Vallon, plus rapproché des *Amis du peuple*. C'est ainsi qu'un certain esprit national, propre aux Belges, les a empêchés de céder au clubisme parisien, dont l'intention était de les réunir à la France, pour se servir ensuite des Belges comme d'un instrument, afin de corroborer, par leur opiniâtreté, le clubisme qui chancellait à Paris. Mais cet esprit belge, ne les a pas soustraits aux maximes de M. de Lafayette; l'aristocratie de Bruxelles aura sans doute pensé qu'elle ressaisira par les communes, au moyen de sa popularité, cette influence dont elle s'est laissé dépouiller dans la constitution.

Bonaparte bourgeois de notre époque, M. de Lafayette souffle une propagande qui lui vaut des légions, surtout dans le nord de l'Europe. Au grand désespoir des clubs parisiens, il est le point de mire de l'étranger; il est comme un *pandæmonium* d'inspirations civiques. L'aristocratie libérale de toute l'Europe, la bourgeoisie anglo-américaine de l'univers entier, semblent s'être donné rendez-vous autour de sa personne. Malheureusement M. de Lafayette, tout en semant à pleines mains, ne saurait jamais rien récolter, malgré les révolutions de la Belgique et de la Pologne qui, au premier aspect, paraissent favorables à sa cause. Il peut être *in petto* le dieu de bien des Anglais, comme il est celui de bien des Américains du nord. De jeunes teutonistes, et les bourgeois allemands qui se réjouissent de son ascendant, à Hambourg, à Berlin et même à Vienne, peuvent l'adorer, les uns naïvement, dans la

candeur de leur intelligence, les autres avec égoïsme, en s'adorant eux-mêmes dans la personne de M. de Lafayette. Mais l'Italien, mais l'Espagnol, mais l'Américain du midi, le Portugais et surtout le Français, auront beau jurer sur son enseigne, toutes ces nations lui échapperont, sans échapper à un autre Napoléon, s'il s'en présentait.

Voici la cause de ce phénomène.

Les clubs comprennent les peuples méridionaux : ils ont cet *instinct* de gloire égoïste et personnelle, cette ambition méprisante pour les droits des hommes, qui les ont si souvent distingués dans l'histoire. M. de Lafayette, au contraire, qui a de bonne heure respiré dans une atmosphère anglo-américaine, a admirablement deviné le bon sens pratique de ces nations bourgeoises peu ivres de pouvoir, mais tenaces sur leurs droits, comme les habitans de la *cité*, dans la ville de Londres, comme les vieux bourgeois des villes libres de l'Allemagne, là où il y existe encore des souvenirs, comme les respectables patriotes de la Flandre, du Brabant, de la Hollande. Il y a encore en Suisse des sympathies qui correspondent à la sienne.

Le Français moderne, le *révolutionnaire-type* veut se *servir* de Lafayette et des moyens de propagande cosmopolite ; mais il n'embrasse jamais le lafayettisme comme doctrine. S'il le dit, il se trompe lui-même. Quant à l'Italien, à l'Espagnol, au Portugais, grands seigneurs et libéraux, ils voudraient bien jouer, chez eux, le rôle de petits Lafayettes, mais il y a là de ces ambitions plébéiennes, âpres à la curée comme Marius, et qui ne veulent plus des Cincinnatus modernes.

En Pologne, où il y eut un Kosciusko, moulé, comme Lafayette, sur la tête de Washington, l'enthousiasme lafayettiste semble plus pûr, son action paraît être plus directe. Là, un peuple politique de gentilshommes, Kastelans et Woywodes, se croit tout bonnement démocrate, en exerçant un pouvoir aristocratique illimité. Mais la Pologne n'a ni dans ses antécédens, ni dans ses mœurs, de quoi réaliser les utopies de M. de Lafayette pas plus que celles de J.-J. Rousseau. Les clubs nobles joueront à la démocratie, ils n'en feront pas. La Pologne, en cas qu'elle triomphe de la tyrannie russe, demeurera pour long-temps

encore la république, ou, si l'on veut, la monarchie du simple *veto* de chaque woyvode. Il y a là trop d'esprit public dans le gentilhomme, et pas assez dans le bourgeois.

Telle est la répartition des influences de clubs et de propagande parisiens à l'étranger. L'aristocratie libérale d'une grande partie de l'Europe *imite* M. de Lafayette, sans posséder le zèle qui l'anime. Dans les pays où il existe une bourgeoisie tenant plutôt aux garanties de ses droits qu'à la possession du pouvoir, on lui serre la main avec cordialité, sans partager ses vivacités anti-nobiliaires, combinées avec ses airs de gentilhomme. Le bas libéralisme et le libéralisme ambitieux de tous les pays méridionaux, sont antilafayettistes quant à leurs passions, leurs idées visant à la domination, et non pas à la liberté. Le siége de l'antilafayettisme, c'est Paris, où demeurent les *Amis du peuple*. La bourgeoisie a trop peu d'esprit communal en France, elle y tient trop peu aux garanties sociales, elle y a trop besoin d'un gouvernement riche, fort, étendu, pour ne pas passer, à la barbe de Lafayette, sous la tutelle de la Chaussée d'Antin, voir même du parti doctrinaire. Toutes les ambitions incandescentes, si nous exceptons quelques acolythes de la constituante, embrasseront donc la carrière du soldat ou du tribun.

Si M. de Lafayette eût connu cette terre sur laquelle il bâtissait, s'il avait eu autant de *compréhension historique* qu'il a de philanthropie, il eût saisi la raison pour laquelle l'Amérique du Nord possède des destinées à part. C'est le pays de la vieille coutume des citoyens de la vieille Angleterre. Chacun y est libre dans son domicile, et n'y laisse pas pénétrer la loi. Domination de la famille dans la sphère domestique; garantie mutuelle entre tous les citoyens; véritable *communauté* dans la cité; administration locale et indépendante dans le sens de cette garantie; au haut de l'échelle un gouvernement démocratique, qui repose sur l'esprit de famille dans les campagnes, sur l'esprit de communauté dans la cité : tels sont les fondemens des institutions anglo-américaines. Mais jetez à l'Europe méridionale le gouvernement des Etats-Unis, dans l'absence des coutumes qui y dominent, et vous aurez Marius ou Sylla, les licteurs ou la garde prétorienne.

C'est que nous vivons sur un fonds de civilisation qui a raffiné les besoins à l'infini ; qui a pris les hommes un à un, dans leur luxe et leur misère ; qui a détruit la famille, l'association, la communauté, choses de mœurs, que l'on ne règle pas par des lois. Tout se réduit en intérêts privés dans la cité, en généralités législatives au sommet de l'Etat. Les avocats dominent, parce qu'ils défendent les intérêts privés devant les tribunaux, et qu'ils ont assez de *bannalités* dans l'esprit pour fabriquer des lois.

Une nation bavarde perdrait de son crédit à l'étranger, de sa force dans l'intérieur : il faut donc des soldats citoyens, qui deviendront en peu de temps de véritables soldats. Ainsi l'on regagnera en puissance ce que l'on courrait risque de perdre par un usage immodéré de la parole. Des soldats tribuns, Catilinas du jour paraîtront aux applaudissemens du peuple, pour écraser l'ambition civile. Le propriétaire tremblant, l'industriel ébahi, le savant dépaysé, que les orateurs de clubs et de tribunes avaient assujettis, courberont la tête sous le joug du sabre. Telles sont les chances que court notre Europe méridionale, comme l'Amérique du sud.

Tout n'est pas mûr encore pour ces destinées : la classe bourgeoise peut nous en préserver. Mais il faut, pour cela, que l'ancien parti royaliste revienne à l'intelligence de ses devoirs en politique, que certains meneurs cessent de comploter avec l'anarchie, et qu'ils ne s'imaginent plus arriver, par le despotisme, à une restauration de la *légitimité*. Il n'y a plus d'excuses pour un pareil aveuglement, et l'histoire flétrirait les insensés qui oseraient se faire un jeu stupide de l'avenir des peuples, croyant ressaisir une influence de faveur, en repoussant celle qu'ils devraient à leur mérite. Baron d'Eckstein.

(*Correspondant n°* 50, *tome III.*)

ETUDES SUR LE TEXTE D'ISAIE.

(Premier vol. — Paris, 1830.)

(Premier article.)

Méditer la loi était pour les Israëlites, non-seulement un conseil, mais une obligation rigoureuse, dont nul n'était dispensé, pas plus l'ignorant que le sage, le pâtre que le roi. Pour eux l'Ecriture-sainte était une mine feconde. Offrant sans cesse de nouveaux filons, et adaptant merveilleusement ses trésors à l'âge, à l'état, à l'intelligence de chacun. Sous le christianisme, la même obligation subsiste encore pour chaque fidèle, mais toujours *suivant son état*. Aux uns, la parole expliquée par les ministres de l'évangile, présente des sujets de pieuse méditation, des conseils et des consolations pour toutes les positions de la vie. A d'autres s'ouvre un champ immense de recherches de toute espèce; il n'est pas une branche des connaissances humaines qui ne s'y rattache, qui ne trouve son but et sa place dans l'unité du christianisme, dans la science des sciences. Quelques hommes enfin, doués de facultés sublimes, mais périlleuses, osent percer le voile des figures, et sonder les mystères redoutables que cache l'Ecriture. Toute vérité en effet, y est renfermée, mais elle n'y est pas pour tout le monde. A peine est-il donné au plus beau génie d'en découvrir quelques parcelles. Et encore, pour cette recherche, le génie ne suffit pas. Il faut en outre une volonté pure, cherchant Dieu avec humilité et soumission; il faut surtout ne pas perdre de vue ce phare qui depuis dix-huit siècles brille sur le Vatican, et qui, méconnu par nos frères séparés de nous, les laisse errer au hasard dans l'inextricable labyrinthe de leur *exégèse biblique*. Pourtant l'Eglise infaillible n'est point un oracle banal qui réponde à toutes les questions, qui résolve tous les doutes soulevés par une savante curiosité. Elle signale le but et les écueils, elle pose la barrière au-delà de laquelle se trouve

l'abyme ; mais en deçà, elle ne trace point la route, elle laisse libre carrière aux investigations particulières. Qui les dirigera donc? Sera-ce notre faible raison, ou plutôt notre caprice? Sera-ce une inspiration supérieure sur laquelle nul n'a droit de se fier ? Non ; pour cette étude comme pour toute autre, il est une méthode, des principes, un guide.

Ce guide, c'est la tradition, dont les sources principales, quoique altérées, se trouvent dans les nombreux écrits des rabbins qui suivirent immédiatement la ruine de Jérusalem, alors que le judaïsme abandonné de l'esprit de Dieu, et se préparant en quelque sorte à la longue dispersion de ses membres, essaya de fixer artificiellement les lambeaux de ce qui avait cessé d'être une doctrine vivante. La tradition doctrinale naquit avec l'Eglise, c'est-à-dire avec le monde. Simple et naïve chez les patriarches, elle grandit et se développe jusqu'à l'apparition de la loi écrite. Alors il semblerait que son rôle est fini. Il n'en est rien : compagne inséparable de la loi, elle marche côte à côte avec elle, elle se grossit sans cesse, non par les tributs des générations, non par des additions étrangères et successives, mais par le germe divin caché en elle. Elle arrive en même temps que la loi écrite à sa perfection relative, et s'y maintient depuis Esdras jusqu'à la venue du Sauveur. Alors elle se perd dans sa propre richesse, se divise, et se corrompt entre les mains des pharisiens et des saducéens, des disciples d'Hillel et de Samaï.

Le christianisme naissant, voulant trancher fortement sa séparation d'avec le judaïsme, crut devoir *pour un temps*, écarter une partie de cette masse de traditions qui lui était *alors* inutile. Mais dans ses progrès nous le voyons y recourir de plus en plus, et particulièrement au commencement du seizième siècle, au moment où le magnifique mouvement religieux et scientifique allait être détourné de ses voies par l'apparition de la réforme. Alors parurent les écrits des Pic de la Mirandole, des Egidius, des Pierre Colonne, et surtout du grand Reuchlin. L'abus fait par les réformateurs de cette science naissante, la fit proscrire momentanément. Mais aujourd'hui que la reli-

gion long-temps attaquée par la science, semble devoir se régénérer par la science, que l'étude de l'antiquité nous montre par toute la terre les dérivations d'une tradition commune, n'est-il pas temps de puiser au fleuve même où elles ont pris naissance ? Qu'on ne s'effraie point de ces innombrables in-folio où les cabalistes (1) ont déposé confusément la science des anciens jours, de cet indéchiffrable chaos où chaque mot est une énigme : notre âge est celui des travaux herculéens. Qu'on ne s'offusque point de ces étranges rêveries qui font tomber le livre des mains. Les unes disparaîtront à mesure que l'on s'accoutumera à la pensée ou à l'expression orientale ; le reste porte tellement l'empreinte de l'extravagance humaine livrée à elle-même, qu'on le sépare sans peine de tout ce qui est sagesse inspirée ou tradition primitive.

Fixons d'abord nos idées sur l'importante distinction de la loi et de la tradition, ou pour mieux dire, de la tradition écrite et de la tradition orale. C'est qui les distingue, ce n'est point le mode tout-à-fait accidentel de leur transmission. Leur différence gît plus profondément. Pour la concevoir, il faut se rendre un compte exact de ce que l'antiquité entendait par écriture. A ses yeux, ce n'était pas seulement le signe conventionnel de la parole, c'était la forme symbolique de la pensée, ou plutôt la pensée fixée et assujettie à une forme déterminée, par opposition à la pensée indépendante de toute forme, de sorte que la forme devenait partie intégrante et essentielle de la pensée. Tâchons d'éclaircir ceci.

Il existe deux sortes différentes d'écriture, l'une représentant les sons, l'autre les choses, l'une phonétique, l'autre hiéroglyphique. L'écriture primitive, ou, pour mieux dire, son type idéal, était à la fois l'un et l'autre. Une faible trace nous en est conservée sur les monumens de l'antique Egypte. Là, parmi huit ou neuf cents caractères phanétiques, qui ne tiennent lieu que de dix-huit ou vingt sons, mais dont chacun retrace en outre un objet, on choisissait de préférence ceux dont la réunion peignait symboliquement ou l'idée même exprimée par

(1) *Cabbalah*, tradition, de *Kibbel*, recevoir.

les mots, ou une idée accessoire qu'on voulait sous-entendre. On en citerait des exemples curieux. Ainsi chaque mot, chaque lettre avait une signification mystérieuse, indépendamment de celle que lui donnait sa place dans la contexture de la phrase. De là l'importance donnée à la forme extérieure et que nous ne connaissons pas. Pour nous, la forme est quelque chose d'arbitraire, sans valeur par elle-même, considérée tout au plus comme objet d'art, et assujettie aux lois du beau ; elle est toute *esthétique* en un mot. Chez les anciens, elle était essentielle, significative, symbolique enfin. Cette synthèse primitive de la pensée et de la forme, comme aussi de l'âme et du corps, de l'idée et du symbole, peut être difficile à expliquer ou à concevoir; mais comme fait elle est incontestable.

Qu'on nous dise qu'une telle écriture, dans sa perfection, était impossible, et au-dessus des forces humaines, il se peut. Ce qui en résulterait, c'est qu'elle devait être d'origine divine, et donnée à l'homme comme la parole. C'était aussi la pensée des âges primitifs.

Ceci posé, la tradition ou révélation écrite n'était pas celle que l'homme avait pu s'aviser de confier au papier, mais celle qui avait été donnée par Dieu même, et quant au fonds, et quant à la forme, dont la forme, par conséquent, n'était pas moins divine ni moins significative que le fonds. Les Juifs ne reconnaissaient, rigoureusement parlant, d'autre tradition écrite, d'autre *livre* proprement dit (*biblos*), que les cinq livres de Moïse (*Sepher thorah*). Là tout est sacré, tout enferme un sens profond. C'est un chiffre immense sous lequel se cache toute science. Le moindre *iota* a une valeur égale à celle de la Bible. Rien n'y est indifférent, pas même ce qui semblerait des négligences de copiste, des mots omis, répétés, écrits d'une manière inaccoutumée. Les noms de Dieu ont tous une signification particulière. Jehova, Adonaï, Elohim, Sabaoth, El-Sadaï, ne sont jamais mis l'un pour l'autre. Ce n'est pas tout, chaque mot est envisagé comme une *synthèse*, comme un composé d'autres mots, qui se développe au moyen d'une sorte d'*évolution* qu'on nomme la *milui;* celle-ci donne lieu à une évolution nouvelle, et

ainsi jusqu'à l'infini. Chaque lettre peut, en outre, se remplacer par sa valeur numérique, laquelle, à son tour, se résout à une nouvelle valeur littérale (1). De là une multitude de sens nouveaux qui expliquent et complètent le sens apparent. Ce dernier seul est obligatoire, *sacramentel* si je puis employer une expression qui n'appartient qu'au christianisme. Les autres sont livrés à l'interprétation particulière; chacun est libre de pousser sur ce sujet ses investigations aussi loin qu'il le désire. L'Eglise judaïque encourage ces recherches, sans adopter ni rejeter leurs résultats, sans leur donner un caractère dogmatique. Ce qu'elle reconnaît formellement comme *dogme*, c'est l'existence d'un sens caché, qui se révèle à chaque fidèle, suivant ses forces et ses besoins.

Quoique cette Eglise n'intervînt pas directement dans ces investigations, il ne faut pas croire qu'elles fussent entièrement abandonnées à la raison individuelle. Moïse, suivant les Juifs, avait reçu l'explication de la *Sepher thorah*, et l'avait transmise à Josué et aux prophètes. Ce dépôt de la doctrine n'était point exclusivement confié aux prêtres et aux lévites, parce que ce n'était point à eux qu'appartenait la suprématie spirituelle. Celle-ci résidait dans le conseil des anciens du peuple, qu'on a tort de regarder comme une assemblée de laïcs, exerçant une autorité sur le spirituel, mais qui, au contraire, constituait le plus haut degré du pouvoir spirituel, en vertu de la consécration divine et du don du Saint-Esprit, qu'il avait reçu à son institution, et qui se transmettait par l'imposition des mains. A la tête de ce conseil était le prophète, véritable chef d'Israël *in spiritualibus*, comme

---

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a d'absurde dans tout ceci, ou ce qui est devenu inutile sous la nouvelle loi. Ainsi la connaissance des divers noms de Dieu est superflue pour le chrétien, qui possède un moyen d'action bien plus sûr et plus puissant, dans le nom de Jésus invoqué du fond du cœur. Quant à ceux qui voudraient tout rejeter indistinctement comme d'extravagantes rêveries, qu'ils tentent, pour quelques versets de la Bible seulement, une nouvelle explication à la manière du *Sohar*. Ils verront qu'à moins d'avoir puisé à la source plus pure de l'ancienne tradition mystique, ou d'être éclairé par un rayon d'en haut, on ne saurait tirer de son propre fonds un pareil ouvrage. (Voy. Sommer. *Specimen theologæ soharicæ.*)

le grand prêtre l'était *in pontificalibus*. Trois pouvoirs donc composaient la constitution théocratique des Juifs : le pouvoir temporel, le pouvoir pontifical, et le pouvoir spirituel, médiateur entre les deux autres, véritable centre et point culminant de la hiérarchie.

A côté du conseil des vieillards intimement lié avec lui, dirigé par les mêmes chefs, était l'école des prophètes. C'est de cette école, bien antérieure à Samuel, quoi qu'on en ait dit, que sont sortis tous les prophètes, à l'exception du seul Amos. C'est là que se conservait la doctrine secrète; c'est là que ceux que Dieu avait marqués d'avance se prépareraient par de longues études à recevoir l'inspiration. Là le prophète, rassemblant autour de lui quelques disciples choisis, leur développait le sens caché de la *Thorah*. Ce n'était point un enseignement méthodique, un corps de doctrine exposé analytiquement, mais des entretiens de tous les jours et de tous les momens, de simples indications saisies et devinées par ceux-là seuls qu'appelait une vocation spéciale, et qui, maîtres à leur tour, transmettaient à de nouveaux disciples le dépôt toujours grossissant. Aussi dans la chaîne non-interrompue qui va de Moïse jusqu'à Baruch, voit-on les vérités cachées dans la *Thorah*, toujours plus clairement comprises et manifestées. Dans cette progression croissante, la venue du Sauveur promis aux patriarches, entrevue par Moïse, se révèle plus sensiblement à David, se raconte comme de l'histoire par Isaïe. Chaque prophétie réalisée devient la figure d'un autre fait à venir, qui lui-même ne sera que la figure plus claire d'un avenir plus éloigné. Ainsi l'histoire n'est qu'une prophétie continue, où chaque fait est la solution du passé et l'annonce de l'avenir; ainsi chaque prophète explique celui qui l'a précédé, et tous ensemble ne font que développer ce qui était renfermé dans la Sepher thorah. Aussi leurs écrits bien que renfermant de profonds mystères, ne sont-ils pas regardés par les Juifs comme faisant partie de l'Ecriture, et le Thalmud les désigne sous le nom de *paroles de tradition*. Chez eux la forme est déjà moins essentielle; elle le devient encore moins dans les psaumes et le cantique des cantiques, où la mystique se montre plus à découvert.

Tout le reste appartient à la tradition orale, qui n'a plus rien de symbolique, parce qu'elle est la clé et l'explication des symboles. On voit donc que la tradition orale est comme l'âme invisible qui éclaire et anime le corps visible ou la forme plastique de l'Ecriture; qu'ainsi que l'esprit elle est cachée et mystérieuse, et qu'elle est, ainsi que lui, le principe de toute forme, sans être en elle-même assujettie à aucune forme.

Il devient inutile d'insister sur l'importance de la tradition juive à l'égard du christianisme, puisque ce qui dans le judaïsme était doctrine secrète, compose en grande partie notre dogme public. De ce nombre sont les mystères de la Trinité, de la chute des anges, du péché originel, de l'incarnation du Verbe, de la naissance du Messie, de la rédemption et de la Jérusalem céleste. Tout cela est plus ou moins clairement indiqué à chaque page du *Sohar* (1), et dans d'autres écrits cabalistiques. Cette doctrine devenue vulgaire parmi les docteurs d'Israël à l'époque de l'avénement du Messie, peut seule expliquer le succès des prédications de Jésus-Christ, qui sans cesse invoque le témoignage de Moïse et des prophètes. *Si vous croyez à Moïse,* disait-il, *vous croyez aussi en moi, car il a écrit de moi;* et il citait les passages qui les concernaient. Or ces passages existent, mais obscurs et presque inintelligibles. Nulle contestation ne s'élevait pourtant sur leur sens mystique de la part des pharisiens; il fallait donc qu'on fût fixé sur ce sens, et on ne pouvait l'être que par la tradition. Le temps, le lieu de naissance du Messie, la race d'où il devait sortir, sa vie de douleurs jusqu'en ses moindres circonstances, tout ce qu'avait annoncé les prophètes en termes énigmatiques, tout cela était connu, compris; et un aveuglement qui était une punition céleste, pouvait seul fermer les yeux. Sans cette doctrine complémentaire de la loi, le peuple privilégié de

(1) Voici le commentaire du *Sohar* au sujet du passage : *Audi Israël, Deus, Deus noster, Deus unus :* « Deus, qui est principium om-» nium rerum, antiquus antiquorum; hortus radicum, et omnium rerum » perfectio, et dicitur *pater*. Deus noster, profunditas fluminum et fons » scientiarum quæ procedunt ab illo patre, et *filius* vocatur. Deus, hic » est *spiritus sanctus* qui a duobus procedit et vocatur mensura vocis.... » Neque enim alius ab alio dividi potest. »

V. Galatinus, de arcanis catholicæ véritatis. Livre II, ch. I.

Dieu eût été inférieur à beaucoup de peuples païens, chez qui se trouvent les traces les plus évidentes des vérités du christianisme, et jusqu'à l'attente du temps marqué pour la rédemption.

C'est donc la tradition seule qui supplée aux lacunes de la Bible, en explique les obscurités, et complète la correspondance entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Le *Thalmud*, les *Medrachim*, le *Sohar*, offrent la plus grande analogie, tant dans le fonds que dans la forme, avec les Evangiles, les Epîtres, surtout celles de saint Paul, l'Apocalypse et les premiers pères de l'Eglise. On y trouve les paraboles du mauvais riche, des ouvriers de la vigne, des vierges folles et des vierges sages, etc. La lithurgie et l'ancienne symbolique chrétiennes ne leur doivent pas moins. Les douze étoiles qui couronnent le front de la vierge et le serpent qui entoure ses pieds, les surnoms de *porte du ciel*, de *tour de David*, etc., trouvent leur explication dans la mystique. Les pères de l'Eglise ne l'ont pas non plus dédaignée, et lui empruntent ses allégories et ses expressions, et jusqu'à des faits historiques qu'on chercherait en vain dans l'Ancien Testament. Origène le dit en propres termes; saint Hilaire parle du sens de la Bible communiqué par Moïse aux soixante-dix vieillards; saint Jérôme va étudier chez les Juifs, non-seulement leur langue, mais aussi leur doctrine ésotérique. Il fait allusion à la valeur hiéroglyphique de la Bible, suivant lui, connue des prophètes; enfin il n'est pas jusqu'à cette mystique de nombres et de lettres qui ne se retrouve dans l'Apocalypse, dans Hermas, dans Clément d'Alexandrie, Barnabas, Tertullien, etc.

Nous désirerions vivement voir se ranimer l'étude de la littérature hébraïque, si florissante au seizième siècle, et si dédaignée aujourd'hui. Non-seulement elle est indispensable à quiconque veut approfondir le catholicisme, mais encore elle ferait connaître une philosophie qui, sous des formes étranges et mystérieuses, ne manque ni de force ni de profondeur, et donne lieu à des rapprochemens curieux soit avec la doctrine pythagoricienne (1),

(1) Voyez Reuchlin, *De arte cabbalisticâ*. Peut-être essaierons-nous de présenter dans ce recueil une esquisse de la philosophie cabbalistique.

soit avec les derniers systèmes nés en Allemagne. Nous regrettons que l'auteur des *Etudes sur le texte d'Isaïe*, qui joint à la connaissance de la langue hébraïque celle de l'antiquité sacrée et profane, ait fait si peu d'usage des sources juives, soit pour l'interprétation du texte, soit pour le développement historique des prophéties accomplies, soit enfin pour leur sens mystique. Sous ce dernier rapport, sa manière de les envisager nous fait regretter vivement la sobriété qu'il a cru devoir s'imposer. Frappé, comme Bossuet, du caractère d'unité qui lie les choses d'ici-bas, et n'en fait qu'un seul tout, il considère les faits particuliers non-seulement comme l'annonce la figure des faits généraux qui intéressent le monde entier, mais encore comme une sorte de prélude de la fin de toutes choses, un bruit lointain de la grande catastrophe qui s'avance à mesure que les temps s'accomplissent.

Dans un prochain article, nous chercherons, autant que nous le permettent nos forces, à faire connaître plus en détail à nos lecteurs ce beau travail, et nous appellerons particulièrement leur attention sur les aperçus historiques si neufs et si curieux qu'il renferme.

(*Le Correspondant*, *n° I, tome IV.*)

DES MENÉES BONAPARTISTES EN EUROPE.

Napoléon créa une aristocratie : c'était un mélange de grands fiefs et de grandes sénatoreries, vastes décorations plutôt que réalités effectives, les unes empruntées au régime de Charlemagne, les autres au système de l'empire romain, le tout accommodé au goût du temps, comme une fantasmagorie théâtrale. Les hommes de la vie civile et les hommes de la vie militaire s'assirent à ce banquet, dont l'empereur avait fait dresser les tables au milieu de l'Europe, et où les convives dévoraient le sang et la substance des peuples.

A la chute du maître, toutes ces pompes disparurent. L'orgueil de quelques familles impérialistes ne trouvant

plus à se satisfaire dans les grandeurs, les porta à se faire de nouveau révolutionnaires.

Des regrets, des souvenirs étaient demeurés, et fermentaient au fond de l'âme de ces libéraux *désimpérialisés*. On les distinguait à leur allure, moins franche et moins décidée que celle des libéraux véritables. C'était-là le contraste que l'œil attentif remarquait entre l'esprit du journal le *Constitutionnel*, issu de la cotterie bonapartiste, et l'esprit du journal le *Courrier*, vertement républicain. Il est vrai que le bonapartisme du *Constitutionnel*, s'est amorti. *L'esprit-prince* ou *princesse* de la ci-devant maison impériale ne s'y fait plus entrevoir que faiblement, et le bonapartisme a renié depuis long-temps cet organe. Il lui faut des combinaisons plus profondes.

L'attitude *libérale* des ci-devant impériaux déplaisait souverainement aux partisans de la constituante pure, dont M. de Lafayette fut le chef, et M. Benjamin Constant le publiciste; elle déplaisait aussi, quoiqu'à un moindre degré, à des restes de conventionnels et de directoriens. Ces derniers avaient plus de relations avec l'impérialisme que les *idéologues*, comme Napoléon les appelait.

Mais si les libéraux rigides, les hommes des théories idéologiques, et les hommes de la révolution pure, montraient peu de goût pour les impérialistes redevenus libéraux, ceux-ci avaient l'avantage sur les autres dans leur action sur les masses, spécialement à Paris et dans les départemens de l'Est. Ils avaient, en reportant les souvenirs populaires vers les temps de l'empire, à exploiter et la gloire des armes, et la richesse des fabriques, et la multiplicité de ses spectacles, qui disaient plus à la foule que les subtilités des théories. Le despotisme impérial n'avait jamais beaucoup pesé sur les classes inférieures, dont l'orgueil s'enflammait au souvenir des aigles napoléonniennes. Ce despotisme avait écrasé les hommes éclairés de toutes les opinions et de tous les régimes; mais les hommes éclairés ne sont pas en odeur de sainteté populaire. Qu'un despote se présente, qu'il secoue le grelot des récompenses nationales, qu'il marche sur les libertés du peuple comme dans le sang, en faisant retentir des chants de victoires, et les masses s'ébranleront d'enthousiasme.

La volteface que les ci-devant grands dignitaires de l'empire, leurs alliés, leurs familles et leurs clientelles opérèrent du temps des Bourbons, fut moins prononcée en France qu'elle ne le fut en Suisse, en Italie et en Allemagne.

Dans cette contrée, quelques grands dignitaires, qui avaient appartenu à la cour du roi Jérôme, et quelques publicistes, zélateurs de la confédération rhénane, quittèrent la Hesse pour se rendre dans le Wurtemberg. C'était par l'influence de l'épouse du roi Jérôme. Quelques hommes, faibles débris de la cour du prince Primat, se réunirent dans le grand-duché de Hesse et dans le margraviat de Bade; ils y convertirent leur bonapartisme en libéralisme anticatholique. Mais le centre de tous les mouvemens de ce bonapartisme réformé fut établi en Bavière, dans les conseils du vieux roi, aussi long-temps que M. de Montgélas régna en personne, ou au moyen de ce réseau de fonctionnaires inamovibles dont il a enlacé le pays. Là se trouvait le fils du prince Eugène, là reposait une future espérance pour une révolution future du nord de l'Italie.

Le ci-devant impérialisme libéralisé n'aurait aucun crédit en Allemagne, s'il ne s'était étroitement affilié aux débris de ce teutonisme qui jadis concourut à sa chute. Accueillant les idées d'unité et d'indivisibilité des rêveurs germaniques, l'ancien bonapartisme ne partage pas leurs utopies; mais il prépare de longue main une voie au renouvellement de la politique d'une confédération rhénane. Cet impérialisme se masque sous les dehors de la libéralité, en sorte qu'il lui a été possible de rallier bon nombre de jeunes teutonistes aux vues ambitieuses du clubisme français. On fait à celui-ci la concession de l'Allemagne rhénane, pourvu que la France révolutionnaire se prête à révolutionner les états de la ci-devant confédération du Rhin; mais ni les clubs ni les teutonistes ne se doutent pas dans quels intérêts cette politique leur est conseillée.

La mort du vieux roi de Bavière brisa pour un moment cette trame ourdie dans le Wurtemberg, et transportée à Munich. Il a fallu toutes les inconcevables fautes de son successeur, pour donner un nouveau relief à ce parti antinational, qui, offensant l'esprit public des Allemands,

se donne aujourd'hui les beaux airs de l'indépendance, abuse de l'inexpérience politique de la bourgeoisie allemande, et se proclame insolemment son libérateur. L'arbre portera ses fruits en deçà comme au-delà du Rhin, si la plus audacieuse des tentatives n'est pas déjouée par les véritables libéraux de toutes les parties du monde.

Quoiqu'il en soit, la Suisse servit long-temps de point central aux intrigues des bonapartistes de l'Italie septentrionale et de l'Allemagne méridionale. Aujourd'hui cette conspiration menace d'éclater de toutes parts. En Suisse résidait la reine Hortense, qui, à ce que l'on dit, était parvenue à ramener l'unité de vues entre les membres de sa famille, jadis divisés d'opinion. Elle seule soutenait leur espoir et y versait une huile sacrée; elle seule ne permettait jamais à ce flambeau de s'éteindre, flambeau qu'il était imprudent de poster sur un phare trop élevé, avant que la France ne fût révolutionnée.

Si l'on veut connaître les manœuvres de la régence bonapartiste, et la conspiration qu'elle a fomentée au moyen de mouvemens révolutionnaires qui n'étaient pas originellement dans son esprit, on n'a qu'à étudier ce qui se passe en Italie. Là le patriotisme est évidemment égaré par le ci-devant bonapartisme. Qu'il me soit permis de reprendre les choses un peu de haut.

J'ai vécu en Italie au temps des conspirations antibonapartistes : leur tendance était analogue à celle du *Tugendbund* de l'Allemagne, quoique les élémens différassent. Le carbonarisme italien, né en Sicile, et propagé dans le royaume de Naples, était entièrement dirigé contre le gouvernement de Bonaparte. Il possédait déjà quelques idées révolutionnaires et absolues d'uniformité et d'unité italiennes, en opposition avec les mœurs des peuples. La secte des calderari (*chaudronniers*), s'y était affilié depuis la réunion de Rome à l'empire français. C'était une conspiration théocratique en faveur de la haute influence papale sur toute l'Italie. On ne voulait pas *asservir* l'Italie sous le sceptre pontifical, mais on voulait jeter le pape dans la balance des destinées, en l'opposant au nouveau César. Il existait donc des Guelfes de deux espèces, des Guelfes politiques et des Guelfes théocratiques, qui s'entendirent contre l'*empereur*.

Ces carbonari et ces calderari s'étaient propagés du midi au nord de l'Italie. A la chute de Napoléon, leur alliance s'affaissa comme le *Tugendbund* en Allemagne. Une nouvelle alliance se fabriqua dans l'Italie septentrionale; les carbonari et les calderari, en se ralliant contre la maison d'Autriche, se présentèrent sous une autre forme.

Dans le midi, peu de grandes familles se trouvaient dans les rangs des bonapartistes sincères; ni Joseph ni même Joachim n'y avaient fait grande fortune. Les militaires mêmes de l'armée de Murat n'étaient rien moins que passionnés muratistes : c'étaient plutôt des carbonaris unitaires. Il y en avait dans la conspiration antibonapartiste, ce qui peut expliquer le prompt abandon que le roi Murat eût à souffrir. Mais à Turin et à Milan, dans les anciennes cours du prince Borghèse et du vice-roi, c'était autre chose; la fibre bonapartiste y battait plus fortement, quoiqu'elle ne fut pas en harmonie avec les sentimens populaires.

Lorsque ce bonapartisme de haut parage se fit *libéral* dans le nord de l'Italie, quand le joug de la domination autrichienne commença à y peser, la secte des carbonari unitaires et révolutionnaires, reçut une nouvelle empreinte par cette affiliation bonapartiste qui s'en empara. Mais la théocratie des calderari, toute hostile qu'elle était à l'Autriche, n'ayant aucun intérêt révolutionnaire proprement dit, fut rejetée de l'alliance des carbonari, comme incompatible avec les vues du bonapartisme qui s'y était affilié. Ces vues, en effet, tendaient à l'abolition de la puissance temporelle des papes, avec laquelle les anciens carbonari eussent consenti à pactiser; mais les carbonari bonapartistes soutenaient, à cet égard, les traditions de l'empire.

Il y avait dans ce rejet de l'autorité pontificale une immense ingratitude. Les membres de la famille Bonaparte avaient été généreusement accueillis, et, qui plus est, hautement protégés à Rome, où le cardinal Fesch, les couvrait de son égide. Oubliant les injures de l'empereur, le pape avait été au-devant de toute sa famille. Elle abusa de cette sécurité, pour animer le génie militaire des généraux de Bonaparte contre l'esprit pacifique de la *soutane*. Cette famille a encouragé les révolutions de Bo-

logne, de la Marche d'Ancône, de Ravenne, etc. Les officiers du ci-devant empire, appartenant aux anciennes familles du pays, et les anciens possesseurs de hautes fonctions publiques y ont stimulé les membres des professions libérales, les avocats, les médecins, les professeurs. On s'est servi surtout de la jeunesse des écoles. Tel est le caractère de cette explosion du carbonarisme italien dans les états du Pape. Il y a là une combinaison d'une astuce profonde. C'est au fond à la domination autrichienne que l'on en veut; mais, comme on ne peut pas l'attaquer de front, on la tourne à Modène, à Parme, à Bologne, on cherche à la tourner encore du côté du Piémont. Cependant on prépare des accommodemens avec l'Autriche, comme nous le verrons tout à l'heure.

Je ne prends pas la défense du gouvernement papal, comme puissance temporelle. Je crois que, dans ce siècle, il faut que le Souverain-Pontife gouverne les choses laïques, non pas avec des ecclésiastiques, mais avec des laïcs seuls. Cette réforme est facile à opérer. On n'a qu'à remonter à ce qui se pratiquait au sein de Rome même, avant le quatorzième siècle, non pas pour ramener les formes du moyen âge, mais pour revenir à l'esprit de liberté qui y régnait.

La chrétienté du reste, c'est-à-dire l'univers, a *besoin* que le Pape ait une domination temporelle; cela est de plus nécessaire à l'Italie comme puissance politique. C'est aux Papes que l'ancienne Italie a dû ses libertés du moyen âge; du moins n'eussent-elles pas été si explicitement et si énergiquement républicaines, sans l'intervention de l'autorité pontificale. Vouloir enlever Rome et le territoire romain au Souverain-Pontife, c'est exiger que le Pape devienne un instrument politique entre les mains d'un nouveau César. Bonaparte avait conçu ce plan, que sa famille rêve encore : car elle voudrait installer dans cette capitale celui que jadis on proclamait le *roi de Rome.*

Je sais le joug qui pèse sur la haute Italie; l'esprit rétrograde du gouvernement de Sardaigne, qui mêle à la dureté autrichienne un caldérarisme mal-entendu, mauvaise copie des hautes et sublimes inspirations de M. de Maistre. Les Autrichiens ont pu être calomniés : toutefois

la méfiance dans laquelle ils sont de leurs subordonnés, les craintes qui tourmentent le cabinet de Vienne, ont dû rendre cette domination à un haut degré vexatoire pour la vive et flexible imagination italienne, qui se brise à Milan contre un mur d'acier. Rien de plus naturel pour les indigènes que de chercher à s'affranchir de cette contrainte militaire : reste à savoir si ce devrait être au profit de la famille de Napoléon.

Voici ce que veulent les meneurs. Le fils du duc de Leuchtemberg, roi de l'Italie septentrionale ; un membre de la famille de Murat à Naples ; le roi de Rome dans la capitale du monde chrétien. Comme l'Autriche tient la clé de la voûte de tout cet échafaudage de napoléonisme, on espère, en cas urgent, *capituler* avec elle, ainsi que Napoléon l'avait essayé dans les cent jours. C'est qui s'oppose à cette combinaison, c'est la fureur anti-autrichienne des républicains sincères, qui menaceraient sérieusement les bonapartistes eux-mêmes, s'ils voulaient trop tôt lever le masque. Ceux qui aspirent à la république une et indivisible, comme ceux qui aspirent à la monarchie impérialiste ne comprennent pas, il est vrai, les peuples dans leurs calculs ; car les peuples sont aujourd'hui des masses inertes, que le républicanisme et le bonapartisme façonnent. Cependant il y a là des élémens de foi et de localité qui pourraient renverser au besoin toutes ses tentatives : c'est pourquoi il est bon de les flatter, jusqu'au moment où le despotisme républicain et le despotisme impérial pourraient marcher tête levée, et s'entredéchirer au nom du peuple.

Les bonapartistes, cela est évident, ne peuvent plus exercer d'influence en vertu du principe qui fit primitivement leur force. Il leur faut conquérir la suprême puissance par la démagogie ; les classes bourgeoises leur sont généralement contraires, surtout en France. La garde nationale, si l'esprit de parti n'en altère les dispositions, suffirait à elle seule pour dérouter leurs projets. Le bonapartisme ne se dévoile donc pas chez nous comme il se dévoile en Italie : force est en France aux fils, beaux-fils, petit-fils, gendres et brus de *Madame-Mère,* de descendre un peu de leurs chars de triomphe, et de se mêler

par leurs affiliés à ce que jadis ils appelaient la *canaille;* car il ne faut s'y tromper, ce sont les derniers rangs du peuple qui seuls ont conservé dans quelques localités de la France, les souvenirs les plus exaltés de la puissance du *grand homme.*

D'immenses capitaux, placés entre les mains d'une foule de ci-devant grands personnages offrent de vastes ressources à la conspiration bonapartiste. Dans l'ex-confédération rhénane, s'opère une alliance de teutonisme imberbe et de l'impérialisme libéralisé. Cette alliance pousse à l'unité et à l'indivisibilité de toute la Germanie centrale et méridionale, en livrant les pays allemands de ce côté du Rhin aux conquêtes de la France révolutionnaire, et en lui frayant un passage vers le centre de l'Allemagne, par la formation d'une nouvelle confédération rhénane, dirigée contre la Prusse et l'Autriche. Le roi de Bavière n'ayant pas voulu accepter le rôle qu'on lui destinait, on profite de ses fautes, et l'on espère ébranler la Germanie pour déterminer la France à appuyer ces combinaisons.

Nous avons vu ce qui concerne l'Italie, où les jeunes gens de la famille de Bonaparte arborent le drapeau tricolore, tandis qu'à Rome leurs vieux parens ont l'air de les désavouer, depuis la démonstration qu'y ont faite les Transtévérins. En Espagne, le bonapartisme est faible; *communeros* et *agraviados* l'ont dans une commune horreur. Mais il est entré en grâce, par suite du système de ministérialisme tenté par les conseillers de Ferdinand.

Les *josephinos* trouveront peut-être bientôt leur intérêt à mettre leurs *lumières administratives* au service de quelques grandes familles libérales, qui s'accommoderaient au besoin du joséphisme. Vienne le renversement de la dynastie des Bourbons en Espagne, renversement qu'opèreront les révolutions d'Italie et de France, si elles prennent une tournure favorable aux clubistes et aux bonapartistes, et il se rencontrera peut-être un *deus ex machina,* un petit Joseph pour mettre tout le monde d'accord.

Tel est ce bonapartisme qui ne se proclame nulle part en France, mais qui n'en excite pas moins les vives sollicitudes du gouvernement. On connaît les intrigues par

lesquelles les Belges ont failli être amenés à choisir le duc de Leuchtemberg. Ce n'est pas sans motifs assurément que le roi des Français a refusé de reconnaître le fils du prince Eugène. Il est impossible aussi que le cabinet du Palais-Royal voie de bon œil ce mouvement des généraux bonapartistes en Italie, dont les intentions sont clairement indiquées par les intérêts. Tout cet impérialisme ne deviendra jamais de la liberté civile, religieuse et politique. Il exploitera les passions révolutionnaires qu'il ne partage pas ; il tournera habilement le républicanisme *unitaire* en esprit militaire. Ainsi faisait Napoléon, agissant au nom de la souveraineté nationale, de l'unité et de l'indivisibilité de la nation française. On se sert de la démagogie jusqu'au lendemain de la victoire. Alors les clubs seront congédiés ; les membres les plus influens des *Amis du peuple* grossiront les rangs d'une autre *grande armée*, figureront parmi les grands dignitaires d'un autre *grand empire*. On dira de M. de Lafayette qu'il n'est plus de ce monde, on sifflera la propagande européenne, l'on traitera d'idéologues *tutti quanti* qui veulent se mêler de théories politiques.

Que l'ancien parti bonapartiste, avec ou sans épaulettes, cherche à soulever quelques brins de démogagie dans nos départemens, cela saute aux yeux. Il s'agite dans l'est, où il pousse à la révolution piémontaise, qui lui servira de point d'appui pour ses opérations en France. C'est ce parti qui a fait planter l'arbre de la liberté surmonté du bonnet rouge : cela paraît sûr du moins quant à une de nos villes de l'est.

Les clubs, malgré leur démocratie radicale, sont exploités à leur insu par cet esprit bonapartiste qui cherche à les pousser aux derniers excès. Tel n'est pas l'intérêt des clubs, mais il leur faut des auxiliaires puissans, sans lesquels ils n'auraient pas de racines. Ces auxiliaires finiront par dominer nos radicaux, et si les affaires de la France prenaient une funeste tournure, les jeunes gens qui s'abandonnent à ce mouvement de clubs, par un besoin d'activité mal dirigée, auraient à s'en repentir : mais beaucoup d'entre eux abandonneront alors la carrière des principes pour la carrière plus vaste et plus lucrative des ambitions.

Baron D'ECKSTEIN.

(*Correspondant n° 2, tome IV.*)

CHRONOLOGIE DE LA BIBLE JUSTIFIÉE.

L'histoire de tous les peuples prouve la nouveauté du monde, et confirme la vérité de la Genèse.

(Deuxième article [1].)

TRADITIONS ÉGYPTIENNES.

Ce que nous voyons aux Indes, nous devons donc nous attendre à le retrouver partout où des races sacerdotales, constituées comme celle des Bramines, établies dans des pays semblables, s'arrogeaient le même empire sur la masse du peuple. Les mêmes causes amènent les mêmes résultats; et en effet, pour peu que l'on réfléchisse sur les fragmens qui nous restent des traditions égyptiennes et chaldéennes, on s'aperçoit qu'elles n'étaient pas plus historiques que celles des Indiens.

Pour juger de la nature des chroniques que les prêtres égyptiens prétendaient posséder, il suffit de rappeler les extraits qu'ils en ont donnés eux-mêmes en différens temps, et à des personnes différentes.

Ceux de Saïs, par exemple, disaient à Solon, environ cinq cent cinquante ans avant Jésus-Christ, que l'Egypte n'étant point sujette aux déluges, ils avaient conservé non-seulement leurs propres annales, mais celles des autres peuples; que la ville d'Athènes et celle de Saïs avaient été construites par Minerve, la première depuis neuf mille ans, la seconde seulement depuis huit mille; et à ces dates ils ajoutaient les fables si connues sur les Atlantes, sur la résistance que les anciens Athéniens opposèrent à leurs conquêtes, ainsi que toute la description romanesque de l'Atlantide (2); description où se trouvent des faits et des généalogies semblables à celles de tous les romans mythologiques.

Un siècle plus tard, vers quatre cent cinquante, les prêtres de

(1) Suite de l'extrait de l'ouvrage de M. Cuvier, intitulé : *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, etc., p. 92. Voir ci-dessus p. 206.

(2) Voyez le Timée et le Critias de Platon.

Memphis firent à Hérodote des récits tout différens (1). Menès, premier Roi d'Egypte, avait construit, selon eux, Memphis, et renfermé le Nil dans des digues, comme si de pareilles opérations étaient possibles au premier Roi d'un pays. Depuis lors ils avaient eu trois cent trente autres Rois jusqu'à Mœris, qui régnait selon eux neuf cents ans avant l'époque où ils parlaient (mille trois cent cinquante ans avant Jésus-Christ).

Après ces Rois vint Sésostris, qui poussa ses conquêtes jusqu'à la Colchide (2), et au total il y eut, jusqu'à Sethos, trois cent quarante-un Rois et trois cent quarante-un grands-prêtres, en trois cent quarante-une générations pendant onze mille trois cent quarante ans; et dans cet intervalle, comme pour servir de garant à leur chronologie, ces prêtres assuraient que le soleil s'était levé deux fois où il se couche, sans que rien eût changé dans le climat ou dans les productions du pays, et sans qu'alors ni auparavant aucun dieu se fût montré et eût régné en Egypte.

A ce trait qui, malgré toutes les explications que l'on a pu en donner, prouvait une si grossière ignorance en astronomie, ils ajoutaient sur Sésostris, sur Phéron, sur Hélène, sur Rhampsinite, sur les Rois qui ont fait construire les pyramides, sur un conquérant éthiopien, nommé *Sabacos*, des contes tout-à-fait dignes du cadre où ils étaient enchassés.

Les prêtres de Thèbes firent mieux; ils montrèrent à Hérodote, et auparavant ils avaient montré à Hécatée, trois cent quarante-cinq colosses de bois, représentant trois cent quarante-cinq grands-prêtres qui s'étaient succédés de père en fils, tous hommes, tous nés l'un de l'autre, mais qui avaient été précédés par des dieux (3).

D'autres Egyptiens lui dirent avoir des registres exacts, non-seulement du règne des hommes, mais de celui des dieux. Ils comptaient dix-sept mille ans depuis Hercule jusqu'à Amasis, et quinze mille depuis Bacchus, Pan avait encore précédé Hercule (4)?

---

(1) Euterpe, chapitre XCIX et suiv.

(2) Hérodote croyait avoir reconnu des rapports de figure et de couleur entre les Colchidiens et les Egyptiens; mais il est infiniment plus probable que ces Colchidiens noirs dont il parle étaient une colonie indienne attirée par le commerce anciennement établi entre l'Inde et l'Europe, par l'Oxus, la mer Caspienne et le Phase. Voyez Ritter. Vestibule de l'histoire ancienne avant Hérodote, chap. I.

(3) Euterpe, chapitre CXLIII.

(4) *Ibid.*, CXLIV.

Evidemment ces gens-là prenaient pour historique quelque allégorie relative à la métaphysique panthéistique, qui faisait à leur insu, la base de leur mythologie.

Ce n'est qu'à Séthos que commence, dans Hérodote, une histoire un peu raisonnable; et, ce qu'il est important de remarquer, cette histoire commence par un fait concordant avec les annales hébraïques, par la destruction de l'armée du Roi d'Assyrie Sennacherib (1), et cet accord continue sous Nécho (2) et sous Hophra ou Apriès.

Deux siècles après Hérodote (vers deux cent soixante ans avant Jésus-Christ), Ptolémée Philadelphe, prince d'une race étrangère, voulut connaître l'histoire du pays que les événemens l'avaient appelé à gouverner. Un prêtre encore, Manéthon, se chargea de l'écrire pour lui. Ce ne fut plus dans des registres, dans des archives qu'il prétendit l'avoir puisée, mais dans les livres sacrés d'Agathodæmon, fils du second Hermès et père de Tât, lequel l'avait copiée sur des colonnes érigées avant le déluge, par Tôt ou le premier Hermès, dans la terre sériadique (3); et ce second Hermès, cet Agathodæmon, ce Tât, sont des personnages dont qui que ce soit n'avait parlé auparavant, non plus que de cette terre sériadique ni de ses colonnes. Ce déluge est lui-même un fait entièrement inconnu aux Égyptiens des temps antérieurs, et dont Manéthon ne marque rien dans ce qui nous reste de ses dynasties.

Le produit ressemble à la source : non-seulement tout est plein d'absurdités; mais ce sont des absurdités propres et impossibles à concilier avec celles que des prêtres plus anciens avaient racontées à Solon et à Hérodote.

C'est Vulcain qui commence la série des Rois divins; il règne neuf mille ans; les dieux et les demi-dieux règnent mille neuf cent quatre-vingt-cinq ans. Ni les noms, ni les successions, ni les dates de Manéthon ne ressemblent à ce qu'on a publié avant et depuis lui; et il faut qu'il ait été aussi obscur et embrouillé qu'il était peu d'accord avec les autres; car il est impossible d'accorder entre eux les extraits qu'en ont donnés Josèphe, Jules Africain et Eusèbe. On ne convient pas même des sommes d'années de ses Rois humains. Selon Jules Africain, elles vont à cinq mille cent une;

(1) Euterpe, CXLI.

(2) Euterpe, CLIX, et dans le quatrième livre des Rois, chapitre 19, ou dans le deuxième des Paral., chapitre 32.

(3) Syncell., page 40.

selon Eusèbe, à quatre mille sept cent vingt-trois; selon le Syncelle, à trois mille cinq cent cinquante-cinq. On pourrait croire que les différences de noms et de chiffres viennent des copistes; mais Josèphe cite au long un passage dont les détails sont en contradiction manifeste avec les extraits de ses successeurs.

Une chronique qualifiée d'ancienne (1) et que les uns jugent antérieure, les autres postérieure à Manéthon, donne encore d'antres calculs : la durée totale de ses Rois est de trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans, sur lesquels le Soleil en a régné trente mille, les autres dieux trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre, les demi-dieux deux cent dix-sept : il ne reste pour les hommes que deux mille trois cent trente-neuf ans : aussi n'en compte-t-on que cent treize générations, au lieu des trois cent quarante d'Hérodote.

Un savant d'un autre ordre que Manéthon, l'astronome Eratosthènes, découvrit et publia, sous Ptolomée Evergète, vers deux cent quarante ans avant Jésus-Christ une liste particulière de trente-huit Rois de Thèbes, commençant à Menès, et se continuant pendant mille vingt-quatre ans : nous en avons un extrait que le Syncelle a copié dans Apollodore (2). Presque aucun des noms qui s'y trouvent ne correspondent aux autres listes.

Diodore alla en Egypte sous Ptolomée Aulètes, vers soixante ans avant Jésus-Christ, par conséquent deux siècles après Manéthon, et quatre après Hérodote.

Il recueillit aussi de la bouche des prêtres l'histoire du pays, et il la recueillit de nouveau toute différente (3).

Ce n'est plus Menès qui a construit Memphis, mais Uchoréus. Long-temps avant lui Busiris II avait construit Thèbes.

Le huitième aïeul d'Uchoréus, Osymandias, a été maître de le Bactriane, et y a réprimé des révoltes. Long-temps après lui, Sésoosis a fait des conquêtes encore plus éloignées; il est allé jusqu'au-delà du Gange, et est revenu par la Scythie et le Tanaïs. Malheureusement ces noms de Rois sont inconnus à tous les historiens précédens, et aucun des peuples qu'ils avaient conquis n'en a conservé le moindre souvenir. Quant aux dieux et aux héros, selon Diodore, ils ont régné dix-huit mille ans, et les souverains humains quinze mille; quatre cent soixante-dix Rois avaient été

(1) Syncell., page 51.

(2) Syncell., page 91 et suivantes.

(3) Diod. Sic., lib. I, sect. 3.

égyptiens, quatre éthiopiens, sans compter les Perses et les Macédoniens. Les contes dont le tout est entremêlé ne le cèdent point d'ailleurs en puérilité à ceux d'Hérodote.

L'an 18 de Jésus-Christ, Germanicus, neveu de Tibère, attiré par le désir de connaître les antiquités de cette terre célèbre, se rendit en Egypte, au risque de déplaire à un prince aussi soupçonneux que son oncle : il remonta le Nil jusqu'à Thèbes. Ce ne fut plus Sésostris ni Osymandias dont les prêtres lui parlèrent comme d'un conquérant, mais Rhamsès. A la tête de sept cent mille hommes il avait envahi la Libye, l'Ethiopie, la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie, l'Asie mineure et la Syrie (1).

Enfin dans le fameux article de Pline sur les obélisques (2), on trouve encore des noms de Rois que l'on ne voit point ailleurs : Sothiès, Mnevis, Zmarreus, Eraphius, Mestirès, un Semenpserteus, contemporain de Pythagore, etc. Un Rhamisès, que l'on pourrait croire le même que Rhamsès, y est fait contemporain du siége de Troie.

Je n'ignore pas que l'on a essayé de concilier ces listes, en supposant que les Rois ont porté plusieurs noms. Pour moi, qui ne considère pas seulement la contradiction de ces divers récits, mais qui suis frappé par dessus tout de ce mélange de faits réels attestés par de grands monumens, avec des extravagances puériles, il me semble infiniment plus naturel d'en conclure que les prêtres égyptiens n'avaient point d'histoire; qu'inférieurs encore à ceux des Indes, ils n'avaient pas même des fables convenues et suivies; qu'ils gardaient seulement des listes plus ou moins fautives de leurs rois, et quelques souvenirs des principaux d'entre eux, de ceux surtout qui avaient eu le soin de faire inscrire leurs noms sur les temples, et les autres grands ouvrages qui décoraient le pays; mais que ces souvenirs étaient confus, qu'ils ne reposaient guère que sur les explications traditionnelles que l'on donnait aux représentations peintes ou sculptées sur les monumens, explications fondées seulement sur des inscriptions hiéroglyphiques, conçues, comme celle dont

(1) Tacit., Annal., lib. II, cap. LX.

N. B. D'après l'interprétation qu'Ammien nous a conservée, lib. XVII, cap. IV, des hiéroglyphes de l'obélisque de Thèbes, qui est aujourd'hui à Rome sur la place de Saint-Jean de Latran, il paraît qu'un Rhamestès y était qualifié, à la manière orientale, de seigneur de la terre habitable, et que l'histoire faite à Germanicus n'était qu'un commentaire de cette inscription.

(2) Pline, lib. XXXVI, cap. VIII, IX, X, XI.

nous avons une traduction (1), en termes très-généraux, et qui, passant de bouche en bouche, s'altéraient, quant aux détails, au gré de ceux qui les communiquaient aux étrangers; et qu'il est par conséquent impossible d'asseoir aucune proposition relative à l'antiquité des continens actuels sur les lambeaux de ces traditions, déjà si incomplètes dans leurs temps, et devenues tout à fait méconnaissables sous la plume de ceux qui nous les ont transmises.

Si cette assertion avait besoin d'autres preuves, elles se trouveraient dans la liste des ouvrages sacrés d'Hermès, que les prêtres égyptiens portaient dans leurs processions solennelles. Clément d'Alexandrie (2), nous les nomme tous au nombre de quarante-deux, et il ne s'y trouve pas même, comme chez les bramines, une épopée ou un livre qui ait la prétention d'être un récit, de fixer d'une manière quelconque aucune grande action; aucun événement.

Les belles recherches de M. Champollion le jeune, et ses étonnantes découvertes sur la langue des Hiéroglyphes (3) confirment ces conjectures, loin de les détruire. Cet ingénieux antiquaire a lu, dans une série de tableaux hiéroglyphiques du temple d'Abydos (4), les prénoms d'un certain nombre de Rois placés à la suite les uns des autres; et une partie de ces prénoms (les dix derniers) s'étant retrouvés sur divers autres monumens, accompagnés de noms propres, il en a conclu qu'ils sont ceux des Rois qui portaient ces noms propres, ce qui lui a donné à peu près les mêmes Rois et dans le même ordre que ceux dont Manéthon compose sa dix-huitième dynastie, celle qui chassa les pasteurs. Toutefois la concordance n'est pas complète : il manque dans le tableau d'Abydos six des noms portés sur la liste de Manéthon; il y en a qui ne ressemblent pas; enfin il se trouve malheureusement une lacune avant le plus remarquable de tous, Rhamsès, qui paraît le même que le Roi représenté sur un si grand nombre des plus beaux monumens avec les attributs d'un grand conquérant. Ce serait, selon M. Champollion, dans la liste de Manéthon, le Sethos, chef de la dix-neu-

(1) Celle de Rhamestès dans Ammien, loc. cit.

(2) Stromat., lib. VI, p. 633.

(3) Voyez le précis du Système hiéroglyphique des anciens Egyptiens, par M. Champollion le jeune, page 245, et sa Lettre à M. le duc de Blacas, page 15 et suivantes.

(4) Ce bas-relief important est gravé dans le Voyage à Méroé, de M. Caillaud, tome II, planche XXXII.

vième dynastie, qui, en effet, est indiqué comme puissant en vaisseaux et en cavalerie, et comme ayant porté ses armes en Chypre, en Médie et en Perse. M. Champollion pense, avec Marsham et beaucoup d'autres, que c'est ce Rhamsès ou ce Sethos qui est le Sésostris ou le Sésoosis des Grecs; et cette opinion a de la probabilité, dans ce sens que les représentations des victoires de Rhamsès, remportées probablement sur les nomades voisins de l'Egypte, ou tout au plus en Syrie, ont donné lieu à ces idées fabuleuses de conquêtes immenses, attribuées, par quelque autre confusion, à un Sésostris; mais dans Manéthon, c'est dans la douzième dynastie, et non dans la dix-huitième, qu'est inscrit un prince du nom de Sésostris, marqué comme conquérant de l'Asie et de la Thrace (1). Aussi Marsham prétend-il que cette douzième dynastie et la dix-huitième n'en font qu'une (2). Manéthon n'aurait donc pas compris lui-même les listes qu'il copiait. Enfin, si l'on admettait dans leur entier, et la vérité historique de ce bas-relief d'Abydos, et son accord soit avec la partie des listes de Manéthon qui paraît lui correspondre, soit avec les autres inscriptions hiéroglyphiques, il en résulterait déjà cette conséquence que la prétendue dix-huitième dynastie, la première sur laquelle les anciens chronologistes commencent à s'accorder un peu, est aussi la première qui ait laissé sur les monumens des traces de son existence. Manéthon a pu consulter ce document et d'autres semblables; mais il n'en est pas moins sensible qu'une liste, une série de noms ou de portraits comme il y en a partout, est loin d'être une histoire.

TRADITIONS CHALDÉENNES.

Ce qui est prouvé et connu pour les Indiens, ce que je viens de rendre si vraisemblable pour les habitans de la vallée du Nil, ne doit-on pas le présumer aussi pour ceux des vallées de l'Euphrate et du Tigre? Etablis, comme les Indiens (3), comme les Egyptiens, sur une grande route de commerce, dans de vastes plaines qu'ils avaient été obligés de couper de nombreux canaux, instruits comme eux par des prêtres héréditaires, dépositaires prétendus de

(1) Syncell., page 59.

(2) Canon., pag. 353.

(3) Toute l'ancienne mythologie des Bramines se rapporte aux plaines où coule le Gange, et c'est évidemment là qu'ils ont fait leurs premiers établissemens.

livres secrets; possesseurs privilégiés des sciences, astrologues, constructeurs de pyramides et d'autres grands monumens (1), ne devaient-ils pas leur ressembler aussi sur d'autres points essentiels? Leur histoire ne devait-elle pas également se réduire à des légendes? J'ose presque dire, non-seulement que cela est probable, mais que cela est démontré par le fait.

Ni Moïse ni Homère ne nous parlent encore d'un grand Empire dans la Haute-Asie. Hérodote (2) n'attribue à la suprématie des Assyriens que cinq cent vingt ans de durée, et n'en fait remonter l'origine qu'environ huit siècles avant lui. Après avoir été à Babylone, et en avoir consulté les prêtres, il n'en a pas même appris le nom de Ninus, comme Roi des Assyriens, et n'en parle que comme du père d'Agron (3), premier Roi Héraclide de Lydie. Cependant il le fait fils de Bélus, tant il y avait dès-lors de confusion dans les souvenirs. S'il parle de Sémiramis comme de l'une des reines qui ont laissé de grands monumens à Babylone, il ne la place que sept générations avant Cyrus.

Hellanicus, contemporain d'Hérodote, loin de laisser rien construire à Babylone par Sémiramis, attribue la fondation de cette ville à Chaldæus, quatorzième successeur de Ninus (4).

Bérose, babylonien et prêtre, qui écrivait à peine cent vingt ans après Hérodote, donne à Babylone une antiquité effrayante; mais c'est à Nabuchodonosor, prince relativement très-moderne, qu'il en attribue les monumens principaux (5).

Touchant Cyrus lui-même, ce prince si remarquable, et dont l'histoire aurait dû être si connue, si populaire, Hérodote, qui ne vivait que cent ans après lui, avoue qu'il existait déjà trois sentimens; et en effet, soixante ans plus tard Xénophon nous donne de ce prince une biographie tout opposée à celle d'Hérodote.

Ctésias, à peu près contemporain de Xénophon, prétend avoir tiré des archives royales des Mèdes une chronologie qui recule de plus de huit cents ans l'origine de la monarchie assyrienne, tout

(1) Les descriptions des anciens monumens chaldéens ressemblent beaucoup à ce que nous voyons de ceux des Indiens et des Egyptiens; mais ces monumens ne sont pas conservés de même, parce qu'ils n'étaient construits qu'en briques séchées au soleil.

(2) Clio, cap. xcv.

(3) Clio, cap. vii.

(4) Etienne de Byzance au mot *Chaldæi*.

(5) Josèphe (contre Appion), lib. i, cap. xix.

en laissant à la tête de ses Rois ce même Ninus, fils de Bélus, dont Hérodote avait fait un Héraclide ; et en même temps il attribue à Ninus et à Sémiramis des conquêtes vers l'occident d'une étendue absolument incompatible avec l'histoire juive et égyptienne de ce temps-là (1).

Selon Mégasthènes, c'est Nabuchodonosor qui a fait ces conquêtes incroyables. Il les a poussées par la Lybie jusqu'en Espagne (2). On voit que, du temps d'Alexandre, Nabuchodonosor avait tout à fait usurpé la réputation que Sémiramis avait eu du temps d'Artaxercès. Mais on pensera sans doute que Sémiramis, que Nabuchodonosor avaient conquis l'Ethiopie et la Lybie, à peu près comme les Egyptiens faisaient conquérir, par Sésostris ou par Osymandias, l'Inde et la Bactriane.

Que serait-ce si nous examinions maintenant les différens rapports sur Sardanapale, dans lesquels un savant célèbre a cru trouver des preuves de l'existence de trois princes de ce nom, tous trois victimes de malheurs semblables (3) ; à peu près comme un autre savant trouve aux Indes au moins trois Vicramaditjia ; également tous les trois héros d'aventures pareilles ?

C'est apparemment d'après le peu de concordance de toutes ces relations que Strabon a cru pouvoir dire que l'autorité d'Hérodote et de Ctésias n'égale pas celle d'Hésiode ou d'Homère (4). Aussi Ctésias n'a-t-il guère été plus heureux en copistes que Manéthon; et il est bien difficile d'accorder les extraits que nous en ont donnés Diodore, Eusèbe et le Syncelle.

Lorsqu'on se trouvait en de pareilles incertitudes dans le cinquième siècle avant Jésus-Christ, comment veut-on que Bérose ait pu les éclaircir dans le troisième ; et peut-on ajouter plus de foi aux quatre cent trente mille ans qu'il met avant le déluge, aux trente-cinq mille ans qu'il place entre le déluge et Sémiramis, qu'aux registres de cent cinquante mille ans qu'il se vante d'avoir consultés (5) ?

On parle d'ouvrages élevés en des provinces éloignées, et qui portaient le nom de Sémiramis ; on prétend aussi avoir vu en Asie

(1) Diod. Sic., lib. II.

(2) Josèphe (contre Appion), lib. I, cap. VI ; et Strabon, lib. XV, p. 687.

(3) Voyez dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome V, le Mémoire de Fréret sur l'histoire des Assyriens.

(4) Strabon, lib. XI, page 507.

(5) Syncelle, pages 38 et 39.

mineure, en Thrace, des colonnes érigées par Sésostris (1); mais c'est ainsi qu'en Perse aujourd'hui, les anciens monumens, peut-être même quelques-uns de ceux-là, portent le nom de Roustan; qu'en Egypte ou en Arabie ils portent ceux de Joseph, de Salomon : c'est une ancienne coutume des Orientaux, et probablement de tous les peuples ignorans. Nos paysans appellent Camp de César tous les anciens retranchemens romains.

En un mot, plus j'y pense, plus je me persuade qu'il n'y avait point d'histoire ancienne à Babylone, à Ecbatane, plus qu'en Egypte et aux Indes, et au lieu de porter comme Éphémère ou comme Bannier la mythologie dans l'histoire, je suis d'avis qu'il faudrait reporter une grande partie de l'histoire dans la mythologie.

Ce n'est qu'à l'époque de ce qu'on appelle communément le second royaume d'Assyrie que l'histoire des Assyriens et des Chaldéens commence à devenir claire; à l'époque où celle des Egyptiens devient claire aussi, lorsque les Rois de Niuive, de Babylone et d'Egypte commencent à se rencontrer et à se combattre sur le théâtre de la Syrie et de la Palestine.

Il paraît néanmoins que les auteurs de ces contrées, ou ceux qui en avaient consulté les traditions, et Bérose, et Hiéronyme, et Nicolas de Damas, s'accordaient à parler d'un déluge; Bérose le décrivait même avec des circonstances tellement semblables à celles de la Genèse, qu'il est presque impossible que ce qu'il en dit ne soit pas tiré des mêmes sources, bien qu'il en recule l'époque d'un grand nombre de siècles, autant du moins que l'on peut en juger par les extraits embrouillés que Josèphe, Eusèbe et le Syncelle nous ont conservés de ses écrits. Mais nous devons remarquer, et c'est par cette observation que nous terminerons ce qui regarde les Babyloniens, que ces siècles nombreux et cette grande suite de Rois placés entre le déluge et Sémiramis sont une chose nouvelle, entièrement propre à Bérose, et dont Ctésias et ceux qui l'ont suivi n'avaient pas eu l'idée, et qui n'a même été adoptée par aucun des auteurs profanes postérieurs à Bérose. Justin et Velléius considèrent Ninus comme le premier des conquérans, et ceux qui, contre toute vraisemblance, le placent le plus haut, ne le font que de quarante siècles, antérieur au temps présent (2).

---

(1) *N. B.* Il est très-remarquable qu'Hérodote ne dit avoir vu de monumens de Sésostris qu'en Palestine, et ne parle de ceux d'Ionie que sur le rapport d'autrui, et en ajoutant que Sésostris n'est pas nommé dans les inscriptions, et que ceux qui ont vu ces monumens les attribuent à Memnon. Voyez Euterpe, chap. CVI.

(2) Justin, lib. 1; Velleius Paterculus, lib. 1, cap. VII.

Les auteurs arméniens du moyen âge s'accordent à peu près avec quelqu'un des textes de la Genèse ; lorsqu'ils font remonter le déluge à quatre mille neuf cent seize ans ; et l'on pourrait croire qu'ayant recueilli les vieilles traditions, et peut-être extrait les vieilles chroniques de leur pays, ils forment une autorité de plus en faveur de la nouveauté des peuples ; mais quand on réfléchit que leur littérature historique ne date que du cinquième siècle, et qu'ils ont connu Eusèbe, on comprend qu'ils ont dû s'accommoder à sa chronologie et à celle de la Bible. Moïse de Chorène fait profession expresse d'avoir suivi les Grecs, et l'on voit que son histoire ancienne est calquée sur Ctésias (1).

Cependant il est certain que la tradition du déluge existait en Arménie bien avant la conversion des habitans au christianisme ; et la ville qui, selon Josèphe, était appelée *le Lieu de la Descente*, existe encore au pied du mont Ararat, et porte le nom de *Nachidchevan*, qui a en effet ce sens-là (2).

TRADITIONS DES AUTRES PEUPLES.

Nous en dirons des Arabes, des Persans, des Turcs, des Mongoles, des Abyssins d'aujourd'hui, autant que des Arméniens. Leurs anciens livres, s'ils en ont eu, n'existent plus ; ils n'ont d'ancienne histoire que celle qu'ils se sont faite récemment, et qu'ils ont modelée sur la Bible : ainsi ce qu'ils disent du déluge est emprunté de la Genèse, et n'ajoute rien à l'autorité de ce livre.

Il était curieux de rechercher quelle était sur ce sujet l'opinion des anciens Perses, avant qu'elle eût été modifiée par les croyances chrétienne et Mahométane. On la trouve consignée dans leur Boundehesh, ou Cosmogonie, ouvrage du temps des Sassanides, mais évidemment extrait ou traduit d'ouvrages plus anciens, et qu'Anquetil du Perron a retrouvé chez les Parsis de l'Inde. La durée totale du monde ne doit être que de douze mille ans : ainsi il ne peut être encore bien ancien. L'apparition du *Cayoumortz* (l'homme taureau, le premier homme) est précédée de la création d'une grande eau (3).

Du reste il serait aussi inutile de demander au Parsis une his-

(1) Voy. Mosis Chorenensis, Histor. armeniae., lib. 1, cap. 1.

(2) Voyez la préface des frères Whiston sur Moïse de Chorène, p. 4.

(3) Zendavesta d'Aquetil, tome II, pag. 354.

toire sérieuse pour les temps anciens qu'aux autres Orientaux ; les Mages n'en ont pas plus laissé que les Brames ou les Chaldéens. Je n'en voudrais pour preuve que les incertitudes sur l'époque de Zoroaste. On prétend même que le peu d'histoire qu'ils pouvaient avoir, ce qui regardait les Achéménides, les successeurs de Cyrus jusqu'à Alexandre, a été altéré exprès, et d'après un ordre officiel d'un monarque Sassanide (1).

Pour retrouver des dates authentiques du commencement des empires, et des traces du grand cataclysme, il faut donc aller jusqu'au-delà des grands déserts de la Tartarie. Vers l'orient et vers le nord habite une autre race, dont toutes les institutions, tous les procédés diffèrent autant des nôtres que sa figure et son tempéramment. Elle parle en monosyllabes ; elle écrit en hiéroglyphes arbitraires ; elle n'a qu'une morale politique sans religion, car les superstitions de Fo lui sont venues des Indiens. Son teint jaune, ses joues saillantes, ses yeux étroits et obliques, sa barbe peu fournie la rendent si différente de nous, qu'on est tenté de croire que ses ancêtres et les nôtres ont échappé à la grande catastrophe par deux côtés différens ; mais quoi qu'il en soit, ils datent leur deluge à peu près de la même époque que nous.

Le Chouking est le plus ancien des livres des Chinois (2) ; on assure qu'il fut rédigé par Confucius avec des lambeaux d'ouvrages antérieurs, il y a environ deux mille deux cent cinquante ans. Deux cents ans plus tard arriva, dit-on, la persécution des lettrés et la destruction des livres sous l'Empereur Chi-Hoangti, qui voulait détruire les traces du gouvernement féodal établi sous la dynastie antérieure à la sienne. Quarante ans plus tard, sous la dynastie qui avait renversé celle à laquelle appartenait Chi-Hoangti, une partie du Chouking fut restituée de mémoire par un vieux lettré, et une autre fut retrouvée dans un tombeau ; mais près de la moitié fut perdue pour toujours. Or, ce livre, le plus authentique de la Chine, commence l'histoire de ce pays par un Empereur nommé *Yao*, qu'il nous représente occupé à faire écouler les eaux *qui, s'étant élevées jusqu'au ciel, baignaient encore le pied des plus hautes montagnes, couvraient les collines moins élevées, et ren-*

(1) Mazoudi, ap. Sacy, manuscrits de la Bibliothèque du Roi. t. VIII, page 161.

(2) Voyez la préface de l'édition du Chouking, donnée par M. de Guignes.

daient les plaines impraticables (1). Ce Yao date, selon les uns, de quatre mille cent soixante-trois; selon les autres, de trois mille neuf cent quarante-trois ans avant le temps actuel. La variété des opinions sur cette époque va même jusqu'à deux cent quatre-vingt-quatre ans.

Quelques pages plus loin on nous montre Yu, ministre et ingénieur, rétablissant le cours des eaux, élevant des digues, creusant des canaux, et réglant les impôts de chaque province dans toute la Chine, c'est-à-dire dans un empire de six cents lieues en tout sens; mais l'impossibilité de semblables opérations, après de semblables événemens, montre bien qu'il ne s'agit ici que d'un roman moral et politique (2).

Des historiens plus modernes ont ajouté une suite d'empereurs avant Yao, mais avec une foule de circonstances fabuleuses, sans oser leur assigner d'époques fixes, en variant sans cesse entre eux, même sur leur nombre et sur leurs noms, et sans être approuvés de tous leurs compatriotes. Fouhi, avec son corps de serpent, sa tête de bœuf et ses dents de tortue, ses successeurs non moins monstrueux, sont aussi absurdes et n'ont pas plus existé qu'Encelade et Briarée.

Est-il possible que ce soit un simple hasard qui donne un résultat aussi frappant, et qui fasse remonter à peu près à quarante siècles l'origine traditionnelle des monarchies assyrienne, indienne et chinoise? Les idées de peuples qui ont eu si peu de rapports ensemble, dont la langue, la religion, les lois n'ont rien de commun, s'accorderaient-elles sur ce point si elles n'avaient la vérité pour base?

Nous ne demanderons pas de dates précises aux Américains, qui n'avait point de véritable écriture, et dont les plus anciennes traditions ne remontaient qu'à quelques siècles avant l'arrivée des Espagnols; et cependant l'on croit encore apercevoir des traces d'un déluge dans leurs grossiers hiéroglyphes. Ils ont leur Noé ou leur Deucalion, comme les Babyloniens, comme les Grecs (3).

(*Annales de Phil. chrét., tome II, p.* 35.)

---

(1) Chou-King, traduction française, page 9.

(2) C'est le Yu-Kong ou le premier chap. de la deuxième partie du Chouking, pages 43 à 60.

(3) Voyez l'excellent et magnifique ouvrage de M. de Humboldt, sur les monumens mexicains.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA.

Conformité des traditions orientales recueillies par la société asiatique de Calcutta avec le récit de la Genèse.

L'académie de Calcutta, fondée en 1784, par le célèbre William Jones qui la présida le premier, attira dès ses commencemens les regards de l'Europe savante, par l'importance des travaux (1) auxquels se livrèrent ses membres et par l'espérance qu'ils firent concevoir. On vit avec plaisir et avec un vif intérêt une société européenne transplantée sur le sol de l'Inde, pénétrer dans le sanctuaire de la religion et dans les archives des adorateurs de Brahmah et faire tous les jours de nouveaux progrès dans des connaissances que l'on avait cru jusqu'alors inaccessibles.

Ce n'était encore rien pour les savans qui formèrent cette société de s'être transportés chez les peuples et dans les pays dont ils voulaient approfondir la géographie, les sciences et les arts. La connaissance de leurs langues sacrées et profanes, mortes ou vivantes, était indispensable pour y puiser des notions exactes sur tous ces objets, soit dans la lecture des ouvrages originaux, soit dans la conversation des hommes les plus éclairés de l'Inde. Ils entrèrent tous à l'envi dans cette carrière pénible où les succès n'étaient que des moyens. Sir William Jones leur donna l'exemple. C'était un de ces hommes, qui sont destinés à faire faire un pas de plus à la science; il connaissait à fond la plupart des langues anciennes et modernes de l'Orient, et il a laissé de nombreux ouvrages traduits du sanscrit (2). M. Wilkins est un des premiers

(1) Ces travaux sont consignés dans les *Mémoires de la société* établie au Bengale pour faire des recherches sur l'histoire, les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie.

Cette précieuse collection imprimée à Calcutta et réimprimée à Londres in-4° et in-8°, forme actuellement 14 vol. in-4°; les deux premiers ont été traduits en français, et publiés en 1805 avec des notes de MM. Delambre, Cuvier et Langlès.

Les *Archives littéraires* de 1805 renferment plusieurs articles pleins d'intérêt sur William Jones, et sur les *Recherches asiatiques*, dont nous nous sommes servis pour faire connaître l'origine de la société de Calcutta.

(2) On peut en avoir la notice dans la *Biographie universelle*.

Européens qui aient su cette langue sacrée des Brahmanes, et son zèle a été couronné par le plus grand succès : il est souvent parvenu à expliquer des inscriptions que ne comprenaient pas les pandits les plus habiles; et l'on doit à M. Halhed une très-bonne grammaire de la langue du Bengale et la traduction du code des Gentoux. Beaucoup d'autres membres de la Société asiatique ont rendu de grands services à l'astronomie, aux mathématiques, à l'histoire naturelle et aux arts, par les Mémoires qui font partie des *Recherches asiatiques.*

Il paraît que très-anciennement les Indiens ont eu des idées très-saines et très-justes en philosophie. Yavan-Atcharija, philosophe, qui peut-être avait conversé avec Pythagore, a laissé des écrits sur le système de l'univers, fondé sur les principes de l'attraction et sur la position centrale du soleil; il existe en sanscrit un livre nommé *Yavan-Djatika,* titre qu'on pourrait traduire *la secte Ionique*, avec les principes de laquelle les siens ont beaucoup de rapport, et l'on sait que les Indiens appellent les Grecs *Yavanas,* les enfans de Yavan ou *Javan.*

Les principaux ouvrages des Indiens passent pour avoir été composés par les dieux; il en a été fait des extraits par de saints personnages. On ne peut se dispenser de commencer par parler des *Vedas;* ce sont les livres sacrés qui renferment tout ce qui a rapport à la religion, aux sciences et aux arts. Ces livres sont sortis des bouches de Brâhmah; ils étaient très-nombreux, mais le sage Vyasa les réduisit au nombre de quatre. Ils renferment cent mille stances.

Les commentaires des *Védas* sont innombrables; celui de *Vasichta* est le plus célèbre. L'*Oupœnicada* est un extrait de ces livres sacrés; il a été traduit en latin par le savant Anquetil du Perron, qui l'a intitulé *Oupnek'hat*, titre de la traduction persanne dont il s'était servi (1).

---

(1) Anquetil est mort en 1805. Ce savant estimable possédait presque toutes les langues anciennes, et principalement celles de l'Orient. Religion, philosophie, théologie, histoire, chronologie, toutes les sciences qui étaient nécessaires à ses travaux, avaient été l'objet de ses méditations. Il avait étudié les anciennes langues des Mèdes et des Perses, le *Zend,* le *Pehlvi,* le *Parsis.* La connaissance de ces langues lui permit d'entreprendre la traduction du *Zend-Avesta* et du *Boundehesch,* livres antiques dans lesquels on retrouve une partie de la doctrine de Zoroaste. Après dix ans de séjour dans l'Inde, Anquetil revint en France riche de travaux et de connaissances, et déclara hautement qu'il n'avait rien

Les dix-huit *Pouranas* qui, selon l'*Ain-Akbery*, sont des étincelles de la sagesse de Vyasa, ont été donnés aux hommes pour leur instruction et leur amusement. Ce sont des commentaires nommés *Oupapouranas*.

Les lois de Menou, qui ressemble beaucoup au Minos des Grecs, sont renfermées dans ces dix-huit cadres et dans leurs commentaires. Le *Kalpa* est un des livres les plus respectés des Indous. Le *Minansa* est encore un ouvrage divin venu de Brâhmah; il traite de la morale, et des opinions des philosophes sur la nature de Dieu et du monde.

Les Indiens ont aussi des poëmes épiques qui remontent à une très-haute antiquité. Les plus célèbres sont le *Ramayana*, où l'on célèbre les guerres et les conquêtes de Rama, et le *Mahabharata*, poëme en cent vingt-cinq mille stances sur la famille et les guerres de Bharat, un des premiers rois des Indous. La tradition attribue le premier de ces poëmes à Valmiki, et le second à Vyasa (1).

Sir William Jones présida, tant qu'il vécut, la société littéraire qu'il avait fondée, et dont il était le plus bel ornement. Dans ses travaux il s'attacha à démêler l'origine des nations par l'analogie de leurs langues et de leurs usages. C'est là le sujet de plusieurs discours qu'il prononça annuellement dans des séances solennelles de la société : c'est, selon nous, la partie la plus intéressante des *Recherches asiatiques*. Il y indique les souches des nations qui ont peuplé la terre et les diverses branches qu'elles ont formées, et il

---

trouvé de contraire au récit de Moïse et au témoignage de l'Écriture-Sainte dans les plus anciens livres connus des Perses et des Indiens. Voir la préface du *Zend-Avesta* et la *Biograph. univers.*

Le major Reunell, auteur de deux savans ouvrages sur la *géographie d'Hérodote* et sur l'*histoire de l'Indostan*, et l'un des collaborateurs les plus distingués de la *Société asiatique de Calcutta*, dans un des nombreux articles qu'il a composés pour cette société, fait la même déclaration. Il dit « qu'après avoir comparé, avec une grande attention, les » doctrines des *chrétiens* et des *Indiens*, les ressemblances qu'il a trou» vées entre elles, lui font affirmer, sans aucune hésitation, que toute » l'histoire et les antiquités de l'*Inde*, confirment tout ce qui est dit » et avancé dans les livres saints. » *Biograph. des viv.* Michaud 1817, art. *Reunell.*

(1) Vyasa paraît être un personnage mythologique; son nom signifie *compilateur*. Quoi qu'il en soit, les Indiens le croient auteur de plusieurs ouvrages, et placent son existence vers le quatorzième ou le quinzième siècle avant notre ère. M. Hamilton, l'un des savans membres de l'Académie de Calcutta, croit que Valmiki vivait avant Vyasa. Voyez *Biog. univ.*

prouve que le genre humain a pris sa naissance dans les lieux désignés par le législateur des Hébreux.

William Jones, que son immense érudition n'avait fait que confirmer dans ses sentimens religieux, les avait cependant mis en quelque sorte à l'écart, en appréciant la chronologie indienne. Dans son discours prononcé le 28 février 1793, et placé à la tête du quatrième volume des *Recherches asiatiques*, il se félicite, à la vérité, de ce que le résultat des travaux de la société n'avait fait que prouver davantage le récit de Moïse sur l'origine du monde (1); il ajoute ensuite : « Notre témoignage, sur ce point, mérite d'au» tant plus de confiance, que quand même le résultat de notre tra» vail aurait été différent, nous l'eussions publié de même, et avec » une égale franchise. La vérité doit l'emporter sur tout (2). »

William Jones n'avait rencontré dans les antiquités indiennes qu'un amas confus de fables absurdes et incohérentes, sans suite, sans liaison, enveloppées d'allégories, qui les rendent encore plus inintelligibles. Si l'on y aperçoit par intervalles, ajoute-t-il, quelque faible éclat de lumière, c'est pour faire bientôt place aux ténèbres les plus profondes. Il n'en est point ainsi de la Bible; elle a conservé le dépôt des archives du genre humain; elle expose à nos yeux les premiers monumens de l'histoire des nations; elle en suit la filiation. Ce n'est que par son secours qu'on a pu former un système suivi et raisonnable de chronologie, ainsi qu'en convenait le savant Fréret (3). Elle présente enfin une variété de compositions qui égalent et qui surpassent même les productions analogues qu'on rencontre chez les autres peuples.

« Les recherches théologiques, poursuit à ce sujet William Jo-

---

(1) Depuis les travaux de sir William Jones, les recherches de nos célèbres orientalistes, saint Martin, Abel Remusat, Klaproth, et celles de M. Cuvier, ont mis hors de doute l'exactitude de la chronologie mosaïque.

Voir le témoignage de ce dernier, ci-dessus, page 208 et suiv.

(2) Recherches asiatiques, 10e discours.

(3) Partout Fréret parle de Moïse comme du plus ancien et du plus respectable de tous les écrivains : partout il montre l'accord de l'histoire des anciens peuples, dans ce qu'elle a de mieux fondé, avec la vraie chronologie de l'Ecriture. Voyez les mémoires de l'académie des inscriptions, *Traité sur la certitude* et *l'antiquité de la chronologie chinoise*, 18e vol. in-4°.

» nes (1), me sont étrangères ; je ne puis cependant m'empêcher » de dire que la collection d'ouvrages que nous appelons l'Ecriture » par excellence, contient, indépendamment de son origine divine, » plus de vrai sublime, plus de beautés réelles, plus de moralité, » plus d'histoires importantes et plus de traits sublimes de poésie » et d'éloquence qu'on ne pourrait en rassembler dans le même es- » pace et extraire des livres qui ont été composés dans tous les » temps et dans tous les idiomes. Les deux parties qui composent » le corps de nos livres saints sont unies entr'elles par un genre » de composition qui n'a aucune ressemblance ni pour la forme, » ni pour le style, avec tout ce qu'on peut recueillir de la litté- » rature grecque, indienne, persanne, et même arabe. L'antiquité » de ces compositions, l'application que l'on peut faire des ora- » cles qu'elles contiennent aux événemens qui ont suivi l'époque » de leur publication, ne permettent pas de douter qu'elles ne » fussent remplies de l'esprit prophétique, et conséquemment in- » spirées (2). »

William Jones fait voir que le chef de la nation indienne, celui, qui peupla le vaste continent qu'elle occupe jusqu'à Ceylan, fut *Rama*, dont il est parlé dans la Genèse (3). Son nom fut conservé dans les livres indiens de la plus haute antiquité. On y trouve également des passages assez conformes à ce qui est dit dans la Genèse sur l'état de l'univers au moment de la création. Nous allons le prouver par quelques citations.

On lit dans le *Padma-Pourana* et dans les lois de *Menou*, fils de Brâhmah.

---

(1) Huitième discours annivers. *Asiatik research.*, t. III, p. 15.

(2) « A ne considérer les annales hébraïques que comme une œuvre purement humaine, la simplicité des formes les mettrait bien au-dessus et des *Vedas* des Indiens, et du *Chou-King* des Chinois, et du *Zend-Avesta* des Persans. Là seulement se trouvent des réponses populaires à toutes les grandes questions qui ont rapport à l'origine du mal, à l'âge du monde, à la vie des premiers hommes. Point de ces cosmogonies absurdes, si accréditées en Orient, point de voile, point de mystères, point de hiéroglyphes. Les attributs du Créateur n'y sont pas personnifiés comme dans l'Inde et en Egypte. Le Dieu des Juifs est un Dieu indivisible, il a dit lui-même qu'*il est celui qui est*, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'autre existence absolue que la sienne, et c'est dans ce sens qu'il est *Dieu jaloux.* » Essai sur l'histoire de l'esprit humain, par M. Rio, tom. 1, pag. 146, 1829.

(3) Il y est nommé *Regma*, petit-fils de Cham, et l'un de ceux qui ont peuplé l'Orient. Voir ch. x, v. 7.

« L'univers n'existait que dans la pensée divine, d'une manière
» imperceptible, indéfinissable, non susceptible d'être décou-
» verte par l'entendement, comme si elle eût été enveloppée d'*om-*
» *bres* (1), ou plongée dans le sommeil. Alors la puissance exis-
» tante par elle-même créa le monde visible avec les cinq élémens
» et les divers principes des choses, étendit son idée, et *dissipa*
» *les ténèbres* (2), sans diminuer sa gloire. Celui que l'esprit seul
» peut apercevoir, celui qui n'a point de parties, celui dont l'es-
» sence ne peut être sentie par nos organes, celui qui existe de
» toute éternité, enfin LUI, l'âme de tout ce qui vit, est tout res-
» plendissant de lumière. Quand il eut résolu de tirer tous les êtres
» de sa propre substance, de sa seule pensée il créa les eaux, et
» il mit dans leur sein un germe productif. Ce germe devint un
» œuf, brillant comme l'or et *plein de lumière ;* dans cet œuf
» naquit la forme de Brâhmah, le père de tous les esprits. Les
» eaux furent d'abord appelées *nara*, parce qu'elles étaient pro-
» duites par le nara ou l'*esprit de Dieu*, et comme elles furent
» aussi la matière sur laquelle le premier *ayana*, ou mouvement
» du créateur s'opéra, elles reçurent le nom de *narayana*, *mou-*
» *vement sur les eaux* (3). Le premier mâle, celui que dans tous
» les mondes on nomme Brâhmah, naquit de *ce qui est*, de la
» cause première; la grande puissance créatrice resta inactive en-
» fermée dans l'œuf pendant toute une année du Créateur. Au bout
» de ce temps, l'œuf s'ouvrit de lui-même; la moitié supérieure
» forma le ciel, et l'autre la terre, l'air eut sa place au milieu,
» de même que les huit régions et le réservoir des eaux. Brâhmah
» forma ensuite les créatures; il leur appliqua des noms, et leur
» donna différentes dispositions pour vaquer à des occupations dif-
» férentes. Il donna l'être au temps et à ses divisions, ainsi qu'aux
» étoiles, aux planètes, aux rivières, à l'océan, aux montagnes,
» aux plaines unies et aux vallées inégales, *afin de pouvoir* lui
» adresser des actions de grâces et des remerciemens religieux pour
» sa volonté d'avoir donné l'existence à toutes les créatures sa-
» vantes.

» Pour pouvoir distinguer les actions, il établit une différence
» totale entre le juste et l'injuste.

---

(1) Et *tenebræ* erant super faciem abyssi. Gen. ch. 1, v. 2.

(2) Dixitque Deus : Fiat lux ; et *facta est lux*. *Ibid*. v. 3.

(3) Et spiritus Dei ferebatur *super aquas*. Gen. ch. 1, v. 2.

» Quand le souverain pouvoir divin, *moitié mâle et moitié fe-* » *melle*, eut terminé l'œuvre de la création, il fut absorbé dans » l'esprit de Dieu, changeant ainsi son temps d'énergie en *temps* » *de repos* (1). »

Un des *védas* appelle le premier homme *Adima*, le premier; il lui donne pour compagne une femme qu'il nomme *Pracriti*, qui, chez les Indiens, comme *Héva*, chez les Hébreux, signifie la vie. Ils sont d'abord dans l'innocence et le bonheur, mais cet heureux temps dure peu; les premiers parens se corrompent, les enfans deviennent encore plus méchans que les pères : Dieu s'irrite, il couvre les cieux de ténèbres, fait partir des pôles les éclairs et les tonnerres, élève les flots de la mer sur la surface de la terre, et engloutit le genre humain. Brâhmah échappé à la ruine générale repeupla l'univers (2).

S'il y a des traits nombreux de ressemblance entre cette cosmogonie et celle de la Genèse, nous allons voir qu'il en existe en plus grand nombre encore entre le déluge indien et celui décrit par Moïse.

« Les Hindous croient, dit sir William Jones, que sous le règne » de *Vaivasaouata*, ou enfant du soleil, toute la terre fut sub- » mergée, et tout le genre humain détruit par un déluge, à l'ex- » ception de ce prince religieux, des sept richis et de leurs épouses; » cette histoire est racontée avec autant de clarté que d'élégance, » dans le huitième livre du *Bhâgaouata*, d'où je l'ai extraite et » traduite avec beaucoup de soin. Je me bornerai à en présenter » ici un abrégé.

» Le démon Hayagriva ayant soustrait les *védas* à la vigilance » de Brâhmah, tandis qu'il se reposait à la fin du sixième *ma-* » *naouantara*, toute la race des hommes devint corrompue, hormis » les sept richis et Satyavrata, qui régnait alors à Dravira. Un » jour que ce prince s'acquittait de ses ablutions dans la rivière » Critâmala, Vichnou lui apparut sous la forme d'un petit pois- » son, et après avoir augmenté en stature dans divers fleuves, il » fut placé par Satyavrata dans l'Océan, où il adressa ces paroles

---

(1) Et *requievit* die septimo ab universo *opere* quod patrârat. Gen. ch. II, v. 2.

Voir *Asiatik-research.*, tome V, p. 362 et 244. Tome VIII, p. 6, 10, 11, 13, 16, 21 à 32, et 56 de l'édit. in-8°.

(2) Voir Religions de l'antiquité de Frédéric Creuzer. 1825, in-8°, tome Ier, liv. Ier, chap. 17, page 254 et 180; et le *Shaster*.

» à son adorateur surpris : *Dans sept jours un déluge détruira*
» *toutes les créatures qui m'ont offensé ; mais tu seras mis en sû-*
» *reté dans un vaisseau merveilleusement construit. Prends donc*
» *des herbes médicinales et des graines de toute espèce, et entre*
» *sans crainte dans l'arche avec les sept personnages recomman-*
» *dables par leur sainteté, vos femmes et des couples de tous les*
» *animaux. Tu verras alors Dieu face à face, et tu obtiendras*
» *des réponses à toutes les questions.* »

« Il disparut à ces mots, et au bout de sept jours, l'Océan
» commença à submerger les côtes, et la terre fut inondée de pluies
» continuelles. Satyavrata, étant à méditer sur la divinité, aper-
» çut un grand navire qui s'avançait sur les eaux. Il y entra après
» s'être exactement conformé aux instructions de Vichnou, qui,
» sous la forme d'un vaste poisson, permit que le navire fût at-
» taché avec un grand serpent marin, comme avec un cable, à sa
» corne démesurée. Quand le déluge eut cessé, Vichnou tua le
» démon, recouvra les védas, instruisit Satyavrata dans la science
» divine, et le nomma septième Menou, en lui donnant le nom
» de *Vaivasaouata.* »

« Comparons les deux récits de la création et du déluge avec ceux de Moïse, et voyons, dit William Jones, si la création décrite par le premier Menou, que les brahmanes appellent la création du *lotus*, n'est pas la même que celle qui est rapportée dans l'Ecriture, et si l'histoire du septième Menou n'est pas la même que celle de Noé. Je laisse à d'autres le soin de déterminer si *Adam* est dérivé d'Adim, qui, en sanscrit, signifie le premier, ou *Menou* de *Nouahh*, véritable nom du patriarche que nous appelons Noé ; si le sacrifice que l'on dit avoir été honoré de la présence de Dieu, est une allusion à l'offrande d'Abel ; en un mot, si les deux Menous peuvent désigner d'autres personnages que le grand procréateur et le restaurateur de notre espèce (1). »

« Le savant auteur des *Recherches sur les religions de l'antiquité*, observe que l'histoire de Brâhmah est l'histoire du monde et de ses révolutions ; c'est en même temps, dit-il, l'histoire de l'homme, de sa chute et de ses longues erreurs, de ses transmigrations expiatoires et de son retour définitif dans le sein du Très-Haut (2). »

---

(1) Recherches asiatiques, tome II, p. 171, traduction de Paris.
(2) Symbolique de Creuzer, liv. Ier, ch. IV, édit. de 1825.

« On voit dans les Védas, dit un autre orientaliste (1), Vichnou prendre un corps mortel, et paraître sur la terre pour la » sauver aussi-bien que les hommes. Les Indiens donnent le nom » d'*avantaras* à ces incarnations, ils en comptent dix principales. » L'incarnation appelée *Kalky-avantaram*, n'a pas encore eu lieu, » mais elle est attendue, quoiqu'on ne désigne pas le temps, ni » l'endroit où elle arrivera. Elle doit mettre fin au règne du pé» ché, qui a commencé avec le *Kaly-Yougam*. Ce sera sous la » forme d'un Brame que Vichnou naîtra ; il conversera avec ceux » de sa race, fera régner la justice et la vérité sur la terre, la » délivrera de tous les maux, offrira le sacrifice du cheval, et » soumettra l'univers aux Brames. »

Les académiciens de Calcutta ont étudié attentivement la mythologie des peuples orientaux, et ils ont trouvé qu'elle rendait également hommage à Moïse. On savait qu'elle était passée de l'Egypte en Grèce, et de la Grèce en Italie ; mais on ignorait de qui les Egyptiens l'avaient empruntée. Cette découverte est due aux savans de la Société asiatique ; ils ont trouvé dans l'Inde les premiers caractères de toutes les mythologies, et ont remarqué d'ailleurs dans les livres sacrés des Brames, dans leurs lithurgies, dans leurs monstrueuses divinités, des traits si ressemblans aux personnages et aux faits dont a parlé Moïse, que ces copies grossières et altérées ne permettent pas de se méprendre sur leur modèle, et décèlent évidemment la source primitive à laquelle on doit les rapporter (2).

Les mêmes traditions se trouvent chez les Perses. On voit dans leurs livres, *Ormusd*, principe de tous les êtres, qui créa le monde en six temps. Il fit d'abord le ciel, puis l'eau, la terre, les arbres, les animaux ; l'homme et la femme furent les derniers ouvrages de la création. Placés dans un jardin, tous deux étaient destinés à être heureux, mais tous deux se laissent séduire par Ahrimane, le *grand serpent*, le *rusé* (3), le *menteur*, et ils devinrent malheureux par leur désobéissance...... La mort a été introduite dans le monde par Ahrimane, à cause du péché du premier

(1) Mœurs et cérémonies des peuples de l'Inde, par J. Dubois, de la Société Asiatique de Londres et de Paris, 1815, tome II, page 402.

(2) Voir *Recherches asiatiques*. Discours sur la mythologie des Indous, par sir William Jones.

(3) Sed et *serpens erat callidior* cunctis animantibus terræ. Gen. ch. III, v. 2.

homme ; mais la mort elle-même doit être vaincue par Orsmud, ce verbe de bonté, cette image resplendissante de l'infini. Orsmud enverra un sauveur, le prophète *Sosiosch*, pour les préparer à la résurrection générale. A la fin des temps, tout reparaîtra comme au premier jour de la création ; Ahrimane sera précipité dans l'abîme. Les montagnes décomposées s'écrouleront en torrens de feu, avec les métaux qu'elles renfermaient dans leur sein. Les âmes passeront à travers ces flots brûlans pour effacer leurs dernières souillures ; une ère de félicité sans fin commencera pour elles, et tout sera consommé (1).

Si nous parcourons les annales des Chinois, et principalement le *Chou-King* rédigé par Confucius, et qu'ils regardent comme la base inébranlable de leur histoire, nous y voyons l'univers tiré du néant par un être éternel appelé *Jehovah* (2), la terre créée, toute la race des hommes issue d'un seul couple, le déluge (3) qui la submerge, une famille exceptée. On y parle de la *pierre aux sept couleurs*, ou de l'*arc-en ciel*. On lit que *Niu-IVa*, ou *Noé*, vainquit l'eau par le bois, et se sauva dans un bateau (4) ; qu'une colonie des descendans de *Niu-IVa* vint s'établir dans le *Chen-Si* ; qu'elle avait pour chef le sage *Yao*, dont les premiers soins furent de procurer l'écoulement des eaux, et le dessèchement des vallées, de régler le temps de la culture, des semailles et des récoltes.

---

(1) *Vendidad fargard*, XIX. Hyde, hist. relig. veter. Pers. c. 10. Voyez aussi le *Boundehesch* traduit par Anquetil du Perron, et l'histoire des religions de l'antiquité, de Creuzer, tome I, liv. II, chap. 2.

M. Silvestre de Sacy parle de ces traditions dans ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 95.

(2) « Cette transcription si exacte du nom de Jéhovah, tout étranger qu'il est à la langue chinoise, est un point que, malgré la concision antique du langage, une critique savante a de nos jours suffisamment éclairci. » M. Rio, *Essai sur l'histoire de l'esprit humain*, t. I, p. 60.

Voyez encore le savant Mémoire de M. Abel-Remusat sur Lao-Theu, VIIIe vol. des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*.

(3) « Sous Yas, les eaux qui s'étaient élevées jusqu'au ciel, baignaient encore le pied des plus hautes montagnes, couvraient les collines moins élevées, et rendaient les plaines impraticables. » Chou-King, p. 9.

(4) Bryant fait une remarque curieuse au sujet du déluge chinois. Il dit que le caractère de *barque*, chez ce peuple, est composé d'un croissant horizontal, de la figure d'une bouche, et du chiffre huit, et que le caractère qui signifie *navigation heureuse*, est composé du trait qui signifie bouche, du chiffre huit et du trait qui signifie eau ; allusions manifestes, dit-il, aux huit personnes sauvées du déluge. Bryant, *Analyse de l'ancienne mythologie*.

Les autres *Kings* fournissent des témoignages encore plus singuliers. Il y est parlé de l'état d'innocence, du paradis terrestre, de l'arbre de vie, du fruit défendu, de la chute de la femme, de la longue vie des patriarches, et même de la promesse d'un rédempteur.

Confucius dit expressément que *le saint envoyé du ciel, saurait toutes choses, et qu'il aurait tout pouvoir au ciel et sur la terre*. Il parle plusieurs fois dans ses ouvrages de ce *saint homme qui doit venir* (1).

William Jones n'est pas le seul des savans de la Société asiatique qui ait prouvé la supériorité des traditions hébraïques sur celle des Indiens. Il y a dans les recueils de Calcutta plusieurs mémoires sur la chronologie indienne, où l'on en démontre le ridicule et l'absurdité. Dans le nombre, on peut distinguer la dissertation du capitaine Wilford sur cette matière, et les remarques sur les ères et les époques principales des Indous, par sir John Bentley (2).

Le premier, le capitaine Wilford, remarque que lorsque Mégastène fut envoyé dans les Indes, peu après l'expédition d'Alexandre, les Indiens n'avaient pas encore imaginé les monstrueux systèmes de chronologie qu'on leur prête aujourd'hui. Sir Bentley ajoute que ce sont les Brames et les poètes qui ont dénaturé l'histoire par des allégories et des fictions. Ils ont imaginé des périodes astronomiques et poétiques qui n'ont rien de commun avec les périodes historiques : on les a cependant toutes confondues et l'ignorance où l'on a été à cet égard a engendré ces ténèbres qui enveloppent l'histoire indienne, et les absurdités grossières dont elle fourmille.

Il nous serait facile d'ajouter une foule d'autres citations à cel-

---

(1) Voir morale de Confucius et *l'invariable milieu*, chap. XXVII, § 1 — 5, page 94. M. Abel-Remusat, traducteur du dernier ouvrage, a prouvé que l'idée de la *venue d'un saint* était répandue à la Chine dès le 6e siècle avant l'ère vulgaire. Voyez surtout la note, page 160.

(2) On les trouve dans le cinquième volume des *Asiatic-research*, édit. in-8° de Londres.

Sir Joseph Bentley démontre, dans son savant mémoire, que les tables astronomiques des Indiens, au lieu de trois mille ans avant Jésus-Christ qu'on voulait leur donner, ne remontent qu'à mille soixante-un ans après Jésus-Christ.

M. De la Place, dans son *Exposition du système du monde*, convient de la nouveauté de ces tables.

les que nous avons extraites des *Recherches-Asiatiques*. Mais nous aurons occasion de puiser de nouveau à une mine si abondante ; ce que nous venons d'en citer suffira pour faire comprendre à nos lecteurs l'immense importance de ce recueil, et combien les découvertes scientifiques qui y sont renfermées sont précieuses pour la défense de la religion. Nous n'hésitons donc pas à dire que l'établissement de cette académie au milieu des peuples stationnaires, superstitieux, et jusqu'à présent ignorés de l'Asie, a été autant utile au christianisme qu'à la science. Aussi nous croyons devoir citer ici le témoignage que rend à ses travaux, un savant, un homme de génie.

« On a appelé en témoignage contre Moïse, l'histoire chronologique, l'astronomie, la géologie, etc... Les objections ont disparu devant la véritable science..... Tout le système des antiquités indiennes ayant été renversé de fond en comble par les utiles travaux de l'académie de Calcutta, et la simple inspection d'une carte géographique démontrant que la Chine n'a pu être peuplée qu'après l'Inde, le même coup qui a frappé sur les antiquités indiennes a fait tomber celles de la Chine, dont Voltaire surtout n'a cessé de nous assourdir..... L'Europe doit des actions de grâces à la Société anglaise de Calcutta, dont les honorables travaux ont brisé cette arme dans les mains des mal-intentionnés. (1). »

H. de C.

(*Annales de phil. chrét., tome II, p.* 50.)

NOUVEAUX ÉCLAIRCISSEMENS SUR L'ORIGINE DE L'ÉCRITURE.

Un de nos abonnés s'est adressé directement à l'auteur de l'article que nous avons inséré sur l'origine de l'écriture (2). M. Appert lui a répondu par les observations suivantes, que nous nous faisons un plaisir d'insérer ici.

Il peut, et même il doit paraître paradoxal de soutenir que les caractères hébraïques actuels, que l'on dit être *chaldéens*, sont les véritables caractères hébraïques anciens, avec lesquels le Pentateu-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, par le comte de Maistre, tome 1er, pages 282, 103 et 183 édit. de Paris.

(2) Voir ci-dessus, p. 181.

que a été écrit, tandis que, généralement, cet honneur est déféré aux caractères dits *samaritains*. Un si grand nombre d'autorités appuyent ce dernier sentiment, que ce n'est point sans une sorte de témérité que nous osons résister à ce torrent.

Voici pourtant quelques raisons nouvelles sur lesquelles nous nous croyons légitimement fondés.

Les Grecs reçurent les lettres des Phéniciens. Si, comme nous l'a fait remarquer la personne, aux observations de laquelle nous répondons, l'on trouve un certain nombre de caractères grecs semblables ou analogues aux caractères samaritains correspondans, ce sera la preuve que ces mêmes caractères étaient en usage en Phénicie au temps où les Grecs les imitèrent.

Mais si d'autres caractères grecs ne trouvent leurs analogues que dans l'alphabet hébreu, ce sera du moins la preuve que cet alphabet n'était point inconnu des Grecs, ce qui devrait cependant avoir eu lieu. Si les caractères samaritains eussent été seuls en usage, et que les caractères hébreux eussent été exclusivement employés en Chaldée; et qu'ils n'eussent pénétré en Palestine que depuis la captivité.

Lorsque le Pentateuque fut écrit, c'était à la sortie de l'Egypte où les Israélites étaient tous nés, où leur nation demeurait depuis environ deux cents ans; ce fut de la main même de Moïse, *qui avait été instruit dans toute la science des Egyptiens* (1); il devait donc naturellement écrire ainsi qu'il l'avait appris, et que ses compatriotes devaient facilement le lire, cependant nous ne découvrons nulle trace que les hiéroglyphes égyptiens, qui sont aujourd'hui démontrés alphabétiques, aient jamais été employés dans l'Ecriture-Sainte. Le peuple juif avait donc conservé une écriture qui lui était propre.

Ce serait commettre un anachronisme que de supposer dès lors, l'emploi des caractères phéniciens, car c'était quarante ans avant d'avoir avec ces peuples la moindre relation, et cependant c'était dans une écriture connue de tout le peuple d'Israël, car comme on parle pour être compris, on écrit aussi pour être lu.

Au contraire ce n'est point commettre un anachronisme que de supposer dès-lors l'usage des caractères dits chaldéens. Car Abraham était né à Ur en Chaldée; ce fut de la Chaldée qu'il vint par l'ordre de Dieu au pays des Cananéens, parmi lesquels il vécut toujours comme étranger. Non-seulement lui, mais Isaac son fils, Jacob

---

(1) Actes des apôtres, chap. VII, v. 22.

son petit-fils se considérèrent aussi comme tels ; ils évitèrent les alliances conjugales qu'ils ne contractèrent qu'avec leur propre famille, issue encore de Chaldée. Les enfans de Jacob, également jaloux de leurs usages, surent même les faire respecter des Sichimites d'une manière cruelle.

Nous pouvons donc croire qu'ils n'empruntèrent rien de ces peuples, et que si Abraham avait conservé quelques monumens écrits, ses descendans durent les garder précieusement, ainsi que l'usage de l'écriture qui leur en garantissait l'intelligence.

Les enfans de Jacob, nés en Mésopotamie, furent les mêmes qui descendirent en Egypte ; là, séparés et par le local et par les mœurs, ils formèrent toujours un peuple distinct, ce qui leur attira les persécutions du Roi des Egyptiens.

Il est donc tout naturel de croire que la langue *sémitique*, celle d'avant le déluge, conservée dans cette race pieuse, qu'Abraham avait parlée du vivant de Sem lui-même, que Jacob avait comme reçue de lui, qu'il avait retrouvée dans la famille de Laban, à cela près de quelques légères différences (1), que cette langue s'était conservée pure dans cette famille, et qu'également, rien n'avait été innové aux caractères de l'écriture.

Si plusieurs siècles après les enfans d'Israël, transportés en captivité dans les mêmes contrées, y trouvent quelqu'altération dans le langage, c'est le propre de toutes les langues vivantes ; à moins qu'elles ne soient fixées, comme celle des Israélites, par un monument d'un usage habituel ; l'Ecriture-Sainte, dont le texte était sacré et inviolable, devait communiquer à la langue elle-même son immutabilité.

Mais, lors de la captivité de Babylone, les Israélites privés de ces avantages, prirent la langue de leurs vainqueurs avec d'autant plus de facilité, qu'elle différait en effet assez peu de la leur, ayant l'une et l'autre la même origine. Quant aux caractères de l'écriture, nul motif n'avait dû les changer. Non plus qu'en Europe, malgré la diversité des langues française, espagnole, italienne, nous n'avons quitté ni les uns ni les autres l'écriture latine qui appartient à la langue mère de ces trois autres.

On prétend encore que l'alphabet des Samaritains est tout aussi hiéroglyphique que le peut être l'alphabet hébreu ; d'où l'on conclut que celui-ci ne peut revendiquer la priorité. On peut en dire au-

---

(1) Genèse, chap. XXXI, v. 47.

tant des hiéroglyphes égyptiens ; ce serait là encore le sujet d'une nouvelle dissertation. On pourrait démontrer par les mœurs et les usages primitifs quelle forme, quelle configuration devait affecter tel ou tel objet. Une maison, par exemple, aura un toît plat dans un pays exempt de pluies, tel que le Pérou, tandis qu'ailleurs il lui faudra un toît bombé ou incliné; aussi prend-elle les deux configurations dans les *caractères* hébreux et dans ceux des Samaritains. Elle pourrait, en raison de la température, être plus ou moins close, et donner naissance à d'autres figures.

Le *samech* des Hébreux, qui signifie *base*, *appui*, représente un cube, celui des Samaritains ou Phéniciens représente un crochet avec une poulie ou mouffle; c'est en effet un appui d'un autre genre à l'aide duquel on soulève les plus pesans fardeaux et qui est d'un usage indispensable dans la marine. Les anciens bâtissaient, établissaient avec solidité, tandis que les Phéniciens tournaient toutes leurs pensées vers la navigation et le commerce.

On cite pour prouver la priorité de cette écriture des sicles d'Israël portant l'inscription de *Jérusalem la sainte*, et cependant imprimés en caractères samaritains. Nous faisons deux réponses à cette nouvelle difficulté : la première, c'est que principalement au temps de Salomon et postérieurement, les Israélites eurent de nombreux rapports commerciaux avec leurs voisins, et qu'il était bien naturel à un grand Roi de battre une monnaie qui fût également connue des uns et des autres. La verge d'Aaron et la coupe pleine de manne étaient intelligibles au peuple de Dieu, pendant que les caractères pouvaient être lus des Cananéens. La seconde réponse, c'est que l'on trouve aussi des pièces de monnaie à l'effigie de Salomon, entourées de caractères hébreux proprement dits, qu'aucun motif ne peut faire rapporter à des temps postérieurs à la captivité. Outre que depuis cette époque les Juifs furent plus que jamais scrupuleux sur l'article des images, et sur tout ce qui pouvait avoir un rapport même éloigné avec l'idolâtrie; nous voyons que Salomon crut pouvoir innocemment faire sculpter des Chérubins pour l'ornement du sanctuaire; qu'au contraire Ezéchiël se crut obligé de briser le serpent d'airain, conservé depuis Moïse.

L'opiniâtreté actuelle des Samaritains à conserver l'écriture qui leur est maintenant exclusivement propre, ne prouve rien pour l'antiquité de cette écriture, mais seulement que ce fut avec ces caractères que leur fut donnée la loi de Moïse, très-probablement transcrite pour leur intelligence comme pour leur usage. D'ailleurs on sait que dès le commencement ils en corrompirent les pratiques

les plus formelles, ce qui causa leur perpétuelle séparation d'avec les Juifs revenus de la captivité.

Au contraire, les Juifs, depuis cette sévère leçon, mirent le plus grand prix à la conservation de leur langue (1), comment auraient-ils toléré l'introduction d'une nouvelle écriture, bien moins nécessaire que celle d'un langage appris presqu'involontairement; et qui rendait inintelligible tous les anciens monumens qu'il fallait désormais translater au risque d'altérations presqu'inévitables?

Rien ne sert de citer la paraphrase chaldaïque comme un exemple. Il resta assez d'Israélites de la dispersion, qui demeurèrent dans ces contrées pour en justifier la nécessité. Mais il n'était point nécessaire d'exposer ainsi l'intégrité du texte originel.

Enfin l'introduction d'une écriture nouvelle eût produit un bouleversement dans le culte divin. La lame d'or portant le nom de Dieu qui devait orner le front du grand-prêtre, les pierres gravées du *Rational*, où étaient inscrits les noms des enfans d'Israël, devaient donc aussi être changées. L'inscription de la loi sur l'autel des holocaustes était encore un monument où cette innovation se serait fait remarquer, et rien jusqu'ici ne nous l'atteste. Le livre sacré, déposé dans le sanctuaire comme type invariable de toutes les copies, eût dû lui-même perdre son autorité et son emploi. Que de difficultés à dévorer pour admettre cette supposition reçue, il nous semble, un peu trop facilement!

Nous n'avons point prétendu, dans cet écrit, enseigner ceux qui doivent être nos docteurs, mais en leur soumettant ces difficultés, nous désirons ramener l'examen sur une question peut-être trop facilement tranchée et maintenir autant qu'il est en nous l'autorité et toute l'autorité des livres saints. Peut-être les Champollions présens ou à venir la décideront-ils d'une toute autre manière que leurs devanciers. Pour nous, nous croyons devoir éviter toutes les interprétations peu fondées qui paraîtraient diminuer l'autorité des divines Ecritures.

Telles sont les raisons qui nous décident à croire que c'est à Adam que doit remonter l'invention de l'écriture hébraïque, si toutefois il est permis d'attribuer l'origine de cette parole visible et permanente à un autre qu'à l'auteur même de la parole orale et de la pensée.

APPERT, *curé de Saint-Arnoult.*

(*Annales de Phil. chrét. tome II, p.* 63.)

---

(1) Voir liv. II d'Esdras, chap. XIII, v. 20.

L'ABBAYE DE WESTMINSTER,

CONSIDÉRÉE SOUS LE POINT DE VUE CATHOLIQUE ET PROTESTANT.

Nous avons dit plusieurs fois que les arts commençaient à rendre justice au catholicisme, et que la plupart des savans, des vrais artistes reconnaissaient sa grande influence sur les travaux des hommes. Notre recueil est spécialement destiné à suivre le développement progressif de ces idées éparses dans les nombreux écrits littéraires et scientifiques. Nous avons deux buts principaux en suivant cette marche ; le premier, de prouver toujours de plus en plus que les sommités intellectuelles sont pour le catholicisme, et que par conséquent ceux qui continuent à l'insulter bassement appartiennent moins à ce siècle qu'à celui qui nous a précédé, et qui est convaincu tous les jours de plus en plus de haine religieuse, aveugle et intolérante, et d'ignorance profonde et présomptueuse ; le second, c'est de reconcilier de plus en plus les catholiques avec la science de ce siècle, et de les rapprocher de ces hommes, qui sans être pour eux ne sont pas cependant contre eux.

Nous espérons donc que nos lecteurs liront avec plaisir la citation suivante d'un article inséré dans la *Revue de Paris* de ce mois.

La *Revue de Paris* est un recueil littéraire et politique. Les rédacteurs ne se donnent pas pour catholiques ou pour chrétiens ; ils s'annoncent plutôt comme littérateurs, connaisseurs, artistes, gens de goût, indépendans de toute croyance, et jugeant d'après leurs sensations, leurs émotions. C'est uniquement sous le point de vue purement humain qu'il faut considérer l'article suivant, qui est signé Nisard.

« La première fois que je visitai cette belle abbaye, c'était par un grand vent ; on eût dit que les nuages se déchiraient contre la toiture. Ce bruit mystérieux au-dessus de ma tête, et ce silence à mes pieds et autour de moi, me confondaient. J'ai senti quelque chose de pareil dans les bois, au pied des grands arbres, quand le vent qui s'élève commence à ébranler leurs cimes, et que l'herbe d'en bas n'est pas même courbée. Mais au milieu d'une grande nef, entouré de huit siècles de tombes, homme petit et faible devant un ouvrage immense, fait de la main des hommes, esprit perdu de

doutes et d'incertitudes, en présence de deux religions qui ont remué profondément l'espèce humaine, j'ai éprouvé bien plus vivement ce singulier état où la pensée paraît cesser, et où il semble que le pouls ne bat plus. Chose étrange, qu'il faille de si grands spectacles pour dompter l'esprit d'un homme, et pour suspendre un moment sa pensée, si chétive et si indocile! Chose étrange que ce ne soit pas trop de la voix des grandes forêts, du murmure de la mer, du silence des vieux monumens, pour faire taire un moment ce petit bruit qu'on appelle la pensée!

» Le catholicisme avait bâti cette grande église, pour une grande religion; pour que tout un peuple y vînt entendre la parole de Dieu, chantée de toute la force de la voix humaine; pour que l'homme sentît sa petitesse dans le temple de Dieu: pour que le cantique immense des générations rassemblées sous les voûtes ne fît pas éclater l'édifice. Le protestantisme, en s'emparant de Westminster, l'a rétréci pour sa religion de salon, pour ses chants de femmes et d'enfans de chœur, pour ses prédications devant un petit auditoire; pour cette poignée de fidèles, auxquels le ministre lit la prière, d'une voix grave et posée, sans accent, sans vibration. On a coupé par la moitié la nef du vieux temple; on y a fait une enceinte en planches avec des siéges et des banquettes, pour une centaine de fidèles; l'autre moitié est vide; la terre consacrée commence à cette misérable clôture de menuiserie, qui a été faite pour la pourriture, tandis que les murs, qui ont été faits pour l'éternité, et par la main des générations, ne sont ni sacrés ni profanes, si ce n'est que des rangées de tombeaux en font un objet de vénération pour le voyageur. Le protestantisme n'avait pas la voix assez forte pour remplir ces grandes allées, ni pour monter jusqu'à ces voûtes; il a fallu un édifice mutilé à une religion mutilée; il a fallu moins d'espace à la raison qu'à la foi.

» Les tombeaux de Westminster ne montrent pas moins vivement la lutte des deux religions dans la même église. C'est le catholicisme qui l'a bâtie; c'est encore le catholicisme qui déploie sur les tombeaux le plus grand caractère. Je n'entends point parler ici de l'art; il y a des coups de ciseaux plus habiles dans les monumens du protestantisme; il n'y a dans ceux-là que la foi, souvent sans art; mais on y sent une force de main-d'œuvre, et je ne sais quelle certitude d'une autre vie qui remuent profondément. Ces effigies des rois de la race normande, couchées tout armées sur la pierre de la tombe, les mains jointes, toutes dans la même attitude, toutes conçues par la même idée, quoique les siècles aient

apporté quelques perfectionnemens dans l'exécution ; ces femmes, ces enfans, ces fidèles serviteurs qui sont rangés autour du tombeau, à genoux, les mains jointes, comme celles du mort, qui ne pleurent point, mais qui prient, parce que les larmes passent, et non la foi, et que l'homme peut plutôt prier que pleurer toujours; tous ses personnages qui représentent le drame de la mort, mais qui ne le jouent pas, comme cela se voit dans certains monumens du protestantisme; toute cette naïveté d'un art dont les maîtres n'étaient que de simples ouvriers, exerce un singulier empire sur l'imagination et le cœur. Ce sont bien là des morts qu'on a voulu faire ; il y a bien dans ces membres la roideur du cadavre, rien ne bat plus sous cette armure, ces yeux sont fermés pour ne plus se rouvrir ; le tombeau est scellé, tout est fini ; mais l'artiste a mis dans ces mains jointes et tendues vers le ciel une pensée, la pensée qu'avait le défunt avant de rendre son âme à Dieu, celle qui inspirait l'artiste, et qui le dédommageait souvent de ses travaux, celle qu'avaient les serviteurs et les enfans du mort, et le peuple qui avait suivi ses funérailles, et les prêtres qui répandaient de l'eau bénite sur ses restes, — la pensée que Dieu se laisse désarmer par la prière.

» Dans les tombeaux du protestantisme, l'unité disparaît. C'est la diversité d'un musée. Il y a des bustes, il y a des emblèmes, il y a des statues. Ce n'est plus la pensée religieuse, c'est le caprice, c'est la vanité, qui fournissent l'idée d'un monument ; c'est l'art sans la foi qui l'exécute. On ne pense plus à la prière; on donne aux morts des attitudes dramatiques : les uns sont encore menaçans; les autres vous sourient; en voici un qui joue un rôle; en voilà un autre qui expire avec grâce. J'en ai vu qui montaient au ciel, entourés de nuages; d'autres qui haranguaient le parlement. — Voici sans doute une noble dame qui meurt fort regrettée de son mari : elle est dans son lit, expirante; la mort, c'est-à-dire le grand squelette noir armé d'une faux, dont on fait peur aux enfans, sort d'une caverne pratiquée sous le lit de la pauvre dame. Le mari l'aperçoit ; il se met entre sa femme et la mort, et il tend à celle-ci des mains suppliantes; il l'implore les larmes aux yeux. — Traduisez tout cela : lord Nightingale était bon mari, ou il a voulu passer pour tel. Mais qu'est-ce que lord Nightingale ? C'est un personnage qui avait le moyen de faire enterrer sa femme à Westminster. Il n'y a pas que des rois et des grands hommes dans cette abbaye : c'est un Panthéon où l'on paie sa place plus cher qu'au cimetière, voilà tout. Shakspeare y occupe

moins d'espace que lady Nightingale. Georges Canning et M. Pitt sont chacun sous une dalle, avec leur nom dessus. Ceux auxquels ce nom ne dit pas assez ne sont pas en position ou ne méritent pas d'en connaître plus. Laissez tout ce train d'épitaphes et tout cet étalage de titres à ceux qui n'ont pu faire savoir leur vie que par leur mort. C'est assez d'une pierre et d'un nom pour les hommes célèbres, puisque la foi n'est plus là pour les coucher sur la tombe, et leur joindre les mains, afin de montrer qu'ils n'ont eu de valeur que par la prière; il faut charger l'histoire de l'épitaphe et du monument, et ne pas étouffer sous des travaux de maçonnerie l'impression profonde que fait sur l'âme toute une grande histoire tenant sous une dalle de six pieds.

» Toute cette profusion de tombeaux ne donne pas l'idée de la mort. Une fosse fraîchement creusée, un cercueil duquel on ôte le drap noir, la pelletée de terre qu'on y jette, et ce bruit sourd qui est le dernier que fassent les morts, touchent bien plus vivement. La mort, comme idée collective, n'inspire que des déclamations, et ne donne pas de tristesse réelle. Au contraire, plus on est près du cadavre, plus cette idée est vive et douloureuse.

» Il m'est arrivé deux fois à Westminster de penser sérieusement à la mort. Une fois, c'était en me promenant le long des grandes murailles extérieures de l'abbaye, sur une espèce de place toute pavée de tombes à fleur de terre, et si pressées l'une contre l'autre qu'il n'y avait pas de quoi mettre le pied entre les intervalles. Cette effrayante égalité, ces morts vulgaires qui ne devaient d'être enterrés à Westminster que parce que le hasard les avaient placés dans cette paroisse, l'indifférence des gens du quartier qui passaient et repassaient par ce chemin de tombes, sans regarder à leurs pieds; tout cela me causa une tristesse profonde. Mes jambes m'avaient porté tout machinalement auprès d'une fosse nouvelle, où deux ouvriers bâtissaient silencieusement la dernière demeure de quelque mort aisé, qui n'avait pas voulu que son cercueil touchât contre ceux de ses voisins, ou auquel ses héritiers avaient cru devoir cet honneur de le faire pourrir à part. Une vieille femme en haillons regardait, penchée sur la fosse, et murmurait à voix basse quelques paroles, où je distinguai ceci : « Qu'il valait encore mieux être mal sur la terre que si bien dans ce trou. » Dès qu'elle me vit, elle me demanda de l'assister; après quoi elle s'en alla. J'avais alors un solide argument à donner à quiconque serait venu me soutenir que la vie est un mal!

(*Annales de Phil. chrét. tome II, p.* 101.)

DE LA CONVERSION DE CONSTANTIN

ET DE LA PROTECTION QU'IL ACCORDA AU CHRISTIANISME.

Pour un catholique qui connaît nos ouvrages historiques, et qui a pu entendre les différens jugemens que portent sur l'histoire, ceux que l'on appelle encore du nom d'*hommes d'esprit*, il est un sentiment pénible qui l'a souvent contristé au milieu de ses lectures, et des plus intéressantes discussions. C'est l'inexprimable légèreté, c'est l'inconcevable injustice avec lesquelles on a envisagé, dans le siècle dernier, et par suite encore dans celui-ci, toutes les grandes questions historiques qui touchent à la religion et à l'Eglise. Une critique étroite, mesquine, toujours satirique, souvent une haine irréconciliable, et allant jusqu'à l'infâme calomnie, ont présidé à tous les jugemens portés sur l'histoire de la naissance, de l'établissement et de la propagation de la société chrétienne; le chef de la hiérarchie ecclésiastique, les prêtres de tous les degrés inférieurs, tous ses grands hommes et tous ses savans, ont été représentés comme retenus dans leur croyance ou mus dans leurs actions par des motifs étroits, remplis d'égoïsme, d'ignorance ou de mauvaise foi. Aucun compte n'a été tenu des difficultés des temps et des circonstances, ni des services réels rendus à l'humanité, ni des améliorations introduites dans tous les états, dans les rapports généraux des peuples entre eux, et dans ceux du prince au sujet, ou de particulier à particulier. On semble ne pas s'apercevoir des progrès que la parole évangélique a fait faire à la civilisation. Dans cette immense scène, où le christianisme a si noblement et si péniblement lutté contre l'erreur, les vices, les barbares, l'ignorance, contre toutes les passions et toutes les misères de l'humanité, quelques esprits à petite vue n'ont considéré que quelques faits isolés, quelques exceptions; ils sont allés explorer quelque recoin obscur, ne prévoyant guère qu'ils seraient bientôt perdus eux-mêmes au milieu de ces ombres, dont ils ont le triste honneur de faire partie, pour rehausser l'éclat de l'ensemble.

Aussi, il faut en convenir; dans ce moment, pour connaître la vérité sur toute l'histoire de notre Eglise, il ne suffit pas d'avoir l'intention droite, l'esprit dégagé de préjugés, le cœur pur de toute haine; encore moins, il ne suffit pas d'avoir lu et médité quelques-

unes de nos histoires à la mode, il faut s'élever au-dessus de la science commune du siècle, et remonter, par le travail et l'étude, au-delà de ces connaissances qui ont présidé aux compositions de nos modernes auteurs : et plus hardis, plus libres, plus éclairés que la plupart d'entre eux, envisager les événemens et les faits avec un esprit neuf et une science ancienne.

Quelques écrivains ont déjà fait d'heureux et salutaires essais de cette critique, toute philosophique chez quelques auteurs, la plupart Français ou Allemands, et toute religieuse chez plusieurs autres. Aussi, bien des erreurs ont été réparées. Celui qui viendrait dire encore, comme l'ont répété à satiété les philosophes du dix-huitième siècle, que le christianisme est une doctrine absurde, anti-sociale, dégradante pour l'humanité, serait fort en arrière de la science, même philosophique et libérale de nos jours. MM. Guizot et Cousin, toute l'école doctrinaire et éclectique, les *Pères* de la nouvelle religion Saint-Simonienne, se lèveraient pour lui apprendre que le christianisme a bien mérité, immensément mérité de l'humanité, et que c'est à l'influence de cette doctrine que nous devons l'abolition de l'esclavage, la conservation des sciences, en un mot la plupart des principes d'ordre et de liberté, qui sont aujourd'hui le fond et la gloire de notre civilisation.

Pourtant, que de préjugés qui restent encore à vaincre, que d'erreurs à déraciner, que d'idées à réformer, que de pensées à renouveler, que d'ouvrages élémentaires surtout à réfondre, ou à remplacer? Mais ne nous décourageons pas, la société humaine est en travail; le catholicisme, avec sa force divine, s'émeut dans son sein. Qui sait si ne va pas luire bientôt sur nous le jour où les vieux préjugés seront secoués, comme une de ces humeurs malignes qu'une fièvre délirante expulse d'un corps malade? Travaillons et ayons confiance. Nos efforts ne sont pas sans secours : nous avons pour nous aider un puissant *travailleur*, celui qui a dit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde (1). » Or, nous savons que celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu peut aussi vaincre le monde (2).

Essayons donc, selon nos forces, de dissiper les ténèbres qui sont amoncelées sur la plupart des questions catholiques. Aujourd'hui nous examinerons celle qui regarde la conversion du premier

---

(1) Saint Jean, ch. XVI, v. 33.

(2) Quis est, qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei? 1 Epist. de S. Jean, ch. V, v. 5.

empereur chrétien, Constantin. Il en est peu qui aient été plus obscurcies; parce que peu d'écrivains ont su l'envisager sous son véritable point de vue, c'est-à-dire, dans ses rapports avec la société romaine qui tombait, et la société chrétienne qui s'avançait jeune et victorieuse.

On a longuement disputé pour savoir si c'était par politique ou par conviction que Constantin avait embrassé le christianisme. Les apologistes chrétiens ont beaucoup insisté pour prouver que l'empereur fut entièrement convaincu et converti, soit par l'ascendant vainqueur de la lumière évangélique; soit par ce *Labarum* miraculeux qui vint emporter son consentement. Certes, nous sommes entièrement persuadés, et toute la conduite de Constantin le prouve, que ce prince fut touché d'un de ces rayons de l'esprit de Dieu qui souffle où il veut et quand il veut. Mais, c'est sous un autre point de vue plus général que nous voulons traiter en ce moment cette question. La conversion ou la conviction de Constantin, tout empereur qu'il était, est la question de la conversion d'un homme; or, au point où était arrivé le christianisme, ce n'est plus la conversion d'un homme qu'il s'agit de considérer, mais la conversion de l'humanité entière, qui devait nécessairement emporter celle de celui qui était assis sur les planches ensanglantées, que l'on décorait du nom de trône impérial. Il sera d'autant plus sûr pour nous, qu'il vit écrit dans le ciel le ἐν τουτῷ νικᾷ, que la légende : *C'est dans la croix qu'est la victoire*, était déjà écrite sur toute la terre.

Jetons un regard, en effet, sur l'état où se trouvait l'humanité, au moment où le paganisme tomba du trône de ce monde pour faire place à la croix. Nous allons voir que le christianisme ne doit rien aux puissances de la terre, rien si ce n'est des échafauds, des prisons, des persécutions, et des entraves de toute sorte.

L'humanité en tant qu'elle était représentée par la société romaine, se mourait. Il n'y avait plus ni pouvoir, ni sujet, ni religion, ni foi. On ne savait plus ce que c'était que Dieu, plus ce que c'était qu'un homme (1).

Il n'y avait donc ni empire à établir, ni société possible avec les élémens apparens de cette société.

Heureusement tandis que cette société tombait en dissolution, au milieu d'elle, on pourrait dire au-dessous d'elle, se formait une

---

(1) Chacun connaît le mot de cette Romaine : « Est-ce qu'un esclave est un homme? » Juvénal, *Satyre*.

nouvelle société. Au sein de cette corruption avait été jetée une semence, qui ayant fermenté pendant près de 300 ans, commençait à étendre partout ses racines, prêtes à éclore au grand jour ; une régénération intérieure, rapide, nécessaire, travaillait la société romaine. Et ce n'était point une de ces régénérations inspirées par quelques théoriciens ou par quelques ambitieux, qui, venues d'en haut, se dissolvent avant d'avoir pénétré jusqu'aux masses. Ici c'étaient les masses mêmes qui étaient en mouvement, et dans un de ces mouvemens que rien ne peut arrêter, parce qu'on n'arrête pas la vie du monde. Là se voyaient des savans ayant parcouru tout le cercle des erremens humains; des fils de famille, jeunes encore et déjà dégoûtés de tous les plaisirs, et repoussant l'héritage des exemples paternels; là des soldats en grand nombre; là une foule de citoyens de tous les états; là aussi la plupart des femmes, enfin ce que l'on appelait le *troupeau d'esclaves*, ces *choses* du peuple romain (1); tout cela se remuait et se transformait depuis trois cents ans.

Or, il n'est pas difficile de voir que dans cet état d'ascension et de régénération du corps social, il n'était plus possible que le paganisme grec et romain, cette honte de l'humanité, occupât encore long-temps le trône de ce monde. Il devait tomber comme la statue du temple de Dagon, brisé et mutilé, au pied de l'arche de Dieu.

Qu'on ne parle donc plus des services que quelques empereurs ont cru rendre à l'Eglise, mais bien plutôt de ceux que l'Eglise a rendus à l'humanité en mettant fin au règne de l'erreur sur les intelligences, et de la force brutale sur les peuples. Oui, l'Eglise força les empereurs à adopter ses lois, ses dogmes, ses croyances, et à renoncer aux lois, aux dogmes et aux croyances païennes.

Non, il n'était plus libre aux gouvernemens d'imposer une morale infame et des lois absurdes à leurs peuples, qui, en grande majorité, connaissaient ou pratiquaient la morale évangélique.

A des hommes sans croyances et sans principes, ou qui n'en ont d'autres que l'intérêt, les grands de la terre peuvent donner les lois qu'ils veulent; ils peuvent à leur gré les avilir et les persécuter; il ne tiendra qu'à eux d'en obtenir des remerciemens, même les honneurs divins pour peu qu'ils y tiennent. Car que peut refuser

---

(1) On sait que la loi romaine rangeait les esclaves dans le rang des *choses ;* ils étaient *res domini.*

un peuple méconnaissant la vérité, qui seule nous apprend nos droits, et ne pratiquant plus la vertu, qui seule sait nous élever jusqu'à un juste et salutaire orgueil? Mais qu'on le sache? On ne souille pas un peuple tout pur; on n'outrage pas un peuple saint; on n'humilie pas, en lui imposant l'erreur, un peuple qui goûte, et qui, suivant l'expression profonde de l'Ecriture, *pratique la vérité.* Car ce peuple aura toujours la ressource de se retirer loin de ce qui est souillé, et de se tenir à l'écart de l'erreur; et si les sénateurs et les préfets font des lois absurdes et de sanguinaires arrêts, il pourra même se laisser traîner sur les échafauds qu'ils dresseront, mais le sang dont il les couvrira, rejaillira, comme une souillure éternelle, sur ceux qui les auront élevés. Cependant il faut un peuple aux empereurs, et les supplices exercés contre les masses ne prouvent pas qu'elles appartiennent à celui qui les torture. Sur les places publiques de Nicomédie, dans les arênes de Rome, il n'y avait que les bourreaux qui fussent leurs sujets; ni les suppliciés, ni la foule égoïste, perdue de débauche, dissolue, ignorante, n'était pour eux. Elle aimait les *chrétiens aux lions*, comme distraction, mais elle n'en était pas plus attachée aux empereurs.

Or qu'ils sont petits les grands de la terre, quand le peuple, le véritable peuple, ne les suit plus dans les temples, sur les places publiques; quand seulement il ne regarde plus placer leurs pompes, ne crie plus à leur triomphe ou à leur chute, et les laisse jouer seuls ces grandes scènes, que l'on nomme premières dignités de l'Etat? Aussi il faut le dire, en lisant attentivement l'histoire des premiers siècles de l'Eglise, on voit que les empereurs, les généraux, les sénateurs, les jurisconsultes, effrayés de leur solitude, étaient irrités de ce que le peuple s'éloignait d'eux. Car les palais des rois, les temples des dieux, les sanctuaires de la justice sont trop vastes, pour qu'ils puissent long-temps être occupés seulement par des flatteurs, des histrions, des danseuses, des courtisanes, des cuisiniers, et des bourreaux. Les salles où se rend la justice aiment à voir les honnêtes gens assis sur leurs siéges, et les criminels ne peuvent long-temps juger les innocens. Le premier empire du monde ne pouvait toujours être entre les mains de monstres, de gloutons, ou d'imbéciles; il fallait qu'il y vint forcément un homme, et tout empereur, homme, devait être chrétien.

En effet, si l'on y fait bien attention, on verra que la première dignité de l'Etat était devenue la fonction la plus vile et la plus méprisée de l'empire. Je sais bien que quelques empereurs essayè-

rent de relever la bassesse de leur charge par quelques qualités privées; mais ni Marc Aurèle, ni Trajan, ni Titus, ni les Antonins, avec leur amour de la philosophie, leur scepticisme, et leur morale d'Epitecte, ne purent rendre au pouvoir sa majesté. Les peuples n'aiment pas que leurs maîtres descendent au rang d'écoliers, qu'ils mentent à la nature, ou qu'ils fassent profession d'une sagesse, qui heurte leur bon sens. D'ailleurs quelle que fût la gravité de tous ces princes, elle venait forcément échouer, pendant leur vie ou après leur mort, contre la scène burlesque de leur apothéose. Le beau nom de *Divus* était un *sobriquet* à les perdre à jamais; ainsi rien ne pouvait les sauver du ridicule, arme plus tranchante que le fer des bourreaux.

Et comment se défendre de cette arme au milieu d'un peuple, qui connaissait déjà la morale du Christ et les dogmes sacrés de l'Evangile. Oui, les peuples devaient rire, et de ces vestales, vierges célestes, occupées du matin au soir à attiser des bûches ou à souffler des charbons, et de ces devins, espèces de bouchers politiques, qui, en découpant le bœuf aux cornes dorées, et la génisse pleine, donnaient des conseils à des généraux forcenés, à des sénateurs impudiques, ou à d'imbéciles empereurs..... et quand, dans la cérémonie de l'apothéose ou du triomphe, l'empereur et les consuls, le sénat et le peuple, les patriciens et les plébéïens, les prétoriens et les milices, la *ville* et l'*univers*, ayant à leur tête le roi des sacrifices, suivaient le char triomphal, en criant : *Evohe, bahoe, triumpe, triumpe*, le rire des femmes chrétiennes devait plus émouvoir le triomphateur que la voix de l'esclave, qui lui disait : *Souviens-toi que tu es un homme.* Hélas! il ne le sentait que trop.

Oui, le bon sens du bas peuple, parmi lequel la doctrine chrétienne avait fait de nombreux progrès, jetait un ridicule irrémédiable, et sur Jupiter capitolin, et sur le *Bacche pater*, et sur la mère des dieux, et la bonne déesse, et tous les dieux ensemble; pierres de l'église païenne, dont l'architecte Varron a porté le nombre à quarante-deux mille. J'ose le dire, un peuple qui chantait l'hymne céleste : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, qui avait pris pour règle de son intelligence le *Symbole des Apôtres*, qui pratiquait les *Commandemens de Dieu et de l'Eglise*, qui récitait le matin et le soir le *Pater;* un peuple qui savait jeûner depuis un coucher du soleil jusqu'à un autre coucher, un tel peuple ne pouvait plus supporter le paganisme, ni avoir des ivrognes ou des

païens pour maîtres : il devait faire justice de toutes ces scènes burlesques et de tous ces vils acteurs.

Cela se vit fort bien, quand Julien *l'apostat* essaya de relever les ruines dispersées du paganisme. Tout le peuple ne considéra ses efforts, que comme la dernière scène d'un comédien couronné. Ses astrologues, ses devins, son inauguration solennelle de la fontaine de Daphné, ses invocations à tous les dieux et à toutes les déesses, ni son manteau de philosophe, ni sa vénérable barbe ne purent le sauver du ridicule. Les chrétiens ne pouvaient avoir un maître, qui cherchait la vérité ou l'avenir dans les entrailles d'une femme égorgée, pas plus que dans le vol des oiseaux, ou le repas des petits poulets ; leur confiance sur la fin prochaine et nécessaire de cette parodie nouvelle d'une pièce vieille et tombée, est parfaitement dépeinte par la réponse de ce pauvre solitaire, à qui un courtisan disait avec insulte : — Que fait donc maintenant le fils du charpentier ? Il construit une bierre, lui répondit le chrétien. — En effet, Julien mourut peu de temps après, et cette première scène du paganisme est restée depuis lors déserte, souillée du sang de son dernier acteur.

Telle était la fermentation intérieure et le mouvement de conversion dans les idées et dans les hommes, lorsque Constantin arriva à cet âge où l'esprit jette un regard autour de lui, cherche à se rendre compte de ce qui se passe, et à se classer dans la société. Sans prétendre devenir les interprètes de ses secrètes réflexions, il est permis de les considérer simplement comme un homme, et de lui attribuer les pensées générales de l'humanité. Voyons donc ce qui dut naturellement le frapper dans le hideux spectacle qui se jouait immédiatement sous ses yeux.

On sait que ce prince fut élevé à la cour de Dioclétien, et puis dans celle de Galère, où il était retenu comme ôtage de la fidélité de son père Constance Chlore, d'abord César, puis empereur dans les Gaules. C'était une de ces occasions où les vieillards débauchés, sans vertu, sans dignité, sans principes, peuvent servir d'exemple vivant à la jeunesse sans expérience. Car, lorsque le vice tombe à ce degré de bassesse, où il se maintenait depuis quelque temps à la cour impériale, il n'y a rien à craindre à mettre près de lui de jeunes gens bien nés. C'est une école où ils apprendront vite et bien tout ce qu'il ne faut pas faire. Les Spartiates auraient volontiers choisi ces maîtres du monde pour servir d'exemple à leurs enfans : ils auraient trouvé en eux des instituteurs qui rem-

plissaient volontairement les fonctions qu'ils faisaient exercer forcément à leurs esclaves.

Il est trois choses qui se présentent d'abord à la réflexion. La morale, la religion et la politique ou l'ordre civil. Il est inutile d'entrer dans de longues considérations sur la religion et la morale publiques de ce temps-là ; elles sont connues de tout le monde, et, comme nous l'avons dit, elles n'étaient plus soutenues que par les décrets, et ne vivaient plus que dans les lois.

Mais un jeune homme élevé sur les marches du trône devait plus particulièrement porter ses regards sur les élémens qui donnaient ou soutenaient le pouvoir. Ces élémens étaient au nombre de trois : le peuple, le sénat et l'armée.

Mais le peuple romain, ce peuple qui prenait encore part aux affaires publiques, avait perdu tout sentiment d'indépendance et de souveraineté sous la verge de fer et d'ignominie à laquelle il s'était résigné. Pourvu que ses empereurs lui donnassent du *pain* et des *spectacles* (1), ils étaient toujours *augustes*, *saints*, *divins* pour lui, tout le temps au moins qu'ils étaient les plus forts. Jamais peuple, après avoir été si grand, si glorieux, n'est descendu à un tel degré d'abaissement et de stupide et patiente dégradation. Une autre honte de ces temps-là, c'était le sénat, ce corps jadis si grave, si respectable. Amas de quelques légistes et de quelques rhéteurs, les pères conscrits ne comptaient plus que par les discours qui se prononçaient au milieu d'eux, quand tout était terminé. Chaque individu que les soldats ou la populace jetaient sur le trône était assuré de trouver au sénat, approbations, acclamations, sermens, vœux, prières, supplications, actions de grâce, titres, apothéose, longuement et magnifiquement formulés d'avance. Comme corps politique, le sénat n'existait plus que comme ces tableaux qui ornent les séances d'une salle de délibération publique.

La seule force visible, sensible, agissante était dans l'armée ; mais on sait à quels excès se portait depuis long-temps la milice romaine. Chaque armée avait la prétention de nommer son empereur. En une occasion quatre chefs furent élevés à la fois à cette première dignité par quatre armées différentes ; une haute taille, une grande force de corps, quelques victoires qui n'avaient pas ré-

(1) On connaît les mots des émeutes romaines *panem* et *circenses* ; et quant au mot *circenses*, nous remarquerons que peu importait que ce fussent des chrétiens, ou des esclaves gaulois, germains ou sarmates.

tabli la force chancelante de l'empire, étaient les titres qui aux yeux des soldats, méritaient la pourpre impériale; et souvent, surtout vers ce temps, ils étaient mus par l'espoir de revenir à Rome participer eux-mêmes à l'empire, c'est-à-dire aux exactions et au pillage. Mais aucun lien religieux ou moral n'attachait les soldats aux empereurs qu'ils avaient faits. Il y avait bien encore la vaine cérémonie du serment, mais les soldats, comme les sénateurs et les autres fonctionnaires, le prêtaient d'autant plus facilement qu'ils ne connaissaient pas le dieu devant lequel ils juraient, lorsque pourtant ils ne le méprisaient pas. De là l'insolence et les révoltes des milices, la bassesse et la soumission du sénat, l'insouciance du peuple, de là le meurtre facile des empereurs. On voyait chaque jour mettre en pratique ce principe, qui a toujours été si fortement appliqué par le peuple, c'est qu'on peut renverser ce que l'on a élevé, et briser l'ouvrage de ses mains. Aussi tous les liens de discipline étaient rompus; quelques réminiscences d'un honneur perdu, faible écho de l'ancien nom romain, faisaient en partie la réputation des légions romaines. Tels étaient les fondemens sur lesquels étaient élevés les Empereurs et les auxiliaires qu'ils devaient appeler à leur aide : amis peu difficiles à acquérir pour le moment, mais sur lesquels il n'y avait pas plus d'espoir à fonder que sur le sable mouvant, ou les flots changeans de la mer; on voit que sujets et princes étaient dignes les uns des autres.

C'étaient donc là les acteurs au milieu desquels et avec lesquels Constantin était sur le point d'entrer en scène.

Que si, du fond de cette dissolution générale il avait été possible de faire naître un autre peuple et une autre milice, une milice, connaissant le dieu devant qui elle jurait et gardant fidélité à sa parole jusqu'à la mort; un peuple réglé dans ses croyances, dans ses mœurs, dans ses affections, un peuple de saints et de héros; oh! avec quel transport de joie et d'espérance ne devait pas se tourner vers lui un prince qui voulait régner!

Or, c'est précisément ce qui dût s'offrir aux regards de Constantin; car en ce moment, il n'était plus possible que celui qui songeait sérieusement à régner ne fit pas attention à ces chrétiens que les Césars jusqu'alors avaient ou ignorés, ou repoussés, ou persécutés. Ils remplissaient les camps, les places publiques, les palais mêmes des empereurs, sans parler des chaumières pauvres où ils s'étaient d'abord multipliés. L'exemple et les paroles sensées et hardies de cette légion romaine, qui s'était laissé massacrer pour

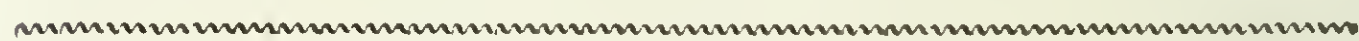
ne pas être infidèle à son serment, était une révolte d'un genre nouveau et qui devait très-naturellement exciter la curiosité publique. La maison et les armées de Constance en étaient remplies. On savait qu'ils étaient partout, et qu'il n'y avait qu'à élever des échafauds sur la place publique d'une ville, pour les voir accourir en foule, disant : *Nous voici, nous chrétiens.* Quelques préjugés absurdes et funestes étaient encore répandus sur leur doctrine, que cependant les philosophes les plus distingués avaient vengée de tout reproche d'absurdité. Il y avait aussi quelques grossières préventions contre leurs assemblées. Mais quel étonnement et quelle admiration dès que l'on put bien les connaître !

Qui sait ? attiré peut-être par le charme qui s'attache pour un jeune homme à une chose inconnue, Constantin eut-il le désir d'aller voir ces assemblées où l'on disait qu'il se passait de si étranges choses. Peut-être quelque vieux serviteur du palais, chrétien voulant repousser les calomnies dont on noircissait sa croyance, et préparer un futur protecteur aux fidèles, fit-il parvenir en transfuge le prince au milieu des fêtes chrétiennes. Peut-être fut-ce le jeune César lui-même, qui, pressé par sa curiosité, trouva moyen de se glisser dans une des solennités des fidèles ; or, que l'on me peigne, si cela se peut, l'effet qu'a dû produire sur son âme la vue d'une de ces assemblées si nobles, si graves, si imposantes ; l'aspect de ces pontifes, tous vieillards vénérables, dont les mains, souvent mutilées, ne se levaient que pour implorer Dieu ou bénir les fidèles ; et la présence de ces jeunes gens et de ces pères de famille, venant apprendre à être fidèles à leur parole, à être chastes, à respecter tout ce qui appartenait à autrui, venant confesser leurs péchés, et demander avec larmes et supplications le pardon de leurs faiblesses ; et ces mères et ces jeunes filles, si fidèles, si modestes, si réservées ; tout ce peuple, si grand, si admirable, se dévouant par serment à l'oubli des injures et à la pratique de la vertu, et dont les voix réunies s'élevaient comme une harmonie divine, ou comme un encens agréable à Dieu même de sur cette terre couverte de crimes ; gens qui ne demandaient ni honneurs, ni places, ni distribution, ni spectacles, mais leurs droits d'hommes, mais leur liberté d'enfans de Dieu, mais ce que tout homme doit avoir, ce que tout gouvernement doit accorder, le droit de s'assembler pour prier, pour s'aimer et se secourir. Ah ! si le jeune Constantin, a vu un pareil spectacle, — et il est difficile de ne pas admettre qu'il en eut connaissance de quelque manière, — certes, il dut sortir de là, non chrétien peut-être, mais portant dans

son esprit le germe d'une de ces grandes pensées, qui, plus puissantes que les armées, changent la face du monde. Rentrant dans le palais de Galère, il put dire : Lâches et imbéciles empereurs, votre règne est fini : j'ai trouvé un peuple sur lequel je vais asseoir un empire, qui sera long et glorieux.

Tel est le véritable point de vue d'après lequel il faut considérer les grands événemens qui se passèrent sous le règne de Constantin. On voit que sa conversion personnelle est une question secondaire. On voit sur-tout qu'il s'en faut de beaucoup que ce soit à sa protection que le christianisme a dû sa gloire et ses développemens. Au contraire, nous pourrons montrer un jour tout ce qui lui ôta de sainteté et d'indépendance, et tout] ce qu'elle lui imposa d'entraves la faveur des princes de la terre. Il nous suffit d'avoir prouvé en ce moment que la conversion des empereurs était forcée, et qu'il n'était plus possible au paganisme de rester sur le trône du monde. A.

(*Annales de Phil. chrét. tome II, p.* 125.)



HISTOIRE ROMAINE DE M. B. G. NIEBURH.

(Deuxième article [1].)

« Les annales romaines absorbent celles de tous les peuples que » l'antiquité nous montre autour de la Méditerranée. Quelques-uns » n'apparaissent que pour périr sur le champ. D'autres, mais pres- » que toujours en combattant, conservent encore quelque temps » leur existence dans ce contact avec Rome qui tôt ou tard leur » devient mortel. Il ne faut pas que l'histoire des Romains laisse » chercher ailleurs l'image qui doit animer le nom de ces nations, » car il se pourrait qu'on ne la trouvât pas et que le lecteur se » payât d'un vain nom ou de notions vaguement conçues. »

Ces paroles de Nieburh sont capitales. Elles décuplent en quelque sorte l'horizon historique de Rome.

Ce n'est plus cette monotone unité devant laquelle les peuples les plus divers s'effacent et disparaissent sans laisser dans l'esprit aucune idée distincte, cet uniforme damier dont toutes les pièces

(1) Voir le premier article : ci-dessus tome II, p. 288.

et toutes les cases se ressemblent. C'est un drame plein et varié, où chaque nation agit comme une personne, avec les institutions, les mœurs qui lui sont propres, et sous la loi d'un caractère donné.

Vous avez les yeux sur une carte de l'Italie ancienne.

Deux populations inégales se disputent d'abord ce vaste territoire : les Opiques, aux mœurs rudes et belliqueuses, scindés en nombreuses peuplades répandues sur les deux versans de l'Apennin central; et les Pélasges, un des plus grands peuples de l'Europe primitive, nation non de sauvages comme l'écrit Barthélemy sur la foi d'autorités superficielles, mais de bergers devenus agriculteurs, hommes paisibles dominés par une constitution sacerdotale, par des croyances manifestement analogues à celles de l'Asie, et qui nous apparaissent comme les plus anciens fondateurs de mystères qui aient foulé le sol européen.

Un seul lien, la communauté d'idiome, semble unir les Osques ou Opiques. Les peuples pélasgiques, au contraire, se tiennent tous par la double fraternité des rites religieux et du langage. En des temps inaccessibles à l'histoire, ce tronc antique avait étendu ses rameaux depuis le Pô et l'Arno jusqu'en Sicile et du promontoire de Ténare jusques par-delà le Bosphore (1). C'est aux Pélasges que les traditions italiotes font remonter Ravenne, Hadria, Cortone, Tarquinies, Core, Pompeïa, Herculanum. Ce sont eux qui peuplent sous le nom de Tyrrhéniens tout le pays entre le Pô et le Tibre, comme sous celui de Sicules le Latium et le reste de la presqu'île, où plus tard ils furent connus des Grecs sous une troisième appellation, celle d'Enotriens (2).

Ces possessions ne firent point de ce peuple pacifique un peuple puissant. On connaît l'antagonisme naturel des montagnards et des

---

(1) Premiers habitans du Péloponnèse, de la Thessalie, de l'Epire, de la Macédoine, le nom des Pélasges se retrouve dans l'Attique avant la conquête Ionienne et se laisse suivre dans les îles septentrionales de la mer Egée, Lesbos, Chio, Imbros, Lemnos, Samothrace, où se noue la chaîne qui rattache cette nation patriarcale à la primitive Asie. (Cyzique dans la Propontide, les Ténériens et les Dardaniens au pied de l'Ida, Priam, Hector, étaient probablement pélasgiques.) La chute de Troie était le symbole de leur histoire. — Dire comment ils s'identifièrent en quelque sorte avec les Hellènes, conquérans de la Grèce et vainqueurs de Troie, comment ceux-ci reçurent la théologie des vaincus, comment les idiomes hellène et pélasge se fondirent l'un dans l'autre, subissant la loi de leur affinité origiuelle, ce serait mettre tout un ouvrage dans une note.

(2) Enéïde, I. 536. — III, 165.

habitans des plaines, si souvent reproduit dans l'histoire. Les Opiques descendirent des Apennins. Pauvres et avides de butin, ils enlevèrent Nole, Herculanum, Pompeïa, Terracine, Faléries, et s'établirent en vainqueurs dans la plaine que limitaient au nord l'Alternus et le Tibre, au sud le mont Garganus et le golfe de Pœstum. Là régnèrent les *Apuli*, dont Bénévent semble avoir été le centre, les Aurunces que les Grecs nommaient Ausones, les Volsques, adossés au promontoire de Circé et à la mer inférieure, et les Eques, tribu de chasseurs, que Virgile nous montre au sud du lac Fucin, labourant leur sol montueux sans quitter le glaive et prompts à voler de la charrue au pillage.

J'omets les preuves et les développemens; les siècles m'emportent.

La mauvaise fortune des Pélasges n'était pas épuisée. Ce n'était point assez que les Tyrrhéniens et les Sicules formassent désormais deux grands corps de nations séparés par la conquête opique. Bien avant la guerre de Troie, une autre irruption de montagnards, les *Sabelli*, commence une seconde période de guerres d'invasion pour l'Italie. Sortis d'Amiternum (Abruzze ultérieure), les aînés de cette famille probablement d'origine opique, les Sabins, tombent sur leurs frères amollis par la victoire, refoulent les *Prisci* vers le sud, les *Umbrici* vers le nord; et leurs *printemps sacrés*, sorte d'essaims belliqueux voués à l'exil en des jours de calamités et d'expiations publiques, couvrent le *Picenum* (Marche-d'Ancone), partagent avec les Eques les bords du lac Fucin, et se répandent sur ceux du Vulturne, sous la dénomination de Samnites. Puis le Samnium à son tour a ses colonies propres (les Frentanes): il a ses conquêtes, et, la Campanie soumise, il envahit et nomme la Lucanie.

Cependant les *Prisci* (1), cette tribu d'Aurunces que les Sabins ont chassée du pied du Velino, se jettent sur ce qui reste de Pélasges dans le Latium, occupent Tibur, Tusculum, Fidènes, et de leur fusion avec la population vaincue naît la nation qui a reçu dans l'histoire le nom de *Latini*. C'est là que nous verrons poindre Rome.

Les destins des Pélasges allaient s'accomplir. Un dernier débordement de montagnards, les *Rasena*, se précipite des Alpes Rétiques et couvre la fertile et belle contrée comprise entre le Tésin,

(1) Nom passé depuis, comme chez nous celui de Franc, à la signification adjective.

le Taro, le Rubicon et le Tibre, où les conquérans reçurent de leurs voisins du Latium les noms d'Etrusques, qui leur appartient au même titre que celui de Bretons aux Anglais (1). Vers le même temps, la continuation du mouvement sabellique poussait les Osques dans l'Iapygie, nom récent de la contrée qui s'étendait du Siris au mont Garganus; et le reste de l'Enotrie devenait toute grecque. Les premiers vainqueurs des Pélasges de la Grèce, les Eoliens, cette nation de héros vivante encore pour nous dans les chants d'Homère, avaient jeté des colonies à Cumes, à Parthenope et dans l'île Pithécuse (Ischia). Plus tard, les Hellènes Doriens, qui occupaient en maîtres le vieux sol pélasgique du Péloponnèse, bâtissent Locres, Tarente, Sybaris, Crotone, et, dans l'île des Sicules, Catane, Agrigante, Gela, Syracuse, noms que l'histoire ancienne a rendus célèbres, comme les Phocéens d'Ionie, avant de bâtir Marseille, fondent en Lucanie Elée qui devait être immortelle par ses philosophes.

L'Italie maintenant nous est connue. Trois langues, et partant trois nationalités distinctes, règnent sur cette grande région : au nord, celle des Etrusques; au milieu, celle des Osques, dont l'Ombrien et les idiomes sabelliques paraissent avoir été des dialectes; au sud, celle des Grecs. D'autres populations se découvrent dans le lointain : les Ibères, un des plus anciens peuples de l'Europe, qui occupa la Sicile avant les Pélasges, la Sardaigne et la Corse conjointement avec les Ligures (2); cette même nation Ligurienne, qui a peuplé le Piémont et fondé Pavie (3); et enfin les Vénètes, dont la métropole était Padoue (4). Mais les temps ne sont pas venus où ces antiques populations seront rencontrées par la fortune de Rome.

Nous n'avons encore fait que classer des noms propres, et déjà d'importans problêmes sont résolus. La ville éternelle nous est à

---

(1) *Tyrrheni*, *Turini*, *Tusici*, et par contraction *Tusci*, sont un même nom. Il désignait le peuple vaincu et continua de désigner les vainqueurs.

(2) Les Ibères existent encore aujourd'hui dans les Pyrenées sous le nom de Basques, comme les Kymris de la Gaule dans la Basse-Bretagne et la principauté de Galles. Les recherches de M. Guill. de Humboldt sur l'idiome basque, paraissent établir qu'il a régné dans la Ligurie; le nom même de *Ligure* est basque.

(3) Niebuhr distingue expressément les Ligures des Ibères dont il les répute ennemis. *Secùs* Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*.

(4) Les Vénètes sont les aieux des peuples Slaves. Voyez l'histoire primitive de la Suède, par le célèbre Geyer.

peine montrée, et d'avance nous la suivons sans efforts, non sans intérêt, sur ce long champ de bataille où elle ne triompha qu'après une lutte de six siècles. Nous pouvons calculer les obstacles qu'elle devra vaincre. Nous pressentons ses alliances et celles de ses ennemis. Car les alliances dans l'antiquité n'étaient point accidentelles, arbitraires. Elles naissaient moins de la communauté d'intérêts que de la consanguinité des races; et ce qui dans les colléges nous semblait fortuit, insignifiant, bizarre même, le partage des peuples grecs entre Athènes et Sparte, géographiquement si inexplicable dans la guerre du Péloponnèse, l'expédition contre Syracuse et le salut de cette ville dû à un Dorien (le Spartiate Gylippe), le parti que prirent les populations italiques dans la guerre d'Annibal et dans celle des Marses (la guerre sociale), n'a pas d'autre cause.

« Quelque fort qu'on soit en l'histoire romaine classique, a dit un homme d'esprit, M. Vitet, peut-on se vanter de conserver dans sa mémoire une idée différente d'un Volsque et d'un Sabin? Qui pourra dire qu'il a été autrement affecté en voyant prendre Véïes ou telle autre ville étrusque, qu'en lisant la prise de Réate, celle de Préneste, ou de telle autre cité sur la rive gauche du Tibre? Toutes ces villes sont si peu distinctes qu'on croit assez faire si l'on en retient le nombre. On se dit : voilà quatre villes au pouvoir des Romains; passons à la cinquième. » Mais quel intérêt ne s'attachera point à toutes ces guerres, si, après avoir retrouvé, pour ainsi dire, couches par couches les populations enfouies dans le vieux sol d'Italie, après avoir montré que ces migrations de peuples ne sont point de celles qui apparaissent fortuites et sans liaison dans l'histoire, après avoir fait comprendre comment les flots ont été chassés par les flots (les Ibères et les Ligures fuyant devant les Galls ou Celtes; les Pélasges ou Sicules devant les Osques, les Rasena, les Hellènes; les Rasena eux-mêmes devant les Germains), l'historien nous fait pénétrer avec lui chez les nations voisines et bientôt rivales de Rome, et nous fait lire dans leur constitution intérieure les destinées qui les attendent.

Les Pélasges ne sont plus. Rome qui se nommera un jour leur fille, est encore inaperçue. Mais nous n'en démêlons pas moins les élémens de résistance et les germes de faiblesse que le temps développera autour de cette ville récente. La double communauté des soixante dêmes Prisques et Latins l'enferme dans un arc dont le Tibre forme la corde. Là domine la forme monarchique; chaque dême a son chef; le lien fédéral est à peu près nul. Plus loin,

nous trouvons les Osques de la première conquête, les Eques, les Aurunces, les Volsques, assemblage de petites démocraties remuantes et jalouses, qui s'isolent et se combattent sans cesse jusqu'à ce que leurs divisions se taisent devant l'ascendant romain. Par-delà encore, au nord et à l'est, s'étendent au loin les possessions sabelliques, sans lien entr'elles, sans capitale prépondérante, sans cette unité de mœurs qui rapproche les peuples d'une même souche : les anciens Sabins, pieux, austères, incorruptibles, avec leurs bourgades ouvertes comme celles des Spartiates dont Plutarque a eu tort de les faire descendre; la fédération des Marses, des Vestins, des *Marrucini* et des Péligniens, qui rappelle l'union et les mœurs simples, mais belliqueuses, des quatre Waldstettes suisses; les Picentins, mous et lâches; les Campaniens, énervés par la conquête et plus méconnaissables encore; les Lucaniens, destructeurs, pillards, affaiblis par des dissensions sans fin, par l'étendue et la richesse de leurs possessions, par leur impuissance à dominer un trop grand nombre de vaincus; les Samnites, leurs pères, indomptables du haut de leurs cimes fortifiées, fidèles à la liberté jusqu'à la mort, et dont la puissance eût été fatale à la ville-reine si la passion de l'indépendance n'eût fait de leurs propres colonies, comme des diverses peuplades sabelliques entr'elles, autant d'ennemis acharnés. A l'ouest enfin, à partir de la rive droite du Tibre, sont les Etrusques, fédération de douze cités souveraines aux fortes murailles, chacune avec son sénat indépendant, ses colonies propres et ses villes sujettes; ces Etrusques, dont la physionomie si grave et si orientale nous frappe tout d'abord, malgré un faible mélange de mœurs germaniques; leur royauté viagère, leurs assemblées nationales de magnats, leur patriciat théocratique et guerrier avec ses rivalités et ses vengeances qui frappent de bannissement des familles entières à la manière du moyen âge, leurs festins qui rappellent ceux du nord, leur luxe asiatique, leurs débauches exagérées par les Grecs, comme aussi leur commerce, leur marine de pirates, leurs cliens corvéables qui expliquent tout à la fois la faiblesse de l'infanterie nationale et tant de travaux d'une utilité digne de Rome future, tant de constructions colossales dont plusieurs subsistent encore dans leur impérissable solidité; les Etrusques, disons-nous, et leurs arts, tradition des Pélasges, et leurs haruspices si célèbres, et leur religion, source et sanction du droit public.

Certes nos histoires classiques de Rome se hâtent trop d'en finir

avec ces peuples. Au temps de Caton l'ancien, leur nationalité n'était point éteinte; ils avaient leurs annales à part; ils étaient encore Etrusques, Osques et *Sabelli*. Rien n'explique mieux de grands caractères qui tranchent singulièrement avec leur époque, Caton lui-même et plus tard Marius; et de graves événemens contemporains, la guerre sociale et l'insurrection des Samnites, puis celle des Etrusques, contre le génie oppressif de Rome personnifié dans la terrible dictature de Sylla (1). La littérature latine a été ingrate envers ces nations, antiques institutrices de l'orgueilleuse cité qui les a détruites. Et pourtant Sallustre était né Sabin, Cicéron était Volsque, Catulle et Virgile Etrusques, ou, si l'on veut, des Gaulois de la Transalpine; Horace était un Apulien, Tite-Live un Vénète, Ovide un Samnite : César seul était Romain.

Mais, ce n'est pas tout encore, et, quelque impatience qui nous presse d'abréger cette introduction à la découverte de Rome ancienne, disons-le aux croyans qui nous lisent, d'autres conclusions non moins précieuses, jaillissent des recherches de Nieburh. De pareils travaux ruinent de plus en plus cette pitoyable hypothèse que le genre humain a commencé par la vie sauvage, « rêverie du genre de celles qui, sous le nom d'histoire philosophique, ont été répétées à satiété pendant la seconde partie du siècle dernier, sans qu'on daignât nous épargner, dans ces fastidieuses répétitions, la privation de la parole, qui ravalait l'homme jusqu'à l'état de la bête. Ces étranges observateurs ont à leurs ordres d'innombrables citations empruntées à des voyageurs. Mais, ce à quoi ils n'ont pas songé, c'est qu'il n'y a pas un seul exemple d'un peuple réellement sauvage, passant de son plein gré à la civilisation; c'est que, partout où celle-ci est imposée par une puissance extérieure, la conséquence en est le dépérissement et l'extinction physique de la souche qui le reçoit. Nous citerons les Natties, les Guaranis, les missions de la nouvelle Californie et celles du Cap. Chaque race de l'humanité tient de Dieu sa véritable vocation et le sceau qui la distingue (2). »

La consanguinité originelle de toutes les races humaines ne ressort pas avec moins d'évidence de ces puissantes études. C'est comme

(1) Caton le censeur était Sabin de mœurs et d'éducation, sinon de naissance; quant à Marius, s'il n'eût été Volsque, la puissance de son nom aurait manqué à la sanglante réaction dont il a été le chef, et qui prépara la proscription de son rival.

(2) Nieburh, t. 1, de la traduct. franç. p. 117.

un grand fleuve qui se saigne en un millier de bras, mais qui partout se laisse remonter jusqu'en Asie, patrie commune des Pélasges et des Hellènes, des Ibères et des Gaulois, des Etrusques et des Germains. Et, pour ne parler que des Etrusques, le caractère de leur écriture est manifestement punique d'origine, comme tous les alphabets usités en Europe. On y retrouve l'omission de l'*o* et des voyelles brèves et l'usage simple de consonnes redoublées, comme dans tous les systèmes d'écriture araméens. D'une autre part, l'année cyclique des Etrusques rappelle la chronologie mexicaine; en même temps que leur histoire, comme celle des Chaldéens et des Bramines, était enchassée dans un cadre anatomique et théologique comprenant l'universalité des temps. Enfin leur caste théocratique est encore un débris de l'Orient, tandis que leur religion se rattache en plusieurs points à la mythologie germaine. L'instituteur de l'Etrurie, Tagès, est un sage-nain sorti des entrailles de la terre, comme on en trouve dans les fables du Nord, et l'on sait que la vie des plus grandes divinités étrusques avait elle-même un terme fixe et une fin, comme la vie de celles qu'adoraient nos pères. C'est ainsi que ce peuple mystérieux, par les idendités les plus étonnantes, semble unir trois mondes qu'une érudition superficielle croit séparés par des abîmes, l'Amérique, l'Europe et l'Orient.

Un prochain article nous ramènera au berceau de Rome.

F.

(*Le Correspondant n° 3, tome IV.*)

DE LA RÉVOLUTION ITALIENNE (1).

Depuis quarante ans une grande révolution s'opère dans l'Europe centrale et méridionale. Elle germe dans d'autres parties du globe. On dirait même qu'elle prépare, quoique de bien loin, de nouvelles destinées aux peuples slaves. Elle entame l'Asie mahométane, et agit jusque sur les classes supérieures de l'idolâtre Indoustan. Il y a là plus qu'une étincelle partie de France. Il y a marche de la Providence, comme dans les grands phénomènes que présentèrent la destruction de l'empire romain et l'établissement du christianisme.

---

(1) Voir ci-dessus, p. 283.

Que d'autres y voient les jupons de madame Dubarry, l'influence de Diderot ou de Voltaire, l'absence de l'emploi de la force par Louis XVI, et l'emploi de cette même force par Charles X, peu n'importe. Ce sont là de ces opinions comme on en retrouve dans les salons et les antichambres : aux yeux de l'historien, elles ont la même valeur que les opinions des tavernes et des carrefours. Qui ne voit pas l'écriture de Dieu dans les signes visibles de l'histoire contemporaine, a des yeux pour ne pas voir.

Mais à travers cette révolution que rien n'eût empêchée, ni l'ancien régime, s'il se fût maintenu par Louis XVI, ni le régime aux regrets et aux souvenirs du passé, que Charles X semblait encourager, il a existé une révolution de conspirateurs, une révolution abominable et sanglante, aveugle instrument de l'autre révolution, et qui n'en demeure pas moins infâme pour s'être crue nécessaire. Il est urgent de fixer un instant sur elle nos regards.

D'abord, nous eûmes les faux républicains, copistes de la Grèce et de Rome. Plutarque avait été l'instituteur de leur jeunesse; le *Contrat social* les avait possédés comme des maniaques. Le rhéteur Plutarque, qui vivait sur le déclin de la société, était un mauvais modèle pour acquérir la connaissance de l'antiquité. On ne le lit plus aujourd'hui, parce que la jeunesse est plus ignorante que sous l'ancien régime, les études classiques étant beaucoup moins fortes. Mais qu'on l'avoue ou non, le *Contrat social* est encore la marotte de tous nos clubistes : c'est là qu'ils prennent leur théorie sur la souveraineté du peuple. On se fausse l'esprit pour admirer Robespierre et Saint-Just; parce qu'ils ont marché dans le sang, on veut en faire des colosses. Ce sont eux, dit-on, qui ont *préparé* Bonaparte, qui ont sauvé et agrandi la France.

Partout où se proclament les idées républicaines d'unité et d'indivisibilité; partout où l'on demande une France une et indivisible, de l'Océan jusqu'au Rhin, en y comprenant la Hollande et la Belgique; partout où l'on réclame une Allemagne une et indivisible, de Dantzik à Inspruck, de Breslau à Mayence; partout où l'on prépare une Italie une et indivisible, avec Rome, pour capitale, non plus du monde chrétien, mais d'une république italienne, qui commencerait à la Sicile, et finirait aux limites de la Suisse et du Tyrol; partout, dis-je, il y a du Plutarque, du Jean-Jacques Rousseau, de la souveraineté du peuple sur le tapis. Rien de cela ne saurait s'exécuter sans terrorisme; tout cela signifie, non-seulement dans le présent, mais encore dans l'avenir, un système permanent de *terrorisme* révolutionnaire.

Or, la république qui s'annonce sous les exigences de cette uniformité, n'est que le premier pas vers un système de despotisme impérial. C'est Rome sous César, à la veille de passer sous le commandement d'Auguste. Marius le plébéïen ouvre la voie à cette nouvelle marche. En France, où l'on est *positif*, on a laissé de côté le *théâtral* de ces idées; les révolutionnaires eux-mêmes ne veulent plus de ces draperies romaines de sénateurs et de tribuns dont l'on s'affublait au commencement de notre révolution. Mais en Allemagne, on revêt ces idées bizarres du costume emprunté à Arminius le Chérusque, ou à toute autre antiquaille. A cet égard les Italiens sont passés maîtres en fait de caricature. Pour certains carbonari, il n'y a plus de Napolitains dans le royaume de Naples, de Lombards en Lombardie, de Sardes en Piémont; tous ces peuples reparaissent sous les noms de l'antiquité restaurée. Nous reverrons des Samnites, des Opuntiens, des Bruttiens, des Etrusques, etc., etc., du midi au nord de l'Italie. Ce sera l'antiquité étudiée dans les tragédies d'Alfiéri, et jouée avec force maximes républicaines, avec force bravades sanguinaires dans les différentes parties de la Péninsule. Mais les Italiens sautent plus vite par dessus les péripéties que nos républicains de France : après Marius, en passant Sylla et César, il leur faudra de suite Octavien César. Tibère est *classique* dans leur patrie : il gouvernait à Rome au nom de la souveraineté du peuple.

C'est cette révolution, qui contredit la révolution du siècle, en la faisant dévier vers le forum et la tribune aux harangues, que les doctrinaires ont dit morte, et qui est, quoiqu'ils en disent, bien vivante; c'est elle qui, sous un masque ou sous un autre, donnera beaucoup à penser aux doctrinaires, et pourrait, si elle devenait puissante, faire tomber leurs têtes sur l'échafaud. Aujourd'hui elle les dit *Jésuites*. — *Jésuites* et *doctrinaires*, c'est tout un!

A côté de ces deux révolutions, l'une produit du temps, œuvre de la Providence, la révolution du siècle et des siècles, la révolution opérée par la double action du christianisme et de la science, qui ont simultanément, quoique diversément agi sur toutes les mœurs modernes, et de cette autre révolution factice, sanguinaire, qui parle à l'antique, se dit souveraineté du peuple, allant de Marius à César, de Robespierre à Napoléon, et manifestant un désir constant du retour de certaines folies et de certains crimes, se développe une autre révolution, purement locale et nationale. C'est celle qui a dit aux Belges de n'être pas Hollandais, aux Polonais de ne pas être Russes, et qui dit encore aux Italiens de ne pas demeurer Au-

trichiens. Celle-là, indépendante de la civilisation et de la conspiration, n'étant ni l'œuvre précis de la Providence, ni l'œuvre factice de quelques hommes, est tout bonnement *naturelle :* c'est le cri de tous les âges : un peuple ne veut pas être opprimé par un autre peuple. A cet égard, nous trouvons *naturel*, sans les y exhorter, que les Italiens, s'ils en sont capables, se défassent des Autrichiens. Nous leur souhaitons leur indépendance, mais à condition qu'ils s'en rendent *dignes*.

Mais qu'est jusqu'à présent la révolution actuelle de l'Italie, telle qu'elle s'offre à nos regards ?

Chez les populations qui souffrent, c'est un désir bien juste d'un mieux social ; mais ces populations, elles n'ont pas élevé la voix. Milan est muet. On dit que Turin, que Naples murmurent. Les Autrichiens y exercent, assure-t-on, indirectement une grande puissance, en primant dans les conseils des souverains. Que Turin, que Naples se régénèrent, qu'ils désirent une meilleure administration, un meilleur régime politique, c'est leur affaire : il n'y a pas crime à l'homme de tendre vers des améliorations, surtout si elles sont généralement *senties*, et si ce sont bien véritablement des améliorations. Mais la révolution italienne ne met pas en avant ou n'ose pas mettre en avant les véritables sujets de plaintes que pourraient avoir les populations du Piémont, de Naples, de la Lombardie. Elle se fait *l'appendice* de la révolution *des amis du peuple*, combinée avec la révolution des *bonapartistes*. Ce n'est pas une révolution, c'est une *conspiration ;* elle est autant dirigée contre le système de M. de Lafayette, que contre celui de Louis-Philippe. Je ne sais si M. de Lafayette a la vue claire à cet égard, mais Louis-Philippe doit savoir à quoi s'en tenir, ou il faudrait plaindre son gouvernement.

Et comment s'y prend-elle, cette noble révolution ? Elle dresse des embûches, elle organise un guet à pens, que l'on trouve *sublime* dans quelques journaux, dans quelques clubs de Paris : c'est-à-dire qu'elle cherche à abattre la papauté, espérant entraîner la ruine du catholicisme. Elle nous dit *hypocritement* que la religion sera plus *pure*, quand le pape sera *pensionné* par la république italienne, en attendant un nouveau Bonaparte ; elle ajoute que le souverain-pontife gouvernera plus *librement* la chrétienté, lorsqu'il deviendra un *instrument* entre les mains d'un avocat, président de la république, ou d'un soldat qui s'assied sur un trône, comme sur

une planche, et transforme son corps-de-garde en anti-chambre. Oh l'aimable, oh la généreuse, oh la *libérale* révolution !

Le gouvernement papal, comme gouvernement, peut mériter de graves reproches. Le népotisme a été, de tout temps, un fléau à Rome ; que les *monsignori* aient partout la haute main dans les affaires temporelles, c'est un désordre. Dans le moyen âge, Rome, non-seulement séjour, mais encore *capitale* des souverains-pontifes, était une république ; qu'importe au pape, qui vise à l'éternité, que les *formes* de son gouvernement temporel se modifient dans le présent ; il n'en restera pas moins souverain. Mais comme je l'ai dit à une autre occasion, c'est l'intérêt de la chrétienté, que le pape soit *souverain* de l'état romain. C'est de plus la gloire de l'Italie. Rome, sous les papes, est et demeurera la *ville éternelle ;* Rome, sans les papes, ne sera plus qu'un chétif coin de terre, en arrière de Naples et de Milan, et qu'atteindra peut-être le sort d'Athènes. On passera et elle sera oubliée.

Mais ose-t-on bien, sans rougir jusqu'aux yeux, parler, au sujet de Rome, de la *tyrannie pontificale ?* Ose-t-on comparer le gouvernement du pape à Bologne, au gouvernement autrichien ? Le gouvernement romain n'est pas assez fort, cela est certain ; il peut être, çà et là, tracassier par faiblesse, bien des abus peuvent s'y apercevoir ; la réforme peut partout être réclamée ; la réforme n'est pas une révolution, elle ne se manifeste pas surtout sous les formes ignobles d'une conspiration.

Héros de Bologne, ne mentez pas ; ne mentez pas davantage, vous leurs acolytes de Paris. Dites tout bonnement, parce que cela est *vrai*, que vous vous êtes attaqués au gouvernement pontifical, d'abord parce qu'il était matériellement *le plus faible*, ensuite parce que vous espérez frapper par là le catholicisme. Vous vous y prenez avec beaucoup d'*hypocrisie.* C'est pour *purifier* la religion, dites-vous ; fi de l'homme qui n'ose pas avouer hautement ses intentions à la face du ciel. Vous aimez tant la religion. Elle vous importe tant ! Non, vous voulez comme Napoléon un pape *soldé* et *prisonnier*, afin de le décréditer, puis de lui donner à jamais son congé. Voilà ce que vous n'osez pas avouer, hommes de courage, si prodigieusement héroïques contre le pape et qui poussez, de temps à autres, la bravoure jusqu'à déplorer la dévastation d'une église, parce qu'elle est — un monument public !

Il y a derrière la révolution italienne qui éclate dans les états du pape, encore toute autre chose. On est sans force contre le gé-

néral Frimont ; on ne compte pas encore sur Turin et sur Naples ; mais on est prodigieusement fort contre le petit prince de Modène (assez mauvais prince dit-on), contre l'archiduchesse Marie-Louise, et surtout contre le pape, dont les canons ne servent qu'aux jours de fête. Voici ce que l'on a comploté à cet égard.

La France, comme chacun sait, a proclamé, dans les affaires de Belgique la *non-intervention ;* il y allait de sa sûreté, il y allait de son honneur. Si le duc de Modène, si Marie-Louise, si le pape surtout, réclament l'intervention de l'Autriche, il y aura donc guerre : c'est ainsi que l'on veut conclure de l'autre fait. Le gouvernement français, redoutant les républicains au-dedans, les Bonapartistes au-dehors, recule cependant devant la guerre. Mais on espère qu'il y sera forcé, sinon on s'efforcera de le déposer, de changer le ministère, de s'emparer de Louis-Philippe, pour le diriger. S'il refuse, on lui parlera comme à *Monsieur Veto :* puis avec une petite terreur au-dedans, on aura une grande guerre au-dehors, on espèrera dans la chance de bouleverser l'Europe à la Robespierre ou à la Napoléon : entretemps on vivra pour long-temps encore du sang et de la sueur des peuples, et voilà ce qu'on nommera la *république.* N'est-ce pas cela ?

Je crois à la révolution du siècle, je m'y associe de grand cœur, en tant que j'y découvre la marche de la Providence. Dès mon jeune âge, j'ai aimé la liberté, et j'aime toutes les libertés qui se groupent autour de la grande liberté, mère des autres, celle de l'inébranlable et bonne conscience de l'homme juste et fort. Depuis la restauration, j'avais parfaitement connu, décrit, prévu tout ce qui minerait la restauration ; j'ai pu voir avec douleur la chûte de la légitimité, comme garantie de la paix sociale ; mais de sa chûte, je n'en ai toujours rendu responsable, dans ma conviction intime, non pas les partis, mais la restauration elle-même. Elle n'a jamais été à la hauteur de sa tâche : la conciliation possible d'un système embrassant toutes les légitimités transmises, mais épurées, avec un système de libertés politiques, civiles et religieuses, que j'ai constamment embrassées sous le point de vue le plus étendu. Ce n'est pas un ennemi du mouvement qui parle, c'est un ami du mouvement, et qui pour cela même hait le jacobinisme, hait le bonapartisme, sous quelque masque qu'ils se présentent, de quelque costume qu'ils s'affublent.

Baron d'Eckstein.

(*Le Correspondant n° 6, tome IV.*)

L'AUTORITÉ CONSIDÉRÉE COMME PRINCIPE DE LA CERTITUDE.

PAR VICTOR DERODE.

C'était dans la riante vallée qu'arrose la Vesle, sous des arbres touffus, au pied de collines tapissées de vignobles, et de gigantesques monumens qui rappellent les premiers âges de la monarchie; M. Derode méditait. Or ses pensées s'arrêtèrent sur le besoin que l'homme a de connaître, et il vit les philosophes de tous les temps, de tous les pays courant après la vérité de toute la vitesse de leur intelligence; mais chacun d'eux suivait une route opposée, et nul d'eux ne la rencontrait. Or, il apparut alors à M. Derode un bienfaisant génie, qui lui parla en ces termes : « Fils d'une femme, » tu veux sonder les profondeurs de l'existence; qu'il y a loin de » ces lueurs que tu nommes raison, avec le moindre reflet du so- » leil des intelligences! J'ai été ému en voyant ta faiblesse; tu te » traînais péniblement sur les lignes qui disent les pensées des sa- » vans; mais ce n'est point là le chemin. As-tu retiré des yeux » de ton âme le prisme de l'erreur, en as-tu banni les passions? »
Cela dit, le génie souffla sur M. Derode, puis il l'entraîna dans son vol rapide au-dessus des mondes, à peu près comme l'hyppogriffe emportait le bon Roger.

Poggia l'augel, nè può Ruggier frenarlo.

Or durant son voyage, M. Derode vit beaucoup de choses, depuis le Lapon dans sa hutte enfumée, jusqu'au noir enfant de l'Afrique; depuis le sol américain jusqu'aux ruines du fabuleux Orient. Lafontaine a dit quelque part :

Quiconque a beaucoup vu,
Peut avoir beaucoup retenu.

Mais il paraît que M. Derode était si troublé de sa promenade aërienne, qu'il en a retenu fort peu de chose. Le fait est que, soit par nécessité, soit par surérogation, le génie recourut à un nouveau mode d'enseignement. Il apparut donc devant M. Derode, « Une » foule innombrable d'hommes, qui se pressaient avec un bruit et

» une confusion incroyables.... Les uns grimpaient sur les rochers, » et se baissant jusqu'à terre, examinaient avec soin la mousse » et les herbes. D'autres faisaient dans le sol des cavités profondes » où ils regardaient attentivement. Il en vit plusieurs qui allumaient » un feu ardent où ils posaient des creusets et des appareils distil- » latoires, tandis que plus loin quelques hommes se condamnaient » à avoir pendant des journées entières la tête posée à l'extrémité » d'un long tuyau tourné vers le ciel. Ici on faisait bouillir de » l'eau dans un vase, où l'on adaptait des roues, des poulies et » différens mécanismes. Là on dressait des morceaux de fer longs » et affilés qui devaient conjurer la foudre (1).

» Ailleurs, quelques hommes se frappaient le front, méditaient, » puis traçaient des lignes noires sur leurs tablettes; d'autres les » leur enlevaient avec soin, pour les mettre sous un meuble, d'où » l'on retirait ensuite de petits lambeaux qu'on distribuait à cha- » cun; après y avoir jeté les yeux, on les abandonnait au vent, » puis on recommençait de nouveau. Tous paraissaient contens; » et marchant sur la pointe des pieds, ils repétaient souvent le » mot de *lumières* (2).

» Montrez-nous, dit le génie à ces hommes, montrez-nous vos » richesses. Alors ils accoururent tous : ceux-ci apportaient des lam- » beaux de cadavres; ceux-là des crânes entr'ouverts. Les uns » présentaient des moisissures et des herbes artistement séchées; » les autres avaient des cailloux et des pierres, d'autres des fioles » remplies de liqueurs corrosives, d'autres des tissus moëlleux » éclatans; les derniers qui se présentèrent étaient chargés de rou- » leaux; les mains souillées d'encre, la figure pâlie par les veilles, » tout les faisait remarquer. *Voilà les lumières*, criaient-ils tous, » *voilà la vérité.* »

Et il s'éleva alors une confusion inénarrable; et au milieu du tumulte on entendait retentir les mots de *devoir*, *loi*, *principe*; et Socrate discutait avec Condillac, Volney avec Epicure, Pyrrhon avec Mesmer, Koang-fû-t-scé (vulgairement appelé Confucius)

---

(1) Il est sans doute superflu d'indiquer qu'on a voulu désigner ici les botanistes, les géologues, les chimistes, les astronomes, les physiciens, les machinistes, etc.

(*Note de M. Derode.*)

(2) Ce sont les écrivains journalistes et *journaliers.*

(*Note de M. Derode.*)

avec Xénophanes et Paracelse, le bonhomme Sanchoniaton M. G. St.-H., lequel est, si nous ne nous trompons, M. Geoffroy Saint-Hilaire; et chacun développait emphatiquement son système. C'étaient les ovaires de Harwey, de Malpigli, de Valisnéri, de Haller; les animalcules de Leuwenhoeck et d'Hersecher; la force végétative de Néédham; les forces essentielles de Wolf; les notions plastiques de Cudworth, les générations artificielles de Spallanzani, etc., etc. Et l'on voyait bizarrement assemblés Leucippe, Lucrèce, Descartes, Spinosa, Hume, Lamettrie, à peu près comme Dante nous montre réunis dans la gueule de Lucifer, Judas Iscariote, Brutus et Cassius (1).

Or une foule d'étendards de différentes couleurs flottaient les uns à côté des autres; c'étaient le rationalisme, le déisme, la matérialisme et l'athéisme; et le désordre était à son comble, lorsque tout-à-coup à une parole du génie, cette multitude se forma en deux bandes. Ces deux bandes avaient chacune un drapeau; sur l'un était écrit : *Dieu-autorité*, sur l'autre *homme-évidence*. Le génie parla encore, et au retentissement de sa parole, le monde trembla, les générations du tombeau s'émurent; on vit accourir de tous les points de l'horizon les Scythes, les Thraces, les Gétes, les Mussugétes, les Goths, les Germains, les Japonais, les Chinois, les habitans du Mexique, des Florides ou de l'Océanie; et tous par un merveilleux accord proclamaient les mêmes principes dans un cantique universel d'amour et de louange; et la terre fut stupéfaite d'admiration, et l'orgueil des sages pâlit devant cette grande voix de l'humanité qui écrasait la vanité de leurs systèmes; puis le cantique achevé, M. Derode ne vit et n'entendit plus rien.

Or, que résulte-t-il de tout cela? que M. Derode ne voit de principe de certitude, que dans le témoignage universel; à cet égard, nous sommes parfaitement de son avis. D. L.

(*Le Correspondant n° 8, tome IV.*)

---

(1) Quell'anima lassù ch'ha maggior pena,
Disse'l maestro, è Giuda scariotò.
Che'l capo ha dentro, et fuor le gambe mena.
Degli altri due ch'hanno' l capo di sotto,
Quel che pende del nero ceffo è Bruto :
Vedi comè si storce et non fà motto :
E'l'altro è Cassio chè par'si membruto.
(L'*Inferno*. Cant. 34.)

SUR L'UNITÉ DE L'ITALIE.

Un jeune professeur demande que la papauté donne sa démission temporelle, afin de favoriser l'établissement de l'unité de l'Italie. Je doute que le saint-père trouve bon de satisfaire à cette invitation cavalière du propagandisme français. Sans doute la tiare pontificale pourrait, sans se briser, cesser de reposer sur un trône. Depuis saint Pierre jusqu'à Pie VII, les exemples ne manqueraient pas pour prouver que la papauté n'est pas moins grande et moins belle dans une prison que dans un palais. Mais est-il dans l'intérêt de la liberté, dans celui de la religion catholique, d'établir l'unité de l'Italie sur les ruines du pouvoir pontifical?

Et d'abord l'unité et la liberté ne se présentent pas comme compatibles en Italie.

Voyez le moyen âge. De tous côtés le mouvement communal fonde en Italie des constitutions républicaines; mais en même temps, il morcelle et multiplie encore les états divers qui couvraient déjà la face du pays. Les déchiremens du territoire semblent devenir la condition nécessaire de la liberté. En France, dans le même temps, les communes, qui, en se soulevant contre la féodalité, trouvent dans le trône un auxiliaire tantôt secret, tantôt avoué, se réunissent à ce protecteur naturel, et finissent par créer dans le royaume une centralisation puissante; mais en Italie, les villes qui viennent à bout de conquérir des libertés locales ne rencontrent près d'elles aucun point d'appui qui puisse rallier leurs efforts et leur donner un but commun; elles n'auraient eu aucun avantage à invoquer la suzeraineté lointaine et nominale de l'empereur, au moment où il se croyait obligé d'accorder aux comtes de Savoie la couronne ducale et aux Visconti l'investiture du duché de Milan; elles durent donc se proclamer indépendantes, quand elles purent échapper au joug des petits tyrans qui surgissaient du sein des démocraties; aucun rapport nécessaire n'établit entre elles de la liaison et de l'unité : dans leur marche, tout à fait inverse de celle des communes françaises, elles tendirent, en quelque sorte, à une division toujours croissante.

Il est vrai que de temps en temps des despotes belliqueux ou des républiques puissantes essayèrent de réunir par les négociations ou les conquêtes tous ces petits états sous la même domination;

l'une des premières et des plus remarquables tentatives de ce genre fut faite par Jean Visconti, archevêque de Milan ; malgré les menaces et les excommunications de Clément VI, il reçut sous son obéissance la ville de Bologne, qui déjà s'était soustraite à la domination papale. Le souverain-pontife lui députe l'évêque de Padoue pour lui demander la restitution de cette ville. Jean Visconti invite l'ambassadeur à assister à la messe qu'il célèbre le dimanche suivant avec un grand appareil : et quand le saint sacrifice est achevé, sans déposer les ornemens sacrés dont il est revêtu, de la main gauche il saisit la croix qui est sur l'autel, de la main droite il tire une épée, qu'il avait tenu cachée sous le manteau épiscopal, et alors il déclare à l'ambassadeur, en présence du peuple étonné, qu'avec l'une il saura bien défendre ses droits spirituels, avec l'autre son pouvoir temporel. Clément VI se voit obligé de plier devant le fier archevêque ; il lui donne l'investiture de Bologne, en se contentant d'un tribut de douze mille florins par an.

Jean Visconti continue ses conquêtes ; il range sous ses lois la superbe Gênes, affaiblie par une lutte inégale avec Venise. La résidence des papes à Avignon semble favoriser ses ambitieux projets : la souveraineté de Rome lui est offerte. Il hésite, il recule cette fois devant la crainte des anathèmes, et la mort le surprend au moment où presque toute l'Italie tremblait devant ses armes. Après lui, ses successeurs succombent sous les efforts d'une ligue puissante.

Plus tard les Sforces se liguent avec les rois de Naples, et tentent de réduire l'Italie sous leur puissance, sauf à se la disputer ensuite comme une proie. Des interventions étrangères arrêtent les progrès de leurs armes, et l'Italie devient un champ de bataille où les Impériaux, les Français et les Espagnols obtiennent tour-à-tour la victoire.

Les Médicis à Florence semblent annoncer le dessein d'étendre au loin leur domination ; leurs efforts éprouvent aussi d'insurmontables obstacles.

Enfin Venise, cette implacable ennemie du pouvoir temporel des papes, Venise soumet le nord et l'est de l'Italie ; elle menace les états pontificaux de ses armes, et cependant elle n'y étend pas ses conquêtes : elle s'arrête sur le chemin de Rome, malgré le dédain qu'elle affectait pour les foudres du Vatican.

On peut s'expliquer ce respect pour les dominations des papes par l'influence qu'ils exerçaient sur les principales cours de l'Eu-

rope. On craignait de s'attirer, en les attaquant, de puissantes représailles.

Mais pourquoi les souverains-pontifes eux-mêmes n'ont-ils pas travaillé, dans leur intérêt, à l'unité de l'Italie?

Les papes dans le moyen âge étaient moins jaloux de l'étendue de leur propre empire que de leur suzeraineté spirituelle sur les trônes de l'Europe. Leur but principal était de faire reconnaître à tous les monarques la suprématie du St.-Siége. Dès-lors, ils devaient, comme souverains de Rome, montrer un désintéressement et une modération qui leur fissent éviter tout contact d'ambition avec les princes chrétiens.

Cependant nous voyons que tous les souverains-pontifes ne furent pas également fidèles à cette politique sage et grande. Les Borgia aspirèrent à la souveraineté temporelle de l'Italie.

Leur tentative fut infructueuse, et la papauté, en voulant se faire conquérante, perdit quelque chose de sa majesté dans l'esprit des peuples.

Ainsi l'histoire du moyen âge nous présente l'unité de l'Italie comme une chimère que l'on poursuivit souvent et que l'on n'atteignit jamais.

Aujourd'hui cette unité que l'on regardait comme impossible, serait-elle près de s'accomplir? C'est l'opinion du professeur dont nous avons parlé. Suivant lui, le mouvement actuel présente des caractères tout nouveaux. Il part *du centre même de l'Italie, et doit se répandre de là à la circonférence.*

Le mouvement, il est vrai, est parti des états pontificaux; mais Rome n'y a point pris de part; elle l'a repoussé, et quand même cette capitale de l'église universelle consentirait à descendre au rang de capitale de l'Italie, Naples, la Toscane, le Piémont, reconnaîtraient-ils une suprématie qui n'a cessé d'être contestée depuis la chute de l'empire romain? Pour courber l'Italie sous le joug de l'unité, que fera-t-on? une république fédérative? mais de pareils gouvernemens ne se fondent pas chez de vieux peuples tout couverts du fard de la civilisation moderne; ce ne sont pas des hommes animés seulement de la rage de la destruction qui peuvent établir des constitutions durables. Les Carbonari italiens ne sont pas des Guillaume Tell et des Washington, et jamais la haine du sacerdoce et de toute religion, jamais un vil sigisbéisme, n'établiront de véritable république.

Pour assurer cette unité, objet de tant de vœux, fera-t-on de l'Italie une monarchie dont la capitale sera à Rome? Buonaparte

lui-même, avec son bras puissant n'a pu accomplir qu'à demi cette œuvre difficile. Que de restrictions prudentes il s'était imposées! Naples faisait un royaume à part, Florence était la résidence d'une princesse, Milan possédait le vice-roi dans son sein; les susceptibilités jalouses des grandes villes et des contrées rivales étaient habilement ménagées; et cependant l'Italie gémissait d'un joug qui la condamnait à l'unité; elle ne pouvait être pliée à l'uniformité que par une contrainte violente!

Pour confondre dans l'unité de la centralisation moderne les nuances qui séparaient nos provinces de France, et pour briser les institutions locales, il a fallu une révolution de sang et un joug de fer. Qu'on juge par là de ce qu'il faudrait de terreur et de despotisme pour anéantir les différences qui séparent les divers états de l'Italie!

Voudrait-on faire un roi des Italiens comme on a fait un roi des Français?

Les Français d'aujourd'hui ont entre eux des liens réels; l'artisan de Bordeaux comprend le langage de l'artisan de Lille. Aux pieds des Pyrénées comme aux bords du Rhin, le laboureur sait ce que c'est que la France, et le nom de sa grande et vieille patrie fera battre son cœur. Or le Luquois aux rudes aspirations n'entendra pas le Milanais au parler bref et sifflant (*al parlare stretto*) (1), et ni l'un ni l'autre ne sauront ce que c'est que l'Italie ou du moins ils ne rattacheront à ce mot aucune idée précise, aucun sentiment national. Les littérateurs seuls se sont fait une Italie factice, comme un langage de convention. Mais pour enflammer des masses populaires, il faut autre chose que des phrases académiques inintelligibles pour elles.

Un roi des Italiens! Mais quels seraient ses sujets! j'ai étudié, j'ai observé, j'ai parcouru l'Italie dans tous les sens, et, parmi les gens du peuple, j'ai trouvé des Napolitains, des Romains, des Toscans, des Gênois, des Vénitiens;..... mais des Italiens? Je le déclare, je n'en ai pas rencontré un seul.

A quoi donc aboutirait la démission temporelle du pape? A des guerres interminables ou à la domination de l'Autriche dans toute l'Italie. Les états romains passeraient de la douce domination de

(1) En France encore aujourd'hui le paysan de la Basse-Bretagne, et celui du Haut-Languedoc parlent un idiôme à part; mais l'on remarquera que ces provinces sont précisément celles qui seraient les plus disposées à une séparation nouvelle.

la houlette pontificale sous la verge de fer des despotes de la Lombardie. Et voilà quels seraient les effets du carbonarisme unitaire!

D'ailleurs, l'établissement d'un nouveau gouvernement à Rome, quel qu'il fût, constituerait le pape dans un état de dépendance temporelle qui nuirait à son indépendance spirituelle. Si le chef de la chrétienté cessait d'être le souverain de la ville où il réside, il n'y aurait pas de milieu pour lui entre l'avilissement et la persecution, entre la servitude et le martyre.

Mais le successeur de saint Pierre ne sera asservi ni à des Italiens ni à une puissance étrangère. Le peuple dont il est l'évêque et le pasteur immédiat, a retrouvé, pour le défendre, l'énergie de l'ancienne Rome unie à la foi fervente du moyen âge. Quelques Gracchus ou plutôt quelques Rienzi nouveaux ont fait retentir autour du forum antique le cri de *liberté ;* mais aucun écho ne leur a répondu ; car ce cri, profané ailleurs par le sacrilége et l'impiété, est pour les Romains de nos jours comme un talisman qui a perdu sa magie.

Quant à l'occupation d'une armée qui, sous le prétexte de protéger, pourrait vouloir conquérir, qu'on se rassure! L'indépendance du saint-père ne saurait courir de longs dangers à cet égard. La politique romaine, qui a su toujours opposer si bien les unes aux autres les puissances de l'Europe, ne s'endormira pas dans cette conjoncture délicate. Le sacré collége, où Léon XII a appelé les membres les plus distingués de son clergé, se trouve composé en grande partie de diplomates habiles, de négociateurs consommés; sans vouloir faire tort aux jeunes célébrités que la révolution de juillet a fait surgir en France, nous croyons que le cardinalat romain n'a rien à envier à la profondeur de nos nouveaux hommes d'état. Le pape lui-même est, humainement parlant, digne par son immense capacité, d'être le chef du conseil admirable auquel il préside. Et les gouvernemens les moins religieux, les moins catholiques, seront amenés peut-être à leur insu, à être les instrumens de ses desseins et les protecteurs de sa couronne. AL. D.

(*Le Correspondant n° 11, tome IV.*)

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES,

PAR CH. DE COMMEQUIERS (1).

Il n'est rien au monde qui puisse mieux nous convaincre de la fragilité de notre intelligence, que l'histoire de la philosophie. Mais à côté de ce chaos moral, admirez comment les sociétés vivent à l'aide de quelques traditions mystérieuses toujours subsistantes toujours les mêmes. Admirez comment la raison des peuples jeunes ou vieux, barbares ou civilisés, se courbe devant cette autorité souveraine qui ne discute pas; mais qui commande, et répand à pleines mains la lumière, au prix d'un acte de foi. C'est l'union nécessaire de la religion et de la philosophie que M. de Commequiers a voulu démontrer. Sans la religion, c'est-à-dire sans la soumission de notre raison à une plus haute autorité, la vertu, la sagesse, la philosophie, tout cela devient pour nous des énigmes.

Car le monde à l'orgueil est un livre fermé.

Avec elle, au contraire, nous sommes environnés d'une lumière divine, qui éclaircit pour nous tous les doutes, et nous montre à nu cette vérité que l'homme cherche depuis si long-temps; mais que, livré à lui-même, il ne découvrira jamais.

Le livre de M. de Commequiers renferme une suite de méditations sur les différens sujets qui servent ordinairement de texte aux discussions philosophiques. La conscience, la foi, la vérité, l'honneur, la vertu, la liberté, l'amour, la prière, sont successivement envisagés par lui dans leur essence même, puis dans leurs rapports avec l'homme et avec la société. Ce ne sont point des théories abstraites qui se déroulent devant vous, des systèmes obscurs de complication et d'incertitude; c'est l'histoire de chacun de nous, avec notre soif de connaître, nos sentimens intimes et notre immortelle espérance. M. de Commequiers s'est beaucoup plus attaché à l'esprit et au cœur humain qu'aux systèmes des philosophes, et il a bien fait : les systèmes naissent et meurent : mais la grande voix de l'humanité se fait entendre, depuis le commencement du monde, toujours la même. Les différens modes qui nous ont été donnés pour la manifestation de nos pensées : la parole, l'écriture,

(1) Chez Blaise, rue Férou Saint-Sulpice, n° 24.

puis, en suivant chacune des ramifications de ces deux principes de nos connaissances, les arts, la poésie, la littérature, forment dans le nouvel ouvrage autant de points de vue, d'où il nous est plus facile d'apercevoir la liaison qui unit entre elles toutes les parties du monde moral. Ajoutons que, dans toutes les pensées, dans toutes les paroles de l'auteur, on retrouve cette inspiration religieuse qui embellit les sujets les plus arides, et ne laisse jamais place ni à l'ennui ni au dégoût.

Les *Etudes philosophiques* sont suivies d'une nouvelle intitulée : *La Vierge de l'île de Saine*, où M. de Commequiers s'est proposé de mettre en action les doctrines religieuses et littéraires qu'il venait de développer. Peut-être le plan de ce petit poème a-t-il le défaut de rappeler celui des *Martyrs*. Il faut dire aussi que la conversion de la jeune Elloa, l'une des prêtresses de la déesse céleste, n'est pas amenée avec assez d'art. Dieu nous préserve de mauvaises pensées sans doute; mais il est difficile de croire qu'une jeune fille, qui ne connaît ni les dogmes ni la morale du christianisme, et qui pourtant abjure la foi de ses pères, parce que son amant est chrétien, ne soit pas mue par un sentiment tant soit peu étranger à l'influence de la grâce. Un sentiment de même nature agissait peut-être aussi sur la fille de Démodocus, lorsqu'elle aspirait après l'eau du baptême qu'avait reçue Eudore; mais elle du moins avait été instruite des vérités de la religion de Jésus-Christ et des devoirs qu'elle impose par le saint confesseur Cyrille, et ce n'est qu'après que les mystères ineffables de la miséricorde divine lui furent révélés, qu'elle abandonna la harpe d'or et les cérémonies vénérées du temple d'Homère.

Le style de M. de Commequiers est toujours pur et d'une simplicité élégante, mais sans recherche; je ne croirais pas me tromper, en avançant que, parmi nos écrivains, Fénelon doit être celui qu'il préfère. On voit qu'il l'a beaucoup étudié; ou, ce qui est plus vrai peut-être qu'il pense et qu'il sent comme le vertueux archevêque de Cambrai. D. L.

(*Le Correspondant n° 9, tome IV.*)

ÉTUDES HISTORIQUES,

PAR M. DE CHATEAUBRIAND.

M. le vicomte de Châteaubriand, nous permet de mettre sous les yeux de nos lecteurs des fragmens de ses *Etudes historiques* qui paraîtront à la fin du mois. Nous détacherons successivement de cette vaste composition où une rapide lecture nous a déjà permis d'admirer l'élévation des idées, l'entraînement du style et l'abandon des aperçus, les morceaux qui perdront le moins à être ainsi isolés de ce magnifique ensemble. Nous commençons par un tableau de l'établissement du christianisme.

« Le christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux portions distinctes : depuis la naissance du monde jusqu'à J.-C., c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme; depuis J.-C. jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage.

» L'histoire de la société moderne commence donc véritablement de ce côté-ci de la croix. Pour la bien connaître, il faut voir en quoi cette société différa dès l'origine de la société païenne, comment elle la décomposa, quels peuples nouveaux se mêlèrent aux chrétiens pour précipiter la puissance romaine, pour renverser l'ordre religieux et politique de l'Ancien-Monde.

Si l'on envisage le christianisme dans toute la rigueur de l'orthodoxie, en faisant de la religion catholique l'achèvement de toute société, quel plus grand spectacle que le commencement et l'établissement de cette religion?

» Voici tout d'abord ce que l'on aperçoit.

» A mesure que le polythéisme tombe, et que la révélation se propage, les devoirs de la famille et les droits de l'homme sont mieux connus; mais décidément l'empire des Césars est condamné, et il ne reçoit les semences de la vraie religion qu'afin que tout ne périsse pas dans son naufrage. Les disciples du Christ, qui préparent à la société un moyen de salut intérieur, lui en ménagent un autre à l'extérieur : ils vont chercher au loin, pour les désarmer, les héritiers du monde romain.

» Ce monde était trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchanté de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le christianisme. Une religion nouvelle avait besoin de peuples nouveaux; il fallait à l'innocence de l'Evangile l'innocence des hommes sauvages, à une foi simple, des cœurs simples comme cette foi.

» Dieu ayant arrêté ses conseils, les exécute. Rome, qui n'aperçoit à ses frontières que des solitudes, croit n'avoir rien à craindre; et nonobstant, c'est dans ces camps vides que le Tout-Puissant rassemble l'armée des nations. Plus de quatre cents ans sont nécessaires pour réunir cette innombrable armée, bien que les Barbares, pressés comme les flots de la mer, se précipitent au pas de course. Un instinct miraculeux les conduit; s'ils manquent de guides, les bêtes des forêts leur en servent : ils ont entendu quelque chose d'en haut qui les appelle du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore. Qui sont-ils? Dieu seul sait leurs véritables noms. Aussi inconnus que les déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où ils viennent, mais ils savent où ils vont : ils marchent au Capitole, convoqués qu'ils se disent à la destruction de l'empire romain, comme à un banquet.

» La Scandinavie, surnommée la fabrique des nations, fut d'abord appelée à fournir ses peuples; les Cimbres traversèrent les premiers la Baltique; ils parurent dans les Gaules et dans l'Italie, comme l'avant-garde de l'armée d'extermination.

» Un peuple qui a donné son nom à la Barbarie elle-même, et qui pourtant fut prompt à se civiliser, les Goths sortirent de la Scandinavie après les Cimbres qu'ils en avaient peut-être chassés. Ces intrépides barbares s'accrurent en marchant; ils réunirent par alliance ou par conquête, les Bastarnes, les Venèdes, les Sariges, les Roxalans, les Slaves et les Alains : les Slaves s'étendaient derrière les Goths dans les plaines de la Pologne et de la Moscovie, et les Alains occupaient les terres vagues, entre le Volga et le Tanaïs.

» En se rapprochant des frontières romaines, les Allamans (Allemands), qui sont peut-être une partie des Suèves de Tacite, ou une confédération de *toutes sortes d'hommes*, se plaçaient devant les Goths, et touchaient aux Germains proprement dits, qui bordaient les rives du Rhin. Parmi ceux-ci se trouvaient sur le Haut-Rhin des nations d'origine gauloise, et sur le Rhin inférieur des tribus germaines, lesquelles associées pour maintenir leur indépendance, se donnaient le nom de Franks. Or donc cette grande di-

vision des soldats du Dieu vivant formée des quatre lignes des Slaves, des Goths, des Allamans, des Germains avec tous leurs mélanges de noms et de races, appuyait son aile gauche à la mer Noire, son aile droite à la mer Baltique, et avait sur son front le Rhin et le Danube, faible barrière de l'empire romain.

» Le même bras qui soulevait les nations du pôle, chassait des frontières de la Chine les hordes de Tartares appelées au rendez-vous. Tandis que Néron versait le premier sang chrétien à Rome, les ancêtres d'Attila cheminaient silencieusement dans les bois; ils venaient prendre poste à l'orient de l'empire, n'étant, d'un côté, séparés des Goths que par les Palus-Méotides, et joignant, de l'autre, les Perses qu'ils avaient à demi subjugués. Les Perses continuaient la chaîne avec les Arabes ou les Sarrazins en Asie; ceux-ci donnaient en Afrique la main aux tribus errantes du Bargah et du Sahara, et celles-là aux Maures de l'Atlas, achevant d'enfermer dans un cercle de peuples vengeurs, et ces dieux qui avaient envahi le ciel, et ces Romains qui avaient opprimé la terre.

» Ainsi se présente le christianisme dans les quatre premiers siècles de notre ère, en le contemplant avec la persuasion de sa divine origine; mais si, secouant le joug de la foi, vous vous placez à un autre point de vue, vous changez la perspective sans lui rien ôter de sa grandeur.

» Que ce soit un certain produit de la civilisation et de la maturité des temps, un certain travail des siècles, une certaine élaboration de la morale et de l'intelligence, un certain composé de diverses doctrines, de divers systèmes métaphysiques et astronomiques, le tout enveloppé dans un symbole afin de le rendre sensible au vulgaire; que ce soit l'idée religieuse innée, laquelle, après avoir erré d'autels en autels, de prêtres en prêtres s'est enfin incarnée; mythe le plus pur, éclectisme des grandes civilisations philosophiques de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Egypte, de l'Ethiopie, de la Grèce et des Gaules, sorte de christianisme universel existant avant le christianisme judaïque et au-delà duquel il n'y a rien que l'essence même de la philosophie; que ce soit ce que l'on voudra pour s'élever au-dessus de la simple foi (apparemment par supériorité de science, de raison et de génie), il n'en est pas moins vrai que le christianisme ainsi dénaturé, interprété, allégorisé, est encore la plus grande révolution advenue chez les hommes.

» Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé, si vous ne considérez le christianisme ou comme une révélation laquelle a opéré une transformation sociale, ou comme un progrès naturel de l'es-

prit humain vers la grande civilisation : système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul vous peut initier au secret de la société nouvelle.

» Admettre, selon l'opinion du dernier siècle, que la religion évangélique est une superstition juive qui se vint mêler aux calamités de l'invasion des Barbares; que cette superstition détruisit le culte poétique, les arts, les vertus de l'antiquité; qu'elle précipita les hommes dans les ténèbres de l'ignorance, qu'elle s'opposa au retour des lumières, et causa tous les maux des nations : c'est appliquer la plus courte échelle à des dimensions colossales, c'est fermer les yeux au fait dominateur de toute cette époque. Le siècle sérieux où nous sommes parvenus, a peine à concevoir cette légèreté de jugement, ces vues superficielles de l'âge qui nous a précédé. Une religion qui a couvert le monde de ses institutions et de ses monumens; une religion qui fut le sein et le moule dans lequel s'est formée et façonnée notre société tout entière, n'aurait-elle eu d'autres moyens d'action, que la prospérité d'un couvent, les richesses d'un clergé, les cartulaires d'une abbaye, les canons d'un concile, ou l'ambition d'un pape?

» Les résultats du christianisme sont tout aussi extraordinaires philosophiquement, que théologiquement parlant. Décidez-vous entre le choix des merveilles.

» Et d'abord le christianisme philosophique est la religion intellectuelle substituée à la religion matérielle, le culte de l'idée remplaçant celui de la forme : de là un différent ordre dans le monde des pensées, une différente manière de déduire et d'exercer la vérité religieuse. Aussi remarquez-le : partout où le christianisme a rencontré une religion matérielle, il en a triomphé promptement, tandis qu'il n'a pénétré qu'avec lenteur dans les pays où régnaient des religions d'une nature spirituelle comme lui : aux Indes il livre de longs combats métaphysiques, pareils à ceux qu'il rendit contre les hérésies ou contre les Ecoles de la Grèce.

» Tout change avec le christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain); l'esclavage cesse d'être le droit commun; la femme reprend son rang dans la vie civile et sociale; l'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfans, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique, pour entrer dans la route de la civilisation rai-

sonnable, morale, vraie et générale de la société moderne : on est allé des dieux à Dieu.

» Il n'y a qu'un seul exemple dans l'histoire, d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur et civilisé; cet exemple unique se trouve dans l'établissement du christianisme, sur les débris des idolâtries dont l'empire romain était infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'acquierrait de ce phénomène? Le christianisme ne vint point pour la société, ainsi que Jésus-Christ vient pour les âmes, comme un voleur; il vint en plein jour, au milieu de toutes les lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une horde des bois qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le faudra); c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le christianisme dépasse les limites de l'empire romain. La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : le christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine; or ces deux choses ne s'étaient jamais trouvées réunies dans une même religion; de sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives dont elle remplaçait les initiations, à la foule policée dont elle corrigeait les mœurs, à la population barbare dont elle charmait la simplicité et tempérait la fougue.

» Si le dogme de l'unité d'un Dieu a pu remplacer les absurdités du polythéisme, c'est-à-dire si une vérité a pris la place d'un mensonge, qui ne voit que, la pierre angulaire de l'édifice social étant changée, les lois, matériaux élevés sur cette pierre, ont dû s'assimiler à la substance élémentaire de leur nouveau fondement?

» Comment cela s'est-il opéré? quelle a été la lutte des deux religions? que se sont-elles prêté, que se sont-elles enlevé? Comment le christianisme passé de son âge héroïque à son âge d'intelligence, du temps de ses intrépides martyrs au temps de ses grands génies, comment a-t-il vaincu les bourreaux et les philosophes? comment a-t-il pénétré à la fois tous les entendemens, tous les usages, toutes les mœurs, tous les arts, toutes les sciences, toutes les lois criminelles, civiles et politiques?

» Comment les deux sexes se partagèrent-ils les postes dans l'action générale? Quelle fut l'influence des femmes dans l'établissement du christianisme? n'est-ce pas aux controverses religieuses, à la nécessité où les fidèles se trouvèrent de se défendre, qu'est

duc la liberté de la parole écrite, l'empire du monde étant le prix offert à la pensée victorieuse?

» Quel fut l'effet sous Constantin de l'avénement de la monarchie de l'Eglise, bien à distinguer de la république chrétienne? que produisit le mouvement réactionnaire du paganisme sous Julien? qu'arriva-t-il lors de la transposition complète des deux cultes sous Théodose? quelle analogie les hérésies du christianisme eurent-elles avec les diverses sectes de la philosophie? à part le mal qu'elles purent faire, les hérésies n'ont-elles pas servi à prévenir la complète barbarie, en tenant éveillée la faculté la plus subtile de l'esprit, au milieu des âges les plus grossiers?

» Le principe des institutions modernes ne se rattache-t-il pas au règne de Constantin, cinq siècles plus haut qu'on ne le suppose ordinairement? L'empire d'Occident a-t-il été détruit par une invasion subite des Barbares, ou n'a-t-il succombé que sous des Barbares, déjà chrétiens et romains? Quel était l'état de la propriété au moment de la chute de l'empire d'Occident? La grande propriété se compose par la conquête et la barbarie, et se décompose par la loi et la civilisation: quel a été le mouvement de cette propriété, et comment a-t-elle changé successivement l'état des personnes? Toutes ces choses, et beaucoup d'autres qui se développeront dans le cours de ces études, n'ont point encore été examinées d'assez près.

» Il y a dans l'histoire, prise au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours, de grandes erreurs à dissiper, de grandes vérités à établir, de grandes justices à faire. Sous l'empire du christianisme la lutte des intelligences et des légitimités contre les ignorances et les usurpations, cesse par degrés; les vérités politiques se découvrent et se fixent; le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient possible; les sciences, demeurées presque stationnaires, reçoivent une impulsion rapide de cet esprit d'innovation que favorise l'écroulement du vieux monde. Le christianisme lui-même, s'épurant, après avoir passé à travers les siècles de superstition et de force, devient chez les nations nouvelles le perfectionnement même de la société.

» Il fut pourtant calomnié; on le peignit à Marc Aurèle comme une faction, à ses successeurs comme une école de perversité: dans la suite l'hypocrisie défigura quelquefois l'œuvre de vérité; on voulut rendre fanatique, persécuteur, ennemi des lettres et des arts, ennemi de toute liberté, ce qui est la tolérance, la charité, la liberté, le flambeau du génie. Loin de faire retrograder la science, le christianisme débrouillant le chaos de notre être, a montré que

la race humaine, que l'on supposait arrivée à sa virilité chez les anciens, n'était encore qu'au berceau. Le christianisme croît et marche avec le temps; lumière quand il se mêle aux facultés de l'esprit, sentiment quand il s'associe aux mouvemens de l'âme; modérateur des peuples et des rois, il ne combat que les excès du pouvoir, de quelque part qu'ils viennent; c'est sur la morale évangélique, raison supérieure, que s'appuie la raison naturelle dans son ascension vers le sommet élevé qu'elle n'a point encore atteint. Grâces à cette morale, nous avons appris que la civilisation ne dépouille pas l'homme de l'indépendance, et qu'il y a une liberté née des lumières, comme il y a une liberté fille des mœurs.

» Les Barbares avaient à peine paru aux frontières de l'empire que le christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événemens, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle, pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine d'abord inaperçue de l'histoire moderne. Quelques invasions promptement repoussées, une religion inconnue se répandant parmi des esclaves, pouvaient-elles attirer les regards des maîtres de la terre? Les philosophes pouvaient-ils deviner qu'une révolution générale commençait? Et cependant ils ébranlaient aussi les anciennes idées; ils altéraient les croyances, ils les détruisaient dans les classes supérieures de la société, à l'époque où le christianisme sapait les fondemens de ces croyances, de ces idées, dans les classes inférieures. La philosophie et le christianisme, attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'un vers l'autre en dispersant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendans avaient pris quelque chose l'un de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun; ils s'étaient cédé des hommes et des doctrines; mais quand, vers le milieu du quatrième siècle, il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire, la philosophie n'était armée que du pouvoir des tyrans. Julien livra le dernier combat et fut vaincu. Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres, naguères arrosés du sang des martyrs. Le christianisme était alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés, et parmi les tribus sauvages : le genre humain revenait à la liberté par la morale et la barbarie. »

(*Le Correspondant n° 12, tome IV.*)

TABLEAU DES INVASIONS DES PEUPLES BARBARES,

Extrait des Etudes historiques par M. De Chateaubriand.

« Les conducteurs des nations barbares avaient quelque chose d'extraordinaire comme elles. Au milieu de l'ébranlement social, Attila semblait né pour l'effroi du monde : il s'attachait à sa destinée je ne sais quelle terreur, et le vulgaire se faisait de lui une opinion formidable. Sa démarche était superbe ; sa puissance apparaissait dans les mouvemens de son corps et dans le roulement de ses regards. Amateur de la guerre, mais sachant contenir son ardeur, il était sage au conseil, exorable aux supplians, propice à ceux dont il avait reçu la foi. Sa courte stature, sa large poitrine, sa tête plus large encore, ses petits yeux, sa barbe rare, ses cheveux grisonnant, son nez camus, son teint basané annonçaient son origine.

» Sa capitale était un camp ou grande bergerie de bois, dans les pacages du Danube : les rois qu'il avait soumis veillaient tour à tour à la porte de sa barraque ; ses femmes habitaient d'autres loges autour de lui. Couvrant sa table de plats de bois et de mets grossiers, il laissait les vases d'or et d'argent, trophée de la victoire et chefs-d'œuvre des arts de la Grèce, aux mains de ces compagnons. C'est là qu'assis sur une escabelle, le Tartare recevait les ambassadeurs de Rome et de Constantinople. A ses côtés siégeaient non les ambassadeurs, mais des barbares inconnus, ses généraux et capitaines : il buvait à leur santé, finissant, dans la munificence du vin, par accorder grâce aux maîtres du monde. Lorsque Attila s'achemina vers la Gaule, il menait une meute de princes tributaires qui attendaient, avec crainte et tremblement, un signe du commandeur des monarques pour exécuter ce qui leur serait ordonné.

» Peuples et chefs remplissaient une mission qu'ils ne se pouvaient eux-mêmes expliquer : ils abordaient de tous côtés aux rivages de la désolation, les uns à pied, les autres à cheval ou en chariots, les autres traînés par des cerfs ou des rennes, ceux-ci portés sur des chameaux, ceux-là flottant sur des boucliers ou sur des barques de cuir et d'écorse. Navigateurs intrépides parmi les glaces du nord et les tempêtes du midi, ils semblaient avoir vu le fond de l'Océan à découvert. Les Vandales qui passèrent en Afri-

que, avouaient céder moins à leur volonté qu'à une impulsion irrésistible.

» Ces conscrits du Dieu des armées n'étaient que les aveugles exécuteurs d'un dessein éternel : de là cette fureur de détruire, cette soif de sang qu'ils ne pouvaient éteindre ; de là cette combinaison de toutes choses pour leurs succès, bassesse des hommes, absence de courage, de vertu, de talent, de génie. Genseric était un prince sombre, sujet aux accès d'une noire mélancolie ; au milieu du bouleversement du monde, il paraissait grand, parce qu'il était monté sur des débris. Dans une de ses expéditions maritimes, tout était prêt, lui-même embarqué : où allait-il ? il ne le savait pas. « Maître, lui dit le pilote, à quels peuples veux-tu porter la » guerre ? — A ceux-là, répond le vieux Vandale, contre qui Dieu » est irrité ! »

» Alaric marchait vers Rome : un hermite barre le chemin au conquérant ; il l'avertit que le ciel venge les malheurs de la terre : « Je ne puis m'arrêter, dit Alaric, quelqu'un me presse, et me » pousse à saccager Rome. » Trois fois il assiége la ville éternelle avant de s'en emparer : Jean et Brazilius, qu'on lui députe lors du premier siége pour l'engager à se retirer, lui représentent que s'il persiste dans son entreprise, il lui faudra combattre une multitude au désespoir. « L'herbe serrée, repart l'abatteur d'hommes, » se fauche mieux. » Néanmoins il se laisse fléchir et se contente d'exiger des supplians, tout l'or, tout l'argent, tous les ameublemens de prix, tous les esclaves d'origine barbare : « Roi, s'écrient » les envoyés du sénat, que restera-t-il donc aux Romains ? » — « La vie. »

» Je vous ai déjà dit ailleurs qu'on dépouilla les images des dieux, et que l'on fondit les statues d'or du Courage et de la Vertu. Alaric reçut cinq mille livres pesant d'or, trente mille pesant d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate, et trois mille livres de poivre. C'était avec du fer que Camille avait racheté des Gaulois les anciens Romains.

» Ataulphe, successeur d'Alaric, disait : « J'ai eu la passion » d'effacer le nom romain de la terre, et de substituer à l'empire » des Césars l'empire des Goths, sous le nom de Gothic. L'expé- » rience m'ayant démontré l'impossibilité où sont mes compatriotes » de supporter le joug des lois, j'ai changé de résolution ; alors » j'ai voulu devenir le restaurateur de l'empire romain, au lieu » d'en être le destructeur. » C'est un prêtre nommé Jérôme, qui

raconte en 416 dans sa grotte de Bethléem, à un prêtre nommé Orose, cette nouvelle du monde : autre merveille.

» Une biche ouvre le chemin aux Huns à travers les Palus Méotides, et disparait. La génisse d'un pâtre se blesse au pied dans un pâturage; ce pâtre découvre une épée cachée sous l'herbe; il la porte au prince tartare : Attila saisit le glaive et sur cette épée qu'il appelle l'épée de Mars, il jure ses droits à la domination du monde. Il disait : « L'étoile tombe; la terre tremble, je suis le » marteau de l'univers. » Il mit lui-même parmi ses titres le nom de fléau de Dieu, que lui donnait la terre.

» C'était cet homme que la vanité des Romains traitait de *général au service de l'empire ;* le tribut qu'ils lui payaient, était à leurs yeux ses *appointemens :* ils en usaient de même avec les chefs des Goths et des Burgondes. Le Hun disait à ce propos : « Les » généraux des empereurs sont des valets, les généraux d'Attila » sont des empereurs. »

» Il vit à Milan un tableau où des Goths et des Huns étaient représentés prosternés devant des empereurs ; il commanda de le peindre, lui Attila, assis sur un trône, et les empereurs portant sur leurs épaules des sacs d'or qu'ils répandaient à ses pieds.

« Croyez-vous, demandait il aux ambassadeurs de Théodose II, » qu'il puisse exister une forteresse ou une ville, s'il me plaît de » la faire disparaître du sol. »

» Après avoir tué son frère Bléda, il envoya deux Goths, l'un à Théodose, l'autre à Valentinien, porter ce message : « Attila, » mon maître et le vôtre, vous ordonne de lui préparer un palais. »

« L'herbe ne croît plus, disait encore cet exterminateur, par» tout où le cheval d'Attila a passé. »

» L'instinct d'une vie mystérieuse poursuivait jusque dans la mort ces mandataires de la Providence. Alaric ne survécut que peu de temps à son triomphe : les Goths détournèrent les eaux du Busentum, près Cozence; ils creusèrent une fosse au milieu de son lit desséché; ils y déposèrent le corps de leur chef avec une grande quantité d'argent et d'étoffes précieuses; puis ils remirent le Busentum dans son lit, et un courant rapide passa sur le tombeau du conquérant. Les esclaves employés à cet ouvrage furent égorgés, afin qu'aucun témoin ne pût dire où reposait celui qui avait pris Rome, comme si l'on eût craint que ses cendres ne fussent recherchées pour cette gloire ou pour ce crime.

» Attila, expiré sur le sein d'une femme, est d'abord exposé dans son camp entre deux longs rangs de tentes de soie. Les Huns

s'arrachent les cheveux et se découpent les joues pour pleurer Attila, non avec des larmes de femme, mais avec du sang d'homme. Des cavaliers tournent autour du catafalque en chantant les louanges du héros. Cette cérémonie achevée on dresse une table sur le tombeau préparé, et les assistans s'asseyent à un festin mêlé de joie et de douleur. Après le festin le cadavre est confié à la terre dans le secret de la nuit ; il était enfermé en un triple cercueil d'or, d'argent et de fer. On met avec le cercueil des armes enlevées aux ennemis, des carquois enrichis de pierreries, des ornemens militaires et des drapeaux. Pour dérober à jamais aux hommes la connaissance de ces richesses, les ensevelisseurs sont jetés avec l'enseveli.

» Au rapport de Priscus, la nuit même où le Tartare mourut, l'empereur Marcien vit en songe, à Constantinople, l'arc rompu d'Attila. Ce même Attila, après sa défaite par Aëtius, avait formé le projet de se brûler vivant sur un bûcher composé des selles et des harnais de ses chevaux, pour que personne ne se pût vanter d'avoir pris ou tué le maître de tant de victoires; il eût disparu dans les flammes comme Alaric dans un torrent : images de la grandeur et des ruines dont ils avaient rempli leur vie et couvert la terre...

» Mais, si d'un côté les Barbares étaient poussés à détruire, d'un autre ils étaient retenus : le monde ancien, qui touchait à sa perte, ne devait pas entièrement disparaître dans la partie où commençait la société nouvelle. Quand Alaric eut pris la ville éternelle, il assigna l'église de Saint-Paul et celle de Saint-Pierre pour retraite à ceux qui s'y voudraient renfermer. Sur quoi saint Augustin fait cette belle remarque : Que si le fondateur de Rome avait ouvert dans sa ville naissante un asile, le Christ y en établit un autre plus glorieux que celui de Romulus.

» Dans les horreurs d'une cité mise à sac, dans une capitale tombée pour la première fois et pour jamais du rang de dominatrice et de maîtresse de la terre, on vit des soldats (et quels soldats!) protéger la translation des trésors de l'autel. Les vases sacrés étaient portés un à un et à découvert; des deux côtés marchaient des Goths l'épée à la main : les Romains et les Barbares chantaient ensemble des hymnes à la louange du Christ.

» Ce qui fut épargné par Alaric n'aurait point échappé à la main d'Attila : il marchait à Rome; saint Léon vient au-devant de lui; le Fléau de Dieu est arrêté par le Prêtre de Dieu, et le prodige

des arts a fait vivre le miracle de l'histoire dans le nouveau Capitole qui tombe à son tour.

» Devenus chrétiens les Barbares mêlaient à leur rudesse les austérités de l'anachorète : Théodoric, avant d'attaquer le camp de Litorius, passa la nuit vêtu d'une hère, et ne la quitta que pour reprendre le sayon de peau.

» Si les Romains l'emportaient sur leurs vainqueurs par la civilisation, ceux-ci leur étaient supérieurs en vertus. « Lorsque nous » voulons insulter un ennemi, dit Luitprand, nous l'appelons *Ro-* » *main :* ce nom signifie bassesse, lâcheté, avarice, débauche, » mensonge; il renferme seul tous les vices. » Les Barbares rejetaient l'etude des lettres disant : « L'enfant qui tremble sous la » verge, ne pourra regarder une épée sans trembler. » Dans la loi salique, le meurtre d'un Frank est estimé deux cents sous d'or, celui d'un Romain propriétaire, cent sous; la moitié d'un homme.

» Dignités, âge, profession, religion, n'arrêtèrent point les fureurs de la débauche; au milieu des provinces en flamme, on ne se pouvait arracher aux jeux du cirque et du théâtre : Rome est saccagée, et les Romains fugitifs viennent étaler leur dépravation aux yeux de Carthage, encore romaine pour quelques jours. Quatre fois Trèves est envahie, et le reste de ses citoyens s'assied, au milieu du sang et des ruines, sur les gradins déserts de son amphithéâtre.

« Fugitifs de la ville de Trèves, s'écrie Salvien, vous vous adres- » sez aux empereurs afin d'obtenir la permission de rouvrir le théâ- » tre et le cirque : mais où est la ville, où est le peuple pour qui » vous présentez cette requête ? »

» Cologne succombe au moment d'une orgie générale; les principaux citoyens n'étaient pas en état de sortir de table; lorsque l'ennemi, maître des remparts, se précipitait dans la ville.

» Presque toutes les maisons de Carthage étaient des lieux de prostitution : des hommes erraient dans les rues couronnés de fleurs, répandant au loin l'odeur des parfums, habillés comme des femmes, la tête voilée comme elles, et vendant aux passans leurs abominables faveurs. Genseric arrive : au-dehors le fracas des armes, au-dedans le bruit des jeux; la voix des mourans, la voix d'une populace ivre se confondent; à peine le cri des victimes de la guerre se peut-il distinguer des acclamations de la foule au cirque.

» Souvenez-vous pour ne pas perdre de vue le train du monde, qu'à cette époque Rutilius mettait en vers son voyage de Rome en Etrurie, comme Horace, aux beaux jours d'Auguste, son voyage de Rome à Brindes; que Sidoine-Apollinaire chantait ses délicieux

jardins dans l'Auvergne envahie par les Visigoths ; que les disciples d'Hypathia ne respiraient que pour elle dans les douces relations de la science et de l'amour ; que Damascius à Athènes attachait plus d'importance à quelque rêverie philosophique qu'au bouleversement de la terre ; qu'Orose et saint Augustin étaient plus occupés du schisme de Pélage que de la désolation de l'Afrique et des Gaules ; que les eunuques du palais se disputaient des places qu'ils ne devaient posséder qu'une heure ; qu'enfin il y avait des historiens qui fouillaient comme moi les archives du passé au milieu des ruines du présent, qui écrivaient les annales des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles ; eux et moi prenant pour table dans l'édifice croulant, la pierre tombée à nos pieds, en attendant celle qui devait écraser nos têtes.

» On ne se peut faire aujourd'hui qu'une faible idée du spectacle que présentait le monde romain, après les incursions des Barbares : le tiers (peut-être la moitié), de la population de l'Europe et d'une partie de l'Afrique et de l'Asie, fut moissonné par la guerre, la peste et la famine.

» La réunion de tribus germaniques, pendant le règne de Marc-Aurèle, laissa sur les bords du Danube des traces bientôt effacées ; mais lorsque les Goths parurent au temps de Philippe et Dèce, la désolation s'étendit et dura. Valérien et Gallien occupaient la pourpre quand les Franks et les Allamans ravagèrent les Gaules et passèrent jusqu'en Espagne.

» Dans leur première expédition navale les Goths saccagèrent le Pont, dans la seconde ils retombèrent sur l'Asie-Mineure, dans la troisième la Grèce fut mise en cendres. Ces invasions amenèrent une famine et une peste qui dura quinze ans ; cette peste parcourut toutes les provinces et toutes les villes : cinq milles personnes mouraient dans un seul jour. On reconnut par le registre des citoyens qui recevaient une rétribution de blé à Alexandrie, que cette cité avait perdu la moitié de ses habitans.

» Une invasion de trois cent vingt mille Goths sous le règne de Claude, couvrit la Grèce ; en Italie, du temps de Probus, d'autres Barbares multiplièrent les mêmes malheurs. Quand Julien passa en Gaule, quarante cinq cités venaient d'être détruites par les Allamans : les habitans avaient abandonné les villes ouvertes, et ne cultivaient plus que les terres encloses dans les murs des villes fortifiées. L'an 412, les Barbares parcoururent les dix-sept provinces des Gaules, chassant devant eux comme un troupeau, sénateurs et matrones, maîtres et esclaves, hommes et femmes, filles et garçons.

Un captif qui cheminait à pied au milieu des chariots et des armes, n'avait d'autre consolation que d'être auprès de son évêque, comme lui prisonnier : poète et chrétien, ce captif prenait pour sujet de ses chants les malheurs dont il était témoin et victime.

» L'invasion d'Attila couronna ces destructions ; il n'y eut que deux villes de sauvées au nord de la Loire, Troyes et Paris. A Metz, les Huns égorgèrent tout jusqu'aux enfans que l'évêque s'était hâté de baptiser ; la ville fut livrée aux flammes : long-temps après on ne reconnaissait la place où elle avait été, qu'à un oratoire échappé seul à l'incendie. Salvien avait vu des cités remplies de corps morts ; des chiens et des oiseaux de proie gorgés de la viande infecte des cadavres, étaient les seuls êtres vivans dans ces charniers.

» Les plus anciennes chartes de concessions de terrains à des monastères, déclarent que ces terrains sont soustraits des forêts, qu'ils sont déserts, *eremi*, ou plus énergiquement qu'ils sont pris du désert, *ab eremo*. Les canons du concile d'Angers (4 oct. 453), ordonnent aux clercs de se munir de lettres épiscopales pour voyager ; ils leur défendent de porter des armes ; ils leur interdisent les violences et les mutilations et excommunient quiconque aurait livré des villes : ces prohibitions témoignent des désordres et des malheurs de la Gaule.

» Si sortant des Gaules vous vous portez dans l'est de l'Europe, un spectacle non moins triste frappera vos yeux. Après la défaite de Valens, rien ne resta dans les contrées qui s'étendent des murs de Constantinople au pied des Alpes Juliennes ; les deux Thraces offraient au loin une solitude verte, bigarrée d'ossemens blanchis. L'an 448 des ambassadeurs romains furent envoyés à Attila : treize jours de marche les conduisirent à Sardique incendiée, et de Sardique à Naïsse ; la ville natale de Constantin n'était plus qu'un monceau informe de pierres ; quelques malades languissaient dans les décombres des églises, et la campagne à l'entour, était jonchée de squelettes. « Les cités furent dévastées, les hommes égorgés, dit saint Jérôme ; les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons mêmes disparurent ; le sol se couvrit de ronces et d'épaisses forêts. »

» L'Espagne eut sa part de ces calamités. Du temps d'Orose, Taragone et Lérida étaient dans l'état de désolation où les avaient laissés les Suèves et les Franks ; on apercevaient quelques huttes plantées dans l'enceinte des métropoles renversées. Les Vandales et les Goths glanèrent ces ruines ; la famine et la peste achevèrent la

destruction. Dans les campagnes, les bêtes, alléchées par les cadavres gisans, se ruaient sur les hommes qui respiraient encore; dans les villes, les populations entassées, après s'être nourries d'excrémens, se dévoraient entre elles; une femme avait quatre enfans; elle les tua et les mangea tous.

» Les Pictes, les Calédoniens, et ensuite les Anglo-Saxons exterminèrent les Bretons, sauf les familles qui se réfugièrent dans le pays de Galles ou dans l'Armorique. Les insulaires adressèrent à Aëtius une lettre ainsi suscrite : *Le gémissement de la Bretagne à Aëtius, trois fois consul.* Ils disaient : « Les Barbares » nous chassent vers la mer, et la mer nous repousse vers les Bar- » bares; il ne nous reste que le genre de mort à choisir, le glaive » ou les flots. »

« L'Afrique dans ses terres fécondes fut écorchée par les Vandales, comme elle l'est dans ses sables stériles par le soleil. « Cette » dévastation, dit Possidonius, témoin oculaire, rendit très-amer » à saint Augustin le dernier temps de sa vie; il voyait les villes » ruinées, et à la campagne les bâtimens abattus, les habitans tués » ou mis en fuite, les églises dénuées de prêtres, les vierges et » les religieux dispersés. Les uns avaient succombé aux tourmens, » les autres péri par le glaive; les autres, encore réduits en cap- » tivité, ayant perdu l'intégrité du corps, de l'esprit et de la foi, » servaient des ennemis durs et brutaux...... Ceux qui s'enfuyaient » dans les bois, dans les cavernes et les rochers, ou dans les for- » teresses, étaient pris et tués, ou mouraient de faim : De ce grand » nombre d'églises d'Afrique, à peine en restait-il trois, Carthage, » Hippone et Cirthe, qui ne fussent pas ruinées, et dont les vil- » les subsistassent. »

Les Vandales arrachèrent les vignes, les arbres à fruit, et particulièrement les oliviers, pour que l'habitant retiré dans les montagnes, ne pût trouver de nourriture. Ils rasèrent les édifices publics échappés aux flammes : dans quelques cités, il ne resta pas un seul homme vivant. Inventeurs d'un nouveau moyen de prendre les villes fortifiées, ils égorgeaient les prisonniers autour des remparts; l'infection de ces voiries sous un soleil brûlant, se répandait dans l'air, et les Barbares laissaient au vent le soin de porter la mort dans les murs qu'ils n'avaient pu franchir......

On fit des réglemens pour soulager du tribut les provinces de la Péninsule, notamment la Campanie, la Toscane, le Picenum, le Samnium, l'Apulie, la Calabre, le Brutium et la Lucanie; on

donna aux étrangers qui consentaient à les cultiver, les terres restées en friche. Majorien et Théodoric s'occupèrent de réparer les édifices de Rome, dont pas un seul n'était resté entier, si nous en croyons Procope. La ruine alla toujours croissant avec les nouveaux temps, les nouveaux siéges, le fanatisme des chrétiens et les guerres intestines; Rome vit renaître ses conflits avec Albe et Tibur; elle se battait à ses portes; les espaces vides qui renfermait son enceinte, devinrent le champ de ces batailles qu'elle livrait autrefois aux extrémités de la terre. Sa population tomba de trois millions d'habitans au-dessous de quatre-vingt mille. Vers le commencement du huitième siècle, des forêts et des marais couvraient l'Italie ; les loups et d'autres animaux sauvages hantaient ces amphithéâtres qui furent bâtis pour eux ; mais il n'y avait plus d'hommes à dévorer.

» L'histoire en nous faisant la peinture générale des désastres de l'espèce humaine à cette époque, a laissé dans l'oubli les calamités particulières, insuffisante qu'elle était à redire tant de malheurs. Nous apprenons seulement par les Apôtres chrétiens, quelque chose des larmes qu'ils essuyaient en secret. La société, bouleversée dans ses fondemens, ôta même à la chaumière l'inviolabilité de son indigence; elle ne fut pas plus à l'abri que le palais à cette époque, chaque tombeau renferma un misérable.

» Le concile de Brague, en Lusitanie, souscrit par dix évêques, donne une idée naïve de ce que l'on faisait et de ce que l'on souffrait pendant les invasions. L'évêque Pancratien prit la parole : « Vous » voyez, mes frères, dit-il, comme l'Espagne est ravagée par les » Barbares. Ils ruinent les églises, tuent les serviteurs de Dieu, » profanent la mémoire des saints, leurs os, leurs sépulcres, les » cimetières........................... Mettez devant les » yeux de notre troupeau l'exemple de notre constance, en souf- » frant pour Jésus-Christ quelque partie des tourmens qu'il a souf- » ferts pour nous.................. » Alors Pancratien fit la profession de foi de l'Eglise catholique, et à chaque article, les évêques répondaient : *Nous le croyons.* « Ainsi, que ferons-nous » maintenant des reliques des saints, dit Pancratien. Clipand de » Coïmbre dit : Que chacun fasse selon l'occasion ; les Barbares » sont chez nous et pressent Lisbonne ; ils tiennent Mérida et As- » tracan; au premier jour ils viendront sur nous; que chacun s'en » aille chez soi, qu'il console les fidèles, qu'il cache doucement » les corps des Saints et nous envoie la relation des lieux ou de

» cavernes où on les aura mis, de peur qu'il ne les oublie avec le » temps. » Pancratien dit : « Allez en paix. Notre frère Pontamius » demeurera seulement à cause de la destruction de son église d'E- » minie que les Barbares ravagent. » Pontamius dit : « Que j'aille » aussi consoler mon troupeau et souffrir avec lui pour Jésus-Christ. » Je n'ai pas reçu la charge d'évêque pour être dans la prospérité; » mais dans le travail. » Pancratien dit : « C'est très bien dit. Dieu » vous conserve. » Tous les évêques dirent : « Dieu vous con- » serve. Tous ensemble allons en paix à Jésus-Christ. »

» Lorsqu'Attila parut dans les Gaules, la terreur se répandit devant lui : Geneviève de Nanterre rassura les habitans de Paris; elle exhortait les femmes à prier réunies dans le baptistère et leur promettait le salut de la ville; les hommes qui ne croyaient point aux prophéties de la bergère, s'excitaient à la lapider ou à la noyer. L'archidiacre d'Auxerre les détourna de ce mauvais dessein, en les assurant que saint Germain publiait les vertus de Geneviève : Les Huns ne passèrent point sur les terres de Parisii. Troyes fut épargné, à la recommandation de saint Loup. Dans sa retraite, le fléau de Dieu se fit escorter par le Saint : saint Loup, esclave et prisonnier protégeant Attila, est un grand trait de l'histoire de ces temps. . . . .

» Quand la poussière qui s'élevait sous les pieds de tant d'armées, qui sortait de l'écroulement de tant de monumens fut tombée; quand les tourbillons de fumée qui s'échappaient de tant de villes en flammes, furent dissipés; quand la mort eut faire taire les gémissemens de tant de victimes; quand le bruit de la chute du colosse romain eût cessé, alors on aperçut une croix, et au pied de cette croix un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Evangile à la main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux, comme J.-C. rendit la vie aux enfans de ceux qui avaient cru en lui. »

(*Le Correspondant* n° 13, *tome IV.*)

COLLATION DES ANCIENS MANUSCRITS DU NOUVEAU-TESTAMENT ; PURETÉ DU TEXTE EN USAGE.

L'examen et la comparaison des manuscrits anciens du Nouveau-Testament qui se trouvent dans les principales bibliothèques d'Allemagne, de France, de Suisse, d'Italie, de Palestine et de l'Archipel, ont conduit le docteur Scholz à ce résultat, que le texte latin du Nouveau-Testament traduit par saint Jérôme est l'édition la plus exacte et la plus pure de toutes celles que les recherches critiques ont fait découvrir.

Si les recherches philologiques appliquées à la plupart des sciences ne méritent point un haut intérêt et conduisent rarement à de grands résultats, il n'en est pas de même lorsqu'elles ont pour objet le premier de tous les livres, le code de notre morale et de nos croyances, révélé par Dieu même. Tout le monde sent combien il importe que cet ouvrage soit tel aujourd'hui qu'il est sorti autrefois des mains de ses auteurs, qu'il ne se soit glissé dans les innombrables copies des textes originaux faites avant la découverte de l'imprimerie, ainsi que dans les versions qui en ont été faites dans toutes langues, aucune altération grave, capable de changer le sens de quelqu'une de ses parties : or, c'est la philologie qui peut dissiper nos doutes ou nos craintes sur ce sujet, c'est aux grands travaux de Michaëlis, de Griesbach, de Mill, de Wetstein, de Bengel, de Semler, de Matthæï et de Hug, que nous devons d'avoir élevé par la comparaison des faits et par des inductions légitimes, la critique sacrée au rang d'une science positive et certaine.

Nous croyons donc intéresser au plus haut degré les lecteurs des *Annales de philosophie chrétienne*, en leur faisant connaître les grands et pénibles travaux d'un de nos premiers philologues, M. le docteur Scholz, professeur de théologie catholique à l'université de Bonn.

Cet infatigable savant, marchant sur les traces des modèles que nous venons de citer, n'a pas tardé à les dépasser dans la carrière qu'ils avaient si honorablement parcourue. Après deux années passées dans l'étude attentive des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, après des recherches soigneuses dans celles de Vienne, du Vatican et des principales villes de l'Europe, il a eu le courage d'entreprendre le voyage d'Egypte, de Palestine, de Syrie et

de Grèce pour y visiter tous les dépôts littéraires où l'on pouvait espérer de trouver d'anciens manuscrits des évangiles.

L'auteur a consigné les résultats de ses recherches dans deux ouvrages que nous analyserons succinctement en commençant par celui qui a été publié le premier (1).

Cet ouvrage se compose de deux dissertations latines. La première, la plus intéressante, la seule que nous analyserons, nous donne le détail de toutes les recherches de M. Scholz sur quarante-huit manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, dont dix-sept ont été collationnés entièrement et avec le plus grand soin par lui : neuf d'entr'eux ne l'avaient encore été par personne. Voici les résultats les plus importans auxquels cette étude l'a conduit.

Nous rappellerons, avant de les exposer, que Griesbach, après Bengel, Michaëlis, et Semler, avait démontré que les variantes du Nouveau-Testament pouvaient se rapporter à un certain nombre d'origines anciennes; qu'on pouvait les diviser en groupes ou familles. Ce fait seul avait changé la science. Griesbach avait établi l'existence de trois familles de variantes, désignées par le mot de *récensions ;* deux plus anciennes l'*Alexandrine* et l'*Occidentale*, la troisième un peu plus moderne, la *Constantinopolitaine* qui avait fini par absorber les autres; en dehors de ces trois il avait signalé l'existence de quelques groupes de variantes asiatiques, qui ne se rangeaient sous aucune d'elles.

Hug, joignant les recherches historiques aux discussions critiques et voulant donner à la science la forme d'un système complet et achevé, a affirmé l'existence : 1° d'une *édition commune*, assez corrompue au témoignage des Pères et usitée dans l'Eglise au troisième siècle. Quoique à peu près partout la même, elle avait, suivant lui, deux formes un peu diverses, dont l'une correspond à la *récension* occidentale de Griesbach, et l'autre à ses variantes

---

(1) *Curæ criticæ in historiam textus Evangeliorum*, Heidelberg, 1820, 1. vol. in-4°

Biblisch-Kritisch Reise, etc., c'est-à-dire, Voyage critico-biblique en France, en Suisse, en Italie, en Palestine et dans l'Archipel, fait dans les années 1818, 1819, 1820 et 1821, accompagné d'une histoire du texte du Nouveau-Testament, par le Dr J. M. A. *Scholz*, professeur de théologie à l'université de Bonn. Leipsik, 1823. 1 vol. in-8°, avec le fac simile de 10 manuscrits de la Bibliothèque royale. *Voyez* Bibl. univ., t. 24.

asiatiques. 2° Il a encore admis trois récensions proprement dites, faites au troisième siècle, l'une par Hésychius, en Egypte, qui fut l'origine de la famille *alexandrine*, la seconde par Lucien à Constantinople qui donna naissance à la famille *constantinopolitaine*, et la troisième par Origène, en Palestine, récension bientôt perdue et à laquelle il faut tout l'esprit de Hug pour donner quelque probabilité.

Ce système ingénieux a des parties faibles; mais il résout un grand nombre de difficultés et établit en particulier un fait tout nouveau et d'une grande importance par ses résultats, comme par la lumière qu'il jette sur l'histoire du texte, c'est l'origine réellement *orientale* de la récension latine dite *occidentale*.

M. Scholz, élevé à l'école de Hug, mais décidé à ne jurer sur la parole d'aucun maître, est conduit par ses profondes recherches, à modifier beaucoup les idées du sien. Rien ne lui indique l'existence de la récension d'Origène, et quant aux travaux d'Hésychius et de Lucien, il ne croit pas qu'ils aient eu plus d'influence sur l'histoire du texte que ceux de leurs prédécesseurs. Il a recherché avec soin tout ce qui les concernait dans les anciens écrivains de l'Eglise, et n'a rien trouvé qui put conduire à une autre idée.

M. Scholz laisse ensuite l'histoire des récenseurs pour s'occuper seulement de celle des récensions. Il reconnaît dans les diverses variantes qu'il a comparées les traces de quatre familles bien distinctes, deux *africaines* ou plutôt *égyptiennes*, dont l'une correspond à l'*alexandrine* de Griesbach, et l'autre à l'*occidentale*, confirmant par là le principal fait que Hug avait mis en lumière; et deux *asiatiques*, dont l'une qui mérite surtout ce nom répond aux variantes spéciales de Griesbach, et dont l'autre sous le nom de *bysantine* est la *constantinopolitaine*. Il entre ensuite sur l'origine et l'histoire de ces quatre familles dans des détails qui seraient trop longs pour la nature de ce recueil.

Après ces détails, il s'occupe de juger ces familles. Il voit dans les deux africaines un texte très-corrompu, et il n'a pas de peine à appuyer cette assertion sur les plaintes des contemporains, comme sur de nombreuses leçons. Les deux familles asiatiques sont à ses yeux très-supérieures, beaucoup plus rapprochées de la pureté orientale du texte antique, et, ce qui en est la conséquence, elles diffèrent très-peu entr'elles, et présentent un texte beaucoup plus fixe, plus uniforme et plus généralement approuvé.

Malgré quelques différences peu importantes en elles-mêmes, tous les critiques s'accordent à reconnaître l'existence de ces quatre familles bien distinctes ; ce qui permet à la fois de retrouver le texte antique et de compter sur son intégrité. Mais de plus si les familles asiatiques, comme Scholz semble le démontrer, sont si supérieures en pureté aux africaines, *notre texte reçu qui découle des premières et qui se rapproche surtout de la constantinopolitaine, est, à tout prendre, ce qu'il y a de plus pur et de plus exact dans toutes les familles et éditions diverses découvertes jusqu'ici.*

Ce résultat satisfaisant pouvait être d'avance l'objet d'une espérance légitime, puisqu'on devait supposer que la Providence, qui avait donné l'Évangile aux hommes, veillait sur son ouvrage et conservait pur, au milieu des passions humaines, le livre de vie destiné à protester sans cesse contre leurs ignorances, leur superstition et leur orgueil. D'ailleurs avec les plaintes multipliées qu'a toujours excitées la moindre altération du texte saint, avec la surveillance inquiète et mutuelle que les diverses églises ont exercée à cet égard, n'était-il pas probable que le texte qui avait fini par exclure tous les autres, ou en d'autres termes que la récension *constantinopolitaine* était la plus fidèle et la plus digne de confiance.

Telles sont les remarques les plus importantes à faire sur les *Curæ criticæ* du docteur Scholz. Passons maintenant à l'analyse de son second ouvrage, son voyage critico-biblique.

Cet ouvrage se divise en trois parties assez étrangères entre elles, mais réunies par leurs rapports communs avec l'édition critique des évangiles que prépare l'auteur : ce sont : 1° la description des bibliothèques et des manuscrits qu'il a étudiés ; 2° les observations sur ce qu'il appelle les *chaînes*, c'est-à-dire la collection des remarques faites par différens Pères, touchant un même passage, les commentaires et les scholies inédits ; 3° les bases de l'histoire du texte, telle qu'il la conçoit. Cette troisième partie est évidemment la plus importante. Disons un mot de chacune d'elles.

La préface est consacrée à l'exposition de la méthode de M. Scholz. Il serait trop long de la développer ici. Nous ne dirons rien non plus des grandes recherches de l'auteur dans les bibliothèques de l'Europe, pour nous attacher à son voyage en Asie et en Afrique.

M. Scholz n'a pu découvrir un seul manuscrit grec à Alexandrie ni dans tous les couvens égyptiens qu'il a visités. Chose étrange dans l'ancienne capitale des Ptolémée et de ce peuple grammairien et rhéteur qui entourait leur trône.

L'Orient devait exciter davantage encore l'attente du voyageur et des critiques. Qui n'a pas entendu parler des trésors littéraires que l'on disait ensevelis dans les couvens de l'Archipel et du mont Athos ? Si plus d'un voyageur s'est défié de ces vagues oui-dire, les soupçons n'étaient pas du moins encore devenus de la certitude, et l'on attendait toujours qu'un homme savant et dévoué réussît à découvrir le véritable état des choses. L'ouvrage dont nous parlons doit fixer les opinions à ce sujet. M. Scholz n'a guère trouvé dans toutes les parties de l'Orient qu'il a visitées que treize bibliothèques dignes d'intérêt. Environ neuf cents manuscrits en tout y sont déposés. Une centaine seulement appartiennent au testament grec. Les autres en présentent des traductions syriaques, arabes et géorgiennes, ou bien sont des copies d'auteurs classiques. Le professeur Scholz croit que ces derniers mériteraient un examen attentif.

Dans l'Archipel, la seule île de Patmos conserve encore une bibliothèque de quelque importance. Voici ce que l'auteur dit du reste :

« Dans les autres îles de l'Archipel, les couvens ne renferment aucune collection de manuscrits. Je m'en suis assuré par le témoignage de gens bien instruits et souvent par moi-même. Quelquefois seulement, on y trouve, comme à Naxos, un seul évangélistaire assez moderne.

» L'enlèvement général des manuscrits, consommé par le prince Maurocordato, en a dépouillé tous les couvens grecs, et l'on n'en trouve plus que dans ceux du mont Athos. Si l'on en croit quelques personnes, là sont encore ensevelis des trésors d'une grande importance, soigneusement dérobés à tous les yeux par des moines timides. Suivant d'autres mieux instruits, le nombre des manuscrits cachés dans ce dernier asile est peu considérable, et faute de soins ils sont presque entièrement détruits. En général, on peut assurer, sans crainte d'erreur, que les plus importans et les plus précieux manuscrits déposés dans les bibliothèques de la Grèce, de l'Archipel, de l'Asie mineure, de l'Egypte, de la Syrie, de la Palestine, ont été transportés en Europe, ou bien ont été détruits par les flammes, dans les ondes, ou de quelque autre manière. De riches Grecs, entre autres le prince Maurocordato, ont fait de nombreux efforts pour enlever aux bons moines tout ce qui leur restait en ce genre, et ce qui a pu échapper à cette classe de voyageurs a été recueilli par d'autres. Des curieux avides venus de l'Occident, des Anglais surtout ont habilement su profiter de l'extrême misère

de ces cloîtres et en ont transporté les richesses littéraires dans les musées de l'Europe. Puissent ces dernières dépouilles ne jamais partager le destin des collections formées par les Grecs, qui ont été détruites ou dispersées avant d'avoir porté leur tribut à la science. »

Au déplorable état des bibliothèques de l'Orient se joignent pour les rendre inutiles, la défiance trop naturelle de leurs timides gardiens et les obstacles que ces hommes ignorans opposent à la curiosité des savans et des voyageurs. Le professeur Scholz dut se trouver heureux d'obtenir la permission de travailler quinze à vingt heures dans le couvent de Saint-Saba, près Jérusalem ; non loin de là, dans celui de Sainte-Croix, où sont déposés quatre cents manuscrits géorgiens, un anathême est prononcé d'avance contre tous ceux qui essayeront de les lire. Malgré ces difficultés, M. Scholz a réussi, du moins à parcourir, si ce n'est à examiner à fond, à-peu-près tous les manuscrits grecs des bibliothèques où il a pu s'introduire. Il résulte de ses recherches qu'il n'y existe plus rien de véritablement précieux. Un seul code palimpseste paraît dans le couvent de Saint-Saba, remonter au 7e siècle; mais il est tellement effacé, que l'on ne peut même déterminer ce qu'il renferme : six manuscrits sont du 8e au 10e siècle; tout le reste est assez moderne.

A peine est-il nécessaire de parler d'un autographe prétendu de saint Mathieu, qu'un couvent de Laodicée se vante de conserver. Cependant, comme au dire d'un témoin oculaire, ce code est écrit en lettres onciales, il est facheux que notre savant voyageur n'ait pu l'examiner.

Il n'a point pénétré non plus dans le couvent abyssinien de Jérusalem, et cependant il suppose que là devaient se trouver les plus nombreux et les plus précieux monumens. Sans doute il aura fait pour les connaître d'inutiles tentatives qu'il nous laisse ignorer. On regrette encore que M. Scholz n'ait pu visiter le couvent de Sinaï. Là, si on ajoute foi au rapport d'un archimandrite de Jérusalem, se trouvent des centaines de codes grecs, mais, il est vrai, d'une médiocre antiquité.

Du reste, toutes les copies manuscrites du nouveau Testament que le docteur Scholz a vues, sans exception, appartenaient à la famille constantinopolitaine, et plusieurs d'entre elles avaient été écrites en Palestine, ainsi que leurs souscriptions en font foi. Ce

sont là deux faits importans d'une histoire du texte : l'auteur en a tiré, comme nous verrons, un grand parti.

La seconde section traite des chaînes (collections de remarques faites par les Pères), commentaires et scholies du nouveau Testament. Un grand nombre de manuscrits présentent fréquemment des annotations de ce genre jointes au texte sacré et le plus souvent encore inédites. Le professeur Scholz en a fait de tout temps son étude principale, dans le but de les recueillir, de les rétablir, et de les joindre à l'édition du nouveau Testament qu'il prépare. Dans l'ouvrage que nous analysons, il se borne à quelques remarques générales. Parmi ces remarques, il en est une qui est trop importante pour ne pas être mentionnée ici. Elle est relative à l'origine des Evangiles.

Depuis long-temps on a reconnu que les écrits sacrés et tous les autres livres du nouveau Testament, quoiqu'ils continssent une révélation accordée à la terre par Dieu même, n'en étaient pas moins des ouvrages composés dans un but spécial et sous l'influence de circonstances déterminées.

Ce fait, dont le rationalisme a tant abusé, et qu'un scrupule superstitieux s'efforce en vain d'oublier ou de détruire, a été mis hors de doute par les recherches et les travaux multipliés des critiques modernes, surtout des Allemands. Ils sont en général arrivés à le démontrer, par l'analyse des livres saints, comparés avec l'histoire contemporaine.

Le professeur Scholz obtient le même résultat, mais par une voie toute différente : par l'étude des chaînes et des commentaires que les anciens docteurs ont déposés dans les manuscrits. Aux preuves bien plus fortes, à mon avis, qu'avaient données Beausobre, Michaëlis, Hug, Geiseler, etc., il ajoute le témoignage traditionnel de l'ancienne église. Cette coïncidence est digne d'attention, quoique l'on puisse peut-être ne pas accorder aux Scholies des manuscrits, autant de confiance que le docteur Scholz paraît le faire. Je me hâte de finir cette digression et d'en venir à l'objet essentiel de cet extrait, à la troisième partie de l'ouvrage.

Dans cette partie intitulée : *Esquisse d'une histoire du texte du nouveau Testament*, Scholz énonce des idées presqu'entièrement nouvelles; il modifie considérablement, et complète la théorie dont il avait jeté les fondemens dans ses *Curæ criticæ*, et tend à ébranler les bases du système de la récension généralement adopté en Allemagne.

Je vais traduire toutes les parties essentielles de cette troisième section, en supprimant seulement les preuves de détail, les développemens et les exemples.

« Le texte grec du nouveau Testament présente dans les éditions et les manuscrits des différences assez sensibles ; d'où résulte pour ces *instrumens* une division naturelle en deux grandes classes, constamment les mêmes dans tous les livres du nouveau Testament. A l'une appartiennent toutes les éditions, et ces nombreux manuscrits, écrits dans l'enceinte du patriarcat de Constantinople, ou destinés à l'usage liturgique. L'autre renferme quelques manuscrits qui furent écrits dans le midi de la France, en Sicile, en Egypte et ailleurs. Transcrits sans doute d'après des exemplaires précieux par leur âge et leur bonté, ils ne furent destinés qu'à en sauver le contenu. Présentant un texte différent du texte admis, ils ne purent servir au culte. De là vient qu'ils sont écrits pour la plupart négligemment, avec une orthographe incorrecte, sur des feuilles de parchemin, diverses de forme, de grandeur et d'espèce. Nous nommons cette classe Alexandrine, parce que Alexandrie est la patrie de ce texte ; l'autre Constantinopolitaine, parce que son texte était en usage dans le patriarcat de Constantinople. La Constantinopolitaine est presque fidèle au texte actuellement reçu ; l'Alexandrine s'en éloigne presque à chaque verset. D'autres manuscrits se rapportent tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et ont aussi quelques variantes particulières, mais ils n'ont point assez de caractères communs pour constituer des classes à part, ainsi que je m'en suis assuré par des expériences fréquemment répétées.

» Au contraire, la séparation des manuscrits en deux classes, telle que nous l'avons indiquée, est tellement conforme à l'état réel du texte, qu'elle est à l'abri de toute attaque. On serait peu fondé à nous objecter, afin de combattre cette classification, que le texte du plus grand nombre des manuscrits est encore ignoré, et par là même incertain. Cette objection ne peut être repoussée qu'*a posteriori*. Et pour cela, après avoir déterminé d'après quelques chapitres le texte d'un grand nombre de manuscrits, sans me contenter de ce premier examen, j'ai voulu les collationner presque tout au long.

» Or, lorsque quatre-vingts manuscrits me présentent presque constamment les mêmes additions, les mêmes omissions, les mêmes variantes, (si l'on en excepte du moins quelques fautes de copiste, et quelques modifications sans importance) ; lorsque de plus pre-

nant çà et là quinze à vingt chapitres, je retrouve toujours dans trois à quatre cents autres manuscrits, les mêmes variantes que dans les huit premiers; ne suis-je pas en droit d'en conclure qu'il en serait du reste du manuscrit comme de ces quinze à vingt chapitres, et de tous les manuscrits écrits dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances, comme de ces quatre cents? C'est-à-dire que tous les manuscrits écrits dans le patriarcat de Constantinople et destinés au culte, ont suivi le texte de la classe constantinopolitaine.

» Cette classification ainsi liée à la juridiction ecclésiastique, n'a rien de surprenant. L'histoire des progrès du christianisme nous apprend avec quelle rigueur, surtout dans le ressort de Constantinople les missionnaires imposaient aux néophytes les moindres actes de l'Eglise principale, et à quelles violentes contestations les moindres diversités donnaient lieu. Ces discussions finissaient toujours par ramener à l'uniformité la plus entière avec la métropole, où l'on exigeait toujours soigneusement que tout eût lieu *κάθως ἀναγινώσκει ἡ μεγάλη Ἐκκλησία.*

» De plus, dès le cinquième jusqu'au milieu du quinzième siècle, on fit un plus grand nombre de copies de livres saints à Constantinople que dans tout le reste du patriarcat. Transcrites et collationnées dans les mêmes couvens, sous les yeux des supérieurs, puis vendues et revendues par les moines et les prêtres, dans les églises dispersées, ces copies ont toutes présenté le même texte, comme les mêmes caractères et les mêmes menologies, et cela dans toutes les provinces soumises à l'influence de la métropole, de son église, de sa littérature et de ses moines.

» Lorsque la loi de Mahomet se fut répandue de l'Inde à l'Océan atlantique, lorsque des milliers de chrétiens eurent été livrés au fer, poussés à l'apostasie ou vendus comme esclaves; lorsque les flammes eurent dévoré un nombre prodigieux de manuscrits grecs, que la langue grecque fut interdite à de vastes provinces, et la capitale de la littérature grecque bouleversée, alors l'influence de Constantinople s'étendit sans rivale sur presque tout ce qui restait de chrétiens parlant grec; le texte de son église et les manuscrits qui le contenaient furent généralement adoptés. Le texte de l'autre classe au contraire, jusqu'alors adopté pour le culte dans le patriarcat d'Alexandrie, devint hors d'usage, et les manuscrits de cette classe se perdirent presque tous. On cessa de les transcrire. Les plus anciens et les plus précieux étaient détruits; leur texte

fut conservé par un petit nombre de bibliothèques ou d'amateurs, comme une rareté, ou comme un reste vénérable des documens antiques et perdus.

» Ce texte se retrouve quelquefois, il est vrai, dans des livres liturgiques ou dans les lectionnaires; mais je ne puis croire que même les manuscrits de cette espèce aient été destinés au culte. Ils sont écrits en effet avec tant de rapidité, d'incorrection, et, pour tout dire en un mot, d'étourderie, qu'ils ne peuvent avoir eu cette destination.

» Les manuscrits de ces deux familles ont ordinairement peu de corrections, point de variantes en marge. Tout en eux indique la copie exacte d'anciens exemplaires dont ils nous retracent la forme extérieure, la disposition et le texte.

» Il ne faut pas s'étonner qu'il ne reste que peu de manuscrits très-anciens du texte de Constantinople. En effet, ils ont dû s'user et se perdre par l'usage journalier qu'on en faisait pour le culte.

» Au quatrième siècle, le texte peut être regardé comme fixé, ainsi que le canon, et dès-lors le pieux respect des fidèles pour ces livres n'y permet l'introduction d'aucun changement. C'est donc avant cette époque qu'eurent lieu les altérations auxquelles la division des manuscrits en deux classes doit son origine. Depuis cette époque, on comparait encore les manuscrits, on les corrigeait même, mais jamais d'une manière arbitraire, et toujours d'après les anciens documens. Ces corrections étaient d'ailleurs peu importantes, et avaient une influence peu étendue.

» Ainsi donc, si divers manuscrits ont la même patrie, il n'en résulte point qu'ils aient dans leur texte une identité absolue, mais seulement dans le plus grand nombre de cas une conformité générale.

» Quelle était, demandera-t-on maintenant, l'origine du texte de Constantinople? Je crois que c'était le texte original, presque dans toute sa pureté, directement dérivé des autographes. Cela me paraît aussi certain qu'un fait puisse l'être en critique. L'histoire nous conduit à l'admettre; les preuves extérieures le confirment, et les intérieures achèvent de le démontrer.

» La plupart des écrits du nouveau Testament étaient destinés à des églises de Grèce et d'Asie-Mineure. C'est là que dut naître pour la première fois l'idée d'en faire un recueil : la collection des trois premiers évangiles, approuvés par saint Jean vient à l'appui de cette supposition. Ces écrits, conservés par les fidèles, comme l'héritage des hommes saints dont l'Eglise avait vu les miracles, et

entendu les discours inspirés, furent, dès l'origine, lus publiquement dans les assemblées religieuses; ils furent de plus multipliés par de nombreux copistes pour l'usage des particuliers. Les scribes de Constantinople n'ont certainement pas, en transcrivant le texte, imité l'audace des grammairiens d'Alexandrie; cela serait déjà fort invraisemblable s'il s'agissait d'auteurs profanes; mais cela devient complètement incroyable, quand il est question du nouveau Testament. Bien au contraire, ces écrits furent tout de suite l'objet d'une vénération religieuse qui, gagnant de proche en proche, s'accroissait à mesure que l'on s'éloignait de leurs auteurs. Cette longue série d'évêques respectables qui gouvernaient les nombreuses églises de l'Asie, de l'Archipel et de la Grèce, avaient reçu des apôtres et transmettaient aux fidèles, non-seulement des leçons orales, mais encore des enseignemens écrits. Loin d'altérer en rien ce dépôt vénéré, ils travaillaient avec une pieuse vigilance à le conserver intact et pur. Ils le laissaient en cet état à leurs successeurs et aux églises nouvelles, et si l'on en excepte quelques fautes de copistes, le texte se maintint ainsi sans altération jusqu'aux règnes de Constantin et de Constans. Mais alors quelques exemplaires alexandrins se repandirent à Constantinople, et introduisirent certaines altérations dans plusieurs manuscrits byzantins. C'est là ce qui explique dans la famille constantinopolitaine, une tendance à se rapprocher du texte alexandrin, plus forte que l'on ne devait s'attendre à l'y rencontrer.

» Examinons maintenant les plaintes des anciens sur les altérations faites au texte de toutes les productions littéraires en général et particulières du nouveau Testament; ces réclamations n'ont aucun rapport à ces contrées, où pendant les trois premiers siècles le christianisme brillait en général d'un éclat plus pur que partout ailleurs. Les Pères qui les habitaient ne prennent point part à ces accusations..... S'ils n'apportaient pas à l'étude du nouveau Testament, l'habileté critique d'un Origène, la plupart cependant n'étaient point dépourvus d'une véritable instruction classique, et des déviations aussi graves que celles que présente parfois notre apparat critique, n'auraient pu leur échapper. Ainsi donc, elles leur étaient inconnues, et les manuscrits dont ils se servaient pour le culte public, étaient transcrits avec assez d'exactitude, pour n'exciter aucun mécontentement.

» Nous aurions une nouvelle preuve de l'authenticité du texte constantinopolitain, si l'on pouvait le trouver d'accord avec celui

d'autres contrées, également distinguées par l'ancienneté de leurs églises, le nombre et la science de leurs pasteurs. Il faudrait cependant encore que ces deux textes fussent demeurés indépendans l'un de l'autre, que les monumens de tous deux présentassent les vestiges d'une haute antiquité, et parussent remonter dès le troisième siècle, au moins, à des sources distinctes. Alors nous serions évidemment en droit de conclure que ce double texte est réellement conforme au texte original.

» Cette preuve nouvelle est facile à obtenir. Nous avons des documens critiques originaires, soit de Palestine, soit de Syrie, et d'accord jusque dans des leçons tout à fait insignifiantes, avec ceux de la Grèce et de l'Asie-Mineure. C'est le cas de six codes de Palestine qui, comme nous l'avons démontré ailleurs, ont été copiés dans un couvent de Jérusalem, d'après de très-anciens manuscrits. Ils nous font connaître par conséquent l'état du texte de cette contrée, pendant un long espace de temps. Le texte de ces six copies n'est pas absolument identique, cela ajoute encore à la force de l'argument; il en résulte en effet qu'elles nous représentent fidèlement les anciens témoins; entre autres les manuscrits d'Appollinaire, lesquels cités ordinairement de préférence, paraissent avoir joui d'une plus grande autorité.

» Nous n'appelons point ici en témoignage Justin, martyr; car il cite souvent de mémoire, ou par allusion à des Evangélistes apocryphes. Mais les écrivains de Palestine moins anciens que lui, suivent exactement un texte conforme à celui de Constantinople. En Syrie, outre quelques manuscrits cités plus haut, et qui paraissent y avoir été écrits, nous trouvons la traduction *Peschito* et la *Philoxénienne ;* elles furent terminées, la première au troisième, la seconde au sixième siècle; l'une et l'autre, si nous saisissons bien leur caractère général, suivent le texte de Constantinople. Nous ne pouvons, en effet, regarder comme des traductions littérales les développemens ajoutés par le traducteur; car alors toutes les anciennes versions, principalement la Sahidique et les anciennes latines donneraient une étrange idée des manuscrits grecs de l'ancien temps; nos exemplaires les plus corrompus seraient loin de présenter un texte aussi bizarre. Ainsi, nous ne sommes autorisés à supposer une variante dans le texte grec, ni dans les Act. (1, 8), ni dans un grand nombre d'autres passages, où l'auteur de Peschito a remplacé l'idée du texte par la sienne. Il est vrai qu'outre les interpolations propres au texte syriaque on en trouve

quelques-unes qui se rencontrent également dans les exemplaires égyptiens. Mais alors même, les variantes de Peschito ont d'ordinaire quelque chose d'assez particulier, pour écarter les conséquences qu'on voudrait en déduire. Que le génie de cette traduction soit complètement en harmonie avec le texte de Constantinople, c'est ce qu'ont avoué depuis long-temps les plus zélés partisans de l'opinion opposée à la nôtre.

Il ne peut donc rester aucun doute sur ce sujet. Le texte qui durant les premiers siècles du christianisme dominait en Asie et en Grèce, dominait aussi en Palestine et en Syrie; c'est le même texte qui régna plus tard à Constantinople, qui s'étendit de là dans tout l'empire d'Orient, et dès-lors s'est conservé jusqu'à nous plus pur qu'aucun autre, et sans altérations importantes.

» Les livres sacrés étaient dès l'origine destinés à l'usage liturgique; on devait donc l'écrire, quelquefois à la marge pour la commodité du lecteur public, certaines phrases initiales ou finales, celles par lesquelles il devait commencer ou terminer sa lecture, pour l'intelligence de tout le morceau. De la marge, il était impossible que plus tard ces phrases ne passassent quelquefois dans le texte. Dans plusieurs manuscrits cependant elles sont restées à la première place comme nous l'avons vu plus haut. Mais il était dans la nature des choses qu'un petit nombre de copistes seulement, fussent assez exacts pour les y laisser.

» Concluons donc que le texte de Constantinople, tel qu'il se trouve soit dans les manuscrits du nouveau Testament, soit dans les évangélistaires, soit dans les lectionnaires et dans les livres ascétiques..... doit être regardé comme le plus pur.

» Il resterait maintenant à prouver par des argumens internes, tirés des variantes même du texte de Constantinople, que c'est bien là le texte authentique. Mais il suffit d'en appeler ici aux juges compétens; en particulier au grand *Griësbasch*, qui suivait fort rarement le texte d'Alexandrie, malgré sa prédilection pour les antiques manuscrits dans lesquels il est conservé.

» D'ailleurs l'accord remarquable qui règne entre les manuscrits de Constantinople, la scrupuleuse délicatesse des copistes qui les transcrivirent, sont presque une preuve de la légitimité du texte. Qu'on lui compare les exemplaires égyptiens, et l'on remarquera sans peine les traces de corruption qu'ils offrent de toutes parts. Chacun de ces exemplaires a toujours beaucoup de variantes propres, sans que la parenté réciproque des manuscrits de cette espèce puisse jamais cependant être mise en doute.

» Il n'existe aucune différence entre les manuscrits de la famille alexandrine, et ceux de ce que l'on nomme la famille occidentale. Les uns et les autres ne paraissent former qu'une seule classe. Ils ne diffèrent que par des modifications individuelles, et si l'on ne veut pas s'en tenir à une seule famille et à son caractère général, on sera finalement contraint de faire autant de classes qu'il y a de manuscrits.

» Au moyen des notes que j'ai recueillies, je suis prêt à démontrer ces assertions pour le nouveau Testament entier. Aussi, au lieu de partager les monumens égyptiens en deux classes, comme je l'avais d'abord fait sur l'autorité de mes prédécesseurs, je les réunis maintenant tous sous le nom de famille alexandrine, parce qu'ils présentent le texte corrompu d'Alexandrie, dont tous peuvent être originaires.

» L'Egypte est donc le pays où les altérations du texte du nouveau Testament ont pris principalement naissance. Elles ont commencé dès le premier siècle, c'est ce que nous démontrent les plus anciens monumens du texte, par exemple B, A, C, qui sont certainement des copies de très anciens exemplaires, et qui présentent déjà les interpolations égyptiennes; par exemple, encore, les traductions égyptiennes et latines faites au second et au troisième siècle, d'après des exemplaires du même genre, enfin les citations des Pères et des écrivains ecclésiastiques du même pays. Les plaintes des anciens docteurs et d'Origène en particulier, se rapportent à ces manuscrits, et à la manière d'agir des grammairiens d'Alexandrie. Les écrivains ecclésiastiques qui indiquent ou discutent des variantes, se servaient de manuscrits de la même espèce, et ne parlaient par conséquent que de ceux-là. Saint Jérôme, qui certainement employait les exemplaires des deux familles, semble avoir plutôt obscurément senti que clairement aperçu leur différence; aussi n'en fait-il jamais mention que d'une manière assez vague. C'est à cela du moins que paraît se rapporter le passage de sa lettre au pape Damase, lorsqu'il condamne, sur un ouï-dire, les exemplaires de Lucien et d'Hésychius; il parle de leur travail comme d'une chose incertaine; il ne nomme ni ville, ni pays où leur texte ait été, adopté et les expressions : *perversa asserit contentio; non profuit emendasse*, montrent assez combien ses contemporains et lui avaient de semblables corrections en horreur; combien par cela même elles avaient peu de chances à être adoptées, eussent-elles été préférables au texte égyptien.

» Nous avons déjà suffisamment parlé de l'origine de ce texte. A Alexandrie, où se copiait une multitude de manuscrits, les grammairiens étaient dans l'usage de corriger à la marge tout ce qui leur déplaisait dans les livres sacrés ou profanes. Puis dans leurs copies, ils introduisaient ces changemens dans le texte.

» La plupart de ces altérations égyptiennes sont des deux premiers siècles, et se trouvent par conséquent dans tous les monumens de cette famille. Un assez grand nombre d'interpolations nouvelles, et quelquefois plus considérables, eurent une origine plus tardive; telle est la source des principales différences que l'on remarque entre les manuscrits alexandrins.

Ce texte corrompu se répandit plus ou moins en Occident, soit dans les manuscrits grecs, soit dans les versions latines; c'est pourquoi il est habituellement employé par les docteurs d'Italie et d'Afrique, aussi-bien que par Irénée dans le midi de la France. Celui-ci, cependant, quand il cite les écrits de ses compatriotes d'Asie, donne le texte plus pur qu'ils avaient employé, c'est-à-dire, celui de Constantinople.... Le texte égyptien se conserva aussi dans les manuscrits des Latins, jusqu'à l'admission générale de la version de S. Jérôme; le texte de cette dernière tient le milieu entre les deux familles.

» Ainsi donc la *thèse de la corruption générale du texte dans les trois premiers siècles, ne repose au fond sur aucune base.*

» Le résultat de ces recherches est d'une nature tout-à-fait satisfaisante. Quand nous voudrons à l'avenir vérifier l'état du texte au premier siècle, nous ne serons plus jetés au hasard au milieu d'un chaos de matériaux critiques, mais nous arriverons à découvrir nettement le texte cherché, à le connaître d'une manière aussi exacte, que les circonstances qui l'ont altéré plus tard; ce qu'il y a de plus heureux, c'est que nous arrivons à ce résultat par la voie la plus sûre, par celle de la critique historique. Nous possédons aussi des documens qui proviennent de sources pures, et qui nous ont conservé le texte vrai; ils sont ou très-anciens, ou dérivés d'autres documens très-anciens; si dans le texte de Constantinople, nous trouvons encore quelques interpolations, leur origine s'explique d'une manière facile et suffisante; si du moins l'on ne prétend pas à une évidence et à des clartés que la critique profane ou sacrée n'eut jamais le pouvoir de fournir. On trouverait difficilement, à l'avenir, dans le texte du nouveau Testament, des interpolations jusqu'à présent inconnues; et en tout cas elles seraient promptement réduites à leur valeur. »

Tel est le résumé des idées principales qu'on trouve dans le Voyage du docteur Scholz. Elles sont accompagnées dans l'ouvrage de toutes les preuves capables de porter la conviction dans l'esprit du lecteur. Nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux qui désireraient de plus amples détails. Il reste toujours prouvé par les infatigables recherches de M. Scholz que le nouveau Testament est parvenu sans altération depuis les apôtres, qui l'ont écrit sous l'inspiration divine, jusqu'à nous. A. L.

(*Annales de Phil. chrét., tome II, p.* 173.)

ANALYSE DES DIFFÉRENS SYSTÈMES GÉOLOGIQUES.

Les systèmes géologiques, qui combattent le récit de la Genèse, sont hypothétiques et dénués de fondement; tous les faits particuliers, dont cette science s'est enrichie dans ces derniers temps, attestent la vérité du récit de Moïse.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de géologie, et tiré plusieurs preuves particulières de faits géologiques, qui tous, sont venus à l'appui de la relation de nos livres et du récit que Moïse a fait, soit de la création du monde, soit des bouleversemens qui y ont été occasionnés par le déluge. Nous reviendrons encore sur cette matière, et nous ferons connaître les preuves géologiques du déluge, que M. Cuvier a consignées dans le bel ouvrage dont nous avons déjà donné quelques extraits. Mais comme la plupart de nos lecteurs n'ont pas eu occasion de se livrer à l'étude de la géologie et de ses différens systèmes, nous avons cru qu'il leur serait utile, pour comprendre ce que nous en dirons dans la suite, et aussi pour être mis au courant de la marche et de l'état de cette science, de tracer un tableau sommaire des différens systèmes qui ont été inventés dès les temps anciens jusqu'à nos jours, pour rendre raison de la composition de cet univers. Plusieurs conclusions importantes ressortiront de cet examen :

La première, qu'en fait de théories générales, il n'a rien été inventé de nouveau par les géologues modernes;

La seconde, que toutes les hypothèses et tous les systèmes qui s'étaient élevés contre le récit de la Genèse, sont tombés réfutés les uns par les autres;

La troisième, que les faits prouvés, les seuls hors de discussion, ne sont point opposés à la Bible ; au contraire, ont donné une nouvelle démonstration aux récits de Moïse.

Enfin il demeurera prouvé que cette science, celle qui a fait le plus de progrès dans ces derniers temps, tourne toute en faveur de la religion.

ANCIENS SYSTÈMES DE GÉOLOGIE.

« Presque toutes les opinions géologiques se rapportent à deux bases, l'une adoptée par les *Vulcanistes*, l'autre préférée par les *Neptuniens* (1).

Les Vulcanistes.

» Les premières disent : la terre fut au commencement dans une fusion ignée ; elle s'est refroidie, elle n'a été couverte des eaux que dans la suite. Les forces qui lui donnèrent sa figure actuelle, furent l'air et le calorique, ou le feu. Les terres ont été soulevées par une force intérieure ; les bouleversemens ont été occasionnés par des éruptions volcaniques. Les terrains de transport ont été formés par les débris des terrains supérieurs.

Les Neptuniens.

» Les Neptuniens assurent que la terre se trouvait dans une *dissolution aquatique et froide ;* du moins jusqu'à une certaine profondeur. Les corps solides se formèrent par desséchement, par précipitation, par cristallisation, etc. L'Océan ancien s'est retiré, ou a disparu. Les terres se sont bouleversées, en s'affaissant par leur propre poids. Les terrains tertiaires se sont formés dans le sein des eaux.

» Ces idées, plus ou moins développées et approfondies, diversement nuancées et mêlées, constituent la base de toutes les théories de la terre, recueillies par le savant *Delamétherie* (2).

---

(1) L'analyse que nous donnons ici est celle que le savant Maltebrun a insérée dans son *Précis de la Géographie universelle*, liv. XL. Nous n'avons changé que quelques endroits où il mêlait à *l'exposition des systèmes* ses opinions particulières.

(2) *Delamétherie*, Théorie de la terre, t. V, p. 280-533.

Idées des Egyptiens.

» Les Egyptiens paraissent avoir tenu pour le système neptunien. Les eaux avaient, selon eux, couvert toute la terre; elles s'étaient enfonies dans les vastes cavités qu'ils supposaient exister dans l'intérieur du globe; ils croyaient qu'elles en pourraient ressortir un jour. Une grande île ou un continent, selon eux, s'était affaissé dans le sein des mers; ils le nommaient l'*Atlantide*. C'est Platon qui nous a transmis ces restes du système égyptien (1).

Idées des Chaldéens et des Hébreux.

» Il paraît que les Hébreux et les Chaldéens avaient les mêmes idées que les Egyptiens, excepté que les Chaldéens croyaient à l'existence d'un fluide central, semblable à l'atmosphère, et qu'ils considéraient le globe comme ayant été deux fois couvert des eaux, d'abord par les eaux chaotiques, ensuite par un *déluge universel*. La cause de ce déluge était, selon les Chaldéens, *le changement de l'axe* du globe, produit par une attraction irrégulière des planètes supérieures. Chez les Hébreux, ce déluge figure comme un miracle opéré par la toute-puissance.

Traditions mosaïques.

» Les plus anciens écrits des Hébreux attribués à leur législateur Moïse, nous ont conservé, encore très-complètement, une tradition intéressante, dont les traces se retrouvent chez beaucoup d'autres peuples, savoir, celle de *six époques* géogoniques ou d'une formation successive du globe. Si les Hébreux parlent de *six jours*, et les Etrusques de *six mille ans;* si les Indiens ont étendu ces époques à des millions d'années, cela ne change rien au fond de l'idée, et ces expressions, toutes contradictoires qu'elles paraissent, ne sont que des tournures diverses du langage poétique et prophétiques des peuples anciens. M. Deluc, dont la foi chrétienne n'est pas suspecte, n'a jamais cru pouvoir expliquer le système géogonique de Moïse, autrement qu'en prenant le mot *jour*, dans un sens figuré, pour une époque quelconque (2).

---

(1) *Plato*, in Timæo. *Id.*, in Crateâ. — *Manethon*, Epit. natur. — *Hecat.*, de Philos. Ægypt., lib. 1.

(2) Voir ce que disent de cette *méthode* M. de Frayssinous, et M. Champollion Figeac, ci-dessus p. 201.

Voir aussi *Deluc*, Lettres à Blumenbach, 1798. *Id.*, Traité de géo-

» On s'aperçoit facilement que les systèmes neptuniens sont nés dans les *pays nouveaux* qui ont été formés par la retraite lente ou subite de la mer, tels que l'Egypte, la Chaldée, les bords du golfe Arabique. Quant aux déluges universels, survenus après le premier dessèchement du globe, il est remarquable qu'on les représente la plupart du temps, comme *subits* et de *peu de durée.*

» Le système volcanique paraît également être né chez quelques nations orientales; car ceux des Grecs qui le professaient, avaient puisé leur instruction dans l'orient. A ce système appartient l'hypothèse du *soulèvement des montagnes*, à laquelle quelques prophètes hébreux, bien postérieurs à Moïse, semblent avoir fait allusion.

Vulcanistes d'Asie.

» Bélus, législateur assyrien, paraît avoir admis que la terre se trouve périodiquement dans un état de conflagration universelle, et dans celui d'une inondation générale (1). Suivant un passage de Trogue Pompée (2), les deux systèmes qui attribuent l'origine du monde au feu et à l'eau, partageaient les suffrages des philosophes de l'Orient.

Systèmes neptuniens des Grecs.

» Les idées des Orientaux fournirent aux Grecs le fond sur lequel ils ont brodé toutes leurs rêveries géogoniques. Thalès apporta d'Egypte le système neptunien, qui fut probablement celui de tous les anciens poètes et théologiens grecs. Homère semble l'adopter (3). Aristote et Plutarque indiquent les raisons sur lesquelles ces anciens neptuniens se fondaient (4); elles se réduisent à une seule, savoir, que l'on voit les animaux, les plantes et même le

---

logie, 1809. — La géogonie, en 2 volumes, en allemand, par *Silberschalg*, Berlin, 1780, contient une très-bonne explication du système mosaïque, regardé du point de vue historique. Le célèbre orientaliste *Eichhorn*, à Gottingue, l'a expliqué sous le rapport poétique; voyez son *Répertoire de littérature biblique et orientale*, tome IV.

(1) *Berosus*, Ap. *Senec.*, Quæst. nat., III, cap. 29.

(2) *Justin*, Hist. epit., lib. II, cap. 1. — *Cicer.*, de nat. Deor., I. Quæst. acad. IV. — *Sen.*, Quæst. nat. III, 13.

(3) Iliad. XIV, 246.

(4) *Aristote*, Métaphys., l. I, cap. 3. Comp. *Id.*, Météorol. I, 14. — *Plut.*, de Placitis philosophorum, l. I, cap. 3.

feu, naître de l'humidité. Ces anciens philosophes n'étaient-ils pas aussi avancés que nos géologues modernes, lorsque ceux-ci disent qu'une dissolution aquatique a seule pu tenir en dissolution tous les corps solides, liquides et fluides, dont la réunion compose le globe et son atmosphère ?

» Les tableaux que Lucrèce, Virgile et Ovide nous tracent de la première formation du globe terrestre, renferment toutes les idées principales des théories neptuniennes modernes; dissolution dans un vaste fluide ou dans le chaos, précipitation chimique par attraction ou affinité, précipitation mécanique par sédiment; enfin, coagulation et consolidation.

S'il y a eu des Vulcanistes purs en Grèce.

» Le nombre des philosophes grecs qui attribuaient exclusivement au *feu élémentaire* l'origine de la terre, ne paraît pas avoir été considérable; car on ne saurait affirmer que telle fut l'opinion de Pythagore, quoiqu'il regardât l'âme de tous les êtres comme une parcelle du feu divin. L'obscur Héraclite dit le premier que « le feu a tout formé et peut tout dissoudre (1). » Les stoïciens, selon Cicéron, auraient partagé cette opinion; mais Sénèque déclare, au contraire, qu'ils regardaient l'eau comme le principe du monde. Au surplus, quand Héraclite disait « que la terre était le sédiment » le plus épais du feu, que l'eau était de la terre dissoute par le » feu, et l'eau vaporisée formant l'air (2), » il est évident qu'il ne pensait point au système des vulcanistes; il ne faisait que composer une philosophie corpusculaire générale.

Philosophie des atomes.

» Il en fut de même à l'égard de ceux qui créaient la terre et le monde en général par le concours de molécules, ou *atomes*, épars dans le vide. Dans les *atomes* de Démocrite et d'Epicure, qui s'attachaient l'un à l'autre au moyen de quelques petites inégalités de figures, lesquelles faisaient, pour ainsi dire, fonction de crochets, dans les *corpuscules qui s'aiment*, et qui s'attirent en vertu de leur nature semblable (3), on croit voir toutes les bases de notre théorie des affinités chimiques et par conséquent de nos

(1) *Dio. Laert.*, lib. 9. — *S. Justin.* Parœnet. ad Græcos. — *Stob.*, Physic. eclog. I, c. 13.

(2) *Plutar.*, de Placit. philosop., I.

(3) « Paresque cum paribus jungi res, etc. *Lucret.*

géologies les plus modernes et les plus vantées. La réunion des atômes est bien évidemment la même chose que *l'attraction simple* des molécules ; et si l'on dit : ces corpuscules aiment à se réunir, parce qu'ils sont d'une nature semblable ; ou : ces molécules tendent à se réunir par une *attraction élective*, toute la différence ne consiste que dans un peu plus ou moins de précision dans les termes.

Système d'Anaximènes.

» L'idée de Franklin qui fait tout naître de l'air, avait été proposée par Anaximènes de Milète, dont les opinions sont sans doute défigurées par les esprits bornés qui l'accusent d'athéisme (1).

Système de l'écoulement des lacs.

» Les Grecs ne se bornèrent pas à ces systèmes généraux ; ils se formèrent des hypothèses plus positives, fondées sur les faits qu'offrait la géographie-physique des contrées alors connues. L'écoulement des lacs ou étangs marécageux qui couvraient la Thessalie avant la formation ou plutôt avant l'agrandissement de la vallée de Tempe (2), fit naître l'idée que toutes les méditerranées, et spécialement le Pont-Euxin ; avaient été originairement des lacs fermés auxquels des révolutions violentes avaient ouvert une issue. *Xantus* et *Straton* ayant observé que le sol de la Haute-Asie renfermait des coquillages de mer, en conclurent avec beaucoup de raison que ces contrées avaient été couvertes d'eaux marines (3), mais lorsque Straton prétend expliquer ce phénomène commun à tout le globe, par une cause locale, par l'existence d'une ancienne méditerranée, formée de la réunion du Pont-Euxin avec la mer Caspienne, il tombe dans une de ces fautes de logique qui semblent comme héréditaires dans la prétendue science géologique.

Déluge de Deucalion et d'Ogygès.

Mais la Grèce, par la nature de son sol, dut éprouver beaucoup d'éboulemens et d'excavations, par conséquent beaucoup d'inondations particulières ; le *déluge de Deucalion* désola la Thes-

---

(1) *Plut.*, de Placit. — *Stob.*, L. c. — *August.*, de Civ. Dei, VIII. 2. — *Cit*, de nat. Deor., I.

(2) *Hérod.*, VII, 129, 330. — *Strab.*, IX, 667. Almel. — *Lucan.*, VI, 364, etc., etc.

(3) *Strab.*, Géogr., I, 85. Alm.

salie, et spécialement le canton montagneux, nommé *Hellas* (1); celui d'*Ogygès* bouleversa la Béotie (2). Naturellement, les traditions populaires rattachèrent à ces catastrophes qui avaient frappé des provinces entières, chaque ancienne inondation dont le souvenir s'était conservé dans quelque canton. Ainsi, un seul *entonnoir*, peu considérable, fut montré, dans l'Attique, comme monument du déluge de Deucalion : c'était par là, disait-on, que s'étaient écoulées toutes les eaux de cette inondation (3).

Hypothèse du dessèchement de la mer et autres.

D'autres écrivains grecs, peu satisfaits de ces débâcles, de ces irruptions et déluges, inventèrent l'hypothèse du dessèchement successif de la mer. Aristote leur objecta qu'ils tiraient des faits authentiques une conclusion fausse; « il est vrai, disait ce grand naturaliste, que plusieurs contrées, jadis couvertes d'eau, sont » maintenant réunies au continent; mais le contraire arrive aussi, » la mer a fait plusieurs irruptions (4). » L'hypothèse des atterrissemens fut aussi proposée : Polybe s'imagina que le Pont-Euxin se comblerait par la vase qu'y apportent les rivières (5), mais deux mille ans n'ont point suffi pour réaliser cette prophétie géologique. Le fleuve Pyramus de Cilicie n'a pas non plus porté ses atterrissemens jusqu'aux rivages de Chypre, comme l'avait annoncé un oracle. Enfin pour achever de parcourir le cercle des systèmes géologiques, plusieurs Grecs attribuèrent aux éruptions volcaniques des effets plus considérables que ceux dont nous avons des témoignages historiques. Strabon pense qu'elles peuvent soulever et engloutir des contrées entières, et il cite pour preuve deux bourgs du Péloponèse, abîmés à la suite d'un tremblement de terre (6).

» Ainsi, toutes les idées de la géologie moderne germaient déjà dans la tête des Grecs; c'était la même méthode de confondre des faits appartenant à diverses époques, d'exagérer les phénomènes et de tirer des conclusions générales d'un fait purement local.

(1) *Apollod.*, I, c. 7. — *Arist.*, Météorol. I, 14.

(2) *Varro*, de Re R., III, — *Fréret*, Mémoire sur les déluges d'Ogygès et de Deucalion. *Académ. des Inscriptions*, t. XXIII, p. 129.

(3) *Pausan.*, I, cap. 18. — Voir aussi *Diod.* V, 49. *Lucian.* de Deâ Syrâ. *Plut.*, de Solert. anim.

(4) *Arist.*, loc. cit.

(5) *Polyb.*, Hist. l. IV, cap. 40-42. Édit. Gronov. I, p. 428-433.

(6) *Strab.*, I, 54. Édit. de 1620.

NOUVEAUX SYSTÈMES DE GÉOLOGIE.

Idées de Palissy en 1581.

Parmi les modernes, *Palissy* annonça le premier des idées saines sur les coquillages fossiles; il réclama contre le préjugé qui voulait n'y voir que des jeux de la nature; mais il fut aussi le premier à s'élever contre le récit de Moïse, en soutenant que les débris fossiles d'animaux marins étaient trop abondans pour avoir pu être apportés dans les lieux où ils se trouvent, par un déluge instantané comme celui que la Genèse nous décrit (1).

Idées de Sténon, en 1669.

« *Sténon* soutint le même système, et partant de cette base, il reconnut que les couches de la terre ont dû être formées comme des sédimens dans un fluide, et que les montagnes doivent leur origine à l'affaissement et les ruptures des couches originairement horizontales (2).

Système de Burnet, en 1681.

« L'Anglais *Burnet*, homme de beaucoup d'esprit, mais qui n'avait pas observé les phénomènes, créa le premier une théorie complète. Avant le déluge, dit-il (3), la surface de la terre était plane, sans montagues, sans vallées. Toutes les matières s'étaient disposées autour du centre du globe, conformément à leur pesanteur; l'eau surnagea de toutes parts. Cependant, des matières huileuses plus légères que l'eau, formèrent peu à peu une dernière couche qui enveloppait les eaux et tout le globe. Sur cette croûte extrêmement fertile, vivaient dans un printemps perpétuel les générations anté-diluviennes. Le déluge fit tout changer de face, la croûte se dessécha, et les eaux accrues firent des efforts contre cette enveloppe légère; elle creva et s'écroula dans l'abîme des eaux. Sa chute fit changer l'axe du globe, et par conséquent, la température des climats. Les bords redressés de la croute formèrent des montagnes. Il n'est pas nécessaire de démontrer à nos lecteurs, combien ce système puisé dans la seule observation des îles flottan-

---

(1) Encyclopédie méthod. Géographie-Physique, I, art. *Palissy*.

(2) *Stenon*, Dissert. de solido intra solidum.

(3) Theoria telluris sacra, etc. Londres, 1681.

tes, est peu suffisant pour expliquer la naissance de ces lourdes et dures roches dont se composent les montagnes.

Idées de Descartes, en 1670; et de Leibnitz en 1683.

» *Descartes* (1) et *Leibnitz* (2) prirent un essor plus audacieux; la terre, disaient-ils, est un petit soleil qui s'est couvert d'une croûte opaque, laquelle, en s'affaissant, a donné naissance aux montagnes. Leibnitz considérait toute la masse du globe comme ayant été vitrifiée, idée insoutenable dont Buffon s'est pourtant emparé.

Système de Whiston, en 1708.

» Un autre système arbitraire fut proposé par l'Anglais *Whiston* (3). Cet astronome regarde la terre comme une comète qui aurait quitté sa marche primitive, par une cause qu'il n'indique point, pour prendre la marche circulaire d'une planète; n'étant plus sujette à des alternatives d'un extrême échauffement et d'un extrême refroidissement, la matière chaotique de l'ex-comète se précipita, selon les lois de la pesanteur spécifique. Une partie de la chaleur primitive de la comète se conserva dans son centre; ce centre était entouré d'eau, la croûte extérieure du globe était d'une fertilité extraordinaire, et les hommes vivaient plusieurs siècles. Mais la trop grande chaleur leur échauffait trop le sang; ils devinrent si impies, que le Créateur n'y vit pas d'autre remède que de les noyer. A ce dessein, il fit venir une autre comète qui enveloppa la terre dans sa queue immense; or, comme une queue de comète est composée de vapeurs et d'eau (qui oserait en douter?) la terre fut considérablement rafraichie. D'ailleurs, l'attraction de la comète troubla l'équilibre des eaux intérieures; il y eut dans ces eaux un violent flux et reflux; la croûte extérieure de la terre, ébranlée dans ses fondemens, s'écroula dans un endroit, se fendit dans un autre; voilà comme quoi le déluge universel arriva. La comète exécutrice de la volonté du Créateur, s'en alla; les eaux, reprenant leur équilibre, rentrèrent dans les cavités souterraines, lesquelles avaient été assez élargies pour recevoir les eaux de la comète; la froideur et autres mauvaises qualités de ces eaux, ont réduit la terre à ce degré de stérilité et d'épuisement où elle se trouve aujourd'hui.

---

(1) Principes de philosophie, part. IV, nº 2.

(2) *Protogæa*, in Act. erud., 1683.

(3) A new Theory of the earth. Londres, 1708.

» Cette hypothèse de Whiston a été souvent renouvelée en tout ou en partie. Dolomieu y a puisé ses principales idées.

Système de Woodward, en 1723.

» Un compatriote de Whiston, un observateur infatigable et scrupuleux, *Woodward*, composa une théorie bien plus modeste (1). Il admet que toutes les substances terrestres ont été dans une fluidité aqueuse. Comme il faut pour cela une grande masse d'eau, il suppose que tout l'intérieur du globe n'est qu'un grand abîme d'eau. Le déluge de Moïse consista dans un écroulement de la croûte du globe dans ce grand abîme, dont les eaux, selon Woodward, eurent une force dissolvante toute particulière, laquelle cependant n'agit point sur les coquillages et les autres restes du règne animal. On voit que l'esprit observateur de Woodward lui faisait sentir qu'il est impossible d'expliquer par une seule inondation passagère, la position de tant de couches de coquillages au milieu de bancs pierreux. Mais sa *force dissolvante* est, comme il en convient lui même, une qualité occulte et miraculeuse.

Idées de Camérarius, en 1712.

» Un savant allemand, *Camérarius*, en attaquant Woodward, émet l'opinion que les bancs de coquillages n'ont jamais été transportés, ni pu l'être par un déluge quelconque, et qu'au contraire les animaux auxquels ils doivent leur existence, ont vécu et sont morts dans l'endroit même (2). Il est vrai que Camérarius exposa cette opinion d'une manière très-confuse. En lui répliquant, Woodward avança la vérité que les éruptions volcaniques n'ont point donné naissance à aucune montagne considérable, encore moins à des îles et contrées entières (3).

Idées de Tournefort, en 1700; de Scheuchzer, en 1700; de Fontenelle, en 1716.

Nous ne parlerons point de la végétation des pierres qu'avait rêvée le célèbre *Tournefort*, ni de quelques propositions isolées de *Scheuchzer*. Ces auteurs expliquaient les changemens du globe par un seul déluge. Le spirituel *Fontenelle* a commencé le premier à

---

(1) *Woodward*, an Essai toward the natural history of the earth, 1723.

(2) *Camerarius*, in dissert. Taurinens., p. 926. Tubing., 1712.

(3) Natural history, of the earth enlarged and defended, etc., p. 115 *sqq*. Londres, 1726.

soutenir qu'il a fallu plusieurs révolutions pour modeler la surface du globe, et pour amonceler ces vastes ruines qui nous environnent de toutes parts.

Idées de Ray, en 1693.

» Le système volcanique trouva à cette même époque plusieurs défenseurs ardens et habiles, que l'on aurait tort de passer sous silence. *Ray* croyait qu'au moment même de la création, lors de la séparation des substances humides et solides, il y eut des tremblemens de terre qui soulevèrent les montagnes. La terre sortit peu à peu des eaux de la mer, ce qui donna aux animaux marins le temps de déposer leurs dépouilles au sein de la mer (1).

Idées de Hook, en 1705.

» *Hook*, en supposant l'origine primitive des couches par la voie de sédiment dans un fluide, admettait des éruptions volcaniques assez fortes pour soulever de vastes terrains, et même pour les fondre et les calciner (2).

Idées de Lazaro Moro, en 1740; et de Raspe, en 1763.

» *Lazaro Moro*, en observant qu'il y a des montagnes qui n'offrent ni débris de corps marins, ni indice de stratification (3), attribuait à toutes les montagnes secondaires une origine volcanique; ce sont, à ses yeux, des coulées de lave qui ont pris naissance sous les eaux. En modifiant et combinant ces diverses idées, le savant *Raspe* en composa sa théorie volcanique de la naissance des îles nouvelles, ouvrage souvent copié avec inexactitude par des volcanistes célèbres (4).

Système de Buffon, en 1745.

» Ces divers systèmes s'éclipsèrent devant celui que créa *Buffon*, et auquel sa plume brillante donna tout l'éclat d'un poème. Ce grand écrivain suppose que les soleils et les comètes ont été produits comme nous les voyons, et avec les forces nécessaires pour leur faire par-

---

(1) *Ray*, Three Physico-Theological discourses, p. 164. Londres, 1693, 2e édit.

(2) *Hookii*, Oper. posthum., 299-310. Edit. Lond. 1705, in-folio.

(3) *Laz. Moro*, de l'Orig. des coquillages fossiles, ch. 12 et 13 (1740).

(4) *Raspe*, Specimen historiæ naturalis globi terraquei, præcipuè de novis è mari natis insulis. Leipzick, 1763.

courir leurs orbites. Mais il y a 96,000 ans, qu'une comète tomba obliquement dans le soleil, et en détacha la 650e partie. Toute cette masse lancée dans l'espace, se divisa et forma toutes les planètes de notre système solaire, qui, par le mouvement de rotation, acquirent une figure sphéroïdale. Notre globe était dans un état d'incandescence, mais sa surface se refroidit et se consolida; il s'y forma toutefois des cavités immenses. Une partie des vapeurs qui s'étaient élevées dans l'atmosphère, se condensa et forma les mers. Ces eaux attaquèrent la partie solide du globe, et en dissolvèrent une portion; c'est ainsi que se formèrent les terres et les pierres. Les eaux de l'Océan, attirées vers l'équateur par les marées, y entraînèrent une grande quantité de substances dissoutes; c'est ainsi, dit Buffon, que naquirent les grandes chaînes des montagnes, dirigées d'orient en occident. Malheureusement, ces chaînes n'existent point; la grande rangée de montagnes qui environne le globe, a une autre direction (1). Buffon s'est donné le tort d'expliquer par une supposition invraisemblable en elle-même, un fait absolument imaginaire. Mais continuons à exposer sa théorie. Les eaux primitives du globe s'enfuirent dans les cavités dont on a déjà parlé, alors les continens parurent. La terre, dans l'espace de 43,000 ans, se refroidit au point que les végétaux et les animaux purent vivre à sa surface. Ces êtres naquirent vers le pôle, et se répandirent successivement vers les régions équatoréales. Les couches secondaires se formèrent par la décomposition de la matière vitrifiée, mêlée des sédimens marins; des causes accessoires, les vents, les courans d'eau, les éruptions volcaniques et les tremblemens de terre, modelèrent ensuite les montagnes et les vallées. L'Océan change lentement ses rivages, en attaquant, par son mouvement général, les côtes orientales qu'il détruit; il a de cette manière pu faire plusieurs fois le tour du globe (2).

GÉOLOGIE MODERNE.

Méthodes plus raisonnables.

» Le système de Buffon, réfuté dans ses points principaux par des naturalistes observateurs, ne compte plus de partisans, même parmi ceux qui regardent le feu comme l'agent principal qui a formé

(1) Voir le *Précis de la Géographie universelle*, t. XXIX, p. 183.

(2) *Buffon*, Théorie de la terre dans le 1er vol. de son Histoire naturelle. Paris 1745.

notre globe. On regarderait aujourd'hui comme une folie, toute hypothèse qui tendrait à expliquer la première origine de notre globe, et la manière dont il a été lancé dans l'espace. La géologie ne cherche plus qu'à remonter par l'examen des monumens physiques, d'une époque à une autre, jusqu'à ce qu'elle arrive à un état de choses antérieur à tous les monumens (1). En même temps, les faits augmentés dans une proportion immense, ont conduit les hommes éclairés de tous les partis à n'exclure aucune cause particulière (2), principe qui a amené, du moins en partie, une fusion des divers systèmes, et une tolérance mutuelle pour des opinions qui prétendent plus à une diminution exclusive.

Théorie de Deluc, en 1770 — 1810. Explication du déluge universel de Moïse.

» La théorie la plus fortement soutenue et la plus vivement contestée de cette époque moderne, est celle de *M. Deluc.* Ce savant suppose que la terre et tous les corps célestes étaient des masses d'élémens confus, dans lesquels une volonté divine, en leur communiquant une certaine quantité de *lumière*, fit naître les précipitations chimiques par lesquelles se formèrent les croûtes des roches solides dont nous voyons les fragmens. Cette croûte consolidée s'affaissa plusieurs fois; ses bords qui sont cités, appuyés sur les cloisons de cavernes souterraines, formèrent les montagnes. Les eaux, qui d'abord couvraient le globe entier, s'infiltrèrent dans les parties centrales où subsista toujours l'ancien chaos. Alors parurent les premiers continens plus étendus que les nôtres, mais suspendus au-dessus des immenses cavernes; le soleil ne les éclairait pas encore. Lorsqu'il y naquit des végétaux d'une nature différente des nôtres, leurs débris formèrent nos houillères. Les continens actuels, cachés sous la mer, se couvrirent de dépôts de coquillages; les éruptions volcaniques y répandirent des couches de laves. Par un grand et dernier affaissement, les continens primitifs s'écroulèrent au sein des cavités souterraines; la mer se précipita sur ces terres, et engloutit dans ses profondeurs les générations qui les habitaient; cette catastrophe est le *déluge universel*, décrit par Moïse, et dont on a retrouvé le souvenir chez beaucoup de nations. C'est alors que parurent soudain à la face du jour nos continens actuels formés

---

(1) *Deluc*, Élémens de géologie, § 10, p. 11.

(2) *Delamétherie*, Théorie de la terre, § 1700.

sous la mer. Dans les terrains meubles de nos continens, se trouvaient ensevelis pêle-mêle les restes de quadrupèdes qui avaient habité des îles écroulées avant le déluge universel, et les débris des cétacés qui avaient peuplé la mer. La conservation de ces restes qu'on trouve encore presque entiers dans les pays froids, et le peu d'épaisseur des couches de terre végetale formée au-dessus de nos continens, concourent à prouver que leur antiquité, ou pour mieux dire leur apparition au-dessus des eaux, ne date point des siècles extrêmement éloignés de nous (1).

Telle est la théorie du célèbre naturaliste de Genève. L'idée principale de ce système, celle de plusieurs affaissemens de la surface du globe et plusieurs détails, surtout ceux qui regardent l'origine des restes d'animaux, ont réuni les suffrages des savans. On trouve quelques difficultés à concevoir les vastes cavités dans lesquelles le monde ante-diluvien a dû s'engloutir; il semble que cette idée, empruntée de Woodward, n'a été introduite dans la théorie que par le désir d'expliquer le déluge.

Idées de Saussure, en 1770 — 1786.

» Divers naturalistes, qui tous admettent avec Déluc que la terre s'est formée dans un fluide aqueux, diffèrent sur le rang qu'ils assignent aux agens qui ont opéré les révolutions et les ruptures de la croûte du globe. *Saussure* s'est quelquefois exprimé comme s'il admettait des soulèvemens du terrain par le feu volcanique « ou par d'autres fluides élastiques, » afin d'expliquer comment les couches granitiques qui servent de base à toutes les autres, ont été élevées en certains endroits, au point de former les crètes de montagnes (2). Mais l'idée qu'il a le plus constamment soutenue, c'est celle des courans très-violens qui, en agitant l'ancienne mer, ont entraîné à de grandes distances les débris des roches primaires, surtout du granite que l'on trouve épars à la surface des terrains secondaires et même tertiaires (3). Il est difficile de concevoir des courans doués d'une force capable de rouler au loin de pans entiers de montagnes, même en supposant les vallées comblées et formant un plan incliné. Il est plus naturel d'attribuer le phénomène dont il s'agit, aux glaces marines qui ont pu porter ces débris de montagnes à travers l'ancienne mer.

(1) *Deluc*. Lettres sur l'histoire de la terre, adressées à M. Blumenbach. *Id.*, Élémens de géologie.

(2) *Saussure*, Voyage dans les Alpes, § 919.

(3) *Id.*, *ibid.*, §§ 587, 1956, etc.

Idées de Werner, en 1791.

» Le célèbre *Werner*, en attribuant aux affaissemens une grande influence, pense pourtant que divers faits, entre autres le gisement des basaltes, ne s'expliquent que par une hausse et baisse périodique de la masse des élémens fluides.

Idées de Pallas, en 1791.

» Lorsque *Pallas*, pour expliquer la présence des débris d'éléphans en Sibérie, fait déborder toute la masse de l'Océan Indien qui, selon lui, aurait couvert et traversé le plateau central de l'Asie, en roulant du sud-est au nord-ouest, c'est par des éruptions volcaniques et des tremblemens de terre, qu'il veut produire un mouvement si extraordinaire et si inconcevable (1).

Théorie de Delamétherie, en 1798.

» Le savant et laborieux *Delamétherie* a composé une théorie très-circonstanciée, très-riche en faits et en idées, dans laquelle il cherche à ramener les révolutions du globe à des lois chimiques, sans pourtant dédaigner les causes mécaniques. Toutes les montagnes, toutes les vallées se sont formées par cristallisation dans un immense fluide dont ce chimiste se débarrasse au moyen de l'évaporation, parce qu'il s'est décidé à regarder la masse centrale du globe comme un cristal solide.

Conjectures de Dolomieu, en 1794 — 1800.

» L'opinion de Deluc sur l'antiquité peu reculée de nos continens, a été adoptée par un grand observateur qui, sans faire de système, a lancé dans le monde savant des idées isolées, mais fécondes en résultats. *Dolomieu*, ce nous semble, ne tendait guère qu'à épurer le système de Whiston de ce qu'il y avait de trop hypothétique. Toutes les bases géologiques de ce savant, la dissolution de toutes les substances terrestres dans un dissolvant qui a été détruit; la coagulation de ces substances qui, après la destruction du dissolvant primitif, se précipitèrent et se cristallisèrent pour former une écorce; la *cause extérieure quelconque*, qui vient briser et concasser cette écorce; enfin, *les marées des dix-huit cents toises d'élévation*, qui remuèrent toute la masse des eaux,

(1) *Pallas*, Observ. sur l'origine des montagnes, p. 74, trad. franç.

balayèrent le fond des mers, soulevèrent et transportèrent des bancs de coquillage, creusèrent les vallées et modelèrent tout le terrain secondaire; toutes ces bases, dis-je, existent déjà dans le système de Whiston. Il est même difficile de concevoir la possibilité de toutes ces révolutions violentes et subites, sans la concurrence d'un corps céleste quelconque; or, comme tout prouve la stabilité du système planétaire, il n'y a que les comètes auxquelles on puisse avoir recours. Mais ces comètes, comment prouver qu'elles sont des corps assez solides et assez denses, pour exercer de si fortes attractions sur le globe terrestre? Tycho, Galilée, Kepler, Lahire et Herschel, ont regardé les comètes comme des météores éthéréens. Ainsi, les théories de la terre aboutissent toujours, en dernier lieu, à des questions insolubles; et tout ce qu'on apprend, en les étudiant, c'est d'en douter.

Système de Hutton et de Playfair, en 1788 — 1802.

» D'en douter, s'écrieront quelques Ecossais, en lisant ces lignes? Non, il n'y a plus lieu à des doutes, depuis que M. Hutton et Playfair ont découvert la vraie constitution de notre globe. Ne savez-vous pas que les continens actuels se détruisent par les actions de l'air, de la gravité et des eaux courantes; que leurs matériaux, transportés sur les côtes de celles-ci, sont répandus par les différens mouvemens de la mer sur toute l'étendue de son fond; qu'une grande *chaleur interne* endurcit ces matériaux dont il résulte une masse semblable à celle des couches minérales dont nos continens sont composés; que, lorsque cette lente dégradation a détruit nos continens, la *chaleur interne* soulève en masse les couches, formées sur le fond de la mer, ce qui repousse la mer sur les continens rasés et produit de nouveaux continens, livrés à leur tour à une lente dégradation? Ces alternatives de continens naissans et périssans, ont déjà été répétées plusieurs fois, et on ne peut point fixer un terme à cet enchaînement de métamorphoses (1).

» Nos lecteurs sentiront d'eux-mêmes combien ce nouveau système est contraire à l'évidence des faits; seulement nous les prierons d'observer que l'idée d'une formation des couches minérales, par une cuisson souterraine semblable à celle qu'a opérée M. Hall dans ses fameuses expériences, mériterait d'être approfondie d'une manière indépendante du système exclusif des Huttoniens.

---

(1) *Playfair*, Illustrations of the Huttonian theory of the earth. Edinbourg, 1802.

Hypothèse de Franklin.

« Pendant que les savans d'Europe disputaient sur les théories que nous venons d'énumerer, le nouveau monde en vit naître ou plutôt renouveler un système différent de tous les autres. *Franklin* supposa, d'après Anaximène, que non-seulement toutes les substances terrestres, mais même toute la matière en général avait existé comme un gaz aériforme élastique, confusément répandu dans les espaces célestes. La gravitation commença à se faire sentir, les molécules gazeuses furent attirées vers des centres ; il se forma des globes d'air. Ceci supposé, il est facile de concevoir tout le reste du système de Franklin, toutes les substances se laissent réduire à l'état aériforme : donc, conclut Franklin, elles ont toutes pu naître par la condensation de l'air ; ainsi a dû se former la croûte extérieure du globe qui, dans ce système, n'est qu'une mince enveloppe solide autour d'un vaste fluide élastique ; les mouvemens de cet *air central* produiraient, comme on voit, sans difficulté, les tremblemens de terre. Enfin, ce système n'est pas une simple satyre des théories de la terre, comme on paraît l'avoir cru, c'est une hypothèse tout aussi raisonnable et aussi ingénieuse que celles des autres géologues. »

Nous croyons que cet examen a prouvé les conclusions que nous avions annoncés au commencement de cet article ; nous le terminerons par ces remarques si sensées que fait Maltebrun :

« Rien n'arrête l'essor de la curiosité humaine ; en vain la terre, les caux et les airs, en nous offrant mille difficultés insolubles, nous ont-ils rappelé l'impuissance de notre esprit : nous ne connaissons qu'imparfaitement ce qui existe autour, et nous osons rechercher comment tout a commencé à exister ? Nous prétendons remonter de l'état présent de la terre à l'état qui l'a précédé, et ainsi de suite, jusqu'à l'origine du globe ; nous voulons tracer l'histoire de la terre, d'après des inductions et des analogies : quelle témérité !.... Les systèmes géologiques ont pour but aussi d'expliquer la marche des révolutions inconnues, d'après des monumens souvent équivoques ; ils se permettent de suppléer au silence des faits par des analogies ; et ainsi, d'hypothèse en hypothèse, ils décomposent le globe et le recomposent, comme si ce vaste corps était un petit morceau de métal que le chimiste pût fondre dans son creuset. Nous allons prouver que cette prétendue science, ou la géologie spéculative, ne promet aucun résultat certain, dès qu'elle abandonne les faits.

» D'abord la partie du globe qui nous est connue, n'est qu'une millième partie tout au plus de son volume entier. Nos fouilles à peine effleurent-elles la terre; nos géologues n'ont guère vu avec attention qu'une moitié de l'Europe, et la dixième partie de l'Amérique et de l'Asie; la masse des observations est infiniment petite, et cependant on accorde à la spéculation une sphère immense. Comment vous ne savez pas si l'intérieur du globe est composé de météores analogues à ceux de sa surface, ou s'il ne contient qu'un amas de sable et de poussière? s'il brûle dans ses flancs un *feu central*, ou s'il s'y trouve de vastes cavernes, un grand abîme, un réservoir des eaux primitives, ou si peut-être tout le globe n'est qu'une sphère creuse, remplie d'air et de vapeurs? Vous ne savez rien de tout cela; vous avouez qu'on ne peut, par aucun raisonnement, soit astronomique, soit physique, ni prouver, ni réfuter aucune de ces opinions? Mais des forces inconcevablement puissantes et actives peuvent être recélées dans ce vaste espace inconnu, des forces telles que toutes les révolutions du globe ne seraient, peut-être pour elles, qu'un jeu passager.

» Tant que l'intérieur du globe nous restera inconnu, les conclusions qu'on pourra tirer des faits observés à la surface, n'auront qu'une probabilité relative à ces faits; mais dès qu'on voudra les combiner, pour en former un système général, leur incertitude paraîtra au grand jour; car à côté d'une somme finie des probabilités, telles fortes qu'on les suppose, on verra s'élever une somme infinie de termes inconnus, dont peut-être un seul suffirait pour balancer toutes nos probabilités, ou pour les rendre superflues (1). »

(*Annales de Phil. chrét., tome II, p.* 190.)

---

(1) Maltebrun, *Précis de Géographie universelle*, liv. XL, t. II, p. 475.

DES DÉLUGES.

Synchronisme des annales indiennes et chinoises avec la Genèse relativement à l'existence et à l'époque du déluge universel.

Déjà nous avons eu occasion (1), de confirmer la chronologie de la Bible par l'histoire des anciens peuples, et d'indiquer quelques-uns des nombreux rapports qui existent entre les vieilles traditions des nations primitives et celles que nous lisons dans nos livres sacrés. Nous sommes loin de regarder ces recherches comme complètes ; aussi nous continuerons à rechercher dans les ouvrages de nos modernes savans, et à enregistrer dans nos *Annales* les vieilles traditions des nations. Elles sont pour nous, hommes *catholiques*, c'est-à-dire *universels*, des titres de famille, et que nous revoyons avec joie et amour. L'article suivant est l'analyse d'un chapitre de l'*Asia polyglotta*, ouvrage allemand de M. Jules Klaproth (2), savant philologue, connu par ses profondes recherches sur les langues orientales.

Les traditions de tous les peuples de l'Asie occidentale et méridionale s'accordent à reconnaître que la race primitive des hommes a été presqu'entièrement détruite par un déluge. Quelques individus seulement échappèrent au désastre. Ils se réfugièrent dans un vaisseau que les flots en se retirant déposèrent sur le sommet d'une montagne d'où ces hommes après la catastrophe descendirent de nouveau dans la plaine.

Dans le récit de Moïse, cette montagne est appelée *Ararat*. C'est sans doute l'Ararat de l'Arménie, situé au midi de l'Araxe, et dont les sommets sont couverts de neiges éternelles. Les habitans du pays prétendent qu'on y voit encore les débris de l'arche de Noé. Les peuples du Caucase racontent que le vaisseau s'arrêta d'abord sur la pointe du mont *Elbrus*, à la source du *Kouban*, et que de là il fut porté vers l'Ararat. Au Thibet, le couvent de *Buddala*, dans le voisinage de *Lah'sa*, est situé sur une montagne élevée dont

(1) Voir ci-dessus, p. 206 et 321.

(2) Paris 1823, chez Schubart, 1 vol. in-4°. Voyez aussi Bibl. brit., t. 25.

le nom signifie encore *porte-vaisseau* ou *arche*. Enfin M. de Humbold a reconnu même en Amérique la tradition du déluge et de l'arche qui s'arrête sur le sommet d'une montagne.

Il est très-remarquable que le récit de Moïse se retrouve chez les Indous avec presque toutes les circonstances accessoires, de sorte qu'on peut en conclure avec certitude que les deux traditions sont sorties d'une même source, avec cette différence que l'une, celle de la Genèse est écrite avec la simplicité de l'histoire et empreinte de tous les traits de la vérité, tandis que l'autre est mêlée d'une foule de détails fabuleux et ridicules. Nous avons donné le récit des Indous sur le déluge (1); nous n'y reviendrons pas. Mais nous nous attacherons à prouver que l'époque de cette grande catastrophe, d'après, ces peuples, s'accorde avec celle que lui assigne Moïse.

Avant d'en venir à cette question, nous dirons un mot du ridicule système chronologique des Indous. Leur année solaire se compose de 360 jours. Cent années solaires font la vie d'un homme. Mais pour les dieux inférieurs, une année solaire est comme un jour; et 360 années solaires sont comme une seule année.

La période ordinaire du monde se divise en quatre âges savoir :

Krita-Juga,	4,800	années des dieux infér.	qui font	1,728 000,	années solaires,
Trita-Juga	3,600	*Id.*	*Id.*	1,296,000	*Id.*
Div'a par-Juga	2,400	*Id.*	*Id.*	864,000	*Id.*
Kali-Juga	1,200	*Id.*	*Id.*	432,000	*Id.*

L'an 1822 de notre ère est l'année 4923 du *Kali-juga*, dont la première année correspond à l'an 3101 avant Jésus-Christ.

Cette période ordinaire du monde est appelée *Sadir-juga*, et comprend 12,000 années des dieux inférieurs ou 432,000 années solaires; mille *Sadir-juga* ou 12,000,000 d'années des dieux inférieurs (4,320,000,000 années solaires) ne sont pour Brahma que comme un seul jour, du matin au soir. Ce jour de Brahma est appelé *dinà-kalpa*, et contient avec la nuit 24,000,000 d'années des dieux inférieurs (8,640,000,000 d'années solaires). Pendant cette nuit Brahma est plongé dans le sommeil, et alors la terre est inondée par le *dinà-praloya* ou *le déluge jusqu'au jour.*

Le déluge des Indous est fixé vers la fin du troisième âge, immédiatement avant le quatrième ou *Kali-juga*. Or, cette époque

(1) Voir ci-dessus, p. 340.

correspond à l'an 3,101 avant Jésus-Christ. D'après la Bible samaritaine, le déluge eut lieu l'an 3044 avant Jésus-Christ. Il n'y a donc entre les deux époques que 57 ans de différence ; circonstance qui n'étonnera point si l'on fait attention que cette supputation est appuyée sur la durée des vies successives d'un grand nombre d'individus, et que la différence peut ne tenir qu'à l'omission des fractions de quantité.

La chronologie indienne s'accorde donc avec celle de la Bible pour la détermination de l'époque du grand cataclysme. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que nous retrouvons la même conformité de la Genèse avec la chronologie chinoise.

Les annales de la Chine ne parlent pas, il est vrai, d'une manière bien précise d'un déluge universel, mais elles racontent que du temps de *Fon-Chi* (c'est-à-dire environ 3,100 ans avant notre ère, un rebelle nommé *Koung-Koung* qui ne paraît être que la personnification du mauvais principe) disputa la souveraineté à *Tchouan-Chio*, et dans sa fureur il frappa de la corne la montagne *Pan-Djeu* avec une telle violence que les colonnes qui portaient le ciel furent brisées, et que les lieus de la terre se rompirent. Le ciel tomba du côté du nord-ouest et du sud-est; la terre fut fondue. Il en résulta une grande inondation.

Nous vivons maintenant dans la 19e année (1) du LXXVe cycle chinois de 60 ans. La 1re année de ces cycles, qui fut la 61e du règne de l'empereur *Chouang-Ti*, correspond à l'an 2637 avant Jésus Christ. D'après les meilleurs historiens, trois empereurs précédèrent Chouang-Ti, savoir, *Niu-Koua*, *Schin-Noung*, et *Fou-Chi.* Ce dernier est regardé comme le fondateur de l'empire. Si maintenant l'on additionne les années des règnes de ces trois empereurs, et qu'on y ajoute les 60 premières années du règne de Chouang-Ti et 2637 avant Jésus-Christ, on obtiendra l'époque suivante comme celle de la fondation de l'empire chinois.

Fou-Chi régna	115	ans.
Schin-Noung	140	
Niu-Koua	130	
Chouang-Ti avant les cycles	60	
1re année du 1er cycle	2637	avant Jésus-Christ.
Total	3802	

(1) Klaproth écrivait en 1822.

Nous avons donc trois époques remarquables et presque concordantes :

1° Déluge de Noé d'après le texte samaritain 3044 avant Jésus-Christ.

2° Déluge indien et commencement de Kali-Juga 3101 avant Jésus-Christ.

3° Déluge chinois de Koung-Koung et fondation de l'empire chinois 3082 avant Jésus-Christ.

Si l'on prend la moyenne de ces trois quantités, on obtiendra comme époque du déluge 3076 avant Jésus-Christ.

Il résulte des considérations dans lesquelles nous venons d'entrer que les traditions des anciens peuples du monde confirment le récit de la Genèse, non-seulement sur l'existence du déluge universel, mais même sur l'époque de cette catastrophe fixée par Moïse.

A. L.

(*Annales de Phil. chrét. tome II, p.* 210.)

ÉTAT ET CROYANCES DES KALMOUKS.

Leurs traditions sur le premier âge du monde ; état d'innocence de l'homme, sa chute, l'arbre du bien et du mal, le déluge, les anges.

Les Kalmouks, nation composée de tribus quelquefois errantes, quelquefois stationnaires, peuvent être considérés comme les *Mongols occidentaux*. Leur pays qui touche à la Chine au levant et à la Tartarie à l'occident, borne au nord la Sibérie, et confond au midi ses limites avec celles du Thibet ; sa superficie est égale à celle de la France, de l'Italie et de l'Espagne réunies ; ses latitudes sont les mêmes, mais quelles différences pour le climat, les productions et les mœurs ! Depuis 1759, toute la Kalmoukie reconnaît la domination de l'empereur de la Chine. Elle peut contenir une population d'un million d'âmes.

La religion des Kalmouks, et de toutes les tribus mongoles, mantchoutiennes et thibétiennes de l'Asie, est celle de *Dalai-Lama*. Plus qu'aucun autre peuple de la terre, ils sont soumis à leurs jongleurs, qu'ils appellent *Gellongs ;* jusqu'au point qu'ils craindraient d'entreprendre une affaire, quelle qu'elle soit, avant de les

avoir consultés, et d'avoir reçu de leur bouche l'expression de la volonté de leurs dieux, qu'ils interrogent par toutes sortes de ridicules sortiléges.

Ces peuples possèdent des poëmes de 20 chants et au-delà, conservés par la seule tradition; leurs bardes, ou *Dchangartrchi*, les récitent de mémoire au milieu du peuple attentif et ravi de joie. Leur poésie consiste en romances plaintives, ou en chants épiques, ayant le caractère sombre et gigantesque de la nature du pays; les rochers, les torrens et les météores d'Ossian y figurent à côtés des légendes miraculeuses aussi bizarres que celles des Hindous. Dans leurs livres sacrés, ils ont cependant conservé quelques souvenirs de leur première origine. Le morceau suivant, traduit du kalmouk en russe par le protocope de Stavropol, pourra confirmer ce que nous avançons, et prouver de plus en plus cette vérité qui commence à devenir générale, à savoir, que tous les peuples ont conservé plus ou moins exactement le souvenir des faits primordiaux, dont on ne trouve l'exacte relation que dans nos livres (1).

« Dans l'origine du *Zamboutip*, ou de notre monde, les hom-
» mes parés de superbes aîles, resplendissans de lumière éclairés
» seulement de l'éclat radieux qui se répandait de toute leur sub-
» stance, jouissaient de la vie la plus longue et la plus fortunée.
» Sans maladies, sans douleur, sans privations comme sans dé-
» sirs, heureux par le sentiment de leur force, sans avoir jamais
» besoin de l'exercer, ils ne se nourrissaient que de leur propre
» félicité, et se reproduisaient par la simple communication des
» âmes.

» Cet âge fut de courte durée : le temps du malheur arriva. La
» terre produisit une plante dont la douceur égalait celle du miel
» le plus pur; sa beauté perfide enchantait tous les regards. Un
» homme la vit; il y goûta, et rendit compte à ses compagnons
» de l'agréable sensation qu'il venait d'éprouver. Aucun ne sut ré-
» sister aux dangereuses douceurs de la séduction; tous mangèrent
» de la plante funeste : tous éprouvèrent la même infortune, comme
» ils avaient partagé la même erreur. Leurs jours furent abrégés,
» leurs forces s'affaiblirent, la joie intérieure fit place à l'inquié-
» tude, aux remords; l'affreux besoin sollicita, tourmenta tous
» leurs sens; leur splendeur se dissipa, et tout-à-coup ils tombè-

(1) Voir Maltebrun, Précis de Géographie, liv. LX.

» rent dans l'horreur inconnue des ténèbres. Pour la première fois » leurs yeux s'ouvrirent sans voir la consolante lumière. Enfin le » soleil et tous les flambeaux célestes leur prêtèrent une clarté dont » naguère ils jouissaient par eux-mêmes.

» Le *chimé*, cette plante fatale qui les avait perdus, fut aban- » donné avec horreur ; ils se nourrirent d'une sorte de beurre que » produisait la terre : il était d'une saveur exquise ; mais devenu » le seul aliment de tant de consommateurs, il fut bientôt épuisé. » Ils trouvèrent une ressource moins agréable, mais suffisante » enfin, dans une espèce de roseau. Un homme trop prévoyant, » ou trop imprudent en effet, puisqu'il se défiait de la Provi- » dence, s'avisa d'en faire une provision pour le lendemain; ce » fut à qui suivrait ce dangereux exemple : tous les roseaux » furent arrachés, et la famine fut la punition de cette impru- » dence.

» Les hommes n'étaient encore que malheureux, ils devinrent » bientôt criminels. La lâche envie s'empara de leurs cœurs, » l'envie qui ronge celui qu'elle possède, avant de tourmenter la » victime qu'elle poursuit. On ne vit plus que des infortunés, tous » occupés à se dépouiller, à se frapper, à se détruire; la terre » fut livrée au pillage, aux combats, aux massacres; tous les vices » et tous les maux l'infectèrent à la fois. Cependant les besoins, » toujours plus pressans, toujours plus impérieux, firent naître » l'idée de cultiver la terre : un homme plus industrieux que les » autres, devint le bienfaiteur des compagnons de son infortune : » il leur partagea le terrain en parties égales; il leur apprit à » forger les instrumens du labourage ; il leur enseigna l'économie » champêtre. Les hommes reconnaissans le déclarèrent leur chef; » il fut le premier père de tous les kans des Kalmouks. Par les » conseils et l'industrie de ce sage, la race humaine venait de » se soustraire aux horreurs de la disette : mais, condamnée au » travail, elle perdait chaque jour de la vigueur qu'il exige; elle » s'affaiblit au point que dix années furent la durée de la plus lon- » gue vie. La taille des hommes dégénérait en même temps que » leurs forces ; ils n'eurent bientôt plus qu'une coudée de haut. A » peine un enfant atteignait-il sa cinquième année, qu'on lui cher- » chait une épouse. Des maladies meurtrières attaquaient ces créa- » tures si frêles : la langueur, la douleur et la mort couvrirent la » face de la terre, et l'on croyait que la race humaine allait être » effacée. Une voix se fit entendre d'en haut : c'était celle des Ten-

» gris (1) qui ne cessent de veiller sur les destins des hommes.
» Elle annonçait que bientôt tomberait une pluie abondante, mêlée
» de fers tranchans. Les hommes épouvantés, comme si leurs malheurs
» eussent pu s'accroître encore, rassemblèrent des alimens
» pour plusieurs jours; car un petit nombre de jours équivalait
» alors à des années; ils se renfermèrent avec leurs provisions dans
» le creux des rochers; la tempête éclata, comme elle avait été
» prédite. Toute la terre fut couverte de sang, de cadavres déchirés,
» d'ossemens dépouillés; mais les eaux, tombant sans cesse
» du ciel, entraînèrent toutes les immondices dans l'océan et purifièrent
» la demeure des humains. Ainsi finit le premier âge (2).

» Une pluie douce et vivifiante succéda aux fléaux destructeurs
» que le ciel avait vomis dans sa colère; le sol fécondé satisfit à
» tous les besoins des hommes, et leur offrit même le vêtement.
» Ils ne furent pas insensibles aux bienfaits des dieux : la concorde
» les unit; ils aimèrent le travail, ils aimèrent la justice, mère
» de toutes les vertus et de la vraie félicité.

» Un esprit céleste fut envoyé sur la terre avec une loi nouvelle;
» il se nommait *Mazouchir*. Sa taille était d'une hauteur extraordinaire,
» son front serein, son regard doux, sa beauté divine.
» Les hommes étonnés lui demandèrent comment il était devenu
» si beau. C'est, dit-il, que j'ai foulé aux pieds la cupidité, la
» luxure et toutes les passions. Mortels, suivez mon exemple, et
» vous deviendrez tous semblables à moi. Les hommes à sa voix
» furent pénétrés de l'horreur du crime, et n'eurent plus de passion
» que pour les charmes de la vertu. Ils l'embrassèrent; elle fit
» leur bonheur, et fut leur première récompense. La durée de leur
» vie surpassa celle de leurs aïeux, et fut prolongée jusqu'à 80 mille
» ans. Par leur santé, par leur vigueur, par leur félicité, ils devinrent
» semblables aux esprits célestes; mais le vice qui nous
» flatte pour nous détruire, s'ouvrit insensiblement le chemin de
» leurs cœurs; il fascina leurs yeux, et, par ses attraits fardés
» et trompeurs, il les rendit chaque jour moins sensibles à la beauté

---

(1) Voilà comme dans la religion des Indiens, des Persans et des Egyptiens, comme dans Hésiode, comme chez les Pythagoriciens, les Platoniciens etc., des substances supérieures qui veillent à la garde des hommes.

Note de l'auteur.

(2) Les livres sacrés des Indiens distinguent aussi quatre âges, dont celui où nous vivons est le dernier, le plus criminel et le plus misérable.

» inaltérable de la vertu. Punis par leurs fautes mêmes, ils par-
» coururent toutes les périodes de la dégradation qu'avait subie l'âge
» précédent. Un autre âge succéda ; c'est le nôtre, qui a déjà beau-
» coup perdu de sa première gloire. Ainsi chaque âge est marqué
» par deux époques, celle de la grandeur et de la force humaine,
» celle de sa petitesse et de son affaiblissement. Chaque âge est dé-
» truit par l'eau, par le feu, ou par quelque autre fléau non moins
» destructeur (1). »

(*Annales de Phil. chrét. tome II, p.* 214.)

LIBERTÉ RELIGIEUSE EN TURQUIE.

Le prêtre, don Nuridschan, que les notables de la nation catholique-arménienne avaient proposé pour être leur pasteur suprême, après avoir obtenu la confirmation du Saint-Siége, était arrivé à Constantinople, au commencement de novembre 1830. Le sultan refusa de le reconnaître parce que la nation ne l'avait pas sollicité d'une manière convenable aussitôt après l'élection et avant l'institution canonique. En conséquence de cette résolution du grand-seigneur, et par amour pour la paix, don Nuridschan déclara aux notables qu'il résignait volontairement la dignité épiscopale qui lui avait été conférée, et ceux-ci procédèrent à une nouvelle élection, qui tomba unanimement sur le prêtre catholique arménien don Giacomo della Valle, qui était revenu de Rome à Constantinople peu de temps auparavant. La Porte-Ottomane, dès qu'elle en fut instruite, s'empressa de reconnaître formellement le chef spirituel nouvellement élu, en sorte qu'il ne lui faut plus que la confirmation du Saint Siége. Le *berat* ou le diplôme grand-seigneurial d'installation qui lui a été remis est une pièce curieuse. Nous la donnons à nos lecteurs comme une preuve irréfragable que les catholiques jouissent, sous le sultan, de plus de liberté que sous tel souverain chrétien.

« Les catholiques arméniens qui font partie des sujets tributaires de notre Sublime-Porte, n'ayant pas été soumis jusqu'à présent

---

(1) *Mémoires sur Hésiode*, par Charles Lévêque ; Sciences morales, t. II. Le voyageur Pallas, dans son voyage en Sybérie, rapporte cette tradition avec quelques détails de plus ; tom. I, p. 539.

à un évêque spécial, mais s'étant trouvés placés sous la juridiction des patriarches grec et arménien et de leurs délégués, ne pouvaient exercer leur culte que d'une manière imparfaite à cause des différences qui existent entre leurs opinions religieuses et celles des nations grecque et arménienne schismatiques. Ils étaient réduits à fréquenter les églises des Francs et à recourir pour les cérémonies du mariage et autres aux prêtres grecs et arméniens schismatiques, ce qui les plaçait nécessairement dans un état de dépendance et d'infériorité. Or, les Arméniens catholiques ayant les mêmes titres que tous les autres rajas de ma Sublime-Porte à ma grâce et justice grand-seigneuriales, c'est un de mes devoirs souverains et un besoin de l'amour que je porte à mes fidèles sujets, de leur procurer les moyens de vivre heureusement et dans un contentement inaltérable en leur accordant la faculté d'exercer à l'avenir les fonctions de leur rite religieux dans des églises exclusivement destinées pour eux, en les délivrant de la nécessité de visiter les églises des Francs et en les tirant ainsi de l'oppression qui pendant long-temps avait pesé sur eux.

» L'emploi de supérieur épiscopal sur tous les Arméniens catholiques qui habitent ma résidence impériale et les autres provinces de mon empire, est donc conféré en vertu de mon hattichérif grand-seigneurial rendu à cet effet, en date du 31 redohèb de l'an 1246 (5 janvier 1831), à Giacomo della Valle, fils de Manuel (puisse-t-il terminer heureusement ses jours!) qui éminent parmi ceux qui professent la doctrine chrétienne, est sujet originaire et effectif de ma Sublime-Porte, et qui, après avoir été élu par ladite nation elle-même, a reçu le présent diplôme impérial, à charge de payer préalablement un présent honoraire de cinquante mille aspers (416 demi-piastres), pour être versé dans le trésor, et trois cent et trente-huit mille aspers comme contribution réservée au fisc.

» En conférant audit évêque ce bérat grand-seigneurial, ma volonté est : qu'à l'avenir toute la nation arménienne catholique reconnaisse ledit évêque comme son chef spirituel, qu'elle obéisse à ses instructions en tout ce qui concerne le culte, et que personne ne mette des entraves à l'exercice de son autorité à cet égard. Si un prêtre soumis à sa juridiction mérite de perdre son emploi, l'évêque aura le droit de le destituer conformément aux lois ecclésiastiques de son rite, et d'en nommer un autre à sa place, sans que personne ait le droit de s'immiscer dans de telles affaires; tant que l'évêque n'a pas exprimé que telle est sa volonté, aucun prêtre ne pourra être destitué de son emploi.

» Les prêtres inférieurs ne pourront marier personne, en cas d'empêchemens ecclésiastiques, sans en avoir obtenu la permission. Si une femme catholique-arménienne quitte son mari, ou qu'un arménien-catholique veuille prendre une femme ou bien répudier celle qu'il a, personne que l'évêque ne pourra intervenir dans de semblables cas; il lui appartiendra de faire et de dissoudre les mariages, et s'il naît des dissentimens entre deux rajas de sa juridiction, il les décidera avec le consentement des deux parties, et leur réconciliation par son ministère comme aussi les sermens qui se prêteraient dans l'église, ne doivent souffrir aucune entrave dans l'exécution de la part des autorités. Si des prêtres ou des religieuses de cette nation décèdent sans héritiers, l'évêque pourra s'approprier leur succession, sans que les employés du fisc ou autres autorités puissent s'y opposer. Tout ce que ces prêtres et religieuses ou autres arméniens et arméniennes auront légué par leur testament et par un motif de religion aux pauvres de leur église et audit évêque, peut être recueilli par lui, si les dons sont légalement constatés. Les prêtres chargés par l'évêque de prélever les contributions établies et ses propres revenus ne doivent souffrir aucun empêchement dans les endroits où leur voyage les conduira. L'évêque pourra se servir de sa crosse et paraître à cheval, sans qu'on puisse molester soit lui-même, soit sa suite à cause des costumes ou sous d'autres prétextes; les produits de ses jardins et de ses serres, ainsi que ce qui lui est dû en dîmes de vin, de miel, de beurre, etc., pourront lui être amenés sans qu'il soit permis d'y mettre obstacle. Les gens de l'évêque au nombre de dix qu'il enverra à la Sublime-Porte, et qu'il emploiera pour d'autres affaires et commissions, ne paieront ni la taxe personnelle ni aucun autre impôt. Les différends des principaux d'entre eux ne pourront être jugés par aucun autre tribunal que par celui du grand-visir (*arz odarsj*). Les fondations pies en jardins destinés aux besoins de l'évêque et des pauvres resteront, comme les autres biens ecclésiastiques, dans la possession immédiate de l'évêque, sans que personne puisse s'en mêler. S'il se trouvait des prêtres catholiques arméniens qui, sans autorisation de l'évêque, fissent des visites fréquentes dans les divers quartiers de la ville, et se rendissent coupables de menées secrètes, on les en empêchera, et on les punira, après en avoir prévenu l'évêque. Enfin les arméniens catholiques seront entièrement indépendans, tant dans les affaires du culte que dans toutes autres, des patriarches grec et arménien, schismatiques, et toute intervention étrangère est prohibée à leur égard.

» Que ma volonté soit connue à tous, et qu'on prête foi à la signature du nom impérial. »

(*Le Correspondant n° 15, tome IV.*)

INTRODUCTION A L'HISTOIRE UNIVERSELLE;

PAR MICHELET (1).

Ce petit livre n'est pas destiné, sans doute, à un succès populaire : mais il sera lu avec un vif intérêt par tous les hommes sérieux. Le point de vue du jeune professeur n'est pas le nôtre; nous croyons ses idées fondamentales sur les destinées de l'humanité très-sujettes à contestation et sa théorie sur la lutte de la fatalité et de la liberté dans le monde nous paraît au moins incomplète. Mais nous sympathisons avec les nobles et généreux sentimens qui l'animent, avec cet amour de l'humanité, cet enthousiasme du beau, qui donnent tant de chaleur à sa pensée et tant de mouvement à son style. Nous rendrons compte de cet ouvrage avec tout le soin qu'il mérite, mais auparavant nous en donnerons un extrait à nos lecteurs. Nous choisissons un morceau très-remarquable sur la France, sa mission et ses destinées :

« L'Allemagne n'a pas de centre, l'Italie n'en a plus. La France a un centre; une et identique depuis plusieurs siècles, elle doit être considérée comme une personne qui vit et se meut. Le signe et la garantie de l'organisme vivant, la puissance de l'assimilation, se trouve ici au plus haut degré : la France française a su attirer, absorber, identifier les France anglaise, allemande, espagnole, dont elle était environnée. Elle les a neutralisées l'une par l'autre, et converties toutes à sa substance. Elle a amorti la Bretagne par la Normandie, la Franche-Comté par la Bourgogne; par le Languedoc, la Guyenne et la Gascogne; par le Dauphiné, la Provence. Elle a méridionalisé le nord, septentrionalisé le midi; a porté au second le génie chevaleresque de la Normandie, de la Lorraine; au premier la forme romaine de la municipalité toulousaine, et l'industrialisme grec de Marseille.

» La France française, le centre de la monarchie, le bassin de la Seine et de la Loire, est un pays remarquablement plat, pâle,

---

(1) Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

indécis. Lorsque des pics sublimes des Alpes, des vallées sévères du Jura; des côteaux vineux de la Bourgogne, vous tombez dans les campagnes uniformes de la Champagne et de l'île de France au milieu de ces fleuves vagues et sales, de ces villes de craie et de bois, l'âme est saisie d'ennui et de dégoût. Vous voyez bien de grasses campagnes, de bonnes fermes et de bons bestiaux. Mais cette image prosaïque d'aisance et de bien-être ferait regretter la pauvre Suisse et jusqu'à la désolation de la campagne de Rome. Quant aux hommes, ne leur demandez ni les saillies de la Gascogne, ni la grâce provençale, ni l'âpreté conquérante et chicaneuse de la Normandie, encore moins la persistance de l'Auvergnat et l'opiniâtreté du Breton. Il en est, toute proportion gardée, de nos provinces éloignées comme de l'Italie et de l'Allemagne méridionale, comme de tous les pays divisés par des montagnes et d'âpres vallées; l'homme plus isolé, dépourvu des puissans secours de la division du travail et de la communication des idées, est souvent plus ingénieux, plus original, mais aussi moins exercé à comparer, moins cultivé, moins humanisé, moins *social*. L'homme de la France central vaut moins comme individu, mais la masse y vaut mieux. Son génie propre est précisement dans ce que les étrangers, les provinciaux mêmes, appellent insignifiance et indifférence, et qu'on doit plutôt nommer une aptitude, une capacité, une réceptivité universelle. Le caractère du centre de la France est de ne présenter aucune des originalités provinciales, de participer à toutes et de rester neutre, d'emprunter à chacune tout ce qui n'exclut pas les autres, de former le lien, l'intermédiaire entre toutes, au point que chacune puisse à volonté reconnaître en lui sa parenté avec tout le reste. C'est là la supériorité de la France centrale sur les provinces, de la France entière sur l'Europe.

» Cette fusion intime des races constitue l'identité de notre nation, sa personnalité. Examinons quel est le génie propre de cette unité multiple, de cette personne gigantesque composée de trente millions d'hommes.

» Ce génie, c'est l'action, et voilà pourquoi le monde lui appartient. C'est un peuple d'hommes de guerre, et d'hommes d'affaires, ce qui, sous tant de rapports, est la même chose. La guerre des subtilités juridiques, que nous devions nous en vanter ou non, nous y primons, il faut le dire : le procureur est Français de nation. Avant que les légistes entrassent aux affaires, la théologie, la scolastique y donnait accès. Paris fut alors pour l'Europe la capitale de la dialectique. Son université vraiment universelle se partageait

en *nations*. Tout ce qu'il y avait d'illustre au monde venait s'exercer dans cette gymnastique. L'Italien Dante, et l'Espagnol Raymond Lulle entouraient la chaire de Duns Scot. Des leçons d'un seul professeur sortirent deux papes et cinquante évêques. Là éclatait autant qu'aux croisades ou aux guerres des Anglais, le génie batailleur de la nation. D'effroyables mêlées de syllogismes avaient lieu sur la limite des deux camps ennemis de l'île et de la montagne, du parvis et de sainte Geneviève, de l'église et de la ville, de l'autorité et de la liberté. De là partaient en expéditions les chevaliers errans de la dialectique, comme ce terrible Abeilard qui démonta Guillaume de Champeaux, saint Anselme, et jeta le gant à l'église en défiant saint Bernard.

» Le goût de l'action et de la guerre, l'*épée rapide*, l'argument et le sophisme toujours prêts sont les caractères communs aux peuples celtiques. La valeur et la dialectique hibernoise ne sont pas moins célèbres que celles de la France. Ce qui est particulier à celle-ci, ce qu'elle a par dessus tous les peuples, c'est le génie social, avec ses trois caractères en apparence contradictoires, l'acceptation facile des idées étrangères, l'ardent prosélytisme qui lui fait répandre les siennes au-dehors, la puissance d'organisation qui résume et codifie les unes et les autres.

» On sait que la France se fit italienne au seizième siècle, anglaise à la fin du dix-huitième. En revanche, au dix-septième, au nôtre, elle francisa les autres nations. Action, réaction, absorption, résorption, voilà le mouvement alternatif d'un véritable organisme. Mais de quelle nature est l'action de la France, c'est ce qui mérite d'être expliqué. L'amour des conquêtes est le prétexte de nos guerres, et nous-mêmes y sommes trompés. Toutefois le prosélytisme en est le plus ardent mobile. Le Français veut surtout imprimer sa personnalité aux vaincus, non comme sienne, mais comme type du bon et du beau; c'est sa croyance naïve. Il croit, lui, qu'il ne peut rien faire de plus profitable au monde que de lui donner ses idées, ses mœurs et ses modes. Il y convertira les autres peuples l'épée à la main, et après le combat, moitié fatuité, moitié sympathie, il leur exposera tout ce qu'ils gagnent à devenir Français. Ne riez pas : celui qui veut invariablement faire le monde à son image, finira par y parvenir. Les Anglais ne trouvent que simplicité dans ces guerres sans conquêtes, dans ces efforts sans résultat matériel. Ils ne voient pas que nous ne manquons le but mesquin de l'intérêt immédiat, que pour en atteindre un plus haut et plus grand. L'assimilation universelle à laquelle tend la

France, n'est point celle qu'ont rêvée dans leur politique égoïste et matérielle, l'Angleterre et Rome. C'est l'assimilation des intelligences, la conquête des volontés : qui jusqu'ici y a mieux réussi que nous? Chacune de nos armées en se retirant a laissé derrière elle une France. Notre langue règne en Europe, notre littérature a envahi l'Angleterre sous Charles II, l'Italie et l'Allemagne au dernier siècle; aujourd'hui, ce sont nos lois, notre liberté si forte et si pure, dont nous allons faire part au monde. Ainsi va la France dans son ardent prosélytisme, dans son instinct sympathique de fécondation intellectuelle.

» La France importe, exporte, avec ardeur de nouvelles idées, et fond en elle les unes et les autres avec une merveilleuse puissance. C'est le peuple législateur des temps modernes, comme Rome fut celui de l'antiquité. De même que Rome avait admis dans son sein les droits opposés des races étrangères, l'élément étrusque et l'élément latin. La France a été dans sa vieille législation, germanique jusqu'à la Loire, romaine au midi de ce fleuve. La révolution française a marié les deux élémens dans notre code civil.

» La France agit et raisonne, décrète et combat; elle remue le monde; elle fait l'histoire et la raconte. L'histoire est le compte rendu de l'action. Nulle part ailleurs vous ne trouverez de mémoires, d'histoire individuelle, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni en Italie. Ceci souffre peu d'exceptions. Dans l'Italie du moyen âge, la vie de l'homme était celle de la cité. La nature modeste de l'Allemand ne lui permet pas d'attacher tant d'importance à ce qu'il a pu faire. Lisez les notes informes qu'à dictées Gœtz *à la main de fer;* comme il s'efface volontiers, comme il avoue ses mésaventures. L'Allemagne est plus faite pour l'épopée que pour l'histoire; elle garde la gloire pour ses vieux héros, et dédaigne volontiers le présent. Le présent est tout pour la France. Elle le saisit avec une singulière vivacité. Dès qu'un homme a fait, a vu quelque chose, vite, il l'écrit. Souvent il l'exagère. Il faut voir dans les vieilles chroniques tout ce que font *nos gens*. Il y a déjà longtemps qu'on accuse les Français du *gaber*. Mais il est juste de dire que cet esprit d'exagération est souvent désintéressé. Il dérive du désir habituel de produire un effet; en d'autres termes, il est le résultat du génie oratoire et rhéteur qui est un défaut et une puissance de notre caractère national.

» Résignons-nous : la littérature de la France, c'est l'éloquence et la rhétorique, comme son art est la mode; toutes deux également occupées à parer, à exagérer la personnalité. La rhétorique

et l'éloquence, dont elle est tour-à-tour l'art et l'abus, parlent pour les autres, la poésie pour elle-même. L'éloquence ne peut naître que dans la société, dans la liberté. La nature pèse sur le poète. La poésie en est l'écho fatal, le son que rend l'humanité frappée par elle. L'éloquence est la voix libre de l'homme s'efforçant d'amener à la pensée commune la libre volonté de son semblable. Aussi ce peuple est-il entre tous le peuple rhéteur et prosateur.

» La France est le pays de la prose. Que sont tous les prosateurs du monde à côté de Bossuet, de Pascal, de Montesquieu et de Voltaire ? Or, qui dit la prose, dit la forme la moins figurée et la moins concrète, la plus abstraite, la plus pure, la plus transparente ; autrement dit, la moins matérielle, la plus libre, la plus commune à tous les hommes, la plus *humaine*. La prose est la dernière forme de la pensée, ce qu'il y a de plus éloigné de la vague et inactive rêverie, ce qu'il y a de plus près de l'action. Le passage du symbolisme muet à la poésie, de la poésie à la prose, est un progrès vers l'égalité des lumières ; c'est un nivellement intellectuel. Ainsi de la mystérieuse hiérarchie des castes orientales, sort l'aristocratie héroïque ; de celle-ci la démocratie moderne. Le génie démocratique de notre nation n'apparaît nulle part mieux que dans son caractère éminemment prosaïque, et c'est encore par là qu'elle est destinée à élever tout le monde des intelligences à l'égalité.

. . . .

» L'égalité dans la liberté, cet idéal dont nous devons approcher de plus en plus sans jamais y toucher, devait être atteint de plus près par le plus mixte des peuples, par celui en qui les fatalités opposées de races et de climats se seraient le mieux neutralisées l'une par l'autre ; par un peuple fait par l'action, mais non pour la conquête ; par un peuple qui voulût l'égalité pour lui et pour le genre humain. Il fallait que ce peuple eût en même temps le génie du morcellement et celui de la centralisation ; la substitution des départemens aux provinces explique ma pensée. La révolution française, matérialiste en apparence dans sa division départementale qui nomme les contrées par les fleuves, n'en efface pas moins les nationalités de provinces qui, jusque-là, perpétuaient les fatalités locales au nom de la liberté.

» Il fallait que ce génie contradictoire en apparence du morcellement et de la centralisation se reproduisît dans notre langue, qu'elle fût éminemment propre à analyser, à résumer les idées. Cette dou-

ble puissance constitue le génie aristolétique, qui met en poussière les aggrégations naturelles et fatales, et tire de cette poussière des aggrégations artificielles qui forment peu à peu le patrimoine de la raison humaine; patrimoine légitime que la liberté a gagné à la sueur de son front.

» Toutefois, avouons-le, le peuple, le siècle où tombent en même temps l'aristocratie et le sacerdoce, où le vieil ordre de la fatalité s'enfonce et se dissipe dans une poussière tourbillonnante, certes, ce peuple et ce moment ne sont pas ceux de la beauté. Le plus mélangé des peuples, et à une époque où tout se mêle, n'est pas fait pour plaire au premier aspect.

» La France n'est point une race comme l'Allemagne; c'est une nation. Son origine est le mélange, l'action est sa vie. Tout occupée du présent, du réel, son caractère est vulgaire, prosaïque. L'individu tire sa gloire de sa participation volontaire à l'ensemble; il peut dire, lui aussi : *je m'appelle légion.* Chercherez-vous là la personnalité superbe de l'Anglais, ou le calme, la pureté, le chaste recueillement de l'Allemagne? Demandez donc aussi le gazon de mai à la route poudreuse où la foule a passé tout le jour.

» Mélange, action. savoir faire, tout cela ne se concilie guère, il faut le dire, avec l'idée d'innocence, de dignité individuelle. Ce génie libre et raisonneur dont la mission est la lutte apparaît sous les formes grâcieuses de la guerre, de l'industrie, de la critique, de la dialectique. Le rire moqueur, la plus terrible des négations, n'embellit pas les lèvres où il repose. Nous avons grand besoin de la physionomie pour ne pas être un peuple laid. Quoi de plus grimaçant que notre premier regard sur le monde du moyen âge. Le Gargantua de Rabelais fait frémir à côté de la noble ironie de Cervantes et du grâcieux badinage de l'Arioste.

» Je ne sais pourtant si aucun peuple, mêlé à la vie, engagé dans l'action autant que la France, y aurait mieux gardé sa pureté. Voyez au contraire comme les races non mélangées boivent avidement la corruption. Le machiavélisme, plus rare en Allemagne, y atteint souvent un excès dont au moins le bon sens nous préserve. Nous avons, nous, le privilége d'entrer dans le vice sans nous y perdre, sans que le sens se déprave, sans que le courage s'énerve, sans être entièrement dégradés. C'est que dans le plaisir du mal, ce qui nous plaît le plus, c'est d'agir, c'est de nous prouver à nous-mêmes que nous sommes libres par l'abus de la liberté. Aussi rien n'est perdu; nous revenons par le bon sens à l'idée de l'ordre.

» Notre vertu, à nous, ce n'est pas l'innocence, l'ignorance du mal, cette grâce de l'enfance, cette vertu sans moralité; c'est l'expérience, c'est la science, mère sérieuse de la liberté. Le bien sortant ainsi de l'expérience est fort et durable; il dérive non de l'aveugle sympathie, mais de l'idée d'ordre. Il sort de la sensibilité incertaine et mobile pour entrer dans le domaine immuable de la raison.

» Il sera pardonné beaucoup à ce peuple pour son noble instinct social. Il s'intéresse à la liberté du monde; il s'inquiète des malheurs les plus lointains. L'humanité tout entière vibre en lui. Dans cette vive sympathie est toute sa gloire et sa beauté. Ne regardez pas l'individu à part; contemplez-le dans la masse et surtout dans l'action. Dans le bal ou la bataille, aucun ne s'électrise plus vivement du sentiment de la communauté, qui fait le vrai caractère d'homme. Les nobles faits, les paroles sublimes lui viennent naturellement; des mots qu'il n'avait jamais sus, il les dit. Le génie divin de la société délie sa langue. »

(*Le Correspondant n° 16, tome IV.*)

VOYAGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES EN ITALIE

PENDANT LES ANNÉES 1826, 1827 ET 1829 (1).

PAR M. VALERY (2).

L'Italie! Que de souvenirs! que d'émotions se rattachent à ce nom! L'Italie, sujet d'observations fécondes pour l'historien, le publiciste, le philosophe; l'Italie, objet d'enthousiasme pour l'artiste, d'adoration pour le poète! L'Italie, comment la représenter dignement sous ses faces diverses! Quelle vaste étendue de connaissances, quelle flexibilité de talent il faudrait avoir pour être toujours au niveau de cette tâche difficile!

Des écrivains pleins de génie ont fait d'admirables descriptions

(1) Chez Le Normant, rue de Seine.

(2) M. Valery n'a encore donné au public que les deux premiers volumes de ce voyage, où il ne traite que de la Lombardie. Il publiera par la suite les autres volumes, où il sera question de la Toscane, de Rome et de Naples.

de ce beau pays ; et en y plaçant le théâtre de leurs fictions poétiques, ils y ont jeté de nouveaux personnages dont les traces se trouvent maintenant à côté de celles des grands hommes qui ont joué un rôle célèbre dans l'histoire. Mais ni Eudore ni Corinne ne peuvent suppléer à un itinéraire ; si un voyageur n'avait pas d'autre cicerone, beaucoup de choses échapperaient à ses regards, ou du moins il n'apercevrait les objets qu'à travers un prisme magique et souvent trompeur.

Et cependant M. de Châteaubriand et madame de Staël n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Dans des ouvrages d'imagination, il faut savoir sacrifier l'exactitude à l'intérêt dramatique. C'est alors un devoir du bon goût de *choisir* et de *cacher* (1). Mais dans un voyage proprement dit, on est obligé de se tenir le plus près possible de la vérité historique et géographique. On fait profession d'écrire pour instruire plutôt que pour amuser. Il faut donc ne pas abandonner le principal pour l'accessoire.

Cela étant, voici, à notre avis, ce qui fait la grande difficulté des voyages considérés comme ouvrages littéraires. Est-il possible de porter des soins minutieux de style jusque dans de fastidieux détails, et de soutenir constamment l'intérêt jusque dans le récit des recherches les plus minutieuses d'un antiquaire. Cependant pour qu'un voyage soit complet, on ne doit pas omettre dans ses énumérations un seul tableau de grand maître, une seule inscription antique, un seul manuscrit précieux! Comment concilier avec de telles nécessités le charme de l'élocution et l'effet littéraire? C'est un problême qu'on a souvent éludé, faute de pouvoir le résoudre. Ainsi, sous le titre de voyages, on donne au lecteur un recueil d'émotions vagues et de souvenirs incomplets : on écrit quelques lettres spirituelles et maniérées comme Dupaty, ou l'on fait au public les confidences d'un cœur malade, comme M. de Custine. Dans de pareils ouvrages on veut plutôt se décrire soi-même que rendre compte des pays qu'on a parcourus. On peut faire un livre intéressant, mais à vrai dire, ce n'est pas un voyage.

Il y a pourtant des productions en ce genre que l'on peut regarder comme réunissant l'exactitude à l'intérêt, et sans avoir recours à nos voisins d'outre-mer, qui ont poussé plus loin que nous la perfection à cet égard, nous citerons parmi les voyages les plus estimés, celui de Volney en Syrie et en Egypte, celui de Simon en

---

(1) Express. de M. de Châteaubriand, dans le *Génie du Christianisme*.

Angleterre, les lettres de Raoul-Rochette sur la Suisse, etc., etc. Nous ne parlons pas ici de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, parce que cet ouvrage est hors de ligne.

Ainsi plusieurs contrées voisines ont été bien décrites par des auteurs de notre temps ou de la fin du dernier siècle; mais je ne sais comment il se fait qu'il n'existait pas un seul bon *voyage en Italie.* Et pourtant, que de livres imprimés sous ce titre depuis le sec catalogue de Lalande jusques aux déclamations furibondes de lady Morgan.

M. Valery a voulu nous donner cet ouvrage qui nous manquait. Ecrivain correct et élégant, littérateur instruit, bibliophile distingué, il avait plusieurs des conditions nécessaires pour réussir dans cette grande entreprise. Il lui manquait peut-être cette pratique des arts dont un vague instinct du beau ne peut pas toujours tenir lieu; mais à défaut de ces connaissances de détails qui n'appartiennent ordinairement qu'à un artiste, il a tâché d'emprunter à des autorités sûres des jugemens tout faits sur les tableaux et les monumens; et en l'absence de cette verve d'admiration qu'il faut tenir de la nature et non demander à l'étude, il a je ne sais quelle fleur de bon goût, je ne sais quel parfum d'antiquité dont son style limpide semble s'imprégner sans efforts. Malgré la légère ironie avec laquelle il parle de *ces gens à la mode qui ne passent les Alpes que pour la Scala de Milan, les cassines de Florence, la chiaia de Naples, et autres frivoles rendez-vous des vanités européennes* (1), on sent toujours en lui l'atticisme d'un homme de salon. Et quand il se moque agréablement de l'élégance aristocratique de certains voyageurs, comme pour donner le change sur lui-même, on se rappelle involontairement M. Villemain s'élevant en style harmonieux contre *ces rheteurs du Bas-Empire qui allaient de palais en palais amuser les oreilles oisives des Césars!*

Au reste, nous sommes loin de reprocher à un ouvrage destiné aux classes élevées de la société de savoir exciter leur intérêt et parler leur langage. D'ailleurs M. Valery, qui s'est trouvé mêlé aux plus brillantes sociétés de Paris, a vécu plus encore avec les grands hommes des beaux siècles de l'Italie. Il est nourri de la lecture de Virgile, du Dante, de Pétrarque et du Tasse; il retrouve avec amour toutes les traces de ces poètes. Voyez-le noter avec reconnaissance les soins du général Miollis pour honorer Virgile dans sa propre pa-

(1) Voyez le chapitre XIV, l'un des mieux écrits de l'ouvrage, sur l'époque du voyage d'Italie.

trie, pour lui élever sur une place agréablement plantée une colonne et un buste; puis s'affliger du vandalisme autrichien, qui transporte ce monument du milieu de la place à l'extrémité dans l'hippodrome, afin de ne point gêner les parades de la garnison.

.... Stirpem Teucri nullo discrimine sacrum
Sustulerant, puro ut possent concurrere campo.
(*Æn.* XII, 770.)

Et après avoir cité ces vers, que Virgile ne s'attendait pas sans doute à voir appliquer un jour à lui-même, M. Valery s'écrie avec une sorte d'orgueil national : « L'ancien monument n'avait point arrêté les évolutions des troupes françaises, qui, certes, étaient bien aussi agiles que les manœuvres allemandes. Il est triste de voir ce monument de Virgile errant et fugitif devant les sergents et des chevaux. »

A mesure que M. Valery parcourt l'Interno (1), Pavie, Arezzo, Arqua, Parme, lieux que Pétrarque habita successivement, il a toujours à évoquer quelque souvenir intéressant qui se rattache à ce grand homme; c'est à Parme que l'amant de Laure, qui était déjà très-célèbre, reçut la visite de son ancien maître de grammaire, devenu vieux et aveugle. Les transports du bon pédagogue, à la vue de son élève, divertirent beaucoup les personnes qui en étaient témoins. « Vous devez, disait-il un jour à Pétrarque en s'excusant » de lui être importun, vous devez me laisser jouir du bonheur que » j'ai acheté par un voyage aussi pénible, car je ne puis me ras- » sasier de vous voir. » — A ces paroles du vieil aveugle tout le monde ayant éclaté de rire. « Je vous prends à témoin, ajouta-t-il » en se retournant avec vivacité vers Pétrarque : n'est-il pas vrai » que tout aveugle que je suis, je vous vois et vous vois mieux » que tous ces rieurs avec leurs deux yeux. »

Il ne néglige aucun souvenir, aucune tradition de ce genre. A Vérone, non loin du tombeau de Roméo et Juliette, il s'arrête dans l'église de Sainte-Hélène, où le Dante, pauvre exilé, soutint en latin, devant une assemblée nombreuse, une thèse sur la terre et l'eau; mais M. Valery fait mieux encore; vraiment enthousiaste du poète du moyen âge, il lui emprunte une foule de descriptions des lieux tirés des plus beaux passages de la *divina comedia*.

(1) Nom que Pétrarque avait donné à une maison de campagne qu'il a habitée près de Pavie, et qui auparavant s'appelait l'Interno.

Il nous initie au genre de vie des poètes de cette époque, nous fait connaître leur prodigieuse popularité. « Les hommes de let-» tres de la renaissance, nous dit-il, Dante, Boccace, Pétrarque, » comme les philosophes, les orateurs et les poètes de l'antiquité, » connus du peuple, des artisans avec lesquels ils se mêlaient, s'en-» tretenaient sur la place ou dans leurs ateliers, avaient d'ailleurs » une influence bien plus forte, bien plus directe que celle de nos » *auteurs de salon ou d'academie.* » Et M. Valery, qui décidément, à ce qu'il paraît, ne veut pas passer pour un auteur de salon, nous donne un exemple de cette popularité dont il parle. Pétrarque se retire à l'Interno, et les religieux de la Chartreuse voisine lui offrent un logement dans l'intérieur de leur cloître; les paysans même lui font fête et lui apportent à l'envi des fruits, du poisson, des canards et du gibier de toute espèce. Enfin le fier Malatesta, seigneur de Rimini, non content d'avoir envoyé un peintre, afin d'avoir son portrait, se fait porter impotent chez lui, à l'Interno.

Mais cette popularité existait-elle encore au temps où le cardinal Hippolyte d'Este, indigne Mécène de l'Arioste, tenait plus à ce que ce grand poète fît son service de gentilhomme qu'à lui voir composer des vers, au temps où ce même l'Arioste, après avoir sacrifié les quinze plus belles années de sa vie au cardinal Hippolyte, s'attachait au service du duc Alphonse son frère, au prix de 21 francs par mois?..... Cependant l'aventure fort connue des brigands de l'Apennin, qui laissent la liberté à l'Arioste, à condition qu'il débitera un chant de son poème, semble prouver que les faveurs avares de la cour ne lui faisaient rien perdre dans l'esprit des classes populaires.

M. Valery raconte beaucoup d'anecdotes relatives à l'Arioste, au Guarini, au Tasse; il réfute la fable du cachot où, suivant une tradition menteuse, l'auteur de la Jérusalem aurait été enfermé sept ans : il démontre que sa prison était semblable à ce que nous appelons aujourd'hui une maison de santé, et qu'il y jouissait de toutes les commodités de la vie. Ainsi, grâces à M. Valery, les voyageurs qui le prendront pour guide ne risqueront plus d'être trompés par les *ciceroni* de Ferrare.

M. Valery ne s'occupe pas moins des artistes célèbres que des poètes illustres. Voici le tableau qu'il trace de la vie du Guerchin :

« La maison du Guerchin telle qu'elle existe encore, atteste une vie simple, modeste, laborieuse, qui inspire une sorte de respect. Ce grand

artiste, véritablement né peintre, *ce magicien de la peinture*, comme on l'a surnommé, était aussi un homme pieux, modeste, désintéressé, charitable (1) : excellent parent, dont le camarade et les premiers élèves étaient son frère et ses neveux, et qui, aimé de son maître Gennari, loué, recommandé par Louis Carrache, semble avoir échappé à l'inimitié trop fréquente parmi de pareils émules. »

C'était ainsi que les artistes partageaient leur vie entre Dieu, leur pinceau et leur famille : qui d'entre ceux d'aujourd'hui aurait le courage de cette vie austère ? qui aurait cette foi vive pour diviniser ses inspirations ? Hélas ! les arts ont méconnu leur noble mission, et, au lieu d'élever nos âmes vers le ciel, ils prennent à tâche de parodier bassement la nature humaine !

M. Valery aime les mœurs naïves du moyen âge. Il remonte quelquefois au-delà de l'époque de la renaissance des lettres et des arts quand il voit sur sa route des objets qui ramènent ses regards vers ces temps reculés. Ainsi, quand il visite Monza, il trouve cette vieille basilique tout empreinte des traces de la reine Théodelinde (2), et il raconte telle scène de sa vie qui ne serait pas déplacée dans un roman. On dirait même qu'il se prend d'affection pour cette reine lombarde, il parle de *la grâce ingénieuse* avec laquelle elle offrait sa couronne et sa main au duc de Turin, il lui échappe même, je crois, de l'appeler quelque part l'*aimable Théodelinde*.

On voit que M. Valery traite *con amore* tous les sujets divers qui s'offrent à sa plume. On pourrait cependant lui reprocher de ne pas voir les merveilles des arts et de la nature avec assez d'enthousiasme, et d'éviter en quelque sorte de décrire l'aspect matériel des lieux. Je trouve que les premières impressions que lui fait éprouver Venise sont faibles ou froidement rendues. Qui n'a pas été vivement frappé de l'originalité de cette ville qui ressemble à une flotte immobile et bâtie, de la majesté de ses édifices, de cet air de gran-

(1) Les *Notizie* offrent quelques détails intéressans sur la vie, les qualités et les pratiques de piété du Guerchin ; jamais il ne voulut accepter de commande qu'un de ses confrères eût pu désirer ou demander : il se levait de bonne heure, faisait une heure d'oraison, sortait pour entendre la messe, et travaillait jusqu'au dîner ; afin de ménager le temps, il attendait, pour s'y rendre, que l'on eût servi ; il se remettait ensuite à peindre jusqu'au coucher du soleil ; il allait alors prier dans quelque église voisine, et rentrait dessiner jusqu'au souper. Quoique dans ses dernières années il eût renoncé à ce repas, il s'y trouvait pour tenir compagnie à sa famille.

(2) Chap. 3, l. IV.

deur triste et solennel qui convient si bien à l'ancienne dominatrice des mers ! C'est une reine déchue, mais c'est encore une reine.

Il est vrai que M. Valery, littérateur instruit et plein de goût, devait être gêné par ses souvenirs quand il a eu à peindre Venise. Comment pourrait-on faire encore là-dessus quelque chose de neuf et de brillant après Mme de Staël, Charles Nodier, Lord Byron et Lamartine ? C'était peut-être le cas de ne pas faire d'inutiles efforts pour tâcher d'égaler ces poétiques peintures ; il était modeste et sage de ne pas prendre son vol comme Icare et de se contenter de raser la terre ; *littus ama.*

Mais ferons-nous un reproche sérieux à M. Valery d'être sobre de descriptions. C'est un genre que l'on ne saurait rendre varié et amusant ; vouloir faire une galerie de paysages avec le seul secours de la parole, c'est une entreprise où le génie lui-même échouerait. Il ne faut pas que les arts empiètent les uns sur les autres, et que le littérateur veuille produire les mêmes effets que le peintre.

D'ailleurs, quelle que soit la manière dont on imite la nature, l'homme aime à s'y retrouver lui-même. Il se lasse d'errer longtemps dans un pays désert, quand même ce serait un Eden ; pour qu'il s'intéresse constamment à une suite de tableaux, il faut que sa présence vienne les animer. On rapporte que Louis XIV étant à l'armée, madame de la Vallière se promenait à Versailles avec une de ses amies qui admirait la beauté de ces jardins. Ce sont vraiment des lieux enchantés lui disait sa compagne ; « Ah ! ré- » pondit en soupirant l'amante du grand Roi, ils sont pour moi » sans intérêt, l'enchanteur n'y est pas ! »

Eh bien ! il faut aussi que l'homme, cet enchanteur qui répand une vie secrète sur tout ce qui l'entoure, il faut que l'homme se meuve et agisse, si ce n'est sur le devant, au moins au fond du tableau que trace le poète. La nature sans l'homme serait comme un théâtre sans acteurs.

C'est sans doute ce que M. Valery a senti, et il a sagement évité les écueils du genre descriptif. Ainsi, par exemple, en parlant du Saint-Bernard, il n'essaie même pas de donner une peinture exacte et détaillée des lieux, et il n'en est que plus intéressant. Il voue son admiration aux religieux de l'hospice ; il rend justice à leur charité et à leurs lumières ; il a même quelques lignes ingénieuses pour les animaux intelligens si habiles à découvrir le voyageur enseveli dans la neige. Il s'étonne que « le pompeux auteur des Epo- » ques de la nature ait omis ce chien de grande et noble stature, » cet hôte vigilant de la montagne, ce compagnon des travaux,

» des dangers et presque de la charité de ses maîtres, ce chien » enfin le plus respectable de son espèce (1). »

C'est dans le même chapitre que se trouve la phrase suivante sur Desaix, enterré dans l'église du grand Saint-Bernard : « Si la » colonne qui lui fut érigée a disparu de la plaine de Marengo, » son cercueil est mieux défendu par la religion sur la montagne » d'un état libre : ce tombeau français est le plus élevé de l'uni- » vers ; il est sur cette haute limite par-delà les nuages, comme » un monument avancé de notre gloire ; et la sépulture du héros » qu'il renferme est presque une apothéose. »

On reconnaît dans ce passage ainsi que dans beaucoup d'autres, une imagination brillante que le goût sait contenir dans de sages limites. Les belles pages que M. Valery a écrites sur le mont Saint-Bernard, valent bien mieux que les froides peintures que plus d'un voyageur a faites des mêmes lieux. Que l'on ne croie pas cependant qu'il soit incapable de faire une description vive et animée : je citerai, pour preuve contraire, ce qu'il a écrit sur l'aspect de la vallée de Domo-d'Osola et l'entrée en Italie, en sortant des cavernes du Simplon et en descendant les Alpes.

« L'œil fatigué de rochers, de forêts, de glaciers, de torrens et de cascades, jouit avec délices d'une nature si sereine et si grâcieuse, qui succède à une nature si âpre. On dirait que cette terre nouvelle sourit au voyageur, l'invite à entrer, et se pare pour l'accueillir ; des sons joyeux semblent au loin se faire entendre ; les festons de vigne qui pendent autour des arbres donnent à toute la contrée un air de fête ; quelquefois les branches de l'arbre sont écartées avec art au-dessus du tronc, et la vigne, s'entrelaçant à ces branches, forme un véritable vase antique garni de grappes comme les vases sculptés qui décorent les jardins et les palais. La rencontre de quelque procession, les chants du peuple, l'expression vive et animée des physionomies, les couleurs éclatantes des vêtemens de femme, la grandeur et la solidité des bâtimens, tout révèle enfin et annonce l'Italie. La magie de ce nom ajoute encore à l'impression très-vive des sens ; l'Italie ! répétais-je involontairement ; c'est donc là l'Italie ! »

Dans un prochain article, nous suivrons M. Valery dans les jugemens qu'il porte sur l'état religieux et politique de la partie de l'Italie qu'il a parcourue. Al. D.

(*Correspondant* n° 18, *tome IV.*)

(1) Chap. 7, l. II.

REMARQUES DE M. LE BARON D'ECKSTEIN

SUR L'INTRODUCTION A L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

PAR MICHELET (1).

Ce livre est riche : il inspire et il est inspiré. C'est une liaison profonde des idées plutôt que des paroles. Disciple des Vico, des Herder, M. Michelet ne les imite nulle part.

J'ai les mêmes convictions que l'auteur, sur le caractère de *fatalité*, inhérent à la nature physique, qui domine nos sens et agit sur nos passions. Je crois comme lui, que la *liberté* est le caractère de la nature morale de l'homme. Mais il paraît voir dans la liberté un *but*, moi je n'y vois qu'un *moyen*, celui de se rapprocher de l'idéal de perfection qui est dans le Christ de Dieu, dans le Verbe céleste, dans la raison faite *homme* pour nous relever du joug de la fatalité. Il cherche encore ce que moi, comme chrétien, je crois avoir trouvé.

Comme M. Michelet, je repousse le panthéisme, mais je ne saurais concevoir les rapports entre Dieu, l'homme et l'univers tels qu'il me paraît les avoir conçus. L'homme *ne se fait pas* une religion, et n'est pas destiné à renverser le monde physique. Il doit le dominer autant que possible, puis dominer et diriger l'être moral en lui, et le ramener au *logos* divin qui l'enfanta dans le principe des jours.

Peut-être y a-t-il aussi, dans ce remarquable ouvrage, quelques illusions de patriotisme : illusions nobles jusques dans leurs égaremens. Les destinées du genre humain semblent, à M. Michelet, devoir aboutir et se résoudre dans l'homme tel qu'il apparaît sur le sol des Gaules. Le Français est l'être social par excellence, il a besoin de communiquer ses idées, de les répandre, il est (en même temps) éminemment actif, éminemment indépendant. Mais il semble tenir, moins que les autres peuples, aux antécédens de l'histoire ; il fait bon marché de ses pères, il se moque de ses adorations ; sa foi, même la plus positive, est mélangée de scepticisme. Pour toutes ces causes, M. Michelet croit que ce n'est qu'en France

(1) Voir ci-dessus page 447.

que se créera l'homme social, l'homme cosmopolite, qui ne tient ni à son pays, ni à sa nationalité, mais qui tient surtout à l'espèce humaine, qui est homme avant d'être Français. Adoptant les opinions et les croyances des autres peuples, il les métamorphose, il les dépouille de la forme particulière pour leur imprimer une forme générale, et restituer au genre humain ce qui n'avait, jusqu'à lui, paru que sous le costume de nationalités anglaise, allemande, etc.

Cet écrit me semble pécher par excès de *spiritualisme rationaliste*, auquel M. Michelet voudrait imprimer un grand caractère historique, non pas dans l'apparition passagère de l'époque actuelle seulement, mais surtout dans les prévisions de l'avenir, telles qu'elles se présentent à l'intelligence de l'auteur. Il regarde l'homme comme une puissance morale exclusivement opposée à la nature, puissance qui se crée son Dieu à sa guise. C'est *fractionner* Dieu, l'homme et l'univers, à la manière des philosophes de la révolution, qui datent de Condorcet. Mais qu'on n'aille pas croire que M. Michelet méconnaît les inspirations de la nature et la grandeur du Créateur. Il rend hommage à la poésie qui absorbe l'homme dans l'univers et à la prophétie qui l'en détache par la foi, en substituant un monde de la grâce, une église chrétienne, au monde matériel, à la nature païenne. Quand il parle de la grandeur de l'homme social, du développement de son action dans la vie civile et politique, quand il nous entretient de la *prose* des destinées humaines, ce n'est pas en mathématicien aride, ce n'est pas comme un de ces *positifs* à l'imagination sèche que le siècle voit éclore, c'est avec des accens d'inspiration qui l'élèvent bien haut, c'est avec un profond respect pour la dignité du génie de l'homme.

La nature accable l'homme de son immensité, et l'enlace comme le serpent enlançait Laocoon, jusqu'à ce qu'elle en ait triomphé. Syrène et serpent à la fois, elle l'enchante et elle le tue. Il faut donc que l'homme la terrasse et la subjugue, s'il ne veut pas succomber. Cela est vrai contre le panthéisme païen, cela est exagéré depuis que les rapports entre l'homme et la nature ont été fixés et essentiellement modifiés par le christianisme. Maintenant nous conservons notre raison; nous ne sommes plus enivrés comme peuples en nous approchant du sein de la nature; le lait qui coule dans ses fortes mamelles ne nous exalte plus jusqu'à la fureur; Dionysus n'est plus notre Dieu, soit qu'il nous enseigne la *liberté*, comme Eleuthère, soit qu'il nous conduise à la *destruction*, par excès d'anarchie. Que M. Michelet n'oublie pas que Dionysus était le Christ

du paganisme, le libérateur, le rédempteur, celui qui, déchiré par les Titans, créa la *démocratie* athénienne et encouragea la démagogie dans la cité de Minerve. La révolution française tenait de cet enivrement dionysiaque; c'était un priapisme de la mort qui s'y faisait ressentir, œuvre de destruction que je ne puis pas trouver grande, mais horrible.

Avec une âme toute faite pour aimer, pour comprendre les doux liens de la nature, l'existence de famille, de tribu, de corporation, de cité, M. Michelet ne repousse pas moins ces affections profondes, et c'est un caractère phénoménal de son écrit. L'homme, suivant lui, est *seul* dans la liberté : là est sa sphère d'action. Il exagère cette doctrine à tel point, qu'il voudrait voir briser tous les chaînons antérieurs de l'existence, comme forgés par la fatalité. La vie de tribu, émanée de la famille, ne disparaîtrait pas seule; nos campagnes ne seraient pas seules immolées. La vie de cité, émanation de l'association, de la convention, d'un véritable contrat social, de garanties et stipulations de droits, d'engagemens mutuels, disparaîtrait de même; il n'y aurait plus de communes et d'esprit de communes. Ce sont tous là les liens de la nature et il importe de briser ces liens, pour ouvrir à l'homme la seule carrière digne de sa destinée sociale : la carrière de la loi, quant aux intérêts privés, et celle des affaires, par rapport aux intérêts généraux. Les législateurs et les politiques, les uns et les autres *prosateurs* par excellence, domineraient l'avenir social et réflèteraient le caractère pur et absolu de la sociabilité rationnelle. Que resterait-il au cœur de l'homme, auquel M. Michelet, *qui demande une foi*, accorde cependant une si grande place?

M. Michelet admire le passé, mais comme poésie; il n'en veut plus dans le présent. Le besoin de la religion se fait fortement sentir dans son écrit. Il voit l'*idéal en Dieu*, mais il ne l'a pas vu suffisamment dans l'archétype, dans le monde céleste, dont l'univers n'est qu'une image; il ne l'a pas compris suffisamment dans la raison de Dieu, qui est le fils de Dieu, dont l'homme est un emblême. Certainement, et je crois pouvoir l'affirmer M. Michelet n'a pas méconnu le caractère céleste de la *création*, et je ne crois pas non plus qu'il ait méconnu le génie divin de la *Rédemption*, les manifestations de Dieu dans la nature et dans le genre humain; mais il n'a pas assez insisté sur Dieu comme principe de notre sociabilité même, comme prototype de la société terrestre. Si l'homme n'avait pas parlé avec Dieu, comment aurait-il su commander à la nature, se commander à lui-même, à ses proches, croître et s'a-

grandir dans la sphère de l'intelligence? Sans Dieu, on l'a souvent dit, l'homme ne serait que le dernier des animaux, le plus *nu*, le plus *malhabile*.

Il y a, dans ce petit écrit, comme un langage muet de religion, qui n'est pas sans éloquence. Un sceau pèse sur cette forte intelligence; on dirait qu'elle attend une main céleste pour en être affranchie. M. Michelet ne veut pas que nous errions comme des ombres autour du passé, et il a raison : le présent nous réclame, l'avenir nous attire avec encore plus de force. Mais pourquoi ne pas sauver, comme le pieux Enée, nos pères, nos pénates, les dieux Lares? Effacez, dans la masse, le sentiment du passé, et elle réduira tout au *matériel* de l'existence. Que les élus rejettent, à leur tour, ces souvenirs, et ils ne vivront plus que dans les *abstractions*. Tandis que les uns s'assiéront sur une table rase, réduisant tout aux jouissances ou aux intérêts d'une vie extrêmement commune, et non pas d'une véritable, d'une grande vie sociale, les autres, rationalistes transcendans, fabriqueront des codes et des constitutions, que l'expérience ne sanctionne pas. Cette réalité des choses devrait un peu calmer les esprits méditatifs sur l'idéalité dans laquelle leur apparaît l'avenir du genre humain, par suite du développement de la sociabilité moderne.

En tout ceci règne quelque part une grande méprise. Le christianisme en abolissant les dieux des peuples, nous a dévoilé le Dieu du genre humain, qui a toujours vécu au fond des intelligences, comme il se tenait caché derrière les phénomènes de la nature. Ce que le christianisme a fondé pour le monde de l'âme, on voudrait, aujourd'hui, l'établir dans le monde social. D'enfans de la nature, Jésus-Christ a transformé la postérité d'Adam en fils du Très-Haut. La nature antique, avec ses inflexibles rigueurs, est entrée en *grâce* devant le Tout-Puissant. Elle est devenue, en quelque sorte, cette Eglise sainte, qui a métamorphosé la terre, et nous a donné, au lieu du vieux sol, notre âme même à défricher. Mais cela ne satisfait plus. Le nouveau code social prétend créer des citoyens du monde, qui soient dans l'ordre social ce que les chrétiens furent dans l'ordre religieux. On méconnaît le christianisme, dont on a tiré profit. C'est maintenant du passé, il faut une *révélation nouvelle*, fruit de la raison de l'homme, et sans intervention divine. Telle sera la manifestation du *verbe social*, qui éclatera dans la nation française. Elle assimilera les autres peuples à sa nature, elle adoptera leurs idées particulières, pour les séparer de tout alliage, et pour les rendre au monde sous forme d'idées sociales. La France

sera le *grand creuset* par où l'Europe aura à passer pour se *purifier.* Toute d'action, toute de logique, elle clora la série des événemens, elle reconstituera l'univers sur de nouvelles bases. Après le tour des rois, viendra le tour des peuples. Ceux-ci seront *détrônés* comme les rois, par le peuple *assimilateur* par excellence, peuple qui *absorbe* l'humanité pour la reproduire dans un état plus digne de la raison humaine.

Je n'ai choisi dans ce profond, mais audacieux ouvrage, que les idées, et j'ai laissé de côté les développemens historiques. J'ose dire que je n'admets pas ce système suivant lequel chaque peuple signifierait une chose différente dans l'ordre de l'intelligence. Ces conceptions sont sublimes, mais peuvent-elles suffisamment affronter le grand jour de la critique? On nous représente les Indiens, par exemple, comme un peuple assujetti à l'empire de la nature. — L'Inde, c'est un monde : bien des nations s'y présentent en première ligne. L'Indien a dompté l'éléphant, creusé des montagnes, bâti des cités colossales. Son agriculture, son commerce, son industrie, valent toutes nos méthodes européennes. La partie occidentale de ce pays fut occupée par des peuples héroïques, à constitutions libres. La république des Sikhs est une moderne reproduction de la très-vieille liberté indienne. Quel peuple de l'antiquité a porté plus loin l'astronomie, et surtout l'algèbre? Canada et Gautama sont aussi sévères rationalistes qu'Aristote. Ne renfermons pas dans un cercle historique trop restreint les apparitions de l'intelligence.

Si je voulais suivre M. Michelet dans son immense carrière, il me faudrait dépasser toutes les bornes d'un journal, bornes contre lesquelles ma plume vient constamment se briser en frémissant. Je l'ai contredit, plein de respect pour son talent, et si je n'eusse été sur mes gardes, je me serais laissé emporter à l'enthousiasme pour ses idées. Dans chaque ligne de cet écrivain palpite une âme sincère ; il écrit pour la pensée en même temps qu'il agrandit le domaine de l'imagination. C'est un style droit et qui s'exprime sans détour : il est nerveux et chaleureux, qualités qui lui attireront jusqu'à l'attention de ces hommes que la puissance du talent peut seule arracher à leur sommeil léthargique. Double avantage pour l'écrivain, qui plaît aux penseurs comme aux hommes du monde.

Baron d'Eckstein.

(*Le Correspondant* n° 19, *tome IV.*)

COURS D'ARCHÉOLOGIE

De M. Champollion, jeune.

Il n'y a personne qui n'ait entendu parler des travaux de M. Champollion jeune, sur les hiéroglyphes. Le premier, ce savant a déchiffré ces symboles bizarres, si long-temps muets pour nous, que l'antique Egypte a gravés partout sur ses innombrables monumens, et retrouver l'Egypte, cette terre de mystères et de merveilles, c'est révéler à la science un monde nouveau. Ses découvertes dont le commencement seulement a été consigné dans les ouvrages publiés par lui et qu'un récent voyage en Egypte a confirmées et singulièrement enrichies sont aujourd'hui communiquées au public dans une des chaires du collége de France. M. Champollion a ouvert mardi son cours d'archéologie par un discours dont nos lecteurs nous sauront gré de leur donner une analyse fidèle.

Après un exorde où il a rappelé tout ce que la civilisation française devait au *Collége des trois langues*, créé par François Ier, et combien cette fondation avait indemnisé la France de la rançon de Pavie, M. Champollion a fait ressortir en peu de mots l'utilité de la philologie et de l'archéologie, sans lesquelles il n'y a pas de certitude historique.

C'est au domaine de ces deux sciences qu'appartiennent essentiellement les monumens de la vieille Egypte, objet principal du cours de M. Champollion.

Les études archéologiques égyptiennes se divisent en deux branches, études *philologiques* ayant pour objet la langue, les divers systèmes d'écriture, enfin l'interprétation des inscriptions monumentales et les études *archéologiques* qui embrassent l'examen des monumens sous le double rapport de l'art et de leur destination religieuse politique ou militaire. Ici M. Champollion trace l'histoire de l'archéologie en Europe. L'attention des antiquaires se concentra d'abord sur les monumens romains, puis s'occupa des monumens de la Grèce lorsqu'on reconnut que c'était de là que Rome avait reçu les arts par transmission immédiate ; mais l'opinion qui faisait de la Grèce le berceau primitif de la civilisation, qui croyait en quelque sorte à une génération spontanée des sciences et des arts sur ce sol si riche, s'est modifiée par l'étude des traditions et des monumens grecs ; on s'est convaincu que la population véritablement hellénique descendait du nord, tandis que la civilisation vint plus tard du midi, importée par des étrangers venus des contrées

orientales de l'ancien monde. C'est donc dans l'orient que l'archéologie cherche aujourd'hui les origines helléniques.

Les historiens assurent que les premiers civilisateurs vinrent par mer d'Egypte en Grèce : et en effet l'Egypte fut l'école où allèrent s'instruire les législateurs et les sages grecs. C'est donc par une connaissance approfondie des monumens égyptiens, en constatant l'antiquité de la civilisation sur les bords du Nil, et les relations nombreuses de la Grèce naissante avec l'Egypte déjà vieille, que l'on remonte à l'origine des arts de la Grèce, à la source d'une grande partie de ses croyances religieuses et des formes de son culte.

Deux causes ont retardé jusqu'ici le progrès des études égyptiennes, la rareté des monumens originaux, l'ignorance de la langue des anciens Egyptiens. Dès le dix-septième siècle, quelques cabinets renfermaient un certain nombre d'objets d'art qu'on recueillait comme objets de curiosité. C'étaient des amulettes, des figurines en terre émaillée, enfin des momies communes et peu remarquables. Plus tard, on posséda des lambeaux de manuscrits sur toile, des bandelettes couvertes de caractères sacrés, et des cercueils couverts d'inscriptions. Ces objets appelèrent l'attention des savans sur le système d'écriture des Egyptiens. On étudia les obélisques de Rome, et l'archéologie s'enrichit d'une nouvelle branche qui resta long-temps stérile par suite de la fausse direction imprimée aux recherches des érudits. On ne saisit pas alors les distinctions établies par les anciens auteurs entre les différens systèmes d'écriture usités chez les Egyptiens. On mit en fait que l'écriture hiéroglyphique ne représentait nullement le son des mots de la langue parlée, que tout caractère y était le signe d'une idée distincte, enfin que cette écriture ne procédait que par symboles et par emblèmes. De tels principes ouvraient à l'imagination une carrière sans limites. Kircher s'y jeta et publia, sous le titre d'*OEdipus ægyptiacus*, de prétendues traductions des légendes hiéroglyphiques, sculptées sur les obélisques de Rome ; mais qu'attendre d'un homme qui affichait la prétention d'expliquer les hiéroglyphes à *priori* sans aucune espèce de méthode et de preuves. Il contribua à répandre un préjugé d'après lequel les inscriptions hiéroglyphiques sculptées sur tous les monumens étaient comprises par ceux-là seuls d'entre les Egyptiens qui étaient avancés en grade dans les initiations religieuses. On croyait que les textes roulaient sur des sujets cachés et mystérieux, renfermaient uniquement les doctrines occultes de la théosophie égyptienne. Cependant on négligeait le seul moyen de parvenir à l'intelligence des inscriptions hiéroglyphiques, savoir, la connaissance de la langue parlée des Egyptiens, sans laquelle on ne pouvait rien faire, quelque hypothèse qu'on adoptât sur leur système graphique. En effet, si l'écriture hiéroglyphique ne se composait que de signes purement idéographiques, il fallait connaître la langue parlée parce

que les symboles employés dans l'écriture à la place des mots de la langue devaient être disposés dans le même ordre logique et suivre les mêmes règles de construction que ces mots ; car il s'agissait de rappeler par la *peinture* les mêmes combinaisons d'idées qu'on réveillait par la *parole*. Si, au contraire, le système hiéroglyphique employait exclusivement des caractères de son ou phonétiques, ces signes ou lettres ne devaient reproduire que le son des mots et des lettres de la langue parlée. En supposant enfin qu'il y eut mélange de signes idéographiques, il est clair que la connaissance de la langue restait l'élément nécessaire de toute recherche raisonnable.

On ne songea même pas à user de cet instrument d'exploration, et cependant il n'était pas douteux dès le dix-septième siècle que les manuscrits coptes, rapportés d'Egypte par les missionnaires, ne fussent conçus en langue égyptienne, écrite lisiblement, puisque l'alphabet copte n'est que l'alphabet grec adopté par les Egyptiens devenus chrétiens, et accru de quelques signes. Ce fut Kircher lui-même qui donna dans sa *Lingua égyptiaca restituta* une grammaire et un vocabulaire copte. Cet ouvrage, malgré ses imperfections, contribua beaucoup à répandre l'étude de la langue copte. Plus tard, les travaux de Wilkins et Lacroze, ayant facilité la connaissance de la langue copte, l'archéologie fut ramenée aux études égyptiennes par l'espoir d'expliquer le système religieux de l'ancienne Egypte en réunissant les passages épars dans les auteurs grecs et latins, et interprétant les noms de ces divinités à l'aide du vocabulaire copte. Tel fut le but de Jablonsky, lorsqu'il entreprit l'ouvrage intitulé *Panthéon Egyptiorum*. Mais il était présumable que les écrivains grecs et latins ne devaient donner que des notions incomplètes sur le système religieux de l'Egypte, et quant à l'interprétation des noms des divinités par la langue copte, il était difficile que ces auteurs, en transcrivant ces noms, ne les eussent pas altérés. Tout prouve au contraire que l'analyse de ces noms ne saurait être tentée sans la connaissance de leur orthographe égyptienne, et il faut le dire, les élémens phonétiques, formant les noms propres des divinités, dans les textes hiéroglyphiques, n'ont rien de commun avec l'orthographe que leur attribuait Jablonsky.

On fit à la fin du dix-huitième siècle de nouvelles tentatives tout aussi infructueuses pour l'explication des monumens de l'Egypte. La science ne fit aucun pas par suite de la manie des systèmes *a priori* qui introduisit dans les travaux des savans d'étranges dissidences. Les amis de l'archéologie se contentaient de réunir dans les musées les divers produits de l'art antique des Egyptiens. Les études sérieuses ne commencèrent qu'à la publication du grand ouvrage du Danois Zœga sur les obélisques de Rome. Ce savant en discutant les notions fournies par les écrivains de l'antiquité sur le système graphique des Egyptiens, réduisit la question à ses véritables termes, et

le premier soupçonna vaguement l'existence de l'élément phonétique dans l'écriture sacrée : mais il le réduisit à quelques caractères qui exprimaient les sons à la manière de ce que nous appelons des *rébus*. Il combattit le préjugé existant sur l'emploi mystérieux des hiéroglyphes. Ce savant pensait avec raison que cette écriture était employée à la rédaction de textes relatifs à toutes les matières ; toutefois, il croyait que son usage ne pouvait que difficilement s'introduire dans les masses de la population ; cette restriction disparaît aujourd'hui devant les faits.

Ce fut immédiatement après la publication de l'ouvrage de Zœga que l'armée française conquit l'Egypte : les savans qui accompagnaient l'expédition donnèrent une impulsion nouvelle à l'archéologie. Les monumens furent dessinés avec exactitude, et ces dessins furent recueillis dans le grand et bel ouvrage connu sous le nom de *Description de l'Egypte*. Le monde savant conçut pour la première fois une juste idée de la civilisation égyptienne.

En août 1799, un officier de génie trouva alors à Rosette un monument bilingue qui donna l'espoir fondé de pénétrer les mystères du système hiéroglyphique. C'était une pierre de granit noir dont la face offrait trois inscriptions en trois caractères différens. L'une, détruite en partie, est en caractères hiéroglyphiques, le texte intermédiaire appartient à une écriture cursive égyptienne; la troisième est en langue et en lettres grecques. C'est un décret du corps sacerdotal pour décerner de grands honneurs au roi Ptolémée Epiphane. On attacha avec raison de grandes espérances à la découverte de ce monument. La possession de textes égyptiens, accompagnés de leur traduction en une langue connue venait établir des points de départ et de comparaison nombreux et incontestables pour arriver à la connaissance du système graphique des Egyptiens. Il fallut abandonner la voie des hypothèses pour se circonscrire dans la recherche des faits. En 1802, M. Sylvestre de Sacy ayant reçu un *fac simile* du monument de Rosette, examina le texte démotique en le comparant avec le texte grec, et publia un écrit qui renfermait les premières bases du déchiffrement du texte intermédiaire. Bientôt le savant Suédois Akerblad publia une analyse des noms propres grecs cités dans l'inscription en caractères *démotiques* et en déduisit un court alphabet égyptien *démotique* ou populaire qui les représentaient. Mais Akerblad, si heureux dans l'analyse des noms propres, n'obtint aucun résultat dans celle des autres parties de l'inscription, parce qu'il ne supposa pas que les Egyptiens avaient pu supprimer en grande partie les voyelles médiales, comme cela s'est pratiqué chez les Hébreux et les Arabes, et d'un autre côté ne soupçonna pas que plusieurs signes de ce texte pouvaient appartenir à la classe des caractères symboliques. Il se rebuta et cessa de s'occuper du monument de Rosette. Il resta prouvé toutefois que l'é-

criture vulgaire des anciens Egyptiens exprimait les noms propres étrangers, par le moyen de signes véritablement alphabétiques. Quant au texte hiéroglyphique, on ne s'en occupa guère à cause du mauvais état où se trouvait cette première portion du monument. Son intégrité eut pourtant épargné de longs tâtonnemens.

Les auteurs des divers mémoires, formant le texe de la *Description de l'Egypte*, ne s'occupèrent des divers genres d'écritures égyptiennes que sous des rapports purement matériels : ils publièrent des copies aussi fidèles que possible, d'un grand nombre d'inscriptions monumentales, mais ne traitant que d'une manière générale les questions relatives à la nature des signes élémentaires. Ce grand ouvrage donna la certitude que des notions très-précieuses étaient cachées dans les insriptions hiéroglyphiques, ornement obligé de tous les édifices égyptiens ; mais certaines déductions tirées de l'examen des tableaux astronomiques sculptés au plafond de plusieurs temples, propagèrent de graves erreurs sur l'antiquité relative des monumens. Ainsi on supposa à tort que tout monument de style égyptien, decoré d'hiérolgyphes, était antérieur à la conquête de l'Égypte par Cambyse.

Un savant Anglais, le docteur Young, en examinant le monument de Rosette, reconnut dans les portions existantes de l'inscription *démotique* et de l'inscription hiéroglyphique les groupes de caractères répondant aux mots employés dans l'inscrption grecque. Il fournit des preuves matérielles à l'assertion des anciens, relativement à l'emploi de caractères *figuratifs* et *symboliques* dans l'écriture hiéroglyphique ; mais ses rapports avec la langue parlée, le nombre, l'essence et les combinaisons de ses élémens fondamentaux restèrent encore incertains. Le docteur Young embrassa tour à tour deux systèmes opposés. En 1816 il croyait à la *nature alphabétique* de la totalité des signes composant le texte intermédiaire de Rosette. En 1819, il affirma au contraire que toutes les écritures égyptiennes étaient purement idéographiques.

Les travaux de M. Champollion ont démontré que la vérité se trouvait précisément entre ces deux hypothèses extrêmes, c'est-à-dire que le système graphique égyptien employa simultanément des *signes d'idées* et des *signes de sons ;* que les caractères phonétiques de même nature que les lettres de notre alphabet formaient la partie la plus considérable des textes égyptiens et y représentaient les sons et les articulations des mots propres à la langue parlée.

Seize mois passés au milieu des ruines de la Haute et de la Basse-Egypte n'ont apporté aucune modification à ce principe dont M. Champollion a éprouvé en tant d'occasions la certitude et la fécondité. Son application seule l'a conduit à la *lecture* proprement dite des portions phonétiques formant les trois quarts au moins de chaque signe hiéroglyphique ; de là est résultée la pleine convic-

tion que la langue égyptienne antique ne différait en rien d'essentiel de la langue vulgairement appelée *copte* ou *cophte*, et que les mots égyptiens écrits en caractères hiéroglyphiques sur les monumens les plus antiques de Thèbes et en caractères grecs dans les livres coptes, ont une valeur identique et ne diffèrent en général que par l'absence de certaines voyelles médiales, omises selon la méthode orientale dans l'orthographe primitive. Les caractères symboliques devinrent dès-lors plus distincts et M. Champollion put saisir les lois de leur combinaison et arriver à la connaissance de toutes les formes et notations grammaticales exprimées dans les textes égyptiens. Ainsi fut levé le voile qui couvrait la nature du système graphique égyptien. M. Champollion, dans son cours, va faire connaître au monde savant les résultats qu'il a obtenus pendant son séjour en Egypte et en Nubie, où il a recueilli des matériaux immenses.

L'importance de ces résultats est facile à comprendre, c'est par l'intelligence des textes hiéroglyphiques, c'est par l'analyse raisonnée de la langue des Pharaons que l'ethnographie décidera si la vieille population égyptienne fut d'origine asiatique ou si elle descendit des plateaux de l'Afrique centrale. La connaissance de l'Egypte importe également aux études bibliques. La longue captivité des Hébreux en Egypte, l'éducation tout égyptienne de leur législateur durent nécessairement s'empreindre, dans l'organisation religieuse et politique des enfans d'Israël. Moïse quitta la vallée de l'Egypte, non pour ramener les tribus à la vie nomade de leurs pères, mais pour les constituer, comme les Egyptiens, en une nation sédentaire, cultivant le sol et s'adonnant aux arts industriels. S'il proclama des dogmes religieux essentiellement distincts de ceux de l'Egypte, il imita les pratiques égyptiennes dans le formes extérieures du culte et surtout dans le matériel des cérémonies.

L'histoire de l'Egypte est liée, dès les temps les plus reculés à celle de tous les grands peuples de l'Afrique et de l'Asie. Mais les annales de la plupart de ces nations ayant péri sans retour, il faut interroger les monumens écrits de l'Egypte. Les tableaux historiques sculptés dans les vastes palais de Thèbes, l'aînée des villes royales, nous font assister en quelque sorte aux expéditions militaires exécutées en Asie dans des temps dont les annales des hommes n'ont conservé qu'un souvenir confus et nous conservent les noms des trois Egyptiens, auteurs de ces grandes entreprises. Ces bas-reliefs offrent en même temps à notre curiosité les noms des peuples asiatiques rivaux de l'Egypte dans cet ancien monde politique que l'histoire abandonnait jusqu'ici aux fictions des mythes héroïques. Ils fournissent les notions les plus précises sur les races d'hommes auxquelles appartenaient ces nations, sur leur degré d'avancement dans la civilisation et les commodités de l'Asie. On en jugera en-

core bien mieux d'après les longues inscriptions sculptées sur les murailles du palais des rois, et contenant le détail circonstancié des expéditions militaires, le poids des pierreries et des divers métaux imposé sur l'ennemi, l'énumération de tout ce que les pays conquis devaient régulièrement livrer au vainqueur. Ces inscriptions furent expliquées à Germanicus par les prêtres du pays, et Tacite en a donné une analyse surprenante par son exactitude (1).

L'étude des monumens et des textes égyptiens en présentant sous son véritable jour l'état politique et religieux du vieil empire des Pharaons, conduit à la source des premières institutions de la Grèce : elle démontre l'origine égyptienne d'une partie très-importante des mythes et des pratiques religieuses des Hellènes sur lesquelles restent encore tant d'incertitudes. On reconnaîtra dans les portiques de Benihassan et dans les galeries de Karnac, exécutées par les Egyptiens bien avant l'époque du siècle de Troie, l'origine évidente de l'architecture dorique des Grecs : en examinant sans prévention les bas-reliefs historiques de Nubie et de Thèbes, on se convaincra que l'art des Grecs eut des sculptures égyptiennes pour premiers modèles. Ce fut en partant de là, qu'adoptant un principe qui ne fut jamais celui de l'art égyptien, la reproduction obligée des plus belles formes de la nature, il s'éloigna de plus en plus de la simplicité du faire primitif, et s'éleva de lui-même à cette sublimité qui n'a pu être atteinte par les efforts des modernes. L'interprétation des monumens de l'Egypte mettra encore en évidence l'origine égyptienne des sciences et des principales doctrines philosophiques de la Grèce : le Platonisme et le Pythagoricisme sortirent des sanctuaires de Saïs.

Mais d'aussi importans résultats ne sauraient acquérir toute leur certitude que de l'intelligence réelle des inscriptions monumentales, et l'étude de la langue doit précéder celle des textes où elle est employée. Ce sera donc à l'exposé approfondi des principes de la grammaire égyptienne et des signes qui leur sont propres, que M. Champollion consacrera la première partie de son cours. Ce n'est que dans la seconde qu'il s'occupera de la partie historique, telle qu'elle résulte des monumens.

(*Le Correspondant* n° 21, *tome IV.*)

---

(1) *Annal.* l. II. XL.

EXPOSITION SOMMAIRE

DU PLAN D'UN OUVRAGE LATIN,

SUR L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

DE LA BELGIQUE,

INTITULÉ :

BELGICA SACRA.

Le *Synodicon Belgicum*, contenant les monumens relatifs à la discipline ecclésiastique des églises de la Belgique depuis le concile de Trente jusqu'au concordat de 1801 (1), laisse à désirer les monumens antérieurs à ce concile. Pour remplir cette lacune, l'éditeur se propose de publier dans la suite, sous le titre de Concilia antiqua Belgicæ, une collection chronologique de ces monumens. Les pièces inédites et rares y seraient reproduites en entier, tandis qu'on pourrait se borner à indiquer sommairement celles qui se trouvent déjà dans les grandes collections de Labbeus, Hardouin, Mansi et Hartzheim.

Cette collection générale de nos monumens ecclésiastiques exige en outre, comme dernier complément, un ouvrage historique dans le genre de ceux qui ont été publiés pour l'Italie par Ughelli et Riccio, pour l'Allemagne par Hansitz et Uffermann, pour la France par les Bénédictins de Saint-Maur, etc.

(1) Le troisième volume du *Synodicon*, contenant les monumens des diocèses d'Anvers et de Gand, paraîtra sous les auspices de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Gand. Les circonstances actuelles en retardent encore momentanément la publication.

C'est cette considération qui m'a suggéré la pensée de rassembler de nombreux matériaux pour une Belgica Sacra, ouvrage qui, en retraçant la partie la plus utile et la plus curieuse de notre Histoire ecclésiastique, ne sera pas sans intérêt pour l'Histoire civile de la Belgique.

Voici le plan que je me propose de suivre dans l'exécution de cet ouvrage.

Il sera précédé de trois dissertations préliminaires :

A) — Dissertatio prima. *De Epocha prædicati Evangelii in Belgica.* — Cette première dissertation basée sur les recherches des Bollandistes, de Hartzheim, Hontheim et Ghesquière, servira à fixer les premières époques de notre Histoire ecclésiastique.

B) — Dissertatio secunda. *De initiis et vicissitudinibus episcopatuum in Belgica, ab epocha prædicati Evangelii usque ad novarum sedium erectionem sæc. XVI.* — Cette deuxième dissertation est consacrée à l'histoire de nos anciennes églises épiscopales qui existaient avant l'érection des nouveaux évêchés du seizième siècle. Elle contient la succession (avec les détails nécessaires) des évêques respectifs, et spécialement la description de l'étendue et des limites de ces anciens diocèses. Bucherius et Wastelain ainsi que Des Roches tirent de l'étendue et des limites de nos anciennes églises épiscopales un argument pour fixer la situation des différentes nations qui ont occupé les provinces belgiques dans les temps les plus éloignés. « Cet argu- » ment, dit Des Roches dans son *Hist. anc. des Pays-* » *Bas*, *p.* 98, a beaucoup de poids ; même il balance » quelquefois l'autorité d'un contemporain. » Le traducteur de Niebuhr, M. P. de Golbery, dans un article sur l'écrit de M. Benjamin Preusker, intitulé : *Ueber Mittel und Zweck der vaterländischen Alterthumsforchung*, dit encore à ce sujet : « Nous y remarquons... une observation qui est

» juste aussi pour la Gaule, c'est que les confins des dio-
» cèses guident assez bien l'antiquaire pour fixer les fron-
» tières des peuples anciens. On sera bien aise de savoir
» d'ailleurs que plus d'un fait constaté aujourd'hui est venu
» appuyer les conjectures du géographe Mannert (1). »
Nous avons la confiance de pouvoir satisfaire le désir de ceux qui s'intéressent à l'ancienne topographie de la Belgique ; car nous possédons trois manuscrits qui présentent l'état détaillé de tous les doyennés (*decanatus*), et de leurs paroisses, de trois de nos plus anciennes églises épiscopales, Liége, Tournai et Cambrai. Puissent nos recherches nous conduire également à fixer les limites des évêchés d'Utrecht, d'Arras et de Saint-Omer ! Les archevêchés de Cologne, de Trèves et de Reims, et l'évêché de Munster n'avaient qu'une étendue peu considérable dans les provinces qui constituent la Belgique proprement dite.

Plusieurs manuscrits, les Bollandistes, les premiers volumes des *Rerum francicarum scriptores* de D. Bouquet, un Mémoire de Des Roches publié en 1771, et plusieurs autres écrits, sont nos sources principales.

C) — Dissertatio tertia. *De origine novorum Episcopatuum in Belgica.* — Cette dernière dissertation, calquée

---

(1) *Bulletin des Sciences hist. etc.*, rédigé par MM. Champollion, n° 10, oct. 1830, p. 174. — M. A. de Wersebe, dans une description des *Pagi*, qui se trouvaient entre l'Elbe, la Saale, la Veser et la Verna, en tant que ces *Pagi* ont appartenu à l'Ostphalie y compris la Thuringe du nord, et à Ostengern, divise aussi ces *Pagi* d'après les limites et l'étendue des anciens diocèses de cette partie de l'Allemagne. Cette dissertation, remarquable par la profondeur des recherches, a été couronnée par la Société des sciences de Gottingue, et publiée en allemand à Hanovre, 1829, 1 vol. in-4°, avec une carte. On doit au même auteur deux autres écrits qui se rattachent à la dissertation précédente ; l'un sur la fondation des colonies neêrlandaises dans l'Allemagne du nord au XII[e] siècle ; et l'autre sur les peuples et les ligues nationales de l'ancienne Allemagne.

sur le Commentaire d'Havensius et sur les actes publiés par l'archidiacre Foppens dans la nouvelle édition de Miræus, est en état d'obtenir un nouveau degré d'intérêt, puisque nous avons eu le bonheur de découvrir un nombre considérable de monumens inédits qui se rapportent à l'érection de ces évêchés, tels que les lettres originales de Sonnius, écrites pendant son séjour à Rome, au roi Philippe II; différentes consultations, réclamations, protestations, etc., etc. C'est d'après ces pièces authentiques que nous tâcherons de développer les causes et les conséquences de ce nouvel ordre hiérarchique.

Les trois dissertations susdites forment une introduction générale à l'Histoire de nos diocèses, qui comprend, comme le *Synodicon Belgicum*, les trois églises métropolitaines avec leurs suffragans et l'évêché de Liége, dans l'ordre suivant :

a) — 1. PRIMATIALIS AC METROPOLITANA ECCLESIA MECHLINIENSIS.

2. *Ecclesia Antverpiensis.*
3. —— *Gandavensis.*
4. —— *Brugensis.*
5. —— *Iprensis.*
6. —— *Buscoducencis.*
7. —— *Rurœmundensis.*

b) — 8. METROPOLITANA ECCLESIA CAMERACENSIS.

9. *Ecclesia Atrebatensis.*
10. —— *Tornacensis.*
11. —— *Audomarensis.*
12. —— *Namurcensis.*

c) — 13. METROPOLITANA ECCLESIA ULTRAJECTENSIS.

14. *Ecclesia Harlemensis.*
15. —— *Daventriensis.*

16. *Ecclesia Leowardensis.*
17. ——— *Groeningensis.*
18. ——— *Middelburgensis.*

d) — 19. Ecclesia Leodiensis.

L'histoire de chacun de ces diocèses, formant un ouvrage séparé, sera divisée et ordonnée de la manière suivante :

Caput primum. — *Erectio episcopatûs.* — Description abrégée de la ville; resumé historique; érection de l'évêché; bulles et autres pièces y relatives etc. Ce chapitre est orné d'une lithographie représentant le plan de la ville.

Caput secundum. — *Series episcoporum.* — Notices historiques des évêques, avec leurs portraits.

Caput tertium. — *Ecclesia cathedralis.* — Description de l'église; série historique des prévôts, archidiacres, archiprêtres, écôlatres, doyens, chantres, pénitenciers, etc. — Ce chapitre exige deux lithographies, l'une représentant la vue intérieure et l'autre la vue extérieure de l'église.

Caput quartum. — *Seminarium clericorum.* — Erection, dotation du séminaire; études ecclésiastiques; série historique des présidens; notices de quelques professeurs distingués. — Vue du séminaire.

Caput quintum. — *Curia ecclesiastica.* — Origine de l'officialité; série historique des officiaux.

Caput sextum. — *Ecclesiæ collegiatæ.* — Description des églises collégiales du diocèse, par ordre alphabétique.

Caput septimum. — *Abbatiæ.* — Description des abbayes d'hommes et de femmes. Plusieurs de ces anciens établissemens, dont nous voyons encore quelques tristes ruines,

mériteraient d'être lithographiés. Les éditeurs du *Monasticon anglicanum* nous ont donné un exemple qu'il convient de suivre, sur-tout lorsqu'il s'agit de faire connaître plus particulièrement ces anciens établissemens auxquels la Belgique doit sa première civilisation, et qui ont exercé une influence salutaire sur les arts et les sciences.

Caput octavum. — *Monasteria virorum* — Description abrégée de ces monastères.

Caput nonum. — *Monasteria fœminarum* — Description abrégée des communautés religieuses et béguinages.

Caput decimum. — *Decanatus et pagi.* — Ce chapitre précédé d'une carte topographique du diocèse, donnera les détails nécessaires sur les villes, villages, bénéfices, etc.

Caput undecimum. — *Diœceseos status hierarchicus post concordatum anni* 1801. — Exposition du nouvel ordre des choses amené par le concordat de 1801 (en tant que cela concerne le diocèse dont on donne l'histoire); nouvelle circonscription et état actuel du diocèse; notices des évêques et des vicaires généraux capitulaires nommés depuis cette époque; érection du chapitre; rétablissement du séminaire et série historique des présidens; nouvelles communautés religieuses. Ce dernier chapitre doit nécessairement ne pas se trouver dans l'histoire des diocèses qui ont été incorporés à d'autres, tels que ceux d'Anvers, de Bruges, Ipres, etc. L'ouvrage sera terminé par un

Codex diplomaticus, sive appendix monumentorum. — On y donnera par ordre chronologique les pièces justificatives, pour servir de preuves à l'histoire de chaque diocèse. Les pièces déjà imprimées dans les collections qu'on peut se procurer facilement, n'y seront point reproduites; le titre seul, suivi d'un petit sommaire, y sera indiqué en ren-

voyant à l'ouvrage où elles se trouvent. La même méthode a été suivie par l'abbé Grandidier dans son Code diplomatique de l'église de Strasbourg.

C'est d'après ce plan que nous avons déjà rédigé l'Histoire des diocèses de Malines et d'Anvers, mais pour la publication de laquelle nous sommes forcés d'attendre encore quelques renseignemens, et sur-tout des circonstances plus favorables aux entreprises de ce genre.

Entretemps entièrement livré, pour autant que mes fonctions me le permettent, à l'exécution de ce plan qui exige plusieurs années de travail, je ne cesserai de puiser à toutes les sources, dans des relations inconnues jusqu'ici, dans des documens et des manuscrits poudreux. Puissions-nous trouver, dans la longue et pénible carrière qui nous reste à parcourir, un soutien dans la bienveillance de tous ceux qui cultivent les sciences historiques et qui vénèrent la mémoire de nos ancêtres! Nous osons supplier les Savans de vouloir bien nous aider de leurs lumières; car plus le dessein qu'on embrasse est grand, plus on a besoin de cette sorte de secours. Les ouvrages déjà imprimés offrent, il est vrai, de grandes ressources, mais il s'en faut de beaucoup qu'ils fournissent tout ce qui est nécessaire pour parvenir à notre but.

La grâce que nous demandons en général à toutes les personnes studieuses, nous l'attendons en particulier de MM. les Doyens et Curés qui sont à même de puiser des renseignemens précieux dans les archives de leurs églises, et des membres des anciennes corporations religieuses qui, seuls, peuvent nous faire connaître avec exactitude l'état de leurs maisons dans les dernières époques, et nous montrer des richesses littéraires inconnues jusqu'ici. Il nous sera bien agréable de pouvoir leur marquer notre juste reconnaissance pour toutes les communications qui nous seront adressées.

Ces secours réunis à l'approbation bienveillante de Nos-

Seigneurs les Evêques et de MM. les Vicaires généraux, nous permettent d'espérer l'heureuse exécution d'un projet conçu pour l'utilité et la gloire des églises de la Belgique.

Nous ne pouvons finir cette légère esquisse sans annoncer au public les services que nous rend M. l'abbé *J. L. Bax*, B. F. en Th., membre de l'ancienne université de Louvain. Cet homme, non moins modeste que laborieux, s'est associé à nous pour l'exécution de la *Belgica sacra*, et en partage le travail avec un zèle au-dessus de tout éloge.

P. F. X. De Ram, *archiviste de l'archevêché de Malines, et prof. de Philosophie à la* 1re *sect. du séminaire.*

Malines ce 13 *Mai* 1831.

MÉDECINE LÉGALE. — MORT DU PRINCE DE CONDÉ.

On sait comment fut annoncée, le 27 août 1830, la mort du prince de Condé. Cet événement frappa le public d'une surprise mêlée d'horreur, tant à cause de sa nature en elle-même déplorable, qu'à cause des circonstances dans lesquelles il arrivait; c'était un mois après la chute en trois jours de la monarchie de Louis XIV, que le dernier des Condés avait été trouvé pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Une enquête judiciaire, qui jettera sans doute quelque jour sur la fin jusqu'ici mystérieuse de ce prince, se poursuit en ce moment. En attendant les importantes révélations qui doivent en sortir, l'attention publique, si préoccupée soit-elle, ne peut être complètement distraite de cette triste et singulière affaire, et s'attache vivement à la lecture des mémoires médico-légaux publiés depuis quelques mois à ce sujet. Nous croyons utile de résumer la discussion engagée dans le monde médical pour résoudre le problème du suicide ou de l'assassinat du prince que la France a vu périr si misérablement : car quelle que soit la vraie solution, quelle misère! Les réflexions ici présentées sont le résultat de l'impression produite sur notre esprit par l'examen attentif et consciencieux des documens et des opinions émises : nos lecteurs savent que ce n'est pas dans une question de cette gravité que notre impartialité ordinaire nous abandonnerait.

M. le docteur Marc, le premier, a publié dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* un *Examen médico-légal des causes de la mort du prince de Condé* et a cherché a établir que le *prince s'était suicidé*. Lecture a été faite à l'académie de médecine de ce mémoire sur lequel aucune discussion ne s'est engagée. M. Marc est un des trois médecins de Paris qui furent appelés par la justice pour examiner le corps du prince de Condé.

M. Dubois (d'Amiens) a consacré deux articles de la *Revue médicale* à la réfutation du mémoire de M. Marc et a conclu que *le prince pouvait avoir été assassiné*. M. Marc s'est beaucoup irrité des articles de M. Dubois, qui en effet ont dû lui déplaire d'autant plus qu'ils contenaient une logique plus forte, et, dans une lettre adressée au rédacteur de la *Gazette des Tribunaux*, il a traité cet adversaire inattendu d'homme de parti injuste et passionné. Ce débat ne nous regarde en aucune façon, mais nous devons à la

justice de dire qu'après avoir pris connaissance des travaux des deux médecins, nous avons trouvé que la *réfutation* réfutait fort bien, et que les reproches de partialité et d'injustice faits par M. Marc à M. Dubois étaient aussi frivoles, aussi dénués de fondement que la plupart des argumens de M. Marc dans son premier mémoire. Ici la colère de M. Marc ne ressemble pas mal à celle de Jupiter : elle annonce qu'il a tort. S'il y a eu de la maladresse à ce docteur de prononcer le suicide du prince de Condé sur de si légères raisons que celles qu'il donne, et d'une façon si empressée quand personne ne le lui demandait, à notre avis ce n'est pas la faute de M. Dubois. Ce n'est pas M. Dubois qui a fait l'axiome de jurisprudence : *Excusatio non petita accusatio fit.* Mais n'est-ce pas assez, peut-être trop sur ce point incident?

M. Gendrin, venu le troisième, dans les *transactions médicales*, est allé plus loin que M. Dubois : il regarde comme fort possible que le prince n'ait pas été pendu de son vivant, et il déclare que plusieurs circonstances qui ne sont pas expliquées par le suicide le sont très-bien par l'assassinat.

Telle a donc été la progression de la question sous le point de vue médico-légal :

1° Suicide.

2° Possibilité de l'assassinat.

3° Probabilité de l'assassinat.

Nous verrons ce que les recherches de la justice ajouteront à celles de la médecine légale.

Il est inutile que nous transcrivions tous les détails ou même l'analyse des détails contenus dans les procès-verbaux faits soit par le maire de Saint-Leu assisté des gens du prince, soit par les différens médecins qui ont visité les lieux et examiné le corps. Les traits principaux que nous mettons en saillie dans le cours de cet article suffisent pour donner une idée fort exacte de la question et de la manière dont elle peut être résolue. Nos lecteurs pourront d'ailleurs avoir recours au mémoire du docteur Marc qui contient toutes les pièces.

Le prince a été trouvé suspendu à une espagnolette de croisée au moyen de deux mouchoirs de toile blanche dont l'un, embrassant le col comme un anneau, était l'instrument de strangulation, et l'autre, fixé à ce dernier et à la patte supérieure de l'espagnolette, était l'instrument de suspension. La tête était un peu inclinée sur la poitrine, la langue hors de la bouche qui laissait sortir un peu d'écume, le visage décoloré, les bras pendans, les jambes un

peu fléchies, la pointe des pieds en contact avec le tapis de la chambre.

Les principales lésions cadavériques externes étaient :

1° Sur les parties antérieures et latérales du col, une dépression de la peau se dirigeant de chaque côté obliquement en haut et en arrière, et la peau correspondante dure, sèche, *parcheminée*, d'un jaune livide.

2° Au-dessous et derrière l'oreille gauche une excoriation très-superficielle.

3° Une ecchymose légèrement saillante, à un pouce au-dessus de la partie postérieure du coude droit.

4° A la partie antérieure externe de la jambe droite une excoriation superficielle et saignante, et à la partie antérieure interne de la jambe gauche deux excoriations également récentes et superficielles.

Les principales lésions cadavériques internes étaient :

1° Les tégumens, correspondant au sillon du col, durs, amincis dans toute leur épaisseur, sans ecchymose du tissu cellulaire sous jacent.

2° Les veines jugulaires internes et les vaisseaux répandus sur la surface des hémisphères cérébraux gorgés de sang.

3° Les poumons gorgés de sang.

4° L'ecchymose, qui existe près du coude droit, ne pénétrant pas au-delà du tissu cellulaire sous cutané. Les excoriations reconnues superficielles.

La congestion des vaisseaux cérébraux et pulmonaires prouve que la mort a eu lieu par asphyxie. Personne ne conteste cette cause immédiate de mort.

Voyons ce qu'il y a de relatif à la strangulation.

Il est, dans un grand nombre de cas, difficile de déterminer si un homme trouvé pendu l'a été avant ou après sa mort.

La bouffisure et la couleur violacée de la face, la présence d'une écume sanguinolente à la bouche, la rigidité des membres, la couleur violette de leurs extrémités sont des phénomènes qui dépendent de la conservation du lien autour du col jusqu'au refroidissement du cadavre; car il suffit d'enlever ce lien immédiatement ou même plusieurs heures après la mort, pour que les phénomènes qui viennent d'être signalés ne se produisent pas. Ces mêmes signes dépendent encore de quelques autres circonstances telles que la position du cadavre, certaines conditions de température, etc., qui peuvent très-bien ne pas se rencontrer. Ces effets que le docteur

Esquirol regarde comme purement cadavériques, ne peuvent, d'après les expériences du docteur Orfila, se trouver que sur les cadavres des individus morts à la suite d'une affection dans laquelle le sang est accumulé dans les parties supérieures du corps (asphyxie par strangulation). Ainsi leur présence signifie positivement qu'il y a eu asphyxie par strangulation; mais leur absence n'indique pas que cette asphyxie n'a pas eu lieu. Toutes les fois donc qu'ils manqueront, il y aura doute.

L'*ecchymose* sous cutanée qui correspond au sillon laissé par le lien sur la peau est, d'après les faits, une *preuve certaine que la strangulation ou la suspension a eu lieu pendant la vie*, mais elle ne s'observe pas toujours et même s'observe rarement. Toutes les fois qu'elle manquera, il y aura encore doute.

Quant au *sillon* lui-même et à l'état d'amincissement, de coloration brune, de *parcheminement* de la peau sur laquelle il est tracé, ce sont choses de nulle valeur, puisque des effets semblables se manifestent, que la strangulation ait eu lieu sur un individu mort ou sur un individu vivant, sur un cadavre chaud ou sur un cadavre froid.

La congestion des organes, contenus dans la cavité du crâne ou dans celle de la poitrine n'existe pas toujours, et, quand elle existe, indique tout au plus l'asphyxie.

Il était important de rappeler ces simples notions préliminaires, pour mieux faire comprendre ce que nous allons dire.

Ainsi, dans certaines circonstances données, toutes les preuves *anatomiques* de la strangulation avant la mort peuvent manquer chez un individu étranglé et pendu avant la mort. Tel est le cas soumis actuellement à notre examen : car quoique M. Marc établisse d'emblée qu'*on n'a pu découvrir chez le prince de Condé aucune cause de mort autre que la strangulation* (nous verrons plus tard qu'il peut y avoir et qu'il y a sans doute eu une autre cause de mort) et bien que M. Dubois accorde d'emblée ce fait à M. Marc, il n'y en a aucune preuve réelle.

L'enquête médico-légale, dit formellement : *Il n'existe aucune* ECCHYMOSE *dans le tissu cellulaire, ni dans les autres parties subjacentes, ni à la nuque*. Le visage n'est ni gonflé, ni violacé, comme il doit être sur les cadavres des individus qui ont *succombé à une asphyxie par strangulation;* il est seulement *pâle, décoloré; une petite quantité de mucosité non sanguinolente s'échappe*, il est vrai, *par les deux narines*, mais sur combien de cadavres, et même d'agonisans cela ne se voit il pas? On ne sait trop pourquoi M. Marc

offre à l'appui de son assertion le *parcheminement* de la peau du *sillon*, le gonflement livide de la langue, la congestion sanguine des vaisseaux cérébraux et des organes pulmonaires, car il n'est professeur, ni livre élémentaire de médecine légale qui ne déclare ces phénomènes insuffisans pour prouver la strangulation pendant la vie. M. Gendrin a donc raison de dire qu'*il est impossible de conclure, d'après les circonstances constatées dans l'enquête médico-légale, que le prince de Condé ait été pendu vivant.*

Ainsi la question que s'adresse d'abord le médecin légiste devant le corps d'un pendu, savoir si la suspension a eu lieu avant ou après la mort, question qui se résout ordinairement par l'examen de la face et du tissu cellulaire sous jacent au sillon tracé sur la peau par le lien, est jusqu'ici indécise pour nous : il est possible que le prince ait été pendu *avant sa mort*, il est possible qu'il ait été pendu *après sa mort.* Mais cette première question s'éclaircira à mesure que nous entrerons dans la discussion de la question du suicide et de l'assassinat, quand nous verrons lequel de ces deux genres de mort est le plus possible, le plus probable d'après toutes les données que nous possédons, et comment celui vers lequel les faits nous feront pencher a dû se produire.

Dans l'examen de ces deux hypothèses du suicide et de l'assassinat, il nous semble qu'il n'y a pas d'autre méthode raisonnable à suivre que celle de la discussion scientifique des faits médico-légaux, alternativement dans l'une et l'autre hypothèse. Car se placer *a priori*, ainsi que fait M. Marc, dans une idée préconçue, celle du suicide, et regarder comme preuve palpable toute circonstance qui seulement ne s'oppose pas à la possibilité du fait hypothétiquement admis, c'est là une faute de logique qui en entraîne beaucoup d'autres : il arrive alors qu'on donne à certaines choses une valeur qu'elles n'ont pas, et qu'on ôte à certaines autres la valeur qu'elles ont. On se trouve donc dans le roman, dans l'arbitraire, hors de toute voie capable de mener à la vérité. C'est l'écueil que nous tâchons d'éviter.

Dans le cas supposé où le prince aurait été pendu de son vivant, nous devons un moment d'attention au fait de la *suspension incomplète :* on se rappelle que les pieds du prince étaient en contact avec le tapis de la chambre.

Il est bien établie en médecine légale qu'un individu peut se pendre et être en contact avec le sol, et mourir à la suite d'une *suspension incomplète.* On voit souvent des suicides qui choisissent leur point de suspension à une très-petite hauteur et qui expirent,

les genoux fléchis, et en contact avec un plan d'appui solide soit par les talons, soit par la pointe des pieds. Je me rappelle fort bien avoir vu dans la prison de Bicêtre un malheureux qui s'était pendu à son bois de lit. Toutefois, M. Gendrin fait à ce sujet une observation qui me paraît aussi juste qu'ingénieuse : il ne veut pas qu'on admette d'une *manière absolue* cette possibilité de la suspension incomplète, il ne la regarde comme possible que dans un certain nombre de cas, dans ceux où les pieds ayant glissé et étant devenus incapables de servir de point d'appui, et le lien formant un nœud coulant, l'équilibre a été instantanément et irréparablement perdu et le corps a agi sur le lien de tout son poids dans la direction de la ligne qui joint le point de suspension au centre de gravité, lequel centre se trouve alors en dehors des parties en contact avec le sol. On conçoit bien qu'il en arrive ainsi chez un individu qui a jeté ses pieds en avant ou en arrière, et n'a plus eu d'autre appui que dans le lien strangulateur qui alors a agi avec une force égale au poids du corps, ou chez un autre dont les pieds en rapport avec un plan incliné ont glissé sur ce plan et ont été incapables de *retenir* le suicide, etc. M. Gendrin est porté à croire que, dans toute autre circonstance, la force de la volonté ne peut être assez grande pour faire repousser un appui à celui qui étouffe, comme elle ne l'est pas assez pour le faire repousser à celui qui se noye. Or le prince de Condé n'était dans aucune circonstance favorable à la mort par la suspension incomplète. Le lien strangulateur ne formait pas un nœud coulant, et d'après la situation du corps, la pointe des pieds en contact avec le tapis était dans la direction de la ligne du centre de gravité. Si la suspension avait été incomplète, l'instinct conservateur l'aurait donc forcé de suspendre l'opération ; il n'aurait pu se tuer de cette manière. Mais il est probable qu'ici la suspension a été complète (toujours dans l'hypothèse gratuite de la suspension avant la mort), et que ce n'est que par suite du relâchement des liens après la mort que les pieds sont descendus et arrivés jusqu'au tapis. D'après les calculs faits sur les lieux, la distance supposée la moins grande, du point de suspension au plancher, devait dépasser de quelques lignes la hauteur de la taille du prince, toute compensation faite et de la perte qu'éprouvait nécessairement la hauteur de la patte supérieure de l'espagnolette, perte égale à la longueur du lien supérieur, et de la perte qu'éprouvait nécessairement aussi la taille du prince dont une partie de la tête était au-dessus du point de suspension. Pour nous résumer, la suspension n'a sans doute été *incomplète* qu'en

apparence, elle a peut-être et il est probable qu'elle a été *complète*, c'est-à-dire que les pieds n'ont touché le tapis qu'après la mort.

Dans ce qui précède au sujet de la probabilité de la suspension complète (si la suspension a eu lieu pendant la vie), il n'y a, comme on voit, rien pour ni contre le suicide.

Si jusqu'ici rien n'avait été dit sur la mort du prince de Condé, qu'on n'eût pas engagé de discussion à ce sujet qu'on n'eût pas fait des hypothèses et des commentaires, chacun suivant sa thèse adoptée, notre tâche serait plus courte et plus simple. Nous aurions à examiner, d'après les règles ordinaires du bon sens et de la science, la valeur des principales traces de violence laissées sur le cadavre et à voir le rapport qui peut exister entre ces signes cadavériques et les circonstances générales qui ont accompagné la mort de l'homme trouvé pendu. Dans l'état actuel des choses, cette marche ne peut plus être suivie. Il faut prendre garde si ce qu'on a dit sur l'empreinte, sur l'ecchymose, sur les écorchures, est vrai, probable ou faux, si les jugemens déjà portés sont légitimes, ou légers, ou absurdes : il faut mettre de côté toutes les fausses valeurs données à ces différences inconnues pour arriver à une solution un peu raisonnable du problème fondamental : y a-t-il eu suicide? y a-t-il eu assassinat? La question n'est plus pour nous dans sa simplicité première, elle a été rendue complexe, nous ne sommes pas maîtres de la prendre autrement, et nous devons la débarrasser de tous les accessoires dont on l'a enveloppée et voilée. Et pour faire sentir sur le champ ce que nous entendons ici, est-ce que nous aurions besoin d'insister sur la direction, l'étendue, la largeur etc., de l'empreinte du col, est-ce que, sur ce point, nous aurions autre chose à faire que d'indiquer en peu de mots ce qui est généralement établi par les faits scientifiques, si on n'était allé chercher dans cette empreinte des argumens qui, aux yeux de tout homme de bon sens, instruit, et non préoccupé, n'ont aucune force même apparente?

Du reste, c'est là l'inconvénient de toute discussion. On y perd toujours un certain temps à écarter des difficultés qui n'en sont réellement pas, à détruire des raisons qui ne devraient pas avoir la prétention d'en être. Peut-être qu'il ne faut pas s'en plaindre, et que la vérité, une fois écartés ces petits nuages, reluit d'un éclat plus vif et frappe mieux les regards.

Dans le rapport des médecins qui ont examiné le cadavre, les paroles textuelles relatives à l'empreinte du col sont les suivantes :

« Le col entouré par une cravate blanche peu serrée, en toile » marquée d'un B surmonté d'une couronne, fixée par un double

» nœud, et que l'on nous a dit être celle qui existait autour du
» col du prince au moment de sa mort, présente sur les parties
» antérieures et latérales une dépression d'une ligne à une ligne
» et demie de profondeur, d'un pouce de largeur en avant à sa
» partie moyenne, de vingt lignes vers ses extrémités latérales,
» occupant en avant l'espace compris entre l'os hyoïde et le tiers
» supérieur du cartilage thyroïde, se dirigeant obliquement de cha-
» que côté en haut et en arrière, et se terminant vis-à-vis les apo-
» physes mastoïdes, la peau qui correspond à cette dépression est
» dure, sèche, parcheminée, de couleur jaune, livide; on y re-
» marque une excoriation très-superficielle, arrondie, de trois li-
» gnes de diamètre, au-dessous et au niveau de l'apophyse mas-
» toïde gauche et sur le bord inférieur de la dépression décrite
» précédemment. A la partie postérieure du col, cette dépression
» n'existe pas. »

Personne ne s'est occupé de la situation de l'empreinte entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde, c'est-à-dire vers la partie supérieure du col, et n'a songé à en tirer un argument pour le suicide. Car ce *caractère* du suicide indiqué par Fodéré est aujourd'hui rejeté de tout le monde. « Lors même, dit cet auteur, que l'homme qui se serait pendu aurait placé la corde vers la partie inférieure du col, elle aurait glissé nécessairement vers la partie supérieure plus étroite que l'inférieure, au premier instant de l'élancement. » Puérilité pure! Car n'en sera-t-il pas exactement de même lorsque des assassins auront pendu un individu d'abord étranglé par eux? Passons.

M. Marc, chaud partisan du suicide, voit une preuve de ce genre de mort dans la largeur de l'empreinte. Cette *largeur* de l'empreinte prouve manifestement qu'elle a été produite par un lien *large*, par une cravate. D'accord. Or comment supposer, ajoute M. Marc, que des assassins se servent d'un moyen de constriction aussi faible qu'une cravate, lorsqu'ils ont à leur disposition des *cordes*, *des lacets ou d'autres liens moins larges et capables de déterminer plus promptement et avec beaucoup moins d'efforts*, *une constriction énergique et profonde*?

M. Dubois répond là-dessus à M. Marc qu'il *conçoit* très-bien que des assassins habiles aient pu, pour donner le change, se servir d'un mauvais lien plutôt que d'un bon. Moi, je réponds à M. Marc que je conçois très-bien que des assassins maladroits aient pu faire usage d'un mauvais lien plutôt que d'un bon. Ainsi des deux façons, la chose se conçoit également. Si nous demandions à M. Marc comment il conçoit qu'un homme, fermement résolu à se pendre,

prend une cravate plutôt qu'une corde, qu'un lacet, un lien large plutôt qu'un lien étroit, que nous répondrait-il ? De ce qu'un homme a été mal étranglé, mal poignardé, il s'ensuit qu'il l'a été par lui-même plutôt que par un autre ! cela se *conçoit* mieux ! Il paraît qu'on tue mieux les autres que soi-même ; c'est un mal attaché à notre nature !

M. Marc continue le même raisonnement pour ce qui est de la *direction de l'empreinte.* Comme on se le rappelle, cette direction est oblique. « Or, il n'est pas *raisonnable* d'admettre que des assassins n'eussent pas laissé *une empreinte parallèle ou à peu près parallèle à la mâchoire inférieure :* l'instinct leur eut appris que la force du lien strangulateur se décompose en agissant obliquement. Donc, il n'y a pas eu d'assassin. » On ne peut se lasser d'admirer cette rapidité de conclusion. Et si, comme le suppose M. Dubois, les assassins, maîtres de leur victime, eussent par habileté, fait agir la cravate obliquement en se donnant le temps d'attendre la mort du prince, et en préférant dans cette opération le *tutò* au *citò ?* ou si, comme il me plaît de le supposer en ce moment, ces assassins eussent agi ainsi par maladresse ? ou si, comme le suppose M. Gendrin, le prince a été d'abord étouffé, puis après sa mort, porté à la fenêtre et pendu ? que de suppositions à faire au moins tout aussi plausibles que celles du suicide ! Et pourtant voilà M. Marc établi dans cette dernière, comme dans la seule *raisonnable*, la seule qui ne soit pas absurde ! on ne peut le faire sortir de ce cercle magique d'où il ne voit ni ne conçoit ce qui est au-dehors, et où il veut entraîner le public.

M. Marc triomphe encore sur un autre point ; c'est qu'il n'y a ni empreinte ni ecchymose à la nuque, et *que conséquemment le lien a dû former une anse derrière le cou, ce qui achève*, dit-il, *de détruire la supposition que la strangulation ait pu être opérée pendant que le prince était couché et qu'il sommeillait.* Si quelqu'un a fait la *supposition* que la strangulation ait pu être opérée *pendant que le prince sommeillait*, on peut ne pas tenir grand compte des suppositions de celui-là, au moins tant qu'il en fera de pareilles. Mais je ne vois point que la *strangulation n'ait pas pu se faire pendant que le prince était couché,* supposé qu'il fut maintenu solidement dans son lit par quelques bras vigoureux ; rien, absolument rien n'empêche que le vieillard ainsi maintenu, n'ait été étranglé par la main d'un assassin appliquée sur la partie antérieure du col, ou bien par la cravate placée sur le même point et tirée par ses deux extrémités en arrière, de manière à serrer fortement

le col dans son anse antérieure; après quoi, le cadavre aurait été pendu. Rien n'empêche encore, selon M. Dubois, que le prince ait été transporté vivant, la cravate au col, jusqu'à la fenêtre où la suspension aurait terminé sa vie. Dans tous ces cas, il n'y aurait eu ni empreinte ni ecchymose à la nuque, *et le lien aurait toujours formé une anse derrière le col.* Comment M. Marc n'a-t-il pas vu tout cela? il n'admet pas que la main d'un assassin ait pu, le prince étant couché, opérer la strangulation, sans laisser de *meurtrissures.* On ne voit pas pourquoi il exige ces meurtrissures : la compression exercée par cette main n'a pas besoin d'être violente, car, ainsi que le fait observer M. Dubois après M. Marc, la compression exercée sur les veines jugulaires, par l'obstacle qu'elle oppose au libre retour du sang de la tête, produit la congestion et par suite la paralysie du cerveau que la suffocation due à une compression, *même légère*, des voies aériennes rend complète.

Nous venons de voir détruits, les uns après les autres, les argumens que M. Marc avait voulu tirer, pour le suicide, de la largeur et de la direction de l'empreinte du col, aussi-bien que de l'absence d'empreinte à la nuque. Nous venons de reconnaître que, si l'hypothèse du suicide est permise (car jusqu'ici on la peut faire), il n'y a rien qui ne se prête à celle de l'assassinat : toutes deux sont également légitimes.

La suite nous apprendra si la balance reste égale entre les deux hypothèses.

Nous arrivons aux signes cadavériques les plus graves par les conséquences qu'on en peut tirer : ce sont les excoriations et l'ecchymose, traces évidentes de violence qui supposent un fort débat dans les derniers momens de la vie. Continuons l'examen des opinions émises sur ces différens points :

« L'excoriation très-superficielle, arrondie de trois lignes de dia-
» mètre au niveau de l'apophyse mastoïde gauche, et sur le bord
» inférieur de la dépression autour du col, nous a paru *évidem-
» ment* déterminée par l'action du lien. » Telles sont les paroles de M. Marc. Tout lui est *évident.* Toutefois ni M. Dubois, ni M. Gendrin, ni bien d'autres, ne se rendent à cette *évidence*, et, à moins que M. Marc ne prétende à l'infaillibilité, il doit permettre qu'on ne le croie pas sur parole. On demande pourquoi, dans l'hypothèse où le prince, se débattant, aurait été conduit, la cravate au col, à sa fenêtre, par des assassins l'excoriation en question n'aurait pas été produite par la main de l'assassin chargé de maintenir la tête en tenant vigoureusement l'anse postérieure du lien,

ou pourquoi, s'il a été étranglé dans son lit, par une main appliquée sur le col, cette main, pendant le débat de la tête, n'aurait pas écorché la peau derrière l'oreille. M. Gendrin ajoute que cette excoriation ne peut avoir été causée par le lien, puisqu'elle *est située au bord inférieur de son empreinte*. La production n'en paraît elle pas beaucoup plus naturelle (tant pis pour l'*évidence* de la proposition contraire) dans le cas, très-supposable, où le prince aurait été étranglée dans son lit, au moyen d'une cravate passée dans le col, et fortement tirée ou tordue à l'occiput? car alors la main de celui qui opérait ce mouvement de traction ou de torsion aurait écorché la peau derrière l'oreille, d'autant que le côté gauche était justement le côté extérieur du lit, celui où devait être placé l'assassin.

Cette petite excoriation, sur laquelle glisse M. Marc, parce qu'elle a été *évidemment* produite par le lien, rend donc l'assassinat beaucoup plus probable que le suicide.

Une ecchymose peu profonde était située à la partie postérieure du bras droit, un peu au-dessus du coude. M. Marc l'attribue au choc de l'espagnolette; vu que cette ecchymose *répondait par sa situation au point où le bras droit avait touché l'espagnolette à laquelle le corps avait été trouvé suspendu*. M. Marc nie que cette ecchymose puisse être due à la pression qu'aurait exercée sur le bras du prince la main d'un assassin : il trouve nécessaire que, dans un pareil cas, il y eût aussi une ecchymose à la partie interne du bras, comme si la pression n'avait pu s'exercer de manière seulement que le bras fût fixé immobile sur le corps; il trouve encore nécessaire que cette ecchymose fût plus étendue, comme s'il n'y en avait pas de toutes les étendues possibles correspondant à tous les degrés de pression possibles et encore, qu'il y eût d'autres traces de violence extérieure, comme s'il n'y avait pas une petite excoriation derrière l'oreille, et deux larges et longues excoriations aux jambes. Si nous disons qu'après avoir raisonné de la sorte, M. Marc se sert encore du mot *évident* pour qualifier son raisonnement, nous croira-t-on? Le partisan du suicide n'a donc, au sujet de cette ecchymose, rien prouvé pour le suicide. Ses adversaires ont raison de dire que l'ecchymose du bras s'explique par l'assassinat : Il aurait raison de prétendre qu'elle s'explique par le suicide. Mais, quand il soutient qu'elle ne s'explique que par le suicide, qu'elle en est une preuve, il tombe dans une erreur grossière, et nous ne connaissons pas de lecteur auquel les mots *évident*, *évidemment*, puissent ici faire illusion sur la nature réelle des choses.

« Nous avons aussi reconnu sur la partie antérieure externe de la jambe droite une excoriation très-superficielle, récente, teinte par du sang, irrégulière, *longue de six pouces, large de deux* vers sa partie moyenne, et sur la jambe gauche, *deux excoriations* également récentes et superficielles, larges de deux pouces, irrégulières, situées le long de la face interne du tibia, un peu au-dessous de sa partie moyenne. » (*Rapport des médecins de Paris.*)

« Quant aux excoriations, dit M. Marc, qui ont été remarquées » à la partie antérieure externe de la jambe droite, et à la face » interne du tibia de la jambe gauche, loin d'être une preuve de » violences exercées sur le prince par des meurtriers, *elles s'expli-* » *quent parfaitement par la manière dont le suicide a été con-* » *sommé.* Lorsqu'on considère que ces excoriations étaient en effet » très-légères, et n'intéressaient que l'épiderme, d'autant plus fa- » cile à se détacher que les jambes étaient infiltrées, *on conçoit* » comment en sautant à bas de la chaise sur laquelle le prince était » monté pour se pendre, les jambes en frottant pendant la chûte, » ou pendant quelques mouvemens convulsifs, contre le bord an- » térieur et saillant du siége, ont pu éprouver les lésions dont il » s'agit. Cette explication acquiert même de l'*évidence*, lorsqu'on » se rappelle la forme oblongue des excoriations et leur situation » à la partie antérieure externe d'une jambe et à la partie interne » de l'autre jambe. »

Le docteur que nous venons de citer a beau proclamer que ces excoriations *s'expliquent parfaitement*, qu'*on conçoit comment* elles ont pu se produire, que même cette *explication est évidente*, il n'en est rien. Faisons d'abord observer qu'au lieu de s'expliquer par le suicide, qui est douteux, ces excoriations, pour le triomphe de la thèse de M. Marc, devraient expliquer le suicide et l'établir. Mais voyons s'il est vrai même qu'elles *s'expliquent* par le suicide, voyons si, *en sautant à bas de la chaise sur laquelle le prince était monté pour se pendre, les jambes ont pu éprouver ces lésions.* D'après le procès-verbal du maire de Saint-Leu, *la chaise était placée à côté de la croisée, à l'angle gauche et à côté du corps du prince.* Les excoriations produites pendant le suicide soit par la chûte, soit par des mouvemens convulsifs auraient donc dû se trouver à la partie externe de la face postérieure de la jambe gauche et à la partie interne et postérieure de la jambe droite. Or elles ont été trouvées précisément au point opposé, c'est-à-dire, à la partie antérieure externe de la jambe droite, et à la partie antérieure interne de la jambe gauche. Première difficulté.

M. Marc trouve les excoriations légères. Tout le monde les trouve graves, et il paraît difficile que de plus graves soient produites par le simple froissement, sans qu'il soit fait usage d'instrumens aigus ou tranchans. Car il y avait trois excoriations, dont l'une de 6 pouces de long et de 2 pouces de large. Ce sont là des excoriations *légères!* Et la chaise était une chaise tapissée et rembourée qui, d'après le plus simple bon sens, ne devait ni ne pouvait produire que des contusions et des ecchymoses, qui eût été renversée dix fois avant que de dénuder si largement la peau de son épiderme, et qui a été trouvée debout, *à côté du corps du prince!* Deuxième difficulté.

Ne peut-on pas dire que ces deux difficultés sont de telle nature qu'elles ôtent toute espèce de probabilité au suicide? Comment n'ont-elles pas chassé de la tête de M. Marc cette idée du suicide, et comment ce médecin a-t-il pu admettre, d'une part, que le prince de Condé était un de ces suicides d'une volonté si arrêtée et si opiniâtre, qu'ils ont la puissance de s'étrangler par suspension *incomplète*, c'est-à-dire, ayant les pieds encore en contact avec le sol; et d'autre part que ce malheureux prince, que ce vieillard, âgé de 80 ans, s'est débattu *contre la mort seule* avec une énergie capable de produire des excoriations de 6 pouces de long et de 2 pouces de large? Avant d'écrire de pareilles choses, on devrait réfléchir un peu.

D'après ce qui précède, n'est-il pas, aux yeux de tout le monde, permis de faire quelqu'une des suppositions suivantes, et ces suppositions n'ont-elles pas un beaucoup plus haut degré de probabilité que celle du suicide?

1° Le prince, maintenu dans son lit par plusieurs assassins, a été d'abord suffoqué au moyen d'un oreiller fortement appliqué sur son visage; puis porté mourant à la fenêtre pour être pendu. Les excoriations des jambes sont alors produites par les efforts douloureux du prince contre ses meurtriers, dont les mains, cherchant à le contenir, ont agi sur la face antérieure-externe de la jambe droite et la face antérieure-interne de la jambe gauche. L'excoriation située derrière l'oreille gauche a été faite par la main de celui qui tenait la tête, au moyen de la cravate passée dans le col.

L'ecchymose du bras peut être le résultat d'un coup contre l'espagnolette, ou de la pression exercée par une main étrangère.

2° Les assassins, au lieu d'étouffer leur victime, l'ont étranglée dans le lit, soit avec la main appliquée au-devant du col, soit avec la cravate tirée ou tordue derrière le col. Nos lecteurs se rappellent comment les excoriations se trouvent expliquées dans ce cas.

3° Les assassins, après s'être emparés du prince, l'ont transporté, vivant et se débattant, à l'espagnolette, et l'ont pendu en exerçant sur lui des tractions jusqu'à ce que mort s'en suivît. Les excoriations sont dues alors au débat, soit contre les mains des assassins, soit contre la chaise sur laquelle ils ont dû monter pour opérer la suspension.

La plupart des suicides sont le résultat de l'aliénation mentale : c'est un fait que n'ignore et ne conteste aucune des personnes qui se sont livrées tant soit peu à l'étude pratique de la folie. L'expérience prouve que, dans cette disposition triste et douloureuse de l'âme où la raison nous échappe, les motifs les plus futiles, les plus bizarres aux yeux du sens commun, suffisent pour nous déterminer à porter sur nous une main homicide, et même une main qui ne tremble pas. Il y a de ces morts inopinées et cruelles inconcevables pour l'homme du monde, très-faciles à concevoir et à expliquer pour le médecin et le philosophe! Pour le premier, le suicide est, dans la plupart des cas, un fait isolé qui ne peut être venu subitement dans la tête d'un être raisonnable ; pour ceux-ci, la même action se lie à dès faits et à des circonstances qui déjà *pouvaient* leur donner à penser, et n'est que l'expression dernière d'une disposition qui n'a pas toujours été sans se produire au-dehors à des yeux clairvoyans.

Il était donc fort naturel de regarder s'il y avait dans le caractère et la vie du prince de Condé quelques symptômes de cette funeste prédisposition, si, vers la fin de ses jours, cette malheureuse idée fixe qui tourne la tête froide du vieillard comme la tête ardente du jeune homme, avait pu ou dû acquérir une prédominance capable de rendre le suicide à peu près nécessaire. C'est ce qu'a fait le docteur Marc, *avec succès*, si on l'en croit, sans succès aucun, selon nous. D'accord avec lui sur un certain nombre de principes qu'il a nettement et clairement posés, nous ne pouvons partager son opinion sur l'application qu'il fait de ces principes et sur les conséquences extrêmes qu'il en tire aussitôt.

Il est vrai, en thèse générale, qu'il n'y a rien au monde de bizarre comme les caprices des suicides ; que les malheureux qui se donnent la mort le font souvent sans aucune préparation apparente ; que la vieillesse n'est pas plus une garantie contre le dégoût de la vie et le désir de la mort que l'éclat du rang et de la fortune ; il est vrai encore qu'un grand nombre se pendent la nuit, au moment où le silence et la solitude effraient leur imagination et les jettent

dans les plus sombres et les plus désespérantes pensées. Nous convenons de tout cela.

Nous convenons aussi que le père du duc d'Enghien devait être et était mélancolique; car sa vie, après la mort de son fils, n'avait plus de but; que les événemens de la dernière révolution devaient l'avoir affecté douloureusement, et pouvaient avoir rempli son âme d'inquiétude et d'effroi.

Quant à conclure de là qu'il s'est donné la mort, nous ne le pouvons; qu'il se l'est donnée de cette manière, nous le pouvons encore moins. En ne sortant point de cet ordre d'argumens, le suicide serait assurément possible; probable, non.

Il y a peu d'hommes dont on pût passer en revue l'existence, sans y trouver des révolutions d'idées, de passions, de fortune : peu d'hommes à qui la vie n'ait bien souvent pesé, à qui la mort n'ait bien souvent paru quelque chose de plus léger et de plus doux, et qui n'ait dit avec Hamlet :

To die, to sleep!
No more! And by a sleep, to say, etc.

Et le nombre de ceux qu'on peut excepter diminue à mesure que l'on examine un peuple plus civilisé, un rang de la société plus élevé : c'est un produit de l'éducation et de la civilisation, que le suicide! Les sauvages ne se tuent point; en Angleterre le spleen est endémique, et en Allemagne les épidémies de suicide ne sont pas rares.

Ainsi, que le prince de Condé ait pu avoir l'idée de se tuer, ce n'est point là la question; il était sous ce rapport dans les conditions de tout homme civilisé, riche, qui a éprouvé des malheurs. Ce qu'on devrait chercher à établir, c'est qu'il y a eu chez lui propension marquée vers cette fin funeste, c'est qu'il a été poursuivi malgré lui de cette idée, qu'il l'a caressée avant de la réaliser. Or, c'est ce que rien ne prouve.

Il cachait, dit-on, dans son âme, un fonds de mélancolie sombre que le coup de la révolution de 1830 est venu changer en peur et en désespoir; de lent et de chronique le mal, sous l'influence d'une cause nouvelle et terrible, est devenu aigu, et, dans un des accès de ce mal, le prince s'est tué. Je répète que cela est possible, mais que rien ne le prouve; que cela se peut dire aussi bien, et mieux, de mille personnes qui ont traversé cet orage, ou d'autres. Rien de plus simple que l'effroi de ce vieillard, qui, dans

les derniers instans de sa vie, entend le coup de tonnerre de juillet, et tremble : doit-on s'étonner, s'il s'écrie : « *Qu'il ne lui reste plus qu'à mourir* (n'était-ce pas vrai ?) *qu'il désire être enterré près de son fils.* » (N'est-ce pas un vœu légitime)? s'il supplie *qu'on ne pille, ni qu'on ne brûle son château*, lui qui se rappelle encore le cri : Guerre aux châteaux (1) ! Je vois là de la peur, du trouble, du désespoir : mais le besoin de sortir de la vie à tout prix et d'une manière violente, mais la résolution irrévocable de se pendre, je ne les vois pas.

Et de plus je demande comment ce prince bon, généreux, aujourd'hui pleuré par plus de cinq cents serviteurs qui sont restés sans pain après sa mort, n'a voulu dire adieu à personne et n'a pas pensé qu'il s'en allait en lâche, abandonnant tant de malheureux qu'il soutenait, et laissant planer les plus horribles soupçons sur ceux qu'il aimait ? Car il n'a rien écrit. Comment cet homme, plein de projets pour le lendemain, devant acquitter une dette de jeu, marquant d'un nœud de son mouchoir un rendez-vous promis, entre dans sa chambre à minuit, et se tue à minuit et demi ? Car à 8 heures, les *membres de son cadavre sont raides.* J'ai beau me rappeler qu'il y a de ces suicides subits qui confondent toutes les prévisions. J'ai beau savoir qu'un homme, avec son humeur ordinaire, prie sa femme de l'attendre pour la promenade, se rase, s'habille, et se coupe la gorge avec son rasoir ; qu'un libraire passe la nuit à corriger des épreuves avec une grande attention, puis se brûle la cervelle, que, etc. Le prince de Condé ne me paraît pas dans ces dispositions. Je sais que, *à la rigueur*, il est possible qu'en 5 minutes l'idée du suicide soit venue et ait été exécutée. Mais au lieu de la trouver probable, je la trouve fort improbable.

D'ailleurs ceux qui veulent que le prince se soit tué, arguent de ses dispositions antérieures, parlent du billet que nous avons cité et qui paraît avoir été un projet de proclamation, d'un couteau, d'un fusil qu'il voulait avoir dans sa chambre. (N'est-il pas bon,

---

(1) Nous admettons ici l'authenticité, d'un billet écrit par le prince, et dont on ignore la date :

Saint-Leu et ses dépendances appartiennent à votre roi Philippe. Ne pillez et ne brûlez ni le château ni le village. Ne faites du mal ni à mes amis ni à mes gens. On vous a égarés sur mon compte ; il ne me reste plus qu'à mourir. Je fais des vœux pour le bonheur et la prospérité du peuple français et de ma patrie.

Je désire être enterré à Vincennes, auprès de mon fils.

je vous prie, d'avoir près de soi un couteau ou un fusil, quand on craint des assassins?) Or c'est dans le cas de cette résolution antérieurement prise que je ne comprends pas du tout la manière dont le prince s'est donné la mort. M. Marc la comprend, soit! Donc il y a des gens pour la comprendre et des gens pour ne la pas comprendre. Donc la chose est douteuse. Pourquoi donc affirme-t-on de ce ton tranchant? Croit-on parler à des enfans, et faire peur en élevant la voix? On se trompe. On ne fait peur à personne, et on ne fait tort qu'à soi et à l'idée qu'on défend.

Il est clair que tout ce que nous avons dit dans cet article est subordonné à une simple question de fait que nous sommes étonnés de ne voir résolue nulle part. Etait-il, oui ou non, matériellement possible de pénétrer dans l'appartement du prince? Si toutes les portes étaient fermées en dedans par des verroux ou par des serrures munies de leurs clefs en dedans, si de plus la cheminée est tellement construite qu'un homme ne s'y peut glisser pour descendre dans la chambre, il est impossible de dire qu'il n'y a pas eu suicide. Comment se fait-il que, d'après les pièces jusqu'ici publiées, on ne sache à quoi s'en tenir sur ce point?

Il a été question d'un escalier dérobé par lequel on pouvait entrer dans la chambre du prince; mais si la porte qui faisait communiquer, médiatement ou immédiatement, la chambre à cet escalier était fermée à verroux en dedans ou à clef en dedans il n'y a plus à s'en occuper. M. Marc parle de cet escalier d'une façon à la fois si cavalière et si embrouillée qu'on ne peut prendre la peine de lui répondre sérieusement. Voici ses paroles :

« On a beaucoup parlé aussi d'un certain escalier dérobé, par lequel on serait arrivé jusqu'au prince pour l'assassiner. *J'ignore* s'il existe un semblable escalier communiquant à une des chambres qui précèdent celle où couchait le prince de Condé; mais je suis certain qu'on ne pouvait *immédiatement* pénétrer dans celle-ci par un escalier quelconque. L'histoire de l'escalier dérobé se lie à celle du verrou, qui, bien que dans l'intérieur de la chambre à coucher, aurait été fermé, à l'aide d'un cordon ou d'un fil, par quelqu'un qui aurait été en dehors : L'une est aussi vraie que l'autre.

1° Si M. Marc *ignore* une chose de cette importance, dans quelle intention est-il allé visiter les lieux?

2° Dans la discussion de faits positifs, on devrait avoir un style positif et clair. Quand on me vient dire que cette *histoire se lie* à une autre histoire, et qu'on finit par assurer que ces deux *his-*

toires sont aussi vraies l'une que l'autre, qu'est-ce qu'on m'apprend? Y en a-t-il une de vraie? Oui ou non? Quelle est votre réponse, à vous? La plupart des gens disent que l'*histoire* de l'escalier *est vraie;* il me faut donc conclure, d'après vous, que l'*histoire* des verroux ouverts du dehors par un fil ou par la main d'une personne est également vraie!

Le procès verbal du maire de Saint-Leu nous laisse également dans l'incertitude sur l'état des portes. Nous voyons dans ce rapport, « qu'outre la première porte de l'appartement du prince fermée en dedans au verrou, il y a dans le dit appartement deux autres portes, l'une communiquant dans les appartemens à la suite de celui du prince, et une autre donnant dans un escalier dérobé; que toutes les portes dont est ci-dessus question étaient toutes fermées en dedans dudit appartement, soit par des verroux, soit par des serrures fermant à clef, et que toutes lesdites portes étaient toutes fermées en dedans, de manière que l'on ne pouvait pénétrer ni entrer par icelles dans l'appartement du prince. »

Je pardonne à M. le maire son style un peu diffus, mais j'aurais aimé à apprendre *positivement* si les clefs étaient en dedans de la porte *dont les serrures ferment à clef*. Car je n'entends rien à l'expression de *serrure fermée en dedans*, si la clef n'est pas en dedans, à la porte; et si la clef est en dedans, à la porte, je ne m'explique pas qu'on ne l'ait pas dit nettement. De plus, pas un mot de la cheminée.

Voilà donc encore dans le vague la question dont la solution affirmative aurait arrêté dès son origine toute discussion sur le suicide et l'assassinat. Et, tant que la solution que nous demandons ne sera pas venue donner un démenti formel à nos paroles, nos paroles auront, selon nous, établi la probabilité de l'assassinat.

G.

(*Le Correspondant*, n° 19, 20 *et* 21, *tome IV*.)

SUR LES FUNÉRAILLES DE M. GRÉGOIRE.

Les explications données par le gouvernement nous obligent à nous étendre sur ce sujet, dont il semble qu'on a peu compris l'importance, pas plus qu'on n'a senti la portée des conséquences au-devant desquelles on marchait.

« La liberté des cultes, disait M. Casimir Périer dans sa circulaire, doit être particulièrement garantie. » Le principe du ministère paraît avoir changé à cet égard ; car nous demanderions à M. le président du conseil lui-même s'il n'a pas entendu se mettre, dans cette circonstance, au-dessus de la liberté des cultes.

Nous regrettons seulement, pour l'honneur de sa raison, qu'il ait fait revivre un décret qui donne aux autorités municipales le pouvoir d'usurper le pavé de l'église, et de *commettre* un prêtre pour faire, au refus du curé, une parodie des cérémonies funèbres.

Tout le monde conviendra que ce triste décret, depuis long-temps perdu dans la désuétude, est directement contraire à la liberté religieuse et à l'art. 5 de la Charte, qu'il est abrogé par son article 69. En effet, les cultes sont-ils libres, lorsque le lieu même où ils s'exercent ne l'est plus, lorsque le sol de l'église n'appartient plus aux catholiques, mais à un maire, et, en vertu de son ordre, au premier venu, lorsqu'on commet un prêtre, c'est-à-dire lorsqu'on lui commande, par ordonnance de gendarmerie, d'avoir à comparaître pour faire les cérémonies de son culte, de prier et de bénir, de par le roi et la justice, lorsqu'en fait de religion l'autorité civile pousse l'ignorance et l'empiètement jusqu'à *commettre*, c'est-à-dire jusqu'à conférer des pouvoirs, jusqu'à donner le droit de faire ce que les supérieurs ecclésiastiques défendent, jusqu'à faire émaner de sa toute-puissance ministérielle une mission qui, pour nous, catholiques, doit descendre du ciel ?

Dans les pays où la liberté religieuse existe, aux Etats-Unis, en Belgique, en Angleterre même, elle protège et le lieu du culte, et son ministre et ses sectateurs. Dans ces contrées, la loi considère l'édifice appelé église comme une maison privée, où il n'appartient à personne de mettre le pied sans la volonté du propriétaire, c'est-à-dire de la société religieuse qui s'y rassemble. Elle n'attribue pas aux temples un caractère sacré, mais elle ne veut pas cependant qu'on en fasse une halle ou un théâtre. Ce n'est pas le respect re-

ligieux, c'est le droit privé qui veille à leurs portes. Le curé, le rabbin, l'archimandrite, sont à ses yeux les préposés de l'association catholique, juive, grecque, chargés de garder les clefs, d'ouvrir la porte à qui fait partie de l'association, de la fermer aux étrangers.

Les sectateurs du culte sont également respectés. Leurs actes en cette qualité sont hors de l'examen et de la poursuite des lois. Qu'ils fassent ou ne fassent pas, qu'ils viennent ou ne viennent pas, qu'ils prient ou se dispensent de prier, il n'y a qu'en France où l'autorité soit assez bonne pour s'en occuper.

Si dans ces pays, elle n'exige pas des prières de la part des fidèles, à plus forte raison n'en demande-t-elle pas au prêtre, dont la conscience, soumise à des lois plus étroites, l'accuserait s'il jettait sur le premier venu les actes de son ministère, comme le pain qu'on jette aux chiens ! Elle n'entre pas dans les détails de ses devoirs, elle n'est point canoniste ni sorbonienne; mais elle sait une chose, qu'on ne prie pas lorsqu'on prie contre son cœur, et que, s'il y a au monde un acte qui doit être fait librement, c'est celui où un homme, qui se croit ministre de Dieu, implore le pardon de Dieu pour ses créatures.

Si vous proposiez à un juge de paix anglais d'aller faire crocheter la porte d'une chapelle papiste, il vous dirait ! « J'ignore, » Monsieur, le nom du *gentleman* à qui appartient cette maison; » mais je ne vois pas qu'il s'y commette aucun méfait, ou qu'on » y trouble la paix du roi. Ainsi ni moi ni mes officiers n'ont rien » à y faire. » Si vous lui proposiez de *commettre* un prêtre pour un autre, d'envoyer un méthodiste prier à la place d'un autre méthodiste, un rabbin à la place d'un autre rabbin, il vous dirait que son constable ne connaît aucun de ces messieurs, et probablement il vous prendrait pour un fou.

Comme on ne conteste rien de tout ceci, il est donc bien probable que le gouvernement n'a pas cru devoir ou pouvoir marcher plus long-temps avec le principe de la liberté de conscience. D'autres pays peuvent peut-être soutenir cette liberté; mais la France n'a pas semblé mûre pour cela; il faut nécessairement que les ministres du roi soient ministres du culte, sans quoi tout périrait; il faut, grâces *aux lois existantes*, quoique abrogées ici et bien clairement abrogées, que le chapeau à cornes du gendarme et l'écharpe du commissaire vienne faire ouvrir ou fermer les temples, que les maires soient, par la grâce de la centralisation, les patriarches communs de tous les cultes, grands rabbins s'il s'agit de

forcer une synagogue, premiers muphtis, si c'est une mosquée, dépositaires universels de tous les pouvoirs spirituels, distributeurs de toutes les grâces célestes, chefs de toutes les croyances, et plus papes que le pape lui-même. C'est une folle et impraticable utopie que cette pensée de Mirabeau qu'entre Dieu et la conscience de l'homme, il ne peut y avoir d'intermédiaire; car M. Périer a mis entre deux son portefeuille, M. Vivien ses gendarmes, et le *Moniteur* la lourdeur de son style officiel.

Ainsi, de l'aveu solennel de nos ministres, il n'y a plus de liberté religieuse en France; l'article 5 de la Charte est déclaré incompatible avec l'ordre public; au moins il était bon de le savoir.

Mais en entrant dans ce nouveau système, en a-t-on calculé toutes les conséquences?

Des prêtres, peu importe lesquels, ont agi d'une manière directement contraire aux ordres de leur supérieur et aux lois de notre Eglise. M. l'archevêque peut certainement, doit peut-être, les punir, leur interdire l'exercice du culte et l'entrée des paroisses.

M. Périer s'étant fait évêque, doit, dans son honneur, et pour peu qu'il veuille être conséquent, soutenir les dissidens, exiger que les paroisses leur soient ouvertes, et leur fournir, s'il le faut, comme officians de l'Abbaye-aux-Bois, des vases et des acolytes, sinon des chrétiens pour les écouter.

Voici donc un schisme; une Eglise nouvelle, une religion ministérielle; il faudra, à toute force, continuer sur ce pied.

Nous savons que bien des gens n'y répugnent pas. Beaucoup d'hommes, qui pensent qu'une religion s'arrange comme un ministère, que c'est affaire de convenance et non de conscience, que tout cela peut se faire sans foi, s'étonnent qu'il n'y ait pas encore une religion du gouvernement, pour dire le mot, une église nationale; c'est ce que l'abbé Châtel a voulu tenter; mais il est mort sous l'ignominie. C'est à quoi ont pensé quelques autres prêtres, sur le compte desquels nous n'avons pas à nous expliquer.

Ainsi un clergé ne manquera pas à ce schisme par ordonnance. Dans le clergé, comme partout, il y a une écume, il y a des prêtres rejetés par leurs supérieurs, honteux de leur état, prêts à en prêter le ministère à qui en voudra; il y a des hommes à idées fausses, qui, à force de se creuser la tête, y ont fait naître le schisme, comme le seul moyen de donner tort à l'Eglise, qui ne veut pas d'eux. M. Châtel a bien pu trouver six prêtres; nous ne desespérons pas que M. Périer en trouve une centaine.

On ne manque donc ni de ministres, puisqu'on aura la lie du sacerdoce, ni d'églises, puisqu'on prend les nôtres, ni d'enfans-de-chœur et de symphonistes, puisqu'on a le Conservatoire; il ne manquera rien que de la foi et des fidèles.

Viendra donc encore, comme en 91, une Eglise dissidente, se traînant aux pieds du pouvoir, avec plus de servilité que ne le fit le clergé anglican, et sans avoir rien des mérites et de la science de ce clergé, des prêtres sans conscience et sans honneur, même aux yeux du monde, faisant honte à ceux qui les soutiennent, des églises sans chrétiens, des messes sans auditeurs; enfin recommencera toute cette comédie d'une religion assermentée, le plus dégoûtant fardeau qu'un gouvernement puisse traîner après lui.

Mais après avoir édifié cette église, restera à détruire la nôtre. Car autrement, qu'aurions-nous à craindre de cette secte nouvelle, si on nous laisse libres auprès d'elle? qui songera à nous quitter pour aller à elle? aujourd'hui où tombent les vieux rameaux du protestantisme, où le temps qui finit par mettre tous les argumens à nu et par donner raison à toutes les conséquences d'un principe, pousse, malgré tout, le luthérien et le calviniste, sans lui laisser d'autre choix, vers le catholicisme ou l'incrédulité, où il faut, au bout de trois siècles, que ces religions s'en aillent, que cette poussière redevienne poussière, et que tout ce qui restait dans l'hérésie de pensée et d'âmes religieuses reprenne son cours vers l'océan qui s'ouvre à elle, celui de l'unité catholique, est-ce une hérésie administrative que nous craindrions beaucoup? L'abbé Châtel a-t-il l'énergie de Luther, et M. Baradère l'éloquence de Remy pour nous enlever des âmes! Pauvres hommes qui voudraient bien jouer les réformateurs, sans songer que le protestantisme du moins, quoique flétri par le contact des puissances, avait pourtant un principe de vie dans certaines passions des peuples, et qu'eux n'auraient à nous opposer qu'un monstre de secte né du cauchemar d'un ministre, qu'une doctrine faite, écrite, et visée par ordonnance de telle jour, qu'une religion qui aura sa date au *Bulletin des Lois?*

Il faudra donc qu'on se fasse persécuteur, qu'on interdise nos autels pour donner des sectateurs à d'autres, que cette *raison publique*, si niaisement et si mal à propos invoquée par le *Moniteur*, fasse encore un progrès en proscrivant des prêtres et en faisant fermer des chapelles. Cette persécution, sans doute, ne serait pas sanglante; il n'y a pas de force pour cela; ce ne serait qu'une persécution de police, sauf à prendre plus tard un autre caractère, quand les « hommes énergiques » seront arrivés, mais utile en at-

tendant à proclamer de nouveau le divorce entre la liberté religieuse et l'absolutisme ministériel.

Si Dieu nous réservait cette épreuve, nous déplorerions un temps d'amertume et de honte, qui ne pourrait être long; mais rien ne confirmerait plus puissamment les espérances que nous plaçons dans l'avenir de notre foi. On ne renvoie pas le prêtre au désert sans qu'il n'en revienne plus riche de la manne céleste, et il serait bon pour l'Eglise d'avoir cette occasion de montrer tout ce qu'elle a de pasteurs fidèles, de croyans inébranlables, de consciences pures dans son sein. La religion est-elle sortie moins belle de la persécution de 1792, et tandis que se mourait le clergé officiel dont on vient d'enterrer aujourd'hui le dernier membre et le plus louable encore, a-t-elle relevé sa tête avec moins d'honneur, quand il lui fallait chercher des caves pour y prier, dire sa messe au fond des corridors, sous la garde d'une obscure porte d'allée, et prêter de loin l'oreille, de peur qu'il ne passât quelque commissaire du directoire? Est venue ensuite pour la gâter la main du gouvernement; on lui a changé ses chaînes, quand il aurait fallu l'affranchir. Mais elle avait du moins montré ce qu'elle gagne, terre féconde, à être arrosée par l'orage, et comme son front se colore quand les nuages ont passé sur elle.

Aussi c'est au souci de nos ministres que nous laissons l'examen de ces conséquences qu'eux-mêmes ils n'ont certes pas prévues, mais qui n'en sont pas moins logiques. Il s'agit pour eux de savoir s'ils s'embarrasseront d'un clergé officiel et s'ils se mettront en guerre avec tous les catholiques pour le seul plaisir de faire dire des messes que personne ne viendra entendre.

En attendant il est bon de comparer avec ces conséquences étranges, quoique rationelles, le langage, ironique sans doute, de la feuille officielle :

« Nous voilà, dit *le Moniteur*, bien loin des scandales qui, » il y a si peu d'années, accompagnaient les conflits de ce genre. » C'est un des fruits de la raison publique, dont les progrès de» viennent sensibles et profitables à tout le monde. »

Et ailleurs : « Sans vouloir examiner jusqu'à quel point cette » détermination (celle de M. l'archevêque) était compatible avec » de hautes considérations d'état et oublier que les libertés reli» gieuses font aussi partie des libertés françaises, le gouverne» ment ne dut s'appliquer qu'à prévenir..... les prétextes de trou» bles, etc. »

Est-ce là moquerie, insulte ou simplement ignorance et pauvreté d'esprit? Nous ne perdons pas le temps à le savoir. Tout ce que nous dirons, c'est qu'il est misérable de parler encore de liberté quand on les brise toutes, de cette liberté religieuse qu'on admet comme par grâce *parmi les libertés françaises;* que ce ton d'ironie, toujours déplacé dans la bouche du pouvoir, et surtout d'un pouvoir qui use de rigueurs, est l'indice d'un bien triste et bien méprisable esprit quand il s'agit de défendre une aussi pauvre cause. Vous cherchez si la décision du prélat était *compatible avec de hautes considérations d'état!* Et depuis quand faut-il que la conscience de l'homme (car il ne s'agit pas seulement du prêtre), consulte vos raisons d'état, et quel rapport y a-t-il entre les religieuses hésitations d'une âme honnête et les discussions de votre conseil? Depuis quand faut-il que notre vouloir, notre liberté, notre conscience se modifie à votre plaisir? *On comprend toutes les libertés!* vous les entendez, vous, d'une manière étrange, qui soumettez la pensée intime du prêtre dans l'exercice de son ministère, à votre politique du Palais-Royal. *Il n'y a pas eu de scandale!* je le crois bien, vous avez tout laissé faire à ceux que vous deviez réprimer; vous n'avez rien protégé ni rien défendu. Comment pouvait-il y avoir lutte, lorsqu'il n'y avait pas résistance!

Mais enfin vous dites le mot : vous avez eu peur d'une émeute. Vous avez voulu *prévenir des troubles*, et ne vous sentant pas la force de les empêcher, vous avez couru au-devant des perturbateurs en leur offrant tout ce qu'ils voulaient; vous leur avez fait place nette, vous avez donné raison à l'émeute. Prenez-y garde : votre force morale est passée. Si quelque chose vous soutenait, c'était l'espérance de trouver en vous plus de fermeté que n'en avaient eu vos prédécesseurs; c'était un certain degré de confiance inspiré par une répression plus vigoureuse des perturbations publiques, c'était une croyance assez générale dans la raideur de votre caractère. Cette fois, vous vous êtes démenti; vous avez eu peur d'une émeute, vous avez reculé devant elle; vous lui avez sacrifié la liberté que vous deviez protéger, la justice que vous deviez rendre; pour lui complaire, vous avez accompagné, jusque dans une église profanée, un convoi qui s'est terminé par les cris *vive la convention!* Voilà ce que vous a rapporté cette faiblesse.

M. Périer a mal compris la France. Il l'a crue en 1804; alors que lasse de se gouverner, ou plutôt de s'égarer, elle ne demandait qu'à être conduite. Il a cru pouvoir gouverner par la force du principe administratif, par des articles du *Moniteur*, par des phra-

ses en style de *Bulletin*. Il n'a pas compris que s'il faut être ferme et vigoureux devant la populace qui trouble l'ordre, il faut être plus complaisant auprès du vrai peuple qui demande, écouter ses besoins, défendre ses libertés, créer enfin quelque chose pour lui, admettre ses opinions et ses vœux comme élément d'administration. Il a cru pouvoir vivre en ne faisant rien que maintenir un *statu quo* matériel; mais le voilà déjà chassé de cette position, et son bonapartisme de style employé à déguiser un acte de faiblesse sous les formes sèches du pédantisme officiel. Son beau idéal était le consulat, son erreur a été de mettre de côté les principes et les institutions, et de vouloir agir par sa force à lui. Nous le plaignons de cette erreur; nous en plaignons encore plus la France.

Il nous reste à considérer la question sous un autre rapport, à voir ce qu'ont fait, ce qu'ont voulu faire les amis de M. Grégoire, selon la pensée des catholiques, selon celle qui avait pu diriger le défunt, enfin selon leur propre conscience.

Aux yeux des catholiques, il n'y avait eu que profanation et comédie. Des prières, pour nous, ne sont plus des prières, quand elles sont commandées ou achetées, une communion n'en est plus une quand la religion la défend; un prêtre n'a plus de pouvoir auprès du ciel quand il désobéit à ceux que le ciel a fait ses supérieurs. De telles bénédictions et de telles prières ne peuvent rien ni pour le repos des morts, ni pour la consolation des vivans.

Quant à M. Grégoire, il ne pouvait avoir à cet égard d'autre doctrine que nous. Religieux dans la religion qu'il s'était faite, il se prétendait catholique, et c'est dans une église catholique qu'il voulait recevoir les derniers honneurs. Au lieu de cela, on a transformé pour lui une église en salle de marché, en place publique, à tel point qu'il aura fallu la bénir pour y recommencer les cérémonies du culte, on y a fait venir des prêtres qui protestaient par la seule présence contre les lois de notre Eglise. Ce qu'il lui fallait, à lui, c'était sa paroisse et son curé, non pas des prêtres d'emprunt amenés dans un fiacre, non pas des vases prêtés par M. Châtel, ou par un autre, non pas des chantres quêtés à droite et à gauche, non pas un culte de pièces et de morceaux que sa conscience eût condamné.

Quant aux amis de M. Grégoire, nous ne leur disons qu'un mot : Vous n'êtes pas juifs, puisque vous n'êtes pas allés demander des prières à la synagogue, ni protestans, puisque vous n'êtes pas allés au prêche, ni de l'un des autres cultes, puisqu'aucun des autres

cultes n'a été appelé par vous; vous n'êtes pas catholiques non plus, puisque vous n'avez respecté aucune des lois de l'Eglise catholique, et que vous avez méprisé celui qui serait votre premier pasteur. Vous êtes donc incrédules; cela est un fait, non pas une injure.

Dans cet ordre de convictions, qu'avez-vous donc voulu faire?

Accomplir, en le portant à sa paroisse, les dernières volontés du mort? Nous vous avons déjà dit que lui-même ne l'eût pas compris ainsi, qu'il se prétendait en communion avec nous, et que lui-même s'adressait aux vrais prêtres catholiques pour être assisté d'eux.

D'ailleurs, où aviez-vous appris que ce lieu là fût sa paroisse? sa paroisse était, ce me semble, une église et non une halle, un lieu de culte et non une succursale de la mairie, livrée par ordre du maire, à un attroupement de curieux. Ensuite parce qu'un protestant sera mort dans la rue Saint-Honoré, le porterez-vous à Saint-Roch? Pour qu'une église catholique fût sa paroisse, ne fallait-il pas d'abord qu'il fût catholique, et reconnu comme tel par la société catholique?

Vous avez voulu peut-être honorer sa cendre, qu'entendez-vous par ce mot? qu'est cela pour vous qu'un son vide? Si vous avez cru faire quelque chose, qui, aux yeux des croyans, eut quelque valeur, nous, croyans, nous vous disons que ce que vous avez fait n'est rien, que ce n'est pas en profanant notre Eglise, que, selon nous, on se rend le ciel plus miséricordieux, que vos prières ne sont point des prières, que le repos du mort n'est pas plus assuré par elles qu'il ne le serait par des harangues dans un champ de foire. Voilà pour nous; mais à vos yeux, à quoi tout cela pouvait-il donc aboutir? qu'était-ce pour vous que ce sacrifice, auquel quelques-uns d'entre vous portaient assez peu de respect pour ne pas même se découvrir au moment le plus vénéré? Vous qui ne croyez ni à la prière, ni à l'âme, ni à Dieu peut-être, direz-vous que vous avez *prié Dieu pour le repos d'une âme?* que vous avez fait quelque chose pour un mort, vous qui ne pensez pas que ce mort puisse sentir quelque chose; que vous avez imploré le ciel, vous qui dites que le ciel ne veut pas être prié et que le sort ne dérange pas ses lois même immuables pour complaire aux oraisons d'une dévote.

L'homme qui croit est le seul qui puisse honorer les morts. Seul, en les accompagnant au tombeau, il sait ce qu'il fait. Il sait qu'il ne dépose pas dans cette bière le mort tout entier, qu'il y a encore ailleurs une vie, une pensée qu'il aime, pour laquelle il prie, pour laquelle il pleure,

avec laquelle il peut encore ne pas se croire sans quelques relations; seul, il peut, auprès d'une pierre froide et d'une dépouille qui tombe en poussière, prononcer ce mot de *vale*, mot plein d'un sens admirable, qui, chez les païens eux-mêmes, était une preuve d'espérance et de foi. L'homme qui ne croit point n'a rien à faire avec cette cendre, qui n'est plus son ami. Qu'il la suive ou non, qu'il la salue ou non, qu'y gagnera-t-elle! S'il la met en terre, c'est non pour la soustraire aux injures des vivans, mais pour soustraire les vivans à l'infection de la mort; s'il ne la traite encore avec quelque respect, c'est un reste d'habitude, c'est une conscience cachée, dont il ne peut se rendre compte, c'est une sorte de religion involontaire dont lui fait reproche son incrédulité.

(*Le Correspondant, n° 27, tome IV.*)

DE L'ÉDUCATION CLÉRICALE.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES ET GÉNÉRALES.

(Premier article.)

Nos ennemis l'avouent : « Le catholicisme est grand dans le » respect des peuples... Il a des fondemens profonds sur la terre » de France... Que l'Église redevienne savante, amie du pays, » prêchant avec autorité l'amour de l'ordre et de la vérité, et peu » de voix seront aussi puissantes que la sienne pour la régénéra» tion sociale (1). »

Qu'est-ce donc à dire? Pense-t-on que le Clergé méconnaisse sa mission, qu'il déserte la double place que Dieu lui a marquée dans le sanctuaire et parmi les enfans des hommes? Certes, on fait justice de l'absurde imputation qui lui est faite de chérir l'ignorance et de se complaire dans les ténèbres. Qui donc, en effet, a couvert la France de manuscrits et de bibliothèques? qui a perpétué jusqu'à nous la langue, la littérature, et jusqu'à la jurisprudence des Romains? qui a fondé nos Universités, bâti nos colléges, établi dans

---

(1) Revue de Paris, numéro de février 1831.

chacun de nos villages un homme lettré, le Prêtre, et un instituteur primaire? qui, au dix-neuvième siècle, avant la Restauration comme depuis, a rouvert pour le pauvre des écoles gratuites? qui, dites, répondez, si ce n'est l'Egilse?

D'où vient donc à l'incrédulité cet étrange courage de reprocher au Clergé les plaies qu'elle lui a faites? Ses livres, elle les lui a pris; ses séminaires, elle les a détruits ou vendus; ses rangs, elle les a décimés par l'exil et par l'échafaud. Puis elle l'interpelle avec dérision, comme autrefois le Fils de l'homme, de descendre de la croix qu'elle lui a dressée. C'en est trop aussi, et nous aimons mieux accepter son défi que ses dédains. Oui, *l'Eglise redeviendra savante*, *amie du pays*, *prêchant avec autorité* l'amour de tout ce qui est bien; ou plutôt, on reconnaîtra bientôt qu'elle est encore aujourd'hui tout ce qu'elle fut. Des membres lui ont été enlevés par le fer et par le feu; mais c'est toujours le même esprit, le même cœur. Qu'on lui laisse seulement la liberté, et l'on verra si les seuls maîtres qui, de nos jours, sachent aimer l'enfance et se faire aimer d'elle, les seuls qui étudient sans calcul et qui enseignent avec dévouement, seraient les seuls aussi qu'il faudrait proclamer impuissans à former des hommes!

En attendant, nous nous sentons pressé de dire à nos frères quels sont nos vœux et nos espérances pour la génération de lévites qui nous est confiée: car, nous voulons qu'on le sache, nous aussi nous croyons qu'il faut à l'Eglise des hommes de lumières; mais il faut de plus que ces hommes de lumières soient des hommes de foi. Nous n'avons point oublié cette longue époque de lutte et de vie où le mot *Clergie* signifiait science, où ceux qui lui avaient conquis cette synonymie glorieuse, marchaient les premiers dans toutes les voies que la curiosité humaine a tentées. Dieu aidant, nous ne serons point indignes de ces puissans souvenirs, indignes de la gloire plus récente d'avoir formé tous les hommes supérieurs de la France des seizième et dix-septième siècles, d'avoir élevé Lhòpital et Malesherbes, Descartes et Bossuet, comme Lagrange et Montesquieu.

L'auteur de cet article essaiera de dire comment il conçoit cette grande œuvre de l'éducation du Clergé, principe et source de l'éducation sociale. Vues générales sur la première éducation des jeunes clercs; plan sommaire d'études pour les petits séminaires, telle est sa tâche d'aujourd'hui. Plus tard, il osera proposer quelques idées sur l'amélioration des études de philosophie et de théologie.

Deux préceptes nous ont été donnés : Aimer Dieu, aimer l'homme

en Dieu et pour Dieu : tout le Chrétien, tout le Prêtre est dans ce peu de mots.

Ainsi deux hommes dans le Prêtre : l'homme de Dieu et l'homme de ses frères, ou, en d'autres termes, l'homme de la Société.

Homme de Dieu, ce n'est point assez qu'il soit exact dans sa croyance, ponctuel dans les exercices de son état; sa foi doit être autre chose qu'une œuvre de mémoire, sa piété autre chose qu'une habitude. A Dieu appartient son entendement, à Dieu son cœur, à Dieu ses prières, à Dieu tous les actes de sa vie.

Ministre d'un Dieu fait homme, il se doit aussi à ses frères. Il faut qu'il soit plein d'entrailles pour toutes leurs douleurs, plein d'une douce compassion pour leurs misères; il faut qu'un parfum de charité s'exhale de tous ses discours, de toutes ses manières, qu'une instruction solide et variée lui permette de se faire tout à tous pour les gagner tous; en un mot, il faut qu'il soit à la fois Vincent de Paul et François de Sales.

Voilà ce que c'est qu'un prêtre. Voilà quels prodigieux modèles doivent inspirer et vivifier une éducation vraiment cléricale.

Loin donc du lévite enfant, loin de ses premiers pas vers l'autel cet esprit de gêne et de routine qui amortit la foi lors même qu'il ne l'éteint pas. Jeune élu du sanctuaire, qu'il croisse comme Samuël sous l'œil de Dieu; mais qu'il se sente l'enfant du Seigneur, qu'il le craigne d'une crainte pleine d'amour, qu'il le prie avec toute l'effusion d'une âme vierge; car il n'est point appelé, dit l'Apôtre, à un esprit de servitude, mais à cet élan de tendresse qui est toujours prêt à crier : Mon père, mon père (1)!

Eclairez sa foi naissante. Faites-lui comprendre et goûter de bonne heure tout ce que la religion a de grand, de généreux et de pur. Que d'habiles catéchistes fassent germer dans cette intelligence qui s'éveille une conviction ferme. Qu'il puisse toucher comme du doigt les solides fondemens de notre créance. Agrandissez-en le développement avec l'âge; car il est dans la jeunesse un temps de crise où l'entendement devient superbe et raisonneur, et malheur au maître qui livre son enfant sans défense au souffle meurtrier de l'orgueil exalté par la fougue des sens! Malheur aussi, malheur à l'élève que ce double orage de l'esprit et du cœur a surpris sans autre prépa-

---

(1) Non enim accepistis spiritum servitutis iterùm in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus : Abba (Pater) *Epître aux Romains*, ch. VIII, v. 15.

ration qu'une doctrine apprise et non identifiée avec tout son être, sans autre secours qu'une régularité passive, des pratiques serviles et mortes! Osons le dire, s'il n'est déjà par avance heureux et fier de sa Religion, tout adolescent que les passions et le doute viennent assaillir est une âme perdue!

Mais, si cette épreuve le trouve sur ses gardes et armé de toutes pièces comme un soldat le matin d'une victoire, s'il se glorifie de ce qu'il croit, s'il se repose dans sa foi avec bonheur, qu'a-t-il humainement à craindre? Le scepticisme ne saurait le vaincre; notre élève en connaît d'avance le fort et le faible; tout sophisme qui n'étonne pas est un glaive sans tranchant. Un mauvais désir pourra traverser son esprit, mais comme la rame sillonne l'onde et sans y laisser de trace.

Ceci paraît un lieu commun, et pourtant l'application de ces idées est assez rare. Il est ordinaire d'attendre que des élèves soient officiellement en philosophie pour les prémunir d'une manière sérieuse contre l'incrédulité. Trop souvent alors les preuves glissent sur une âme attiédie et distraite, et l'élève ne retient bien que les objections, toutes pour lui plus ou moins piquantes de nouveauté.

Quelquefois aussi la préparation que je réclame a lieu plus tôt, mais d'une manière incomplète. Des instructions sont faites, mais circonscrites dans des généralités vagues et rebattues, ou dans des exhortations froides et impuissantes. Ailleurs on démontre la religion sans l'inspirer; on fait pratiquer matériellement le culte, comme si un acte religieux sans amour n'était pas une forme vide de sens. Tant qu'il n'y a point adhésion vive, spontanée, durable, de l'intelligence à la vérité, tant que cette conviction ne se résout point en sentimens, ou que ces sentimens ne s'élancent point vers Dieu par la prière, il n'y a pas *foi*, dans la véritable acception du mot, et tant qu'il n'y a pas *foi*, il n'y a pas éducation cléricale.

Que s'il m'était permis de descendre à quelques détails pratiques, je dirais que je ne conçois pas de catéchismes sans la démonstration plus ou moins développée des vérités chrétiennes, point de développemens de ces vérités sans des exhortations chaleureuses ou de vives aspirations vers Dieu révélé à l'homme. Je dirais que, dans chaque classe, la Religion doit faire partie intégrante et essentielle de l'enseignement de chaque jour. C'est ainsi qu'en *Septième* et en *Sixième*, on développerait l'histoire de la Religion, d'après le *Catéchisme historique* de Fleury; en 5e et en 4e, d'après le *Catéchisme du diocèse*. Dans les hautes classes l'*Abrégé des fondemens*

de la foi par Aymé servirait de texte à des leçons d'un puissant intérêt sur tout l'ensemble de la Révélation. Quelle semence plus féconde pour l'étude de la philosophie que ce cours complet de doctrine chrétienne, historique d'abord, dogmatique ensuite, puis en quelque sorte tout philosophique, selon les besoins et selon les forces de toutes les intelligences! A l'appui des explications familières du maître viendraient les lectures, dont l'attrayante variété couperait, à la grande joie des élèves, la monotonie des classes. Pour les enfans, ce serait tantôt un chapitre du récit de Moïse ou du Livre des Rois, tantôt quelques traits détachés des *Lettres édifiantes* ou de la *Vie des Saints*. Pour les adultes, on ferait un choix dans les livres poétiques de l'Écriture; dans les *Catéchèses* de St. Cyrille, dans le beau travail sur St. Matthieu, attribué à St.-Jean Chrysostôme, enfin dans les *Méditations* de Bossuet *sur l'Evangile* et dans ses sublimes *Elévations sur les Mystères*. Là, comme ailleurs, les progrès de chacun seraient constatés par des rédactions, et pourquoi n'y aurait-il pas pour chaque classe un prix d'honneur, le prix de doctrine chrétienne.

Du reste, en soumettant ces brèves indications à ses frères, l'auteur du présent article n'a point la prétention de les épuiser. Fénelon, par exemple, pourrait figurer sur cette liste comme Bossuet. On a du pieux archevêque des histoires édifiantes tout-à-fait accessibles à l'intelligence des enfans. A la méditation des esprits plus avancés s'offrent les pages d'une clarté remarquable qu'on a publiées de lui sous le titre de *Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion*. Puis les *Paraphrases de Massillon* sur les *Psaumes*. Puis, comme ce n'est point seulement un chrétien que vous élevez, mais un Prêtre, pourquoi ne pas lire au catéchisme des rhétoriciens, le traité *du sacerdoce* de S. Chrysostôme et le beau discours de S. Grégoire de Naziance *sur la dignité et sur les devoirs du pontife de Jésus-Christ?*

On pressent le lien de ces études avec celles des lettres humaines. Dans l'éducation ainsi conçue, tout est conséquent et harmonique. L'élève retrouve comme guides religieux, comme promoteurs de sa foi, les mêmes génies qu'il a admirés comme maîtres de la parole, comme les plus puissans d'entre les hommes par l'éloquence et par la pensée. Même et plus grande supériorité, à la fois religieuse et littéraire (qu'on veuille bien me pardonner ce terme indigne de la divinité des Écritures) dans la Sainte Bible. L'ancien Testament surtout, à l'âge où l'imagination nous agite, est le livre des livres, le trésor des trésors. Il y a dans les Prophètes et dans Job une

impétuosité de sentimens, une magnificence d'images, comme dans les Psaumes des élans d'âme, auxquels on ne peut rien comparer nulle part. Tout le monde le dit, je le sais; mais peut-être ne s'attache-t-on pas assez à stimuler dans nos petits séminaires la conscience de ces ineffables beautés. Le pieux Hersan, et, après lui, le bon Rollin n'ont point cru insulter à la majesté de la religion en proposant le cantique de Moïse à l'admiration de leurs élèves. Il n'y aurait rien de profane à suivre un tel exemple, à faire ressortir, comme le grand Bossuet, la divine inspiration des livres saints de l'infinie sublimité de leur langage. Sans doute il ne faudrait point faire œuvre de critique ou de pygmée en présence de ces monumens sacrés. Autant vaudrait devant les pyramides chercher de l'œil et nombrer les rides que le temps a gravées sur ces masses colossales, debout depuis trois mille ans. C'est l'impression qui s'élève à leur aspect qu'il importe de faire partager, de rendre vivante et sensible à tous. Ce qu'il faudrait surtout faire goûter aux jeunes lévites, c'est le désintéressement de langage qui règne dans la Bible. Là, rien pour l'effet, tout pour la pensée. Là, point d'artiste, point d'écrivain, nul soin de la phrase, rien qui sente le métier, qui trahisse la préoccupation des suffrages du dehors. Une seule intention domine celui qui écrit, quel qu'il soit : c'est de rendre témoignage à Dieu. En quels termes? il ne sait. Il laisse aller sa plume et se trouve sublime ou naïf, majestueux ou simple, sans y penser. *L'éloquence suit, comme la servante,* ainsi que Bossuet l'a dit de S. Paul.

Je me vois ainsi conduit à parler des classes proprement dites. Le ministre de Dieu doit être aussi l'homme de la Société, et par conséquent un *homme instruit,* suivant l'acception du mot au temps où il vit.

N'oublions pas toutefois, qu'avant tout, cet homme instruit sera Prêtre. Une tendance grave et religieuse doit donc présider à ses études classiques. *Tout pour Dieu,* voilà le principe et la fin de son éducation. Toute idolâtrie, toute adoration de la forme, quelque nom qui la décore, nature, éloquence, poésie, lui est interdite. Il n'admirera jamais trop les dons de Dieu; mais c'est à lui qu'il faut sans cesse en rapporter l'éclat et la gloire. Le culte du génie humain est un paganisme, le seul qui soit contagieux désormais. Qui n'a lu dans saint Jérôme ses austères remords pour avoir préféré la lecture de Cicéron à celle de la Bible, et cette vision où Jésus-Christ lui apparaît pour lui dire : *Es-tu chrétien?.... Non tu n'es pas un chrétien, tu es un cicéronien!* Pour ceux qui

ont sondé les illusions de l'esprit humain, il n'y a pas d'exagération dans ces paroles.

Et qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas un contempteur des lettres profanes qui rappelle cet énergique anathème. Dans les études que l'on nomme classiques, il faut certes réserver une large part à l'antiquité païenne. On en jugera lorsque, dans un second article, je donnerai la liste raisonnée des auteurs que je voudrais voir partout dans les mains de nos enfans. Mais encore une fois l'admiration suffit, l'adoration est de trop. L'enthousiasme est une belle et noble chose; la superstition est une misère. Car ne croyez pas que celui qui se prosterne devant la parole de l'homme pour elle-même, soit par cela seul une âme d'élite. Il y a de l'étroit, du puéril dans tout ce qui est exclusif. Voyez plutôt ces beaux esprits du seizième siècle, qui, pour ne pas souiller leur latinité d'un mot étranger à Cicéron, appelaient la Sainte-Vierge *Dea immortalis*. C'est par des susceptibilités de ce genre que le plus mâle des orateurs, Tertullien, a été banni des rhétoriques, qu'on élève un mur entre le purisme des élèves et l'admirable néologisme de l'Imitation de Jésus-Christ et de la Vulgate. Certes, ou je me trompe fort, ou il faut avouer que, les premières classes de grammaire une fois franchies, rien ne serait plus nécessaire que d'élever nos jeunes lévites au-dessus des scrupules sans nombre qui les saisissent en présence de tant de locutions que le siècle d'Auguste eût flétries. Le mot de l'énigme est simple. C'est qu'en effet la langue de saint Paul n'est pas et ne pouvait pas être celle de Sénèque, la langue de Tertullien celle de Pline le jeune. Ecoutez : ce sont bien encore à peu près les mêmes sons, les mêmes désinences; à tout prendre même, les mots nouveaux sont en petit nombre; mais une révolution s'accomplit dans les intelligences; le paganisme et l'Evangile sont aux deux pôles : comment l'expression de ces deux pensées, comment leur génie grammatical seraient-ils identiques? Prenez au hasard une épître du grand Apôtre, traduisez-la en beau style cicéronien : n'est-il pas vrai que l'accent chrétien aura disparu? La littérature romaine est une belle statue; l'ensemble en est majestueux, les détails d'un fini admirable; mais cette beauté si régulière est une beauté froide. Ceux qui prêchèrent la bonne nouvelle n'avaient que faire de formes si arrêtées. Leur éloquence nue, mais expansive et saisissante, dut rejeter loin d'elle les draperies qui paraient la vieille idole. Elle révéla au monde une vie nouvelle, une vie intérieure et profonde, plus qu'inconnue de ces hommes

tout extérieurs qui n'avaient d'émotions que celles du cirque ou celles du Forum. Il fallut bien que ces sentimens inconnus se créassent une langue; la force d'expansion dont ils étaient doués, fit éclater de partout celle que la littérature païenne avait polie : la statue reçut une âme.

Voilà ce qu'il faut montrer de bonne heure aux élèves du sanctuaire; d'où la nécessité d'introduire parmi leurs livres classiques les *Pères de l'Eglise*. N'en ayez pas honte devant eux. Ne faites nulle difficulté de reconnaître que les tours et les constructions qu'ils affectionnent sont souvent sans exemple dans les écrits antérieurs; mais demandez si l'amour de Dieu, si la charité qui enflamme leurs discours, avaient dans les temps antérieurs bien des modèles. Et après tout aimerait-on mieux que les Pères fussent plus corrects, et que les hardiesses orientales de nos livres saints, leur magnificence d'images, leur richesse de coloris, leur onction enfin n'eussent point passé dans le langage chrétien? Puis la diction d'un Tertullien, pour être autre que celle de Pline le jeune, lui est-elle véritablement inférieure? Il faudrait voir, au contraire, si les réminiscences d'Horace n'ont pas glacé nos hymnographes, et si les chants de nos églises n'auraient pas gagné à rester plus fidèles aux inspirations des prophètes qu'à l'élégance lyrique des favoris d'Auguste.

Peu d'exemples suffiraient pour rendre frappantes de vérité ces considérations sur le néologisme chrétien, né de l'invasion subite de croyances neuves et puissantes dans une langue qui avait cessé d'être progressive. Quelques différences seraient à noter dans l'application de cette idée à l'idiome grec, bien plus riche, bien plus varié, bien plus souple surtout que l'idiome latin, bien plus façonné, dès le temps de Platon, à rendre toutes les nuances de la pensée philosophique la plus abstraite. Mais j'ai déjà trop oublié peut-être que je ne puis aujourd'hui qu'effleurer des aperçus généraux. Qu'il me suffise donc d'avoir indiqué celui-ci en passant.

Je parlais tout-à-l'heure des SS. Pères. C'est un monde tout entier que les travaux de ces hommes admirables. Ce monde, on ne saurait commencer trop tôt d'en faire le tour. Dès la *Troisième*, les Pères latins pourraient entrer dans le cadre des études. En marquer la série serait chose facile; mais ici encore on me pardonnera de ne pas mettre un second article dans le premier. J'essaierai seulement de prévenir une objection. Il y a de la recherche dans la diction des Pères; ils portaient à cet égard le poids de leur siècle; ils subissaient la loi des littératures épuisées, eux qui en créaient

une pleine de sève et d'avenir. N'y aurait-il point péril pour le goût de l'élève, qui est à former encore, à faire trop tôt connaissance avec les Pères? Ne vénérera-t-il pas les taches de leur style à l'égal de leur génie et de leur vertu? — Si l'élève n'était qu'un enfant, je l'avouerai, l'objection serait forte. Voilà pourquoi j'ai écarté les fragmens des Pères jusqu'à la *Troisième*, jusqu'à la classe où les notions grammaticales de l'écolier sont complètes et fixées; car, plus jeune, il n'aurait pu s'expliquer cette contradiction entre le rudiment et l'auteur sacré, il y aurait eu confusion dans ses idées. Pour l'élève adolescent, l'objection n'en est pas une. Je suppose que les fragmens des Pères mis sous ses yeux seront bien choisis, que les pointes y seront rares. Est-il donc alors si difficile au Maître de faire sentir le vice de diction dont il s'agit, et en même temps de l'expliquer sans nuire à l'autorité du modèle où se rencontre cette tache.

J'ai dit aussi que je voulais former dans le Prêtre un homme instruit, suivant l'acception du mot au temps où il vit.

Il y aura donc une place au petit séminaire, et une grande place, pour l'enseignement de l'histoire, des sciences mathématiques et physiques, de la philosophie. Mais je demande pardon de le répéter une troisième fois, c'est l'esprit général de l'éducation cléricale qui fait l'objet de ce premier article. Le plan d'études viendra en son lieu et formera un article à part.

Un mot seulement sur l'abus qu'on pourrait faire dans les hautes classes de la littérature contemporaine.

Celui qui écrit ceci n'est point ennemi de ce qu'à tort ou à droit on a de nos jours appelé le *Romantique*. Il pense que tout un côté de cette littérature dérive d'un sentiment vif et vrai des beautés poétiques de la Bible. Il osera dire même que les hardiesses des novateurs (dont il est loin d'excuser les témérités) ont seules rendu possible, dans notre langue si timide, une traduction passable de ce livre des livres; que la brusquerie de leurs transitions lyriques aide à suivre la rapidité du vol des prophètes, qui franchissent des abymes d'un verset à l'autre. Mais aussi celui qui écrit est loin de tolérer qu'on transporte à la littérature qui nous environne cette idolâtrie qu'il réprouve pour la littérature antique. Que l'élève du sanctuaire comprenne et goûte tel chapitre de Walter Scott, telle page de lord Byron, telle œuvre de M. de Châteaubriand, de M. de Lamartine, ou de M. Victor Hugo, c'est à merveille. Mais sa vocation présumée n'est point d'écrire des mé-

ditations ni des romans poétiques. Il ne faut rien de frivole dans l'éducation du Prêtre. Ce ne sont point des fleurs que l'Eglise lui demande, ce sont des fruits. Il faut éveiller son imagination sans doute, et voilà pourquoi j'insiste sur des lectures fréquentes de l'Ecriture dans les catéchismes, sur la traduction habituelle de morceaux choisis dans la Bible même et dans les Pères; non point, on l'a vu, que je propose les Pères comme modèles de style, mais bien comme modèles d'éloquence; car l'éloquence n'est pas dans les mots, et ces penseurs mâles et châleureux en ont plus, à mon sens, que tel phrasier symétrique de l'antiquité.

C'en est assez sur les études. Notre tâche toutefois est-elle remplie? Non; certes.

Le caractère social du lévite est encore à former. Il est croyant; il est charitable; tous les élémens de la sociabilité sont en lui. Que tardez-vous à féconder ce germe, à faire verdir cette jeune plante, à faire éclore cette fleur?

Il ne suffira point au Prêtre d'être au fond bienveillant et dévoué à ses frères. Il faudra qu'il soit affable à tous, et, dans ses relations forcées avec les classes polies, qu'il se montre poli à l'égal de tous. Qu'il sache bien que la froideur des manières, la rudesse des formes, le rendraient infiniment moins propre à procurer le salut des âmes, et qu'il accorde à ce motif sacré ce qu'il refuserait peut-être à l'exigence des mondains.

C'est ici surtout que la mission du maître est délicate. Tout arbre naît sauvageon, et, s'il reste abandonné aux soins de la nature inférieure, si la main de l'homme ne vient modifier et diriger le travail de la nature dans l'arbre, il ne produira jamais que des fruits âpres et sauvages.

« Que fait le jardinier? il enlève au jeune arbre sa couronne naissante, fend l'écorce, implante ou introduit dans la plaie un rameau, un bouton ou un *œil* pris d'un arbre déjà régénéré; puis il enveloppe soigneusement la blessure : c'est ce qu'on appelle *greffer*. Le bouton, enté sur le tronc sauvage, incorporé à sa substance, se développe, et transmet sa vertu au sauvageon, qui portera désormais des fruits succulens et doux.

» Qu'a-t-il fallu pour ce changement? La main du jardinier, le retranchement franc et sévère des premiers produits de l'arbre, et un bouton plus noble. Mais d'où vient la vie plus pure de l'œil ou du bouton implanté? D'un autre œil, d'un autre bouton. Et cet autre œil?..... D'où vient la première greffe?..... d'où est descendue

cette substance qui a la propriété merveilleuse de changer l'amertume en douceur?..... Mystère! La mythologie dit que ce sont les Dieux qui ont enseigné la culture aux hommes.

» L'homme aussi naît sauvageon. S'il reste abandonné à la nature inférieure, si la parole de la sagesse ne vient modifier et diriger le travail de la nature dans l'homme enfant, il ne produira, comme le jeune arbre, que des fruits âpres et sauvages.

» L'homme, comme l'arbre, demande donc à être régénéré, greffé; et pour cela il faut une main ferme et sûre, qui sache faire courber la tête au jeune plant, couper dans le vif, et introduire dans son être un œil plus noble, une substance plus pure; il faut aussi qu'elle sache adoucir la douleur de l'opération, et soigner la blessure jusqu'à parfaite guérison..... La parole de la sagesse, implantée dans l'âme de l'enfant, doit y développer une vie nouvelle qui fleurisse en vertus douces et aimables, et qui produise des fruits d'une autre région : bonté et amour, science et intelligence (1). »

« Il faut étayer le jeune plant, donner une direction droite à » son développement sans entraver la vie; il faut émonder sans » cesse les jets de la nature sauvage, sans nuire à la fleuraison : » il faut *dominer* une volonté libre sans la *violenter*. Comment » réussir? En gagnant l'estime et la confiance de l'enfant, en l'ai- » mant et en s'attirant son amour. Sachez vous faire respecter, » c'est-à-dire craindre et aimer, et il vous suivra, non en esclave, » mais en fils. *C'est là le plus grand secret pratique de l'edu-* » *cation soit privée, soit publique* (2). »

S. FOISSET,

Supérieur du petit séminaire du diocèse de Dijon.

---

(1) Ces paroles sont de M. Bautain, supérieur du petit séminaire de Strasbourg.

(2) Ces derniers mots sont de M. Ratisbonne, professeur au même établissement. Je n'ai pas cru pouvoir mieux terminer que par cette double citation un article spécialement destiné aux petits séminaires de France.

NOUVELLES VUES SUR L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

EXTRAITES

DE LA PRÉFACE DES ÉTUDES HISTORIQUES,

DE F. A. DE CHATEAUBRIAND.

Nous avons répété souvent, que la plupart des livres historiques étaient à refaire (1). Nous nous plaignions, dans la douleur, de l'injustice avec laquelle toutes les questions qui ont rapport au catholicisme avaient été traitées ; nous assurions que la plupart des jugemens historiques étaient à reviser, et que de cet examen rejaillirait une gloire nouvelle, une gloire sans pareille pour le catholicisme ; et voilà que nos paroles semblent avoir été entendues; voilà qu'un de ces *écrivains hardis, libres, vraiment éclairés*, vient de considérer l'histoire de France avec *cet esprit neuf et cette science ancienne* que nous réclamions. Nous avons lu avec une vive curiosité la *Préface des Etudes Historiques*, que M. de Châteaubriand vient de faire paraître ; et nous l'avouons, c'est avec une singulière émotion que nous y avons trouvé, revêtues de la brillante expression du chantre des *Martyrs*, quelques-unes de nos idées, réalisées quelques-unes de nos espérances, confirmées quelques-unes de nos prévisions. Non rien ne sera capable d'arrêter le commencement de conversion qui se fait vers les idées catholiques. L'illustre écrivain craint que ses paroles ne soient perdues ; si notre faible voix pouvait parvenir jusqu'à lui, nous oserions le rassurer contre cette appréhension. Oui, nous le disons avec simplicité, malgré les outrages qui affligent publiquement notre foi, malgré un pouvoir indifférent ou ennemi, malgré ces journalistes qui ne nous connaissent pas, et ce grand nombre de jeunes gens qui, ignorant qu'ils sont les échos cent fois repercutés du dernier siècle, répètent encore les paroles d'injure ou de mépris qui sortirent du sein de la corruption dont il reste honteusement marqué, une secrète joie est dans notre âme : nous voyons — l'amour et la douleur sont doués d'une seconde vue — nous voyons la science venger peu-à-

(1) Voir ci-dessus, p. 354, l'article : *De la Conversion de Constantin et de la protection qu'il accorda à l'Eglise.*

peu la religion et lui redonner la place belle et juste qui lui appartient dans le cœur des peuples; nous voyons le catholicisme, mieux connu, mieux apprécié, ne rebuter aucun sentiment généreux, n'effrayer aucune idée grande et noble; nous le voyons relevant sa tête, étendant ses vastes bras, et les peuples, instruits par de longs malheurs et brisés par l'épreuve d'indicibles misères, retrouvant de nouveau dans son sein, et le repos oublié, et la tranquillité perdue, et l'amour évanoui. Dieu sait jusqu'à quel point nous verrons poussé ce grand ouvrage de sa puissance : notre tâche à nous est de coopérer à ses immortels desseins en accueillant de tous les côtés les pensées neuves, qui sont comme les prophètes plus ou moins clairs ou obscurs, qui nous donnent et nous conservent le souvenir de la promesse qui nous a été faite, que nous nous trouverons un jour tous réunis *dans une même bergerie et sous un seul pasteur* (1).

Nous allons suivre M. de Châteaubriand dans l'analyse qu'il nous a donnée lui-même de ses *Etudes Historiques;* il n'entre pas dans notre plan de faire connaître à nos lecteurs toutes les idées nouvelles qu'il émet sur l'histoire en général et sur celle de France en particulier. Comme nous avons coutume de le faire, nous nous attacherons principalement à ce qui a un rapport direct au christianisme. Cependant comme cette *préface* renferme une foule de détails précieux sur les matériaux de notre histoire, sur les sources où il faut puiser, l'état où elle se trouve soit chez nous, soit chez nos voisins, sur les Ecoles historiques, qui ont vogue en ce moment, nous présenterons un tableau rapide et raccourci de toutes ces matières, nous réservant de citer ce qui entre principalement dans notre but. Nous croyons cependant devoir prévenir d'avance que, s'il est quelque assertion du noble auteur qui, par là même qu'elle est nouvelle, blesse quelque opinion ou quelque croyance, il ne faut pas nous l'imputer, comme notre pensée. Faire connaître à nos lecteurs le mouvement scientifique qui se fait vers le catholicisme, telle est notre tâche : tel doit être aussi le désir de tout chrétien. Or, dans ce mouvement, il ne peut entrer dans l'esprit de personne de trouver toutes les expressions exactes, tous les points de vue justes, tous les jugemens infaillibles. Mais aussi ne nous laissons pas plus long-temps reprocher de nous tenir renfermés dans les bornes étroites d'une scolastique vieillie, prouvons que nous savons tout voir, tout examiner; et au besoin tout juger.

(1) Et fiet unum ovile et unus pastor. *S. Jean*, ch. x. v. 16.

Dans l'analyse de cette préface nous nous attachons à donner le *résultat* des Etudes historiques de M. de Châteaubriand, en attendant que nous puissions puiser dans l'ouvrage même les développemens que quelques-uns de ces résultats pourront réclamer.

L'auteur prélude par ce tableau des questions qu'il se propose de traiter.

« Les sociétés anciennes périssent ; de leurs ruines, sortent des sociétés nouvelles : lois, mœurs, usages, coutumes, opinions, principes mêmes, tout est changé. Une grande révolution est accomplie, une plus grande révolution se prépare : la France doit récomposer ses annales, pour les mettre en rapport avec les progrès de l'intelligence. Dans cette nécessité d'une reconstruction sur un nouveau plan, où faut-il chercher des matériaux ? Quels sont les travaux exécutés avant notre temps ? Qu'y a-t-il à louer ou à blâmer dans les écrivains de l'Ancienne Ecole historique ? La nouvelle Ecole doit-elle être entièrement suivie, et quels sont les auteurs les plus remarquables de cette Ecole ? Tout est-il vrai dans les théories religieuses, philosophiques et politiques du moment ? Voilà ce que je me propose d'examiner dans cette préface. Je travaillais depuis bien des années à une histoire de France dont ces *Etudes* ne présenteront que l'exposition, les vues générales et les débris. Ma vie manque à mon ouvrage ; sur la route où le temps m'arrête, je montre de la main aux jeunes voyageurs les pierres que j'avais entassées, le sol et le site où je voulais bâtir mon édifice. »

Comparaison des devoirs des historiens de l'antiquité avec ceux imposés aux historiens modernes. Origine commune des peuples de l'Europe. Documens et historiens étrangers à consulter pour l'histoire de France.

« Les annalistes de l'antiquité ne faisaient point entrer dans leurs récits le tableau des différentes branches de l'administration : les sciences, les arts, l'éducation publique, étaient rejetés du domaine de l'histoire ; Clio marchait légèrement, débarrassée du pesant bagage qu'elle traîne aujourd'hui après elle. Souvent l'historien n'était qu'un voyageur racontant ce qu'il avait vu. Maintenant l'histoire est une encyclopédie ; il y faut tout faire entrer depuis l'astronomie jusqu'à la chimie ; depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier ; depuis la connaissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte jusqu'à la science de l'économiste ; depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles, jusqu'à celle des lois

politiques. L'historien moderne se laisse-t-il aller au récit d'une scène de mœurs et de passions, la gabelle survient au beau milieu; un autre impôt réclame; la guerre, la navigation, le commerce accourent. Comment les armes étaient-elles faites alors? D'où tirait-on les bois de construction? Combien valait la livre de poivre? Tout est perdu si l'auteur n'a pas remarqué que l'année commençait à Pâques et qu'il l'ait datée du 1er janvier. Comment voulez-vous qu'on s'assure en sa parole, s'il s'est trompé de page dans une citation, ou s'il a mal coté l'édition? La société demeure inconnue, si l'on ignore la couleur du haut de chausse du roi et le prix du marc d'argent. Cet historien doit savoir non-seulement ce qui se passe dans sa patrie, mais encore dans les contrées voisines, et parmi ces détails, il faut qu'une idée philosophique soit présente à sa pensée et lui serve de guide. Voilà les inconvéniens de l'histoire moderne, ils sont tels qu'ils nous empêcheront peut-être d'avoir jamais des historiens comme Thucydide, Tite-Live et Tacite; mais on ne peut éviter ces inconvéniens, et force est de s'y soumettre. »

Quatre espèces de documens renferment l'histoire entière des nations dans l'ordre successif de leur âge : les Poésies, les Lois, les Chroniques contenant les faits généraux, les Mémoires peignant les mœurs et la vie privée. Les hommes chantent d'abord; ils écrivent ensuite.

Nous n'avons plus les Bardits que fit recueillir Charlemagne; il ne nous reste qu'une ode en l'honneur de la victoire que Louis, fils de Louis-le-Bègue, remporta en 881 sur les Normands; mais le moine de Saint-Gall et Ermold-le-Noir ont tout-à-fait écrit dans le goût de la chanson germanique.

Ces documens sont : pour la Germanie, la mythologie et les poésies scandinaves; les Edda et les Sagas; les chants des Scaldes, que nous ont conservés Snorron, Saxon le Grammairien, Adam de Brême, et les chroniques anglo-saxonnes; les Nibelungs; les évangiles goths d'Ulphilas pour les langues.

Pour le midi de la France, le recueil des poésies de la langue romane, par M. Renouard; un ouvrage que doit publier M. Fauriel sur la formation de la langue romane, et une histoire des Barbares dans les provinces méridionales de la France, par le même savant.

Pour l'étude des lois barbares nous avons les lois salique, ripuaire et gombette; en outre, les lois lombardes, bavaroises, russes, anglo-saxonnes et galliques.

Pour les six premiers siècles des temps barbares, les historiens de la Russie, de la Pologne, de la Suède et de l'Allemagne.

Archives françaises. Hommage rendu aux travaux des Corps religieux.

En fixant son attention sur les *Archives françaises*, l'illustre auteur ne pouvait manquer de parler de ces Sociétés religieuses qui ont rendu tant de services aux lettres et aux arts.

« Rendons d'abord, dit-il, un éclatant hommage à cette école des Bénédictins que rien ne remplacera jamais. Si je n'étais maintenant un étranger sur le sol qui m'a vu naître; si j'avais le droit de proposer quelque chose, j'oserais solliciter le retablissement d'un ordre qui a si bien mérité des lettres. Je voudrais voir revivre la congrégation de Saint-Maur et de Saint-Vannes dans l'abbatial de Saint-Denis, à l'ombre de l'église de Dagobert, auprès de ces tombeaux dont les cendres ont été jetées au vent au moment où l'on dispersait la poussière du trésor des Chartes : il ne fallait aux enfans d'une liberté sans loi, et conséquemment sans mère, que des bibliothèques et des sépulcres vides.

» Des entreprises littéraires qui devaient durer des siècles demandaient une société d'hommes consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourrissant au milieu d'eux les jeunes élèves héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations enchaînées au pied des autels, abdiquaient à ces autels les passions du monde, renfermaient avec candeur toute leur vie dans leurs études, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas.

» Les Bénédictins n'étaient pas le seul corps savant qui s'occupât de nos antiquités; dans les autres sociétés religieuses, ils avaient des émules et des rivaux.... »

Il cite ensuite comme auxiliaires de ces savans hommes la Magistrature parlementaire, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis les savans isolés tels que les Ducange, les Bergier, les Le Bœuf, les Bullet, les Decamps; et puis les Recueils des Conciles, les Annales particulières et les Coutumes des provinces, tant latines que gauloises, et aussi les Vies des Saints; c'est là, dit-il, que pour les huit premiers siècles de notre monarchie se trouve la véritable histoire de France.

Outre ces documens imprimés, il indique encore les Archives, le Cabinet ou le Trésor des Chartres, les Rôles et les Registres du

Parlement, les Manuscrits de toutes les bibliothèques publiques, et à ce sujet il fait connaître les différens décrets de l'Assemblée Nationale, qui, sur la proposition du philosophe Condorcet, adopta, le 19 juin 1792, une proposition par laquelle *tous les Départemens étaient autorisés à brûler les Titres qui se trouvaient dans les divers dépôts.*

Ecrivains de l'histoire générale de France avant la révolution.

Ici M. de Châteaubriand relève l'utilité des travaux des écrivains qui ont travaillé aux *Annales* françaises avant la révolution, et accuse les jugemens qu'on porte sur eux de trop de dureté. Du Haillan, Belleforest, de Serres et Dupleix, premiers explorateurs de nos *Annales*, *l'Abrégé chronologique* trop vanté du président Hénault, les *Essais historiques* trop décriés de Voltaire, le précieux travail de Velly, de Villaret et Garnier renferment des pages nettement écrites, des jugemens sains, une lecture consciencieuse. Ces historiens se trompent sur la physionomie des siècles, encore pas toujours.

Ecole historique moderne de la France. L'école descriptive, l'école fataliste.

« L'école moderne se divise en deux systèmes principaux : dans le premier, l'histoire doit être écrite sans réflexions; elle doit consister dans le simple narré des événemens, et dans la peinture des mœurs ; elle doit présenter un tableau naïf, varié, rempli d'épisodes, laissant chaque lecteur, selon la nature de son esprit, libre de tirer les conséquences des principes, et de dégager les vérités générales des vérités particulières. C'est ce qu'on appelle l'histoire *descriptive*, par opposition à l'histoire *philosophique* du dernier siècle.

» Dans le second système, il faut raconter les faits généraux, en supprimant une partie des détails, substituer l'histoire de l'espèce à celle de l'individu, rester impassible devant le vice et la vertu comme devant les catastrophes les plus tragiques. C'est l'histoire *fataliste* ou le *fatalisme* appliqué à l'histoire. »

École historique de l'Allemagne. Le parti philosophique historique et le parti historique. Deux Ecoles théologiques.

« Auprès de nous, tandis que nous fondions notre Ecole politique, l'Allemagne établissait ses nouvelles doctrines et nous devan-

çait dans les hautes régions de l'intelligence : elle faisait entrer la philosophie dans l'histoire, non cette philosophie du dix-huitième siècle, qui consistait à rendre des arrêts moraux ou anti-religieux, mais cette philosophie qui tient à l'essence des êtres, qui, pénétrant l'enveloppe du monde sensible, cherche s'il n'y a point sous cette enveloppe quelque chose de plus réel, de plus vivant; cause des phénomènes sociaux......

» L'Allemagne se divise sur ces questions en deux partis : le parti Philosophique-historique, et le parti Historique.

» Le parti Philosophique-historique, à la tête duquel se place M. Hegel, prétend que l'âme universelle se manifeste dans l'humanité par quatre modes : l'un substantiel, identique, immobile; on le trouve dans l'Orient : l'autre individuel, varié, actif; on le voit dans la Grèce : le troisième se composant des deux premiers dans une lutte perpétuelle; il était à Rome : le quatrième sortant de la lutte du troisième pour harmonier ce qui était divers; il existe dans les nations d'origine germanique......

» Le parti Historique s'en tient aux seuls faits et rejette toute formule philosophique. M. Nieburh, son illustre chef, dont le monde lettré déplore la perte récente, a composé l'histoire romaine qui précéda Rome; mais il n'a point reconstruit son monument cyclopéen autour d'une idée. M. de Savigny, qui suit l'histoire du droit romain depuis son âge poétique jusqu'à l'âge philosophique où nous sommes parvenus, ne recherche point le principe abstrait qui semble avoir donné à ce droit une sorte d'éternité........

» Ces deux écoles prennent en Allemagne le nom de système Rationnel et de système Supernaturel.

» De concert avec les deux Ecoles Historiques marchent deux Ecoles Théologiques qui s'unissent aux deux premières selon leurs diverses affinités. Ces Ecoles Théologiques sont chrétiennes; mais l'une fait sortir le christianisme de la Raison pure, l'autre de la Révélation. Dans ce pays où les hautes études sont poussées si loin, il ne vient à la pensée de personne que l'absence de l'idée chrétienne dans la société soit une preuve des progrès de la civilisation. »

Philosophie de l'histoire.

Les chefs de cette école sont, Herder dans les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité;* l'Italien Vico, et M. Ballanche dans la *Palingénésie sociale.* Voici l'exposé du système de M. Ballanche.

« Interrogeant tour-à-tour les livres saints, les poésies primitives,
» l'histoire, M. Ballanche a déduit de leurs réponses concordantes
» une analogie parfaite entre le principe révélé et le principe ra-
» tionnel; et c'est là toute la pensée *palingénésique*. Il croit que
» la loi qui préside aux progrès de l'humanité, soit qu'on la con-
» temple dans la sphère religieuse, soit qu'on l'étudie dans la sphère
» philosophique, est *une*. Le titre à inscrire sur le frontispice de
» ses œuvres complètes pour en annoncer l'idée fondamentale, pour-
» rait donc être celui-ci : *Identité du dogme de la déchéance et*
» *de la réhabilitation du genre humain avec la loi philosophique*
» *de la perfectibilité*............ »

Auteurs français qui ont écrit l'histoire depuis la révolution.

M. Villemain a donné une histoire complète de Cromwell; il prépare une vie de Grégoire VII. Il tient par le style à l'ancienne Ecole, et pour les idées à la nouvelle..

M. Daunou, ancien religieux, a donné divers mémoires instructifs. Il faut être en garde contre ce qu'il dit des souverains-pontifes; il juge un page du dixième siècle d'après les idées du dix-huitième; il est peu favorable à la moderne Ecole.

M. de Saint-Martin a jeté, par sa connaissance de la langue arménienne, une vive lumière sur l'histoire des Perses. Il suit les vieilles traces.

De M. de Bonald il faut lire la *Théorie du pouvoir civil et religieux*. « Il y a du génie dans ce livre, dit M. de Châteaubriand; mais c'est une chose qui fait peine de reconnaître combien les idées de cette théorie sont déjà loin de nous. Avec quelle rapidité le temps nous entraîne! L'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort, qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots. »

M. Dulaure a écrit avant, pendant et après la Révolution; mais il a fait une satire historique plutôt qu'une histoire : il montre l'envers de la Société.

M. Maltebrun, dans sa *Géographie* a éclairci plusieurs origines barbares.

Le travail de M. de Montlosier sur *la Féodalité*, est rempli d'idées neuves, exprimées dans un style indépendant qui sent son moyen âge.

M. Lacretelle a tracé l'histoire de nos jours avec raison, clarté, énergie; il a pris le noble parti de la vertu contre le crime, et déteste de la révolution tout ce qui n'est pas la liberté.

L'ouvrage de M. Lemontey sur Louis XIV, présente le règne de ce prince sous un jour nouveau.

M. Mazure a laissé une histoire écrite avec négligence ; mais elle a changé, sous plusieurs rapports, ce que nous savions de Jacques II, et du rôle que joua Louis XIV dans la catastrophe du prince anglais.

Madame de Staël a donné des *Considérations sur les principaux événemens de la révolution française*, empreintes d'un vif sentiment de gloire et de liberté.

M. Clausel de Coussergues sous le titre modeste : *Du sacre des rois de France, et des rapports de cette cérémonie avec la constitution de l'Etat, aux différens âges de la monarchie*, a écrit un volume qui restera.

M. Fiévée a renfermé dans le cadre étroit de sa brochure intitulée : *Des opinions et des intérêts*, plusieurs aperçus ingénieux.

M. Michaud nous a donné dans son *Histoire des croisades*, et surtout dans sa *Bibliothèque des historiens des croisades*, un travail extrêmement recommandable.

M. de Salvandy a composé un bon ouvrage dans l'*Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*. Il faut y ajouter l'*Histoire de l'anarchie des Polonais*, de Rulhières.

MM. Monteil et Capefigue sont du petit nombre de ces jeunes gens qui n'écrivent qu'après avoir lu.

M. de Ségur a obtenu un succès mérité dans son *Histoire de la campagne de Russie*.

M. Mazas, dans ses *Vies des capitaines français au moyen âge*, n'a voulu raconter que l'exacte vérité; il a visité lui-même le théâtre où brillèrent les guerriers dont il peint les exploits.

Mémoires, traductions et publications.

Voici comment le noble écrivain stigmatise les nombreux *Mémoires* dont nous avons été inondés dans ces dernières années.

« Le temps où nous vivons a dû nécessairement fournir de nombreux matériaux aux *Mémoires*. Il n'y a personne qui ne soit devenu, au moins pendant vingt-quatre heures, un personnage, et qui ne se croie obligé de rendre compte au monde de l'influence qu'il a exercé sur l'univers. Tous ceux qui ont sauté de la loge du portier dans l'antichambre, qui se sont glissés de l'antichambre dans le salon, qui ont rampé du salon dans le cabinet du ministre ; tous ceux qui ont écouté aux portes, ont à dire comment ils ont reçu

dans l'estomac l'outrage qui avait un autre but. Les admirations à la suite, les mendicités dorées, les vertueuses trahisons, les égalités portant plaque, ordres ou couleurs de laquais, les libertés attachées au cordon de la sonnette, ont à faire resplendir leur loyauté, leur honneur, leur indépendance. Celui-ci se croit obligé de raconter comment, tout pénétré des dernières marques de la confiance de son maître, tout chaud de ses embrassemens, il a juré obéissance à un autre maître; il vous fera entendre qu'il n'a trahi que pour trahir mieux; celui-là vous expliquera comment il approuvait tout haut ce qu'il détestait tout bas, ou comment il poussait aux ruines sous lesquelles il n'a pas eu le courage de se faire écraser. A ces Mémoires tristement véritables, viennent se joindre les Mémoires plus tristement faux; fabrique où la vie d'un homme est vendue à l'aune, où l'ouvrier, pour le prix d'un dîner frugal, jette de la boue au visage de la renommée qu'on a livrée à sa faim.

» On se console pourtant en trouvant dans ce chaos de bassesse et d'ignominie quelques écrits consciencieux, dont les auteurs s'attachent à reproduire sincèrement ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont éprouvé. Le travail de ces auteurs doit être considéré comme de précieux renseignemens historiques; MM. de Lascases et Gourgaud doivent être crus, quand ils parlent du prisonnier de Sainte-Hélène. »

Parmi les traductions et publications nouvelles, il faut remarquer les suivantes :

Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle, que nous devons à M. Guizot.

Annales du Hainaut, par Jacques de Guise, fruit du travail de M. le marquis de Fortia.

Froissard nous a été donné par M. Buchon.

L'*Histoire du châtelain de Coucy*, a été publiée par M. Crapelet.

Le *Roman de Rou*, par M. Plaquet.

Le *Roman de Renard*, par M. Meon.

Les *Mémoires de Loménie*, par M. Barrière.

Ce dernier ouvrage achève de faire connaître les personnages que M. le marquis de St.-Aulaire a remis en scène dans son *Histoire de la Fronde*.

Théâtres. Roman historique.

Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire.

Si M. Victor Hugo nous donne son *Richelieu*, nous saurons

ce qu'un génie à part peut trouver, dans une route inconnue à Corneille et à Racine.

Walter-Scott fait renaître le moyen âge en Ecosse dans ses célèbres inventions.

M. Cooper est le peintre des forêts, des sauvages, et de la vieille liberté de l'Amérique.

Nous n'avons point failli en ce nouveau genre de littérature; entre plusieurs autres, M. Mérimée et M. Latouche ont esquissé deux tableaux qui rendront de plus en plus difficile la tâche de l'historien.

Fondateurs de l'Ecole moderne historique.

M. de Barante a créé l'école Descriptive dans son *Histoire des ducs de Bourgogne.*

MM. Thiers et Mignet sont les chefs de l'école Fataliste, MM. Thierry, Guizot et Sismondi, les grands réformateurs de notre histoire générale.

En joignant, pour les faits, l'histoire d'Adrien de Valois aux observations de MM. Thierry, Guizot et Sismondi, il n'y a presque plus rien à dire touchant la première et la seconde race de nos rois.

C'est dans l'*Histoire de la conquête d'Angleterre*, et dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, que M. Thierry a rendu à un temps défiguré par notre ancienne Ecole son véritable caractère. On ne saurait trop déplorer l'excès de travail qui a privé M. Thierry de la vue.

Le *Cours d'histoire de M. Guizot*, en ce qui concerne la seconde race est d'un haut mérite. Il a aussi de curieuses leçons sur la littérature civile et religieuse, et une foule de choses justes, bien observées et écrites avec impartialité.

M. Sismondi, connu par son *Histoire des républiques italiennes*, est un étranger de mérite. Trop préoccupé des idées modernes, il a trop jugé le passé d'après le présent. Il doit être lu avec précaution, mais étudié avec fruit.

Ici M. de Châteaubriand expose les raisons qui l'empêchent d'être d'accord avec ces historiens sur quelques points de l'histoire de France.

Ecrivains de l'Ecole moderne Fataliste.

Passant ensuite aux écrivains de l'Ecole moderne Fataliste, il commence par rendre un hommage sans réserve aux deux chefs de

l'école fataliste Politique, M. Mignet et M. Thiers; puis il combat leur système par des considérations puissantes dont on peut juger par cet extrait.

« Grâces au ciel, il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injustice soit jamais nécessaire. Ne disons pas que, si dans les révolutions tel homme innocent ou illustre, opposé d'esprit à ces révolutions, n'avait péri, il en eût arrêté le cours; que le tout ne doit pas être sacrifié à la partie. Sans doute cet homme de vertu ou de génie eût pu ralentir le mouvement, mais l'injustice ou le crime accomplis sur sa personne retardent mille fois plus ce même mouvement. Les souvenirs des excès révolutionnaires ont été et sont encore parmi nous les plus grands obstacles à l'établissement de la liberté.

» Si taisant ce que la Révolution a fait de bien, ce qu'elle a détruit de préjugés, établi de libertés dans la France, on retraçait l'histoire de cette Révolution par ses crimes sans ajouter un seul mot, une seule réflexion au texte, mettant seulement bout à bout toutes les horreurs qui se sont dites et perpétuées dans Paris et les provinces pendant quatre ans, cette tête de Méduse ferait reculer pour des siècles le genre humain jusqu'aux dernières bornes de la servitude : l'imagination épouvantée se refuserait à croire qu'il y ait eu quelque chose de bon caché sous ces attentats. C'est donc une étrange méprise que de glorifier ces attentats pour faire aimer la révolution. Ce n'est point l'année 1793 et ses énormités qui ont produit la liberté; ce temps d'anarchie n'a enfanté que le despotisme militaire; ce despotisme durerait encore si celui qui avait rendu la gloire sa complice, avait su mettre quelque modération dans les jouissances de la victoire. Le régime constitutionnel est sorti des entrailles de l'année 1789; nous sommes revenus, après de longs égaremens, au point du départ : mais combien de voyageurs sont restés sur la route!

» Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi; le peuple qui a la force de proscrire, a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela vous conduit : vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance; demain vous serez le plus faible et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on voulait; il a fallu vous faire disparaître; fâcheuse nécessité sans doute,

mais enfin nécessité; ce sont là vos principes; subissez-en la conséquence. Marius répandait le sang au nom de la démocratie, Sylla au nom de l'aristocratie, Antoine, Lépide et Auguste trouvèrent utile de décimer les têtes qui rêvaient encore la liberté romaine. Ne blâmons plus les égorgeurs de la Saint-Barthélemy; ils étaient obligés (bien malgré eux sans doute) d'ainsi faire pour arriver à leur but.....

» Placer la fatalité dans l'histoire, c'est se débarrasser de la peine de penser, s'épargner l'embarras de rechercher la cause des événemens. Il y a bien autrement de puissance à montrer comment la déviation des principes de la morale et de la justice a produit des malheurs; comment ces malheurs ont enfanté des libertés par le retour à la morale et à la justice; il y a certes en cela bien plus de puissance, qu'à mettre la société sous de gros pilons qui réduisent en pâte ou en poudre les choses et les hommes : il ne faut que lâcher l'écluse des passions, et les pilons vont se levant et retombant. Quant à moi, je ne me sens aucun enthousiasme pour une hache. J'ai vu porter des têtes au bout d'une pique, et j'affirme que c'était fort laid. J'ai rencontré quelques-unes de ces vastes capacités qui faisaient promener ces têtes; je déclare qu'il n'y avait rien de moins vaste : le monde les menait, et elles croyaient mener le monde. Un des plus fameux révolutionnaires, à moi connu, était un homme léger, bavard, d'un esprit court, et qui, privé de cœur de toute façon, en manquait dans le péril. Les équarrisseurs de chair humaine ne m'imposent point; en vain ils me diront que, dans leurs fabriques de pourriture et de sang, ils tirent d'excellens ingrédiens des carcasses industriellement pilées : manufacturiers de cadavres, vous aurez beau broyer la mort, vous n'en ferez jamais sortir un germe de liberté, un grain de vertu, une étincelle de génie.

» Que les théoriciens de terreur gardent donc s'ils le veulent leur fanatisme à la glace, lequel leur fournit deux ou trois phrases inexplicables sous lesquelles ils cachent le vide de leurs pensées, je ne les lirai plus; mais je relirai les deux historiens qu'ils ont pris si mal à propos pour guides, et dont le talent me fera oublier leurs infimes et sauvages imitateurs. »

En adhérant de tout point à ces sentimens sur cette Ecole, nous croyons pourtant devoir faire considérer qu'elle a un côté dont la religion a retiré un avantage réel. Après les jugemens haineux et passionnés de l'Ecole du dix-huitième siècle, le *scepticisme* et même

le *fatalisme* de cette Ecole ont eu cela de bon, qu'ils ont rendu compte des faits avec impartialité.

Telle est l'esquisse rapide, et nécessairement tronquée, du travail de M. de Châteaubriand et de son opinion sur les Ecoles Historiques.

Nous allons maintenant mettre sous les yeux de nos lecteurs les différens jugemens qu'il porte sur le christianisme, sur son action dans le passé, sur son état présent et ses futures destinées.

Trois vérités : la vérité religieuse ; la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme ; la vérité politique ou la liberté. Quatre ères pour le Christianisme. De l'ancienne société et de la société nouvelle.

« Dans l'introduction, j'expose mon système; je définis les trois vérités qui sont le fondement de l'ordre social ; la vérité religieuse, la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, la vérité politique ou la liberté. Je dis que tous les faits historiques naissent du choc, de la division ou de l'alliance de ces trois vérités. J'adopte pour vérité religieuse la vérité chrétienne, non pas comme Bossuet en faisant du christianisme un cercle inflexible, mais un cercle qui s'étend à mesure que les lumières et la liberté se développent. Le christianisme a eu plusieurs ères : son ère morale ou évangélique, son ère des martyrs, son ère métaphysique ou théologique, son ère politique : il est arrivé à son ère ou à son âge philosophique.

» Le monde moderne prend naissance au pied de la Croix. Les nations modernes sont composées de trois peuples, Païen, Chrétien et Barbare : de là la nécessité, pour les bien connaître, de remonter à leurs origines; de là l'obligation pour l'historien de reprendre les faits au temps d'Auguste, où commencent à la fois l'Empire romain, le christianisme et les premiers mouvemens des Barbares.

» Ainsi : Histoire de l'empire romain mêlée à l'histoire du christianisme lequel attaque au-dedans la société païenne, tandis que les Barbares l'assaillent au-dehors : Histoire des invasions successives des Barbares ; il en faut distinguer deux principales ; l'une quand les Barbares n'avaient point encore reçu la foi, l'autre lorsqu'ils étaient devenus chrétiens.

» Principaux vices de l'ancienne société ; elle était fondée sur deux abominations : le polythéisme et l'esclavage. Le polythéisme, en faussant la vérité religieuse, l'unité d'un Dieu, faussait toutes les vérités morales ; l'esclavage corrompait toutes les vérités politiques.

» Philosophie des Païens : ce qu'elle donna au christianisme et ce que le christianisme reçut d'elle. Les philosophes grecs firent sortir la philosophie des temples et la renfermèrent dans les écoles ; les prêtres chrétiens firent sortir la philosophie des écoles et la livrèrent à tous les hommes.

» Le Polythéisme se trouva sous Julien dans la position où le christianisme se trouve de nos jours, avec cette différence qu'il n'y aurait rien aujourd'hui à substituer au christianisme, et que, sous Julien, le christianisme était là, tout prêt à remplacer l'ancienne religion. Inutiles efforts de Julien pour faire rétrograder son siècle : le temps ne recule point, et le plus fier champion ne pourrait le faire rompre d'une semelle. Conversion de Constantin, destruction des temples. La vérité politique commence à rentrer dans la société par la morale chrétienne et par les institutions des Barbares. Entre les grands changemens opérés dans l'ordre social par le christianisme, il faut remarquer principalement l'*émancipation des femmes* (qui néanmoins n'est pas encore complète par la loi) et le *principe de l'égalité humaine*, inconnu de l'antiquité polythéiste.

» Toutes les origines de notre société ont été placées deux siècles trop bas : Constantin, qui remplaça le grand patriciat par une noblesse titrée, et qui changea avec d'autres institutions la nature de la société latine, est le véritable fondateur de la royauté moderne, dans ce qu'elle conserva de romain.

» Entre les monarchies barbares et l'empire purement latin-romain, il y a eu un empire romain-barbare qui a duré près d'un siècle avant la déposition d'Augustule. C'est ce qu'on n'a pas remarqué, et ce qui explique pourquoi, au moment de la fondation des royaumes barbares, rien ne parut changé dans le monde : aux malheurs près, c'étaient toujours les mêmes hommes et les mêmes mœurs.

» Arrivé à travers les faits jusqu'à l'érection du royaume d'Italie par Odoacre, et à celle du royaume des Franks par Kulovigh, je m'arrête, et je présente séparément les trois grands tableaux des mœurs, des lois, de la religion des Païens, des Chrétiens et des Barbares.

» Concentration de toutes les philosophies et de toutes les religions dans l'Asie hébraïque, persane et grecque. Grande école des prophètes. Systèmes philosophiques. Hérésies juives et grecques : affinités des systèmes philosophiques et des hérésies. L'hérésie maintint l'indépendance de l'esprit humain, et fut favorable à la vérité philosophique. »

Après ce coup-d'œil jeté sur l'ancienne société et sur la nouvelle, l'auteur rend compte de ses *Etudes* sur l'histoire de France, et donne les raisons de ce qu'il rejette ou de ce qu'il adopte des *Ecoles historiques* anciennes et modernes. Puis, avant de tracer le tableau de la société sous l'influence de la féodalité et du moyen âge, *alors dans l'énergie de la jeunesse, l'âme toute religieuse, le corps tout barbare, l'esprit aussi vigoureux que le bras*, il émet quelques nouvelles idées sur la communauté chrétienne, qu'il juge nécessaire de distinguer de l'Eglise chrétienne.

Communauté chrétienne et Eglise chrétienne. Le peuple Prêtre. Ère politique du Christianisme. Son âge philosophique. Tendance vers la recomposition de l'Unité catholique.

« Le Moyen Age fut l'ouvrage du christianisme mêlé au tempérammeut des Barbares et aux institutions germaniques.

» Avant d'entrer dans l'*analyse raisonnée* des règnes de la troisième race, je montre quelle était la Communauté chrétienne et quelle était la constitution de l'Eglise chrétienne, deux choses différentes l'une de l'autre. Je prouve que l'Eglise chrétienne était une monarchie élective, représentative, républicaine, fondée sur le principe de la plus complète égalité; que l'immense majorité des biens de l'Eglise appartenait à la partie plébéienne des nations; qu'une abbaye n'était qu'une maison romaine; que le pape, souvent tiré des dernières classes sociales, était le tribun et le mandataire des libertés des hommes; que c'était en cette qualité d'unique représentant d'une vérité politique opprimée, qu'il avait mission et qualité de juger et de déposer les rois. Je dis qu'à cette époque où le peuple disparut, le Peuple se fit Prêtre et conserva sous ce déguisement l'usage et la souveraineté de ses droits : c'est l'ère Politique du christianisme. Le christianisme dut entrer dans l'état et s'emparer du pouvoir temporel, lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le Clergé. La liberté est chrétienne.

» On voit par cet exposé comment mes idées sur le christianisme diffèrent de celles de M. le comte de Maistre, et de celles de M. l'abbé de La Mennais. Le premier veut réduire les peuples à une commune servitude, elle-même dominée par une théocratie; le second me semble appeler les peuples (sauf erreur de ma part) à une indépendance générale sous la même domination théocratique. Ainsi que mon illustre compatriote, je demande l'affranchissement des hommes; je demande encore, ainsi qu'il le fait, l'émancipation du Clergé, on le verra dans ces *Etudes*; mais je ne crois pas

que la Papauté doive être une espèce de pouvoir dictatorial planant sur de futures républiques. Selon moi, le christianisme devint politique au Moyen Age par une nécessité rigoureuse : quand les nations eurent perdu leurs droits, la religion qui seule alors était éclairée et puissante, en devint la dépositaire. Aujourd'hui que les peuples les reprennent, ces droits, la Papauté abdiquera naturellement les fonctions temporelles, résignera la tutelle de son grand pupille arrivé à l'âge de majorité. Déposant l'autorité politique dont il fut justement investi dans les jours d'oppression et de barbarie, le Clergé rentrera dans les voies de la primitive Eglise, alors qu'il avait à combattre la fausse religion, la fausse morale et les fausses doctrines philosophiques. Je pense que l'âge politique du christianisme finit ; que son âge philosophique commence ; que la Papauté ne sera plus que la source pure où se conservera le principe de la Foi prise dans le sens le plus rationnel et le plus étendu. L'Unité catholique sera personnifiée dans un chef vénérable représentant lui-même le Christ, c'est-à-dire les vérités de la nature de Dieu et de la nature de l'Homme. Que le souverain-pontife soit à jamais le conservateur de ces vérités auprès des reliques de saint Pierre et de saint Paul ! Laissons, dans la Rome chrétienne, tout un peuple tomber à genoux sous la main d'un vieillard. Y a-t-il rien qui aille mieux à l'air de tant de ruines ? En quoi cela pourrait-il déplaire à notre philosophie ? Le pape est le seul prince qui bénisse ses sujets.

» La vérité religieuse ne s'anéantira point, parce qu'aucune vérité ne se perd ; mais elle peut être défigurée, abandonnée, usée dans certains momens de sophisme et d'orgueil par ceux qui, ne croyant plus au Fils de l'homme, sont les enfans ingrats de la nouvelle synagogue. Or, je ne sache rien de plus beau qu'une institution consacrée à la garde de cette vérité d'espérance où les âmes se peuvent venir désaltérer comme à la fontaine d'eau vive dont parle Isaïe. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus ; les enfans du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont serrés au pied du Calvaire, souche maternelle de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé ; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique ; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord serait bientôt fait. Je répèterai ce que j'ai déjà dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle ; comme les institutions et les

mœurs, elle subit la troisième transformation. Elle cesse d'être politique ; elle devient philosophique sans cesser d'être divine ; son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la croix marque à jamais son centre immobile. »

Ici l'auteur reprend le tableau de l'histoire de France depuis la troisième race ; arrivé au règne de François Ier, il s'arrête pour faire remarquer la transformation que vont subir la société civile et la société religieuse. Pour les esprits qui ne connaissent encore que les écrits de l'ancienne Ecole historique, nécessairement un peu exclusive, il sera utile d'étudier la manière, neuve sous plusieurs rapports, dont est envisagée la grande question de la *Réforme* et du *Protestantisme*.

Transformation de la société civile.

« Tout changea dans la France ; les vêtemens mêmes s'altérèrent ; il se fit des anciennes et des nouvelles mœurs un mélange unique. La langue naissante fut écrite avec esprit, finesse et naïveté par la sœur de François Ier, par François Ier lui-même, qui faisait des vers aussi bien que Marot, par Rabelais, Amyot, les deux Marot et les auteurs de Mémoires. L'étude des classiques, celle des lois romaines, l'érudition générale, furent poussées avec ardeur. Les arts acquirent un degré de perfection qu'ils n'ont jamais surpassé depuis. La peinture, éclatante en Italie, fut transplantée dans nos forêts et dans nos châteaux gothiques ; ceux-ci virent leurs tourelles et leurs créneaux se couronner des ordres de la Grèce. Anne de Montmorency, qui disait ses patenôtres, ornait Ecouen de chefs-d'œuvre ; le Primatice embellissait Fontainebleau ; François Ier, qui se faisait armer chevalier comme au temps de Richard Cœur-de-Lion, assistait à la mort de Léonard de Vinci, et recevait le dernier soupir de ce grand peintre. Auprès de cela, le connétable de Bourbon dont les soldats, comme ceux d'Alaric, se préparaient à saccager Rome, ce connétable qui devait mourir d'un coup de canon, tiré peut-être par le graveur Benvenute Cellini, représentait, dans ses terres de France, la puissance et la vie d'un ancien grand vassal de la couronne. »

La Réforme. La Communion réformée princière et patricienne ; la Communion catholique populaire. Appréciation de son action sur la société. La Réforme est-elle favorable aux arts, à la liberté ?

« La Réformation est l'événement majeur de cette époque, elle réveilla les idées de l'antique égalité, porta l'homme à s'enquérir,

à chercher, à apprendre. Ce fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle : ce bien est immense, mais ce bien a été mêlé de beaucoup de mal, et l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

» Le christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme étoit alors catholique ou universel; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la papauté n'étoit que le tribunat des peuples, dans l'âge politique du christianisme.

» Le Protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête de l'Etat, par les princes et par les nobles, par les prêtres et par les magistrats, par les savans et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

» La communion Réformée n'a jamais été aussi populaire que la communion Catholique; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Equitable et moral, le Protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le rechauffe pas dans son sein; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas.

» Comparaison du prêtre catholique et du ministre protestant. La Réformation ressuscita le fanatisme qui s'éteignait. En retranchant l'imagination des facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Goëte et Schiller n'ont paru que quand le Protestantisme, abjurant son esprit sec et chagrin s'est rapproché des arts et des sujets de la religion catholique. Celle-ci a couvert le monde de ses monumens; on lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails, et qui efface par la grandeur les monumens de la Grèce. Il y a trois siècles que le Protestantisme est né; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique; il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé? il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins ou établi quelques manufactures.

» Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le Protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du seizième siècle, le Réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le Catholique par une suite de saints et de grands hommes jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle Protestant dénia, dès sa première heure, toute parenté avec le siècle de ce Léon protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'était plus nécessaire de la défendre.

» Si la Réformation rétrécissait le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimait les grands cœurs à la guerre; l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le Catholicisme avait produit les chevaliers; le Protestantisme fit des capitaines braves et vertueux, mais sans élans : il n'aurait pas fait Du Guesclin, La Hire et Bayard.

» On a dit que le protestantisme avait été favorable à la liberté politique et avait émancipé les nations; les faits parlent-ils comme les personnes?

» Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la Réformation est née, où elle s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître; la Suède, la Prusse, la Saxe sont restées sous la monarchie absolue; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le Protestantisme échoua dans les pays républicains; il ne put envahir Gènes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète qui tomba : les arts et le beau soleil du midi lui étaient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution formée avant le seizième siècle, dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avait déjà jugé et déposé des rois, les trois pouvoirs étaient distincts; l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des lords et des communes; la monarchie représentative était trouvée et marchait; le temps, la civilisation, les lumières croissantes y auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte

protestant. Le peuple Anglais fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran, fondateur de l'église anglicane, avait force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Elisabeth que sous celui de Marie? La vérité est que le Protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a rencontré une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées; là où il a rencontré des gouvernemens militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé et les a même rendus plus absolus.

» Si les colonies anglaises ont formé la république plébéienne des Etats-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au Protestantisme; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère-patrie protestante comme elle. Le Maryland, Etat catholique, fit cause commune avec les autres Etats, et aujourd'hui la plupart des Etats de l'Ouest sont catholiques : les progrès de la communion romaine dans ce pays de liberté passent toute croyance, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin auprès de cette grande république des colonies anglaises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques : certes celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines nourries au gouvernement représentatif, avant d'avoir rompu le faible lien qui les attachait au sein maternel.

» Une seule république et quelques villes libres se sont formées en Europe à l'aide du protestantisme; la république de la Hollande et les villes anséatiques; mais il faut remarquer que la Hollande appartenait à ces communes industrielles des Pays-Bas qui, pendant plus de quatre siècles, luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étaient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance, et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain. »

L'auteur reprend ensuite l'histoire de France jusqu'à la Révolution. Il faut voir comment il parle de cette grande époque.

De la Révolution moderne. De la civilisation. De la liberté. De la presse. Louis XVI. La révolution. Napoléon. La vérité chrétienne s'accordant avec la philosophie moderne et l'Ecole moderne historique.

« Mais ce serait assigner de trop petites causes à la Révolution, que de les chercher dans cette vie d'hommes à bonnes fortunes, dans cette vie de théâtres, d'intrigues galantes et littéraires, unie aux coups d'Etat sur le Parlement et aux colères d'un despotisme en décrépitude. Cet abâtardissement de la nation contribua sans doute à diminuer les obstacles que devait rencontrer la Révolution; mais il n'était point la cause efficiente de cette révolution; il n'en était que la cause auxiliaire.

» La civilisation avait marché depuis six siècles, une foule de préjugés étaient détruits, mille institutions oppressives battues en ruine. La France avait successivement recueilli quelque chose des libertés aristocratiques féodales, du mouvement communal, de l'impulsion des croisades, de l'établissement des Etats, de la lutte des juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, du long schisme, des découvertes du seizième siècle, de la Réformation, de l'indépendance de la pensée pendant les troubles de la Ligue et les brouilleries de la Fronde, des écrits de quelques génies hardis, de l'émancipation des Pays-Bas et de la révolution d'Angleterre. La presse, bien qu'enchaînée, conserva le dépôt de ses souvenirs sous la monarchie absolue de Louis XIV : la liberté dormit; mais elle ne dérogea pas, et cette antique liberté, comme l'antique noblesse, a repris ses droits en reprenant son épée. Les générations du corps, et celles de l'esprit conservent le caractère de leurs origines diverses : tout ce que produit le corps, meurt comme lui; tout ce que produit l'esprit, est impérissable comme l'esprit même. Toutes les idées ne sont pas encore engendrées; mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.

» On touchait à l'époque où on allait voir paraître cette liberté moderne, fille de la raison, qui devait remplacer l'ancienne liberté, fille des mœurs. Il arriva que la corruption même de la régence et du siècle de Louis XV ne détruisit pas les principes de la liberté que nous avons recueillie, parce que cette liberté n'a point sa source dans l'innocence du cœur, mais dans les lumières de l'esprit.

» Au dix-huitième siècle, les affaires firent silence pour laisser libre le champ de bataille aux idées. Soixante ans d'un ignoble repos donnèrent à la pensée le loisir de se développer, de monter

et de descendre dans les diverses classes de la société, depuis l'homme du palais jusqu'à l'habitant de la chaumière. Les mœurs affaiblies se trouvèrent ainsi calculées (comme je viens de le remarquer) pour ne plus offrir de résistance à l'esprit, ce qu'elles font souvent quand elles sont jeunes et vigoureuses.

» Louis XVI commença l'application des théories inventées sous le règne de son aïeul, par les Economistes et les Encyclopédistes. Ce prince, honnête homme, rétablit les parlemens, supprima les corvées, améliora le sort des protestans. Enfin le secours qu'il prêta à la révolution d'Amérique (secours injuste selon le droit privé des nations, mais utile à l'espèce humaine en général), acheva de développer en France les germes de la liberté. La monarchie Parlementaire, réveillée à la fin de la monarchie absolue, rappelle la monarchie des Etats qui sort à son tour de la tombe pour transmettre ses droits héréditaires à la monarchie constitutionnelle; le roi martyr quitte le monde. C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI, qu'il faut placer le grand empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières qui marquent les deux extrémités de cette longue arène. « Doux sicambre, incline le col, adore ce que tu as brûlé, brûle » ce que tu as adoré, dit le prêtre qui administrait à Clovis le » baptême d'eau. » « Fils de saint Louis, montez au ciel, dit le prê- » tre qui assistait Louis XVI au baptême de sang. »

» Alors le vieux monde fut submergé. Quand les flots de l'anarchie se retirèrent, Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géans que l'histoire profane et sacrée nous peint au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge.

» Ainsi j'amène du pied de la croix au pied de l'échafaud de Louis XVI les trois vérités qui sont au fond de l'ordre social : la vérité religieuse, la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, et la vérité politique ou la liberté. Je cherche à démontrer que l'espèce humaine suit une ligne progressive dans la civilisation, alors même qu'elle semble rétrograder. L'homme tend à une perfection indéfinie; il est encore loin d'être remonté aux sublimes hauteurs dont les traditions religieuses et primitives de tous les peuples, nous apprennent qu'il est descendu; mais il ne cesse de gravir la pente escarpée de ce Sinaï inconnu, au sommet duquel il reverra Dieu. La société, en avançant, accomplit certaines transformations générales, et nous sommes arrivés à l'un de ces grands changemens de l'espèce humaine.

» Les fils d'Adam ne sont qu'une même famille qui marche vers le même but. Les faits advenus chez les nations placées si loin de nous sur le globe et dans les siècles : ces faits qui jadis ne réveillaient en nous qu'un instinct de curiosité, nous intéressent aujourd'hui comme des choses qui nous sont propres, qui se sont passées chez nos vieux parens. C'était pour nous conserver telle liberté, telle vérité, telle idée, telle découverte, qu'un peuple s'est fait exterminer; c'était pour ajouter un talent d'or ou une obole à la masse commune du trésor humain qu'un individu a souffert tous les maux. Nous laisserons à notre tour les connaissances que nous pouvons avoir recueillies, à ceux qui nous suivront ici-bas. Sur des sociétés qui meurent sans cesse, une société vit sans cesse; les hommes tombent, l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présens des âges; géant qui croît toujours, toujours, toujours, et dont le front, montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Eternel.

» Et voilà comme sans abandonner la vérité chrétienne, je me trouve d'accord avec la philosophie de mon siècle et l'Ecole moderne historique. On pourra différer avec moi d'opinion, mais il faudra reconnaître que, loin d'emboîter mon esprit dans les ornières du passé, je trace des sentiers libres; heureux, si l'histoire comme la politique me doit le redressement de quelques erreurs. »

Si le Christianisme est passé. Son action dans ce moment. La philosophie de l'Allemagne et de l'Angleterre est chrétienne. Témoignage de lord Byron et de Benjamin Constant.

» Au surplus, même dans mon système religieux, je ne me sépare point de mon temps, ainsi que des esprits inattentifs le pourraient croire. Le christianisme est passé, dit-on : passé? oui, dans la rue où nous abattons une croix, chez nos deux ou trois voisins, dans la coterie où nous déclarons du haut de notre supériorité qu'on ne nous comprend pas, qu'on ne peut pas nous comprendre, que pour peu qu'une génération ne soit pas au maillot, elle est incapable de suivre le vol de notre génie, et d'entrer dans le mouvement de l'univers. Grâce à ce génie, nous devinons ce que nous ne savons pas; nous plongeons un regard d'aigle au fond des siècles, sans avoir besoin de flambeau, nous pénétrons dans la nuit du passé; l'avenir est tout illuminé pour nous des feux qui font clignoter les faibles yeux de nos pères. Soit : mais nonobstant ce,

et sauf le respect dû à notre supériorité, le christianisme n'est pas passé : il vient d'affranchir la Grèce et de mettre en liberté les Pays-Bas ; il se bat dans la Pologne. Le clergé catholique a brisé sous nos yeux les chaînes de l'Irlande ; c'est ce même clergé qui a émancipé les colonies espagnoles et qui les a changées en républiques. Le catholicisme, je l'ai dit, fait des progrès immenses aux Etats-Unis. Toute l'Europe ou barbare ou civilisée s'enveloppe, dans différentes communions, de la forme évangélique. S'il était possible que l'univers policé fût encore envahi, par qui le serait-il? Par des soldats, jeûnant, priant, mourant au nom du Christ. La philosophie de l'Allemagne si savante, si éclairée, et à laquelle je me rallie, est chrétienne ; la philosophie de l'Angleterre est chrétienne. Ne tenir aucun compte, au moins comme un fait, de cette pensée chrétienne qui vit encore parmi tant de millions d'hommes dans les quatre parties du monde, de cette pensée, que l'on retrouve au Kamtschatka et dans les sables de la Thébaïde, sur le sommet des Alpes, du Caucase et des Cordilières ; nous persuader que cette pensée n'existe plus parce qu'elle a déserté notre petit cerveau, c'est une grande pauvreté.

» Il y a deux hommes que le siècle ne reniera pas : sortis de ses entrailles, leurs talens et leurs principes sont loués, encensés, admirés de ce siècle. Ces deux hommes marchent à la tête de toutes les opinions politiques et de toutes les doctrines littéraires nouvelles. Ecoutons lord Byron et M. Benjamin Constant sur les idées religieuses.

« Je ne suis pas ennemi de la religion, au contraire ; et, pour » preuve, j'élève ma fille naturelle à un catholicisme strict dans » un couvent de la Romagne ; car je pense que l'on ne peut jamais » avoir assez de religion, quand on en a ; je penche de jour en » jour davantage vers les doctrines catholiques (1). »

» Pendant son exil en Allemagne, sous le gouvernement impérial, M. Benjamin Constant s'occupa de son ouvrage sur la religion. Il rend compte à l'un de ses amis (2) de son travail dans une lettre autographe que j'ai sous les yeux. Voici, un passage, assurément bien remarquable, de cette lettre :

« Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

» J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu au milieu de

---

(1) Mémoires de lord Byron, tom. V, pag. 172.

(2) M. Hochet, aujourd'hui secrétaire-général du conseil d'Etat.

» tant d'idées tristes. Pour la première fois je verrai, j'espère, dans
» peu de jours la totalité de mon *Histoire du polythéisme* rédi-
» gée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois quarts des cha-
» pitres. Il l'a fallu, pour arriver à l'ordre que j'avais dans la tête
» et que je crois avoir atteint; il l'a fallu encore parce que, comme
» vous savez, je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y
» a rien après ce monde, et tellement content de ce monde qu'il
» se réjouit qu'il n'y en ait pas d'autre. Mon ouvrage est une sin-
» gulière preuve de ce que dit *Bacon*, qu'un peu de science mène
» à l'athéisme, et plus de science à la religion. C'est positivement
» en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts, et
» en me heurtant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent
» à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées
» religieuses. Je l'ai fait certainement de bien bonne foi; car cha-
» que pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent, toutes mes ha-
» bitudes et tous mes souvenirs sont philosophiques, et je défends
» poste après poste tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il
» y a même un sacrifice d'amour-propre, car il est difficile, je le
» pense, de trouver une logique plus serrée que celle dont je m'é-
» tais servi pour attaquer toutes les opinions de ce genre.

» Mon livre n'avait absolument que le défaut d'aller dans le sens
» opposé à ce qui à présent me paraît vrai et bon, et j'aurais eu
» un succès de parti indubitable. J'aurais pu même avoir encore
» un autre succès, car avec de très-légères inclinaisons, j'en au-
» rais fait ce qu'on aimerait le mieux à présent : un système d'a-
» théisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les
» prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peu-
» ple de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et
» la vanité. »

» Je consens à passer pour un esprit rétrograde avec Herder, avec l'Ecole philosophique transcendante de l'Allemagne, enfin avec M. Benjamin Constant et lord Byron.

» La société est aujourd'hui tourmentée d'un besoin de croyance qui se manifeste de toutes parts. Vainement on veut contenter l'avidité des esprits, en s'efforçant de les rendre fanatiques d'une vérité matérielle qui les trompe encore, puisqu'elle se change en abstraction dans le raisonnement. Ce faux enthousiasme ne mène pas loin la jeunesse; elle ne peut ni se débarrasser de la tristesse qui la surmonte, ni combler le vide qu'a laissé en elle l'absence de toute foi. On n'admire pas long-temps un peu de boue sensitive, dût ce peu de boue être composé d'esprit et de matière, et former

cette prétendue Unité Humaine dont le système, renouvelé des Grecs, est encore une rêverie d'une secte Buddhiste. Quelle misère, si cette vie d'un jour, n'était que la conscience du néant? »

L'auteur finit ainsi.

« Qu'ai-je encore à dire? Rien, sinon cet adieu que la bonhomie de nos auteurs gaulois, disait autrefois au lecteur dans leurs préfaces. J'imiterai leur exemple; mes longues liaisons avec le public justifieront cette intimité. Ainsi, m'adressant à la France nouvelle : « Adieu, ami lecteur. Il vous reste à vous votre jeunesse, un long avenir et tout ce qui entoure une existence qui commence; il me reste à moi des heures flétries et ridées, un passé au lieu d'un avenir, et la solitude qui se forme autour d'une existence qui finit. *Tu Lector vale, et juvantem aut certè volentem, ama.* »

Telle est l'œuvre de M. de Châteaubriand; une esquisse de l'état de la science historique en France, et des auteurs qui la cultivent; des points de vue nouveaux, des jugemens autres que ceux qui avaient été portés, une appréciation différente des mêmes faits; un essai de coordonner les idées nouvelles avec les anciennes, c'est ce que nous désirons que l'on y cherche et que l'on y voie. Tout n'est pas peut-être à recevoir et à approuver, mais tout doit fournir matière à réfléchir et à considérer : tout est à examiner attentivement, ce nous semble, par les jeunes gens et par les prêtres qui veulent se mettre au courant des doctrines et des idées du moment. Nous-mêmes nous ne donnons pas un égal assentiment à toutes les parties de ce magnifique tableau. Privés des développemens et des détails, nous ne pouvons porter un jugement définitif sur l'ensemble; quelquefois même nous avons cru apercevoir çà et là quelques ombres un peu fortes. Mais nous n'hésitons pas un seul instant à ranger ce travail parmi un de ceux qui nous font dire que les sciences reviennent à la religion. Certes, il appartenait à l'auteur du *Génie du Christianisme*, à celui dont l'imagination vive et brillante rendit tout leur éclat à nos mystères et à des vérités hideusement travesties, à celui qui fit, au commencement de ce siècle, tourner les cœurs vers le christianisme, de convertir à ce même but l'esprit si flottant de la jeunesse. Catholiques, espérons tout de Dieu, de notre foi, et des grands hommes qui sont avec nous!

A.

(*Annales de Phil. Chrét. tome II, p.* 245.)

EXAMEN DE L'ŒUVRE DES SIX JOURS,

PAR M. LE BARON DE FÉRUSSAC (1).

Nous nous reprochons d'avoir tant tardé à faire connaître aux géologues de tous les pays, la Conférence où Mgr. d'Hermopolis, considérant Moïse comme *historien des temps primitifs*, examine son récit sur les deux faits principaux que contient la Genèse, la *Création* et le *Déluge*. Il est utile de leur montrer comment les sages et lumineuses explications de ce savant prélat, ont rendu désormais impossible toute discussion raisonnable entre la science et l'orthodoxie ; il est utile aussi de faire voir aux hommes religieux que leur conscience n'a point à repousser les saines théories de la science ; il est nécessaire enfin de répandre plus généralement des idées justes sur la Genèse et sur les principaux faits géologiques qui s'y rattachent, afin d'éviter des discussions insolites, comme il s'en élève souvent dans le monde, telles que, par exemple, sur l'*âge du globe*, sur le *déluge universel*, si les *coquilles fossiles sont des produits du déluge de Noë*, etc.

En distinguant dans le langage de Moïse les expressions consacrées par l'usage et qu'il fallait employer pour être compris, en tenant compte de la différence des temps, des peuples et du génie de la langue des Hébreux, tout en respectant cependant le récit de l'historien, M. de Frayssinous a consacré par son suffrage des interprétations qu'appelait une raison consciencieuse. Dès-lors la Cosmogonie de Moïse, prenant, en quelque sorte, un autre caractère, ne présente plus qu'un ensemble de faits qui rentrent sans efforts sous l'empire des lois naturelles déterminées dès l'origine par le Créateur des mondes, et qui par là s'accordent dans leur généralité avec les opinions éclairées que l'on a pu se former sur l'origine de la terre. Car, et il ne faut point perdre de vue cette observation

(1) Nous portons ici à la connaissance de nos lecteurs un article extrêmement remarquable que M. le baron de Férussac avait inséré dans le *Bulletin universel*, et dont il a été fait mention ci-dessus pag. 203 ; article que M. Champollion-Figeac qualifiait de *paroles de paix qui devaient, s'il en était besoin, faire amnistier la science*. Nous espérons que les défenseurs et les amis de la religion liront avec le même intérêt que nous cet opuscule qui avait passé presque inaperçu.

importante, Moïse expose en peu de mots sa Cosmogonie, et dans des termes très-généraux, et une fois le sens du mot *jour* fixé, on ne doit plus guère y considérer que l'ordre et la succession des créations. M. de Frayssinous montre la concordance qui existe sous ce rapport entre les faits scientifiques et le récit de Moïse, envisagé sous son vrai jour, et il rend par là un service éminent à la religion, à la science et aux géologues.

Quand on se rappelle en effet les discussions si déplorables qui eurent lieu dans les derniers siècles au sujet de la Genèse, comment la géologie, encore si conjecturale alors, parut servir d'auxiliaire aux attaques de quelques philosophes; comment, d'un autre côté, des hommes religieux, quelquefois plus zélés qu'habiles, dénoncèrent avec tant de chaleur des opinions qui aujourd'hui n'ont rien de blâmable aux yeux des lumières de l'Eglise, on doit s'efforcer de signaler l'esprit dans lequel Mgr. d'Hermopolis a considéré la Genèse, et de répandre la connaissance des opinions qu'il adopte au sujet des points fondamentaux qu'elle contient, en fournissant ainsi à la religion, à la science et aux géologues qui pourraient encore se trouver exposés à des attaques analogues à celle dont nous parlions, des armes victorieuses pour les repousser.

S'il est cependant aujourd'hui une vérité généralement sentie, c'est que les progrès de toutes les connaissances positives ont tout-à-fait éloigné de nous cet esprit prétendu philosophique dont on fait encore tant d'état, comme s'il pouvait renaître! Quel est aujourd'hui le géologue qui, tout en admirant le prodigieux génie de Voltaire, ne sourirait de pitié à ses argumentations scientifiques contre la Genèse? Et voit-on de nos jours paraître une seule dissertation composée dans cet esprit par un écrivain jouissant du moindre crédit dans le monde savant? S'il se publiait quelque écrit de cette nature, le silence et le mépris des savans n'en feraient-ils pas plus prompte et meilleure justice que l'*index* de la Sorbonne ne pourrait le faire? En vain quelques personnes intéressées ou trop crédules veulent-elles ressusciter la terreur des philosophes de cette espèce, rien ne justifie leurs alarmes, et si tout ne témoignait pas autour de nous que les lumières sont toujours le plus sûr guide pour l'homme, la géologie, qui, après avoir fourni dans son enfance des armes contre les traditions sacrées, pourrait servir aujourd'hui à appuyer la Cosmogonie de Moïse, en fournirait le mémorable exemple. En effet, et en laissant de côté les considérations et les sentimens qui commandent la foi, c'est sur les recherches de M. Cuvier que s'appuie le fait le plus important du récit de Moïse, l'ordre de

création des êtres vivans; ce sont celles de MM. Champollion et Letronne que M. de Frayssinous cite en témoignage pour ses considérations historiques; enfin ce sont les découvertes du Dr Young et de M. Fresnel qui donnent au savant prélat les moyens d'expliquer le passage de la Genèse qui concerne la création de la lumière. Nous sommes donc en droit de repousser avec force toutes les insinuations perfides et calomnieuses que l'esprit de désordre voudrait chercher à propager contre les savans en général et contre les géologues en particulier. Tout ce que demandent les savans aujourd'hui, c'est de jouir en paix du fruit de leurs travaux, et que la cause de la religion ne soit pas mêlée inconsidérément aux résultats de leurs recherches.

Nous devons faire observer, qu'en notre particulier, nous ne considérons ici la Genèse que comme un monument historique de la plus haute antiquité; c'est-à-dire uniquement sous le point de vue scientifique; toute autre manière de l'envisager serait déplacée dans le *Bulletin*. Buffon, de Luc, Buckland, Webster, etc., ont mis un grand intérêt à cet examen, et il est temps que l'on abandonne ce ridicule de convention que quelques savans attachèrent à étudier ce précieux monument, lorsque nous scrutons chaque jour avec tant de peine les Cosmogonies des Chinois, des Hindous et des Egyptiens; lorsque l'histoire ne dédaigne même pas d'interroger les monumens muets les plus anciens, et jusqu'aux allégories les plus monstrueuses des peuples de l'antiquité. Sans chercher à appuyer une opinion, un sentiment, on peut reconnaître un fait, et l'intolérance serait aussi blâmable d'un côté que de l'autre.

Mgr. d'Hermopolis, s'appuyant du sentiment de S. Augustin sur la valeur du mot *jour*, s'exprime ainsi sur cette question capitale : « La chronologie de Moïse date moins de l'instant de la création » de la matière, que de l'instant de la création de l'homme, laquelle n'eut lieu que le 6e jour. L'écrivain sacré suppute le nombre d'années du premier homme et de ses descendans, et c'est » de la supputation des années des patriarches successifs que se » forme la chronologie des livres saints; en sorte qu'elle remonte » moins à l'origine même du globe qu'à l'origine de l'espèce humaine. Dès-lors nous sommes en droit de dire aux géologues, » fouillez tant que vous voudrez dans les entrailles de la terre, si » vos observations ne demandent pas que les jours de la création » soient plus longs que nos jours ordinaires, nous continuerons de » suivre le sentiment commun sur la durée de ces jours; si, au » contraire, vous découvrez d'une manière évidente que le globe

» terrestre, avec ses plantes et ses animaux, doit être de beaucoup
» plus ancien que le genre humain, la Genèse n'aura rien de con-
» traire à cette découverte : car il vous est permis de voir dans
» chacun des six jours autant de périodes de temps déterminés,
» et alors vos découvertes seraient le commencement explicatif d'un
» passage dont le sens n'est pas entièrement fixé. »

Or, l'observation montre qu'il s'est écoulé un long espace de temps, 1° entre la consolidation des couches primitives du globe, et l'apparition de la vie à sa surface; 2° entre la création des diverses espèces de plantes et des diverses races d'animaux; 3° entre ceux-ci et la création de l'homme. Les preuves de ces faits sont irrécusables, puisque ces couches sont le produit d'une succession d'effets lents, et que les débris de plantes et d'animaux que certaines de ces couches renferment supposent une prodigieuse succession de générations distinctes. Les faits repoussent donc l'idée de jours semblables aux nôtres; et nous n'avons même encore aucun moyen d'apprécier la durée des époques dont il s'agit. C'est un calcul de même nature que celui de la distance des étoiles à la terre, et rien n'est plus ridicule aux yeux d'un homme qui s'est occupé de ces sortes de choses que d'entendre parler de l'*âge du monde*, de l'*antiquité du monde*, etc.

Comme il est également certain que l'espèce humaine est la dernière des créations, puisque l'on ne retrouve pas ses débris parmi ceux des autres êtres vivans qui abondent dans les couches solides, même les plus superficielles du globe, on peut dire que tous les phénomènes, quels qu'ils soient, auxquels on peut rapporter la formation de ces couches, appartiennent à l'histoire scientifique des époques antérieures à l'existence de l'homme. De là l'on voit tout le vide de ces phrases qui se répètent chaque jour, que *les révolutions dont le globe offre le témoignage, sont une preuve du déluge universel.* Il est évident, d'après ce qui a été dit, que c'est à la surface de la terre seulement que l'on peut chercher, avec quelques géologues anglais, les traces de ce grand cataclysme, et que les coquilles, les ossemens d'animaux, les empreintes de plantes que l'on trouve dans les couches solides du globe n'ont aucun rapport avec le déluge, puisqu'il n'a eu lieu que pour détruire l'espèce humaine, et que toutes ses couches, ainsi que les phénomènes qui en ont changé l'ordre ou l'inclinaison, sont antérieurs à l'existence de l'homme (1).

---

(1) Voir le *Bull.,* 2e sect., t. III, n° 203.

Sans doute Dieu a pu, par un acte de sa volonté, créer d'un seul jet la terre toute consolidée et tous les êtres qui l'embellissent, ainsi que l'observe M. de Frayssinous ; mais comme rien ne nous défend de penser que la volonté du Créateur a pu recevoir son accomplissement par un enchaînement, une succession d'effets plus ou moins rapides, ou lents par rapport à la durée de la vie humaine, et que l'orthodoxie ne s'oppose point à voir dans l'œuvre des six jours *six époques de temps indéterminées ;* que d'ailleurs Moïse n'a pu entrer dans le détail des causes premières par lesquelles Dieu a déterminé cette succession d'effets, que les seules choses qu'il précise sont d'accord avec les observations ou les déductions qu'autorisent les lois naturelles, on peut admettre sans difficulté cette succession, cet enchaînement d'effets dépendant des causes premières et préexistantes qui ont amené successivement, et par voie de conséquence, la formation de la terre, et les modifications qu'a subies sa surface.

En suivant, avec M. d'Hermopolis, la série de l'œuvre des six jours, nous ferons connaître sommairement la suite de cette Conférence.

Au premier jour *Dieu créa le ciel et la terre, d'abord la terre fut couverte d'eau, c'était comme un abyme ténébreux ; mais Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut.* Quant à la création de la lumière avant que le soleil brillât au firmament, M. de Frayssinous démontre que les objections qui ont été faites à ce sujet sont sans valeur, en admettant toutefois avec le savant prélat que Moïse a moins voulu dire la lumière visible et produite, que la création de la substance qui peut devenir lumière. Il s'appuie des recherches du D[r] Young et de celles de M. Fresnel, qui ont fait prévaloir la théorie des vibrations sur celle de l'émission que soutint Newton. D'après cette première théorie, la création du fluide qui peut devenir lumineux, était indépendante de la création du soleil, cet astre étant même considéré comme un corps opaque depuis Herschel ; et dès-lors la lumière a pu être, en effet, produite dès l'origine.

Par la création du ciel on ne peut cependant entendre que l'espace et les corps qui composent l'univers, tout ce qu'on pouvait alors comme aujourd'hui comprendre dans cette acception indéterminée. Mais cette création ne suppose point absolument l'existence des astres dans l'état où nous les voyons actuellement. Le soleil pouvait faire partie de la création du ciel, sans avoir encore l'éclat lumineux qu'il possède ; les théories scientifiques ne s'opposent point

à l'admission de cette hypothèse. Ainsi, rien ne répugne à concevoir au quatrième jour seulement, ou à la quatrième époque, la manifestation des astres. M. d'Hermopolis n'a même pas cru nécessaire de mentionner cette observation.

Ce prélat rapporte les opinions des géologues ou des physiciens sur la fluidité primitive du globe, pour montrer qu'en effet la terre a éte couverte d'eau. Cette opinion est aujourd'hui un des faits les plus incontestables. Seulement les observations ne laissent aucun doute sur la nature ignée de la fluidité du globe dans l'origine ; mais à peine le refroidissement de sa surface permit-il aux gaz de l'immense atmosphère qui l'entourait de se condenser, qu'en effet la surface de la terre fut entièrement couverte par les eaux. Ainsi le récit de l'œuvre du premier jour doit être considéré par tous les esprits non prévenus et qui ne peuvent y chercher cette rigueur d'expression que les termes si généraux de ce récit ne sauraient comporter, comme étant d'accord avec les faits et les théories admises par la science.

Au 2e jour, *les eaux qui enveloppaient notre planète furent divisées de manière qu'une portion s'éleva dans les régions supérieures.*

Au 3e, *la terre ferme commence à paraître, les plantes sortent de son sein, la verdure et les fleurs l'embellissent.*

Au 4e, *le soleil, la lune et les étoiles brillent au firmament.*

Au 5e, *les poissons nagent dans les eaux, les oiseaux volent dans les airs, les reptiles rampent dans la poussière, et les quadrupèdes marchent sur la surface du globe.*

Au 6e enfin, *l'homme paraît.* M. de Frayssinous passe rapidement sur tous les faits contenus dans cette partie du récit de Moïse, excepté sur l'œuvre du 6e jour : il n'a point jugé à propos, il n'a pas cru nécessaire, à ce qu'il paraît, d'expliquer en détails chacun de ces faits; il se contente de quelques réflexions générales pour montrer qu'aucune observation constatée n'est en opposition manifeste avec cette formation successive des êtres. En effet, la 2e époque nous désigne le temps où l'équilibre a dû s'établir entre les eaux des mers et celles qui sont contenues dans l'atmosphère. La 3e, celle où l'abaissement successif du niveau des mers dut faire découvrir les premières surfaces terrestres, qui dès-lors purent se parer de cette végétation primitive dont on trouve des débris dans les plus anciens terrains secondaires ; mais ici l'on a besoin d'éclaircir une difficulté qui a souvent été reproduite comme un argument fort embarrassant, et que les observations récentes peuvent

permettre d'expliquer dans un sens absolu. Comment les plantes ont-elles pu croître et se reproduire alors que le soleil ne brillait point encore au firmament ? La chaleur propre, acquise au globe terrestre par son état primitif d'incandescence, suffisait pour développer et entretenir cette végétation, et peut rendre compte de cette difficulté apparente. Le feu central de Buffon, qui a donné tant de discrédit à la théorie de cet illustre savant, est aujourd'hui au nombre des données scientifiques les plus accréditées, tous les faits géologiques et physiques viennent l'appuyer; les phénomènes des volcans, des tremblemens de terre et des eaux thermales s'expliquent seulement dans cette hypothèse, dont toutes les circonstances sont d'ailleurs d'accord, ainsi que M. le Bon Fourrier l'a montré, avec les théories mathématiques sur le refroidissement des corps soumis d'abord à l'influence d'une haute température. Nous sommes les premiers qui, dans ces derniers temps, ayons cherché à réhabiliter la mémoire de Buffon sous le point de vue des idées fondamentales de sa théorie de la terre, et qui ayons essayé d'expliquer tous les changemens de l'animalisation et de la végétation à la surface du globe principalement par l'abaissement de la température à cette même surface (1); notre théorie à ce sujet a été même étendue par un savant Anglais, M. Chrichton, qui a prouvé l'indépendance dans laquelle le climat primitif du globe terrestre a dû se trouver de la chaleur solaire. Toutes les preuves qu'il réunit forment un faisceau de lumières qui ne laisse aucun doute sur cette question; en sorte qu'en partant de cette donnée importante, on peut non-seulement concevoir comment la végétation primitive de la surface terrestre a pu exister indépendamment de la chaleur solaire, mais les observations mêmes prouvent que la chaleur propre du globe et une température moyenne uniforme, beaucoup plus élevée que celle qui règne aujourd'hui à sa surface, ont pu seules donner naissance à la végétation de cette époque. En effet, les débris de cette végétation trouvés près du pôle et sous la ligne, montrent que cette végétation était également uniforme, qu'elle était analogue à celle qui couvre aujourd'hui les zones équatoriales, et qu'ainsi les différences résultant actuellement, pour cette végétation, de celles des latitudes étaient nulles alors. Tout prouve que dans ce climat primitif, les saisons périodiques de nos climats actuels, dues à l'obliquité de l'écliptique et à la prépondérance acquise par

(1) Voyez *Journal de phys.*, tom. LXLIII, 1821, 74; et *Dictionnaire class. d'Hist. nat.* au mot *Géographie des Mollusques.*

la chaleur solaire, n'existaient point. La chaleur propre de la surface terrestre ayant une grande élévation, l'influence de la chaleur solaire, en admettant que son atmosphère fût déjà en combustion, était nulle ou presque nulle. Ce que nous avons dit rend superflue toute explication par rapport au 4e jour, époque où les astres ont pu devenir visibles et briller au firmament. Quant au 5e, l'ordre des créations qui y sont énumérées est parfaitement d'accord avec l'ordre dans lequel on trouve les débris fossiles des divers races d'animaux. La vie animale se développa d abord au sein des mers, puis dans les airs, les reptiles vinrent ensuite, les quadrupèdes et l'homme enfin; cette succession, outre qu'elle est prouvée par les faits directs, est conforme aux diverses phases par lesquelles la surface terrestre a dû passer pour être successivement disposée à recevoir les différentes races d'êtres vivans. Nous avons prouvé depuis long-temps : 1° « que l'analogie de station et de destination, » c'est-à-dire des conditions d'existence et du rôle à remplir, est » la loi générale qui a présidé à la distribution de la vie sur le » globe : 2° que les changemens que la vie a éprouvés sur sa sur- » face ont été gradués, qu'elle n'a point été renouvelée; que les » races n'ont point été modifiées, mais qu'à mesure que les con- » ditions d'existence changeaient ou qu'il s'en formait de nouvelles, » des espèces nouvelles ont remplacé celles qui ne pouvaient plus » exister et qui n'avaient plus de rôle à remplir, et cela jusqu'à » l'époque où, pour chaque partie de la surface successivement, » l'équilibre entre les causes influentes a été établi. » Les animaux d'alors étaient en rapport avec la végétation primitive, voilà pourquoi l'on trouve partout des débris d'éléphant, de rhinocèros, de lion, etc. L'animalisation et la végétation ont été modifiées sur les mêmes points par les causes que nous venons d'indiquer, l'abaissement de la température à la surface du globe et l'établissement des climats terrestres.

M. de Frayssinous traite ensuite cette question : les astres sont-ils habités? « La *Pluralité des mondes*, de Fontenelle, peut bien » n'être, dit-il, qu'un ingénieux roman, mais vous êtes libres d'y » voir une réalité. » Puis il examine cette autre question dont la science s'occupe beaucoup aujourd'hui, la tige unique du genre humain. Toutes les raisons morales que M. de Frayssinous fait valoir en faveur de cette opinion, sont très-fortes, et il admet les idées de Buffon, sur les différences que l'influence du climat, de la nourriture, etc, ont pu apporter à cette tige unique, et qui ont déterminé les modifications qu'on observe aujourd'hui dans les différentes

races. Nous avons mis hors de doute, que, pour les animaux et les plantes, il faut admettre « des centres ou des bassins particu- » liers de productions, comme on admet en géographie physique » des bassins et des massifs hydrographiques, se répétant sur di- » verses parties d'une grande surface ou dans des continens oppo- » sés, et étant affectés entre eux d'un nombre variable de diffé- » rences et d'analogies. » De même, les « bassins et les centres » de productions présentent des productions semblables, équivalen- » tes ou différentes, suivant les lieux; et l'animalisation, comme » la végétation, ont été soumises à de certaines conditions dépen- » dantes de la forme et de la nature du sol, de l'état de l'air et » des eaux, de telle sorte que certains genres et certaines espèces » même se reproduisent à de grandes distances, et jusque sur des » continens opposés sans qu'on puisse soupçonner qu'ils y sont » arrivés par voie de diffusion, en partant d'un centre unique ou » de plusieurs centres de productions distincts (1). » Mais ces observations que nous croyons inattaquables, peuvent bien ne rien prouver pour l'espèce humaine, et la science a besoin de nouveaux faits pour adopter à ce sujet une opinion motivée.

Mgr. d'Hermopolis passe à l'examen des traditions sur le déluge, il rassemble tous les témoignages historiques, transmis par l'antiquité la plus reculée, qui viennent appuyer la tradition de ce grand événement. Il l'examine enfin dans ses rapports avec la chronologie; sous ce point de vue, nous ferons observer, que MM. Champollion ont montré qu'en suivant la chronologie des Septante, adoptée par les pères de l'Eglise, elle suffit pour se rendre raison de tous les faits historiques. Quant au moyen dont Dieu se servit pour causer le déluge, cette considération qui occupe aussi le savant prelat est peu importante en elle-même; le langage figuré de l'historien sacré n'offre rien de précis, des pluies extraordinaires, voilà ce qu'on peut entendre par les cataractes du ciel. Dieu a pu, sans doute, disposer à son gré des élémens, mais sans recourir à des moyens incompréhensibles, en envisageant le déluge comme il doit être envisagé, c'est-à-dire restreint à la terre alors connue, alors habitée; il suffit de quelque phénomène moins général pour s'en rendre raison. La seule chose importante à établir, c'est que le déluge n'a point été universel; les autorités respectables ne manquent pas pour appuyer cette opinion, nous pourrions citer entre autres le témoi-

(1) *Dictionnaire class.* au mot *Géographie des Mollusques.*

gnage du P. Mabillon, qui soutint ce sentiment dans une séance de la Congrégation de l'*Index* à Rome, sentiment auquel acquiescèrent les neuf cardinaux qui y assistaient (1). Le déluge avait pour but de détruire les hommes; il était donc inutile qu'un cataclysme général submergeât les parties de la terre non encore habitées. Moïse l'a qualifié d'universel pour la terre alors connue; à coup sûr, il n'y comprenait pas l'Amérique et les terres Australes. Cette façon de voir plus conforme à la raison et aux observations géologiques, qui repoussent formellement les cataclysmes et les perturbations de tous les genres, ne saurait contrarier l'esprit du texte sacré.

Nous terminerons enfin cette analyse déjà trop longue, mais que l'intérêt de la matière fera sans doute excuser; heureux si cet Essai peut contribuer à répandre des idées plus exactes sur les questions qui y sont traitées. FÉRUSSAC.

(*Bulletin universel*, 2e *sect.; Bull. des sciences naturelles et de Zoologie, tome X, p.* 193.)

DE L'ORIGINE UNIQUE ET HIÉROGLYPHIQUE DES CHIFFRES ET DES LETTRES DE TOUS LES PEUPLES.

L'identité des chiffres et des lettres chez tous les peuples prouve une source et une origine communes.

A une époque où des découvertes inespérées sur l'Egypte semblent devoir bientôt nous introduire dans la doctrine mystérieuse des temples de cette antique contrée; lorsque, en même temps, les Anglais, maîtres paisibles de l'Inde, fouillent chaque jour dans la littérature sacrée de ce vaste pays, et que l'on peut espérer par le cours savant de M. Remusat au collége de France, de pouvoir enfin pénétrer dans ces quatre mille volumes envoyés de la Chine et du Japon par les missionnaires, et que possède depuis si longtemps la bibliothèque du Roi, sans qu'ils aient produit aucun résultat, nos lecteurs nous sauront gré, peut-être, de fixer leur at-

---

(1) *Lisez* l'avertissement de l'éditeur des *Lettres sur l'histoire phys. de la terre*, par J. A. de Luc; édit. de Paris, an VI (1798), chez Nion, p. xvij. Cette édition est due à feu M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

tention sur un ouvrage rempli de recherches, de faits curieux, de rapprochemens ingénieux, de découvertes propres à jeter de nouveaux éclaircissemens sur cette histoire des peuples, si peu connue, si mal appréciée. Les journaux scientifiques étrangers nous prouvent tous les jours que ces découvertes ont fait sensation hors de la France, et ici, elles passent presque inaperçues : depuis six ans que cet ouvrage est publié, nous doutons qu'il y ait une seule école de philosophie qui y ait puisé une preuve, un seul professeur de théologie qui y ait recherché la confirmation de ce récit de la Genèse, que quelques vieillards incrédules d'un autre siècle, et quelques jeunes gens retardataires dans celui-ci, regardent encore comme remplie de fables. Nous voulons parler de l'ouvrage malheureusement trop concis, où, en discutant l'origine des lettres et des chiffres, M. de Paravey démontre que le nouvel alphabet hiéroglyphique découvert en Egypte, se retrouve avec le même ordre des lettres et les mêmes significations dans la haute Asie, d'où l'auteur déduit cette conclusion importante, *qu'il n'a existé qu'un seul et unique centre de civilisation pour toute la terre*, ce qui est conforme à ce que nous apprend *la Bible*, et détruit cet échafaudage de races diverses que veulent établir certains écrivains.

Nous nous proposons de donner dans la suite quelques *extraits* renfermant les découvertes les plus importantes de M. de Paravey; nous essayerons même de faire entrer dans une planche lithographique quelques-unes de ces nombreuses ressemblances des chiffres chez les peuples les plus divers et les plus séparés les uns des autres. Mais dans une matière aussi grave, et qui ne peut avoir d'autorité que par l'assentiment commun de tous les savans, nous croyons devoir faire précéder ces *citations* de l'*analyse* qui en a été faite par un savant, dont le nom ne sera pas suspect de partialité en faveur de l'auteur.

M. le comte Lanjuinais, bien que professant des opinions tout autres que celles de M. de Paravey, a cependant rendu complètement justice à ses laborieuses recherches. Personne n'ignore que M. le comte Lanjuinais était très-versé dans la littérature orientale, et qu'il possédait une bibliothèque très-précieuse dans laquelle il a pu vérifier tous les textes cités par M. de Paravey; c'est à la suite d'un examen de trois mois, que M. de Lanjuinais écrivit ce qu'on va lire, après avoir donné le titre de l'ouvrage que voici :

ESSAI SUR L'ORIGINE UNIQUE ET HIÉROGLYPHIQUE DES CHIFFRES ET DES LETTRES DE TOUS LES PEUPLES, *précédé d'un coup-d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et l'ère*

de Nabonassar, et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique, *par* M. DE PARAVEY (1).

Il s'exprimait ainsi : « Voilà un titre assez long, mais un lecteur instruit a bientôt compris le but de l'ouvrage ; l'important résultat de ce travail nouveau est immense, quoique peu volumineux. On voit que notre habile et ingénieux auteur prend sa place et un rang très-honorable parmi les défenseurs du christianisme ; qu'il a découvert et rassemblé en nombre presque infini des preuves, jusqu'à présent négligées, d'un grand et principal fait historique transmis par Moïse, le fait de l'antique dispersion des hommes, partis d'un centre commun ou berceau unique dans la Haute-Assyrie ; de là répandus sur toute la terre, ayant emporté avec eux et conservé jusqu'à présent, dans les hiéroglyphes, les chiffres, et les nombres, et les constellations, tout ce qui constitue les élémens communs de leurs arts et de leurs sciences.

» Quand on a donné à ce livre le temps et l'attention très-soutenue qu'il exige pour être bien compris dans toutes ses parties, on présume volontiers qu'il aura des adversaires, mais que, dans ses assertions fondamentales, il ne sera point solidement réfuté. On ne peut dissimuler une inconvenance qui est échappée à l'auteur ; comment dans une polémique soutenue en faveur de la religion chrétienne, contre une *philosophie destructive*, s'est-il permis de louer, d'une manière absolue, certains écrivains qui professent publiquement le gouvernement arbitraire, l'intolérance civile, etc., etc. (2). Mais laissons là ces questions accessoires pour donner quelques détails sur les travaux de l'auteur.

» Ce n'est pas légèrement qu'il a formé sa théorie ; depuis plus de huit années, il la médite sans cesse, et la corrobore journellement par des faits certains ou par des aperçus nouveaux.

» Dès 1821, il a publié l'Analyse de ses mémoires lus à l'Académie des sciences de Paris, *Sur l'origine de la sphère, et sur l'âge du zodiaque égyptien*, ouvrage sur lequel M. Delambre fit un rapport favorable, plusieurs fois imprimé depuis : en 1826, il a lu à la même Académie un autre mémoire : *Sur l'origine commune des chiffres de tous les peuples*. Il tient préparés d'autres ou-

---

(1) Paris 1826. Chez Dondey-Dupré, in-8°.

(2) M. le comte de Lanjuinais entend ici parler de MM. de Maistre et de Bonald ; on sait qu'il était loin de partager les opinions politiques, philosophiques et religieuses de ces auteurs. *Note du Rédacteur.*

vrages du même genre ; il nous promet des mémoires, 1° *Sur les constellations de tous les peuples*, où il montrera dans les antiquités orientales de l'Asie, les constellations des zodiaques trouvés en Egypte ; 2° *Sur les fixations successives des équinoxes et des solstices chez tous les peuples ;* 3° *Sur l'écriture et l'astronomie babyloniennes ;* 4° *Sur le calendrier chinois* YONG-LING, tiré du *Ly-Ky*, livre classique, et d'où se formèrent les plus anciennes idolâtries ; 5° *Sur l'Assyrie*, considérée comme le pays primitif ou originaire, et comme le vrai théâtre des plus anciennes histoires de la Chine et de plusieurs autres peuples ; 6° enfin, *Sur la pierre ou idole babylonienne*, apportée en France par M. Michaud le naturaliste ; et que feu M. Hager jugea être un zodiaque.

» Le livre important qu'il nous donne aujourd'hui a pour objet de prouver que chez tous les peuples connus les chiffres et les lettres ont la même origine, ainsi que toutes les anciennes écritures et les antiques élémens des sciences, et qu'ils sont provenus des hiéroglyphes de l'Assyrie, conservés dans les hiéroglyphes de la Chine, de l'Egypte, et généralement de l'Asie orientale.

» Il faut distinguer l'*Introduction* du corps même de l'ouvrage : elle commence par un exposé des premiers travaux de l'auteur, et par une esquisse de l'histoire mosaïque et assyrienne, retrouvée, selon lui, dans les plus antiques histoires de la Chine et de l'Egypte. On y trouve d'abord une série d'argumens les plus singuliers et les plus nouveaux, très-digne d'attention, et dont le but est de montrer que la haute Assyrie est le vrai, l'unique prototype de tous les pays appelés *du milieu*, dont on rencontre tant de vestiges dans les monumens de l'antiquité, sur une grande partie de la terre ; viennent ensuite les anciens faits historiques, jusqu'à présent crus *chinois* ou *égyptiens*, tellement rapprochés et expliqués, qu'ils paraissent vraiment se confondre. L'auteur termine son introduction par l'indication et la critique des plus savans ouvrages modernes, allemands, anglais et français sur les hiéroglyphes, sur les divers monumens hiéroglyphiques, sur leurs explications, et prouve ainsi que sur tous ces objets il est vraiment à toute la hauteur de son siècle. Nous lui devons cette justice qu'il s'est plu à témoigner sa reconnaissance et son estime à nos deux illustres savans, M. Abel Remusat et M. Champollion jeune.

» Quant à l'ouvrage principal, il nous semble fournir de fortes preuves que les hiéroglyphes d'Asie et d'Egypte sont la première origine des chiffres et des lettres des nations diverses, et qu'on y retrouve les élémens des arts et des sciences, des préjugés, des erreurs et des idolâtries de l'antiquité sur toute la terre.

» On dira que l'ouvrage pouvait être plus méthodique, que les phrases de l'auteur sont beaucoup trop longues, et que les inversions y sont trop fréquentes, qu'il naît de ces défauts beaucoup d'obscurité pour le commun des lecteurs; c'est que l'auteur a dit trop de choses en 170 pages, et si, pour cette surabondance de choses et d'idées nouvelles, il encourt quelque reproche, c'est en un sens un reproche glorieux et qui méritent fort peu d'écrivains. »

Tel est le jugement qu'a porté M. Lanjuinais, de l'ouvrage de M. de Paravey. Un autre savant n'en parle pas avec moins d'éloges; nous croyons utile de rapporter ici quelques-unes de ses réflexions :

« Long-temps avant M. de Paravey, dit-il, Leibnitz et d'autres savans avaient reconnu quelque chose de profondément combiné dans la plus élémentaire de nos connaissances, l'alphabet. Platon, ce génie si fécond et si sage, avait bâti sur les nombres (autre explication des lettres) un système trop répandu en Asie et en Europe pour ne pas avoir eu quelque réalité. Tous les mystes parmi les païens, tous les savans de l'Orient y trouvaient de grandes profondeurs. De là ces caractères toujours si vantés chez les mages et chez les prêtres de l'Egypte, et de nos jours encore chez les cabalistes et les diseuses de bonne-aventure.

» C'est en cherchant la théorie des constellations antiques de tous les peuples, dont il se flatte d'avoir dévoilé l'origine unique, que M. de Paravey a été amené à découvrir l'origine aussi des signes de la parole et de la pensée, dans ces ensembles d'hiéroglyphes qu'enfantaient les premiers relations humaines et sociales au berceau du genre humain, et dans les champs heureux de l'Asie centrale.

» Après nous avoir fait lire dans les cieux des anciens ce que nous lisons depuis trois mille ans dans le livre descendu des cieux, l'auteur nous en montre la suite dans les intelligences de tant de peuples divers, et dans les monumens qui nous restent de leurs exploits, de leurs lumières, de leurs malheurs.

» Mais, dira-t-on, quelle voix va sortir de ces lignes arides et sans vie? Que demande-t-il à ces restes des nations antiques ensevelis au milieu des débris de leurs empires et des ruines de leurs cités? Ces grandes nations recueillirent dans leur langue les pensées de tous les peuples qu'elles avaient subjugués; c'est là que vont s'attacher et s'unir ces variétés infinies de chiffres, de lettres, d'hiéroglyphes, de peintures de tout genre, dont l'explication peut seule humainement résoudre ce laborieux problème : L'*homme, où est-il né*? A cette question, tous les monumens que l'on interroge, ré-

pondent des quatre coins de la terre : *La Chaldée est le berceau de l'espèce humaine.*

» Forcés d'emprunter quelquefois le langage de la philosophie, nous devons déclarer que, lorsque nous employons ces mots, l'*origine des sociétés*, *l'état sauvage*, ce n'est qu'en adoptant l'opinion de M. de Bonald, qui pense que l'état sauvage a été engendré par l'homme criminel, fuyant dans les déserts et y oubliant les arts des peuples civilisés. A l'origine des sociétés donc, les soins uniques qui occupèrent l'homme vivant au sein de sa famille, furent de fixer les divers rapports de l'économie domestique. La marche uniforme des astres, l'alternative des jours et des nuits, du froid et du chaud, lui apprirent à régler les heures du travail, celles du repas, celle du coucher, ainsi que les divisions plus étendues qui assignent l'époque déterminée où l'on doit procéder, aux semailles, aux récoltes et au labour. Telles furent sans doute les origines premières de la semaine, du mois et de l'année. On grava sur la pierre ces divisions et les signes célestes qui y correspondent : d'autres besoins donnèrent bientôt naissance à d'autres signes. On voulait transmettre une idée; mais cette idée peignait un objet; on n'eut donc qu'à peindre cet objet, qu'à en tracer la figure, et l'idée fut transmise. Ainsi un *cercle rayonnant* peignait le soleil; un *croissant*, la lune; un *carré à compartiment*, un enclos, un jardin; des *traits ondoyans*, les eaux; une *aile*, la vitesse et les vents; un *œil*, la vue; une *main*, la force et la puissance. Ces hiéroglyphes, d'abord conformes aux objets dont ils étaient la représentation, n'en présentèrent ensuite que le simple contour, et se réduisirent insensiblement à quelques traits; en sorte qu'on finit par n'en pouvoir connaître presque aucune figure. L'image représentée s'oublia successivement : le *son* fut la seule idée qui, par la suite, se rattacha à l'inspection de ces figures ; de là les voyelles, les consonnes et l'écriture alphabétique.

» Si une nation primitive, déplacée par quelque cause que l'histoire annonce et développe, vient à se fixer dans des régions plus éloignées, et si, conservant ses rapports internes, elle rompt toute relation avec ses voisins, cette nation, gardant une attache toute particulière pour ses anciennes institutions, les maintiendra presque sans nul changement, sans nul progrès, et par conséquent on en retrouvera chez elle le type originel et l'ensemble dont les autres peuples qui en sont descendus auront pris telle ou telle partie, selon leur caractère particulier, leurs besoins et leur civilisation, et c'est là précisément ce qui arriva à un détachement de la race primitive,

en quittant l'Asie centrale pour s'avancer vers l'Orient. Observateurs scrupuleux de leurs rites anciens et de leurs coutumes, méprisant profondément tous leurs voisins, et n'avançant cependant aucunement dans leur civilisation, les Chinois conservèrent en entier cette embarrassante multitude d'hiéroglyphes que les Egyptiens tronquèrent, abrégèrent et réduisirent plus tard comme toutes les autres tribus leurs voisines en caractères alphabétiques plus ou moins composés.

» Une nation centrale, une langue et un alphabet primitifs, telles sont les bases du système de M. de Paravey. L'historique des lettres et des chiffres occupent une grande partie de son ouvrage, et toutefois il n'a publié que la plus minime partie des matériaux qu'il possède sur ce sujet, puisque les notes qu'il a recueillies lui permettraient, dit-il, de *publier un volume sur chaque lettre*. Nous ne le suivrons point dans les explications étendues qu'il apporte de l'origine unique des lettres, de l'altération de leurs formes, etc. Nous préférons citer quelques exemples qui pourront donner une idée, soit de la sagesse primitive des caractères, soit de l'abus qu'on en fit à la longue. Nous transcrivons les passages suivans, qui ne sont pas les moins remarquables du livre de M. de Paravey.

« A la Chine comme en Egypte, un *vase*, une *coupe*, sont le » symbole de *noble*, d'*illustre*. Une foule de divinités fabuleuses » ont cette marque honorifique, ce qui s'explique par des traditions » encore vivantes à la Chine, qui nous disent que les grands seuls, » les nobles et les princes, avaient le privilége d'offrir du vin sur » les autels dans une coupe devenue ainsi un symbole naturel de » noblesse et d'honneur. Voulait-on rappeler la mort d'un roi juste, » un hiéroglyphe offrait le symbole de *monter* et celui de *descen-* » *dre ;* car alors, disent les commentateurs, son âme *monta* au » ciel et son corps fut *descendu* en terre.

» Le caractère qui signifie *unique*, signifie en même temps *veau*, » par un rapprochement naturel, à des pasteurs tels qu'on nous » dépeint les premiers patriarches, et qui eurent bientôt observé » que ces animaux, qui les nourrissaient de leur lait ou de leur » chair, étaient toujours engendrés seuls. Pour exprimer un *Dieu* » *unique*, on dut figurer le symbole du *ciel* qui, dans toute l'an- » tiquité, a été l'image naturelle de Dieu, et placer à côté ce ca- » ractère qui signifiait *seul, unique*, attribut essentiel de Dieu. On » s'habitua donc à voir au sommet des obélisques, sur le frontis- » pice des temples, le veau ou la génisse, simple épithète ici, sim- » ple symbole d'*unité ;* mais les traditions s'effacèrent, les Egyp-

» tiens comme les Indiens ne vivent plus dans cette hiéroglyphe, » son sens antique et véritable; ils firent un dieu de ce symbole, » et la race, devenue alors grossière, des Israélites adora aussi ce » dieu stupide dans le désert. »

» On a souvent parlé d'une superstition commune à plusieurs peuples de l'antiquité, laquelle consistait à faire beaucoup de bruit pour chasser le dragon qui dévore le soleil ou la lune, lorsque l'un de ces deux astres est éclipsé. Rien n'était cependant plus éloigné des idées des premiers inventeurs de l'écriture hiéroglyphique. « Ils » avaient observé, continue M. de Paravey, que le soleil dans son » mouvement diurne et apparent, s'approchait tour-à-tour de chaque » tropique en décrivant comme les *orbes*, une immense spirale; » comment rendre ce mouvement en hiéroglyphes, si ce n'est par » le symbole d'un *vaste serpent*, d'une espèce de dragon? Aussi » le caractère complexe formé de *serpent* et *manger* signifiait *éclipse;* » le serpent peignant ici le lieu où le soleil, dans sa marche obli- » que, disparaissait, était comme détruit, dévoré, car le caractère » *soleil*, suivi de cet autre caractère, *serpent dévorant*, signifiait » *éclipse de soleil;* il en était de même pour *la lune :* et en effet, » bien loin d'avoir des idées aussi absurdes, les premiers hommes, » par des combinaisons dont la Chine et l'Inde nous ont conservé » les traces, savaient calculer ces éclipses; et le *Chou-king* cite » des astronomes qui furent punis pour n'avoir pas su prévenir d'a- » vance l'arrivée d'un de ces grands phénomènes. »

Après avoir démontré que tous les peuples ont puisé leur civilisation à la même origine, et dans le même pays où Moïse place la famille de Noé, après le déluge, l'auteur conclut ainsi :

« D'après le nom de mer *Rouge*, donné à la mer du Sud, de » mer *Noire*, accordé à celle du Nord, de mer *Blanche*, donné » par tous les Levantins à la mer Méditerranée (mer qui est à » l'ouest de l'Asie centrale), de mer *Verte*, enfin attribuée par » les Orientaux, les Arabes, etc., à la mer des Indes, de la Chine » et du Japon, ou à la mer orientale, il a fallu que l'empire cen- » tral, *l'empire véritable du milieu*, fut situé, dès les temps les » plus anciens, en Assyrie, puisque, dans le système antique et » hiéroglyphique, ces quatre couleurs répondent à ces quatre points » cardinaux, et que dans une ville orientée, par exemple, comme » il en existe encore au Tonquin, dire la porte *Blanche*, c'est » parler de la porte de l'Ouest; nommer la porte *Verte*, c'est in- » diquer celle de l'Est. »

Telle est la marche qu'a suivie M. de Paravey. Peut-il s'applaudir d'avoir soulevé un coin de ce voile si épais et si mystérieux, que l'incrédulité, plus encore que les siècles, a jeté sur notre commune et céleste origine? Nous osons l'espérer. Sans doute de pareils écrits ne suffiraient pas seuls pour établir une croyance; mais lorsqu'ils viennent confirmer des vérités reconnues, ils ont droit à l'estime de tous les gens de bien. Nous avons cité M. de Paravey : nous ne pouvions mieux le louer qu'en faisant connaître et son style et le plan qu'il a suivi.

(*Annales de Phil. Chrét. tome II, p.* 286.)

VOYAGE AUX RÉGIONS ÉQUINOXIALES DU NOUVEAU CONTINENT,

PAR MM. ALEX. DE HUMBOLDT ET AYMÉ BONPLAND.

INFLUENCE DU CHRISTIANISME EN AMÉRIQUE.

Parmi les ouvrages scientifiques dont notre siècle se glorifie à bon droit, il n'en est pas de plus remarquable que celui que deux savans, MM. Alexandre de Humboldt et A. Bonpland, ont publié sur l'Amérique Espagnole. Nous venons de le parcourir, et nous sommes encore étonnés et ravis, que deux jeunes voyageurs, à leurs frais, et sans aucun autre stimulant que l'amour de la science, aient pu l'entreprendre et l'achever. Mais c'est que le véritable amour de la vraie science est une vraie inspiration : c'est la voix de Dieu retentissant au cœur de l'homme, et lui disant : « Va visiter mes » œuvres; à toi est donné de pénétrer dans les secrets de la na- » ture, d'en dévoiler telle beauté cachée depuis le commencement « du monde. » — Et alors l'homme conçoit un vaste dessein, et les difficultés ne le rebutent pas, et les obstacles le confirment dans sa pensée, et les périls l'aiguillonnent. Puis, peu à peu les plus grands obstacles disparaissent, et des secours inespérés se présentent; c'est une brume épaisse qui dérobe le vaisseau voyageur à l'escadre ennemie; c'est l'ouragan qui le respecte; c'est le tigre qui détourne ses pas; c'est une protection journalière qui veille sur lui; et *l'œuvre se fait ainsi que le Maître l'a dit.* Qu'elle est grande et belle cette mission de l'homme, du savant, de venir dire ensuite ce qu'il a vu, ce qui lui a été dévoilé! Avec quelle religieuse at-

tention les hommes, ses frères, ne doivent-ils pas recueillir ses paroles, recevoir les communications qu'il a eues avec la nature, avec Dieu !

Aussi que de fois nous avons senti notre cœur ému, notre imagination exaltée, à la vue de ces brillans tableaux que M. de Humboldt fait passer sous nos yeux dans ses descriptions si neuves, si naturelles, si pittoresques, et surtout dans ces magnifiques planches où il fait revivre, pour le lecteur, les sites des montagnes, les monumens anciens, les grandeurs comme les bizarreries de cette nature des régions équinoxiales, jeune, grande, vigoureuse, belle de sa seule beauté. Nous avons cru toucher de la main le sol de l'Amérique en touchant ces plantes, ces feuilles si bien dessinées, si bien coloriées; il nous semblait respirer le charme de leur parfum. Comme le voyageur, on a monté avec effort et courage sur le sommet de la montagne, et puis, feuilletant ces magnifiques *in-folio*, on se repose des heures entières : on croit se promener dans ces sentiers incultes, à travers ces bois touffus; et l'on admire cette tige, et l'on contemple ces feuilles, et l'on s'arrête long-temps devant cette fleur et ces fruits; et là, on se sent délassé et payé de ses fatigues, et tournant de temps en temps la tête pour voir encore une fois, on se remet en route. Ce n'est pas encore assez, M. de Humboldt ne se contente pas de ce qui frappe la vue, il examine et recueille tout; le ciel, il en calcule la nuance, précise la place des étoiles, dit le degré d'humidité ou de chaleur de l'atmosphère; les montagnes et les plateaux, il en détermine la situation, l'élévation au-dessus du niveau de la mer, rend compte de leur formation, de leur direction, les compare avec les montagnes et les plateaux de l'ancien monde; il s'approche des volcans, descend dans le creux de ceux qui sont éteints, et comme un médecin qui applique sa main sur le cœur d'un malade, il vous dit le degré de chaleur de sa vie; enfin rien de ce que l'homme peut connaître de la nature, par le secours de la science actuelle, n'échappe aux notes des savans voyageurs.

Quel vaste champ ouvert à l'imagination et à la curiosité de nos lecteurs? Cependant ce n'est point de tous ces objets que nous pouvons et que nous devons les entretenir (1). Il est encore quelque

---

(1) Nous croyons pourtant devoir faire connaître la liste des différens ouvrages, fruits du voyage de MM. de Humboldt et Bonpland, avec le prix de chaque ouvrage, grande et petite édition.

1re Partie. *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau Continent*,

chose de plus intéressant pour nous dans ce magnifique ouvrage : c'est l'action et l'influence de la religion catholique transplantée depuis trois siècles, dans ce monde nouveau ; c'est le souvenir des

---

fait en 1799 — 1804, par ALEXANDRE DE HUMBOLDT et AYMÉ BONPLAND, rédigé par ALEX. DE HUMBOLDT, avec deux *atlas*, qui renferment, l'un : les *Vues des Cordillères et les monumens des peuples indigènes de l'Amérique ;* et l'autre, des *cartes géographiques.* 4 vol. in-4°, et 3 vol. in-fol.

Il a paru les livraisons 1 à 5 et 1re partie de la 6e du texte in-4°, avec les livraisons 1 à 5 de l'atlas géographique et physique. Prix. 322 fr.

L'atlas pittoresque, ou *Vues des Cordillères, etc.*, est complet. Prix 504 fr.

Edition in-8°. Il a paru les tomes 1 à 12 du texte, et les *Vues des Cordillères et monumens des peuples indigènes,* 2 vol. in-8°, avec 19 planches. Prix 108 fr.

Avec l'atlas *géographique et physique.* Prix 180 fr.

Les *Vues des Cordillères et monumens des peuples indigènes* séparément, 2 v. in-8°. Prix 24 fr.

2e PARTIE. *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparées,* 2 vol. in-4°, ornés de planches ; 13 livraisons. Prix 281 fr.

3e PARTIE. *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne ;* 2 vol. in-4°, avec atlas physique et géographique. Prix 250 fr.

Le même, en 4 vol. in-8° avec altas. Prix 166 fr.

4e PARTIE. *Recueil d'observations astronomiques,* d'opérations trigonométriques et de mesures barométriques, rédigées et calculées par *Jabbo Ottmanns,* 2 vol. in-4°. Prix 192 fr.

Nivellement barométrique ; 1 vol. in-4°. Prix 25 fr.

5e PARTIE. *Physique générale et géologie* (encore sous presse).

6e PARTIE. *La Botanique.* 1° *Plantes équinoxiales, recueillies au Mexique,* ouvrage rédigé par M. Bonpland ; 2 vol. in-fol. Prix 522 fr.

2° *Monographie des Mélastomes,* par M. Bonpland ; 2 vol. in-folio. Prix 864 fr.

3° *Nova genera et species plantarum, etc. ;* par MM. Bonpland et de Humboldt, 7 vol. in-fol. Prix 3,600 fr.

Le même ; 7 vol. in-4°. Prix 1,296 fr.

4° *Synopsis plantarum, etc.*, rédigé par Kunth ; 4 vol. in-8°. Prix 40 fr.

5° *Minoses et autres plantes légumineuses du nouveau continent,* rédigées par C. S. Kunth ; 1 vol. in-fol. Prix 672 fr.

Essai politique sur l'île de Cuba, par M. de Humboldt, avec une carte ; 2 vol. in-8°. Prix 17 fr.

Essai géognostique sur le gisement des rochers dans les deux hemisphères, par M. de Humboldt ; 1 vol. in-8°. Prix 7 fr.

Tableaux de la nature, ou considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux, sur les cataractes de l'Orénoque, sur la structure de l'action des volcans dans les différentes régions de la terre ; par M. de Humboldt, 2 vol. in-8°. Prix 12 fr.

De distributione geographicâ plantarum, secundùm cœli temperiem et altitudinem montium ; 1 vol. in-8°. Prix 7 fr.

Prix total de la grande édition, papier fin, 7,252 fr. ; papier velin, 10,818 fr. ; édition commune, 1,749 fr.

temps anciens conservés chez ces peuples long-temps oubliés et séparés du reste des hommes ; ce sont les traces de tous les grands événemens que nos livres racontent de la naissance du genre humain, et les preuves d'une filiation commune que M. de Humboldt a retrouvées chez les sauvages. Il fallait un tel homme pour recueillir, au milieu de ces peuples, que la nouvelle civilisation envahit, les derniers mots de leur langue, les derniers monumens de leur civilisation, lire et expliquer leurs hiéroglyphes qui tombent en dissolution, et que le temps et les révolutions anéantissent. Tel est le butin que nous allons recueillir dans les ouvrages de M. de Humboldt : nous espérons y trouver de nouvelles preuves à ajouter à celles que nous avons déjà données, nous osons le dire, si magnifiques et si parlantes, de la véracité de nos livres saints. Car c'est encore une remarque qu'il nous importe de faire, que si cet ouvrage est un monument élevé à la science, c'est en même temps un hommage rendu à la religion.

Les deux voyageurs, après des délais et les difficultés qui irritèrent plus d'une fois leur impatience, partirent enfin du port de la Corogne, le 5 juin 1799, munis de pleines permissions que leur avait données le roi d'Espagne avec un empressement et une estime pour leur entreprise que les voyageurs savent dignement apprécier. Ils arrivèrent à Cumana, port de la Terre-Ferme, le 16 juillet, après 41 jours de traversée.

Comme l'on a souvent donné une très-mauvaise et très-fausse idée du caractère de ces nations, naguère toutes espagnoles, et gouvernées presque entièrement par des *capucins* et des *moines, padres*, nous croyons utile de citer le témoignage que M. de Humboldt rend à leur esprit de charité et d'hospitalité, esprit que l'on sait être propre au catholicisme.

Esprit d'Hospitalité et de charité des Catholiques espagnols.

« L'hospitalité dans les colonies espagnoles est telle, qu'un Européen qui arrive sans recommandation et sans moyens pécuniaires, est presque sûr de trouver du secours s'il débarque dans quelque port pour cause de maladie.... J'ai vu les exemples les plus touchans de ces soins rendus, à des inconnus, pendant des années entières, et toujours sans amertume. On a dit que l'hospitalité était facile à donner dans un climat heureux, où la nourriture est abondante, où les végétaux indigènes fournissent des remèdes salutaires, et où le malade, couché dans un hamac, trouve sous

un hangard l'abri dont il a besoin; mais doit-on compter pour rien l'embarras causé dans une famille par l'arrivée d'un étranger dont on ne connaît pas le caractère? Est-il permis d'oublier ces témoignages d'une douceur compâtissante, ces soins affectueux des femmes, et cette patience qui ne se lasse point dans une longue et pénible convalescence? On a remarqué qu'à l'exception de quelques villes très-populeuses, l'hospitalité n'a pas encore diminué, d'une manière sensible, depuis le premier établissement des colons espagnols dans le Nouveau-Monde. Il est affligeant de penser que ce changement aura lieu lorsque la population et l'industrie coloniale feront des progrès plus rapides, et que cet état de la société, que l'on est convenu d'appeler *une civilisation avancée*, aura banni peu à peu la vieille franchise castillane (1). »

Visite aux missions des Indiens chaymas.

Nous croyons devoir faire précéder la relation de ce voyage de quelques réflexions que M. de Humboldt fait sur la conduite des Européens à l'égard des Américains et sur les avantages et les inconvéniens du système adopté dans les missions : elles nous semblent extrêmement sages.

L'auteur s'étonne d'abord que tant de barbarie dans l'histoire de l'Amérique se trouve concorder précisément avec la renaissance des lettres en Italie, et de la part des Espagnols qui étaient alors une des nations les plus policées. « On aurait dit, ajoute-t-il, qu'un adoucissement général dans les mœurs devait être la suite de ce développement de l'esprit, de ces élans sublimes de l'imagination. Mais au-delà des mers, partout où la soif de la richesse amène l'abus de la puissance, les peuples de l'Europe, à toutes les époques de l'histoire, ont déployé le même caractère. On est moins surpris de l'effrayant tableau que présente la conquête de l'Amérique, si l'on se rappelle ce qui se passe encore, malgré les bienfaits d'une législation plus humaine, sur les côtes occidentales de l'Afrique.

» Après avoir décrit les abus effrayans de la puissance de quelques-uns des nouveaux conquérans, « Enfin, dit M. de Humboldt des missionnaires firent entendre des paroles de paix. Il appartenait à la religion de consoler l'humanité d'une partie des maux causés en son nom; elle a plaidé la cause des indigènes devant les rois;

(1) *Voyage aux régions équinoxiales*; tom. II, ch. IV, p. 239, édit. in-8°.

elle a résisté aux violences des commandataires; elle a réuni des tribus errantes dans ces petites communautés que l'on appelle *missions*, et dont l'existence favorise les progrès de l'agriculture. C'est ainsi que se sont formés insensiblement, mais d'après une marche uniforme et préméditée, ces vastes établissemens monastiques, ce régime extraordinaire, qui tend sans cesse à s'isoler, et place sous la dépendance des ordres religieux des pays quatre ou cinq fois plus étendue que la France (1). »

Après avoir rendu cet hommage aux missionnaires, M. de Humboldt demande avec beaucoup de convenance si cet état d'isolement, si ces institutions, si utiles d'abord, nécessaires même pour arrêter l'effusion du sang, et jeter les premières bases de la société, ne sont pas devenues contraires à ses progrès. Il pense que c'est à cet isolement qu'il faut attribuer l'état presque stationnaire des indigènes.

« Leur nombre, dit-il, a considérablement augmenté; mais non la sphère de leurs idées. Ils ont perdu progressivement de cette vigueur de caractère et de cette vivacité naturelle qui, dans tous les états de l'homme, sont les nobles fruits de l'indépendance. En soumettant à des règles invariables jusqu'aux moindres actions de leur vie domestique, on les a rendus stupides, à force de les rendre obéissans. Leur nourriture est en général plus assurée, leurs habitudes sont devenues plus paisibles, mais assujettis à la contrainte et à la triste monotonie du gouvernement des missions, ils annoncent, par leur air sombre et concentré, qu'ils ont sacrifié à regret la liberté au repos. Le régime monastique, restreint à l'enceinte du cloître, tout en enlevant à l'état des citoyens utiles, peut servir quelquefois à calmer les passions, à consoler de grandes douleurs, à nourrir l'esprit de méditation. Mais transporté dans les forêts du Nouveau-Monde, appliqué aux rapports multipliés de la société civile, il a des suites d'autant plus funestes que sa durée est plus longue. Il entrave de génération en génération, le développement des facultés intellectuelles; il empêche ses communications parmi les peuples; il s'oppose à tout ce qui élève l'âme et agrandit les conceptions. C'est par la réunion de ces causes diverses que les indigènes qui habitent les missions se maintiennent dans un état d'inculture que nous appellerions stationnaire, si les sociétés ne suivaient pas la marche de l'esprit humain, si elles ne rétrogradaient point, par cela même qu'elles cessent d'avancer. »

---

(1) *Voyage aux régions équinoxiales*; tom. III, p. 5.

Sans adopter toutes les idées de M. de Humboldt, nous avons pensé, qu'exprimées avec cette mesure, elles étaient dignes d'être offertes aux réflexions de nos lecteurs (1). Suivons-le maintenant dans son voyage.

» Ce fut le 4 septembre, à 5 heures du matin, que nous commençâmes nôtre voyage aux missions des Indiens *Chaymas*, et aux gorges de montagnes élevées qui traversent la nouvelle Andalousie. On nous avait conseillé, à cause de l'extrême difficulté des chemins, de réduire nos bagages au plus petit volume. Deux bêtes de somme suffisaient en effet pour porter nos provisions, nos instrumens et le papier nécessaire pour sècher nos plantes. Une même caisse renfermait un sextant, une boussole d'inclinaison, un appareil pour déterminer la déclinaison magnétique, des thermomètres et l'hygromètre de Saussure.....

» La matinée était d'une fraîcheur délicieuse. Le chemin ou plutôt le sentier qui conduit à Cumanacoa, suit la rive droite de Manzanarès, en passant par l'hospice des capucins, situé dans un petit bois de gayac et de capriers arborescons. En sortant de Cumana nous jouîmes du haut de la colline de San-Francisco, pendant la courte durée du crépuscule, d'une vue étendue sur la mer, sur la plaine couverte de *Béra* à fleurs dorées et sur les montagnes de Brigantin. Nous étions frappés de la grande proximité, dans laquelle se présentait la Cordillère avant que le disque du soleil levant eût atteint l'horison. La teinte bleuâtre des cimes est plus foncée, leurs contours paraissent plus fermes, leurs masses plus détachées, aussi long-temps que la transparence de l'air n'est pas troublée par les vapeurs, qui, accumulées pendant la nuit dans les vallons, s'élèvent à mesure que l'atmosphère commence à s'échapper.

» A l'hospice de la divine *Pastora*, le chemin se dirige vers le nord-est, et traverse pendant deux lieues un terrain dépourvu d'arbres, et entièrement nivelé par les eaux.

» Après deux heures de chemin, nous arrivâmes au pied de la haute chaîne de l'intérieur, qui se prolonge de l'est à l'ouest, depuis le Brigantin jusqu'au Cerro de San-Lorrenzo. C'est là que commencent de nouvelles roches et avec elles un autre aspect de la végétation. Tout y prend un caractère plus majestueux et plus pit-

---

(1) On peut y voir une des raisons de la Providence et une des consolations et des espérances de la religion dans la révolution qui désole maintenant ces contrées.

toresque. Le terrain abreuvé par des sources est sillonné dans tous les sens. Des arbres d'une hauteur gigantesque et couvert de lianes, s'élèvent dans les ravins; leur écorce noire et brûlée par la double action de la lumière et de l'oxigène atmosphérique, contraste avec la fraîche verdure du pothos et du dracontium dont les feuilles coriaces et luisantes ont quelquefois plusieurs pieds de longueur.... A mesure que nous avancions, les arbres, tant par leur forme que par leur agroupement, nous rappelaient les sites de la Suisse et du Tyrol. »

VISITE AU COUVENT DE CARIPE DANS LA NOUVELLE ANDALOUSIE.

Bonne hospitalité des religieux; leurs études, leurs efforts pour s'instruire. Hommage rendu à l'esprit de tolérance des moines espagnols. Leurs travaux de défrichement et d'agriculture. Alcades et alguazils de race indienne. Douceur avec laquelle les indigènes sont traités.

« Une allée de Perséa nous conduisit à l'hospice des capucins aragonais. Nous nous arrêtâmes près d'une croix Brésillat, qui s'élève au milieu d'une grande place. Elle est entourée de bancs où les moines infirmes viennent dire leur rosaire. Le couvent se trouve adapté à un énorme mur de rochers taillés à pic, et tapissés d'une végétation épaisse. Les assises de la pierre, d'une blancheur éblouissante, ne paraissent que çà et là entre le feuillage. Il est difficile d'imaginer un site plus pittoresque; il me rappelle vivement les vallées du comté de Derby, ou les montagnes caverneuses de Muggendorf en Franconie. Les hêtres et les érables de l'Europe sont remplacés ici par les formes plus imposantes du Ceiba et des palmiers praza et irasse. Des sources sans nombre jaillissent du flanc des rochers qui entourent circulairement le bassin de Caripe, et dont les fentes abruptes offrent, vers le sud, des profils de mille pieds de hauteur. Les sources naissent pour la plupart de quelques crevasses ou gorges étroites. L'humidité qu'elles répandent favorise l'accroissement des grands arbres, et les indigènes qui aiment les lieux solitaires, forment leurs *Conucos* le long de ces crevasses. Des bananiers et des papayers y entourent des bouquets de fougères arborescentes. Ce mélange de végétaux, cultivés ou sauvages, donne à ces lieux un charme particulier. Sur le flanc nu des montagnes on distingue de loin les sources par des masses touffues de végé-

(1) *Voyage aux régions équinoxiales*; t. III, p. 6.

tation, qui d'abord semblent suspendues en arc, et puis, en descendant dans la vallée, suivent les sinuosités des torrens.

» Nous fûmes reçus avec le plus grand empressement par les moines de l'hospice. Le père gardien ou supérieur était absent; mais averti de notre départ de Cumana, il avait pris les soins les plus empressés pour nous rendre notre séjour agréable. L'hospice a une cour intérieure entourée d'un portique comme un couvent d'Espagne. Cet endroit nous offrit beaucoup de commodité pour établir nos instrumens et pour en suivre la marche.

» Nous trouvâmes dans le couvent une société nombreuse : de jeunes moines, récemment venus d'Espagne, étaient au point d'être répartis dans les missions, tandis que de vieux missionnaires infirmes cherchaient leur convalescence dans l'air vif et salutaire des montagnes de Caripe. Je logeai dans la cellule du gardien qui renferme une collection de livres assez considérable. J'y trouvai avec surprise, près du *Téatro critico de Feijo* et des *Lettres édifiantes*, le *Traité d'Electricité* de l'abbé Nollet. On dirait que le progrès des lumières se fait sentir jusque dans les forêts de l'Amérique. Le plus jeune des moines capucins de la dernière *mission* (1) avait apporté une traduction espagnole de la *Chimie de Chaptal*. Il comptait étudier cet ouvrage dans une solitude, où, pour le reste de ses jours, il devait être abandonné à lui-même. Je doute que le désir de l'instruction se conserve chez un jeune religieux isolé aux bords du Rio-Tigre : mais ce qui est certain et très-favorable pour l'esprit du siècle, c'est que pendant notre séjour dans les couvens et les missions de l'Amérique, nous n'avons jamais éprouvé aucune marque d'intolérance. Les moines de Caripe n'ignoraient pas que j'étais né dans la partie protestante de l'Allemagne. Muni des ordres de la cour, je n'avais aucun motif de leur cacher ce fait : cependant jamais aucun signe de méfiance, aucune question indiscrète, aucune tentative de controverse n'ont diminué le prix d'une hospitalité exercée avec tant de loyauté et de franchise.

» Le couvent est fondé dans un site qui fut appelé anciennement Aréocuar. Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est à peu près

(1) Outre les villages dans lesquels les indigènes sont réunis et gouvernés par un religieux, on appelle *mission*, dans les colonies espagnoles, les réunions de jeunes moines qui partent à la fois d'un port d'Espagne pour recruter les établissemens monastiques, soit dans le Nouveau Monde, soit aux îles Philippines; de là l'expression : *aller à Cadix chercher une nouvelle mission.*

la même que celle de la ville de Caracas, ou de la partie habitée des montagnes Bleues de la Jamaïque. Aussi la température moyenne de ces trois points, qui sont tous renfermés entre les tropiques, est à peu près la même. A Caripe, on sent le besoin de se tenir couvert pendant la nuit, surtout au lever du soleil...... La température moyenne de Caripe est égale à celle du mois de juin à Paris, où cependant les chaleurs extrêmes sont de 10 degrés plus fortes que dans les jours les plus chauds de Caripe......

» L'expérience a prouvé que le climat tempéré et l'air raréfié de ce site sont singulièrement favorables à la culture du cafier qui, comme on le sait, se plaît sur les hauteurs. Le supérieur des capucins, homme actif et éclairé, a donné à la province cette branche nouvelle de l'industrie agricole. On avait cultivé jadis de l'indigo à Caripe, mais le peu de fécule que rendait cette plante qui demande de fortes chaleurs, en a fait abandonner la culture. Nous trouvâmes dans le *conuco de la Commune* beaucoup de plantes potagères, du maïs, de la canne à sucre et 5000 pieds de cafier qui promettaient une bonne récolte. Les religieux espéraient d'en tripler le nombre dans peu d'années.

» On ne peut s'empêcher de remarquer cette tendance uniforme qui se manifeste au commencement de la civilisation dans la politique de la hiérarchie monacale. Partout où les couvens n'ont point encore acquis de richesses, dans le nouveau continent comme dans les Gaules, en Syrie comme dans le nord de l'Europe, ils exercent une influence heureuse sur le défrichement du sol et sur l'introduction des végétaux exotiques. A Caripe, le *conuco* de la commune offre l'aspect d'un grand et beau jardin. Les indigènes sont tenus d'y travailler tous les matins de 6 à 10 heures. Les alcades et les alguazils de race indienne surveillent les travaux. Ce sont les grands officiers de l'Etat, qui seuls ont le droit de porter une canne, et dont le choix dépend du supérieur du couvent. Ils attachent beaucoup d'importance à ce droit. Leur gravité pédantesque et silencieuse, leur air froid et mystérieux, leur amour pour la représentation à l'église et dans les assemblées de la commune font sourire les Européens. Nous n'étions pas encore accoutumés à ces nuances du caractère indien, que nous avons trouvées les mêmes à l'Orénoque, au Mexique et au Pérou, parmi des peuples qui diffèrent par leurs mœurs et leurs langages. Les Alcades venaient tous les jours au couvent, moins pour traiter avec les moines des affaires de la mission, que sous le prétexte de s'informer de la santé des voyageurs récemment arrivés. Comme nous leur donnions de l'eau-de-vie, leurs

visites devinrent plus fréquentes que ne le désiraient les religieux.

» Pendant tout le temps que nous avons passé à Caripe et dans les autres missions Chaymas, nous avons vu traiter les Indiens avec douceur. En général, les missions des capucins aragonais nous ont paru gouvernées d'après un système d'ordre et de discipline qui malheureusement est peu commun dans le Nouveau-Monde. Des abus qui tiennent à l'esprit général des établissemens monastiques, ne peuvent être imputés à aucune congrégation en particulier. Le gardien du couvent fait vendre le produit du *conuco* de la commune, et puisque tous les Indiens y travaillent, tous prennent aussi une part égale au gain. On leur distribue du maïs, des vêtemens, des outils, et, à ce qu'on assure, quelquefois de l'argent. Ces institutions monastiques ressemblent aux établissemens des frères Moraves; elles sont utiles aux progrès d'une société naissante, et dans les communautés catholiques qui sont dirigées sous le nom de *missions*, l'indépendance des familles et l'existence individuelle des membres de la société, sont plus respectées que dans les communautés protestantes qui suivent les règles de Zintzendorf (1). »

Grotte de Caripe. Traditions indiennes. Les deux principes; le séjour des âmes, bonheur des justes, punition des coupables.

Il y a près de la mission de Caripe une caverne fameuse, appelée la *Cueva du Guacharo*. Ce nom lui vient de ce qu'elle est peuplée par des oiseaux nocturnes, nommés *guacharos*, que les naturels tuent pour fondre leur graisse, qui sert d'huile à cette mission. Nous n'entrerons pas dans la description de cette caverne, mais nous ne pouvons laisser échapper quelques traditions des Indiens que cite M. de Humboldt à propos de la crainte qu'ils témoignent de pénétrer dans le fond.

» Les indigènes attachent des idées mystiques à cet antre habité par des oiseaux nocturnes. Ils croient que les âmes de leurs ancêtres séjournent au fond de la caverne. L'homme, disent-ils, doit craindre des lieux qui ne sont éclairés ni par le soleil, *Zis*, ni par la lune, *Nuna*. Aller réjoindre les guacharos, c'est rejoindre ses pères, c'est mourir. Aussi les magiciens, *Piaches*, et les empoisonneurs, *Imorons*, font leurs jougleries nocturnes à l'entrée de la caverne, pour conjurer le chef des mauvais esprits; *Ivorokiamo*.

(1) *Voyage aux régions équinoxiales*; liv. III, ch. VII.

C'est ainsi que se ressemblent, dans tous les climats, les premières fictions des peuples, celles surtout qui tiennent à deux principes gouvernant le monde, au séjour des âmes après la mort, au bonheur des justes et à la punition des coupables. Les langues les plus différentes et les plus grossières offrent un certain nombre d'images qui sont les mêmes.... Les ténèbres se lient partout à l'idée de la mort. La grotte de Caripe est le tartare des Grecs, et les guacharos qui planent au-dessus du torrent, en poussant des cris plaintifs, rappellent les oiseaux stygiens (1). » A.

(*Annales de Phil. Chrét.*, *tom. II*, *p.* 295.)

(1) *Voyage aux régions équinoxiales*; liv. III, ch. VII, p. 165.

FIN DU TOME TROISIÈME

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

